
BMO Groupe financier

Rapport annuel aux actionnaires 2022



Ce que nous sommes

Fondé en 1817, BMO Groupe financier est la huitième banque en Amérique du Nord selon la valeur de l'actif, lequel s'établit à 1 140 milliards de dollars. Nous sommes une organisation hautement diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine, des marchés mondiaux et des services de banque d'affaires. Nous servons douze millions de clients au Canada et aux États-Unis, ainsi que dans certains marchés à l'échelle mondiale, par l'entremise de trois groupes d'exploitation intégrés.

Services bancaires Particuliers et entreprises (PE)

Les Services bancaires Particuliers et entreprises offrent des produits et des services financiers aux clients en Amérique du Nord. Les Services bancaires aux particuliers et aux entreprises donnent aux clients les moyens d'améliorer leurs finances par l'intermédiaire d'un réseau de succursales, de centres contact clientèle, de plateformes de services bancaires numériques et de guichets automatiques. Nos conseillers des Services bancaires aux grandes entreprises agissent comme partenaires de confiance en offrant une expertise sectorielle, une présence locale et l'accès à une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché.

BMO Gestion de patrimoine (GP)

BMO Gestion de patrimoine sert tous les segments de clientèle, des particuliers et familles aux propriétaires d'entreprise et clients institutionnels, en offrant une vaste gamme de produits et de services de gestion de patrimoine, de gestion d'actifs et d'assurance conçus pour aider les clients à planifier, à faire croître, à protéger et à transmettre leur patrimoine. Nos activités de gestion d'actifs sont axées sur l'offre de solutions et de stratégies novatrices aux clients.

BMO Marchés des capitaux (MC)

BMO Marchés des capitaux est un fournisseur nord-américain de services financiers offrant une vaste gamme de produits et de services à sa clientèle constituée de sociétés, d'investisseurs institutionnels et d'administrations publiques. BMO Marchés des capitaux compte environ 2 800 employés et possède 32 bureaux répartis dans le monde entier, dont 18 en Amérique du Nord.

Revue des activités

- 2 Résultats financiers
- 3 Prix et reconnaissance en matière de numérique
- 4 Message du président du conseil
- 5 Message du chef de la direction
- 8 Une économie florissante
- 10 Un avenir durable
- 12 Une société inclusive
- 14 Conseil d'administration et Comité de direction

Rétrospective financière

- 15 Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements
- 16 Rapport de gestion
- 121 Données complémentaires
- 134 Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 135 Rapport des auditeurs indépendants
- 138 Rapports du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant
- 141 États financiers consolidés
- 146 Notes afférentes aux états financiers consolidés

Ressources et coordonnées

- 131 Glossaire de termes financiers
- 210 Où trouver plus d'information
- Troisième de couverture
- Information à l'intention des actionnaires



12 millions

de clients dans le monde

Actif total de

1 140 milliards de dollars

8^e banque

en Amérique du Nord
selon la valeur de l'actif

1817

Au service des clients
depuis 205 ans

AVOIR LE CRAN DE FAIRE UNE DIFFÉRENCE

DANS LA VIE COMME EN AFFAIRES

Trois engagements audacieux axés sur notre raison d'être :

Pour une économie florissante

Donner accès à des capitaux et offrir de précieux conseils financiers – investir dans les entreprises, soutenir l'accès à la propriété et renforcer les collectivités que nous servons, tout en favorisant l'innovation qui simplifie les opérations bancaires

Pour un avenir durable

Être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre et concrétiser nos engagements en matière de financement durable et d'investissement responsable

Pour une société inclusive

Éliminer les obstacles à l'inclusion au moyen d'investissements, de produits, de services et de partenariats qui permettent de supprimer les obstacles systémiques auxquels sont confrontés nos clients, nos employés et les collectivités sous-représentés, et qui favorisent une inclusion et une croissance équitable pour tous

Notre stratégie

À BMO, nous travaillons à bâtir une banque numérique et prête pour l'avenir – axée sur l'efficacité, la rentabilité et la fidélité – portés que nous sommes par une culture de réussite et notre raison d'être. Notre stratégie lie notre croissance avec nos efforts visant à favoriser des changements positifs et durables dans le monde. Nous sommes déterminés à progresser vers une économie florissante, un avenir durable et une société plus inclusive, sans obstacles.



Résultats financiers

Objectifs à moyen terme¹

Croissance du **BPA** de **7 % à 10 %**

RCP d'au moins **15 %**

Levier d'exploitation net d'au moins **2 %**

Ratios de fonds propres excédant les exigences réglementaires CET1³ de 16,7 %

Résultats financiers de 2022

Comptables Ajustés²

72,7 % 2,1 %

22,9 % 15,2 %

29,0 % 1,3 %

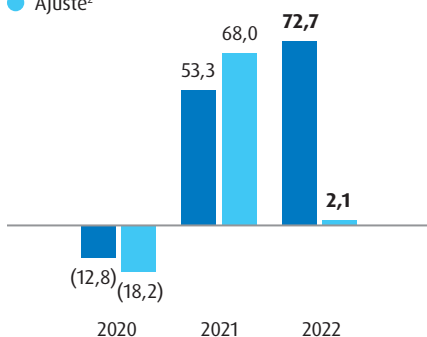
CET1³ de 16,7 %

Dividendes versés depuis 194 ans

BMO Groupe financier verse des dividendes depuis 194 ans, fait inégalé par toute autre entreprise canadienne. Le rendement annuel de l'action ordinaire de BMO s'élevait à 4,3 % au 31 octobre 2022.

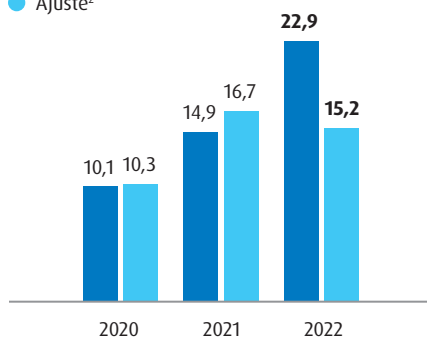
Croissance du bénéfice par action (%)

● Comptable
● Ajusté²



Rendement des capitaux propres (%)

● Comptable
● Ajusté²



Taux de croissance annuel composé

4,8 %

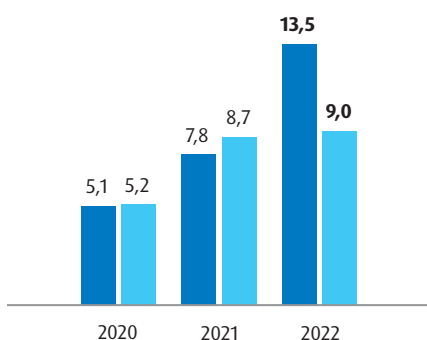
BMO 15 ans

8,9 %

BMO 5 ans

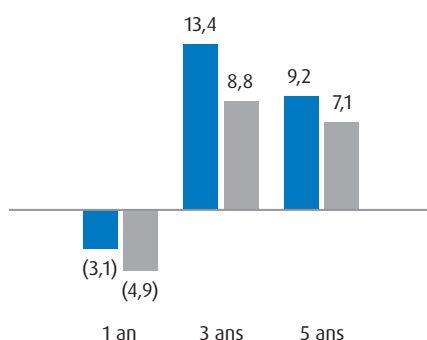
Bénéfice net (en milliards de dollars canadiens)

● Comptable
● Ajusté²

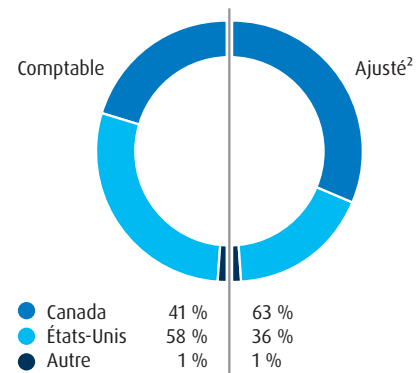


Rendement total des capitaux propres⁴ (%)

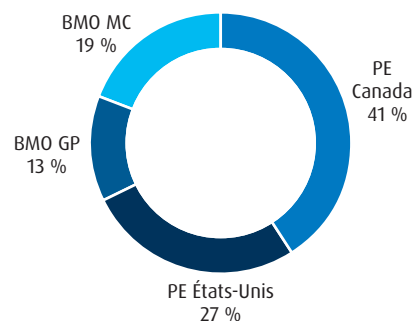
● BMO
● Indice composé S&P/TSX



Bénéfice net par secteur géographique



Bénéfice net comptable par groupe d'exploitation⁵



¹Nous avons établi des objectifs financiers à moyen terme à l'égard de certaines mesures importantes de rendement. On définit généralement le moyen terme comme étant une période de trois à cinq ans, et le rendement est mesuré sur une base ajustée.

²Les revenus nets et toutes les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR). Pour plus de renseignements, voir la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières du Rapport de gestion. Pour ce qui est de la composition des mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières, y compris les mesures financières complémentaires, consulter le Glossaire de termes financiers du Rapport de gestion.

³Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) est présenté selon la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) établie par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

⁴Au 31 octobre 2022.

⁵Les pourcentages ont été établis compte non tenu des résultats des Services d'entreprise.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

La Banque de Montréal regroupe l'ensemble des sociétés membres de l'organisation sous la marque BMO Groupe financier. La note 26 afférente aux états financiers consolidés fournit des renseignements sur les liens entre la Banque de Montréal et ses principales filiales.

Prix et reconnaissance en matière de numérique

BMO est une banque axée sur le numérique et prête pour l'avenir. Dans l'ensemble de nos activités, nous plaçons le numérique au premier plan, pour la vitesse et la portée, afin de favoriser le progrès pour nos clients, de donner à nos employés le pouvoir d'agir, de tirer profit des données et des analyses, d'exploiter le potentiel des technologies émergentes, et de favoriser une fidélité de la clientèle, une croissance et une efficacité de premier ordre.

Nous sommes fiers que notre leadership et nos réalisations soient constamment soulignés. Cela témoigne de l'engagement de nos employés, de notre culture d'innovation et de notre détermination continue à créer d'excellentes expériences numériques pour nos clients, nos collègues et les collectivités.

The Forrester Digital Experience Review^{MC} (2022)

BMO a été reconnu comme le chef de file au classement sur l'expérience numérique pour les applications de services bancaires mobiles au Canada de Forrester au quatrième trimestre de 2022, ayant obtenu les résultats les plus élevés pour ce qui est des transferts de fonds, des fonctions libre-service, du marketing et des ventes, du contenu, de la prévention et de la rectification des erreurs, ainsi que des progrès et du flux de travail.

Insider Intelligence : Classement 2022 des fonctionnalités émergentes des services bancaires mobiles au Canada (2022 | 2021)

En 2022, BMO s'est classé au premier rang global dans le cadre de ce prestigieux classement, obtenant la meilleure note pour la gestion financière numérique, la gestion de comptes et les alertes. Nous nous sommes également classés au premier rang en 2021 pour ce qui est de la sécurité et du contrôle, de la gestion financière numérique et des alertes.

Grilles de performance des services bancaires mobiles et en ligne de Javelin Strategy & Research (2022 | 2021)

En 2022, Javelin a classé BMO parmi les cinq meilleures banques américaines pour les transferts de fonds en ligne et parmi les dix meilleures dans les catégories de la facilité d'utilisation et de la santé financière, tant dans les services bancaires mobiles qu'en ligne. BMO s'est aussi classé au rang de chef de file pour l'ensemble des services bancaires mobiles et a remporté le prix du leader dans trois catégories de la grille de performance des services bancaires numériques au Canada de 2021 de Javelin.

Prix d'excellence en gestion du capital humain – Brandon Hall Group (2022)

BMO a été reconnu dans le cadre des prix d'excellence en gestion du capital humain du Brandon Hall Group dans la catégorie Meilleur programme d'exception ou novateur en formation pour son Académie de l'Unité Crime financier, ce qui souligne son engagement à l'égard de la formation des employés et du perfectionnement des meilleurs talents.

Prix Finovate (2022)

BMO simplifie – et améliore – les services bancaires numériques pour les clients. Notre programme Innov8 a remporté le prix de la catégorie Meilleur accélérateur et incubateur du secteur des technologies financières lors des Prix Finovate 2022, pour sa capacité d'offrir des expériences numériques de premier ordre qui donnent aux clients les moyens d'améliorer leurs finances.

Grille de performance des services bancaires mobiles et en ligne de Keynova Group (2022)

BMO s'est classé parmi les 10 meilleures banques pour les services bancaires en ligne et mobiles dans la grille de performance des services bancaires en ligne du quatrième trimestre de 2022 et celle des services bancaires mobiles du troisième trimestre de 2022 de Keynova Group. Pour les services bancaires en ligne, nous nous sommes classés parmi les 10 meilleures banques dans deux catégories et quatre tâches de la grille de performance, notamment l'ouverture de compte, pour laquelle BMO a été considéré comme ayant affiché l'amélioration la plus notable.



Message du président du conseil

George A. Cope
Président du conseil

La dernière année a été éprouvante – la guerre en Ukraine, l’inflation et les effets persistants de la pandémie ont tous influé sur nos vies –, mais 2022 fut également celle du retour progressif à la « normale ». Vers la fin de l’année, les gens ont commencé à réintégrer leur lieu de travail et, à mesure que l’activité économique reprenait, à espérer que 2023 soit une meilleure année. Je suis persuadé que ce sera le cas.

À BMO Groupe financier, les signes encourageants sont nombreux. En tête de liste figure notre plan d’acquisition de Bank of the West. Au terme de ce projet, la Banque pourra percer plusieurs grands marchés aux États-Unis, y compris celui de la Californie – dont l’économie est non seulement la plus importante de tous les États américains, mais dépasse également celle de l’ensemble du Canada. Nous nous réjouissons à l’idée de ce que cela signifie pour l’avenir de BMO, et nous savons que Darryl et son équipe seront en mesure de procéder à une intégration harmonieuse des deux organisations.

Cinq ans de performance

La dernière année a été la cinquième de Darryl comme chef de la direction. En examinant cette période rétrospectivement, le Conseil demeure impressionné par le rendement de l’équipe de direction, malgré les nombreux défis auxquels elle a fait face – et qu’elle a relevés de manière sensée, déterminée et attentionnée. La Banque a enregistré une solide performance ces cinq dernières années, tant en termes absolus que par rapport à ses pairs, et 2022 s’est avérée être une autre bonne année.

Le Conseil d’administration soutient particulièrement l’équipe de direction dans sa volonté d’éliminer tous les obstacles à l’inclusion et dans ses efforts pour faire de la Banque un leader en matière de durabilité. Ce sont également ses priorités.

Un Conseil efficace

Aucun changement n’a été apporté au Conseil au cours de l’exercice et aucun n’est prévu dans l’avenir immédiat. Il compte actuellement, parmi ses treize membres, six femmes et sept hommes, ce qui s’inscrit dans notre engagement en faveur de l’équilibre entre les sexes au sein du Conseil, et trois de ses présidents de comité sont des femmes. La représentation du Canada et des États-Unis au sein du Conseil demeure équilibrée, puisque six de nos administrateurs sont Américains et sept, Canadiens. Notre respect des limites d’âge et de mandat applicables aux administrateurs assure un renouvellement continu, nous permettant de planifier la sélection de la présidence du Conseil, des membres des comités et de la composition du Conseil de manière réfléchie et stratégique. Nous cherchons sans cesse des occasions de rassembler, au sein d’un conseil d’administration diversifié, des talents, des connaissances et des expériences de travail et de vie variés, dont seule la diversité peut nous apporter les immenses bienfaits.

En votre nom, nos actionnaires, nous remercions tous les employés de BMO qui ont contribué à cette bonne performance. Et au nom du Conseil, nous tenons à vous remercier de la confiance que vous continuez à nous accorder pour représenter vos intérêts. L’année à venir promet d’être riche en occasions. Nous sommes persuadés que votre organisation s’est dotée de la juste stratégie et qu’elle dispose de l’équipe idéale pour tirer pleinement parti de ces occasions à mesure qu’elles se présentent.

George A. Cope



Message du chef de la direction

Darryl White
Chef de la direction

L'année 2022 marque des progrès importants dans notre fière histoire de 205 ans. Nous avons continué d'avoir le cran de faire une différence *dans la vie, comme en affaires* pour nos clients et les collectivités que nous servons – tout en bâtissant une banque hautement performante, axée sur le numérique et prête pour l'avenir.

Notre performance concurrentielle en 2022 est attribuable à notre culture de réussite de premier ordre et à une équipe habilitée agissant de concert pour réaliser nos priorités stratégiques. Déterminés à donner à nos clients les moyens d'améliorer leurs finances dans un environnement opérationnel dynamique, nos employés collaborent à l'échelle de nos secteurs d'activité pour offrir des expériences exceptionnelles qui renforcent la fidélisation de la clientèle.

Alors que l'économie mondiale ralentit dans la reprise post-pandémie, notre Banque a un rôle essentiel à jouer pour aider les économies et les collectivités à prospérer, et aider nos clients à continuer de progresser.

L'économie nord-américaine a été confrontée à des obstacles tout au long de 2022, dont une escalade spectaculaire des tensions géopolitiques au-delà de nos frontières, un affaiblissement des conditions financières, et des perturbations continues des chaînes d'approvisionnement. Pour ce qui est de l'avenir, le resserrement de la politique monétaire, qui a pour but de freiner la forte croissance de l'inflation, a augmenté le coût d'emprunt et devrait réduire la demande et affaiblir la croissance du PIB au Canada et aux États-Unis. Pour l'équipe BMO, cette réalité renforce l'impératif de maintenir notre efficacité, notre performance et notre rentabilité, ce qui nous permet de mieux soutenir nos clients, tout en créant de la valeur pour nos actionnaires.

Des activités diversifiées conçues pour le long terme

La composition diversifiée et avantageuse de nos activités nous permet d'obtenir des résultats soutenus sur le plan des revenus au fil des cycles économiques. Grâce à ses activités au sein des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine et des marchés des capitaux, ainsi qu'à sa diversification géographique, notre Banque a de nouveau enregistré de très bons résultats sur le plan des revenus pour l'exercice.

Nous avons continué à mettre en œuvre notre stratégie pour renforcer et accroître nos activités grâce à des investissements ciblés dans la technologie pour favoriser l'efficacité, la vitesse et la portée, et dans les talents pour offrir l'expérience client primée qui fait notre réputation. Grâce à la croissance solide et de grande qualité des prêts et des dépôts, et à l'expansion des marges nettes d'intérêts, nous avons tenu notre engagement d'assurer un levier d'exploitation positif, d'améliorer l'efficacité et d'obtenir un rendement des capitaux propres supérieur à la cible.

Notre approche de premier plan en matière de gestion des risques et notre gestion dynamique du capital et des ressources nous permettront d'accroître nos activités et de soutenir nos clients dans les années à venir. Versant des dividendes depuis 194 ans, fait inégalé par toute autre entreprise canadienne, nous visons à offrir des rendements de premier ordre à nos actionnaires.

Une forte présence en Amérique du Nord

Les trois groupes d'exploitation de BMO sont profondément intégrés entre le Canada et les États-Unis, appuyés par notre présence à l'échelle mondiale. Notre diversification géographique est un facteur de différenciation et une grande force – et notre présence constitue la base idéale pour la prochaine étape logique de notre stratégie de croissance nord-américaine.

Nous exerçons nos activités aux États-Unis depuis 1818 et y avons considérablement accru notre présence depuis l'acquisition de Harris Bank en 1984, grâce à une forte croissance interne et à des acquisitions successives, notamment celles de M&I, de GE Transportation Finance et de KGS. Sous peu, nous prévoyons élargir notre portée encore une fois par l'acquisition annoncée de Bank of the West, établie en Californie – la plus importante acquisition bancaire de l'histoire du Canada. Le regroupement avec Bank of the West renforce la position de BMO en tant que banque nord-américaine de premier plan ayant une franchise américaine solide, et en croissance.

Les résultats ajustés présentés dans cette section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Nos priorités stratégiques

Les priorités stratégiques de nos groupes d'exploitation sont établies conformément à notre stratégie globale et la soutiennent, ce qui favorise notre performance sur le plan concurrentiel.

Lorsque cette acquisition sera conclue, nous augmenterons considérablement notre présence aux États-Unis, ce qui nous donnera accès à de nouveaux marchés importants pour notre expansion des services bancaires aux grandes entreprises et doublera notre réseau de succursales aux États-Unis. Nous serons ravis d'accueillir à BMO la clientèle de Bank of the West, composée de près de 1,8 million de particuliers, d'entreprises, de grandes entreprises et de clients des services de gestion de patrimoine.

Nos deux banques mettent l'accent sur les progrès pour nos clients, les collectivités et la planète, et nous unissons nos forces pour solidifier notre statut de banque nord-américaine chef de file.

Le numérique au premier plan pour la vitesse, la portée et la simplicité

BMO a toujours eu le souci de répondre aux besoins des clients là où ils se trouvent en offrant des expériences numériques de premier plan qui leur donnent les moyens d'améliorer leurs finances. Ces efforts sont au cœur de notre parcours Le numérique au premier plan et sont soutenus par l'accent que nous mettons sur l'amélioration de l'efficacité et la libération de ressources humaines pour donner des conseils d'expert.

Nos investissements de la dernière année ont stimulé la croissance, la fidélisation et l'efficacité, facilités grâce à de nouvelles façons de travailler. Notre plateforme canadienne de Services bancaires en ligne nouvellement améliorée permet aux clients d'effectuer des opérations bancaires numériques plus facilement, et notre appli Services mobiles BMO est constamment reconnue comme la meilleure de sa catégorie grâce à ses fonctions alimentées par l'intelligence artificielle, comme *Mon info BMO* qui permet aux clients de mieux gérer leurs finances au quotidien.

Notre approche Le numérique au premier plan va au-delà de nos portes et s'étend aux collectivités que nous servons. Afin de favoriser l'innovation en matière de données et d'analyses au Canada, nous avons établi un partenariat avec Next AI, un programme de calibre mondial pour les entreprises fondées sur l'intelligence artificielle et la commercialisation de la technologie. En offrant aux innovateurs et aux équipes au stade initial le capital dont ils ont besoin pour croître et créer des emplois, nous soutenons les entreprises et accélérons les progrès.

Des engagements audacieux pour un avenir meilleur

En incarnant sa raison d'être, Avoir le cran de faire une différence *dans la vie, comme en affaires*, BMO favorise les progrès pour une économie florissante, un avenir durable et une société inclusive. Il y a trois ans, nous nous sommes engagés à « doubler les bonnes actions » dans chacun de ces domaines d'ici 2025 – et nous sommes en bonne voie d'atteindre nos objectifs.

Une économie florissante est résiliente et favorise une amélioration des finances équitable. BMO contribue à ce progrès par l'octroi de crédit, des investissements, des dons et notre mobilisation dans les collectivités locales. Au cours de la dernière année, nous avons annoncé des engagements de 5 milliards de dollars pour soutenir les femmes entrepreneures au Canada et jusqu'à 100 millions de dollars pour lancer le programme *Services aux entreprises à portée de main – BMO pour les entrepreneurs noirs*. Aux États-Unis, nous avons mis sur pied le programme *BMO for Native-owned Businesses* dans le cadre de notre initiative *BMO EMpower* de cinq ans, d'une valeur de 5 milliards de dollars américains, et avons atteint la barre des 66 millions de dollars américains en prêts pour notre pilier Petites entreprises appartenant à des femmes, à des Noirs et à des Latino-Américains.

Il est essentiel de mettre le cap sur l'avenir en répondant aux besoins pressants liés aux changements climatiques. Pour atteindre les cibles en matière de carboneutralité, de nombreuses entreprises sont à la recherche de conseils éclairés et de solutions de financement. C'est pourquoi BMO a collaboré avec Exportation et développement Canada pour fournir du capital afin d'aider les entreprises canadiennes à délaissier les activités à forte intensité carbonique. Notre ambition est d'être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre.

Nous montrons également la voie dans l'économie de l'énergie propre grâce à des initiatives comme *l'Institut pour le climat de BMO*, un centre d'expertise faisant le pont entre la politique, la science et les finances afin de contribuer à façonner le marché pour les solutions climatiques. Nous sommes considérés comme un conseiller de confiance qui appuie les mesures prises par les entreprises et les gouvernements dans leur recherche d'occasions de transition énergétique.

Une **fidélisation de la clientèle et une croissance de premier ordre**, optimisées par l'approche Un seul et même client

Une **culture de réussite** reposant sur une action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance

Le **numérique au premier plan** pour la vitesse, la portée et l'élimination de la complexité

Être le **principal partenaire** de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre

Une **gestion du risque** et une performance du **capital** et du **financement supérieures**

En reconnaissance de nos réalisations de premier plan, nous avons été nommés la banque la plus durable en Amérique du Nord pour la troisième année d'affilée par *Corporate Knights*.

Les priorités futures de BMO se reflètent aussi dans notre stratégie L'inclusion sans obstacles, qui vise à éliminer activement les obstacles, tout en aidant les groupes faisant face à des obstacles systémiques à les surmonter – et à prospérer. Au cours de la dernière année, nous avons lancé un produit novateur qui permet à nos clients canadiens transgenres et non binaires d'utiliser leur vrai prénom sur leur carte Mastercard. L'acceptation et la compréhension sont essentielles à la création d'une société inclusive. C'est pourquoi nous soutenons les initiatives locales de réconciliation avec les Autochtones en permettant au public d'accéder gratuitement à notre plateforme novatrice d'apprentissage en ligne sur les peuples autochtones, Nisitohamowin ᓄᓯᓄᓂᓂᓂᓂᓂᓂ, pendant les trois prochaines années.

Nous sommes, selon *Forbes*, l'un des meilleurs employeurs pour la diversité, et nous connaissons les avantages de créer une équipe diversifiée et inclusive. Cette année, BMO a lancé un programme de recrutement pour aider les immigrants, les réfugiés et les personnes déplacées – y compris les Ukrainiens qui fuient le conflit et se réinstallent en Amérique du Nord – à trouver de nouvelles occasions d'emploi. Nous avons également continué d'accroître la représentation des minorités au sein de notre effectif, notamment les Noirs, les Autochtones, les personnes de couleur, les Latino-Américains et les membres de la communauté LGBTQ2+, tout en maintenant notre solide position en matière d'équité entre les sexes.

Ce sont nos employés qui représentent le mieux BMO dans les collectivités, et le fait de soutenir leur épanouissement personnel et professionnel a un impact mesurable sur notre performance. Afin d'attirer et de retenir les meilleurs employés, nous offrons des programmes de bien-être ainsi que d'apprentissage et de perfectionnement très concurrentiels. Nous avons mis l'accent sur l'activation de notre culture de réussite et avons réalisé d'importants progrès en peu de temps. Par ailleurs, selon une évaluation indépendante réalisée par un tiers, BMO se classe maintenant parmi les meilleures institutions financières sondées dans le monde pour sa culture de performance.

La passion et l'engagement de l'équipe BMO transparaissent dans toutes les initiatives communautaires que nous réalisons. L'an dernier, nous avons franchi une étape importante en atteignant 200 millions de dollars en promesses de don à Centraide et à d'autres organismes de bienfaisance au cours d'une décennie, avec un taux de participation des employés remarquable de 90 %. Ensemble, nous contribuons à façonner l'avenir en faisant une plus grande différence.

L'amélioration des finances

Les facteurs qui ont contribué à notre réussite pendant 205 ans continueront de stimuler notre croissance dans des conditions économiques incertaines. Grâce à notre équipe dévouée, à notre présence grandissante aux États-Unis et à notre clientèle de plus en plus diversifiée, nous avons plus d'occasions que jamais de faire une différence et de soutenir l'amélioration des finances de nos clients et des collectivités. La force de nos activités diversifiées et notre solide performance opérationnelle nous permettront de traverser les cycles de marché, en mettant en œuvre notre stratégie et en offrant des rendements solides et constants à nos actionnaires.



Darryl White

Favoriser le progrès économique



Apprenez-en plus sur Zócalo plus tard en décembre 2022 à aproposde.bmo.com/blogue/

Photographie : Kevin Netz



Zócalo Food Truck Park Milwaukee (Wisconsin)

« Nous voulions bâtir une collectivité où la créativité peut s'épanouir », explique Jesus Gonzalez, un client de BMO. Jesus est cofondateur et exploitant de Zócalo Park, un collectif de vendeurs de produits alimentaires et d'entrepreneurs à Milwaukee.

Après avoir fréquenté le Culinary Institute of America à Hyde Park, à New York, il est retourné chez lui avec l'envie d'exprimer deux passions : l'une pour sa ville d'origine et l'autre pour la nourriture. Il a alors ouvert Mazorca, un camion-restaurant spécialisé dans les tacos.

« J'ai commencé à rencontrer des personnes partageant les mêmes idées que moi », confie-t-il. Inspirés, Jesus et son partenaire d'affaires, Sean Phelan, ont créé un espace communautaire où les fournisseurs peuvent se réunir pour vendre des mets du monde entier.

Zócalo fait également office d'incubateur pour les personnes aspirant à devenir vendeurs de produits alimentaires, mettant à leur disposition un camion-restaurant de démarrage et un service de coaching en affaires. En tant qu'entrepreneur prospère ayant un portefeuille croissant de projets, Jesus croit fermement au mentorat et au fait de donner aux autres le pouvoir d'agir. « C'est en ayant une incidence sur ma collectivité, dit-il, que je mesure ma réussite. »

Nous favorisons le progrès économique en aidant les particuliers, les familles et les entreprises à réussir.

L'approche Un seul et même client

BMO a une orientation Un seul et même client claire, ce qui a été reconnu cette année lorsque nous avons obtenu la plus haute note quant à la satisfaction de la clientèle en matière de conseils bancaires aux particuliers dans le cadre de l'étude de J.D. Power portant sur la satisfaction quant aux conseils des banques au Canada de 2022*. L'étude analyse la rétroaction directe de milliers de clients de banques de détail à l'échelle du Canada. BMO a obtenu les meilleures notes dans des catégories qui démontrent notre engagement continu à donner aux clients les moyens d'améliorer leurs finances, notamment la clarté des conseils et le souci des besoins des clients.

Une banque gagnante

BMO a été nommé Meilleure banque privée pour la douzième année de suite, Meilleure banque commerciale au Canada pour la huitième année de suite, ainsi que Meilleure banque de services aux particuliers au Canada, par *World Finance*.

Aider les entrepreneurs

BMO EMpower, notre engagement de 5 milliards de dollars américains sur cinq ans qui vise à favoriser une reprise économique inclusive aux États-Unis, dépasse déjà ses cibles initiales, totalisant plus de 5,5 milliards de dollars américains en seulement deux ans. Au Canada, BMO s'est engagé à verser 100 millions de dollars pour lancer le programme *Services aux entreprises à portée de main – BMO pour les entrepreneurs noirs*. Le programme offre aux propriétaires d'entreprise un meilleur accès à un fonds de roulement, à des ressources éducatives et à des partenariats professionnels pour le démarrage, l'expansion et la croissance de leur entreprise.

Expansion aux États-Unis

L'acquisition prévue de Bank of the West par BMO permettra une expansion dans des marchés attrayants, ainsi que des capacités qui favoriseront une croissance, des rendements et des gains d'efficacité plus importants. La transaction offrira également d'importantes possibilités de collaboration en matière d'investissement environnemental, social et de gouvernance (ESG) et d'innovation liée aux produits.

Excellence en matière de services bancaires

BMO a été reconnu par les clients comme l'une des meilleures banques en Amérique du Nord, selon le palmarès des meilleures banques du monde établi par *Forbes*.

Conseils de premier plan

BMO est depuis longtemps un leader mondial dans le secteur des mines et métaux. En 2022, nous avons agi comme conseiller dans le cadre de la plus importante opération de fusion et acquisition de l'histoire visant des sociétés aurifères. BMO a également remporté le prix de la meilleure banque d'affaires du monde dans les métaux et les mines décerné par le magazine *Global Finance*, pour la treizième année de suite.

* BMO Banque de Montréal s'est classée au premier rang pour la satisfaction de la clientèle en matière de conseils reçus de leur banque principale dans le cadre des études 2020 et 2022 (égalité) de J.D. Power sur la satisfaction à l'égard des conseils bancaires aux particuliers au Canada. Consultez [jdpower.com/awards](https://www.jdpower.com/awards) (en anglais seulement) pour en savoir plus.

Fournir des solutions durables

Nous sommes résolus à réaliser des progrès significatifs en soutenant les solutions aux changements climatiques.

Approche axée sur Le numérique au premier plan

Afin de trouver des solutions liées aux changements climatiques pour les clients et de concrétiser notre ambition de carboneutralité, l'équipe Durabilité de BMO a collaboré avec notre groupe Technologie et opérations pour mettre au point une plateforme numérique unique qui tire parti des technologies géospatiales pour mieux comprendre les répercussions et les possibilités liées au climat.

Première mondiale

BMO Marchés des capitaux a lancé le premier cadre de financement vert du secteur nucléaire au monde pour Bruce Power et a soutenu Capital Power lors de l'émission de ses obligations hybrides vertes, une première au Canada.

Finance verte

En vue de se rapprocher de son objectif de mobiliser 300 milliards de dollars en finance durable d'ici 2025, en 2022, BMO a agi à titre de cochef de file dans le cadre de la première transaction d'obligations vertes du gouvernement du Canada, une réalisation historique. Cette transaction de 5 milliards de dollars témoigne du leadership du Canada en matière d'environnement, garantit que les dépenses publiques sont conformes aux objectifs et aux principes ESG du Canada, et agit comme catalyseur pour le développement continu du marché de la finance durable au Canada.

Innovation en matière de technologies propres

BMO s'est joint au programme Catalyst de Breakthrough Energy afin d'accélérer la mise au point de technologies propres et de solutions aux changements climatiques qui sont essentielles pour bâtir un monde carboneutre, s'engageant à verser 50 millions de dollars sur cinq ans et tirant parti de notre savoir-faire en matière de financement de projets et de transition énergétique.

Banque la plus durable

BMO figure au palmarès 2022 des 100 sociétés les plus durables du monde de *Corporate Knights* et, pour la troisième année de suite, a été désigné comme la banque la plus durable en Amérique du Nord.

Financement de la transition

BMO et Exportation et développement Canada (EDC) collaborent pour aider les grandes et les moyennes entreprises canadiennes dans les secteurs à fortes émissions de carbone à passer à des modèles d'affaires plus durables, conformément à l'engagement du Canada à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. BMO est également la première institution financière à offrir la nouvelle garantie de financement durable d'EDC, qui prévoit un financement initial d'un milliard de dollars sur trois ans pour soutenir des initiatives durables dans neuf secteurs à fortes émissions de carbone.

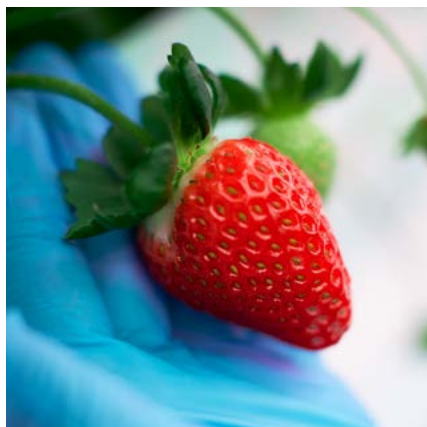
Nature Fresh Farms Leamington (Ontario)

L'agriculture en serre est essentielle pour nourrir la planète. Nature Fresh Farms, une entreprise détenue et gérée par une famille, est l'un des plus importants chefs de file intégrés verticalement dans le secteur de la serriculture maraîchère en Amérique du Nord. Déterminée à favoriser l'agriculture durable, l'entreprise développe et améliore continuellement ses technologies et ses pratiques afin de cultiver des aliments plus écoresponsables.

« Nous avons évolué avec Nature Fresh depuis sa création, explique Brendan O'Connor, premier directeur général, Agriculture et agroalimentaire, BMO Entreprises. Cette entreprise représente l'avenir de la production alimentaire. »

Établie en Ontario et comptant des serres au Canada et aux États-Unis, Nature Fresh place les pratiques en matière d'agriculture durable au cœur de ses activités. L'entreprise recycle son eau riche en éléments nutritifs au moyen d'un système en boucle fermée, utilise des bourdons pour polliniser ses cultures et de « bons insectes » pour réduire le recours aux pesticides, cultive des plantes dans des coques de noix de coco et pratique la culture verticale, ce qui lui permet de cultiver davantage de produits dans un espace plus petit.

Nature Fresh effectue également des recherches par l'intermédiaire de ses centres de recherche et de développement et de ses centres de découverte, dans le but de faire progresser l'innovation en matière de serriculture et la sécurité alimentaire durable. Cet esprit d'innovation sous-tend l'une des convictions fondamentales de l'entreprise : « adopter une approche différente permet véritablement de changer les choses. »



Apprenez-en plus sur Nature Fresh plus tard en décembre 2022 à aprosode.bmo.com/blogue/

Photographie : Matthew Liteplo

Un avenir plus équitable



Une passion pour le changement New York (New York)

Depuis 16 ans, Brandi Snape, adjointe de direction, BMO Marchés des capitaux, fait du bénévolat à titre de conférencière motivatrice et de mentore au sein des services correctionnels de l'État de New York et de la ville de New York. Sa passion pour la réforme de la justice pénale a commencé dans son enfance, lorsque ses parents ont été incarcérés. « Je sais que chaque détenu a une histoire – et représente une famille », dit-elle.

Brandi est inspirée par l'engagement de BMO à l'égard de l'équité, et elle a trouvé de nouvelles façons d'assouvir sa passion par l'intermédiaire de son travail. « Brad Rothbaum, mon gestionnaire, siège au conseil d'administration de Centraide de la ville de New York. Grâce à son partenariat, j'ai pu tisser des liens avec Centraide dans le cadre du projet Atlas, une initiative de réforme carcérale. » De nombreux collègues de Brandi partagent ce désir d'apporter des changements positifs. « C'est motivant d'avoir des dirigeants qui incarnent le principe d'avoir le cran de faire une différence *dans la vie, comme en affaires*, explique-t-elle. BMO a à cœur de donner et d'aller au-delà, et je suis très heureuse de faire partie de l'équipe. »

Apprenez-en plus sur Brandi plus tard en décembre 2022 à aproposde.bmo.com/blogue/

Photographie : Christian Fleury

Nous bâtissons une société plus inclusive pour tous en éliminant les obstacles pour nos collègues, nos clients et les collectivités.

Leadership en matière de diversité

L'engagement de BMO à l'égard de la diversité et de l'inclusion en milieu de travail a de nouveau été reconnu par *Forbes*, qui a classé BMO parmi les meilleurs employeurs pour la diversité aux États-Unis pour la quatrième année d'affilée. De plus, pour la cinquième année d'affilée, nous avons été reconnus comme chef de file du secteur en matière d'égalité en milieu de travail pour les personnes LGBTQ+ par la Human Rights Campaign Foundation, qui nous a accordé une note de 100 dans son Corporate Equality Index de 2022.

Éliminer les obstacles

Pour contribuer à l'élimination des obstacles auxquels font face les entreprises, les communautés et les familles issues de minorités, nous avons affecté 5 milliards de dollars au soutien des femmes entrepreneures au Canada, ainsi que 5 milliards de dollars américains supplémentaires sur une période de cinq ans pour contrer les principaux obstacles auxquels font face les entreprises, les communautés et les familles issues de minorités aux États-Unis, grâce au programme BMO Empower.

Soutenir les nouveaux arrivants

Aider à bâtir une société plus équitable et inclusive est au cœur de la raison d'être de BMO. Nous avons mis sur pied le Programme de talents destiné aux nouveaux arrivants de BMO pour aider les immigrants, les réfugiés et les personnes déplacées à trouver de nouvelles possibilités d'emploi au Canada et aux États-Unis.

Éradiquer la pauvreté

Nous avons à cœur de travailler avec les collectivités pour bâtir une société plus équitable. Depuis 14 ans, nous collaborons avec Cara Collective, une organisation vouée au développement de l'effectif qui œuvre à éradiquer la pauvreté. En 2022, Cara Collective a décerné à BMO son prix *Good Neighbor Award* pour le programme BMORE, qui a été créé conjointement par BMO et Cara Collective il y a deux ans dans le but d'éliminer les obstacles à l'emploi et d'accroître l'accès aux carrières dans les secteurs des services bancaires et des finances.

Un nouveau départ

Tous nos clients ont des besoins et des expériences uniques, et nous mettons l'accent sur l'élargissement de l'inclusion financière au moyen de produits, de services et de ressources bancaires novateurs. Dans le cadre de notre programme Nouveau commencement avec BMO, nous offrons des produits et des services bancaires sans frais ou à frais réduits aux résidents permanents et aux travailleurs étrangers. Ce programme est conçu pour faciliter le début d'une nouvelle vie au Canada.

Égalité des sexes

BMO figure au palmarès de l'indice d'égalité des sexes de Bloomberg pour la septième année d'affilée. Cette marque de reconnaissance souligne notre engagement envers l'égalité des sexes et notre rôle en tant que chef de file mondial en matière d'inclusion des genres.

Conseil d'administration¹

George A. Cope, c.m.

Administrateur

Conseils ou comités :

Président du conseil,
Gouvernance et mise en candidature,
Ressources humaines

Administrateur depuis : 2006

Janice M. Babiak, CPA (É.-U.),

CA (R.-U.), CISM, CISA

Administratrice

Conseils ou comités :

Audit et révision (présidente),
Gouvernance et mise en candidature

Administratrice depuis : 2012

Sophie Brochu, c.m.

Présidente-directrice générale,

Hydro-Québec

Conseils ou comités :

Gouvernance et mise en candidature,
Ressources humaines

Administratrice depuis : 2011

Craig W. Broderick

Administrateur

Conseils ou comités :

Gouvernance et mise en candidature,
Évaluation des risques (président)

Administrateur depuis : 2018

Stephen Dent

Premier directeur général

et cofondateur, Birch Hill

Equity Partners

Conseils ou comités :

Évaluation des risques

Administrateur depuis : 2021

Christine A. Edwards

Administratrice

Conseils ou comités :

Gouvernance et mise en
candidature (présidente),
Ressources humaines

Administratrice depuis : 2010

Martin S. Eichenbaum

Professeur titulaire de la chaire

d'économique Charles Moskos

Université Northwestern

Conseils ou comités :

Audit et révision,
Évaluation des risques

Administrateur depuis : 2015

David Harquail

Président du conseil d'administration,

Franco-Nevada Corporation

Conseils ou comités :

Audit et révision,
Évaluation des risques

Administrateur depuis : 2018

Linda S. Huber

Chef des finances,

FactSet Research Systems Inc.

Conseils ou comités :

Audit et révision,
Évaluation des risques

Administratrice depuis : 2017

Eric R. La Flèche

Président et chef de la direction,

Metro Inc.

Conseils ou comités :

Ressources humaines

Administrateur depuis : 2012

Lorraine Mitchelmore

Administratrice

Conseils ou comités :

Gouvernance et mise en candidature,
Ressources humaines (présidente),
Évaluation des risques

Administratrice depuis : 2015

Madhu Ranganathan

Vice-présidente à la direction

et chef des finances,

OpenText Corporation

Conseils ou comités :

Audit et révision

Administratrice depuis : 2021

Darryl White

Chef de la direction,

BMO Groupe financier

Administrateur depuis : 2017

Comité de direction¹

Darryl White

Chef de la direction,
BMO Groupe financier

Piyush Agrawal

Chef de la gestion
globale des risques,
BMO Groupe financier

Daniel Barclay

Chef,
BMO Marchés
des capitaux

David Casper

Chef de la direction,
BMO Financial Corp.
et chef,
Services bancaires
aux grandes entreprises
Amérique du Nord

Cameron Fowler

Chef de la stratégie
et des opérations,
BMO Groupe financier

Sharon Haward-Laird

Conseillère générale,
BMO Groupe financier

Ernie (Erminia) Johannson

Chef,
Services bancaires
Particuliers et entreprises
Amérique du Nord

Deland Kamanga

Chef,
BMO Gestion
de patrimoine

Mona Malone

Chef,
Talent et culture et
chef des ressources humaines,
BMO Groupe financier

Steve Tennyson

Chef de la technologie
et des opérations,
BMO Groupe financier

Tayfun Tuzun

Chef des finances,
BMO Groupe financier

¹ Au 1^{er} novembre 2022.

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

Le 29 octobre 2012, le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (l'« Enhanced Disclosure Task Force », ou EDTF) du Conseil de la stabilité financière a publié son premier rapport qui porte sur la divulgation accrue des renseignements que les banques doivent fournir sur les risques (en anglais). Nous appuyons les recommandations publiées par l'EDTF en ce qui a trait à la présentation d'informations sur les risques transparentes et de qualité.

Voici une liste détaillée des informations à fournir conformément aux recommandations de l'EDTF, comme il est présenté dans le présent Rapport annuel pour 2022, les données financières complémentaires (DFC) ou les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires (ICFPR). L'information figurant sur le site Web de BMO, y compris l'information présentée dans les DFC ou les ICFPR, n'est pas intégrée par renvoi dans le présent Rapport annuel pour 2022 et ne doit pas être considérée comme telle.

Sujet	Informations à fournir conformément à l'EDTF	Page de référence		
		Rapport annuel	DFC	ICFPR
Généralités	<ol style="list-style-type: none"> Présenter tous les renseignements sur les risques dans chacun des rapports ainsi qu'une table des matières pour faciliter la consultation. Établir la terminologie du risque et les mesures du risque de la Banque et énumérer les principaux paramètres utilisés. Analyser les principaux risques et les risques émergents de la Banque et les variations de l'exposition au risque. Établir des plans visant le respect des nouveaux principaux ratios réglementaires une fois que les règles applicables auront été finalisées. 	73-113 83-113,131-133 73-75 67	Table des matières	Table des matières
Gouvernance des risques, stratégies de gestion des risques et modèle opérationnel	<ol style="list-style-type: none"> Résumer l'organisation, les processus et les fonctions clés de la gestion des risques de la Banque. Décrire la culture de gestion des risques de la Banque et les procédures appliquées pour soutenir cette culture. Décrire les principaux risques découlant du modèle opérationnel et des activités de la Banque. Décrire l'utilisation de simulations de crise à l'intérieur du cadre de gouvernance des risques et du cadre de gestion du capital de la Banque. 	77-82 82 80 81-82		
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	<ol style="list-style-type: none"> Présenter les exigences de fonds propres minimales aux termes du premier pilier. Résumer l'information contenue dans le modèle de déclaration de la composition des fonds propres et présenter un rapprochement du bilan comptable avec le bilan réglementaire. <ul style="list-style-type: none"> On trouvera un modèle de déclaration des principales caractéristiques à l'adresse https://www.bmo.com/principal/a-propos-de-nous/relations-avec-les-investisseurs/depot-reglementaire-de-documents sous Relations avec les investisseurs et Dépôt réglementaire de documents. Présenter un tableau des flux des mouvements des fonds propres réglementaires, y compris les variations des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires et des fonds propres de catégorie 2. Traiter de la planification du capital dans le cadre d'un examen plus général de la planification stratégique de la direction. Fournir des informations plus détaillées en vue d'expliquer le lien entre les actifs pondérés en fonction des risques et les activités commerciales, y compris les cibles de la direction en matière de fonds propres. Présenter un tableau illustrant les exigences de fonds propres pour chacune des méthodes utilisées pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques. Illustrer sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs définies dans l'accord de Bâle et portefeuilles importants. Présenter un tableau des flux servant à rapprocher les mouvements des actifs pondérés en fonction des risques par risque de crédit et risque de marché. Décrire le processus de validation et de contrôle ex post de la Banque. Nos paramètres à l'égard des pertes estimées et réelles sont inclus dans nos ICFPR. 	66-68 68 65 69 69, 83-87 106-107		3-4,10 3-5 6 11 11,17-30,37-43 17-30, 37-43 31,57 58-62
Liquidité	<ol style="list-style-type: none"> Décrire la façon dont la Banque gère ses besoins éventuels en matière de liquidité et la réserve de liquidité dont elle dispose pour satisfaire ces besoins. 	95-101		
Financement	<ol style="list-style-type: none"> Présenter sous forme de tableau les actifs grevés et non grevés en les classant en fonction des catégories du bilan. Présenter sous forme de tableau le total des actifs, des passifs et des engagements hors bilan consolidés en fonction des échéances contractuelles restantes. Analyser les sources de financement de la Banque et décrire sa stratégie de financement. 	97 102-103 98-99	37-38	
Risque de marché	<ol style="list-style-type: none"> Ventiler les postes du bilan selon des mesures du risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation. Répartir de façon qualitative et quantitative les mesures importantes de risque de marché lié aux activités de négociation et à des activités autres que de négociation. Décrire les principales méthodes de validation du modèle d'évaluation du risque de marché et le contrôle ex post et la manière dont ils sont utilisés pour affiner les paramètres du modèle. Décrire les principales techniques de gestion du risque employées par la Banque pour évaluer et apprécier le risque de perte qui n'est pas pris en considération par les mesures du risque connu. 	94 90-94 90-93, 106-107 90-91		
Risque de crédit	<ol style="list-style-type: none"> Fournir de l'information sur le profil de risque de crédit de la Banque et les concentrations du risque de crédit. Décrire les politiques de la Banque concernant les prêts douteux et les prêts renégociés. Fournir des rapprochements des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances. Fournir une analyse quantitative et qualitative du risque de contrepartie de la Banque découlant de ses transactions sur instruments dérivés. Fournir une analyse de l'atténuation du risque de crédit. 	83-89, 155-161 156, 161 88, 159 83-84, 89 83-84, 167,173, 204	24-34	11-56 35-48 16,32,44
Autres risques	<ol style="list-style-type: none"> Décrire les autres risques et analyser la manière dont chacun des risques est détecté, géré, évalué et suivi. Analyser les événements impliquant des risques communément reconnus liés à d'autres risques, dans le cas où des événements causant une perte importante se sont produits ou pourraient se produire. 	77-81, 104-113 104-113		

Rapport de gestion

Le chef de la direction et le chef des finances de BMO ont signé une déclaration qui établit la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière présentée dans les états financiers consolidés annuels et le Rapport de gestion. La déclaration décrit en outre les rôles du Comité d'audit et de révision et du Conseil d'administration en ce qui a trait à cette information financière.

Le Rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de BMO pour les exercices clos le 31 octobre 2022 et 2021. Il doit être lu en se reportant aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2022. Le commentaire a été établi en date du 1^{er} décembre 2022. Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers consolidés établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles sont émises par le Conseil des normes comptables internationales. Nous nous conformons également aux interprétations des IFRS que fait notre organisme de réglementation, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Toute mention des principes comptables généralement reconnus (PCGR) renvoie aux IFRS.

Table des matières

17	Mise en garde concernant les déclarations prospectives	59	Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2022
18	À propos de BMO	61	Analyse des résultats financiers de 2021
19	Objectifs financiers et mesures de la valeur	63	Analyse de la situation financière
22	Favoriser un avenir durable et inclusif	63	Sommaire du bilan
23	Faits saillants financiers	65	Gestion globale du capital
24	Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières	71	Arrangements hors bilan
28	Faits marquants	73	Gestion globale des risques
29	Évolution de la situation économique et perspectives	114	Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne
30	Analyse des résultats financiers de 2022	114	Estimations et jugements comptables critiques
38	Analyse des résultats de 2022 des groupes d'exploitation	117	Modifications de méthodes comptables en 2022
38	Sommaire	118	Modifications futures de méthodes comptables
39	Services bancaires Particuliers et entreprises	118	Autres faits nouveaux en matière de réglementation
40	Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada	118	Transactions avec des parties liées
44	Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis	119	Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires
48	BMO Gestion de patrimoine	120	Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
52	BMO Marchés des capitaux	121	Données complémentaires
56	Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations	131	Glossaire de termes financiers
58	Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice		

Documents déposés auprès des organismes de réglementation

Les documents d'information continue de BMO, y compris les états financiers consolidés intermédiaires et les rapports de gestion intermédiaires, ainsi que les états financiers consolidés annuels audités, le rapport de gestion annuel, la Notice annuelle et l'Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et circulaire de sollicitation de procurations de la direction, sont accessibles sur notre site Web, au www.bmo.com/relationsinvestisseurs, sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.sedar.com, et dans la section EDGAR du site Web de la commission des valeurs mobilières des États-Unis (SEC), au www.sec.gov. Le chef de la direction et le chef des finances de BMO certifient la pertinence et la fidélité de l'information contenue dans les états financiers consolidés annuels et intermédiaires, dans le rapport de gestion annuel et dans la Notice annuelle de BMO, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, ainsi que l'efficacité et, s'il y a lieu, les faiblesses significatives du contrôle de BMO à l'égard de l'information financière. L'information contenue dans notre site Web (www.bmo.com) ou celui des tiers mentionnés aux présentes, ou accessible par l'intermédiaire de ces sites, ne fait pas partie du présent document.

Mise en garde

Les sections À propos de BMO, Objectifs financiers et mesures de la valeur, Favoriser un avenir durable et inclusif, Faits marquants, Évolution de la situation économique et perspectives, Accent en 2023, Contexte et perspectives, Gestion globale du capital, Arrangements hors bilan, Gestion globale des risques, Modifications futures de méthodes comptables et Autres faits nouveaux en matière de réglementation contiennent des déclarations prospectives. En raison de leur nature, les déclarations prospectives exigent de nous que nous formulions des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. L'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives traite de ces risques et incertitudes ainsi que des facteurs importants et des hypothèses qui ont été formulées concernant les déclarations énoncées dans ces sections.

Facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Comme il est mentionné dans la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives qui suit, toutes les déclarations et informations prospectives comportent, de par leur nature, des risques et des incertitudes qui peuvent être généraux ou spécifiques. Par conséquent, il est possible que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions énoncées dans ces déclarations prospectives. La section Gestion globale des risques décrit un bon nombre de ces risques, notamment les risques de crédit et de contrepartie, de marché, d'assurance, de liquidité et de financement, ainsi que les risques opérationnel non financier, juridique et réglementaire, de stratégie, environnemental et social et de réputation. Si notre cadre de gestion des risques devait se révéler inefficace, notre situation financière et nos résultats financiers pourraient s'en trouver sensiblement affaiblis.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Le présent document contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans d'autres documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, et elles sont conçues comme des déclarations prospectives aux termes de ces lois. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document peuvent comprendre notamment des énoncés concernant nos objectifs et nos priorités pour l'exercice 2023 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles et nos engagements (y compris en ce qui a trait à la carboneutralité), nos attentes concernant notre situation financière, notre assise financière ou le cours de nos actions, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités, nos résultats ou les perspectives de notre exploitation ou des économies canadienne, américaine et mondiale, la clôture de notre acquisition envisagée de Bank of the West, y compris les plans visant à combiner les activités de BMO et de Bank of the West et les incidences sur le plan des finances, de l'exploitation et des fonds propres de la transaction, et elles comprennent des déclarations faites par notre direction. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par des mots tels que « devoir », « croire », « s'attendre à », « anticiper », « projeter », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « s'engager à », « viser », « perspectives », « échéancier », « suggérer » et « pouvoir », y compris sous leur forme négative et toutes leurs formes grammaticales.

En raison de leur nature, les déclarations prospectives exigent que nous formulions des hypothèses et elles comportent des risques et des incertitudes de nature aussi bien générale que particulière. Il existe un risque appréciable que nos prévisions, pronostics, conclusions ou projections se révèlent inexacts, que les hypothèses soient erronées et que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces prévisions, pronostics, conclusions ou projections. Nous conseillons aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives étant donné que les résultats, les conditions, les actions ou les événements réels futurs pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prospectives en raison de plusieurs facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et dont les effets peuvent être difficilement prévisibles.

Les résultats futurs ayant trait aux déclarations prospectives peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment la situation économique générale et la conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents, ce qui comprend les enjeux liés à la main-d'œuvre, la gravité, la durée et la propagation de la pandémie de COVID-19 et d'autres éclosions éventuelles de maladies et leur incidence sur les économies locales, nationales ou internationales ainsi que l'aggravation qui en découle de certains risques susceptibles de toucher nos résultats futurs, la sécurité de l'information, la vie privée et la cybersécurité, y compris la menace d'atteinte à la protection des données, de piratage, de vol d'identité et d'espionnage d'entreprise, ainsi que le déni de service pouvant découler des efforts visant à provoquer une défaillance du système et une interruption de service, la réforme des taux de référence, les changements technologiques et la résilience technologique, la situation politique, notamment les changements liés aux questions économiques ou commerciales ou influant sur celles-ci, les changements climatiques et d'autres questions liées aux risques environnementaux et sociaux, le marché de l'habitation au Canada et l'endettement des particuliers, les pressions inflationnistes, les perturbations des chaînes d'approvisionnement, les changements de politique monétaire, budgétaire ou économique, les changements apportés aux lois, y compris la législation et les interprétations fiscales, ou les changements dans les attentes ou les exigences des organismes de supervision, y compris les exigences ou directives en matière de fonds propres, de taux d'intérêt et de liquidité, ainsi que l'incidence de tels changements sur les coûts de financement, la faiblesse, la volatilité ou l'illiquidité des marchés financiers ou du crédit, l'intensité de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous œuvrons, l'exposition à d'importants litiges ou questions réglementaires et leur résolution, notre capacité de faire appel avec succès en cas d'issue défavorable de ces affaires ainsi que le calendrier, la détermination et le recouvrement des montants liés à ces affaires, l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que nous obtenons sur nos clients et nos contreparties, l'incapacité de tiers de s'acquitter de leurs obligations envers nous, notre capacité de mettre en œuvre nos plans stratégiques, de conclure les acquisitions ou les cessions proposées et d'intégrer les acquisitions, ce qui englobe l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation, les estimations et les jugements comptables critiques et les effets des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations sur ces estimations, les risques opérationnels et infrastructurels, y compris en ce qui concerne la dépendance envers des tiers, la possibilité que nos acquisitions envisagées, notamment notre acquisition de Bank of the West, ne se concrétisent pas ou ne se concrétisent pas dans les délais prévus parce que les approbations réglementaires requises ne sont pas reçues ou que d'autres conditions de clôture ne sont pas remplies, ou ne le sont pas dans les délais voulus, ou que les approbations sont reçues selon des conditions ou des exigences défavorables; l'incapacité de réaliser les avantages prévus découlant de nos acquisitions envisagées, notamment de celle de Bank of the West, tels que les synergies et l'efficacité opérationnelle éventuelles; notre capacité à gérer l'exposition aux fonds propres découlant des variations de la juste valeur des actifs et des passifs entre l'ouverture et la clôture; notre capacité à appliquer des mesures de gestion de la juste valeur efficaces et les conséquences imprévues résultant de ces mesures; les modifications de nos cotes de crédit, les activités des marchés financiers internationaux, les répercussions possibles de guerres ou d'activités terroristes sur nos activités, les catastrophes naturelles et les répercussions de perturbations des infrastructures publiques telles que les services de transport et de communication et les systèmes d'alimentation en énergie ou en eau, et notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques découlant des facteurs susmentionnés.

Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. D'autres facteurs et d'autres risques pourraient influencer défavorablement sur nos résultats. Pour plus d'informations, il y a lieu de se reporter à la section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs ainsi qu'aux sections portant sur le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel non financier, le risque juridique et réglementaire, le risque de stratégie, le risque environnemental et social, et le risque de réputation de la section Gestion globale des risques, qui ont été mises à jour dans les rapports trimestriels et qui présentent l'incidence que certains de ces facteurs et risques clés pourraient avoir sur nos résultats futurs. Les investisseurs et toute autre personne doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs et de ces risques, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par l'entreprise ou en son nom, sauf si la loi l'exige. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée dans le but d'aider les actionnaires et les analystes à comprendre notre situation financière aux dates indiquées ou pour les périodes closes à ces dates ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et peut ne pas convenir à d'autres fins.

Les hypothèses économiques importantes qui sous-tendent les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent celles présentées dans la section Évolution de la situation économique et perspectives, mises à jour dans les rapports trimestriels, ainsi que dans la section Provision pour pertes sur créances, mises à jour dans les rapports trimestriels. Les hypothèses relatives au comportement des économies canadienne et américaine, ainsi qu'à la conjoncture de marché globale et à leur effet combiné sur nos activités sont des facteurs importants dont nous tenons compte lors de l'établissement de nos priorités et objectifs stratégiques et des perspectives de nos divers secteurs d'activité. Les hypothèses relatives au bilan, à la gamme de produits et aux marges de Bank of the West, ainsi que les hypothèses relatives à la sensibilité aux taux d'intérêt ont été des facteurs significatifs que nous avons pris en compte pour estimer la juste valeur et les montants de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles à la clôture, et les hypothèses relatives à notre plan d'intégration, à l'efficacité et à la durée de l'intégration et à l'alignement des responsabilités organisationnelles ont été des facteurs significatifs que nous avons pris en compte pour estimer les synergies de coûts avant impôts. Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, nous utilisons principalement les données économiques historiques, les liens passés entre les variables économiques et financières, les changements de politiques gouvernementales, ainsi que les risques qu'ils posent pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale.

À propos de BMO

Fondé en 1817, BMO Groupe financier (ci-après désigné par « BMO », « Banque de Montréal », « la Banque », « nous », « nos » ou « notre ») est la huitième banque en Amérique du Nord selon la valeur de l'actif, lequel s'établit à 1,14 billion de dollars. Nous sommes une société hautement diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine, des marchés mondiaux et des services de banque d'affaires. Nous servons douze millions de clients au Canada et aux États-Unis, ainsi que dans certains marchés à l'échelle mondiale, par l'entremise de trois groupes d'exploitation intégrés : les Services bancaires Particuliers et entreprises, BMO Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux.

À BMO, nous continuons à bâtir une banque numérique hautement performante et prête pour l'avenir qui repose sur un effectif fortement mobilisé et une culture centrée sur la réussite. Nous nous efforçons de donner à nos clients les moyens d'améliorer leurs finances, de croître et d'innover, tout en investissant dans nos employés. Animés par notre raison d'être, nous sommes portés par nos priorités stratégiques axées sur la croissance, soutenus par notre approche à l'égard de la durabilité et guidés par nos valeurs afin d'établir un lien de confiance avec nos parties prenantes.

Notre raison d'être : Avoir le cran de faire une différence *dans la vie, comme en affaires*

BMO a une raison d'être bien ancrée : être un champion du progrès et un catalyseur de changement. Nous tirons parti de notre position en tant que fournisseur de services financiers de premier plan pour permettre aux collectivités et à nos parties prenantes d'apporter des changements positifs et durables, parce que nous croyons que la réussite peut et doit être mutuelle. Nos engagements audacieux pour une économie florissante, un avenir durable et une société inclusive se reflètent dans notre réponse directe et active aux défis les plus pressants d'aujourd'hui.

- **Économie florissante** : Faciliter l'accès aux capitaux et offrir de précieux conseils financiers – investir dans les entreprises, soutenir l'accès à la propriété et renforcer les collectivités que nous servons, tout en favorisant l'innovation qui simplifie les opérations bancaires.
- **Avenir durable** : Être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre et concrétiser nos engagements en matière de financement durable et d'investissement responsable.
- **Société inclusive** : Éliminer les obstacles à l'inclusion par le biais d'investissements, de produits, de services et de partenariats qui permettent de supprimer les obstacles systémiques auxquels sont confrontés nos clients, nos employés et les collectivités sous-représentés et qui favorisent une inclusion et une croissance équitable pour tous.

Nos priorités stratégiques

Une performance solide et constante est essentielle à la concrétisation de notre raison d'être. Nous visons à obtenir un rendement total des capitaux propres de haut niveau et à atteindre nos objectifs financiers en harmonisant nos activités avec les priorités stratégiques que nous nous appliquons à mettre en œuvre. Sans déroger aux bases de notre stratégie, nous avons renouvelé nos priorités pour l'exercice 2023 afin de tenir compte de notre excellente lancée et de l'évolution du contexte :

- Une fidélisation de la clientèle et une croissance **de premier ordre**, optimisées par l'approche Un seul et même client, en offrant à nos clients l'accès à la gamme complète des produits, des services et des conseils de BMO
- Une **culture de réussite** reposant sur une action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance
- Le **numérique au premier plan** pour la vitesse, la portée et l'élimination de la complexité
- Être le **principal partenaire** de nos clients dans la **transition** vers un **monde carboneutre**
- Une **gestion du risque** et une performance du **capital** et du **financement supérieures**

Les priorités stratégiques de nos groupes d'exploitation sont établies conformément à notre stratégie globale et la soutiennent, ce qui favorise notre performance sur le plan concurrentiel. Les stratégies des groupes d'exploitation sont présentées dans l'Analyse des résultats de 2022 des groupes d'exploitation.

Notre approche à l'égard de la durabilité

Notre engagement à l'égard de la durabilité fait partie intégrante de notre stratégie et est un élément essentiel de notre raison d'être. Nous déterminons les répercussions les plus importantes de nos activités, de nos produits et de nos services sur nos parties prenantes et les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. Ainsi, nous prenons des mesures pour gérer nos activités conformément à nos objectifs de durabilité, tout en tenant compte des intérêts de nos parties prenantes. Nous adoptons diverses pratiques et recourons à différents indices de référence en matière de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui nous permettent de saisir les occasions et de gérer les risques dans des domaines clés comme la finance durable, les changements climatiques, les droits de la personne et la diversité, l'équité et l'inclusion.

Nos valeurs

Quatre valeurs fondamentales façonnent notre culture et sous-tendent nos choix et nos actions :

- **Intégrité**
- **Diversité**
- **Responsabilité**
- **Empathie**

Mise en garde

La présente section À propos de BMO renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Objectifs financiers et mesures de la valeur

Les résultats et les mesures de la présente section sont présentés sur une base comptable et ajustée, et la direction considère utile de recourir à un tel mode de présentation aux fins de l'appréciation de notre performance. Nous sommes d'avis que les mesures et ratios non conformes aux PCGR présentés ici, lus à la lumière de nos résultats établis aux termes des PCGR, donnent aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats et sont plus représentatifs de la performance continue de l'organisation.

Les résultats et les mesures ajustés de la présente section, y compris le bénéfice par action (BPA), la croissance du BPA, le rendement des capitaux propres (RCP), le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPAAO), le bénéfice net, les revenus, les charges autres que d'intérêts, le ratio d'efficacité et le levier d'exploitation, sont des montants, des mesures et des ratios non conformes aux PCGR, et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Nous présentons également les revenus comptables et ajustés après déduction des sinistres, des commissions et des variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI), et nous calculons notre ratio d'efficacité et notre levier d'exploitation sur une base similaire. Les revenus d'assurance peuvent varier en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance, lesquelles sont occasionnées par les fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers, et cette variabilité est grandement atténuée par les SCVPI. La présentation de nos revenus, de notre ratio d'efficacité et de notre levier d'exploitation sur une base nette permet une meilleure appréciation des résultats d'exploitation.

Les mesures et les ratios fondés sur les revenus nets ne sont pas conformes aux PCGR. Pour en savoir plus sur les SCVPI, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières. Des renseignements sur la composition de chacune de ces mesures sont également fournis dans le Glossaire de termes financiers.

Objectifs financiers

BMO utilise un processus de planification rigoureux et se fixe des objectifs ambitieux qui tiennent compte de la conjoncture économique, de notre appétit pour le risque, de l'évolution des besoins de nos clients et des occasions qui se présentent dans nos divers secteurs d'activité. Dans le cadre de ce processus, des responsabilités claires et directes ont été établies pour évaluer la performance annuelle par rapport aux jalons tant internes qu'externes, et mesurer les progrès réalisés par rapport à nos priorités stratégiques.

Nous avons établi, à l'égard de certaines mesures importantes de rendement, les objectifs financiers à moyen terme énoncés ci-dessous. On définit généralement le moyen terme comme étant une période de trois à cinq ans, et le rendement est évalué sur une base ajustée. Nous visons à obtenir un rendement total des capitaux propres de haut niveau et à atteindre nos objectifs financiers en harmonisant nos activités avec les priorités stratégiques que nous nous appliquons à mettre en œuvre.

Ces objectifs servent de repères et présupposent un environnement d'affaires normal. Notre capacité à atteindre ces objectifs au cours d'une période donnée pourrait être touchée de façon défavorable par des événements extraordinaires. Dans la gestion de notre exploitation et de notre exposition aux risques, nous reconnaissons l'importance d'équilibrer notre rentabilité actuelle et notre capacité d'atteindre nos objectifs en une seule période, d'une part, et le besoin d'investir dans nos activités en vue d'assurer notre durabilité à long terme et notre croissance future, d'autre part.

Nos objectifs financiers et notre rendement par rapport à ces objectifs sont présentés dans le tableau ci-dessous et décrits dans les sections qui suivent.

Mesures des objectifs financiers

Au 31 octobre 2022 ou pour les périodes closes à cette date	Objectifs financiers (ajustés)	Résultats comptables			Résultats ajustés 1)		
		1 an	3 ans 2)	5 ans 2)	1 an	3 ans 2)	5 ans 2)
Rendement total des capitaux propres (%)	Rendement de haut niveau	(3,1)	13,4	9,2	s. o.	s. o.	s. o.
Croissance du bénéfice par action (%)	De 7 % à 10 %	72,7	32,1	20,4	2,1	12,0	10,2
Rendement des capitaux propres moyen (%)	Au moins 15 %	22,9	16,0	14,7	15,2	14,0	14,1
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI (%) 3)	Au moins 2 %	29,0	11,3	6,6	1,3	3,3	2,5
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (%)	Excéder les exigences réglementaires	16,7	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.

1) Les résultats et les mesures ajustés du présent tableau ne sont pas des montants ou des mesures conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

2) Les taux de croissance de 3 ans et de 5 ans du BPA et le levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI, reflètent les taux de croissance annuels composés (TCAC).

3) Les résultats comptables et ajustés du présent tableau correspondant au levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI, ne sont pas des mesures conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

s. o. – sans objet

Rendement total des capitaux propres

Le rendement total des capitaux propres (RTCP) annuel moyen constitue une mesure clé de la valeur pour les actionnaires; nous croyons qu'avec le temps, la mise en œuvre de nos priorités stratégiques se traduira par une création de valeur pour nos actionnaires. Le RTCP annuel moyen sur un an, sur trois ans et sur cinq ans s'est chiffré à -3,1 %, à 13,4 % et à 9,2 %, respectivement, et ils sont tous supérieurs à la moyenne de notre groupe de référence au Canada (excluant BMO), qui s'est établie à -6,2 %, à 8,9 % et à 7,2 %, respectivement.

Le tableau ci-dessous présente les dividendes versés sur les actions ordinaires de BMO au cours des cinq derniers exercices et l'évolution du cours de notre action durant cette période. Un investissement de 1 000 \$ en actions ordinaires de BMO effectué au début de l'exercice 2018 aurait valu 1 552 \$ au 31 octobre 2022, si on tient compte du réinvestissement des dividendes. Il en résulte un rendement total de 55,2 %.

Les dividendes déclarés par action ordinaire au cours de l'exercice 2022 ont totalisé 5,44 \$, soit une hausse de 1,20 \$ par rapport à 4,24 \$ à l'exercice précédent, étant donné que la restriction relative aux augmentations de dividendes par les institutions financières réglementées par le gouvernement fédéral mise en place le 13 mars 2020 par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a été levée le 4 novembre 2021. Les dividendes versés au cours de la dernière période de cinq ans ont augmenté à un taux annuel moyen composé d'environ 8 %.

Le **rendement total annuel des capitaux propres (RTCP)** correspond au rendement total annuel moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début de la période correspondante. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires.

Rendement total des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2022	2021	2020	2019	2018	TCAC trois ans 1)	TCAC cinq ans 1)
Cours de clôture de l'action ordinaire (en dollars)	125,49	134,37	79,33	97,50	98,43	8,8	4,9
Dividende versé (en dollars, par action)	5,11	4,24	4,21	3,99	3,72	8,6	7,7
Rendement de l'action (%)	4,3	3,2	5,3	4,2	3,8	n. s.	n. s.
Augmentation (diminution) du cours de l'action (%)	(6,6)	69,4	(18,6)	(0,9)	(0,4)	n. s.	n. s.
Rendement total annuel des capitaux propres (%) 2)	(3,1)	75,9	(14,6)	3,2	3,3	13,4	9,2
Moyenne du groupe de référence au Canada (excluant BMO) 3)	(6,2)	56,1	(11,5)	11,4	(1,2)	8,9	7,2

1) Taux de croissance annuel composé (TCAC) exprimé en pourcentage.

2) Le rendement total annuel des capitaux propres suppose le réinvestissement du dividende trimestriel; il n'est donc pas égal à la somme du dividende et du rendement de l'action dans le tableau.

3) Groupe de référence au 31 octobre 2022 : Banque Scotia, Banque CIBC, Banque Nationale, RBC, Banque TD.

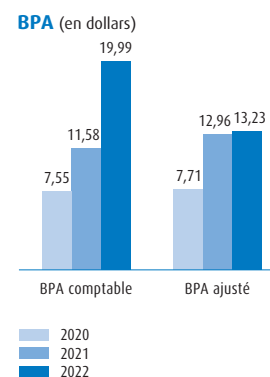
n. s. - non significatif

Croissance du bénéfice par action

Par bénéfice par action (BPA), on entend le bénéfice dilué par action, sauf indication contraire.

Le BPA s'est établi à 19,99 \$ en 2022, en hausse de 8,41 \$, ou de 73 %, par rapport à 11,58 \$ en 2021. Le BPA ajusté s'est établi à 13,23 \$, en hausse de 0,27 \$, ou de 2 %, par rapport à 12,96 \$ en 2021. L'augmentation du BPA reflète essentiellement une hausse du bénéfice. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a augmenté de 77 % sur un an sur une base comptable, et de 5 % sur une base ajustée. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, compte tenu des titres dilutifs, a augmenté de 3 % par rapport à 2021.

Le 29 mars 2022, nous avons effectué un appel public à l'épargne pour financer une partie du prix d'achat de l'acquisition annoncée de Bank of the West. Cette offre d'achat d'actions a eu pour effet de réduire le BPA comptable de 0,34 \$ et le BPA ajusté de 0,21 \$, ou de 2 %, respectivement.



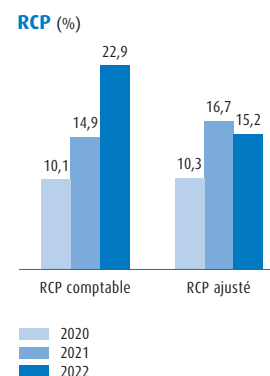
Le **bénéfice par action (BPA)** est calculé en divisant le bénéfice net, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées et des distributions sur d'autres instruments de capitaux propres, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté. Le BPA dilué, qui sert de base aux mesures de la performance, tient compte des conversions possibles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. La note 23 afférente aux états financiers consolidés contient plus de détails sur le BPA dilué.

Rendement des capitaux propres

En 2022, le rendement des capitaux propres (RCP) comptable s'est établi à 22,9 % et le RCP ajusté, à 15,2 %, comparativement à 14,9 % et à 16,7 %, respectivement, en 2021. Le RCP comptable a progressé en raison de la hausse du bénéfice net, essentiellement attribuable à l'augmentation des revenus au cours de l'exercice à l'étude découlant des mesures de gestion de la juste valeur liées à l'acquisition annoncée de Bank of the West.

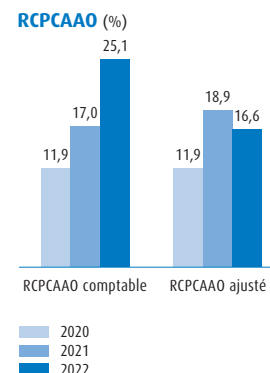
Le RCP ajusté a diminué, la hausse du bénéfice net ayant été annulée par une augmentation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, ce qui est en partie dû aux actions émises liées à l'acquisition annoncée de Bank of the West. Une augmentation de 5 796 millions de dollars du bénéfice net comptable attribuable aux actionnaires ordinaires et une augmentation de 401 millions du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ont été enregistrées au cours de l'exercice. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de 7,6 milliards de dollars, ou de 15 %, par rapport à 2021, principalement en raison de la croissance des résultats non distribués et de l'émission d'actions ordinaires, lesquelles ont été partiellement neutralisées par la diminution du cumul des autres éléments du résultat global.

Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) comptable s'est établi à 25,1 %, comparativement à 17,0 % en 2021, et le RCPCAAO ajusté s'est chiffré à 16,6 %, comparativement à 18,9 % en 2021. La valeur comptable de l'action s'est accrue de 19 % par rapport à l'exercice précédent et s'est chiffrée à 95,60 \$, ce qui reflète l'augmentation des capitaux propres.



Le **rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP)** équivaut au bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et les distributions sur d'autres instruments de capitaux propres, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.

Le **rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO)** est calculé à partir du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.



Ratio d'efficacité et levier d'exploitation

Le ratio d'efficacité brut comptable ¹⁾ de BMO s'est chiffré à 48,0 %, comparativement à 57,0 % en 2021. Sur la base des revenus nets ²⁾, le ratio d'efficacité comptable s'est établi à 47,1 %, comparativement à 60,1 % en 2021, tandis que le ratio d'efficacité ajusté s'est chiffré à 55,8 %, comparativement à 56,5 % en 2021, soit une amélioration de 70 points de base.

Le levier d'exploitation comptable ¹⁾ a été de 19,6 %. Selon les revenus nets ²⁾, le levier d'exploitation comptable s'est élevé à 29,0 % et le levier d'exploitation ajusté a atteint 1,3 %.

- 1) Ce ratio est calculé à partir des revenus et des charges autres que d'intérêts. Se reporter à la section Revenus et à la section Charges autres que d'intérêts.
- 2) Les revenus nets comprennent les revenus, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

Le **levier d'exploitation** est l'écart entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des charges autres que d'intérêts, et le levier d'exploitation ajusté correspond à l'écart entre le taux de croissance des revenus ajustés et les taux de croissance des charges autres que d'intérêts ajustés.

Le **levier d'exploitation, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)**, correspond à l'écart entre le taux de croissance des revenus, déduction faite des SCVPI (revenus nets), et le taux de croissance des charges autres que d'intérêts.

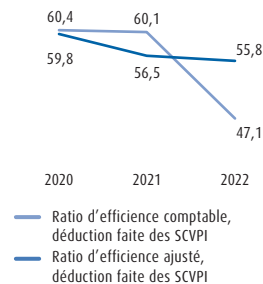
Le **levier d'exploitation ajusté, déduction faite des SCVPI** correspond à l'écart entre le taux de croissance des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI (revenus nets), et le taux de croissance des charges autres que d'intérêts ajustés. Nous évaluons la performance au moyen des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI.

Le **ratio d'efficacité (ou ratio des charges aux revenus)** est une mesure de la productivité. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus (sur une base d'imposition comparable pour les groupes d'exploitation) et est exprimé en pourcentage.

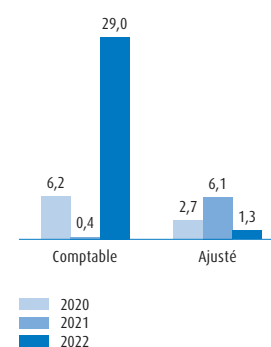
Le **ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI**, se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus, déduction faite des SCVPI (sur une base d'imposition comparable pour les groupes d'exploitation), et est exprimé en pourcentage.

Le **ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI** se calcule de la même façon que le ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI, à partir des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI, et des charges autres que d'intérêts ajustés.

Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI (%)



Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI (%)



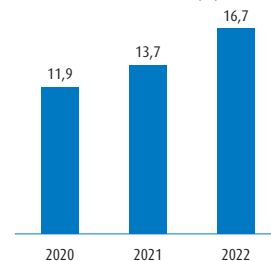
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 16,7 % au 31 octobre 2022, alors qu'il était de 13,7 % au 31 octobre 2021. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a augmenté par rapport à la fin de l'exercice 2021, principalement en raison du bénéfice tiré des mesures de gestion de la juste valeur liées à l'acquisition annoncée de Bank of the West, d'une forte génération interne de fonds propres, de l'émission d'actions ordinaires et du bénéfice tiré de la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, une hausse contrebalancée en partie par des actifs pondérés en fonction des risques plus élevés et par une provision juridique liée à une poursuite associée à une banque absorbée, M&I Marshall and Ilsley Bank.

L'incidence cumulative des mesures de gestion de la juste valeur sur notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a été d'environ 150 points de base.

Le **ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** s'entend des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, nets des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et d'autres éléments qui peuvent comprendre une portion des provisions pour pertes sur créances attendues, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est calculé selon la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) établie par le BSIF.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (%)



Mise en garde

La présente section Objectifs financiers et mesures de la valeur renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Favoriser un avenir durable et inclusif

BMO a une raison d'être bien ancrée : être un champion du progrès et un catalyseur de changement. Nous tirons parti de notre position en tant que fournisseur de services financiers de premier plan pour permettre à nos parties prenantes et aux collectivités d'apporter des changements positifs et durables, parce que nous croyons que la réussite peut et doit être mutuelle. En 2022, nous avons fait ce qui suit afin de soutenir nos clients, les collectivités et nos employés :

- Nous avons déployé, au cours des deux dernières années, plus de 5,5 milliards de dollars américains en prêts et en investissements dans le cadre de l'initiative BMO EMpower^{MC}, dépassant notre engagement de 5 milliards de dollars américains sur cinq ans qui vise à favoriser une reprise économique inclusive aux États-Unis en agissant sur les principaux obstacles auxquels font face les entreprises, les communautés et les familles issues de minorités aux États-Unis.
- Nous avons mobilisé plus de 1,1 milliard de dollars de notre engagement de 12 milliards sur 10 ans pour le financement de logements abordables au Canada.
- Nous avons annoncé notre engagement à affecter 5 milliards de dollars en capital sur une période de cinq ans pour soutenir les femmes entrepreneures au Canada.
- Nous avons agi à titre de cochef de file dans le cadre de la première transaction d'obligations vertes du gouvernement du Canada, une réalisation historique. Cette transaction de 5 milliards de dollars témoigne du leadership du Canada en matière d'environnement et agit comme catalyseur pour le développement continu du marché de la finance durable au Canada.
- Nous avons continué de soutenir le bien-être de tous les employés en leur donnant gratuitement accès à Headspace^{MD}, une plateforme qui offre des ressources favorisant la santé mentale préventive et proactive.

BMO continue d'être reconnu comme un chef de file dans de nombreux classements. Ainsi :

- Nous nous classons parmi les sociétés les plus durables selon les indices de durabilité Dow Jones (DJSI), des indicateurs de référence pour les investisseurs qui estiment que des pratiques d'affaires durables sont essentielles à la création d'une valeur à long terme pour les actionnaires. Nous sommes l'une des cinq seules organisations au Canada et l'une des deux seules banques nord-américaines à figurer à l'indice mondial DJSI.
- Nous figurons au classement des 100 sociétés les plus durables au monde de *Corporate Knights* de 2022 et avons été nommés la banque la plus durable d'Amérique du Nord pour la troisième année de suite. Nous nous classons dans le quartile supérieur pour les revenus tirés de sources propres, ainsi que pour la diversité de la représentation dans les postes d'administrateurs et de haute direction.
- Nous figurons parmi les 50 meilleures entreprises citoyennes du Canada selon *Corporate Knights*, et sommes classés au premier rang des banques canadiennes, avec des résultats dans le premier quartile en matière de diversité des sexes au sein du conseil d'administration, de diversité des dirigeants et de lien entre la rémunération et le développement durable. Nous avons également obtenu une note du quartile supérieur pour les revenus tirés de sources propres, ce qui reflète notre engagement en matière de financement durable et d'investissement responsable.
- Nous faisons partie de l'indice d'égalité des sexes de Bloomberg pour la septième année d'affilée; cette reconnaissance fait de BMO un chef de file mondial en matière d'inclusion des genres, ainsi qu'un leader dans le secteur financier.
- Nous avons été reconnus par Ethisphere comme l'une des sociétés les plus éthiques du monde pour la cinquième année de suite. Nous sommes l'une des cinq banques dans le monde, l'une des quatre banques aux États-Unis et la seule banque au Canada à être reconnue en 2022. Ce prix atteste notre détermination à faire ce qui est bien, à agir avec transparence et intégrité, en conformité avec les règles de bonne gouvernance, et à contribuer à une économie florissante, à un avenir durable et à une société inclusive.

Mise en garde

La présente section Favoriser un avenir durable et inclusif renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Faits saillants financiers

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2022	2021
Sommaire de l'état des résultats 1)		
Revenus nets d'intérêts	15 885	14 310
Revenus autres que d'intérêts	17 825	12 876
Revenus	33 710	27 186
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	(683)	1 399
Revenus, déduction faite des SCVPI 2)	34 393	25 787
Dotations à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	502	525
Dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	(189)	(505)
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	313	20
Charges autres que d'intérêts	16 194	15 509
Charge d'impôts sur le résultat	4 349	2 504
Bénéfice net	13 537	7 754
Bénéfice net ajusté	9 039	8 651
Données relatives aux actions ordinaires (en dollars, sauf indication contraire) 1)		
Bénéfice de base par action	20,04	11,60
Bénéfice dilué par action	19,99	11,58
Bénéfice dilué par action ajusté	13,23	12,96
Dividendes déclarés par action	5,44	4,24
Valeur comptable d'une action	95,60	80,18
Cours de clôture de l'action	125,49	134,37
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en millions)		
À la clôture de la période	677,1	648,1
Nombre moyen de base	664,0	647,2
Nombre moyen dilué	665,7	648,7
Capitalisation boursière (en milliards de dollars)	85,0	87,1
Rendement de l'action (%)	4,3	3,2
Ratio de distribution (%)	27,1	36,5
Ratio de distribution ajusté (%)	41,0	32,6
Mesures et ratios financiers (%) 1)		
Rendement des capitaux propres	22,9	14,9
Rendement des capitaux propres ajusté	15,2	16,7
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires	25,1	17,0
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	16,6	18,9
Ratio d'efficacité	48,0	57,0
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI 2)	47,1	60,1
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI 2)	55,8	56,5
Levier d'exploitation	19,6	(1,5)
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI 2)	29,0	0,4
Levier d'exploitation ajusté, déduction faite des SCVPI 2)	1,3	6,1
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen	1,62	1,59
Taux d'impôt effectif	24,3	24,4
Taux d'impôt effectif ajusté	22,8	22,7
Ratio du total des dotations à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations	0,06	-
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations	0,10	0,11
Ratio de liquidité à court terme (RLCT) 3)	135	125
Ratio structurel de liquidité à long terme (RSLLT) 3)	114	118
Bilan et autres informations (au 31 octobre et en millions de dollars, sauf indication contraire)		
Actifs	1 139 199	988 175
Actif productif moyen	979 341	897 302
Solde brut des prêts et acceptations	567 191	474 847
Solde net des prêts et acceptations	564 574	472 283
Dépôts	769 478	685 631
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	64 730	51 965
Total des actifs pondérés en fonction des risques 4)	363 997	325 433
Actifs sous administration	744 442	634 713
Actifs sous gestion	305 462	523 270
Ratios des fonds propres (%) 4)		
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	16,7	13,7
Ratio des fonds propres de catégorie 1	18,4	15,4
Ratio du total des fonds propres	20,7	17,6
Ratio de levier	5,6	5,1
Cours de change (\$) 5)		
Dollar CA/dollar US	1,3625	1,2376
Dollar CA/dollar US - moyenne	1,2918	1,2554

- Les résultats ajustés excluent certaines composantes des résultats comptables et ils servent à calculer nos mesures ajustées, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessus. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles. Les revenus, déduction faite des SCVPI, ainsi que les résultats, mesures et ratios ajustés figurant dans ce tableau ne sont pas conformes aux PCGR. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières, et, pour obtenir des informations sur la composition des montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR, ainsi que sur les mesures financières supplémentaires, il y a lieu de se reporter au Glossaire de termes financiers.
- Nous présentons les revenus, le ratio d'efficacité et le levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI, ce qui réduit la variabilité des revenus d'assurance découlant des variations de la juste valeur, lesquelles sont grandement atténuées par les variations de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, dont l'incidence est reflétée dans les SCVPI. Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la section portant sur les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités.
- Le RLCT et le RSLLT sont présentés selon la ligne directrice Normes de liquidité (NL) établie par le BSIF, le cas échéant.
- Les ratios des fonds propres et les actifs pondérés en fonction des risques sont présentés selon la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) établie par le BSIF, le cas échéant.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Les résultats et mesures figurant dans le présent document sont présentés conformément aux PCGR. Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers consolidés annuels audités établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS).

Toute mention des PCGR renvoie aux IFRS. Nous avons recours à un certain nombre de mesures financières pour évaluer notre performance, ainsi que la performance de nos unités d'exploitation, ce qui comprend des montants, des mesures et des ratios qui sont présentés sur une base non conforme aux PCGR, comme il en est fait mention ci-dessous. Nous sommes d'avis que ces montants, mesures et ratios, lus à la lumière de nos résultats établis aux termes des PCGR, donnent aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats.

Les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de sens normalisé aux termes de ceux-ci. Ils sont difficilement comparables aux mesures similaires qu'utilisent d'autres entreprises et ne devraient pas être interprétés de manière isolée ni comme pouvant remplacer les résultats établis aux termes des PCGR.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition des mesures non conformes aux PCGR et des autres mesures financières, y compris les mesures financières complémentaires, il y a lieu de se reporter à la section Glossaire de termes financiers.

Nos mesures non conformes aux PCGR se classent généralement comme suit :

Mesures et ratios ajustés

La direction considère que les résultats et mesures comptables et les résultats et mesures ajustés sont utiles aux fins de l'appréciation de la performance sous-jacente des secteurs. Les résultats et mesures ajustés retranchent certains éléments précis des revenus, des charges autres que d'intérêts et des impôts sur le résultat, comme il est indiqué en détail dans le tableau ci-après. Les résultats et mesures ajustés présentés dans le présent document sont non conformes aux PCGR. Le fait de recourir à la présentation des résultats comptables et ajustés permet au lecteur d'évaluer l'incidence de certains éléments sur les résultats des périodes présentées, et de mieux évaluer les résultats, compte non tenu de ces éléments qui ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats continus. C'est pourquoi ce mode de présentation peut aider les lecteurs à analyser les tendances. Sauf indication contraire, l'analyse, par la direction, des changements des résultats comptables figurant dans le présent document s'applique également à ceux des résultats ajustés correspondants.

Mesures, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)

Nous présentons également les revenus comptables et ajustés déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) et notre ratio d'efficacité et notre levier d'exploitation sont calculés sur une base similaire, comme indiqué dans le rapprochement présenté à la section Revenus. Les mesures et les ratios présentés déduction faite des SCVPI sont non conformes aux PCGR. Les revenus d'assurance peuvent varier en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance, lesquelles sont occasionnées par les fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. Les placements qui soutiennent les passifs au titre des indemnités sont essentiellement des actifs à revenu fixe qui sont inscrits à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont constatées dans les revenus d'assurance figurant à l'état consolidé des résultats. Ces variations de la juste valeur sont en grande partie contrebalancées par celles de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, dont l'incidence est prise en compte dans les SCVPI. La présentation et l'analyse des revenus, des ratios d'efficacité et du levier d'exploitation, sur une base nette, réduisent la variabilité des résultats, ce qui permet de mieux évaluer les résultats d'exploitation. Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la section portant sur les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités.

Présentation des résultats sur une base d'imposition comparable (bic)

Nous analysons les revenus consolidés sur une base comptable. À l'instar des membres de notre groupe de référence au Canada, nous analysons les revenus de nos groupes d'exploitation sur une base d'imposition comparable (bic). Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat de BMO Marchés des capitaux et de PE États-Unis, relativement aux titres exonérés d'impôts, sont augmentés à un montant équivalent avant impôts. La compensation de cet ajustement est reflétée dans les Services d'entreprise. La présentation des résultats sur une bic reflète la façon dont nos groupes d'exploitation gèrent leurs activités et facilite la comparaison du bénéfice sur le plan des sources imposables et de celles qui ne le sont pas. Le taux d'impôt effectif est également analysé sur une bic pour assurer l'uniformité des méthodes, et la compensation des ajustements des unités d'exploitation est comptabilisée dans les Services d'entreprise.

Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires et rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires est largement utilisé dans le secteur bancaire en Amérique du Nord et il est significatif parce qu'il mesure uniformément la performance des unités, qu'elles aient été acquises ou mises sur pied à l'interne.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2022	2021	2020
Résultats comptables			
Revenus nets d'intérêts	15 885	14 310	13 971
Revenus autres que d'intérêts	17 825	12 876	11 215
Revenus	33 710	27 186	25 186
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	683	(1 399)	(1 708)
Revenus, déduction faite des SCVPI	34 393	25 787	23 478
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(313)	(20)	(2 953)
Charges autres que d'intérêts	(16 194)	(15 509)	(14 177)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	17 886	10 258	6 348
Charge d'impôts sur le résultat	(4 349)	(2 504)	(1 251)
Bénéfice net	13 537	7 754	5 097
BPA dilué (\$)	19,99	11,58	7,55
Éléments d'ajustement influant sur les revenus (avant impôts)			
Incidence des dessaisissements 1)	(21)	29	-
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West 2)	7 713	-	-
Provision pour frais juridiques 3)	(515)	-	-
Incidence des éléments d'ajustement influant sur les revenus (avant impôts)	7 177	29	-
Éléments d'ajustement influant sur les charges autres que d'intérêts (avant impôts)			
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration 4)	(326)	(9)	(14)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 5)	(31)	(88)	(121)
Incidence des dessaisissements 1)	(16)	(886)	-
(Coûts de restructuration) renversement 6)	-	24	-
Provision pour frais juridiques 3)	(627)	-	-
Incidence des éléments d'ajustement sur les charges autres que d'intérêts (avant impôts)	(1 000)	(959)	(135)
Incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net comptable (avant impôts)	6 177	(930)	(135)
Éléments d'ajustement influant sur les revenus (après impôts)			
Incidence des dessaisissements 1)	(23)	22	-
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West 2)	5 667	-	-
Provision pour frais juridiques 3)	(382)	-	-
Incidence des éléments d'ajustement sur les revenus (après impôts)	5 262	22	-
Éléments d'ajustement influant sur les charges autres que d'intérêts (après impôts)			
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration 4)	(245)	(7)	(11)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 5)	(23)	(66)	(93)
Incidence des dessaisissements 1)	(32)	(864)	-
(Coûts de restructuration) renversement 6)	-	18	-
Provision pour frais juridiques 3)	(464)	-	-
Incidence des éléments d'ajustement sur les charges autres que d'intérêts (après impôts)	(764)	(919)	(104)
Incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net comptable (après impôts)	4 498	(897)	(104)
Incidence sur le BPA dilué (\$)	6,76	(1,38)	(0,16)
Résultats ajustés			
Revenus nets d'intérêts	16 352	14 310	13 971
Revenus autres que d'intérêts	10 181	12 847	11 215
Revenus	26 533	27 157	25 186
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	683	(1 399)	(1 708)
Revenus, déduction faite des SCVPI	27 216	25 758	23 478
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(313)	(20)	(2 953)
Charges autres que d'intérêts	(15 194)	(14 550)	(14 042)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	11 709	11 188	6 483
Charge d'impôts sur le résultat	(2 670)	(2 537)	(1 282)
Bénéfice net	9 039	8 651	5 201
BPA dilué (\$)	13,23	12,96	7,71

- Le bénéfice net comptable tient compte de l'incidence de dessaisissements liés à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique et de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour. Le bénéfice net comptable de l'exercice 2022 tient compte d'un profit de 6 millions de dollars (8 millions avant impôts) lié au transfert de certains clients des activités de gestion d'actifs aux États-Unis, d'une perte de 29 millions, avant et après impôts, découlant de la conversion des monnaies étrangères, ce montant étant reclassé du cumul des autres éléments du résultat global, ces deux éléments ayant été comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêts, et de charges de 32 millions (16 millions avant impôts), y compris des impôts de 22 millions à la clôture de la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, comptabilisées dans les charges autres que d'intérêts. Le bénéfice net comptable de l'exercice 2021 tient compte d'une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 779 millions, avant et après impôts, liée à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts, d'un profit net de 22 millions (29 millions avant impôts) à la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour, comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts, et de coûts liés aux dessaisissements de 85 millions (107 millions avant impôts) à l'égard des deux transactions, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts. Ces montants ont été imputés aux Services d'entreprise.
- Les revenus nets comptables de l'exercice 2022 tiennent compte des revenus de 5 667 millions de dollars (7 713 millions avant impôts) attribuables à l'acquisition annoncée de Bank of the West, découlant de la gestion de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt survenues entre l'annonce et la clôture sur sa juste valeur et son écart d'acquisition, ce qui comprend des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché de 7 665 millions, avant impôts, sur certains swaps de taux d'intérêt comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation et des revenus d'intérêts non liés à la négociation de 48 millions, avant impôts, tirés d'un portefeuille principalement composé de titres du Trésor des États-Unis inscrits dans les revenus nets d'intérêts. Ces montants ont été imputés aux Services d'entreprise. Pour de plus amples renseignements sur cette acquisition, il y a lieu de se reporter à la section Faits marquants.
- Le bénéfice net comptable de l'exercice 2022 tenait compte d'une provision pour frais juridiques de 846 millions de dollars (1 142 millions avant impôts) liée à une poursuite se rapportant à une banque absorbée, M&I Marshall and Ilsley Bank, ce qui comprend des charges d'intérêts de 515 millions avant impôts et des charges autres que d'intérêts de 627 millions avant impôts, y compris des frais juridiques de 22 millions. Ces montants ont été imputés aux Services d'entreprise. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Provisions et passifs éventuels à la note 24 afférente aux états financiers consolidés.
- Pour l'exercice 2022, le bénéfice net comptable tient compte de coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de 237 millions de dollars (316 millions avant impôts) relativement à l'acquisition annoncée de Bank of the West, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts et imputés aux Services d'entreprise. En outre, le bénéfice net comptable comprend les coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de 8 millions (10 millions avant impôts) liés à l'acquisition de KGS Alpha et de Clearpool pour l'exercice 2022, de 7 millions (9 millions avant impôts) pour l'exercice 2021, et de 11 millions (14 millions avant impôts) pour l'exercice 2020 comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts de BMO Marchés des capitaux.
- L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 23 millions de dollars (31 millions avant impôts) pour l'exercice 2022, de 66 millions (88 millions avant impôts) pour l'exercice 2021 et de 93 millions (121 millions avant impôt) pour l'exercice 2020 a été comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts du groupe d'exploitation pertinent.
- Le bénéfice net comptable de l'exercice 2021 inclut un renversement partiel de 18 millions de dollars (24 millions avant impôts) de charges de restructuration lié à des indemnités de départ comptabilisées en 2019, dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Sommaire des résultats comptables et ajustés par unité d'exploitation

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	PE Canada	PE États-Unis	Total PE	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise	Total de la Banque	Résultats sectoriels aux États-Unis 1)
								(en millions de dollars américains)
2022								
Bénéfice net comptable	3 826	2 497	6 323	1 251	1 772	4 191	13 537	6 079
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration	-	-	-	-	8	237	245	185
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	1	5	6	3	14	-	23	17
Incidence des dessaisissements	-	-	-	-	-	55	55	(45)
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West	-	-	-	-	-	(5 667)	(5 667)	(4 312)
Provision pour frais juridiques	-	-	-	-	-	846	846	621
Bénéfice (perte) net ajusté	3 827	2 502	6 329	1 254	1 794	(338)	9 039	2 545
2021								
Bénéfice (perte) net comptable	3 288	2 176	5 464	1 382	2 120	(1 212)	7 754	2 593
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration	-	-	-	-	7	-	7	6
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	1	24	25	24	17	-	66	37
Incidence des dessaisissements	-	-	-	-	-	842	842	27
Coûts de restructuration (renversement)	-	-	-	-	-	(18)	(18)	(13)
Bénéfice (perte) net ajusté	3 289	2 200	5 489	1 406	2 144	(388)	8 651	2 650

1) Les résultats comptables et les résultats ajustés sectoriels aux États-Unis comprennent le bénéfice net comptabilisé dans PE États-Unis et nos activités américaines dans BMO Gestion de patrimoine, BMO Marchés des capitaux et les Services d'entreprise.

Il y a lieu de se reporter aux notes 1) à 6) du tableau intitulé Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les éléments d'ajustement. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Revenus nets, ratio d'efficacité et levier d'exploitation

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2022	2021	2020
Données comptables			
Revenus	33 710	27 186	25 186
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	(683)	1 399	1 708
Revenus, déduction faite des SCVPI	34 393	25 787	23 478
Charges autres que d'intérêts	16 194	15 509	14 177
Ratio d'efficacité (%)	48,0	57,0	56,3
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI (%)	47,1	60,1	60,4
Croissance des revenus (%)	24,0	7,9	(1,2)
Croissance des revenus, déduction faite des SCVPI (%)	33,4	9,8	3,1
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	4,4	9,4	(3,1)
Levier d'exploitation (%)	19,6	(1,5)	1,9
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI (%)	29,0	0,4	6,2
Données ajustées			
Revenus	26 533	27 157	25 186
Incidence des éléments d'ajustement sur les revenus	(7 177)	(29)	-
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	(683)	1 399	1 708
Revenus, déduction faite des SCVPI	27 216	25 758	23 478
Incidence des éléments d'ajustement sur les charges autres que d'intérêts	(1 000)	(959)	(135)
Charges autres que d'intérêts	15 194	14 550	14 042
Ratio d'efficacité (%)	57,3	53,6	55,8
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI (%)	55,8	56,5	59,8
Croissance des revenus, déduction faite des SCVPI (%)	5,7	9,7	3,0
Croissance de charges autres que d'intérêts (%)	4,4	3,6	0,3
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI (%)	1,3	6,1	2,7

Il y a lieu de se reporter aux notes 1) à 6) du tableau intitulé Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les éléments d'ajustement.

Faits marquants

Au cours du premier trimestre de 2022, nous avons conclu la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique à Ameriprise Financial, Inc., comprenant le transfert de certains clients des activités de gestion d'actifs aux États-Unis et, le 30 avril 2021, nous avons réalisé la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour à J. Safra Sarasin Group. Collectivement, nous désignons ces transactions comme des « dessaisissements ». Les dessaisissements ont entraîné une diminution des revenus nets et des charges d'environ 3 % et 4 %, respectivement, sur une base comptable et une base ajustée, par rapport à l'exercice précédent.

Le 20 décembre 2021, nous avons annoncé la signature d'une entente définitive avec BNP Paribas en vue d'acquies Bank of the West et ses filiales. Aux termes de l'entente, nous paierons un prix d'achat au comptant de 16,3 milliards de dollars américains, soit 13,4 milliards de dollars américains, déduction faite du capital excédentaire (à la conclusion) de Bank of the West qui est estimé à 2,9 milliards de dollars américains. La transaction, qui devrait se conclure d'ici la fin du premier trimestre de l'année civile 2023, est assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris les approbations réglementaires. Nous nous attendons à financer la transaction principalement à même le capital excédentaire, ce qui reflète notre assise financière solide, y compris l'incidence additionnelle de l'émission de 20 843 750 actions ordinaires le 29 mars 2022 pour un montant de 3 106 millions de dollars, et la génération anticipée de fonds propres.

À la clôture, l'acquisition devrait ajouter à notre bilan consolidé environ 92 milliards de dollars américains d'actifs, 59 milliards de dollars américains de prêts et 76 milliards de dollars américains de dépôts. Ces montants sont basés sur la situation financière et les résultats de Bank of the West pour la période close le 30 septembre 2022.

Cette acquisition, qui cadre avec nos objectifs en matière de stratégie, finance et culture, accélère sensiblement notre croissance aux États-Unis. Grâce à notre solide performance et à nos bases intégrées en Amérique du Nord, l'acquisition apportera près de 1,8 million de clients à BMO et élargira davantage notre présence bancaire avec les 503 succursales et bureaux de services aux grandes entreprises et de services de gestion de patrimoine additionnels dans d'importants marchés aux États-Unis. Après la conclusion de la transaction, nous serons présents dans 32 États, et ferons notamment une entrée immédiate sur le marché attractif de la Californie où nous comptons présenter une offre hautement concurrentielle dans de nouveaux marchés en croissance, en combinant la force de notre plateforme bancaire numérique et notre solide équipe de banquiers pour générer une bonne croissance de la clientèle.

L'une des forces de Bank of the West réside dans les relations profondes qu'entretiennent ses clients, ses employés et les collectivités qu'elle sert depuis plus de 100 ans. Dans le cadre de cette transaction, nous ne prévoyons pas de fermer de succursales de Bank of the West et nous nous engageons à retenir les employés de première ligne des succursales de Bank of the West.

Tirant le meilleur parti de notre grande expérience en termes d'intégration et de nos résultats passés pour ce qui est de l'expansion aux États-Unis, nous demeurons persuadés que nous pouvons réaliser des synergies de coûts annuelles d'environ 670 millions de dollars américains avant impôts (860 millions de dollars canadiens) grâce à l'efficacité opérationnelle parmi nos entreprises combinées. Notre plan d'intégration en cours est supervisé par une équipe conjointe et dédiée chargée de la gestion de l'intégration.

Aux termes des IFRS, le prix d'achat sera réparti entre les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables repris de Bank of the West à la clôture, sur la base de leurs justes valeurs relatives, la différence étant comptabilisée en tant qu'écart d'acquisition. La différence entre la juste valeur et la valeur nominale, désignée comme étant la juste valeur de marché, sera amortie par imputations au résultat sur la durée d'utilité estimée d'un actif (du passif) sous-jacent. Les immobilisations incorporelles identifiées, dont les immobilisations incorporelles au titre des dépôts de base se rapportant aux dépôts sans échéance, seront amorties sur leur durée d'utilité estimée. La juste valeur des prêts à taux fixe, des titres et des dépôts repose en grande partie sur les taux d'intérêt. Si les taux augmentaient, la juste valeur des actifs à taux fixe acquis (plus particulièrement, les prêts et les titres) diminuerait, ce qui donnerait lieu à un écart d'acquisition plus élevé. L'inverse serait vrai si les taux d'intérêt diminuaient. En revanche, la juste valeur des actifs (passifs) à taux variable et des dépôts sans échéance se rapproche de la valeur nominale, faisant en sorte que la variation de la juste valeur ne serait pas compensée naturellement. Les variations de l'écart d'acquisition eu égard à nos hypothèses initiales annoncées le 20 décembre 2021 auront une incidence sur les ratios des fonds propres à la clôture de la transaction du fait que l'écart d'acquisition est comptabilisé en déduction des fonds propres selon les règles de l'accord de Bâle III du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). De plus, comme le prix d'achat afférent à l'acquisition est libellé en dollars américains, toute variation des cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain depuis l'annonce de l'acquisition à la clôture de celle-ci, donnera lieu à une variation de l'écart d'acquisition en équivalent en dollars canadiens.

Nous gérons de manière proactive notre risque lié aux fonds propres du fait des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de Bank of the West à la clôture. Dans le cadre de nos mesures de gestion de la juste valeur, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt dont la valeur augmente lorsque les taux d'intérêt sont à la hausse, ce qui donne lieu à des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché inscrits dans les revenus de négociation. Le risque de taux d'intérêt auquel ces swaps sont exposés a été essentiellement contrebalancé par l'achat d'un portefeuille d'obligations du Trésor américain assorties d'une durée comparable et d'autres instruments inscrits au bilan qui génèrent des revenus nets d'intérêts. Ces deux transactions visent à atténuer les effets des variations de l'écart d'acquisition découlant de la fluctuation des taux d'intérêt, survenue entre l'annonce et la clôture de l'acquisition, les revenus (la perte) en découlant étant traités comme un élément d'ajustement. Par ailleurs, BMO a conclu des contrats à terme de gré à gré qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture dans le but d'atténuer les effets des fluctuations du prix d'achat libellé en dollars canadiens à la clôture de la transaction. Les variations de la juste valeur afférentes à ces contrats à terme de gré à gré sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global jusqu'au moment où la transaction se matérialisera.

L'incidence de nos mesures de gestion de la juste valeur sur nos résultats a été traitée comme un élément d'ajustement. Les chiffres de l'exercice à l'étude tiennent compte de revenus de 7 713 millions de dollars avant impôts (5 667 millions après impôts) liés à la gestion des variations des taux d'intérêt, ce qui comprend des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché de 7 665 millions sur certains swaps de taux d'intérêt comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêts, et des revenus d'intérêts de 48 millions tirés d'un portefeuille de titres du Trésor des États-Unis et d'autres instruments inscrits au bilan, comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts.

L'incidence cumulative de notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires découlant des mesures de gestion de la juste valeur s'est établi à environ 150 points de base. En outre, les variations de la juste valeur de ces contrats à terme de gré à gré ont entraîné une hausse des autres éléments du résultat global de 638 millions de dollars en 2022. Le raffermissement du dollar américain a entraîné une hausse des autres éléments du résultat global de 5 %.

Mise en garde

La présente section Faits marquants renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Évolution de la situation économique et perspectives

Évolution de la situation économique en 2022 et perspectives pour 2023 ¹⁾

Après avoir atteint 5,0 % en 2021, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel du Canada devrait ralentir et on estime qu'elle s'établira à 3,5 % en 2022. La croissance est demeurée vigoureuse au premier semestre de l'année, alors que l'activité économique a rebondi après l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie. La balance commerciale a profité de la hausse des prix des produits de base, et les dépenses de consommation ont été soutenues par les niveaux élevés d'épargne des ménages. Cependant, la hausse rapide des taux d'intérêt, une inflation élevée, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et l'affaiblissement de la demande mondiale ont fait en sorte que l'économie perde son élan. Les ventes de logements ont chuté sous les niveaux d'avant la pandémie, tandis que les prix reculent par rapport aux niveaux records des deux dernières années. Compte tenu des difficultés croissantes, on s'attend à ce que le PIB réel se contracte légèrement au début de 2023 et n'enregistre aucune croissance pour l'année. Afin de freiner la demande et de contrôler l'inflation, la Banque du Canada a fait passer son taux de financement à un jour à 3,75 %, soit une augmentation de 350 points de base depuis mars 2022 et la série de resserrements la plus énergique en près de 30 ans. Le taux directeur augmentera probablement à 4,5 % au début de 2023, dans l'intention de maintenir une pression à la baisse sur l'inflation. On s'attend à ce que la contraction de l'économie fasse passer le taux de chômage de 5,2 % en octobre 2022 à 6,5 % d'ici la fin de 2023, ce qui allégera la pression sur les salaires et les prix. Après avoir dépassé 8 % sur 12 mois cet été, son niveau le plus élevé en quatre décennies, l'inflation selon l'indice des prix à la consommation (IPC) devrait diminuer à environ 3 %, un chiffre tout de même élevé, d'ici la fin de 2023. La forte croissance des soldes de prêts hypothécaires à l'habitation à l'échelle du secteur observée au premier semestre de 2022 devrait s'essouffler et ne pas dépasser 3 % en 2023 à mesure que le marché de l'habitation ralentira et que les prix baisseront. Les soldes de crédit à la consommation (à l'exception des prêts hypothécaires) ont été limités par la hausse des coûts d'emprunt et l'épargne élevée des ménages, et on s'attend à ce qu'ils n'augmentent que légèrement au cours de l'année à venir. La croissance des prêts aux sociétés qui ne sont pas du secteur financier devrait ralentir en raison de la hausse des taux d'intérêt et du ralentissement de l'économie, et parce que les entreprises puiseront dans leurs liquidités élevées.

Après un fort redressement en 2021, la croissance du PIB réel des États-Unis semble avoir nettement ralenti pour s'établir à un taux estimé à 1,9 % en 2022, en raison de la hausse des taux d'intérêt, d'une inflation élevée, de la vigueur du dollar américain et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Malgré l'épargne élevée des ménages et la forte progression en ce qui a trait à l'emploi et aux salaires, la croissance réelle des dépenses de consommation a ralenti. Les investissements des entreprises ont également perdu de leur vigueur en raison de la détérioration des perspectives économiques. L'activité sur le marché de l'habitation a fortement chuté dans un contexte où l'abordabilité a atteint son pire niveau en 30 ans. On s'attend à ce que le PIB réel se contracte légèrement au premier semestre de 2023 et n'enregistre aucune croissance pour l'année, en grande partie en réponse au resserrement de la politique monétaire et à la faiblesse des conditions financières. Le ralentissement économique devrait faire passer le taux de chômage de 3,7 % en octobre 2022 à 5,0 % d'ici la fin de 2023. Dans la foulée du recul partiel des prix du pétrole, l'inflation selon l'IPC a probablement atteint son sommet cet été, à plus de 9 % sur 12 mois. On s'attend toutefois à ce qu'elle diminue lentement et qu'elle demeure au-dessus de 3 % à la fin de 2023. Après avoir augmenté son taux directeur de 375 points de base de mars à novembre 2022, la Réserve fédérale devrait le relever de 100 points de base supplémentaires pour porter la fourchette des taux entre 4,75 % et 5,0 % d'ici au printemps de 2023. On s'attend à ce que la croissance élevée des soldes de prêts hypothécaires à l'habitation connue plus tôt à l'échelle du secteur perde de la vigueur à mesure que le marché de l'habitation ralentira. Les soldes de crédit à la consommation ont augmenté récemment, car l'inflation a resserré les budgets des ménages, mais la croissance devrait perdre de la vitesse en raison de la hausse des taux d'intérêt et du taux de chômage. La croissance des prêts aux sociétés qui ne sont pas du secteur financier s'est renforcée plus tôt cette année, car les sociétés ont tiré parti des taux d'intérêt encore bas, mais elle devrait diminuer rapidement à mesure que les taux d'intérêt augmentent, que la croissance économique ralentit et que les entreprises puisent dans leurs liquidités élevées.

Les perspectives économiques sont assujetties à plusieurs risques qui pourraient entraîner un grave ralentissement au Canada et aux États-Unis. Ils comprennent notamment l'inflation élevée persistante et de nouvelles hausses importantes des taux d'intérêt, une escalade du conflit en Ukraine, les tensions géopolitiques entre les États-Unis et la Chine et l'émergence de nouveaux variants de la COVID-19. Une correction importante du marché de l'habitation pourrait également se produire advenant qu'une politique monétaire trop restrictive soit mise en place dans le but de contrôler l'inflation.

Mise en garde

La section Évolution de la situation économique et perspectives renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

1) Toutes les périodes de la présente section font référence à l'année civile plutôt qu'à l'exercice financier de BMO.

Analyse des résultats financiers de 2022

La présente section traite des résultats financiers de BMO pour l'exercice 2022 et met l'accent sur l'état consolidé des résultats figurant dans les états financiers consolidés annuels audités de BMO. Une analyse des stratégies et des résultats des groupes d'exploitation suit l'analyse globale.

Nous avons recours à un certain nombre de mesures financières pour évaluer notre performance, ainsi que la performance de nos groupes d'exploitation, ce qui comprend des mesures et des ratios qui sont présentés sur une base non conforme aux PCGR. Nous sommes d'avis que ces montants, ces mesures et ces ratios non conformes aux PCGR, lus à la lumière de nos résultats établis conformément aux PCGR, donnent aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats.

Les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de sens normalisé aux termes de ceux-ci. Ils sont difficilement comparables aux mesures similaires qu'utilisent d'autres entreprises et ne devraient pas être interprétés de manière isolée ni comme pouvant remplacer les résultats établis aux termes des PCGR.

Une analyse plus détaillée des montants, des mesures et des ratios non conformes aux PCGR est fournie à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Pour de plus amples renseignements sur la composition des mesures non conformes aux PCGR et des autres mesures financières, y compris les mesures financières complémentaires, il y a lieu de se reporter à la section Glossaire de termes financiers.

Change

L'équivalent en dollars canadiens des résultats sectoriels de BMO aux États-Unis libellés en dollars américains a augmenté en regard de celui de 2021, en raison des fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Le tableau ci-dessous fait état des cours de change moyens pertinents des dollars canadien et américain et de l'incidence de leurs fluctuations sur les résultats sectoriels de BMO aux États-Unis. Dans le présent document, toute mention de l'incidence du dollar américain ne rend pas compte des montants libellés dans cette monnaie et constatés par des unités de BMO qui ne mènent pas d'activités aux États-Unis.

D'un point de vue économique, nos flux de revenus en dollars américains n'ont pas été couverts contre le risque découlant des fluctuations des cours de change survenues en 2022 et en 2021. Les fluctuations des cours de change influenceront sur les résultats futurs établis en dollars canadiens, et l'incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges, les dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances et les impôts sur le résultat sont comptabilisés.

Il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital pour obtenir une analyse de l'incidence que peuvent avoir les fluctuations des cours de change sur le capital de BMO.

Incidence des fluctuations des cours de change sur les résultats comptables et les résultats ajustés sectoriels aux États-Unis de BMO

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022 c. 2021
Cours de change entre les dollars canadien et américain (moyenne)	
2022	1,2918
2021	1,2554
Incidence sur les résultats comptables sectoriels aux États-Unis	
Augmentation (diminution) des revenus nets d'intérêts	166
Augmentation (diminution) des revenus autres que d'intérêts	102
Augmentation (diminution) du total des revenus	268
Diminution (augmentation) de la dotation à la provision pour pertes sur créances	7
Diminution (augmentation) des charges autres que d'intérêts	(153)
Diminution (augmentation) de la charge d'impôts sur le résultat	(27)
Augmentation (diminution) du bénéfice net	95
Incidence sur le bénéfice par action (\$)	0,14
Incidence sur les résultats ajustés sectoriels aux États-Unis	
Augmentation (diminution) des revenus nets d'intérêts	166
Augmentation (diminution) des revenus autres que d'intérêts	102
Augmentation (diminution) du total des revenus	268
Diminution (augmentation) de la dotation à la provision pour pertes sur créances	7
Diminution (augmentation) des charges autres que d'intérêts	(150)
Diminution (augmentation) de la charge d'impôts sur le résultat	(28)
Augmentation (diminution) du bénéfice net	97
Incidence sur le bénéfice par action (\$)	0,15

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Bénéfice net

Le bénéfice net comptable s'est établi à 13 537 millions de dollars, en hausse de 5 783 millions, ou de 75 %, par rapport à l'exercice précédent, et le bénéfice net ajusté s'est établi à 9 039 millions, en hausse de 388 millions, ou de 4 %.

Les résultats ajustés de l'exercice considéré ne tiennent pas compte de l'incidence de l'acquisition annoncée de Bank of the West, notamment des revenus de 5 667 millions de dollars (7 713 millions avant impôts) afférents à la gestion de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, survenues entre l'annonce et la clôture, sur sa juste valeur et son écart d'acquisition et des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de 237 millions (316 millions avant impôts). Par ailleurs, les chiffres de l'exercice considéré ne tiennent pas compte d'une provision pour frais juridiques de 846 millions (1 142 millions avant impôts) liée à une poursuite relative à M&I Marshall and Ilsley Bank, une banque absorbée, de l'incidence de dessaisissements liés à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique et du transfert de certains clients des activités de gestion d'actifs aux États-Unis de 55 millions, montant qui comprend un profit de 6 millions (8 millions avant impôts), une perte de 29 millions, avant et après impôts, découlant de la conversion des monnaies étrangères, ce montant ayant été reclassé du cumul des autres éléments du résultat global vers les revenus autres que d'intérêts, et des charges de 32 millions (16 millions avant impôts), y compris des impôts de 22 millions à la clôture de la vente. Les résultats ajustés de l'exercice précédent ne tiennent pas compte d'une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 779 millions, avant et après impôts, liée à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, d'un profit net de 22 millions (29 millions avant impôts) à la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour et de coûts liés aux dessaisissements de 85 millions (107 millions avant impôts) à l'égard des deux transactions, ainsi que d'un renversement partiel de charges de restructuration de 18 millions (24 millions avant impôts) en lien avec des indemnités de départ comptabilisé en 2019. Le bénéfice net ajusté des deux exercices ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions s'est élevé à 23 millions (31 millions avant impôts) et à 66 millions (88 millions avant impôts), respectivement, en 2022 et en 2021. Les coûts liés à l'acquisition et à l'intégration se rapportant à KGS-Alpha et à Clearpool se sont chiffrés à 8 millions (10 millions avant impôts) et à 7 millions (9 millions avant impôts), respectivement, en 2022 et en 2021. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

La hausse du bénéfice net comptable est attribuable à l'incidence des mesures de gestion de la juste valeur au cours de l'exercice considéré. Les résultats ajustés s'expliquent principalement par la hausse des revenus nets, en partie contrée par l'augmentation des charges et l'accroissement de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Le bénéfice net a augmenté dans le cas de PE Canada et a reculé dans le cas de BMO Marchés des capitaux et de BMO Gestion de patrimoine. Sur une base comptable, les Services d'entreprise ont inscrit un bénéfice net comparativement à une perte nette à l'exercice précédent, et, sur une base ajustée, ils ont enregistré une perte nette moins élevée en regard de l'exercice précédent.

Le bénéfice net comptable de PE Canada a augmenté de 538 millions de dollars, ou de 16 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une hausse de 12 % des revenus, marquée par une augmentation des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts, et d'une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances en regard de l'exercice précédent, en partie compensées par une augmentation des charges. Le bénéfice net comptable de PE États-Unis a augmenté de 321 millions, ou de 15 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout d'une hausse de 14 % des revenus, attribuable à une augmentation des revenus nets d'intérêts, en partie compensée par une augmentation des charges et par un accroissement de la dotation à la provision pour pertes sur créances en regard de l'exercice précédent. Le bénéfice net comptable de BMO Gestion de patrimoine a reculé de 131 millions, ou de 9 %, en partie sous l'effet des dessaisissements et du fait que la hausse des revenus sous-jacents a été plus que contrebalancée par l'augmentation des charges sous-jacentes. Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux a diminué de 348 millions, ou de 16 %, la hausse des revenus ayant été plus que contrebalancée par l'augmentation des charges, et sous l'effet de la diminution du recouvrement de pertes sur créances comparativement à l'exercice précédent. Le bénéfice net comptable des Services d'entreprise s'est établi à 4 191 millions et la perte nette ajustée s'est située à 388 millions, comparativement à une perte nette comptable de 1 212 millions et à une perte nette ajustée de 388 millions à l'exercice précédent.

Une analyse plus détaillée se trouve dans la section Analyse des résultats de 2022 des groupes d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR que renferme la présente section qui traite du bénéfice net, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Revenus

Les revenus comptables se sont établis à 33 710 millions de dollars, en hausse de 6 524 millions, ou de 24 %, comparativement à l'exercice précédent, et les revenus ajustés se sont élevés à 26 533 millions, soit une baisse de 624 millions, ou de 2 %. Après avoir retranché des revenus d'assurance les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) (revenus nets), les revenus nets comptables se sont chiffrés à 34 393 millions, en hausse de 8 606 millions, ou de 33 %, par rapport à l'exercice précédent, et les revenus nets ajustés se sont situés à 27 216 millions, en hausse de 1 458 millions, ou de 6 %.

Les revenus ajustés pour l'exercice considéré ne tiennent pas compte d'un montant de 7 713 millions de dollars lié aux mesures de gestion de la juste valeur, ce qui comprend des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché de 7 665 millions, avant impôts, sur certains swaps de taux d'intérêt comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation et des revenus d'intérêts non liés à la négociation de 48 millions tirés d'un portefeuille principalement composé de titres du Trésor des États-Unis. Par ailleurs, les revenus ajustés ne tiennent pas compte de charges d'intérêts de 515 millions liées à une provision pour frais juridiques. Les chiffres des deux exercices ne tiennent pas compte de l'incidence des dessaisissements. Le raffermissement du dollar américain a entraîné une hausse de la croissance des revenus de 1 %.

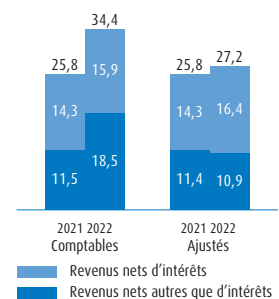
Les revenus de PE Canada ont augmenté du fait de la hausse des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts et les revenus de PE États-Unis ont progressé en raison essentiellement de la hausse des revenus nets d'intérêts et de l'incidence du raffermissement du dollar américain. Les revenus de BMO Gestion de patrimoine ont reculé étant donné que la croissance des revenus sous-jacents a été plus que contrebalancée par les dessaisissements, alors que les revenus de BMO Marchés des capitaux ont progressé de 1 %, la hausse des revenus du secteur Marchés mondiaux ayant été contrebalancée par la baisse des revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés. Les revenus comptables des Services d'entreprise ont augmenté, les mesures de gestion de la juste valeur ayant été en partie contrées par une provision pour frais juridiques, alors que les revenus ajustés ont diminué par rapport à l'exercice précédent.

BMO analyse ses revenus sur une base consolidée à partir des revenus comptabilisés selon les PCGR présentés dans ses états financiers consolidés ainsi que sur une base ajustée. Les revenus des groupes d'exploitation sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic) et la charge d'impôts sur le résultat relativement aux titres exonérés d'impôts est augmentée à un montant équivalent avant impôts. Ces ajustements selon la bic pour l'exercice 2022 ont totalisé 270 millions de dollars, contre 315 millions en 2021.

Une analyse plus détaillée se trouve dans la section Analyse des résultats de 2022 des groupes d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR, et sur les résultats présentés sur la base des revenus nets que renferme la présente section qui traite des revenus, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Revenu déduction faite des SCVPI*
(en milliards de dollars)



* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Les **revenus nets d'intérêts** correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et certains revenus de dividendes, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts. Les revenus nets d'intérêts, compte non tenu des revenus de négociation, sont présentés sur une base qui exclut les revenus d'intérêts liés à la négociation.

La **marge nette d'intérêts** correspond au ratio des revenus nets d'intérêts à l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base. La marge nette d'intérêts, compte non tenu des revenus de négociation, est établie de la même manière, mais ne tient pas compte des revenus d'intérêts et de l'actif productif liés à la négociation.

Les **revenus nets autres que d'intérêts** correspondent aux revenus autres que d'intérêts, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

L'**actif productif moyen** correspond au solde moyen quotidien des dépôts auprès de banques centrales, des dépôts d'autres banques, des titres pris en pension ou empruntés, des valeurs mobilières et des prêts, pour une période de un an.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat sur les valeurs mobilières exemptes d'impôt sont portés à un équivalent avant impôts afin de faciliter les comparaisons des revenus de sources imposables et de sources exemptes d'impôt. Cet ajustement fait l'objet d'une écriture de compensation dans les comptes des Services d'entreprise.

Revenus

(en millions de dollars canadiens, avant impôts) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2022	2021	Variation par rapport à 2021 (%)
Revenus nets d'intérêts	15 885	14 310	11
Revenus autres que d'intérêts	17 825	12 876	38
Total des revenus	33 710	27 186	24
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) 1)	(683)	1 399	(+100)
Revenus, déduction faite des SCVPI 1)	34 393	25 787	33
Incidence des dessaisissements 2)	21	(29)	s. o.
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West 3)	(7 713)	-	s. o.
Provision pour frais juridiques 4)	515	-	s. o.
Incidence des éléments d'ajustement sur les revenus	(7 177)	(29)	s. o.
Revenus ajustés 2) 3) 4)	26 533	27 157	(2)
Revenus ajustés, déduction faite des SCVPI 1) 2) 3) 4)	27 216	25 758	6

- Les revenus d'assurance peuvent varier en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance, lesquelles sont occasionnées par les fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. Les placements qui soutiennent les passifs au titre des indemnités sont essentiellement des actifs à revenu fixe qui sont inscrits à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont constatées dans les revenus d'assurance figurant à l'état consolidé des résultats. Ces variations de la juste valeur sont en grande partie contrebalancées par celles de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, dont l'incidence est prise en compte dans les SCVPI. La présentation des revenus déduction faite des SCVPI réduit la variabilité des résultats, ce qui permet de mieux expliquer les résultats d'exploitation. Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités.
- Les revenus comptables tiennent compte de l'incidence de dessaisissements liés à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique et de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour. Les chiffres de l'exercice 2022 tiennent compte d'un profit de 8 millions de dollars lié au transfert de certains clients des activités de gestion d'actifs aux États-Unis, et d'une perte de 29 millions, avant et après impôts, découlant de la conversion des monnaies étrangères, ce montant étant reclassé du cumul des autres éléments du résultat global vers les revenus autres que d'intérêts. L'exercice 2021 comprenait un profit net de 29 millions sur la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour. Ces montants ont été imputés aux Services d'entreprise.
- Les revenus comptables de l'exercice 2022 tiennent compte d'un montant de 7 713 millions de dollars lié à l'acquisition annoncée de Bank of the West, découlant de la gestion de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, survenues entre l'annonce et la clôture, sur sa juste valeur et son écart d'acquisition, ce qui comprend des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché de 7 665 millions, avant impôts, sur certains swaps de taux d'intérêt comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation et des revenus d'intérêts non liés à la négociation, avant impôts, de 48 millions se rapportant à des mesures de gestion de la juste valeur et inscrits dans les revenus nets d'intérêts. Ces montants ont été imputés aux Services d'entreprise. Pour de plus amples renseignements sur cette acquisition, il y a lieu de se reporter à la section Faits marquants.
- Les revenus comptables de l'exercice 2022 tiennent compte de charges d'intérêts de 515 millions de dollars au titre d'une provision pour frais juridiques liée à une poursuite se rapportant à M&I Marshall and Ilsley Bank, une banque absorbée, qui ont été comptabilisés dans les charges d'intérêts des Services d'entreprise. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Provisions et passifs éventuels à la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

Les revenus, déduction faite des SCVPI, et les résultats ajustés que renferme ce tableau sont des montants non conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

s. o. – sans objet

Revenus nets d'intérêts

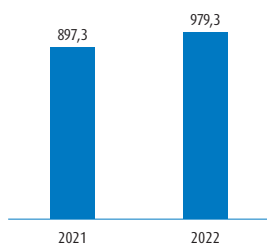
Les revenus nets d'intérêts comptables se sont établis à 15 885 millions de dollars, en hausse de 1 575 millions, ou de 11 %, par rapport à l'exercice précédent, tandis que les revenus nets d'intérêts ajustés se sont chiffrés à 16 352 millions, en hausse de 2 042 millions, ou de 14 %. Les revenus nets d'intérêts ajustés ne tiennent pas compte de charges d'intérêts de 515 millions liés à la provision pour frais juridiques et de revenus d'intérêts non liés à la négociation de 48 millions se rapportant à des mesures de gestion de la juste valeur.

Les revenus nets d'intérêts ont augmenté dans l'ensemble des groupes d'exploitation, en raison d'une forte croissance des soldes et de l'élargissement des marges nettes d'intérêts attribuable à l'incidence du contexte de taux d'intérêt plus élevés, ce qui a été contrebalancé en partie par une diminution des revenus nets d'intérêts liés aux activités de négociation de 181 millions de dollars.

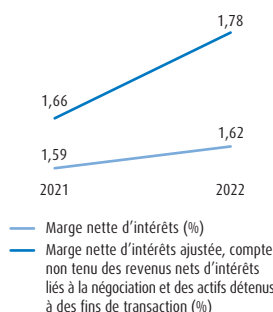
L'actif productif moyen s'est établi à 979,3 milliards de dollars, en hausse de 82 milliards, ou de 9 %, du fait principalement de la croissance des prêts et de l'augmentation des soldes de valeurs mobilières.

La marge nette d'intérêts comptable globale de BMO, établie à 162 points de base, s'est accrue de 3 points de base par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de l'élargissement des marges nettes d'intérêts de nos Services bancaires PE, en partie contré par l'incidence nette des éléments d'ajustement et des activités liées à la négociation. La marge nette d'intérêts ajustée, compte non tenu des revenus d'intérêts et de l'actif productif liés à la négociation, de 178 points de base, s'est accrue de 12 points de base.

Actifs productifs moyens
(en milliards de dollars)



Marge nette d'intérêts (%)



Variation des revenus nets d'intérêts, de l'actif productif moyen et de la marge nette d'intérêts ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	Revenus nets d'intérêts (bic) ²⁾			Actif productif moyen ³⁾			Marge nette d'intérêts (en points de base)		
	Variation			Variation					
	2022	2021	%	2022	2021	%	2022	2021	Variation
PE Canada	7 449	6 561	14	278 022	248 215	12	268	264	4
PE États-Unis	5 037	4 268	18	138 094	122 166	13	365	349	16
Services bancaires Particuliers et entreprises (PE)	12 486	10 829	15	416 116	370 381	12	300	292	8
Tous les autres groupes d'exploitation et Services d'entreprise ⁴⁾	3 399	3 481	(2)	563 225	526 921	7	s. o.	s. o.	s. o.
Total comptable	15 885	14 310	11	979 341	897 302	9	162	159	3
Total ajusté	16 352	14 310	14	979 341	897 302	9	167	159	8
Revenus nets d'intérêts liés à la négociation et actif productif	1 672	1 853	(10)	153 875	144 865	6	s. o.	s. o.	s. o.
Total compte non tenu des revenus nets d'intérêts liés à la négociation et de l'actif productif	14 213	12 457	14	825 466	752 437	10	172	166	6
Total ajusté compte non tenu des revenus nets d'intérêts liés à la négociation et de l'actif productif	14 680	12 457	18	825 466	752 437	10	178	166	12
PE États-Unis (en millions de dollars américains)	3 893	3 400	15	106 829	97 321	10	364	349	15

- 1) Les résultats et les ratios ajustés que renferme le présent tableau ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.
2) Les revenus des groupes d'exploitation sont présentés selon une base d'imposition comparable (bic) dans les revenus nets d'intérêts, ce qui n'est pas conforme aux PCGR. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières et à la section Méthode de présentation des résultats des groupes d'exploitation de BMO.
3) L'actif productif moyen représente le solde moyen quotidien des dépôts auprès de banques centrales, des dépôts à d'autres banques, des titres pris en pension ou empruntés, des titres et des prêts, pour une période de un an.
4) Pour de plus amples renseignements sur les revenus d'intérêts de ces autres groupes d'exploitation et des Services d'entreprise, il y a lieu de se reporter à la section Analyse des résultats des groupes d'exploitation.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

s. o. - sans objet

Revenus autres que d'intérêts

Les revenus autres que d'intérêts comptables se sont établis à 17 825 millions de dollars, en hausse de 4 949 millions, ou de 38 %, comparativement à l'exercice précédent, et les revenus autres que d'intérêts ajustés se sont chiffrés à 10 181 millions, comparativement à une baisse de 2 666 millions par rapport à l'exercice précédent. Les revenus autres que d'intérêts ajustés ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures de gestion de la juste valeur de 7 665 millions au cours de l'exercice considéré et de l'incidence des dessaisissements tant pour l'exercice considéré que pour l'exercice précédent. Les revenus autres que d'intérêts comptables, déduction faite des SCVPI, se sont situés à 18 508 millions, en hausse de 7 031 millions par rapport à l'exercice précédent, et les revenus autres que d'intérêts ajustés, déduction faite des SCVPI, se sont établis à 10 864 millions, en baisse de 584 millions, ou de 5 %.

Les revenus autres que d'intérêts ajustés ont diminué, en raison des dessaisissements, qui ont fait baisser les revenus tirés des fonds d'investissement et les revenus tirés des frais de gestion de placement et de garde de titres, ainsi que de la diminution des profits sur titres, autres que de négociation et des revenus de prise ferme et de consultation, en partie compensés par la hausse des revenus des activités de négociation et des frais de service de cartes et l'incidence du raffermissement du dollar américain. Les revenus de négociation sont analysés à la section Revenus de négociation ci-après.

Le montant brut des pertes liées à l'assurance s'est établi à 157 millions de dollars, comparativement à des revenus de 1 941 millions pour l'exercice précédent, en raison surtout des variations de la juste valeur des placements et de la baisse des ventes de rentes. Les revenus d'assurance peuvent varier en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance, lesquelles sont occasionnées par les fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. Les placements qui soutiennent les passifs au titre des indemnités sont essentiellement des actifs à revenu fixe et des actifs sous forme de titres de participation qui sont inscrits à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont constatées dans les revenus d'assurance figurant à l'état consolidé des résultats. L'incidence de ces variations de la juste valeur est en grande partie contrebalancée par les variations de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, qui sont prises en compte dans la section Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités.

Nous axons généralement nos efforts sur l'analyse des revenus déduction faite des SCVPI, compte tenu de la mesure dans laquelle les revenus d'assurance peuvent varier et puisque cette variabilité est grandement atténuée par les SCVPI.

Revenus autres que d'intérêts

(en millions de dollars canadiens) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2022	2021	Variation par rapport à 2021 (%)
Commissions et droits sur titres	1 082	1 107	(2)
Frais de service - dépôts et ordres de paiement	1 318	1 243	6
Revenus de négociation	8 250	296	+100
Commissions sur prêts	1 440	1 391	4
Frais de service de cartes	548	442	24
Gestion de placements et garde de titres	1 770	1 982	(11)
Revenus des fonds d'investissement	1 312	1 595	(18)
Commissions de prise ferme et de consultation	1 193	1 421	(16)
Profits sur titres, autres que de négociation	281	591	(52)
Revenus de change, autres que de négociation	181	167	8
Revenus d'assurance	(157)	1 941	(+100)
Quote-part du profit (de la perte) dans des entreprises associées et des coentreprises	274	248	10
Autres	333	452	(26)
Total comptable	17 825	12 876	38
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	(683)	1 399	(+100)
Revenus autres que d'intérêts comptables, déduction faite des SCVPI	18 508	11 477	61
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West ¹⁾	(7 665)	-	s. o.
Incidence des dessaisissements ²⁾	21	(29)	s. o.
Revenus autres que d'intérêts ajustés	10 181	12 847	(21)
Revenus autres que d'intérêts ajustés, déduction faite des SCVPI	10 864	11 448	(5)
Revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI	526	542	(3)

- 1) Les revenus autres que d'intérêts de l'exercice 2022 tiennent compte des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché de 7 665 millions de dollars sur certains swaps de taux d'intérêt liés à l'acquisition annoncée de Bank of the West découlant de la gestion de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, entre l'annonce et la clôture, sur sa juste valeur et son écart d'acquisition, ce montant ayant été imputé aux Services d'entreprise. Pour de plus amples renseignements sur cette acquisition, il y a lieu de se reporter à la section Faits marquants.
2) Les revenus autres que d'intérêts de l'exercice 2022 tiennent compte de l'incidence de dessaisissements liés à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, constituée de pertes autres que d'intérêts de 21 millions de dollars, y compris un profit de 8 millions lié au transfert de certains clients des activités de gestion d'actifs aux États-Unis et une perte de 29 millions découlant de la conversion des monnaies étrangères, ce montant ayant été reclassé du cumul des autres éléments du résultat global vers les revenus autres que d'intérêts. Les revenus autres que d'intérêts de l'exercice 2021 comprennent un profit net de 29 millions à la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour. Ces montants ont été imputés aux Services d'entreprise.

Les mesures de revenus comptables et ajustés, déduction faite des SCVPI, figurant dans la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysées à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

s. o. - sans objet

Revenus de négociation

Les revenus de négociation dépendent, entre autres, du volume d'activités menées pour le compte de clients qui traitent avec BMO afin de diminuer leurs risques ou d'investir, ainsi que des conditions des marchés. Nous réalisons un profit, ou marge, sur le total net des positions de nos clients en gérant de façon rentable, à l'intérieur de limites prescrites, le risque global de nos positions nettes. Nous tirons également des revenus restreints de nos principales positions de négociation.

Sur une bic, et sur une base comptable, les revenus d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation ont augmenté de 7 725 millions de dollars pour s'établir à 10 159 millions, en raison principalement de l'incidence des mesures de gestion de la juste valeur dans le cadre de l'acquisition annoncée de Bank of the West de 7 665 millions. Sur une bic, et après ajustement, les revenus d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation ont augmenté de 60 millions, ou de 2 %, pour s'établir à 2 494 millions. Les revenus de négociation de contrats de change ont augmenté de 155 millions, ou de 37 %, en raison de l'accroissement des activités menées par les clients. Les revenus de négociation de contrats sur titres de participation ont augmenté de 98 millions, ou de 12 %, en raison de l'accroissement des activités menées pour le compte de clients au premier trimestre de 2022. Les revenus des activités de négociation de contrats sur produits de base ont augmenté de 42 millions, ou de 29 %, du fait de l'accroissement des activités de négociation des contrats sur les métaux et sur l'énergie, attribuable aux marchés volatils. Les revenus des activités de négociation de contrats de taux d'intérêt ont reculé de 124 millions, ou de 12 %, en raison de la diminution des activités menées pour le compte de clients. Les autres revenus de négociation ont augmenté de 7 554 millions, en raison principalement de l'incidence des mesures de gestion de la juste valeur liée à l'acquisition annoncée de Bank of the West, ce qui a été contrebalancé en partie par les réductions de valeur sur les engagements de souscriptions de prêt, surtout aux États-Unis.

La section Risque de marché de la section Gestion globale des risques donne plus de renseignements sur les revenus de négociation.

Les **revenus de négociation** se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent également les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (y compris les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit. BMO analyse les revenus de ses groupes d'exploitation sur une bic. Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat relativement aux titres exonérés d'impôts sont portés à un montant équivalent avant impôts afin de faciliter la comparaison du bénéfice sur le plan des sources imposables et de celles qui ne le sont pas. Cet ajustement fait l'objet d'une écriture de compensation dans les comptes des Services d'entreprise.

Revenus d'intérêts et revenus autres que d'intérêts liés à la négociation ¹⁾

(en millions de dollars canadiens)
(base d'imposition comparable)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2022	2021	Variation par rapport à 2021 (%)
Contrats de taux d'intérêt	893	1 017	(12)
Contrats de change	571	416	37
Contrats sur titres de participation	950	852	12
Contrats sur produits de base	189	147	29
Autres contrats	7 556	2	+100
Total (bic) 2)	10 159	2 434	+100
Compensation selon la bic	237	285	(17)
Total comptable	9 922	2 149	+100
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West 3)	(7 665)	-	s. o.
Total ajusté des revenus de négociation 3)	2 257	2 149	5
Présenté dans les :			
Revenus nets d'intérêts	1 909	2 138	(11)
Revenus autres que d'intérêts - revenus de négociation	8 250	296	+100
Total (bic)	10 159	2 434	+100
Compensation selon la bic	237	285	(17)
Total comptable, déduction faite de la compensation selon la bic	9 922	2 149	+100
Total ajusté des revenus de négociation 3)	2 257	2 149	5

1) Les mesures de revenus comptables et ajustés, déduction faite des SCVPI, les résultats ajustés et les montants sur une bic ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

2) Les revenus de négociation sont présentés selon une base d'imposition comparable (bic).

3) Les chiffres de 2022 tiennent compte de profits liés à l'évaluation à la valeur de marché de 7 665 millions de dollars sur certains swaps de taux d'intérêt liés à l'acquisition annoncée de Bank of the West découlant de la gestion de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, entre l'annonce et la clôture, sur sa juste valeur et son écart d'acquisition. Ces montants ont été comptabilisés dans les autres revenus de négociation des Services d'entreprise. Pour de plus amples renseignements sur cette acquisition, il y a lieu de se reporter à la section Faits marquants.

s. o. - sans objet

Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) se sont établis à un montant négatif de 683 millions de dollars en 2022, comparativement à 1 399 millions à l'exercice précédent. Les SCVPI ont diminué, du fait surtout des variations de la juste valeur des passifs au titre des indemnités et de l'incidence de la diminution des ventes de rentes. Ces variations ont été atténuées en grande partie par les revenus.

Total des dotations à la provision pour pertes sur créances

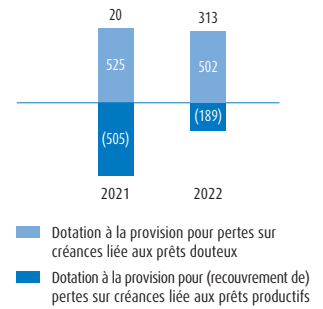
Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 313 millions de dollars, comparativement à 20 millions pour l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution des recouvrements de pertes sur créances liés aux prêts productifs, sous l'effet de la détérioration des perspectives économiques. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances exprimé en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établi à 6 points de base, comparativement à néant point de base pour l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est élevée à 502 millions, en baisse de 23 millions par rapport à l'an dernier, en raison principalement de la baisse de la dotation à la provision enregistrée pour PE Canada et pour BMO Marchés des capitaux, qui a été contrée en partie par une hausse des dotations à la provision pour PE États-Unis. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et des acceptations bancaires s'est élevée à 10 points de base, comparativement à 11 points de base à l'exercice précédent. Un recouvrement de pertes sur créances lié aux prêts productifs de 189 millions a été enregistré au cours de l'exercice considéré en regard d'un recouvrement de 505 millions enregistré pour l'exercice précédent. La variation d'un exercice à l'autre reflète essentiellement l'incidence de la détérioration des perspectives économiques, de l'avantage moindre de l'amélioration de la qualité du crédit et de la croissance plus importante des soldes, facteurs partiellement contrebalancés par la diminution de l'incertitude résultant de l'amélioration du contexte pandémique et par un effet moindre du changement de pondération des scénarios.

La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a diminué de 61 millions de dollars pour PE Canada, ce qui reflète une diminution des dotations à la provision liées aux Services bancaires aux grandes entreprises et aux Services bancaires Particuliers et entreprises, et elle a augmenté de 85 millions pour PE États-Unis, du fait d'une hausse des dotations à la provision liées aux Services bancaires aux grandes entreprises, ce qui a été contrebalancé en partie par une baisse des dotations aux provisions liées aux Services bancaires Particuliers et entreprises. Pour BMO Marchés des capitaux, la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a reculé de 43 millions par rapport à l'exercice précédent. L'ensemble des secteurs d'activité a affiché des recouvrements de pertes sur créances liés aux prêts productifs au cours de l'exercice considéré, comme cela avait été le cas à l'exercice précédent.

La note 4 afférente aux états financiers consolidés présente des renseignements supplémentaires sur la dotation à la provision pour pertes sur créances, y compris sur le plan géographique. Le tableau 12 de la section Données complémentaires fournit de plus amples renseignements sur la répartition sectorielle de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter aux sections Risque de crédit et de contrepartie – Dotation à la provision pour pertes sur créances et Estimations et jugements comptables critiques – Provision pour pertes sur créances.

Dotation à la provision pour pertes sur créances
(en millions de dollars)



La **dotation à la provision pour pertes sur créances** s'entend d'une charge portée en résultat, d'un montant jugé adéquat par la direction pour absorber toute perte de valeur des portefeuilles de prêts et acceptations et d'autres instruments de crédit, étant donné la composition des portefeuilles, la probabilité de défaut des emprunteurs, les perspectives économiques et la provision pour pertes sur créances déjà établie. La dotation à la provision pour pertes sur créances peut se composer de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter aux sections Risque de crédit et de contrepartie – Dotation à la provision pour pertes sur créances et Estimations et jugements comptables critiques – Provision pour pertes sur créances ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Le **solde moyen net des prêts et acceptations** s'entend du solde quotidien ou mensuel moyen des prêts et des engagements de clients aux termes d'acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, pour une période de un an.

Dotation à la provision pour pertes sur créances par groupe d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Total PE	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise	Total de la Banque
2022							
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	432	107	539	2	(32)	(7)	502
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	(91)	(90)	(181)	(4)	(11)	7	(189)
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	341	17	358	(2)	(43)	-	313
2021							
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	493	22	515	4	11	(5)	525
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	(116)	(166)	(282)	(16)	(205)	(2)	(505)
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	377	(144)	233	(12)	(194)	(7)	20

Ratios de rendement des dotations à la provision pour pertes sur créances

	2022	2021
Ratio du total des dotations à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%)	0,06	-
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%)	0,10	0,11

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont établies à 16 194 millions de dollars, en hausse de 685 millions, ou de 4 % par rapport à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts ajustées se sont chiffrées à 15 194 millions de dollars, en hausse de 644 millions, ou de 4 %, par rapport à l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts ajustés de l'exercice considéré ne tiennent pas compte d'une provision pour frais juridiques de 627 millions, y compris des frais juridiques de 22 millions, et les chiffres de l'exercice précédent ne tiennent pas compte d'une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 779 millions et d'un renversement partiel de 24 millions de charges de restructuration. Les charges autres que d'intérêts ajustés des deux exercices ne tiennent pas compte des coûts liés aux dessaisissements, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration.

Les charges autres que d'intérêts comptables et ajustées ont augmenté, en raison de la hausse des frais liés au personnel, de l'augmentation des coûts liés au matériel informatique et au matériel, des frais de publicité et d'expansion des affaires et des honoraires, facteurs en partie compensés par la diminution des frais de bureau et des dessaisissements. Le raffermissement du dollar américain a donné lieu à une hausse de 1 % des charges.

Les variations en dollars et en pourcentage des charges par catégorie sont présentées dans le tableau ci-dessous intitulé Charges autres que d'intérêts.

La rémunération liée au rendement s'est accrue de 41 millions de dollars, sur une base comptable, et de 40 millions, sur une base ajustée, soit de 1 % respectivement, ce qui reflète l'amélioration de la performance des secteurs, en partie contrée par les dessaisissements. Les autres formes de rémunération du personnel, qui comprennent les salaires, les avantages du personnel et les indemnités de départ, ont augmenté de 432 millions, ou de 8 %, sur une base comptable, et de 379 millions, ou de 7 %, sur une base ajustée, en raison surtout du renforcement de l'équipe de vente et de la hausse des salaires, facteurs en partie compensés par les dessaisissements.

Le total des frais de bureau a reculé de 95 millions de dollars, ou de 9 %, sur une base comptable, et de 90 millions, ou de 9 %, sur une base ajustée, ce qui reflète la diminution des coûts liés à l'immobilier. Les coûts liés au matériel informatique et au matériel ont grimpé de 334 millions, ou de 14 %, sur une base comptable, et de 188 millions, ou de 8 %, sur une base ajustée, en raison surtout de l'investissement continu dans la technologie et les capacités numériques afin d'améliorer l'expérience client et d'accroître l'efficacité. L'amortissement des immobilisations incorporelles a diminué de 30 millions, ou de 5 %, sur une base comptable, et a augmenté de 32 millions, ou de 6 %, sur une base ajustée, ce qui reflète l'amortissement plus élevé des logiciels. Les autres charges sont demeurées relativement inchangées sur une base comptable, et elles ont crû de 95 millions, ou de 4 %, sur une base ajustée, en raison de l'accroissement des frais de publicité et d'expansion des affaires et des honoraires.

Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR que renferme la présente section qui traite des charges autres que d'intérêts, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Charges autres que d'intérêts ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, avant impôts) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2022	2021	Variation par rapport à 2021 (%)
Rémunération du personnel			
Salaires	4 467	4 041	11
Rémunération liée au rendement	3 193	3 152	1
Avantages du personnel	1 135	1 129	1
Total de la rémunération du personnel	8 795	8 322	6
Total des frais de bureau et de matériel	3 635	3 396	7
Amortissement des immobilisations incorporelles	604	634	(5)
Autres charges			
Publicité et expansion des affaires	517	397	30
Communications	278	264	5
Honoraires	788	607	30
Autres	1 577	1 889	(17)
Total des autres charges	3 160	3 157	-
Total des charges autres que d'intérêts	16 194	15 509	4
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration ²⁾	(326)	(9)	s. o.
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ³⁾	(31)	(88)	s. o.
Incidence des dessaisissements ⁴⁾	(16)	(886)	s. o.
(Coûts de restructuration) renversement ⁵⁾	-	24	s. o.
Provision pour frais juridiques ⁶⁾	(627)	-	s. o.
Incidence des éléments d'ajustement sur les charges autres que d'intérêts	(1 000)	(959)	s. o.
Total des charges autres que d'intérêts ajustées	15 194	14 550	4
Ratio d'efficacité (%)	48,0	57,0	(9)
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI (%) ¹⁾	47,1	60,1	(13)
Ratio d'efficacité ajusté (%)	57,3	53,6	4
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI (%) ¹⁾	55,8	56,5	(1)

1) Les résultats, les mesures et les ratios ajustés ne sont pas conformes aux PCGR. Pour obtenir un rapprochement quantitatif des revenus, déduction faite des SCVPI, et des résultats ajustés, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

2) Les charges autres que d'intérêts comptables de l'exercice 2022 tiennent compte de coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de 316 millions de dollars relativement à l'acquisition annoncée de Bank of the West, comptabilisés dans les Services d'entreprise. En outre, les charges autres que d'intérêts comptables de l'exercice 2022 tiennent compte de coûts liés à l'acquisition et à l'intégration relativement à KGS Alpha et à Clearpool de 10 millions pour l'exercice 2022 et de 9 millions pour l'exercice 2021, comptabilisés dans BMO Marchés des capitaux.

3) Des montants liés à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 31 millions de dollars pour l'exercice 2022 et de 88 millions pour l'exercice 2021 ont été comptabilisés dans le groupe d'exploitation pertinent.

4) Les charges autres que d'intérêts comptables de l'exercice 2022 tiennent compte de l'incidence de dessaisissements liés à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique et de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour. Les chiffres de l'exercice 2022 tiennent compte de charges de 32 millions de dollars, y compris d'impôts de 22 millions. Les chiffres de l'exercice 2021 tiennent compte d'une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 779 millions, avant et après impôts, liée à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique ainsi que de coûts liés aux dessaisissements de 107 millions à l'égard des deux transactions, comptabilisés dans les Services d'entreprise.

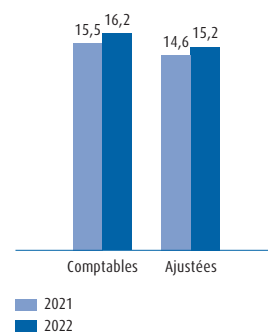
5) Les charges autres que d'intérêts comptables de l'exercice 2021 tiennent compte d'un renversement partiel de 24 millions de dollars de charges de restructuration comptabilisées en 2019 en lien avec des indemnités de départ, imputé aux Services d'entreprise.

6) Les charges autres que d'intérêts comptables de l'exercice 2022 tiennent compte d'une provision pour frais juridiques de 627 millions de dollars, y compris des frais juridiques de 22 millions, liée à une poursuite se rapportant à une banque absorbée, MGI Marshall and Ilsley Bank, comptabilisée dans les Services d'entreprise. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Provisions et passifs éventuels à la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

s. o. - sans objet

Charges autres que d'intérêts

(en milliards de dollars)



Charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2022	2021
Retenues salariales	398	355
Impôt foncier	34	36
Impôt provincial sur le capital	45	36
Taxe d'affaires	11	10
Taxe de vente harmonisée, TPS, TVA et autres taxes de vente	459	382
Divers	1	1
Total des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat (autres impôts et taxes) 1)	948	820
Charge d'impôts sur le résultat	4 349	2 504
Charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes	5 297	3 324
Charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes en pourcentage du bénéfice avant la charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes	28,1	30,0
Taux d'impôt effectif (%)	24,3	24,4
Taux d'impôt effectif ajusté (%)	22,8	22,7

1) Les autres impôts et taxes sont inclus dans diverses catégories de charges autres que d'intérêts.

La charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes ainsi que le taux d'impôt effectif ajusté que renferme le présent tableau ne sont pas conformes aux PCGR et ils sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

La charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes s'est élevée à 5 297 millions de dollars pour l'exercice considéré. De ce montant, un total de 3 651 millions a été engagé au Canada, dont une tranche de 2 921 millions est incluse dans la charge d'impôts sur le résultat et le reste, soit une tranche de 730 millions, a été comptabilisée dans le total des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat (autres impôts et taxes). L'augmentation par rapport à 3 324 millions à l'exercice précédent reflète principalement la hausse de la charge d'impôts sur le résultat.

La charge d'impôts sur le résultat présentée à l'état consolidé des résultats est fondée sur les transactions comptabilisées en résultat, quel que soit le moment où ces transactions sont assujetties à l'impôt par les administrations fiscales, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales, comme il est indiqué à la note 22 afférente aux états financiers consolidés.

La direction évalue les résultats consolidés de BMO ainsi que la charge d'impôts connexe selon les PCGR. Nous évaluons et présentons les résultats de nos groupes d'exploitation et les impôts sur le résultat connexes sur une base d'imposition comparable.

La charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 4 349 millions de dollars, contre 2 504 millions pour l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif comptable s'est établi à 24,3 %, contre 24,4 % pour l'exercice précédent. La charge d'impôts sur le résultat ajustée s'est établie à 2 670 millions, comparativement à 2 537 millions pour l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif ajusté 1) s'est élevé à 22,8 %, contre 22,7 % pour l'exercice précédent.

BMO couvre, à des fins comptables, une partie du risque de change découlant d'investissements dans les établissements à l'étranger en finançant ces investissements dans la devise appropriée. Un profit ou une perte provenant des activités de couverture et un profit ou une perte latent provenant de la conversion des établissements à l'étranger viennent diminuer ou augmenter les autres éléments du résultat global. Aux fins des impôts sur le résultat, un profit ou une perte sur les opérations de couverture entraîne une charge ou une économie d'impôts sur le résultat de la période en cours, qui vient diminuer ou augmenter les autres éléments du résultat global, tandis que le profit ou la perte latent lié aux investissements dans les établissements à l'étranger n'est assujetti aux impôts sur le résultat que lorsque ces investissements sont liquidés. La charge fiscale ou l'avantage fiscal découlant d'un profit ou d'une perte sur des opérations de couverture est tributaire des fluctuations des cours de change d'une période à l'autre. Les opérations de couverture liées aux investissements dans les établissements à l'étranger ont donné lieu à un recouvrement d'impôts sur le résultat de 124 millions de dollars pour l'exercice considéré, laquelle a été affectée aux autres éléments du résultat global, contre une charge de 180 millions pour l'exercice précédent. La note 22 afférente aux états financiers consolidés contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

Des modifications législatives et des changements apportés à la politique fiscale, y compris leur interprétation par les autorités fiscales et les tribunaux, peuvent avoir une incidence sur notre bénéfice. Il y a lieu de se reporter à la section Estimations et jugements comptables critiques pour obtenir de plus amples détails. Dans le tableau ci-dessus, nous présentons la charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes en pourcentage du bénéfice avant la charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes, lequel est un ratio financier non conforme aux PCGR qui pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs, afin de refléter l'incidence intégrale de l'ensemble des droits ou taxes et impôts en pourcentage de notre bénéfice.

Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes aux PCGR que renferme la présente section Charge d'impôts sur le résultat et autres impôts et taxes, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

1) Le taux d'impôt effectif ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté et de la charge d'impôts sur le résultat ajustée plutôt que du bénéfice net comptable pour déterminer le bénéfice assujetti à l'impôt sur le résultat.

Analyse des résultats de 2022 des groupes d'exploitation

Sommaire

La présente section comprend une analyse des résultats financiers de chacun des groupes d'exploitation de BMO et une description de leurs unités d'exploitation, de leurs activités, de leurs stratégies, de leurs défis, de leurs réalisations ainsi que de leurs perspectives d'avenir.

Rapport de gestion

BMO Groupe financier

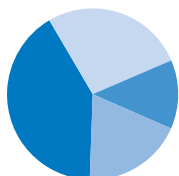
Groupes d'exploitation	Services bancaires Particuliers et entreprises (PE)				BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux
Unités d'exploitation	PE Canada	PE États-Unis	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux		
Secteurs d'activité	<ul style="list-style-type: none"> Services bancaires aux particuliers et aux entreprises Services bancaires aux grandes entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> Services bancaires aux particuliers et aux entreprises Services bancaires aux grandes entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> BMO Banque privée BMO Ligne d'action BMO Gestion de patrimoine, É.-U. BMO Gestion mondiale d'actifs BMO Assurance 	<ul style="list-style-type: none"> Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés Marchés mondiaux 		

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

Les activités de BMO sont bien diversifiées par groupe d'exploitation et par pays.

Bénéfice net comptable par groupe d'exploitation*

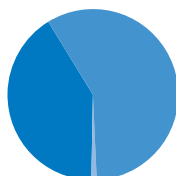
2022



- PE Canada 41 %
- PE États-Unis 27 %
- BMO Gestion de patrimoine 13 %
- BMO Marchés des capitaux 19 %

Bénéfice net comptable par pays

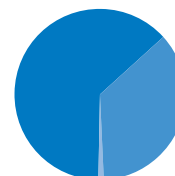
2022



- Canada 41 %
- États-Unis 58 %
- Autres pays 1 %

Bénéfice net ajusté par pays

2022



- Canada 63 %
- États-Unis 36 %
- Autres pays 1 %

* Les pourcentages ont été établis compte non tenu des résultats des Services d'entreprise.

Le bénéfice net ajusté n'est pas conforme aux PCGR et est analysé à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Méthode de présentation des résultats des groupes d'exploitation de BMO

BMO présente les résultats financiers de ses trois groupes d'exploitation, dont l'un comprend deux unités d'exploitation, et ils sont tous soutenus par les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations des Services d'entreprise. Les résultats des unités d'exploitation comprennent les ventilations des revenus liées à la trésorerie, les ventilations des charges autres que d'intérêts provenant des unités fonctionnelles et de l'unité Technologie et opérations (T&O), et les fonds propres imputés.

BMO a recours à la fixation des prix de cession interne des fonds et des liquidités entre la trésorerie et les unités d'exploitation pour attribuer le coût et le crédit appropriés aux fonds afin d'établir adéquatement le prix des prêts et des dépôts et de faciliter l'évaluation de la performance en matière de rentabilité de chaque secteur d'activité. Ces méthodes tiennent également compte du coût des actifs liquides supplémentaires qui sont détenus afin de combler d'éventuels besoins en liquidité et de faciliter la gestion du risque de taux d'intérêt et du risque de liquidité dans le respect de notre cadre d'appétit pour le risque et des exigences réglementaires. Nous passons en revue nos méthodologies de prix de cession interne au moins une fois par an afin qu'elles soient conformes à nos pratiques de gestion des risques de taux d'intérêt, de liquidité et de financement.

Les coûts associés aux services fournis par les unités fonctionnelles et l'unité T&O sont en grande partie répartis entre les quatre unités d'exploitation, les montants restants étant pris en compte dans les Services d'entreprise. Les charges directement engagées pour soutenir une unité d'exploitation spécifique sont généralement attribuées à cette unité d'exploitation. Les autres charges qui ne sont pas directement attribuables à une unité d'exploitation spécifique sont réparties entre les unités d'exploitation d'une manière qui reflète raisonnablement le niveau de soutien fourni à chaque unité d'exploitation. Nous passons en revue périodiquement ces méthodes de répartition des charges.

Les fonds propres sont imputés aux unités d'exploitation en fonction du montant de fonds propres réglementaires requis pour soutenir les activités commerciales. Les fonds propres non imputés sont comptabilisés dans les Services d'entreprise. Nous passons en revue chaque année nos méthodes d'imputation des fonds propres.

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités de notre structure organisationnelle soient réorientés pour appuyer nos priorités stratégiques. À compter du premier trimestre de 2022, des prêts, des dépôts et des revenus de notre secteur d'activité des services bancaires aux entreprises ont été reclassés du secteur des Services bancaires aux grandes entreprises au secteur des Services bancaires Particuliers et entreprises au sein de PE Canada aux fins de l'harmonisation de notre structure organisationnelle. De plus, certaines répartitions des charges ont été actualisées afin de mieux refléter les circonstances actuelles. Les chiffres des périodes antérieures ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

À l'instar des membres de notre groupe bancaire de référence au Canada, nous analysons les revenus consolidés à partir des revenus calculés selon les PCGR figurant dans les états financiers consolidés annuels audités plutôt que sur une base d'imposition comparable (bic). Comme plusieurs autres banques, BMO analyse les revenus de ses unités d'exploitation sur une bic. Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat relativement aux titres exonérés d'impôts sont augmentés à un montant équivalent avant impôts afin de faciliter la comparaison du bénéfice sur le plan des sources imposables et de celles qui ne le sont pas. La compensation des ajustements sur une bic des unités est reflétée dans les revenus et la charge d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise.

Services bancaires Particuliers et entreprises ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	PE Canada		PE États-Unis		Total - PE	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Revenus nets d'intérêts (bic) ²⁾	7 449	6 561	5 037	4 268	12 486	10 829
Revenus autres que d'intérêts	2 419	2 225	1 265	1 243	3 684	3 468
Total des revenus (bic)	9 868	8 786	6 302	5 511	16 170	14 297
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	432	493	107	22	539	515
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	(91)	(116)	(90)	(166)	(181)	(282)
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	341	377	17	(144)	358	233
Charges autres que d'intérêts	4 349	3 968	3 043	2 813	7 392	6 781
Bénéfice avant impôts sur le résultat	5 178	4 441	3 242	2 842	8 420	7 283
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	1 352	1 153	745	666	2 097	1 819
Bénéfice net comptable	3 826	3 288	2 497	2 176	6 323	5 464
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ³⁾	1	1	5	24	6	25
Bénéfice net ajusté	3 827	3 289	2 502	2 200	6 329	5 489

1) Les résultats ajustés et les montants sur une bic que renferme le présent tableau ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

2) Des montants sur une base d'imposition comparable de 25 millions de dollars pour l'exercice 2022 et de 24 millions pour l'exercice 2021 ont été comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts.

3) Des montants avant impôts liés à l'amortissement des immobilisations incorporelles liés aux acquisitions de 7 millions de dollars pour l'exercice 2022 et de 35 millions pour l'exercice 2021 ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) englobent nos deux unités d'exploitation de services bancaires aux particuliers et aux entreprises : Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) et Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis). Le bénéfice net comptable des Services bancaires PE s'est chiffré à 6 323 millions de dollars, en hausse de 859 millions, ou de 16 %, en regard d'il y a un an. Le bénéfice net ajusté, lequel ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'est établi à 6 329 millions, en hausse de 840 millions, ou de 15 %, par rapport à l'exercice précédent. Les augmentations du bénéfice net comptable et du bénéfice net ajusté découlent principalement de la croissance des revenus, ce qui a été contrebalancé en partie par la hausse des charges et l'augmentation des dotations à la provision pour pertes sur créances. Ces unités d'exploitation sont passées en revue séparément dans les sections ci-après.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2022 des groupes d'exploitation.

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada offrent des produits et des services financiers à près de huit millions de clients. Les Services bancaires aux particuliers et aux entreprises aident les clients à améliorer leurs finances par l'intermédiaire d'un réseau de presque 900 succursales, de centres contact clientèle, de plateformes de services bancaires numériques et de plus de 3 200 guichets automatiques. Nos conseillers des Services bancaires aux grandes entreprises, présents partout au Canada, agissent comme partenaires de confiance en offrant une expertise sectorielle, une présence locale et l'accès à une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché.

Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** proposent une vaste gamme de produits et de services, notamment des comptes de chèques et d'épargne, des cartes de crédit, des prêts hypothécaires, des prêts personnels, des prêts aux petites entreprises, des services de gestion de trésorerie et des conseils en matière de services financiers et de placement courants, en ayant pour objectif global d'offrir aux clients une expérience exceptionnelle à chacune de leurs interactions avec eux, et de leur donner les moyens d'améliorer leurs finances.

Les **Services bancaires aux grandes entreprises** offrent aux clients une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché, notamment diverses options de financement et solutions de trésorerie et de paiement, ainsi que des produits de gestion des risques. Nos conseillers travaillent en collaboration avec les clients pour anticiper leurs besoins financiers et leur faire profiter de notre expertise et de nos connaissances afin de les aider à gérer leurs activités commerciales et à accroître leur volume d'affaires.

Stratégie et grandes priorités

Priorités et réalisations en 2022

Grande priorité : Tirer parti de notre présence bien établie pour stimuler la croissance et la fidélisation de la clientèle en continuant d'investir dans des capacités distinctives et en offrant une expérience client améliorée

Réalisations

- Nous avons maintenu une forte fidélisation de la clientèle dans le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises ainsi qu'une position de premier ordre sur ce plan dans le secteur des services bancaires aux grandes entreprises, comme le démontre notre taux de recommandation net ¹⁾.
- Nous avons reçu le titre de Meilleure banque commerciale au Canada pour la huitième année d'affilée, ainsi que celui de Meilleure banque de services aux particuliers, lors de la remise des prix 2022 pour le secteur bancaire par le magazine *World Finance*. Cette récompense souligne notre engagement à favoriser des relations centrées sur le client et à stimuler l'innovation et la transformation numériques, et notre parfaite compréhension de l'évolution des besoins des clients et des développements du secteur.
- Nous nous sommes classés au premier rang pour la satisfaction de la clientèle en matière de conseils bancaires aux particuliers dans le cadre de l'étude de J.D. Power ²⁾ 2022 sur la satisfaction à l'égard des conseils bancaires aux particuliers au Canada, ce qui démontre notre détermination continue à donner aux clients les moyens d'améliorer leurs finances grâce à la clarté de nos conseils et à notre souci de répondre aux besoins des clients.
- Nous avons encore augmenté le nombre de conseillers en contact direct avec la clientèle au sein de notre effectif, ce qui a renforcé notre capacité d'aborder avec les clients les questions financières qui leur importent.

Grande priorité : Dans le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, favoriser des résultats de premier ordre en matière d'acquisition de clients, obtenir une part de portefeuille supérieure et rehausser l'expérience numérique afin de donner aux clients les moyens d'améliorer leurs finances

Réalisations

- Nous avons continué à renforcer nos capacités de vente et de service numériques : plus du tiers de nos ventes de produits bancaires de base se font par voie numérique, et plus de 90 % des transactions de service sont effectuées par l'intermédiaire des circuits libre-service, ce qui permet à nos employés de première ligne de se concentrer sur la prestation de services-conseils exceptionnels.
- Nous avons augmenté notre part de marché dans des catégories clés, y compris les dépôts des particuliers et les cartes de crédit, grâce à une forte acquisition de clients.
- Nous avons amélioré les caractéristiques de nos cartes de crédit de particulier, en offrant notamment le premier Gestionnaire de prélèvements automatiques sur le marché, et avons lancé la carte Mastercard^{MD} BMO World Elite pour petites entreprises afin de permettre à nos clients de maximiser les avantages découlant de leurs dépenses courantes et de déplacement.
- Nous avons aidé les clients à commencer à épargner, à rester sur la bonne voie et à atteindre leurs objectifs grâce à notre Compte amplificateur d'épargne, un compte assorti d'un taux d'intérêt concurrentiel qui ne comporte aucun frais mensuels et permet d'automatiser l'épargne, et nous avons lancé la fonction d'objectifs d'épargne dans notre appli Services mobiles BMO.
- Nous avons amélioré notre programme Nouveau commencement avec BMO^{MD} en élargissant l'accès aux services bancaires sans frais pour les nouveaux arrivants au Canada et en offrant du soutien aux Ukrainiens déplacés.
- Nous avons continué à améliorer notre plateforme de premier plan Affaires express BMO^{MC}, qui a jusqu'ici permis d'approuver plus de 2,5 milliards de dollars d'autorisations de crédit, tout en offrant rapidement des solutions aux propriétaires d'entreprise dans le cadre d'une expérience unique et intuitive.
- Nous avons annoncé la mise en place du nouveau programme Services aux entreprises à portée de main – BMO pour les entrepreneurs noirs, qui offre aux entreprises appartenant à des Noirs un accès à des capitaux, à des ressources éducatives et à des partenariats professionnels, et nous nous sommes engagés à verser 100 millions de dollars en prêts afin d'aider les entreprises dirigées par des Noirs à démarrer et à croître.
- Nous avons lancé le service Virement de fonds global BMO^{MC}, une solution numérique rapide et pratique qui permet aux clients d'envoyer des fonds à l'étranger en tout temps, et qui comprend une fonction Envoyer à nouveau pour les transactions récurrentes, une première numérique pour une banque canadienne.
- Nous avons lancé de nouveaux outils numériques pour répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion des liquidités, notamment une fonction d'alerte solde minimal qui les avise lorsque le solde de leur compte passe sous un certain seuil, et mis en place un délai de grâce le jour même qui permet aux clients de ramener leur compte à un solde positif et d'éviter des frais.

1) Taux de recommandation net (TRN) : Pourcentage de clients sondés qui recommanderaient BMO à un ami ou à un collègue.

2) Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le site www.jdpower.com/business (en anglais).

Grande priorité : Dans le secteur des services bancaires aux grandes entreprises, renforcer notre présence sur les marchés principaux, accélérer notre croissance dans les secteurs clés et continuer d'accroître notre part de portefeuille grâce au renforcement de nos capacités numériques

Réalisations

- Nous avons consolidé notre deuxième rang au classement des parts du marché national en ce qui concerne les prêts, et maintenu une position de chef de file dans les régions de l'Atlantique et de la Colombie-Britannique.
- Nous avons montré notre soutien à l'égard de l'équité entre les sexes et de l'avancement des femmes en nous engageant à allouer 5 milliards de dollars en capital sur cinq ans pour fournir du financement aux femmes entrepreneures et les aider à faire croître leur entreprise.
- Nous avons amélioré notre plateforme nord-américaine entièrement intégrée pour les Services de trésorerie et de paiement au Canada afin de simplifier la collecte de renseignements aux fins de la lutte contre le blanchiment d'argent, d'améliorer l'expérience d'intégration et de numériser la facturation, ce qui s'est traduit par d'importants gains de temps pour les clients et les employés.
- Nous avons établi un partenariat avec Exportation et développement Canada (EDC) pour proposer des solutions de finance durable aux grandes et moyennes entreprises exportatrices canadiennes, notamment la nouvelle Garantie de financement durable d'EDC conçue pour les soutenir dans leur transition vers des opérations plus durables visant à éliminer ou à réduire considérablement les émissions.
- Nous sommes la première banque canadienne à mettre en place un portail de développement des interfaces de programmation d'application (interfaces API) destiné aux grandes entreprises, ce qui nous permet de rehausser nos capacités numériques et de faire progresser l'intégration interentreprises.

Grande priorité : Favoriser l'efficience en simplifiant et en rationalisant nos activités, en investissant dans les capacités numériques et en misant sur la collaboration à l'échelle de la Banque

Réalisations

- Nous avons été reconnus comme le chef de file au classement de Forrester du quatrième trimestre de 2022 sur l'expérience numérique pour les applications de services bancaires mobiles au Canada, en obtenant la meilleure note dans six domaines, dont les transferts de fonds et les fonctions libre-service.
- Nous nous sommes classés au premier rang de l'étude comparative des nouvelles fonctionnalités des services bancaires mobiles au Canada d'*Insider Intelligence* de 2022, ce qui témoigne de la qualité de certaines des nouvelles fonctions offertes sur l'appli Services mobiles BMO, avec d'excellentes notes dans les catégories de la gestion numérique des fonds, de la gestion de comptes et des alertes.
- Notre programme Innov8^{MC} s'est classé au premier rang dans la catégorie du meilleur accélérateur/incubateur du secteur des technologies financières lors des Prix Finovate 2022, ce qui témoigne de notre détermination à offrir des expériences numériques de premier ordre qui donnent aux clients les moyens d'améliorer leurs finances.
- Nous avons actualisé la plateforme pour ordinateur de bureau des Services bancaires en ligne pour les particuliers, stimulant ainsi la croissance grâce à l'amélioration de l'expérience client, à l'accélération des ventes numériques et à une utilisation accrue des fonctionnalités clés.
- Nous avons supprimé la complexité en numérisant et en simplifiant les processus clés en succursale afin de favoriser un traitement efficace et harmonieux des transactions, ce qui s'est traduit par une capacité accrue pour nos employés de première ligne.
- Nous avons optimisé notre modèle de vente et de service aux entreprises pour favoriser une spécialisation plus ciblée et permettre une prestation uniforme des services dans l'ensemble des régions.

Grande priorité : Favoriser une culture de réussite inclusive axée sur l'action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance, doublée d'un engagement à l'égard d'un milieu de travail diversifié et inclusif

Réalisations

- Nous avons obtenu un solide indice de mobilisation des employés, supérieur à l'indice de référence des sociétés chefs de file ¹⁾, et noté des améliorations dans tous les domaines; nous nous sommes également classés dans le premier quartile pour ce qui est de notre culture, ce qui nous place parmi les meilleures institutions financières sondées à l'échelle mondiale.
- Nous avons dégagé les priorités fondamentales sur lesquelles les employés des Services bancaires Particuliers et entreprises doivent se concentrer pour nous permettre de perpétuer notre culture de haute performance, et avons créé un programme de reconnaissance, Les étoiles, à l'intention des employés qui incarnent ces priorités.
- Nous avons lancé une plateforme de mentorat et de réseautage élargie qui permet à tous les employés des Services bancaires aux grandes entreprises d'établir aisément des relations avec leurs collègues, ainsi qu'avec nos leaders, de toutes les régions et de tous les secteurs.

Accent en 2023

- Tirer parti de notre présence bien établie pour stimuler la croissance et la fidélisation de la clientèle en continuant d'investir dans des capacités distinctives et en offrant une expérience Un seul et même client améliorée
 - Dans le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, continuer à favoriser l'acquisition de clients, accroître notre part de portefeuille, favoriser l'adoption des services numériques, améliorer les entretiens en personne axés sur les conseils et donner aux clients les moyens d'améliorer leurs finances
 - Au sein des Services bancaires aux grandes entreprises, continuer à mettre l'accent sur les secteurs et les régions clés et améliorer l'expérience client grâce à des capacités et à des produits novateurs, y compris des solutions axées sur la transition climatique et Le numérique au premier plan
- Favoriser l'efficience en simplifiant et en rationalisant nos activités et en investissant dans les capacités numériques
- Favoriser une culture de réussite axée sur l'action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance, doublée d'un engagement à l'égard d'un milieu de travail diversifié et inclusif

1) Source : Questionnaire relatif à la culture de réussite dans le cadre de la stratégie Ambition 2025 de BMO | Qualtrics, 2022.

PE Canada ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2022	2021
Revenus nets d'intérêts	7 449	6 561
Revenus autres que d'intérêts	2 419	2 225
Total des revenus	9 868	8 786
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	432	493
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	(91)	(116)
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	341	377
Charges autres que d'intérêts	4 349	3 968
Bénéfice avant impôts sur le résultat	5 178	4 441
Charge d'impôts sur le résultat	1 352	1 153
Bénéfice net comptable	3 826	3 288
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²⁾	1	1
Bénéfice net ajusté	3 827	3 289
Charges autres que d'intérêts ajustées	4 348	3 966

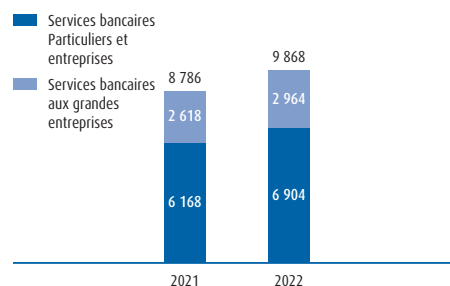
Principaux facteurs et mesures de la performance

Revenus des Services bancaires Particuliers et entreprises	6 904	6 168
Revenus des Services bancaires aux grandes entreprises	2 964	2 618
Croissance du bénéfice net (%)	16,4	62,8
Croissance des revenus (%)	12,3	9,4
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	9,6	1,7
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	9,6	1,7
Rendement des capitaux propres (%) ³⁾	32,1	29,1
Rendement des capitaux propres ajustés (%) ³⁾	32,1	29,1
Levier d'exploitation (%)	2,7	7,7
Levier d'exploitation ajusté (%)	2,7	7,7
Ratio d'efficacité (%)	44,1	45,2
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (%)	2,68	2,64
Actif productif moyen	278 022	248 215
Solde moyen brut des prêts et acceptations	290 324	261 869
Solde moyen net des prêts et acceptations	288 979	260 359
Solde moyen des dépôts	243 541	225 555
Effectif – équivalent temps plein	15 475	14 687

- 1) Les résultats et les ratios ajustés que renferme le présent tableau sont non conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.
- 2) Des montants avant impôts liés à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 1 million de dollars pour l'exercice 2022 et de 2 millions pour l'exercice 2021 ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.
- 3) Le rendement des capitaux propres est fondé sur les fonds propres imputés. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements.

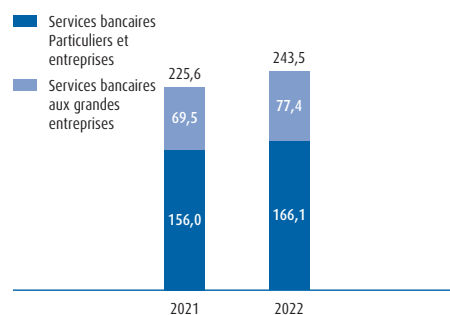
Revenus par secteur d'activité

(en millions de dollars)



Solde moyen des dépôts*

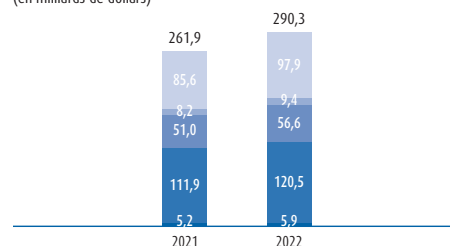
(en milliards de dollars)



* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Solde moyen brut des prêts et acceptations*

(en milliards de dollars)



* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de PE Canada s'est élevé à 3 826 millions de dollars, en hausse de 538 millions, ou de 16 %, comparativement à il y a un an. Les résultats s'expliquent par une hausse de 12 % des revenus, les revenus nets d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts ayant affiché une augmentation, ainsi que par la baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances par rapport à l'exercice précédent, facteurs contrés en partie par la hausse des charges.

Le total des revenus s'est établi à 9 868 millions de dollars, soit une hausse de 1 082 millions, ou de 12 % par rapport à l'an dernier. Les revenus nets d'intérêts ont augmenté de 888 millions, ou de 14 %, en raison de l'accroissement des soldes des prêts et des dépôts et de l'élargissement des marges nettes d'intérêts. Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 194 millions, ou de 9 %, et ce, dans la plupart des catégories, y compris les revenus générés par les cartes de crédit et les revenus tirés des dépôts, facteurs contrés en partie par la baisse des profits sur les investissements dans nos Services bancaires aux grandes entreprises. Les revenus des Services bancaires Particuliers et entreprises ont augmenté de 736 millions, ou de 12 %, en raison de l'augmentation des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts. Les revenus des Services bancaires aux grandes entreprises se sont renforcés de 346 millions, ou de 13 %, en raison de la hausse des revenus nets d'intérêts.

La marge nette d'intérêts a progressé de 4 points de base par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 2,68 %, du fait surtout de l'accroissement des marges sur les dépôts, ce qui reflète l'incidence du contexte de hausse des taux d'intérêt, contrebalancé en partie par le rétrécissement des marges sur les prêts et la croissance plus rapide des prêts par rapport aux dépôts.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 341 millions de dollars, en baisse de 36 millions par rapport à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 432 millions, en baisse de 61 millions, ce qui s'explique par la réduction des dotations à la provision liées aux Services bancaires aux grandes entreprises et aux Services bancaires Particuliers et entreprises. Au cours de l'exercice à l'étude, un recouvrement de pertes sur créances liée aux prêts productifs de 91 millions a été enregistré, comparativement à un recouvrement de 116 millions à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont établies à 4 349 millions de dollars, soit une hausse de 381 millions, ou de 10 % par rapport à l'an dernier, ce qui reflète les investissements dans les activités, y compris l'augmentation des effectifs de notre équipe de vente et des coûts liés à la technologie, ainsi que la hausse des salaires.

Le solde moyen brut des prêts et acceptations a augmenté de 28,5 milliards de dollars, ou de 11 %, par rapport à il y a un an, pour s'établir à 290,3 milliards. Les soldes des prêts des Services bancaires Particuliers et entreprises ont progressé de 9 % et les soldes des prêts des Services bancaires aux grandes entreprises se sont accrus de 14 %, tandis que les soldes de cartes de crédit ont grimpé de 15 %. Le solde moyen des dépôts a augmenté de 18,0 milliards, ou de 8 %, pour s'établir à 243,5 milliards. Les dépôts des Services bancaires Particuliers et entreprises ont augmenté de 6 %, grâce à la forte croissance des dépôts des comptes de chèques et d'épargne et à la hausse des dépôts à terme. Les dépôts des Services bancaires aux grandes entreprises ont quant à eux augmenté de 11 %.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2022 des groupes d'exploitation.

Contexte et perspectives

Les solides résultats des Services bancaires PE Canada pour l'exercice 2022 ont démontré la résilience et la capacité de ce secteur d'activité à s'adapter rapidement à l'incertitude économique, à l'inflation élevée et à la hausse rapide des taux d'intérêt. Notre performance a bénéficié de la hausse des dépenses de consommation et des investissements des entreprises après la levée des dernières restrictions liées à la pandémie, ainsi que d'une amélioration des marges découlant de la hausse des taux d'intérêt et de bons résultats en matière d'acquisition de clients. De plus, les investissements stratégiques dans notre équipe de vente et la technologie nous ont permis de soutenir notre croissance dans l'ensemble de nos secteurs d'activité et d'améliorer l'efficacité. La croissance des prêts hypothécaires est demeurée robuste pendant l'exercice 2022 en raison de l'augmentation des prix et de la forte activité sur le marché de l'habitation, mais elle a commencé à ralentir dans la foulée de la hausse des taux d'intérêt et du fléchissement de la demande; une diminution du volume de demande de prêts hypothécaires est à prévoir. La croissance des prêts aux entreprises s'est accélérée, ce qui témoigne de la forte demande des consommateurs, des investissements en capital et d'une reprise de l'utilisation; les volumes devraient toutefois diminuer en raison de la hausse des taux d'intérêt et du ralentissement de la croissance économique. La performance en matière de crédit a été solide, les taux de défaut, d'insolvabilité et de dépréciation étant nettement inférieurs aux niveaux antérieurs à la pandémie. Les mesures de soutien des gouvernements et la réduction des dépenses pendant la pandémie ont contribué à la croissance des dépôts des particuliers et des entreprises, qui ont continué de croître à un rythme plus modeste, soutenus par une forte hausse de l'emploi et des salaires.

L'incertitude économique devrait se poursuivre au cours de l'exercice 2023. Les taux d'intérêt devraient continuer d'augmenter à court terme, ce qui favorisera l'augmentation continue des marges, mais réduira la demande de prêts. La performance relative au crédit devrait redevenir plus normale mais demeurer bien gérée, alors que l'inflation et les frais d'intérêt exerceront davantage de pressions sur le pouvoir d'achat et le budget des ménages et que l'économie continuera de ralentir.

Le marché canadien des services financiers demeure hautement concurrentiel; il comprend des concurrents traditionnels et non traditionnels qui offrent une vaste gamme de produits et de services bancaires dans l'ensemble des circuits physiques et numériques. Les Services bancaires PE Canada sont bien positionnés pour livrer concurrence dans ce contexte en rapide évolution.

Notre volonté à donner aux clients les moyens d'améliorer leurs finances en leur offrant un service à la clientèle et des conseils exceptionnels ainsi que des expériences numériques de premier ordre est essentielle à la réalisation de notre stratégie.

Le contexte économique au Canada durant l'année civile 2022 et les perspectives relatives à l'année civile 2023 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives.

Mise en garde

La présente section Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis offrent des produits et des services financiers à plus de deux millions de clients. Le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises donne aux clients les moyens d'améliorer leurs finances au moyen d'un vaste réseau de plus de 500 succursales, de centres contact clientèle, de plateformes de services bancaires numériques et de plus de 40 000 guichets automatiques à l'échelle du pays. Nos conseillers du secteur des services bancaires aux grandes entreprises, présents partout au pays, agissent comme partenaires de confiance en offrant aux clients une expertise adaptée à leur industrie, une présence locale et l'accès à une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché.

Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** proposent une gamme variée de produits et de services, notamment des services de dépôt, des prêts à l'habitation, du crédit à la consommation, des prêts aux petites entreprises, des cartes de crédit et d'autres services bancaires, en s'employant à offrir une expérience exceptionnelle à tous les clients à chacune de leurs interactions avec eux et en leur donnant les moyens d'améliorer leurs finances.

Les **Services bancaires aux grandes entreprises** offrent aux clients une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché, notamment diverses options de financement et solutions de trésorerie et de paiement, ainsi que des produits de gestion des risques. Nos conseillers travaillent en collaboration avec les clients pour anticiper leurs besoins financiers et leur faire profiter de notre expertise et de nos connaissances afin de les aider à gérer leurs activités commerciales et à accroître leur volume d'affaires.

Stratégie et grandes priorités

Priorités et réalisations en 2022

Grande priorité : Tirer parti de notre présence bien établie pour stimuler la croissance et la fidélisation de la clientèle en continuant d'investir dans des capacités distinctives et en offrant une expérience client améliorée

Réalisations

- Nous avons continué à renforcer la fidélisation de la clientèle dans le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises et avons maintenu une position de premier ordre sur ce plan dans le secteur des services bancaires aux grandes entreprises, comme le démontre notre taux de recommandation net ¹⁾.
- Nous avons consolidé notre deuxième rang au classement des parts du marché en ce qui concerne les dépôts dans les marchés principaux de Chicago et de Milwaukee et nous figurons parmi les trois premiers dans les régions du Midwest où nous sommes présents.
- Nous avons maintenu notre partenariat avec 1871, un incubateur d'entreprises de Chicago, à l'occasion de la troisième année de notre programme WMN-FINtech^{MC}, qui constitue aujourd'hui le plus important programme d'incubateur d'entreprises du secteur des technologies financières, sans but lucratif et conçu pour les femmes, en Amérique du Nord.
- Nous avons déployé, au cours des deux dernières années, plus de 5,5 milliards de dollars américains en prêts et en investissements dans le cadre de l'initiative BMO EMpower^{MC}, dépassant notre engagement de 5 milliards de dollars américains sur cinq ans qui vise à agir sur les principaux obstacles auxquels font face les entreprises, les communautés et les familles issues de minorités aux États-Unis.
- Le Bureau du contrôleur de la monnaie des États-Unis nous a décerné la note « Remarquable » aux termes de la Loi sur l'accès au crédit des collectivités (*Community Reinvestment Act*); cette reconnaissance témoigne de notre engagement à soutenir les collectivités à revenu faible ou modeste.

Grande priorité : Dans le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, continuer à favoriser l'acquisition de nouveaux clients, accroître l'adoption des services numériques et donner aux clients les moyens d'améliorer leurs finances

Réalisations

- Nous avons continué à renforcer nos capacités de vente et de service numériques : le taux d'adoption des services numériques a progressé de plus de 350 points de base sur un an, environ le tiers de nos ventes de produits bancaires de base se font par voie numérique, et près de 80 % des transactions de service sont effectuées par l'intermédiaire des circuits libre-service, ce qui permet à nos employés de première ligne de se concentrer sur la prestation de services-conseils exceptionnels.
- Nous avons amélioré notre offre de cartes de crédit en actualisant la carte Mastercard^{MD} Remises afin de permettre à nos clients de tirer le maximum de leurs dépenses courantes.
- Nous avons mis en place l'initiative Vérification pour l'amélioration des finances^{MC}, qui prévoit des entretiens sur les finances personnelles de nos clients afin de nous permettre de mieux comprendre leurs objectifs et de leur proposer des produits et services financiers qui peuvent les aider à atteindre ces objectifs; plus de 350 000 entretiens personnalisés ont été menés au cours de l'exercice.
- Nous avons facilité l'accession à la propriété dans les communautés minoritaires en offrant un allègement de la mise de fonds dans le cadre du programme Welcome Home Grant^{MC} dans nos marchés de Chicago et de Phoenix.
- Nous avons amélioré nos offres à l'intention des groupes de clients mal desservis en réduisant les frais et en facilitant l'accès aux produits et aux services; nous avons notamment amélioré le programme de crédit aux constructeurs Credit Builder^{MC} et ouvert plus de 68 000 comptes Smart Money^{MC} assortis de la certification Bank On^{MC}.
- Nous avons éliminé les frais pour provision insuffisante et les frais de virement de fonds en cas de découvert, et réduit considérablement les frais de découvert.
- Nous avons éliminé des obstacles systémiques pour les petites entreprises et donné aux collectivités les moyens d'agir grâce à un financement de plus de 66 millions de dollars américains dans le cadre de programmes de financement à usage spécial qui soutiennent les entreprises détenues par des Noirs, des Latino-Américains et des femmes; nous avons aussi élargi notre programme d'éducation financière et de coaching à l'intention des propriétaires d'entreprise autochtones.
- Nous avons soutenu les propriétaires de petites entreprises en traitant plus de 98 % des demandes d'exonération dans le cadre du programme Paycheck Protection Program ²⁾ et en doublant nos engagements de prêts afin de favoriser la croissance des propriétaires d'entreprise et des économies locales.

1) Taux de recommandation net (TRN) : Pourcentage de clients sondés qui recommanderaient BMO à un ami ou à un collègue.

2) Le programme Paycheck Protection Program de la Small Business Administration aux États-Unis est un programme d'aide du gouvernement américain mis en œuvre au cours de l'exercice 2020 pour soutenir les entreprises aux prises avec des difficultés financières causées par la pandémie de COVID-19.

Grande priorité : Dans le secteur des services bancaires aux grandes entreprises, renforcer notre présence sur les marchés principaux, favoriser la croissance dans les marchés en expansion et continuer d'accroître notre part de portefeuille grâce au renforcement de nos capacités numériques

Réalisations

- Nous avons continué à étendre et à renforcer notre présence dans les marchés de la Floride, de la Géorgie, du Colorado, du Michigan, du Texas et du sud de la Californie en accroissant notre présence bancaire transfrontalière et en servant mieux nos clients.
- Nous avons ajouté une fonctionnalité à notre plateforme nord-américaine entièrement intégrée pour les Solutions de trésorerie et de paiement aux États-Unis afin de simplifier la collecte de renseignements aux fins de la lutte contre le blanchiment d'argent, d'améliorer l'expérience d'intégration et de numériser la facturation, ce qui s'est traduit par d'importants gains de temps pour les clients et les employés.
- Nous avons ajouté un nouveau segment, le Financement d'équipement de moyenne valeur (Mid-Ticket), au Financement de matériel de transport, en tirant parti de notre expérience sectorielle et en matière de crédit, et avons octroyé des prêts jusqu'à concurrence de 1,5 million de dollars américains aux clients admissibles de ce segment.
- Nous avons rehaussé l'expérience des virements (e-FX) dans les Services bancaires en ligne pour entreprises en permettant les virements télégraphiques en euros et en livres sterling le jour même et en lançant une nouvelle interface conviviale qui permet à nos clients d'envoyer des fonds dans la monnaie de leur choix.

Grande priorité : Favoriser l'efficacité en simplifiant et en rationalisant nos activités, en investissant dans les capacités numériques et en misant sur la collaboration à l'échelle de la Banque

Réalisations

- Nous nous sommes classés parmi les 10 meilleures banques dans les catégories de la facilité d'utilisation et de la santé financière des grilles de performance des services bancaires mobiles et en ligne de 2022 de Javelin Strategy & Research.
- Nous avons lancé une fonction personnalisée de soumission de remboursement intégral libre-service dans les Services bancaires en ligne et mobiles à l'intention de nos clients du Financement de matériel de transport.
- Nous avons investi dans des capacités numériques stratégiques afin de simplifier l'expérience d'intégration de nos clients et d'améliorer la commodité, y compris l'inscription intégrée aux services bancaires numériques, le provisionnement des comptes en temps réel, le verrouillage et déverrouillage des cartes de crédit ainsi que l'activation des cartes de crédit.

Grande priorité : Favoriser une culture de réussite inclusive axée sur l'action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance, doublée d'un engagement à l'égard d'un milieu de travail diversifié et inclusif

Réalisations

- Nous avons obtenu un solide indice de mobilisation des employés, supérieur à l'indice de référence des sociétés chefs de file ¹⁾, et noté des améliorations dans tous les domaines; nous nous sommes également classés dans le premier quartile pour ce qui est de notre culture, ce qui nous place parmi les meilleures institutions financières sondées à l'échelle mondiale.
- Nous avons été désignés comme l'un des meilleurs endroits où travailler au chapitre de l'inclusion des personnes handicapées, et avons obtenu la note maximale de 100 % au Disability Equality Index pour la septième année d'affilée.
- Nous avons obtenu la note maximale de 100 % dans l'indice d'égalité en entreprise de la Human Rights Campaign pour la cinquième année d'affilée, et avons été reconnus comme l'un des employeurs favorisant le plus l'égalité LGBTQ.
- Nous avons continué à renforcer notre programme d'embauche et d'emploi inclusif BMORE^{MC}, destiné aux groupes sous-représentés et conçu pour favoriser l'accès aux occasions de carrières, le développement des compétences et l'avancement professionnel dans le secteur financier.
- Nous avons été reconnus pour la quatrième année de suite par le magazine *Forbes* comme l'un des meilleurs employeurs pour la diversité à la suite d'un sondage indépendant mené auprès de 60 000 employés aux États-Unis.
- Nous avons lancé plusieurs programmes de mentorat et de perfectionnement à l'intention des employés des Services bancaires aux grandes entreprises, dont certains ont été spécialement conçus pour nos employés d'origine asiatique, noire et latino-américaine.

Accent en 2023

- Tirer parti de notre présence bien établie pour stimuler la croissance et la fidélisation de la clientèle en continuant d'investir dans des capacités distinctives et en offrant une expérience Un seul et même client améliorée
 - Dans le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, continuer à favoriser l'acquisition de nouveaux clients, accroître notre part de portefeuille, améliorer l'adoption des services numériques et des entretiens en personne axés sur les conseils, et donner aux clients les moyens d'améliorer leurs finances
 - Dans le secteur des services bancaires aux grandes entreprises, continuer à mettre l'accent sur les secteurs et les régions clés et améliorer l'expérience client grâce à des capacités et à des produits novateurs, y compris des solutions axées sur la transition climatique et Le numérique au premier plan
- Favoriser l'efficacité en simplifiant et en rationalisant nos activités et en investissant dans les capacités numériques
- Favoriser une culture de réussite axée sur l'action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance, doublée d'un engagement à l'égard d'un milieu de travail diversifié et inclusif
- Intégrer efficacement Bank of the West dès l'obtention de l'approbation réglementaire et de la conclusion de l'acquisition annoncée, en mettant l'accent sur l'expérience client et employé

1) Source : Questionnaire relatif à la culture de réussite dans le cadre de la stratégie Ambition 2025 de BMO | Qualtrics, 2022.

PE États-Unis ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2022	2021
Revenus nets d'intérêts (bic) ²⁾	5 037	4 268
Revenus autres que d'intérêts	1 265	1 243
Total des revenus (bic)	6 302	5 511
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	107	22
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	(90)	(166)
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	17	(144)
Charges autres que d'intérêts	3 043	2 813
Bénéfice avant impôts sur le résultat	3 242	2 842
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	745	666
Bénéfice net comptable	2 497	2 176
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ³⁾	5	24
Bénéfice net ajusté	2 502	2 200
Charges autres que d'intérêts ajustées	3 037	2 780
Actif productif moyen	138 094	122 166
Solde moyen brut des prêts et acceptations	132 240	116 039
Solde moyen net des prêts et acceptations	131 394	115 025
Solde moyen des dépôts	145 633	139 197

(équivalents en millions de dollars américains)

	2022	2021
Revenus nets d'intérêts (bic) ⁴⁾	3 893	3 400
Revenus autres que d'intérêts	981	990
Total des revenus (bic)	4 874	4 390
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	82	15
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	(71)	(132)
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	11	(117)
Charges autres que d'intérêts	2 353	2 242
Bénéfice avant impôts sur le résultat	2 510	2 265
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	577	531
Bénéfice net comptable	1 933	1 734
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ⁵⁾	4	19
Bénéfice net ajusté	1 937	1 753
Charges autres que d'intérêts ajustées	2 348	2 216

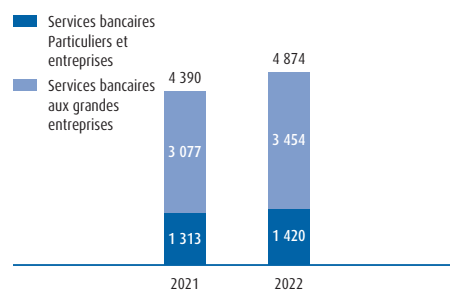
Principaux facteurs et mesures de la performance (en dollars américains)

Revenus des Services bancaires Particuliers et entreprises	1 420	1 313
Revenus des Services bancaires aux grandes entreprises	3 454	3 077
Croissance du bénéfice net (%)	11,5	77,5
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	10,5	74,2
Croissance des revenus (%)	11,0	6,7
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	5,0	(0,4)
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	6,0	0,1
Rendement des capitaux propres (%) ⁶⁾	17,8	15,8
Rendement des capitaux propres ajustés (%) ⁶⁾	17,8	16,0
Levier d'exploitation (bic) (%)	6,0	7,1
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	5,0	6,6
Ratio d'efficacité (bic) (%)	48,3	51,1
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	48,2	50,5
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (bic) (%)	3,64	3,49
Actif productif moyen	106 829	97 321
Solde moyen brut des prêts et acceptations	102 290	92 439
Solde moyen net des prêts et acceptations	101 636	91 631
Solde moyen des dépôts	112 780	110 910
Effectif - équivalent temps plein	6 822	6 442

- Les résultats et les ratios ajustés et les montants sur une bic que renferme le présent tableau ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.
- Des montants sur une base d'imposition comparable de 25 millions de dollars pour l'exercice 2022 et de 24 millions pour l'exercice 2021 ont été comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts.
- Des montants avant impôts liés à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 6 millions de dollars pour l'exercice en 2022 et de 33 millions pour l'exercice en 2021 ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.
- Des montants sur une base d'imposition comparable de 20 millions de dollars américains à la fois pour l'exercice 2022 et l'exercice 2021 ont été comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts.
- Des montants avant impôts liés à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 5 millions de dollars américains pour l'exercice en 2022 et de 26 millions de dollars américains pour l'exercice en 2021 ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.
- Le rendement des capitaux propres est fondé sur les fonds propres imputés. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements.

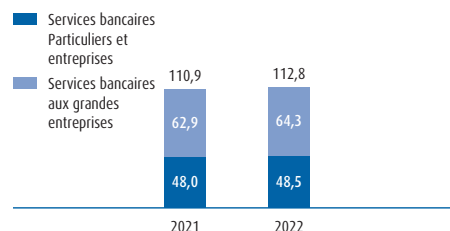
Revenus par secteur d'activité (bic)

(en millions de dollars américains)



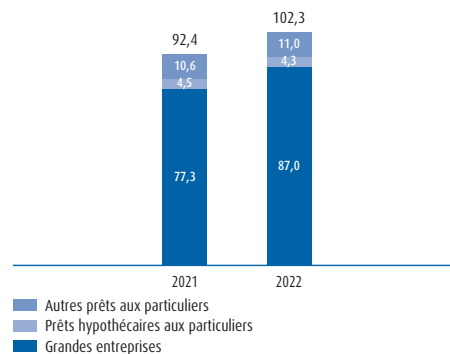
Solde moyen des dépôts

(en milliards de dollars américains)



Solde moyen brut des prêts et acceptations*

(en milliards de dollars américains)



* Les autres prêts aux particuliers comprennent les prêts aux entreprises, les prêts automobiles indirects, les cartes de crédit, les marges de crédit sur valeur domiciliaires, les prêts non stratégiques et les autres types de prêts aux particuliers.

Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de PE États-Unis s'est établi à 2 497 millions de dollars, en hausse de 321 millions, ou de 15 %, par rapport à il y a un an. L'incidence du raffermissement du dollar américain a entraîné une hausse de la croissance du bénéfice net, des revenus et des charges de 3 %. Tous les montants dans le reste de la présente section sont présentés en dollars américains.

Le bénéfice net comptable s'est établi à 1 933 millions de dollars, en hausse de 199 millions, ou de 12 %, par rapport à l'exercice précédent, du fait principalement de la forte croissance des revenus, laquelle s'explique par les revenus nets d'intérêts plus élevés, ce qui a été contrebalancé en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances par rapport à l'exercice précédent et l'augmentation des charges.

Le total des revenus s'est établi à 4 874 millions de dollars, en hausse de 484 millions, ou de 11 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus nets d'intérêts ont progressé de 493 millions, ou de 14 %, en raison de la croissance des soldes des prêts et des dépôts et de l'élargissement des marges nettes d'intérêts, facteurs contrés en partie par la baisse des revenus afférents au programme Paycheck Protection Program (PPP)¹⁾. Les revenus autres que d'intérêts ont diminué de 9 millions, ou de 1 %, du fait de la baisse des revenus tirés des contrats de location simple et des revenus tirés des dépôts, ce qui a été contré en partie par la hausse des revenus de commissions sur prêts. Les revenus des Services bancaires aux grandes entreprises ont augmenté de 377 millions, ou de 12 %, en raison de la hausse des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts. Les revenus des Services bancaires Particuliers et entreprises ont augmenté de 107 millions, ou de 8 %, en raison de l'accroissement des revenus nets d'intérêts, contrebalancé en partie par une baisse des revenus autres que d'intérêts.

La marge nette d'intérêts, qui s'est établie à 3,64 %, a augmenté de 15 points de base par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait de l'élargissement des marges sur les dépôts découlant de l'incidence du contexte de taux d'intérêt plus élevés, ce qui a été contré en partie par la croissance plus rapide des prêts par rapport aux dépôts et le rétrécissement des marges sur les prêts.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 11 millions de dollars, comparativement à un recouvrement de pertes sur créances de 117 millions à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a augmenté de 67 millions, ce qui s'explique par une hausse des dotations à la provision liées aux Services bancaires aux grandes entreprises compensée en partie par une baisse des dotations à la provision liées aux Services bancaires Particuliers et entreprises. Un recouvrement de pertes sur créances lié aux prêts productifs de 71 millions a été enregistré au cours de l'exercice à l'étude, comparativement à un recouvrement de 132 millions à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont chiffrées à 2 353 millions de dollars, en hausse de 111 millions, ou de 5 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des frais liés au personnel, y compris la hausse des salaires et des coûts liés à la technologie.

Le solde moyen brut des prêts et acceptations a augmenté de 9,9 milliards de dollars, ou de 11 %, par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 102,3 milliards de dollars. La diminution des prêts liés au programme PPP¹⁾ a eu pour effet de réduire la croissance des prêts de 3 %. Les soldes de prêts des Services bancaires aux grandes entreprises ont augmenté de 13 %, et les soldes de prêts des Services bancaires Particuliers et entreprises ont augmenté de 1 %. Le solde moyen des dépôts s'est chiffré à 112,8 milliards, soit une hausse de 1,9 milliard, ou de 2 %, les dépôts des Services bancaires aux grandes entreprises ayant progressé de 2 % et les dépôts des Services bancaires Particuliers et entreprises ayant augmenté de 1 %.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2022 des groupes d'exploitation.

Contexte et perspectives

Les Services bancaires PE aux É.-U. ont enregistré d'excellents résultats à l'exercice 2022, soutenus par la croissance continue de la clientèle et des volumes ainsi que par l'amélioration des marges découlant de la hausse rapide des taux d'intérêt. Le secteur des services bancaires aux grandes entreprises a poursuivi sa croissance dans les marchés en expansion grâce au rayonnement de certains secteurs spécialisés stratégiques à l'échelle nationale, tout en adoptant une approche Un seul et même client reposant sur des solutions coordonnées entre secteurs d'activité afin de produire de meilleurs résultats pour nos clients. La croissance des prêts aux entreprises s'est accélérée, ce qui témoigne de la demande des consommateurs, des investissements en capital et d'une reprise de l'utilisation; les volumes devraient toutefois diminuer en raison de la hausse des taux d'intérêt et du ralentissement de la croissance économique. Le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises accélère le passage aux applications numériques grâce à des investissements dans la technologie conçus pour donner aux clients les moyens d'améliorer leurs finances. La qualité du crédit a été solide, le taux des dépréciations demeurant inférieur aux niveaux antérieurs à la pandémie.

Bien que la croissance du PIB réel se soit améliorée au début de l'exercice 2022, elle a ralenti au deuxième semestre, en raison de la hausse des taux d'intérêt ainsi que de l'inflation et de la baisse de la confiance des consommateurs et des entreprises. L'économie américaine devrait demeurer faible au cours de l'exercice 2023 en raison des mesures de la Réserve fédérale visant à contrôler l'inflation, tandis que l'activité sur le marché de l'habitation et la croissance des prêts aux sociétés qui ne sont pas du secteur financier devraient poursuivre leur ralentissement pendant la prochaine année. La performance en matière de crédit devrait redevenir plus normale mais demeurer bien gérée.

Le marché des services financiers aux États-Unis demeure hautement concurrentiel; il comprend des concurrents traditionnels et non traditionnels qui offrent une vaste gamme de produits et de services bancaires dans l'ensemble des circuits physiques et numériques. Les Services bancaires PE aux É.-U. ont démontré leur capacité à obtenir de bons résultats tout au long des cycles économiques grâce à leur stratégie de croissance diversifiée.

Nous maintenons notre engagement envers nos clients, nos employés et les collectivités locales et demeurons déterminés à investir dans les occasions d'améliorer l'expérience client, d'accélérer la croissance des revenus et de favoriser un levier d'exploitation positif. Une fois approuvée et conclue, l'acquisition annoncée de Bank of the West nous permettra de prendre de l'expansion et d'accéder à des marchés attrayants à l'échelle des États-Unis.

Le contexte économique aux États-Unis durant l'année civile 2022 et les perspectives relatives à l'année civile 2023 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives.

Mise en garde

La présente section Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

1) Le programme Paycheck Protection Program de la Small Business Administration aux États-Unis est un programme d'aide du gouvernement américain mis en œuvre au cours de l'exercice 2020 pour soutenir les entreprises aux prises avec des difficultés financières causées par la pandémie de COVID-19.

BMO Gestion de patrimoine

BMO Gestion de patrimoine sert tous les segments de clientèle, des particuliers et familles aux propriétaires d'entreprise et clients institutionnels, en offrant une vaste gamme de produits et de services de gestion de patrimoine, de gestion d'actifs et d'assurance conçus pour aider les clients à planifier, à faire croître, à protéger et à transmettre leur patrimoine. Nos activités de gestion d'actifs sont axées sur l'offre de solutions novatrices aux clients.

Secteurs d'activité

BMO Gestion privée offre aux clients à valeur nette élevée et très élevée des services complets de conseil en matière de placement, des services bancaires et des services de gestion de patrimoine qui s'appuient sur des solutions de planification financière personnalisées et axées sur les conseils, notamment en matière de gestion de placements, de planification de la relève, de services de fiducie et de succession et de philanthropie.

BMO Ligne d'action est en tête des services de placement numérique de la Gestion de patrimoine, qui proposent aux clients canadiens trois façons d'investir : une plateforme de négociation en ligne autogérée pour les investisseurs qui veulent garder le contrôle de leurs placements; ConseilDirect^{MD}, pour les investisseurs qui souhaitent pouvoir prendre eux-mêmes leurs décisions de placement tout en ayant accès à des conseils et à du soutien personnalisés; et Portefeuille futé^{MD}, pour les investisseurs qui veulent des portefeuilles gérés par des professionnels, dont les frais sont peu élevés et qui correspondent à leurs objectifs de placement.

BMO Gestion de patrimoine, É.-U. propose une gamme complète de solutions financières aux personnes aisées ainsi qu'aux familles et aux sociétés à valeur nette élevée et très élevée.

BMO Gestion mondiale d'actifs offre des services de gestion de placements aux investisseurs institutionnels, particuliers et à valeur nette élevée, en leur proposant une vaste gamme de solutions et de stratégies novatrices et axées sur le client pour les aider à atteindre leurs objectifs de placement.

BMO Assurance offre des solutions diversifiées d'assurance et de gestion de patrimoine et est un chef de file dans l'élaboration de solutions d'atténuation des risques liés aux régimes de retraite. Elle met au point des produits d'assurance vie, d'assurance maladies graves et de rentes, de même que des fonds distincts, destinés aux particuliers. Des programmes collectifs d'assurance crédit et d'assurance voyage sont également offerts aux clients de la Banque au Canada par l'intermédiaire de la Banque de Montréal.

Stratégie et grandes priorités

Priorités et réalisations en 2022

Grande priorité : Proposer une offre de premier ordre en matière de solutions de gestion de patrimoine numérique, en misant sur nos capacités distinctives en matière de conseils numériques afin d'offrir une expérience client améliorée

Réalisations

- Nous avons amélioré les capacités numériques de BMO Ligne d'action avec l'ajout de nouvelles fonctions, notamment un sommaire du portefeuille total, un calculateur de dividendes, des virements de fonds en temps réel et l'actualisation des soldes de marge en temps réel.
- BMO Gestion de patrimoine, É.-U. a ajouté de nouvelles capacités numériques de premier plan, notamment en lançant Portefeuille futé^{MD} BMO, une nouvelle solution de placement hybride numérique.
- Nous avons mis à jour l'expérience numérique des clients de BMO Nesbitt Burns, qui tire maintenant parti de la même plateforme technologique que BMO Ligne d'action.
- Nous avons lancé le Service de virement automatisé (SVA) et les virements de fonds en temps réel, qui permettent d'effectuer des virements de fonds en temps réel d'un compte bancaire de BMO vers un compte BMO Nesbitt Burns, et nous avons numérisé le processus d'inscription au SVA pour les comptes de particulier et les comptes ne visant pas un particulier dans myWealth.

Grande priorité : Étendre à l'Amérique du Nord notre position de chef de file dans le secteur des services-conseils en gestion privée afin de planifier, de faire croître, de protéger et de transmettre le patrimoine de nos clients en toute confiance

Réalisations

- Pour une douzième année d'affilée, BMO Banque privée a été nommée meilleure banque privée au Canada par le magazine *World Finance*, qui souligne l'approche axée sur la clientèle que nous adoptons pour composer avec les complexités associées à la gestion du patrimoine de nos clients en période d'incertitude.
- Nous avons obtenu des résultats de premier ordre en matière de fidélisation de la clientèle dans l'ensemble des secteurs d'activité de BMO Gestion de patrimoine, comme le démontre notre taux de recommandation net ¹⁾.
- Nous avons réinvesti dans la Gestion privée en augmentant notre effectif de banquiers privés et de professionnels en placement, et en étendant notre présence géographique, notamment par l'ajout de bureaux à Denver et à Salt Lake City.

1) Taux de recommandation net (TRN) : Pourcentage de clients sondés qui recommanderaient BMO à un ami ou à un collègue.

Grande priorité : Étendre notre avantage en tant que fournisseur de solutions, en élargissant notre gamme de produits de gestion d'actifs et d'assurance offerts dans les principaux secteurs de croissance

Réalisations

- Nous avons reçu en 2022, pour la deuxième année d'affilée, le Prix de leadership de l'Association pour l'investissement responsable (AIR) dans la catégorie Intendance, qui souligne la performance de BMO Gestion mondiale d'actifs dans le domaine de la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG).
- Nous avons conservé notre position de chef de file dans les fonds négociés en bourse (FNB) canadiens en continuant d'offrir des produits novateurs, y compris une solution axée sur le climat, une gamme élargie de FNB de répartition d'actifs et une exposition aux actifs réels.
- Cinq FNB BMO et deux fonds d'investissement BMO ont été récompensés et ont remporté les honneurs dans huit catégories lors de la remise des prix Lipper Fund au Canada de Refinitiv.
- Nous avons lancé l'adhésion numérique à l'assurance crédit pour les comptes de marge de crédit dans les Services bancaires numériques au Canada, ce qui facilite le processus pour les clients titulaires de prêts au Canada.
- Nous avons agrandi l'équipe de placement et élargi les capacités de BMO Gestion mondiale d'actifs en ajoutant des professionnels en placement possédant de l'expérience dans des secteurs mondiaux clés.

Grande priorité : Améliorer l'efficacité en continuant à faire évoluer, à simplifier et à rationaliser nos secteurs d'activité afin d'en accroître la valeur

Réalisations

- Nous avons mis en place l'ouverture de session à sécurité accrue pour le circuit des conseillers de BMO Assurance, créant une expérience utilisateur améliorée et intégrée.
- Nous avons lancé l'appli mobile Investissements BMO^{MC}, qui offre une expérience conviviale, des capacités de virement de fonds en temps réel et une vue d'ensemble des renseignements du portefeuille au moyen d'un code de client unique, proposant ainsi une interface mobile intégrée aux clients des Services bancaires aux particuliers et de la Gestion de patrimoine.

Grande priorité : Favoriser une culture de réussite inclusive axée sur l'action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance, doublée d'un engagement à l'égard d'un milieu de travail diversifié et inclusif

Réalisations

- Nous avons obtenu un solide indice de mobilisation des employés et noté des améliorations dans tous les domaines; en ce qui a trait à notre culture, nous avons atteint un classement qui nous place au-dessus de la moyenne parmi les meilleures institutions financières sondées à l'échelle mondiale.
- Nous avons parrainé le nouveau programme Women in Asset Management^{MC}, en partenariat avec la Ivey Business School, afin d'inspirer les femmes qui veulent en apprendre davantage sur les possibilités de carrière dans le secteur de la gestion d'actifs.
- Nous avons annoncé le soutien des FNB BMO au programme Education Within Reach de l'initiative BlackNorth, soit un investissement de 100 000 \$ pour aider les étudiants de la communauté noire à découvrir des possibilités de carrière et à payer leurs frais de scolarité.
- Nous avons lancé un programme de parrainage en collaboration avec des employés noirs et latino-américains dans le cadre du Plan d'action pour favoriser l'équité raciale de la Gestion de patrimoine, qui repose sur les observations des présidents du Réseau professionnel des employés noirs et de l'Alliance pour les Latino-Américains, afin de soutenir la diversité, l'équité et l'inclusion.

Accent en 2023

- Étendre à l'Amérique du Nord notre position de chef de file dans le secteur des services-conseils en gestion privée afin de planifier, de faire croître, de protéger et de transmettre le patrimoine de nos clients en toute confiance
- Étendre notre avantage en tant que fournisseur de solutions, en élargissant notre gamme de produits de gestion d'actifs et d'assurance offerts dans les principaux secteurs de croissance, y compris notre offre liée aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), et celle axée sur le climat
- Proposer une offre de premier ordre en matière de solutions de gestion de patrimoine numérique, en misant sur nos capacités distinctives en matière de conseils numériques afin d'offrir une expérience client améliorée, notamment grâce à des processus simplifiés qui permettent d'accroître les gains d'efficacité et la valeur
- Assurer un leadership à l'égard de l'approche Un seul et même client afin d'améliorer la prestation des produits et des services à nos clients à l'échelle de BMO
- Favoriser une culture de réussite axée sur l'action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance, doublée d'un engagement à l'égard d'un milieu de travail diversifié et inclusif

BMO Gestion de patrimoine ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2022	2021
Revenus nets d'intérêts	1 188	982
Revenus autres que d'intérêts	3 336	6 071
Total des revenus	4 524	7 053
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	(683)	1 399
Revenus, déduction faite des SCVPI	5 207	5 654
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	2	4
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	(4)	(16)
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	(2)	(12)
Charges autres que d'intérêts	3 564	3 843
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 645	1 823
Charge d'impôts sur le résultat	394	441
Bénéfice net comptable	1 251	1 382
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²⁾	3	24
Bénéfice net ajusté	1 254	1 406
Charges autres que d'intérêts ajustées	3 559	3 812

Principaux facteurs et mesures de la performance

Bénéfice net comptable de Gestion d'actifs et de patrimoine ³⁾	992	1 109
Bénéfice net ajusté de Gestion d'actifs et de patrimoine ³⁾	995	1 133
Bénéfice (perte) net des activités d'assurance	259	273
Croissance du bénéfice net (%)	(9,5)	37,9
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	(10,7)	35,7
Croissance des revenus (%)	(35,8)	5,1
Croissance des revenus, déduction faite des SCVPI (%)	(7,9)	13,1
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	(7,2)	5,3
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	(6,6)	5,8
Rendement des capitaux propres (%) ⁴⁾	23,5	23,3
Rendement des capitaux propres ajusté (%) ⁴⁾	23,6	23,7
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI (%)	(0,7)	7,8
Levier d'exploitation ajusté, déduction faite des SCVPI (%)	(1,3)	7,3
Ratio d'efficacité comptable (%)	78,8	54,5
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI (%)	68,4	67,4
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	5 282	5 899
Actif moyen	50 488	48 232
Solde moyen brut des prêts et acceptations	34 007	28 920
Solde moyen net des prêts et acceptations	33 974	28 880
Solde moyen des dépôts	55 919	51 030
Actifs sous administration ⁵⁾	424 191	427 446
Actifs sous gestion	305 462	523 270
Effectif - équivalent temps plein	6 124	6 324

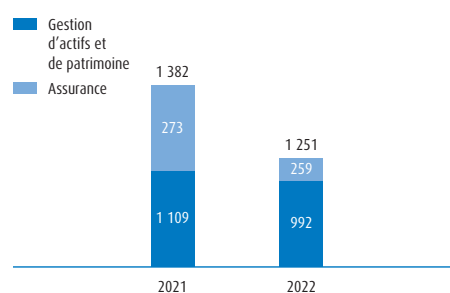
Activités aux États-Unis - Principales données financières (en millions de dollars américains)

Total des revenus	576	625
Charges autres que d'intérêts	458	481
Bénéfice net comptable	91	111
Charges autres que d'intérêts ajustées	454	474
Bénéfice net ajusté	94	116
Solde moyen brut des prêts et acceptations	5 937	4 892
Solde moyen des dépôts	7 528	7 321

- 1) Les mesures des revenus, déduction faite des SCVPI, les résultats et les ratios ajustés que renferme le présent tableau ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.
- 2) Des montants avant impôts liés à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 5 millions de dollars pour l'exercice 2022 et de 31 millions pour l'exercice 2021 ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.
- 3) Gestion d'actifs et de patrimoine s'appelait auparavant Activités traditionnelles de gestion de patrimoine.
- 4) Le rendement des capitaux propres est fondé sur les fonds propres imputés. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements.
- 5) Certains actifs sous gestion qui sont aussi administrés par BMO sont inclus dans les actifs sous administration.

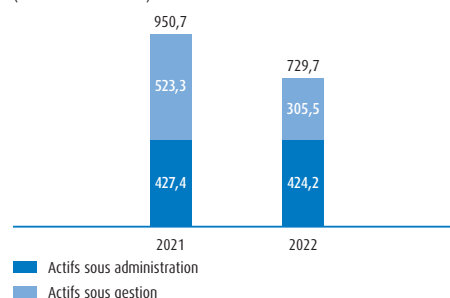
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



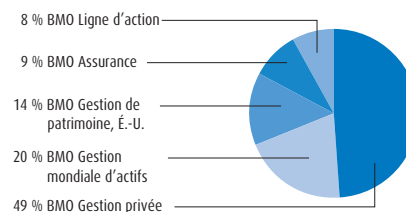
Actifs sous administration et actifs sous gestion

(en milliards de dollars)



Revenus nets par secteur d'activité en 2022 (%)

(%)



Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de BMO Gestion de patrimoine s'est chiffré à 1 251 millions de dollars, comparativement à 1 382 millions à l'exercice précédent. Cette baisse est en partie attribuable aux dessaisissements qui ont réduit la croissance du bénéfice net de 2 %, l'accroissement des revenus sous-jacents ayant été plus que contrebalancé par l'augmentation des charges sous-jacentes. Le bénéfice net comptable de Gestion d'actifs et de patrimoine s'est élevé à 992 millions de dollars, en baisse de 117 millions, ou de 11 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net des activités d'assurance s'est quant à lui élevé à 259 millions, en baisse de 14 millions, ou de 5 %.

Nous présentons les revenus après déduction des sinistres, des commissions et des variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI), et nous calculons notre ratio d'efficacité et notre levier d'exploitation sur une base similaire. Les revenus d'assurance peuvent varier en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance, qui sont occasionnées par les fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers, lesquelles sont grandement contrebalancées par les SCVPI. Le fait de présenter nos revenus, notre ratio d'efficacité et notre levier d'exploitation sur une base nette permet de mieux évaluer les résultats d'exploitation.

Le total des revenus s'est établi à 4 524 millions de dollars, comparativement à 7 053 millions à l'exercice précédent. Les revenus, déduction faite des SCVPI, se sont chiffrés à 5 207 millions, en baisse de 447 millions, ou de 8 %. Les revenus de Gestion d'actifs et de patrimoine ont atteint 4 752 millions, ayant diminué de 426 millions, ou de 8 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison des dessaisissements. L'accroissement des revenus sous-jacents de 5 % découle des revenus nets d'intérêts plus élevés, attribuables essentiellement à la forte croissance des dépôts et des prêts, de l'élargissement des marges nettes d'intérêts, ainsi que de l'avantage découlant de la croissance des actifs nets des nouveaux clients, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des revenus de transactions de courtage en ligne et l'incidence de la faiblesse des marchés à l'échelle mondiale. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI, se sont chiffrés à 455 millions, ce qui représente une baisse de 21 millions, ou de 5 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout des variations moins favorables des marchés au cours de l'exercice à l'étude par rapport à l'exercice précédent.

Le total des recouvrements de pertes sur créances s'est établi à 2 millions de dollars, comparativement à un recouvrement de 12 millions l'an dernier. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a diminué de 2 millions par rapport à il y a un an. Un recouvrement de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 4 millions a été enregistré au cours de l'exercice à l'étude en regard d'un recouvrement de 16 millions enregistré à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont établies à 3 564 millions de dollars, en baisse de 279 millions, ou de 7 %, par rapport à l'exercice précédent, les charges liées aux revenus plus élevées, les investissements dans les activités, y compris les coûts plus élevés liés à la technologie et à l'équipe de vente, ayant été plus que contrebalancés par les dessaisissements et une provision pour frais juridiques comptabilisée à l'exercice précédent. |

Les actifs sous gestion ont reculé de 217,8 milliards de dollars, ou de 42 %, alors que les actifs sous administration ont diminué de 3,3 milliards, ou de 1 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout des dessaisissements et de l'incidence de la faiblesse des marchés mondiaux, ce qui a été contré en partie par les fluctuations favorables des cours de change et la hausse des actifs nets sous-jacents des nouveaux clients. Le solde moyen brut des prêts et le solde moyen des dépôts ont augmenté respectivement de 18 % et de 10 %.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2022 des groupes d'exploitation.

Contexte et perspectives

Au cours du premier semestre de l'exercice 2022, les résultats de BMO Gestion de patrimoine ont bénéficié de la vigueur des marchés boursiers et de la croissance économique. Cependant, la performance de l'organisation au deuxième semestre de l'exercice a été affectée par la volatilité des marchés, qui a entraîné une diminution du niveau des actifs sous administration et des actifs sous gestion, tandis que la hausse des taux d'intérêt a entraîné une augmentation des marges. Nous continuons d'offrir des conseils d'expert à nos clients pour les aider à composer avec la volatilité et l'incertitude des marchés. Nous avons également lancé de nouveaux produits différenciés et amélioré nos capacités en matière de conseils numériques, ce qui a favorisé une solide croissance des nouveaux actifs nets, des prêts et des dépôts. Le volume de transactions de courtage en ligne a continué à diminuer à l'exercice 2022, par rapport à l'année précédente, mais devrait rester supérieur à celui d'avant la pandémie.

Les perspectives des marchés boursiers et de l'économie évoluent rapidement et continuent à subir les répercussions des perturbations des chaînes d'approvisionnement, des pénuries de main-d'œuvre, de l'inflation et des tensions géopolitiques. On s'attend à ce que les taux d'intérêt continuent d'augmenter en raison des efforts déployés par les autorités monétaires canadiennes et américaines pour lutter contre l'inflation, ce qui aurait une incidence positive à l'égard des marges sur les dépôts. Cependant, la volatilité soutenue des marchés et les risques de récession à court terme pourraient limiter notre performance globale.

Le secteur de la gestion de patrimoine présente un potentiel de croissance intéressant et la concurrence continue d'investir massivement dans les capacités de services-conseils, l'innovation en matière de produits, la technologie et les fusions et acquisitions afin de stimuler la croissance et de répondre aux besoins en constante évolution des clients. Nous sommes bien positionnés pour tirer parti des tendances émergentes comme l'adoption accélérée des circuits numériques grâce à notre modèle d'affaires intégré, à notre forte fidélisation de la clientèle et à l'élargissement de nos équipes de vente au Canada et aux États-Unis.

Nous continuons d'investir dans la technologie afin d'améliorer l'expérience client et la productivité de nos conseillers en placement et de nos banquiers privés. BMO Ligne d'action continue d'attirer de nouveaux clients grâce à des améliorations apportées à sa plateforme numérique, ainsi qu'en donnant accès à ConseilDirect^{MD} à un plus grand nombre de Canadiens en réduisant le solde de placement minimal requis pour l'admissibilité au service. De plus, nous poursuivons sur notre lancée avec notre équipe et nos capacités de gestion d'actifs au Canada afin d'accélérer la croissance et de diversifier notre offre de produits pour les clients particuliers et institutionnels.

Le contexte économique au Canada et aux États-Unis durant l'année civile 2022 et les perspectives relatives à l'année civile 2023 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives.

Mise en garde

La présente section BMO Gestion de patrimoine renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux est un fournisseur nord-américain de services financiers offrant une vaste gamme de produits et de services à sa clientèle constituée de sociétés, d'investisseurs institutionnels et d'administrations publiques. BMO Marchés des capitaux compte environ 2 800 employés et possède 32 bureaux répartis dans le monde entier, dont 18 en Amérique du Nord.

Secteurs d'activité

Le secteur **Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés** offre des services de mobilisation de capitaux par l'émission d'actions et de titres d'emprunt, des services de montage et de syndication de prêts, des solutions de gestion de bilan et des services de gestion de trésorerie. Il fournit également aux clients des conseils stratégiques relativement aux fusions et acquisitions et aux restructurations d'entité ou de capital, et leur propose des services de financement du commerce international et d'atténuation des risques, y compris des services bancaires et des services d'exploitation spécialement conçus pour répondre aux besoins des institutions financières nord-américaines et internationales.

Le secteur **Marchés mondiaux** offre des services de recherche aux investisseurs institutionnels, aux sociétés et aux particuliers, et leur permet d'accéder aux marchés financiers grâce à une gamme intégrée de solutions de vente et de négociation portant notamment sur les titres d'emprunt, le change, les taux d'intérêt, le crédit, les actions, la titrisation et les produits de base. Des services de développement de produits et d'émission d'instruments sont également offerts, de même que des services de gestion des risques et des services-conseils pour se couvrir contre les fluctuations de divers facteurs clés, comme les taux d'intérêt, le change et les prix des produits de base. Le secteur Marchés mondiaux offre en outre des services de gestion du risque de liquidité et de financement à ses clients.

Stratégie et grandes priorités

Priorités et réalisations en 2022

Grande priorité : Accélérer la croissance dans les secteurs où nous sommes en bonne posture et où nous avons l'expertise et les capacités nécessaires pour offrir des solutions à valeur ajoutée et une expérience client améliorée

Réalisations

- Nous avons continué à jouer un rôle de premier plan en matière de fusions et acquisitions grâce à notre vaste expertise mondiale dans l'ensemble des secteurs et à de solides relations avec les clients; nous avons notamment agi comme conseillers pour des transactions marquantes, comme l'acquisition de Kansas City Southern par le Chemin de fer Canadien Pacifique et le regroupement de Kirkland Lake Gold et d'Agnico Eagle.
- Nous avons amélioré notre offre dans les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales en concluant notre première opération de titrisation de créances hypothécaires liées à des immeubles commerciaux en dollars américains au moyen d'une nouvelle plateforme d'émissions de titres publics.
- Nous avons annoncé notre inscription comme société titulaire d'une licence de négociation de titres au Japon, ce qui marque l'expansion de notre présence dans la troisième économie en importance au monde et le quatrième partenaire d'exportation en importance du Canada.
- Nous avons soutenu les clients en leur fournissant des renseignements de premier ordre sur le marché et avons dirigé des projets d'introduction en bourse à haute visibilité, notamment celui de la Société financière Definity, le plus important premier appel public à l'épargne de la Bourse de Toronto en 2022.
- Nous avons conservé notre position de chef de file mondial dans le secteur des mines et métaux et avons notamment agi comme conseiller dans le cadre de la plus importante opération de fusion et acquisition visant des sociétés aurifères de l'histoire; de plus, pour la treizième année d'affilée, nous avons été reconnus par le magazine *Global Finance* comme la meilleure banque d'investissement du monde dans le secteur des métaux et des mines.
- Nous avons enregistré un solide rendement en ce qui concerne la prestation de produits institutionnels dans l'ensemble des Marchés mondiaux
 - Nous figurons parmi les meilleurs ¹⁾ en ce qui a trait aux émissions d'obligations souveraines, supranationales et d'agences aux États-Unis, aux obligations de sociétés canadiennes, aux options canadiennes, aux fonds négociés en bourse canadiens, à la négociation et aux billets structurés.
 - Nous figurons parmi les dix meilleurs chefs de file teneurs de livre de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales et les deux meilleurs en ce qui concerne les titres garantis par des créances hypothécaires aux États-Unis.
 - Nous avons obtenu le premier rang pour la stratégie sur les taux américains et avons été reconnus comme une plateforme de premier ordre pour les taux liés aux flux de négociation en raison de notre accent sur les améliorations numériques et de nos capacités de distribution élargies.
- Nous avons reçu le prix Markets Choice de 2022 aux États-Unis, dans la catégorie des actions, à titre de meilleur pupitre de négociation du côté vendeur.

1) Selon les tableaux de classement de Bloomberg Professional Services.

Grande priorité : Devenir un leader du secteur en matière de finance durable et offrir des conseils et des solutions innovantes pour aider nos clients à atteindre leurs objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance

Réalisations

- Nous avons accéléré l'exécution de notre programme d'action pour le climat grâce à l'acquisition annoncée de Radicle Group, l'un des plus importants promoteurs de crédits compensatoires de carbone au Canada et un leader dans le marché des services environnementaux.
- Nous avons continué à respecter notre engagement à offrir 300 milliards de dollars en prêts et en prises fermes durables d'ici 2025.
- Nous avons établi un partenariat avec Bruce Power en vue de l'élaboration du premier cadre de financement vert du secteur nucléaire au monde et avons soutenu l'émission des obligations vertes pour l'énergie nucléaire de l'entreprise; nous avons également soutenu Capital Power lors de l'émission de ses obligations hybrides vertes, une première en son genre au Canada.
- Nous avons été la première organisation canadienne à nous joindre au programme Catalyst de Breakthrough Energy et à ses partenaires philanthropiques et du secteur privé afin d'accélérer la transition vers les technologies propres et les solutions climatiques.
- Nous avons continué à favoriser l'innovation en matière de solutions de finance durable en concluant un partenariat avec Exportation et développement Canada pour financer la transition énergétique, et avons amassé des fonds pour planter 150 000 arbres, poursuivant ainsi nos efforts de reforestation.
- Nous avons commandité des événements importants liés à la lutte contre les changements climatiques dans le secteur, notamment le Forum sur l'innovation durable organisé par Climate Action et la semaine de la finance durable de Bloomberg, et avons fait preuve de leadership en matière de finance durable.
- Nous avons fait passer notre engagement de financement pour le Fonds d'investissement d'impact de BMO à 350 millions de dollars, et investi dans six sociétés de portefeuille concentrées sur trois axes verticaux, en mettant l'accent sur la décarbonisation, l'économie circulaire et les technologies agricoles.
- Nous avons soutenu la plus importante transaction de partenariat économique autochtone liée à l'énergie en Amérique du Nord, à laquelle ont pris part Athabasca Indigenous Investments (Aii) et Enbridge.

Grande priorité : Tirer parti de nos capacités à l'égard de la stratégie Le numérique au premier plan en mettant davantage l'accent sur les données, les analyses et l'intelligence artificielle pour favoriser la simplification et le déploiement à grande échelle

Réalisations

- Nous avons élargi nos capacités numériques en lançant nos capacités de négociation électronique en Europe et en améliorant notre plateforme grâce à la négociation algorithmique et à notre expertise de la structure des marchés.
- Nous avons amélioré les renseignements sur les données et mis au point des outils numériques afin d'optimiser et de gérer les ressources de manière dynamique et d'améliorer la prise de décisions axées sur les données.
- Nous avons apporté des améliorations technologiques pour établir des liens entre nos secteurs d'activité, et avons mis en place des outils de gestion du flux de travail et automatisés des processus afin d'accroître la productivité des employés, notamment grâce au défi Un million d'heures, dirigé par des employés, qui a permis de générer plus de 300 innovations et initiatives pour leur faire gagner du temps.
- Nous avons renforcé la mobilisation de la clientèle en offrant des observations et des options de connexion distinctives dans le cadre d'activités de marketing numérique, comme LinkedIn Live, et sur les médias sociaux.

Grande priorité : Favoriser et stimuler une culture de réussite inclusive axée sur l'action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance, grâce à un engagement à l'égard d'un milieu de travail diversifié et inclusif

Réalisations

- Nous avons obtenu un solide indice de mobilisation des employés, supérieur à l'indice de référence des sociétés chefs de file ¹⁾, et noté des améliorations dans tous les domaines; nous nous sommes également classés dans le premier quartile pour ce qui est de notre culture, ce qui nous place parmi les meilleures institutions financières sondées à l'échelle mondiale.
- Nous avons investi dans nos talents, ajouté des leaders clés dans les secteurs à forte croissance, et attiré, formé et conservé des talents au moyen de partenariats et d'occasions de mentorat élargis.
- Nous avons fait progresser notre stratégie de diversité, d'équité et d'inclusion et avons augmenté la diversité au sein des postes de cadre dirigeant.
- Nous avons amélioré nos milieux de travail et notre technologie et mis en place un modèle de travail hybride souple axé sur l'action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance, qui met davantage l'accent sur le bien-être et la santé mentale des employés.
- Nous avons maintenu notre engagement à éliminer les obstacles à l'inclusion en soutenant les organismes et les œuvres de bienfaisance dans les collectivités où nous sommes présents, et avons amassé des montants records dans le cadre de la campagne BMO Générosité afin d'appuyer nos programmes Action-Éducation et Des transactions qui font pousser des arbres.

Accent en 2023

- Favoriser une croissance axée sur le client et activer plus largement une approche Un seul et même client en améliorant les liens et les offres intégrées à l'échelle de BMO afin d'offrir une valeur accrue et une meilleure expérience à nos clients
- Être un chef de file du secteur de la finance durable et le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre
- Tirer parti de nos capacités et de nos solutions à l'égard de la stratégie Le numérique au premier plan pour favoriser la vitesse, la portée et la simplification
- Favoriser une culture de réussite axée sur l'action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance, doublée d'un engagement à l'égard d'un milieu de travail diversifié et inclusif

1) Source : Questionnaire relatif à la culture de réussite dans le cadre de la stratégie Ambition 2025 de BMO | Qualtrics, 2022.

BMO Marchés des capitaux ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2022	2021
Revenus nets d'intérêts (bic) ²⁾	3 197	3 115
Revenus autres que d'intérêts	2 975	3 011
Total des revenus (bic)	6 172	6 126
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	(32)	11
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	(11)	(205)
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	(43)	(194)
Charges autres que d'intérêts	3 855	3 462
Bénéfice avant impôts sur le résultat	2 360	2 858
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	588	738
Bénéfice net comptable	1 772	2 120
Coûts d'intégration des acquisitions ³⁾	8	7
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ⁴⁾	14	17
Bénéfice net ajusté	1 794	2 144
Charges autres que d'intérêts ajustées	3 826	3 431

Principaux facteurs et mesures de la performance

Revenus des Marchés mondiaux	3 763	3 605
Revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés	2 409	2 521
Croissance du bénéfice net (%)	(16,5)	94,1
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	(16,4)	91,3
Croissance des revenus (%)	0,7	15,0
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	11,3	7,3
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	11,5	7,5
Rendement des capitaux propres (%) ⁵⁾	14,9	19,1
Rendement des capitaux propres ajusté (%) ⁵⁾	15,1	19,3
Levier d'exploitation (bic) (%)	(10,6)	7,7
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	(10,8)	7,5
Ratio d'efficacité (bic) (%)	62,5	56,5
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	62,0	56,0
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	11 602	10 913
Actif moyen	404 728	372 475
Solde moyen brut des prêts et acceptations	63 254	59 385
Solde moyen net des prêts et acceptations	62 986	58 909
Effectif – équivalent temps plein	2 815	2 591

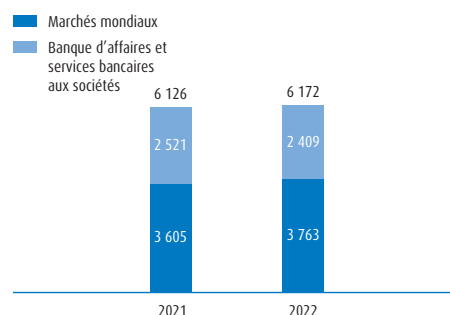
Activités aux États-Unis – Principales données financières (en millions de dollars américains)

Total des revenus (bic)	2 010	2 373
Charges autres que d'intérêts	1 471	1 317
Bénéfice net comptable	415	836
Charges autres que d'intérêts ajustées	1 450	1 292
Bénéfice net ajusté	431	855
Actif moyen	141 506	127 619
Solde moyen brut des prêts et acceptations	25 118	25 480

- 1) Les résultats et les ratios ajustés et les montants sur une bic que renferme le présent tableau ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.
- 2) Des montants sur une base d'imposition comparable de 245 millions de dollars pour l'exercice 2022 et de 291 millions pour l'exercice 2021 ont été comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts.
- 3) Des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration avant impôts de KGS Alpha et de Clearpool de 10 millions de dollars pour l'exercice 2022 et de 9 millions pour l'exercice 2021 ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.
- 4) Des montants avant impôts liés à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de 19 millions de dollars pour l'exercice 2022 et de 22 millions pour l'exercice 2021 ont été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.
- 5) Le rendement des capitaux propres est fondé sur les fonds propres imputés. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements.

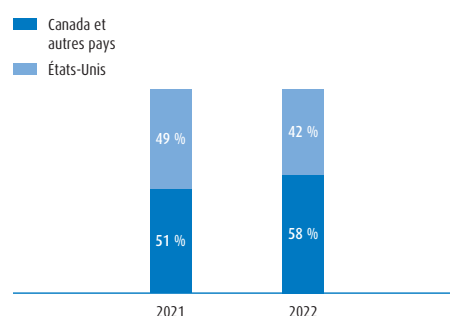
Revenus par secteur d'activité (bic)

(en millions de dollars)



Revenus par secteur géographique

(%)



Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux s'est établi à 1 772 millions de dollars, en baisse de 348 millions, ou de 16 %, par rapport à l'exercice précédent. Les résultats reflètent la croissance des revenus, qui a été plus que contrebalancée par la hausse des charges et un recouvrement de pertes sur créances moins élevé comparativement à l'exercice précédent.

Les revenus se sont établis à 6 172 millions de dollars, soit une augmentation de 46 millions, ou de 1 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus des Marchés mondiaux ont quant à eux augmenté de 158 millions, ou de 4 %, en raison essentiellement de la hausse des revenus de négociation de contrats de change, de contrats sur titres de participation et de contrats sur produits de base, ainsi que de l'incidence du raffermissement du dollar américain, facteurs contrés en partie par le recul des revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt et les niveaux plus faibles des nouvelles émissions de titres de participation et de titres d'emprunt. Les revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont diminué de 112 millions, ou de 4 %, en raison surtout du recul des profits nets sur les titres, de la baisse des commissions de prise ferme et de consultation, qui reflète les niveaux plus faibles des activités menées pour les clients étant donné la conjoncture actuelle des marchés, et des réductions de valeur sur les engagements de souscriptions de prêt, surtout aux États-Unis, en raison de l'élargissement des écarts de taux, facteurs compensés en partie par la hausse des revenus liés aux services bancaires aux sociétés et l'incidence du raffermissement du dollar américain.

Le total des recouvrements de pertes sur créances s'est établi à 43 millions de dollars, comparativement à un recouvrement de 194 millions pour l'exercice précédent. Le recouvrement de pertes sur créances lié aux prêts douteux s'est établi à 32 millions, comparativement à une dotation à la provision de 11 millions à l'exercice précédent. Le recouvrement de pertes sur créances lié aux prêts productifs s'est élevé à 11 millions, comparativement à un recouvrement de 205 millions à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont établies à 3 855 millions de dollars, en hausse de 393 millions, ou de 11 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse découle surtout des investissements continus dans les activités, y compris les coûts liés à la technologie, la hausse des frais liés au personnel, y compris les coûts liés aux indemnités de départ, les charges d'exploitation plus élevées et l'incidence du raffermissement du dollar américain.

Le solde moyen brut des prêts et acceptations s'est établi à 63,3 milliards de dollars, en hausse de 3,9 milliards, ou de 7 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par l'accroissement des activités d'octroi de prêts dans l'ensemble de nos portefeuilles de prêts et le raffermissement du dollar américain, facteurs contrés en partie par l'incidence de la déconsolidation de notre entité de titrisation des clients aux États-Unis et la réduction progressive de notre portefeuille de titres du secteur de l'énergie non canadien.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2022 des groupes d'exploitation.

Contexte et perspectives

Au cours de l'exercice 2022, le contexte opérationnel mondial a reflété l'évolution rapide de l'économie et du marché. Ainsi, pendant la première moitié de l'exercice 2022, le niveau élevé des activités menées pour les clients, la robustesse des cours boursiers et les conditions favorables aux services de banque d'affaires ont contribué aux résultats de BMO Marchés des capitaux; la deuxième moitié de l'exercice 2022 a toutefois été marquée par une réduction des activités menées pour les clients dans la foulée de conditions plus difficiles sur le marché, y compris la hausse des taux d'intérêt, l'élargissement des écarts de taux et la volatilité accrue, ce qui a entraîné une baisse des revenus de commissions de prise ferme et de consultation.

L'incertitude entourant la reprise économique et les préoccupations au sujet d'une récession ont une incidence sur les perspectives pour l'exercice 2023. Les taux d'inflation élevés, la perte de confiance des entreprises, la volatilité des marchés et le conflit en Ukraine devraient entraver la progression du secteur des services financiers et de nos activités. Nous prévoyons que les activités liées aux services de banque d'affaires et aux services bancaires aux sociétés continueront d'être freinées par les difficultés dans l'ensemble des marchés obligataires et boursiers et par un contexte de fusions et d'acquisitions prudent. À court terme, l'activité sur les marchés mondiaux devrait rester modérée dans les domaines de l'établissement et du refinancement.

La stratégie de BMO Marchés des capitaux demeure la même : mettre fortement l'accent sur les clients afin d'en devenir un partenaire financier estimé et, par le biais de ses talents, de solutions novatrices et de capital, les aider à atteindre leurs objectifs tout en favorisant la simplification et le déploiement à grande échelle conformément à notre stratégie Le numérique au premier plan. Compte tenu de notre position de chef de file au Canada et de notre solide progression aux États-Unis, nos investissements dans nos gammes de produits et nos capacités, en particulier là où BMO jouit de grandes forces et où les occasions sont favorables, constituent de solides assises qui serviront d'appui à une croissance rentable et aux rendements durables. Nous continuons par ailleurs à faire des progrès sur le plan de la durabilité, un élément central de notre stratégie, en offrant à nos clients des solutions et des conseils novateurs en matière de financement pour les soutenir durant leur transition vers une économie plus durable. Grâce à son approche méthodique et intégrée de la gestion des risques, conjuguée à des investissements continus dans l'infrastructure technologique, BMO Marchés des capitaux devrait être en mesure de s'adapter à l'évolution des exigences en matière de réglementation et de conformité dans les années à venir.

Le contexte économique au Canada et aux États-Unis durant l'année civile 2022 et les perspectives relatives à l'année civile 2023 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives.

Mise en garde

La présente section BMO Marchés des capitaux renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et des services de soutien et de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, la trésorerie, les finances, la conformité aux exigences juridiques et réglementaires, la durabilité, les ressources humaines, les communications, la commercialisation, les opérations immobilières ainsi que l'approvisionnement. T&O assure la conception, la surveillance, la gestion et le maintien de la gouvernance en matière de technologie de l'information, y compris les données et les analyses, ainsi que la prestation de services de cybersécurité et de services opérationnels.

Les Services d'entreprise axent leurs efforts sur les priorités liées à l'ensemble de l'organisation relativement au maintien d'un solide environnement de gestion des risques et de contrôle interne et de conformité réglementaire, notamment la gestion, l'évaluation et la surveillance des portefeuilles de placements, des activités de financement, de liquidité et de capital et l'exposition aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêt de BMO. Pour soutenir les unités d'exploitation, les Services d'entreprise élaborent et mettent en œuvre des processus, des systèmes et des contrôles à l'échelle de l'entreprise afin de maintenir l'efficacité opérationnelle et de permettre à nos secteurs de s'adapter et d'atteindre leurs objectifs d'expérience client.

Les coûts associés aux services fournis par les unités fonctionnelles et T&O sont en grande partie répartis aux quatre unités d'exploitation (PE Canada, PE États-Unis, BMO Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux), les montants restants étant pris en compte dans les résultats des Services d'entreprise. Ainsi, les résultats des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence des autres activités de gestion de la trésorerie, l'élimination des ajustements sur une base d'imposition comparable et les dépenses résiduelles non attribuées.

Réalisations

- Nous avons continué à faire progresser nos capacités à l'égard de la stratégie Le numérique au premier plan, en renforçant notre agilité, notre ingénierie infonuagique et nos analyses. Nous avons utilisé l'infonuagique pour réduire le temps de calcul d'une première série de rapports sur les risques et de rapports exigés par la réglementation.
- Nous avons maintenu une trajectoire bien définie pour l'adoption de l'infonuagique. Parmi les exemples notables de migration vers l'infonuagique, citons le Financement de matériel de transport, des cas d'utilisation choisis relatifs au risque de marché et de crédit, et un premier ensemble d'interfaces de programmation d'applications (API) qui s'étoffera au fil du temps. Nous avons développé des capacités de sécurité et de surveillance pour sécuriser notre environnement et nous adapter à l'évolution des menaces.
- Nous avons renforcé les capacités de l'Unité Crime financier (UCF) pour répondre aux exigences accrues en matière de cybercriminalité, de fraude et de sécurité physique. Les secteurs clés de la technologie, du personnel et des processus ont notamment porté sur l'amélioration des capacités de détection et de réponse, l'amélioration de la gestion des identités et des accès et le renforcement de la résilience face aux attaques virtuelles et physiques.
- Nous avons poursuivi le renforcement de nos capacités de regroupement, d'exploration et d'analyse des données et nous avons développé plusieurs nouveaux exemples de processus d'entreprise reposant sur l'intelligence artificielle (IA). Nous avons continué à faire le suivi d'une série de technologies émergentes dans le but de passer de la sensibilisation à la preuve de concept, puis à une adoption plus large, si nécessaire.
- Nous avons obtenu des niveaux élevés de temps de fonctionnement et de disponibilité pour les technologies destinées aux clients et nous avons amélioré notre capacité à surveiller, à détecter et à automatiser les réponses aux problèmes éventuels.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2022	2021
Revenus nets d'intérêts avant compensation sur une bic des groupes	(716)	(301)
Compensation sur une bic des groupes	(270)	(315)
Revenus nets d'intérêts (bic)	(986)	(616)
Revenus autres que d'intérêts	7 830	326
Total des revenus (bic)	6 844	(290)
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	(7)	(5)
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	7	(2)
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	-	(7)
Charges autres que d'intérêts	1 383	1 423
Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat	5 461	(1 706)
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat (bic)	1 270	(494)
Bénéfice (perte) net comptable	4 191	(1 212)
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration ²⁾	237	-
Incidence des dessaisissements ³⁾	55	842
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West ⁴⁾	(5 667)	-
Coûts de restructuration (renversement) ⁵⁾	-	(18)
Provision pour frais juridiques ⁶⁾	846	-
Perte nette ajustée	(338)	(388)
Total des revenus ajustés (bic) ⁷⁾	(333)	(319)
Charges autres que d'intérêts ajustées ⁷⁾	424	561
Effectif - équivalent temps plein	15 486	13 819

Activités aux États-Unis - Principales données financières (en millions de dollars américains)

Total des revenus	5 604	(26)
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	(4)	(6)
Charges autres que d'intérêts	686	148
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat (bic)	1 282	(80)
Bénéfice (perte) net comptable	3 640	(88)
Total des revenus ajustés	106	(26)
Charges autres que d'intérêts ajustées	44	130
Bénéfice (perte) net ajusté	83	(74)

- Les résultats et les ratios ajustés et les montants sur une bic que renferme ce tableau ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.
- Le bénéfice net comptable de l'exercice 2022 tient compte de coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de 237 millions de dollars (316 millions avant impôts) relativement à l'acquisition annoncée de Bank of the West.
- Le bénéfice net comptable tient compte de l'incidence de dessaisissements liés à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique et de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour. Le bénéfice net comptable de l'exercice 2022 tient compte d'un profit de 6 millions de dollars (8 millions avant impôts) lié au transfert de certains clients des activités de gestion d'actifs aux États-Unis et d'une perte de 29 millions, avant et après impôts, découlant de la conversion des monnaies étrangères, ces montants étant reclassés depuis le cumul des autres éléments du résultat global et comptabilisés dans les deux cas dans les revenus autres que d'intérêts, et de charges de 32 millions (16 millions avant impôts), y compris des impôts de 22 millions à la clôture de la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts. Le bénéfice net comptable de l'exercice 2021 tient compte d'une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 779 millions, avant et après impôts, liée à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts, d'un profit net de 22 millions (29 millions avant impôts) à la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour, comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts, et de coûts liés aux dessaisissements de 85 millions (107 millions avant impôts) à l'égard des deux transactions, comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.
- Le bénéfice net comptable de l'exercice 2022 tient compte des revenus de 5 667 millions de dollars (7 713 millions avant impôts) liés à l'acquisition annoncée de Bank of the West découlant de la gestion de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, survenues entre l'annonce et la clôture, sur sa juste valeur et son écart d'acquisition, ce qui comprend des profits à l'évaluation à la valeur de marché de 7 665 millions, avant impôts, sur certains swaps de taux d'intérêt comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation et des revenus d'intérêts non liés à la négociation de 48 millions, avant impôts, tirés d'un portefeuille principalement composé de titres du Trésor des États-Unis comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts. Pour de plus amples renseignements sur cette acquisition, il y a lieu de se reporter à la section Faits marquants.
- Le bénéfice net comptable de l'exercice 2021 tient compte d'un renversement partiel de 18 millions de dollars (24 millions avant impôts) de charges de restructuration en lien avec des indemnités de départ, comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts en 2019.
- Le bénéfice net comptable de l'exercice 2022 tient compte d'une provision pour frais juridiques de 846 millions de dollars (1 142 millions avant impôt) liée à une poursuite se rapportant à une banque absorbée, M&I Marshall and Ilsley Bank, ce qui comprend des charges d'intérêts de 515 millions avant impôts et des charges autres que d'intérêts de 627 millions avant impôts, y compris des frais juridiques de 22 millions. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Provisions et passifs éventuels à la note 24 afférente aux états financiers consolidés.
- Les résultats ajustés ne tiennent pas compte de l'incidence des éléments décrits dans les notes 2) à 6) du tableau.

Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable des Services d'entreprise s'est établi à 4 191 millions de dollars, comparativement à une perte nette comptable de 1 212 millions il y a un an.

Les résultats de l'exercice considéré comprenaient l'incidence de l'acquisition annoncée de Bank of the West, y compris les revenus relatifs à la gestion de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, survenues entre l'annonce et la clôture de l'acquisition, sur sa juste valeur et son écart d'acquisition, ainsi que les coûts liés à l'acquisition et à l'intégration connexes. En outre, l'exercice à l'étude tient compte d'une provision pour frais juridiques liée à une poursuite relative à une banque absorbée, M&I Marshall and Ilsley Bank, de l'incidence des dessaisissements liés à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique et du transfert des actifs de certains clients des activités de gestion d'actifs aux États-Unis.

À l'exercice précédent, la perte nette comptable tenait compte de l'incidence de dessaisissements, y compris une réduction de valeur de l'écart d'acquisition liée à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, un profit à la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour et les coûts liés aux dessaisissements à l'égard des deux transactions, ainsi qu'un renversement partiel de charges de restructuration en lien avec des indemnités de départ comptabilisées en 2019.

La perte nette ajustée s'est chiffrée à 338 millions de dollars, contre 388 millions il y a un an. Les résultats ajustés ont augmenté en raison de la baisse des charges, contrebalancée en partie par la diminution des revenus.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats de 2022 des groupes d'exploitation.

Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice

Sommaire de l'état des résultats et mesures financières trimestrielles ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4-2022	T3-2022	T2-2022	T1-2022	T4-2021	T3-2021	T2-2021	T1-2021
Revenus nets d'intérêts (bic)	3 767	4 197	3 902	4 019	3 756	3 521	3 455	3 578
Revenus autres que d'intérêts	6 803	1 902	5 416	3 704	2 817	4 041	2 621	3 397
Revenus 1)	10 570	6 099	9 318	7 723	6 573	7 562	6 076	6 975
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	(369)	413	(808)	81	97	984	(283)	601
Revenus, déduction faite des SCVPI 1)	10 939	5 686	10 126	7 642	6 476	6 578	6 359	6 374
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	192	104	120	86	84	71	155	215
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	34	32	(70)	(185)	(210)	(141)	(95)	(59)
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	226	136	50	(99)	(126)	(70)	60	156
Charges autres que d'intérêts 1)	4 776	3 859	3 713	3 846	3 803	3 684	4 409	3 613
Bénéfice avant impôts sur le résultat	5 937	1 691	6 363	3 895	2 799	2 964	1 890	2 605
Charge d'impôts sur le résultat	1 454	326	1 607	962	640	689	587	588
Bénéfice net comptable (voir ci-dessous)	4 483	1 365	4 756	2 933	2 159	2 275	1 303	2 017
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration 2)	145	62	28	10	1	2	2	2
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	6	5	6	6	14	15	18	19
Incidence des dessaisissements 4)	(8)	6	9	48	52	18	772	-
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West 5)	(3 336)	694	(2 612)	(413)	-	-	-	-
Coûts de restructuration (renversement) 6)	-	-	-	-	-	(18)	-	-
Provision pour frais juridiques 7)	846	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice net ajusté (voir ci-dessous)	2 136	2 132	2 187	2 584	2 226	2 292	2 095	2 038
Bénéfice net comptable par groupe d'exploitation								
Bénéfice net comptable de PE Canada	917	965	940	1 004	933	828	777	750
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	-	-	1	-	-	-	1	-
Bénéfice net ajusté de PE Canada	917	965	941	1 004	933	828	778	750
Bénéfice net comptable de PE États-Unis	660	568	588	681	509	550	538	579
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	2	1	1	1	6	6	5	7
Bénéfice net ajusté de PE États-Unis	662	569	589	682	515	556	543	586
Bénéfice net comptable de BMO Gestion de patrimoine	298	324	314	315	345	379	322	336
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	-	1	1	1	4	5	7	8
Bénéfice net ajusté de BMO Gestion de patrimoine	298	325	315	316	349	384	329	344
Bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux	357	262	448	705	531	553	558	478
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration 2)	2	1	2	3	1	2	2	2
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	4	3	3	4	4	4	5	4
Bénéfice net ajusté de BMO Marchés des capitaux	363	266	453	712	536	559	565	484
Bénéfice (perte) net comptable des Services d'entreprise	2 251	(754)	2 466	228	(159)	(35)	(892)	(126)
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration 2)	143	61	26	7	-	-	-	-
Incidence des dessaisissements 4)	(8)	6	9	48	52	18	772	-
Gestion des variations de la juste valeur se rapportant à l'achat de Bank of the West 5)	(3 336)	694	(2 612)	(413)	-	-	-	-
Coûts de restructuration (renversement) 6)	-	-	-	-	-	(18)	-	-
Provision pour frais juridiques 7)	846	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice (perte) net ajusté des Services d'entreprise	(104)	7	(111)	(130)	(107)	(35)	(120)	(126)
Bénéfice de base par action (S) 8) 9)	6,52	1,96	7,15	4,44	3,24	3,42	1,91	3,03
Bénéfice dilué par action (S) 8) 9)	6,51	1,95	7,13	4,43	3,23	3,41	1,91	3,03
Bénéfice dilué par action, après ajustement (S)	3,04	3,09	3,23	3,89	3,33	3,44	3,13	3,06
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (%)	1,46	1,71	1,69	1,64	1,62	1,57	1,59	1,59
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%)	0,16	0,10	0,04	(0,08)	(0,11)	(0,06)	0,05	0,14
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%)	0,14	0,08	0,10	0,07	0,07	0,06	0,13	0,19
Taux d'impôt effectif (%)	24,5	19,3	25,2	24,7	22,9	23,2	31,1	22,6
Taux d'impôt effectif ajusté (%)	21,8	22,0	23,6	23,5	22,7	23,2	22,1	22,6
Cours de change moyen entre les dollars canadien et américain (S)	1,3516	1,2774	1,2665	1,2710	1,2546	1,2316	1,2512	1,2841

- Les mesures des revenus, déduction faite des SCVPI, les résultats et les ratios ajustés ainsi que les montants en dollars américains ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.
- Les coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de KGS-Alpha et de Clearpool sont comptabilisés dans BMO Marchés des capitaux. Les coûts liés à l'acquisition et à l'intégration sont comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.
- L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts du groupe d'exploitation correspondant.
- Le bénéfice net comptable tient compte de l'incidence des dessaisissements liés à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique et de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour. L'incidence de la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique comprenait ce qui suit pour l'exercice 2022 : le quatrième trimestre de 2022 tenait compte d'un recouvrement de charges de 8 millions de dollars (6 millions avant impôts); le troisième trimestre de 2022 tenait compte de charges de 6 millions (7 millions avant impôts); le deuxième trimestre de 2022 tenait compte d'un profit de 6 millions (8 millions avant impôts) se rapportant au transfert de certains clients des activités de gestion d'actifs aux États-Unis comptabilisés dans les revenus et des charges de 15 millions (18 millions avant impôts); et le premier trimestre de 2022 tenait compte d'une perte de 29 millions (avant et après impôts) découlant de la conversion des monnaies étrangères reclassée du cumul des autres éléments du résultat global vers les revenus autres que d'intérêts, d'un recouvrement net avant impôts de charges autres que d'intérêts de 3 millions, y compris des impôts de 22 millions à la clôture de la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. Les dessaisissements au cours de l'exercice 2021 comprenaient ce qui suit : le quatrième trimestre de 2021 tenait compte de charges de 52 millions (62 millions avant impôts) liées à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique; le troisième trimestre de 2021 tenait compte de charges de 18 millions de dollars (24 millions avant impôts) liées à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique et à la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour; le deuxième trimestre de 2021 tenait compte d'une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 747 millions (avant et après impôts) liée à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, d'un profit de 22 millions (29 millions avant impôts) à la vente de nos activités de banque privée, et des coûts liés aux dessaisissements de 47 millions (53 millions avant impôts) se rapportant aux deux transactions, le profit sur la vente ayant été comptabilisé dans les revenus et la réduction de valeur de l'écart d'acquisition et les coûts de dessaisissement ayant été comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.
- Le bénéfice net comptable tient compte des revenus (pertes) liés à l'acquisition annoncée de Bank of the West résultant de la gestion de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, survenues entre l'annonce et la clôture, sur sa juste valeur et son écart d'acquisition : le quatrième trimestre de 2022 tenait compte de revenus de 3 336 millions de dollars (4 541 millions avant impôts), ce qui comprend des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché avant impôts de 4 698 millions sur certains swaps de taux d'intérêt comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation et une perte de 157 millions avant impôts se rapportant à un portefeuille principalement composé de titres du Trésor des États-Unis et comptabilisée dans les revenus nets d'intérêts; le troisième trimestre de 2022 tenait compte d'une perte de 694 millions (945 millions avant impôts), ce qui comprend des pertes autres que d'intérêts liés à l'évaluation à la valeur de marché de 983 millions et des revenus d'intérêts de 38 millions, avant impôts, tirés d'un portefeuille principalement composé de titres du Trésor des États-Unis comptabilisés dans les revenus nets d'intérêts; le deuxième trimestre de 2022 tenait compte de revenus de 2 612 millions (3 555 millions avant impôts), ce qui comprend des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché avant impôts de 3 433 millions et des revenus nets d'intérêts avant impôts de 122 millions, et le premier trimestre de 2022 tenait compte de revenus de 413 millions (562 millions avant impôts), ce qui comprend des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché avant impôts de 517 millions et des revenus d'intérêts avant impôts de 45 millions. Pour de plus amples renseignements sur cette acquisition, il y a lieu de se reporter à la section Faits marquants.
- Au troisième trimestre de 2021, le bénéfice net comptable tenait compte d'un renversement partiel de 18 millions de dollars (24 millions avant impôts) de charges de restructuration en lien avec des indemnités de départ comptabilisées en 2019 dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.
- Le bénéfice net comptable du quatrième trimestre de 2022 tient compte d'une provision pour frais juridiques de 846 millions de dollars (1 142 millions avant impôt) liée à une poursuite relative à une banque absorbée, M&I Marshall and Ilsley Bank, ce qui comprend des charges d'intérêts de 515 millions avant impôts et des charges autres que d'intérêts de 627 millions avant impôts, y compris des frais juridiques de 22 millions. Ces montants ont été imputés aux Services d'entreprise. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Provisions et passifs éventuels à la note 24 afférente aux états financiers consolidés.
- Le bénéfice par action (BPA) est calculé au moyen du bénéfice net après déduction du total des dividendes sur les actions privilégiées et des distributions sur les autres instruments de capitaux propres. Pour obtenir plus de renseignements sur le BPA, il y a lieu de se reporter à la note 23 afférente aux états financiers consolidés.
- Le bénéfice net et le résultat tirés de nos activités commerciales sont attribuables aux actionnaires par l'intermédiaire du BPA ajusté et du BPA dilué ajusté. Le BPA et le BPA dilué sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour obtenir de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Des facteurs saisonniers ont une légère incidence sur le bénéfice de certains trimestres. Au premier trimestre, les frais liés au personnel en lien avec les avantages du personnel et la rémunération fondée sur des actions du personnel admissible à la retraite sont plus élevés. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les autres trimestres, ce qui réduit certains montants de revenus et de charges. La conversion des monnaies étrangères se répercute également sur le bénéfice trimestriel. Les dessaisissements liés à BMO Gestion de patrimoine ont entraîné une baisse globale des revenus et des charges en 2022, comparativement à 2021.

Les résultats comptables de 2022 tiennent compte de l'incidence de l'acquisition annoncée de Bank of the West, qui comprend des revenus (pertes) liés aux mesures de gestion de la juste valeur ainsi que des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration. Les chiffres du trimestre à l'étude tiennent compte d'une provision pour frais juridiques. Les résultats des sept derniers trimestres tiennent compte de l'incidence des dessaisissements, y compris une réduction de valeur de l'écart d'acquisition liée à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique et un profit à la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour au deuxième trimestre de 2021. Les chiffres de toutes les périodes tiennent compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ainsi que des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration.

De manière générale, les revenus ont augmenté, ce qui reflète les avantages de nos activités diversifiées. La croissance des revenus de nos Services bancaires PE s'est améliorée au cours des derniers trimestres, sous l'effet de l'acquisition de clients et de la croissance des volumes, l'élargissement des marges nettes d'intérêts étant attribuable au contexte de hausse rapide des taux d'intérêt. Les revenus de BMO Gestion de patrimoine ont subi l'influence des fluctuations des marchés à l'échelle mondiale, la performance sous-jacente s'expliquant par la forte croissance des prêts et des dépôts et par les actifs nets de nouveaux clients, ainsi que par l'élargissement des marges nettes d'intérêts au cours des récents trimestres. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI, fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. Les revenus de BMO Marchés des capitaux ont subi l'influence de la conjoncture des marchés qui stimule les activités des clients, ce qui a permis d'obtenir de bons résultats au cours des cinq derniers trimestres dans le cas des secteurs Marchés mondiaux et Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés, alors que les chiffres des trois derniers trimestres reflètent une conjoncture des marchés plus contraignante qui a entraîné un recul des revenus de prise ferme et de consultation.

Alors que l'économie a connu une reprise suivant le ralentissement causé par la pandémie, nous avons comptabilisé une diminution des dotations à la provision pour pertes sur créances liées aux prêts douteux ainsi que des recouvrements de dotations à la provision pour pertes sur créances liés aux prêts productifs, ce qui reflète une amélioration des perspectives économiques et l'amélioration de la qualité du crédit du portefeuille. Toutefois, les chiffres des derniers trimestres reflètent l'incidence d'une détérioration des perspectives économiques, l'avantage plus faible découlant de l'amélioration de la qualité du crédit et la croissance plus marquée des soldes.

La croissance des charges autres que d'intérêts s'explique par les investissements effectués pour stimuler la croissance des revenus et l'amélioration de l'efficacité, y compris le renforcement de l'équipe de vente, l'accroissement des sommes engagées au chapitre de la publicité et de la technologie, ainsi que la hausse des salaires reflétant le contexte inflationniste.

Le taux d'impôt effectif a varié à la suite de modifications législatives et des changements apportés à la politique fiscale, y compris leur interprétation par les autorités fiscales et les tribunaux, de la composition des résultats, y compris la proportion relative du bénéfice réalisé dans chaque territoire où nous exerçons nos activités, du niveau du bénéfice comptable avant impôts et du montant du bénéfice tiré des titres et exonéré d'impôts. Le taux d'impôt effectif comptable des sept derniers trimestres a été touché par la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique ainsi que par nos mesures de gestion de la juste valeur dans le cadre de l'acquisition annoncée de Bank of the West.

Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes que renferme la présente section Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2022

Comparaison du quatrième trimestre de 2022 et du quatrième trimestre de 2021

Bénéfice net

Le bénéfice net comptable s'est chiffré à 4 483 millions de dollars, en hausse de 2 324 millions comparativement à l'exercice précédent, et le bénéfice net ajusté a atteint 2 136 millions, en baisse de 90 millions, ou de 4 %, par rapport à l'exercice précédent. Les résultats ajustés pour le trimestre considéré ne tiennent pas compte de l'incidence de l'acquisition annoncée de Bank of the West, notamment des revenus de 3 336 millions (4 541 millions avant impôts) afférents à la gestion de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt, survenues entre l'annonce et la clôture de l'acquisition, sur sa juste valeur et son écart d'acquisition, ainsi que des coûts connexes liés à l'acquisition et à l'intégration. Par ailleurs, les résultats comptables ne tiennent pas compte d'une provision pour frais juridiques de 846 millions (1 142 millions avant impôts), ce qui comprend des frais juridiques de 22 millions. Les résultats ajustés pour les deux périodes excluent également l'incidence des dessaisissements, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et les coûts liés à l'acquisition et à l'intégration. Le BPA comptable s'est chiffré à 6,51 \$, comparativement à une hausse de 3,28 \$ par rapport à l'exercice précédent, et le BPA ajusté a atteint 3,04 \$ en baisse de 0,29 \$ par rapport à l'exercice précédent. L'appel public à l'épargne réalisé le 29 mars 2022 a entraîné une baisse de 0,18 \$ du BPA comptable et de 0,07 \$ du BPA ajusté.

La hausse des résultats comptables reflète l'augmentation des revenus attribuable aux mesures de gestion de la juste valeur, en partie contrée par la provision pour frais juridiques précitée. Les résultats ajustés ont reculé, la hausse des revenus nets ayant été plus que compensée par une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances comparativement à un recouvrement pour l'exercice précédent, ainsi que par l'accroissement des charges.

Revenus

Les revenus comptables se sont élevés à 10 570 millions de dollars, comparativement à 6 573 millions pour l'exercice précédent. Après avoir retranché des revenus d'assurance les sinistres, les commissions et les variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) (ce qui correspond aux revenus nets), les revenus se sont établis à 10 939 millions, en hausse de 4 463 millions comparativement à l'an dernier, et les revenus ajustés, déduction faite des SCVPI, se sont chiffrés à 6 913 millions, en hausse de 437 millions, ou de 7 %. Les revenus nets ajustés pour le trimestre considéré ne tiennent pas compte de revenus de 4 541 millions découlant des mesures de gestion de la juste valeur liées à l'acquisition annoncée de Bank of the West, ni de charges d'intérêts de 515 millions relatives à la provision juridique. Le raffermissement du dollar américain a eu pour effet de faire croître les revenus comptables de 4 % et les revenus ajustés de 3 %.

Les revenus inscrits par nos Services bancaires PE ont grimpé, principalement en raison de la hausse des revenus nets d'intérêts reflétant la forte croissance des prêts et l'élargissement des marges nettes d'intérêts, facteurs en partie contrés par la diminution des revenus autres que d'intérêts. Les revenus ont reculé dans le cas de BMO Gestion de patrimoine, la hausse des revenus nets d'intérêts et l'accroissement des nouveaux actifs nets de clients ayant été plus que contrebalancés par les dessaisissements et l'affaiblissement des marchés mondiaux. Les revenus de BMO Marchés des capitaux ont diminué, la hausse des revenus inscrits par les secteurs Marchés mondiaux ayant été plus que contrée par la baisse des revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés. Les revenus comptables inscrits par les Services d'entreprise ont augmenté par rapport à l'an dernier en raison des éléments d'ajustement précités et les revenus ajustés ont reculé.

Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) se sont établis à un montant négatif de 369 millions de dollars, comparativement à 97 millions à l'exercice précédent. Les résultats ont reculé, en raison essentiellement de l'augmentation des variations de la juste valeur des passifs au titre des indemnités. Les SCVPI ont diminué de 782 millions par rapport au trimestre précédent, du fait des variations de la juste valeur des passifs au titre des indemnités et de l'incidence de la diminution des ventes de rentes. Ces variations ont été atténuées en grande partie par les revenus d'assurance.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 226 millions de dollars, comparativement à un recouvrement de pertes sur créances de 126 millions pour l'exercice précédent. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances exprimé en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établi à 16 points de base, comparativement à un recouvrement de 11 points de base pour l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux, établie à 192 millions, a augmenté de 108 millions par rapport à l'an dernier. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établie à 14 points de base, contre 7 points de base un an plus tôt. Une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 34 millions a été enregistrée au cours du trimestre à l'étude en regard d'un recouvrement de 210 millions inscrit à l'exercice précédent. Cette dotation de 34 millions pour le trimestre considéré reflète une détérioration des perspectives économiques et la croissance des soldes, essentiellement contrebalancées par la diminution des incertitudes résultant de l'amélioration du contexte pandémique et l'amélioration de la qualité du crédit du portefeuille. Le recouvrement de pertes sur créances de 210 millions inscrit à l'exercice précédent témoigne essentiellement d'une amélioration des perspectives économiques et de l'amélioration de la qualité du crédit du portefeuille, en partie contrebalancées par la croissance des soldes des prêts.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont établies à 4 776 millions de dollars, en hausse de 973 millions par rapport à l'exercice précédent, et les charges autres que d'intérêts ajustées se sont chiffrées à 3 954 millions, en hausse de 234 millions, ou de 6 %. Les charges autres que d'intérêts ajustées ne tiennent pas compte de l'incidence de la provision pour frais juridiques pour le trimestre considéré et de l'incidence des dessaisissements, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des autres coûts liés à l'acquisition et à l'intégration pour les deux périodes. L'augmentation des charges comptables reflète l'incidence de la provision pour frais juridiques et la hausse des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration découlant de l'acquisition annoncée de Bank of the West. Les charges comptables et ajustées ont augmenté en raison de la montée des frais liés au personnel, y compris les hausses de salaire, la rémunération liée au rendement et le renforcement de l'équipe de vente, et de la hausse des coûts liés au matériel informatique et au matériel, facteurs en partie compensés par les dessaisissements. Le raffermissement du dollar américain a eu pour effet de faire croître les charges comptables d'environ 4 % et les charges ajustées d'environ 3 %.

Charge d'impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 1 454 millions de dollars, en hausse de 814 millions par rapport à l'exercice précédent, et le taux d'impôt effectif s'est établi à 24,5 %, contre 22,9 % l'an dernier. La charge d'impôts sur le résultat ajustée s'est établie à 597 millions, en baisse de 59 millions par rapport à l'exercice précédent, et le taux d'impôt effectif ajusté s'est établi à 21,8 %, contre 22,7 % l'an dernier. La variation du taux d'impôt effectif comptable est principalement attribuable à l'incidence de la hausse du bénéfice avant impôts pour le trimestre considéré. La variation du taux d'impôt effectif ajusté est principalement attribuable à la composition des résultats, y compris l'incidence de la baisse du bénéfice avant impôts pour le trimestre considéré.

Comparaison du quatrième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2022

Le bénéfice net comptable s'est chiffré à 4 483 millions de dollars, en hausse de 3 118 millions comparativement au trimestre précédent, et le bénéfice net ajusté s'est élevé à 2 136 millions, soit un montant pratiquement inchangé par rapport au trimestre précédent. Le BPA comptable a augmenté de 4,56 \$ en regard du trimestre précédent, et le BPA ajusté a reculé de 0,05 \$. La hausse des résultats comptables reflète l'augmentation des revenus attribuable aux mesures de gestion de la juste valeur, en partie contrée par la provision pour frais juridiques et la hausse des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration, comme il en a été question précédemment. Les résultats ajustés sont demeurés pratiquement inchangés, la hausse des revenus nets ayant été contrebalancée par l'augmentation des charges et l'accroissement de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Le bénéfice net a augmenté dans le cas de BMO Marchés des capitaux et de PE États-Unis, et il a reculé dans le cas de PE Canada et de BMO Gestion de patrimoine. Sur une base comptable, les Services d'entreprise ont inscrit un bénéfice net comparativement à une perte nette pour le trimestre précédent, alors que sur une base ajustée, ils ont inscrit une perte nette comparativement à un bénéfice net pour le trimestre précédent.

Les revenus comptables se sont établis à 10 570 millions de dollars, en hausse de 4 471 millions par rapport au trimestre précédent, et les revenus comptables, déduction faite des SCVPI, se sont chiffrés à 10 939 millions, en hausse de 5 253 millions comparativement au trimestre précédent. Les revenus ajustés, déduction faite des SCVPI, ont augmenté de 282 millions, ou de 4 %. Le raffermissement du dollar américain a eu pour effet de faire croître les revenus comptables de 3 % et les revenus ajustés de 2 %. Les charges autres que d'intérêts comptables ont augmenté de 917 millions, ou de 24 %, par rapport au trimestre précédent, et les charges autres que d'intérêts ajustées ont grimpé de 193 millions, ou de 5 %. Le raffermissement du dollar américain a eu pour effet de faire croître les charges comptables d'environ 3 % et les charges ajustées d'environ 2 %. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est fixé à 226 millions, en hausse de 90 millions par rapport au trimestre précédent.

Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants, les mesures et les ratios non conformes aux PCGR de la présente section Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2022.

Analyse des résultats financiers de 2021

Les commentaires du Rapport de gestion figurant dans les pages précédentes portaient sur les résultats de l'exercice 2022. La présente section constitue un sommaire des résultats de BMO de l'exercice 2021 et en fait la comparaison avec ceux de l'exercice 2020. Certaines données des exercices précédents ont été reclassées en fonction du mode de présentation adopté pour 2022, ce qui inclut notamment les variations découlant de transferts entre les groupes d'exploitation. Plus de détails sur ces reclassements sont donnés à la section Mode de présentation des résultats des groupes d'exploitation.

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Total PE	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise	Total de la Banque
2021							
Revenus (pertes) nets d'intérêts	6 561	4 268	10 829	982	3 115	(616)	14 310
Revenus autres que d'intérêts	2 225	1 243	3 468	6 071	3 011	326	12 876
Revenus	8 786	5 511	14 297	7 053	6 126	(290)	27 186
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	-	-	-	1 399	-	-	1 399
Revenus, déduction faire des SCVPI	8 786	5 511	14 297	5 654	6 126	(290)	25 787
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	377	(144)	233	(12)	(194)	(7)	20
Charges autres que d'intérêts	3 968	2 813	6 781	3 843	3 462	1 423	15 509
Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat (bic) 1)	4 441	2 842	7 283	1 823	2 858	(1 706)	10 258
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	1 153	666	1 819	441	738	(494)	2 504
Bénéfice (perte) net	3 288	2 176	5 464	1 382	2 120	(1 212)	7 754
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration	-	-	-	-	7	-	7
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	1	24	25	24	17	-	66
Incidence des dessaisissements	-	-	-	-	-	842	842
Coûts de restructuration (renversement)	-	-	-	-	-	(18)	(18)
Bénéfice (perte) net ajusté	3 289	2 200	5 489	1 406	2 144	(388)	8 651
2020							
Revenus (pertes) nets d'intérêts	6 104	4 346	10 450	901	3 320	(700)	13 971
Revenus autres que d'intérêts	1 930	1 186	3 116	5 808	2 006	285	11 215
Revenus	8 034	5 532	13 566	6 709	5 326	(415)	25 186
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	-	-	-	1 708	-	-	1 708
Revenus, déduction faite des SCVPI	8 034	5 532	13 566	5 001	5 326	(415)	23 478
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	1 411	859	2 270	22	659	2	2 953
Charges autres que d'intérêts	3 901	3 029	6 930	3 648	3 227	372	14 177
Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat (bic) 1)	2 722	1 644	4 366	1 331	1 440	(789)	6 348
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	702	332	1 034	329	348	(460)	1 251
Bénéfice (perte) net	2 020	1 312	3 332	1 002	1 092	(329)	5 097
Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration	-	-	-	-	11	-	11
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	2	39	41	34	18	-	93
Bénéfice (perte) net ajusté	2 022	1 351	3 373	1 036	1 121	(329)	5 201

1) BMO analyse les revenus des groupes d'exploitation sur une bic, et une compensation des ajustements sur une bic des groupes est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts et la charge d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise.

Les mesures des revenus, déduction faite des SCVPI, les résultats et les ratios ajustés et les montants sur une bic que renferme le présent tableau ne sont pas conformes aux PCGR et ils sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Bénéfice net

Le bénéfice net comptable s'est établi à 7 754 millions de dollars en 2021, soit une hausse de 2 657 millions, ou de 52 %, par rapport à 2020. Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 8 651 millions, en hausse de 3 450 millions, ou de 66 %. Les résultats ajustés de 2021 ne tiennent pas compte d'une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 779 millions, avant et après impôts, liée à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, d'un profit net de 22 millions (29 millions avant impôts) à la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour et de coûts liés aux dessaisissements de 85 millions (107 millions avant impôts) à l'égard des deux transactions, facteurs en partie contrebalancés par le renversement partiel de 18 millions (24 millions avant impôts) de charges de restructuration en lien avec des indemnités de départ de 2019. Par ailleurs, le bénéfice net ajusté des deux exercices ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions s'est respectivement chiffré à 88 millions et à 121 millions en 2021 et en 2020. Les coûts liés à l'acquisition et à l'intégration se sont respectivement établis à 9 millions et à 14 millions en 2021 et en 2020. La hausse du bénéfice net reflète une reprise par rapport aux effets défavorables importants de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale, sur nos clients et sur les résultats financiers de 2020, ce qui comprend l'incidence de la baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances et la croissance des revenus nets de 10 %, en partie compensées par une augmentation des charges et l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain. Le bénéfice net a progressé dans l'ensemble des groupes d'exploitation, hausse en partie contrebalancée par une augmentation de la perte nette des Services d'entreprise.

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres (RCP) comptable s'est établi à 14,9 % en 2021, et le RCP ajusté, à 16,7 %, comparativement à 10,1 % et à 10,3 %, respectivement, en 2020. Le RCP comptable et le RCP ajusté ont progressé en raison de la hausse du bénéfice net, laquelle a été annulée dans une certaine mesure par une augmentation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de 2,2 milliards de dollars, ou de 5 %, par rapport à 2020, principalement en raison de la croissance des résultats non distribués, laquelle a été atténuée par une diminution du cumul des autres éléments du résultat global. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA) comptable s'est établi à 17,0 %, comparativement à 11,9 % en 2020, et le RCPCAA ajusté s'est chiffré à 18,9 %, comparativement à 11,9 %. La valeur comptable de l'action s'est accrue de 4 % par rapport à 2020 et s'est chiffrée à 80,18 \$, ce qui reflète l'augmentation des capitaux propres.

Revenus

Les revenus comptables se sont établis à 27 186 millions de dollars en 2021, en hausse de 2 000 millions comparativement à 2020 et les revenus ajustés se sont élevés à 27 157 millions, en hausse de 1 971 millions, ou de 8 % dans les deux cas, par rapport à 2020. Après avoir retranché des revenus d'assurance les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) (revenus nets), les revenus nets comptables se sont chiffrés à 25 787 millions en 2021, en

hausse de 2 309 millions, et les revenus nets ajustés se sont situés à 25 758 millions, en hausse de 2 280 millions, soit une augmentation de 10 % dans les deux cas, par rapport à 2020. Les revenus ajustés et les revenus nets ajustés de 2021 ne tiennent pas compte d'un profit net de 29 millions (22 millions après impôts) à la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour. L'affaiblissement du dollar américain a entraîné une diminution de la croissance des revenus de 2 %.

PE Canada

Le total des revenus a augmenté de 752 millions de dollars, ou de 9 %, en 2021 par rapport à 2020. Les revenus nets d'intérêts ont crû de 457 millions, ou de 7 %, en raison de l'accroissement des soldes et de l'élargissement des marges sur les prêts, ce qui a été atténué en partie par la compression des marges sur les dépôts. Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 295 millions, ou de 15 %, et ce, dans la plupart des catégories, y compris la hausse des profits sur les investissements dans nos Services bancaires aux grandes entreprises et l'augmentation des revenus générés par les cartes de crédit. Les revenus des Services bancaires Particuliers et entreprises ont augmenté de 437 millions, ou de 8 %, et les revenus des Services bancaires aux grandes entreprises se sont renforcés de 315 millions, ou de 14 %.

PE États-Unis

Exprimé en dollars canadiens, le total des revenus a reculé de 21 millions de dollars en 2021 eu égard à 2020. Exprimés en dollars américains, les revenus ont augmenté de 277 millions, ou de 7 %. Les revenus nets d'intérêts ont progressé de 169 millions, ou de 5 %, en raison de l'élargissement des marges sur les prêts, de la croissance des dépôts et de la hausse des revenus afférents au programme accéléré Paycheck Protection Program (PPP)¹⁾ ayant trait à la dispense du remboursement des prêts, facteurs contrebalancés en partie par la compression des marges sur les produits de dépôt. Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 108 millions, ou de 12 %, les revenus s'étant accrûs dans la plupart des catégories, ce qui reflète essentiellement la hausse des commissions sur les prêts aux entreprises, des commissions de consultation et des revenus tirés des dépôts. Les revenus des Services bancaires Particuliers et entreprises ont augmenté de 20 millions ou de 2 %, et les revenus des Services bancaires aux grandes entreprises ont augmenté de 257 millions, ou de 9 %.

BMO Gestion de patrimoine

Les revenus ont progressé de 344 millions de dollars, ou de 5 %, en 2021 par rapport à 2020. Les revenus, déduction faite des SCVPI, ont crû de 653 millions, ou de 13 %, en 2021. Les revenus des activités de gestion d'actifs et de patrimoine ont augmenté de 584 millions, ou de 13 %, sous l'effet de l'accroissement des actifs des clients, y compris l'incidence du raffermissement des marchés mondiaux, de la croissance soutenue des prêts et des dépôts, ce qui a été en partie contré par le rétrécissement des marges, de la hausse des revenus de courtage en ligne et d'une provision pour frais juridiques en 2020, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain. Les revenus d'assurance comptables ont diminué de 240 millions en 2021, ou de 11 %, par rapport à 2020. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI, ont augmenté de 69 millions, ou de 17 %, ce qui est principalement attribuable à l'incidence des variations plus favorables des marchés en 2021 et à la croissance des activités, facteurs partiellement compensés par la baisse des avantages découlant des modifications apportées aux placements afin d'améliorer la gestion des actifs et des passifs et par l'incidence défavorable des hypothèses actuarielles en 2021.

BMO Marchés des capitaux

Les revenus ont progressé de 800 millions de dollars, ou de 15 %, par rapport à 2020. Les revenus des Marchés mondiaux ont quant à eux augmenté de 383 millions, ou de 12 %, en raison essentiellement de la hausse des revenus de négociation de contrats sur titres de participation de même que des niveaux plus élevés de nouvelles émissions de titres de participation et de titres d'emprunt, facteurs contrés en partie par la baisse des revenus des activités de négociation de contrats de taux d'intérêt et de contrats sur produits de base et l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain. Les revenus en 2020 tenaient compte de l'incidence négative des activités relatives aux billets liés à des titres de participation. Les revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont augmenté de 417 millions, ou de 20 %, en raison surtout de la hausse des profits nets sur les titres et de l'accroissement des commissions de prise ferme et de consultation, facteurs contrés en partie par le recul des revenus du secteur Banque d'affaires et l'incidence du fléchissement du dollar américain. Les revenus en 2020 avaient subi l'incidence des réductions de valeur sur le portefeuille de prêts détenus en vue de la vente.

Services d'entreprise

Les revenus comptables et ajustés ont progressé de 125 millions de dollars et de 96 millions, respectivement, en 2021, par rapport à ceux de 2020, en raison principalement de l'accroissement des profits sur titres et des activités de gestion de la trésorerie.

Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) se sont établis à 1 399 millions de dollars en 2021, comparativement à 1 708 millions en 2020. Les SCVPI ont diminué, du fait surtout des variations de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, en partie contrebalancées par l'incidence de l'accroissement des ventes de rentes. Les variations ont été atténuées en grande partie par les revenus.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 20 millions de dollars en 2021, comparativement à 2 953 millions en 2020, en raison principalement de l'amélioration des perspectives économiques et des conditions de crédit plus favorables. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 525 millions, en baisse de 997 millions par rapport à 2020, du fait surtout de la baisse des dotations à la provision pour les Services bancaires PE et pour BMO Marchés des capitaux. Un recouvrement de pertes sur créances lié aux prêts productifs de 505 millions a été enregistré en 2021, comparativement à une dotation à la provision de 1 431 millions en 2020. Le recouvrement en 2021 reflète essentiellement l'amélioration des perspectives économiques et une migration favorable du crédit, en partie contrées par la croissance des soldes des prêts.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts comptables se sont établies à 15 509 millions de dollars en 2021, en hausse de 1 332 millions, ou de 9 %, par rapport à 2020, en raison surtout de l'incidence des dessaisissements, y compris une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 779 millions liée à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique et des coûts liés aux dessaisissements de 107 millions en 2021. Les charges autres que d'intérêts ajustées se sont chiffrées à 14 550 millions en 2021, en hausse de 508 millions, ou de 4 %, par rapport à 2020. Les charges autres que d'intérêts ajustées ne tiennent pas compte de l'incidence des dessaisissements et du renversement de coûts de restructuration en 2021, ainsi que de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts liés à l'acquisition et à l'intégration pour les deux exercices. Les charges autres que d'intérêts comptables et ajustées ont augmenté, en raison de la hausse de la rémunération liée au rendement, des coûts liés au matériel informatique et au matériel et des honoraires, en partie contrée par les avantages issus d'une gestion rigoureuse des dépenses et de l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain, ayant entraîné un recul de l'accroissement des charges de 3 % sur une base comptable et de 2 % sur une base ajustée.

Charge d'impôts sur le résultat

En 2021, la charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 2 504 millions de dollars, contre 1 251 millions en 2020. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 24,4 %, comparativement à 19,7 %. La charge d'impôts sur le résultat ajustée s'est chiffrée à 2 537 millions, contre 1 282 millions en 2020. Le taux d'impôt effectif ajusté s'est établi à 22,7 % en 2021, comparativement à 19,8 %. Le taux d'impôt effectif et le taux d'impôt effectif ajusté ont été moins élevés à l'exercice précédent, du fait surtout de la composition du bénéfice, y compris l'incidence du bénéfice avant impôts plus faible en 2020. Le taux d'impôt effectif en 2021 a été plus élevé que le taux d'impôt effectif ajusté, sous l'effet de la réduction de valeur de l'écart d'acquisition liée à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique en 2021.

Pour de plus amples renseignements sur les montants, mesures et ratios non conformes que renferme la présente section qui traite de l'analyse des résultats financiers de 2021, il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

1) Le programme Small Business Administration Paycheck Protection Program (PPP) des États-Unis est un programme de soutien gouvernemental mis en oeuvre au cours de l'exercice 2020 visant à soutenir les entreprises aux prises avec des difficultés financières occasionnées par la pandémie de COVID-19.

Analyse de la situation financière

Sommaire du bilan

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2022	2021
Actifs		
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	93 200	101 564
Valeurs mobilières	273 262	232 849
Titres pris en pension ou empruntés	113 194	107 382
Solde net des prêts	551 339	458 262
Instruments dérivés	48 160	36 713
Autres actifs	60 044	51 405
Total des actifs	1 139 199	988 175
Passifs et capitaux propres		
Dépôts	769 478	685 631
Instruments dérivés	59 956	30 815
Titres mis en pension ou prêtés	103 963	97 556
Autres passifs	126 614	109 757
Dette subordonnée	8 150	6 893
Capitaux propres	71 038	57 523
Total des passifs et des capitaux propres	1 139 199	988 175

Aperçu

Le total des actifs a augmenté de 151,0 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2021, pour se chiffrer à 1 139,2 milliards. Le raffermissement du dollar américain a entraîné une augmentation des actifs de 44,7 milliards, compte non tenu de l'incidence sur les actifs dérivés. Le total des passifs a augmenté de 137,5 milliards par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 1 068,2 milliards. Le raffermissement du dollar américain a fait augmenter les passifs de 43,4 milliards, compte non tenu de l'incidence des passifs dérivés. Le total des capitaux propres, établi à 71,0 milliards, a augmenté de 13,5 milliards en regard du 31 octobre 2021, ce qui comprend l'émission de titres de capitaux propres en lien avec l'acquisition annoncée de Bank of the West.

Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

La trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques ont diminué de 8,4 milliards de dollars, en raison principalement des soldes moins élevés détenus auprès des banques centrales, facteurs contrés en partie par l'incidence du raffermissement du dollar américain. La réduction des soldes de trésorerie détenus auprès des banques centrales est attribuable à l'utilisation du produit à l'achat de titres du Trésor américain dans le cadre de nos mesures de gestion de la juste valeur en lien avec l'acquisition annoncée de Bank of the West, et elle a été en partie compensée par la hausse des soldes de trésorerie du secteur Marchés mondiaux. Il y a lieu de consulter la section Faits marquants pour de plus amples renseignements sur nos mesures de gestion de la juste valeur.

Valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2022	2021
Titres de négociation	108 177	104 411
Titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net 1)	13 641	14 210
Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - titres de créance et titres de participation 2)	43 561	63 123
Titres évalués au coût amorti 3)	106 590	49 970
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	1 293	1 135
Total des valeurs mobilières	273 262	232 849

- 1) Comprend des titres obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net de 4 410 millions de dollars (3 038 millions au 31 octobre 2021) et des titres désignés à la juste valeur de 9 231 millions (11 172 millions au 31 octobre 2021).
- 2) Comprend la provision pour pertes sur créances liée aux titres de créance comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 3 millions de dollars au 31 octobre 2022 (2 millions au 31 octobre 2021).
- 3) Déduction faite de la provision pour pertes sur créances de 3 millions de dollars (2 millions au 31 octobre 2021).

Les valeurs mobilières ont augmenté de 40,4 milliards de dollars, essentiellement en raison des mesures de gestion de la juste valeur mentionnées ci-dessus et de l'incidence du raffermissement du dollar américain, contrebalancés en partie par la diminution des activités des clients de BMO Marchés des capitaux.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés ont augmenté de 5,8 milliards de dollars, en raison du raffermissement du dollar américain et de l'intensification des activités menées par les clients de BMO Marchés des capitaux, facteurs ayant été contrés en partie par des activités de gestion de la trésorerie des Services d'entreprise.

Solde net des prêts

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2022	2021
Prêts hypothécaires à l'habitation	148 880	135 750
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	18 625	17 195
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	86 103	77 164
Cartes de crédit	9 663	8 103
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	290 685	222 614
Solde brut des prêts	553 956	460 826
Provision pour pertes sur créances	(2 617)	(2 564)
Total du solde net des prêts	551 339	458 262

Le solde net des prêts a augmenté de 93,1 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2021. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont progressé de 13,1 milliards essentiellement en raison de la croissance enregistrée par PE Canada. Les prêts hypothécaires autres que les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté de 1,4 milliard, du fait de la croissance de PE États-Unis, et compte tenu du raffermissement du dollar américain, en partie compensés par la diminution des soldes de BMO Marchés des capitaux et de PE Canada. Les prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers ont augmenté de 8,9 milliards, essentiellement en raison de la croissance de PE Canada et de BMO Gestion de patrimoine, ainsi que de l'incidence du raffermissement du dollar américain. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont augmenté de 68,1 milliards, étant donné la croissance dans tous les groupes d'exploitation et l'incidence du raffermissement du dollar américain. Les prêts sur cartes de crédit ont augmenté de 1,6 milliard, ce qui reflète principalement l'accroissement des soldes de PE Canada.

Le tableau 4 de la section Données complémentaires présente un sommaire comparatif des prêts par territoire et par produit. Le tableau 6 de la section Données complémentaires présente un sommaire comparatif du solde net des prêts au Canada par province et par secteur d'activité. La qualité des prêts est analysée à la section Information sur la qualité du crédit et de plus amples renseignements sur les prêts sont donnés dans les notes 4, 6 et 24 afférentes aux états financiers consolidés.

Actifs financiers dérivés

Les actifs financiers dérivés ont diminué de 11,4 milliards de dollars, ce qui reflète l'augmentation de la valeur des instruments dérivés de négociation du fait des activités menées par les clients de BMO Marchés des capitaux, ainsi que de la hausse de la juste valeur des contrats de change, des contrats sur taux d'intérêt et des contrats sur titres de participation, en partie contrée par la diminution de la valeur des contrats sur produits de base. De plus amples renseignements sur les actifs financiers dérivés se trouvent à la note 8 afférente aux états financiers consolidés.

Autres actifs

Les autres actifs comprennent principalement les engagements de clients aux termes d'acceptations, l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles, les sûretés en trésorerie, les actifs liés à l'assurance, les bureaux et le matériel, les métaux précieux, les actifs d'impôt exigible et différé, les débiteurs et les charges payées d'avance. Ils ont augmenté de 8,6 milliards de dollars, essentiellement en raison des soldes plus élevés de sûretés en trésorerie versées à des contreparties et de l'incidence du raffermissement du dollar américain, facteurs compensés en partie par des engagements de clients aux termes d'acceptations moins élevés et la réduction de valeur de l'écart d'acquisition en lien avec la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. De plus amples renseignements sur les autres actifs se trouvent aux notes 11 et 12 afférentes aux états financiers consolidés.

Dépôts

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2022	2021
Banques	30 901	26 611
Entreprises et administrations publiques	495 831	442 248
Particuliers	242 746	216 772
Total des dépôts	769 478	685 631

Les dépôts ont augmenté de 83,8 milliards de dollars. Les dépôts des entreprises et des administrations publiques ont progressé de 53,6 milliards, ce qui reflète l'incidence du raffermissement du dollar américain, la hausse des soldes de financement de gros, pour financer la croissance des prêts des clients et de celle des activités menées par les clients des Marchés mondiaux, de la croissance des dépôts des clients de PE Canada et BMO Gestion de patrimoine, ce qui a été contré en partie par une baisse des dépôts des entreprises dans la monnaie d'origine de PE États-Unis. Les dépôts des particuliers ont augmenté de 26,0 milliards du fait principalement de la croissance des dépôts des clients de PE Canada, de la hausse du nombre de dépôts à terme en dollars américains de courtiers assurés comptabilisés dans les Services d'entreprise et de l'incidence du raffermissement du dollar américain. Les dépôts d'autres banques ont augmenté de 4,3 milliards, reflétant un financement de gros accru pour les activités menées par les clients des Marchés mondiaux et l'incidence du raffermissement du dollar américain. De plus amples renseignements sur la ventilation des dépôts se trouvent à la note 13 afférente aux états financiers consolidés et dans la section Risque de liquidité et de financement.

Passifs financiers dérivés

Les passifs financiers dérivés ont augmenté de 29,1 milliards de dollars, en raison principalement de l'augmentation de la valeur des instruments dérivés de négociation du fait des activités menées par les clients de BMO Marchés des capitaux, ainsi que de la hausse de la juste valeur des contrats de change, des contrats sur taux d'intérêt, des contrats sur titres de participation et des contrats sur produits de base.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés ont augmenté de 6,4 milliards de dollars, du fait du raffermissement du dollar américain et de l'accroissement des activités menées par les clients de BMO Marchés des capitaux.

Autres passifs

Les autres passifs comprennent essentiellement les titres vendus à découvert, les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées, les acceptations, les passifs liés à l'assurance et les charges à payer. Ils ont augmenté de 16,9 milliards de dollars, ce qui reflète essentiellement la hausse des titres vendus à découvert en raison du niveau plus soutenu des activités menées par les clients de BMO Marchés des capitaux, de la hausse des avances de la Federal Home Loan Bank, du raffermissement du dollar américain et de l'augmentation des intérêts courus à payer, facteurs en partie contrés par la diminution des sûretés en trésorerie reçues à l'égard des transactions sur dérivés hors cote, ainsi que des passifs liés à l'assurance et des acceptations.

De plus amples renseignements sur la ventilation des passifs divers se trouvent à la note 14 afférente aux états financiers consolidés.

Dettes subordonnées

La dette subordonnée a augmenté de 1,3 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète de nouvelles émissions, compte non tenu d'un remboursement et de l'incidence du raffermissement du dollar américain. De plus amples renseignements sur la ventilation de la dette subordonnée se trouvent à la note 15 afférente aux états financiers consolidés.

Capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2022	2021
Capital social		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	6 308	5 558
Actions ordinaires	17 744	13 599
Surplus d'apport	317	313
Résultats non distribués	45 117	35 497
Cumul des autres éléments du résultat global	1 552	2 556
Total des capitaux propres	71 038	57 523

Le total des capitaux propres a augmenté de 13,5 milliards de dollars depuis le 31 octobre 2021, principalement en raison de la hausse des résultats non distribués et d'une émission d'actions ordinaires, partiellement contrées par une diminution du cumul des autres éléments du résultat global. Les résultats non distribués ont augmenté de 9,6 milliards par suite du bénéfice net dégagé au cours de l'exercice, ce qui a été atténué en partie par les dividendes et les distributions sur les autres instruments de capitaux propres. Les actions ordinaires ont augmenté de 4,1 milliards par suite de l'émission de titres en lien avec l'acquisition annoncée de Bank of the West et des actions émises aux termes du régime de réinvestissement de dividendes. Les actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres ont augmenté de 0,8 milliard en raison de nouvelles émissions, déduction faite des rachats effectués au cours de l'exercice considéré. Le cumul des autres éléments du résultat global a reculé de 1,0 milliard, du fait principalement de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt sur les couvertures de flux de trésorerie, contrée en partie par le raffermissement du dollar américain sur la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger et des profits sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur.

L'état consolidé des variations des capitaux propres dans les états financiers consolidés présente un sommaire des éléments qui accroissent ou réduisent le total des capitaux propres, tandis que la note 16 afférente aux états financiers consolidés donne des détails sur les composantes et les variations du capital social. Nos pratiques et stratégies de gestion globale du capital sont présentées ci-après.

Gestion globale du capital

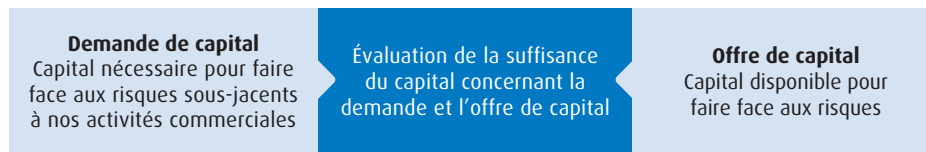
Gestion du capital

Objectif

BMO est déterminé à observer une méthode rigoureuse de gestion du capital qui assure l'équilibre entre les intérêts et les exigences de ses actionnaires, des organismes de réglementation, des déposants, des investisseurs en titres à revenu fixe et des agences de notation. Notre objectif est de maintenir une assise financière solide, grâce à une structure rentable qui :

- est appropriée, compte tenu des ratios cibles de BMO pour les fonds propres réglementaires et de son évaluation interne du capital économique requis;
- soutient les stratégies des groupes d'exploitation de BMO;
- maintient la confiance des déposants, des investisseurs et des organismes de réglementation, tout en favorisant l'accroissement de la valeur à long terme pour les actionnaires;
- est conforme aux cotes de crédit cibles de BMO.

Cadre



Les principes et les éléments clés de notre cadre de gestion du capital sont exposés dans notre politique générale de gestion du capital et dans le plan de capital annuel, qui intègre les résultats du processus exhaustif d'évaluation interne de la suffisance du capital.

Ce processus intégré prévoit l'utilisation de simulations de crise et d'autres outils pour évaluer la suffisance des fonds propres réglementaires et du capital économique. Les résultats obtenus servent à établir des cibles et à mettre en œuvre des stratégies en matière de capital qui tiennent compte de l'orientation stratégique et de l'appétit pour le risque de l'organisation. Le plan de capital annuel est élaboré en tenant compte des résultats du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital et, conjointement avec le plan d'affaires annuel, vise à favoriser l'harmonisation entre les stratégies commerciales et de gestion des risques, les exigences en matière de fonds propres réglementaires et de capital économique, et la disponibilité des capitaux. Les simulations de crise et l'analyse de scénarios effectuées à l'échelle de l'organisation permettent d'évaluer les incidences de diverses situations extrêmes sur notre profil de risque et sur les exigences en matière de fonds propres. Le cadre de gestion du capital vise à garantir que le capital de la Banque est suffisant pour lui permettre de faire face aux risques qu'elle assume dans le cours normal de ses activités, ainsi qu'en situation de crise; il soutient l'établissement des limites, des cibles et des mesures des résultats qui sont utilisées pour gérer le bilan, les niveaux de risque et les exigences en matière de capital, à l'échelle de l'entité consolidée comme à celle des groupes d'exploitation. Tout au long de l'exercice, nous évaluons la suffisance du capital, réelle et prévue, par rapport à notre plan de capital et le mettons à jour en fonction des modifications de nos activités commerciales et de notre profil de risque, ainsi que des conditions d'exploitation et des exigences ou attentes réglementaires.

Nous répartissons les fonds propres entre les groupes d'exploitation pour évaluer le rendement de l'organisation et tenons compte des incidences sur le capital dans la prise de nos décisions stratégiques, tactiques et relatives aux transactions. La répartition des fonds propres entre les groupes d'exploitation, l'établissement et la surveillance des limites et des paramètres relatifs aux fonds propres et la mesure de la performance des groupes en fonction de ces limites et de ces paramètres ont pour but d'optimiser le rendement pour nos actionnaires ajusté en fonction des risques, tout en nous permettant de conserver un capital suffisant. Cette méthode vise à protéger nos parties prenantes contre les risques inhérents à nos diverses activités, tout en fournissant la souplesse nécessaire pour affecter des ressources aux activités qui soutiennent la croissance stratégique des groupes d'exploitation.

De plus amples renseignements sur les risques sous-jacents à nos activités commerciales sont présentés à la section Gestion globale des risques.

Gouvernance

Le Conseil d'administration, directement ou de concert avec le Comité d'évaluation des risques, assure la surveillance et l'approbation finales de la gestion du capital, y compris le cadre régissant la politique générale en la matière, le plan de capital et les évaluations de la suffisance du capital de la Banque. Le Conseil d'administration examine régulièrement la situation du capital et les principales activités de gestion du capital de la Banque, et le Comité d'évaluation des risques analyse les résultats des évaluations de la suffisance du capital déterminés dans le cadre du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. Le Comité de gestion du capital assure la surveillance aux plus hauts niveaux de la direction, laquelle consiste notamment à examiner les politiques, les activités et les enjeux importants relatifs à la gestion du capital et, de concert avec le Comité de gestion des risques, le capital nécessaire pour appuyer l'exécution de notre stratégie à l'échelle de l'organisation. Les Finances et la Gestion des risques voient à la conception et à la mise en œuvre de nos politiques générales et de nos cadres se rattachant à la gestion du capital et des risques, ainsi qu'au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. L'Audit interne, qui agit comme troisième point de contrôle, vérifie l'adhésion aux contrôles et repère les occasions de renforcer nos processus. Il y a lieu de se reporter à la section Cadre de gestion globale des risques pour obtenir plus de détails.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires

Les exigences en matière de fonds propres réglementaires pour BMO sont déterminées selon les lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), en fonction du dispositif de Bâle III élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Selon la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du BSIF, les ratios des fonds propres basés sur le risque minimaux s'établissent comme suit : ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 4,5 %, ratio des fonds propres de catégorie 1 de 6 % et ratio du total des fonds propres de 8 %. En plus des exigences de fonds propres minimales, le BSIF exige que les banques d'importance systémique nationale (BISN), dont fait partie BMO, détiennent des réserves au titre des premier et deuxième piliers, lesquelles feraient fonction de réponse initiale en situation de crise. Les réserves au titre du premier pilier comprennent un coussin de conservation des fonds propres de 2,5 % et un supplément de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 1,0 % applicable aux BISN, auxquels s'ajoute une réserve anticyclique (qui peut varier de 0 % à 2,5 % en fonction de l'exposition de la banque dans les territoires où cette réserve est activée). Les réserves au titre du deuxième pilier comprennent la réserve pour stabilité intérieure, qui peut varier de 0 % à 2,5 % des actifs pondérés en fonction des risques et qui était établie à 2,5 % au 31 octobre 2022. Le ratio de levier minimal précisé dans la ligne directrice Exigences de levier (EL) du BSIF est de 3,0 %. Le tableau suivant résume les exigences du BSIF en matière de fonds propres.

(en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques ou de l'exposition aux fins du ratio de levier)	Exigences de fonds propres minimales	Réserves de fonds propres au titre du premier pilier 1)	Réserve pour stabilité intérieure 2)	Exigences minimales du BSIF relatives aux fonds propres, y compris les réserves de fonds propres	Ratios des fonds propres et de levier de BMO au 31 octobre 2022
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	3,5 %	2,5 %	10,5 %	16,7 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	6,0 %	3,5 %	2,5 %	12,0 %	18,4 %
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	3,5 %	2,5 %	14,0 %	20,7 %
Ratio de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC)	21,5 %	s. o.	2,5 %	24,0 %	33,1 %
Ratio de levier	3,0 %	s. o.	s. o.	3,0 %	5,6 %
Ratio de levier TLAC	6,75 %	s. o.	s. o.	6,75 %	10,1 %

- Le ratio minimal des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui est de 4,5 %, s'accroît des réserves de fonds propres au titre du premier pilier, qui totalisent 3,5 % et peuvent absorber les pertes en situation de crise. Les réserves de fonds propres au titre du premier pilier comprennent un coussin de conservation des fonds propres de 2,5 %, un supplément de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires applicable aux BISN de 1,0 % et une réserve anticyclique telle que stipulée par le BSIF (dont l'importance a été négligeable au quatrième trimestre de 2022). Si les ratios des fonds propres d'une banque tombent dans les limites de cette réserve combinée, des restrictions lui seront imposées à l'égard de ses distributions discrétionnaires à même le résultat (aux fins notamment des dividendes, des rachats d'actions et de la rémunération discrétionnaire), l'ampleur de ces restrictions variant alors selon la position des ratios de la banque à l'intérieur des limites de la réserve.
 - Le BSIF exige des BISN qu'elles constituent une réserve pour stabilité intérieure au titre des risques associés aux vulnérabilités systémiques dont il est question dans le deuxième pilier. Cette réserve, qui peut varier de 0 % à 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques, s'établissait à 2,5 % au 31 octobre 2022. Les dérogations aux conditions de la réserve pour stabilité intérieure n'entraînent pas de restrictions automatiques liées aux distributions de capital.
- s. o. – sans objet

Ratios de fonds propres réglementaires et de la capacité totale d'absorption des pertes

Le **ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** s'entend des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, nets des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et d'autres éléments qui peuvent comprendre une portion des provisions pour pertes sur créances attendues, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est calculé conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) établie par le BSIF.

Le **ratio des fonds propres de catégorie 1** représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

Le **ratio du total des fonds propres** représente le total des fonds propres, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

Le **ratio de levier** représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par l'exposition aux fins du ratio de levier, soit la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les ajustements spécifiés.

Le **ratio de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC)** représente la TLAC, divisée par les actifs pondérés en fonction des risques.

Le **ratio de levier TLAC** représente la TLAC, divisée par l'exposition aux fins du ratio de levier.

Reportez-vous au Glossaire de termes financiers pour la définition des ratios et de leurs composantes.

Composantes des fonds propres réglementaires et de la capacité totale d'absorption des pertes

La structure de fonds propres de BMO est diversifiée entre les instruments et les catégories afin d'offrir une répartition adéquate de la capacité d'absorption des pertes. Les principales composantes des fonds propres réglementaires et de la capacité totale d'absorption des pertes se résument comme suit :

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

- Fonds propres attribuables aux actionnaires ordinaires
- Peuvent comprendre une portion des provisions pour pertes sur créances attendues
- Moins des déductions réglementaires pour certains éléments, y compris les suivants :
 - Écarts d'acquisition
 - Immobilisations incorporelles
 - Actifs au titre des régimes de retraite à prestations définies
 - Certains actifs d'impôt différé
 - Certains autres éléments

Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires

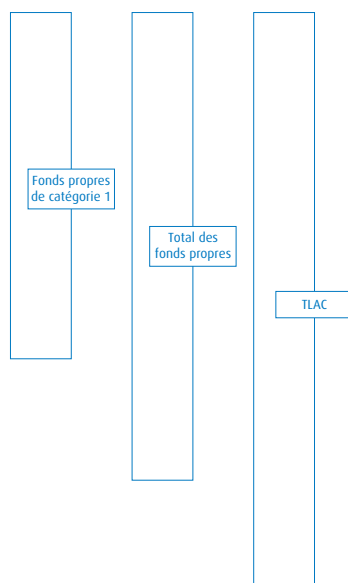
- Actions privilégiées
- Autres instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires
- Moins certaines déductions réglementaires

Fonds propres de catégorie 2

- Débiteures subordonnées
- Peuvent comprendre une portion des provisions pour pertes sur créances attendues
- Moins certaines déductions réglementaires

Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) – Autres

- Autres instruments TLAC (y compris la dette admissible aux fins de recapitalisation interne)
- Moins certaines déductions réglementaires



La ligne directrice NFP du BSIF prévoit l'application des clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) établies par le CBCB, aux termes desquelles certains instruments de capital devraient être convertis en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF en venait à annoncer publiquement qu'une banque n'est pas viable ou est sur le point de ne plus l'être ou encore si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonçait publiquement que la banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent pour éviter la non-viabilité.

En vertu de la ligne directrice NFP du BSIF, les instruments de fonds propres autres que des actions ordinaires qui ne sont pas conformes aux exigences de Bâle III, y compris les exigences visant les FPUNV, ont été entièrement retirés au premier trimestre de l'exercice 2022. L'incidence sur la Banque a été minime.

Aux termes du régime de recapitalisation interne des banques du Canada, les titres d'emprunt de premier rang admissibles émis le 23 septembre 2018 ou après cette date sont assujettis aux exigences sur la conversion aux fins de recapitalisation interne. La Société d'assurance-dépôts du Canada a le pouvoir de convertir des créances admissibles à la recapitalisation interne en actions ordinaires. Cette exigence prévue par la loi s'étend aux titres de FPUNV, qui doivent être intégralement convertis avant la conversion des créances admissibles à la recapitalisation interne. Les exigences minimales relatives à la TLAC établies par le BSIF sont les suivantes : ratio TLAC fondé sur les risques de 24,0 % des actifs pondérés en fonction des risques, comprenant la réserve pour stabilité intérieure actuellement établie à 2,5 %, et un ratio de levier TLAC de 6,75 %. Ces exigences sont entrées en vigueur le 1^{er} novembre 2021. Au 31 octobre 2022, notre ratio TLAC s'établissait à 33,1 %, et notre ratio de levier TLAC, à 10,1 %, calculés conformément à la ligne directrice TLAC du BSIF.

Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques sont une mesure de l'exposition d'une banque, pondérée en fonction du risque relatif assumé, et sont calculés conformément aux règles définies par le BSIF en matière de fonds propres réglementaires. Les actifs pondérés en fonction des risques sont calculés pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel en fonction des règles prescrites par le BSIF.

Nous utilisons principalement l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit dans notre portefeuille. L'approche NI avancée met en application des techniques de pointe pour mesurer les actifs pondérés en fonction des risques au niveau de l'exposition d'après les principes de saine gestion des risques, y compris des estimations de la probabilité de défaut, des pertes en cas de défaut, de l'exposition aux paramètres de risque de défaut, du terme à court et du type de catégorie d'actifs, comme le définissent les règles du BSIF. Ces paramètres de risque sont établis à l'aide des données historiques du portefeuille et d'études comparatives, selon le cas, et ils sont mis à jour régulièrement. Des méthodes de validation de ces paramètres sont en place afin de quantifier et de distinguer adéquatement les risques. Les actifs pondérés en fonction du risque de crédit liés à certains portefeuilles au Canada et aux États-Unis sont calculés selon l'approche standard de Bâle III en utilisant des coefficients de pondération du risque prescrits déterminés en fonction de cotes établies à l'externe, du type de contrepartie ou du type de produit.

Nos actifs pondérés en fonction du risque de marché sont calculés principalement au moyen de l'approche NI avancée, mais l'approche standard est utilisée pour certaines expositions.

Depuis le début de l'exercice 2020, le BSIF exige de BMO, de même que des autres banques qui ont été autorisées à utiliser l'approche de mesure avancée, qu'il passe à l'approche standard de Bâle II pour déterminer les exigences en matière de fonds propres réglementaires rattachés au risque opérationnel de l'organisation pendant la période intermédiaire précédant la mise en œuvre de la nouvelle approche d'évaluation standard de Bâle III dans le cadre des réformes connexes.

BMO est assujéti à un plancher de fonds propres au titre de la ligne directrice NFP du BSIF. Lorsqu'on calcule les ratios pour les fonds propres réglementaires, il faut relever le total des actifs pondérés en fonction des risques si le plancher de fonds propres calculé selon l'approche standard est supérieur au résultat que l'on obtiendrait en effectuant le calcul selon l'approche de mesure avancée plus sensible aux risques. Le plancher de fonds propres est entré en vigueur pour BMO au début du deuxième trimestre de l'exercice 2022.

Évolution des exigences en matière de fonds propres réglementaires

Le 7 novembre 2022, le BSIF a annoncé la publication d'une nouvelle ligne directrice, *Assurance fournie par les relevés de capital/fonds propres de levier et de liquidité*, qui s'applique aux relevés de fonds propres, de levier et de liquidité de toutes les institutions de dépôt fédérales. Les exigences relatives à l'opinion d'un auditeur interne, à l'attestation de la haute direction et à l'opinion d'un auditeur externe s'appliqueront progressivement sur une période de trois ans à compter de l'exercice 2023.

Le 13 septembre 2022, le BSIF a annoncé que l'exclusion temporaire des réserves des banques centrales de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier pour les institutions de dépôt prendra fin le 1^{er} avril 2023.

Le 18 août 2022, le BSIF a émis les *Dispositions provisoires du régime au regard des normes de fonds propres et de liquidité visant les expositions sur cryptoactifs*, qui ont pour but de s'assurer que les institutions financières sous régime fédéral fassent preuve de prudence dans le traitement qu'elles appliquent et les limites qu'elles établissent en ce qui a trait à leurs expositions sur cryptoactifs.

Le 22 juin 2022, le BSIF a annoncé que la réserve pour stabilité intérieure demeurerait à 2,50 % du total des actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF a déclaré qu'il revoyait la conception et la fourchette de la réserve pour stabilité intérieure dans le cadre de son mandat visant à assurer l'efficacité à long terme du régime de fonds propres applicable à la réserve pour stabilité intérieure.

Le 31 janvier 2022, le BSIF a fait connaître les exigences révisées en matière de fonds propres, de levier financier, de liquidité et de communication de l'information dans le cadre de la mise en œuvre nationale des réformes bancaires finales de Bâle III. La plupart de ces exigences révisées entreront en vigueur au deuxième trimestre de 2023, et celles liées au risque de marché et au risque lié au rajustement de la valeur du crédit prendront effet en 2024.

Le 4 novembre 2021, le BSIF a annoncé que les institutions financières pouvaient recommencer à augmenter les dividendes réguliers et à racheter des actions ordinaires, levant ainsi les restrictions qui étaient appliquées depuis mars 2020.

Analyse des fonds propres réglementaires

BMO est bien capitalisé. Ses ratios des fonds propres sont supérieurs aux exigences publiées par le BSIF à l'égard des grandes banques canadiennes, y compris une réserve pour stabilité intérieure de 2,5 %. Notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 16,7 % au 31 octobre 2022, alors qu'il était de 13,7 % au 31 octobre 2021. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a augmenté par rapport à la fin de l'exercice 2021, principalement en raison du bénéfice tiré des mesures de gestion de la juste valeur liées à l'acquisition annoncée de Bank of the West, d'une forte génération interne de fonds propres, de l'émission d'actions ordinaires dans le cadre d'un appel public à l'épargne et aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires et du bénéfice tiré de la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, une hausse contrebalancée en partie par des actifs pondérés en fonction des risques plus élevés et par une provision juridique liée à une poursuite associée à une banque absorbée, M&I Marshall and Ilsley Bank.

Nos ratios des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres s'établissaient respectivement à 18,4 % et à 20,7 % au 31 octobre 2022, alors qu'ils étaient respectivement de 15,4 % et de 17,6 % au 31 octobre 2021. La hausse du ratio des fonds propres de catégorie 1 est due aux facteurs influant sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et à l'émission d'instruments de catégorie 1 supplémentaires, contrebalancée en partie par les rachats. La hausse du ratio du total des fonds propres est attribuable à des facteurs influant sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 et à l'émission d'instruments de fonds propres de catégorie 2, contrebalancée en partie par les rachats.

L'incidence des fluctuations des cours de change sur les ratios des fonds propres a été largement compensée. Nos investissements dans nos établissements à l'étranger sont essentiellement libellés en dollars américains, et l'incidence de la conversion des actifs pondérés en fonction des risques libellés en dollars américains et les déductions des fonds propres peuvent également faire varier les ratios des fonds propres de la Banque. Nous pouvons gérer l'incidence des fluctuations des cours de change sur nos ratios des fonds propres, et c'est ce que nous avons fait au cours de l'exercice 2022. De telles activités pourraient également se répercuter sur la valeur du portefeuille de BMO et le rendement des capitaux propres.

Notre ratio de levier s'établissait à 5,6 % au 31 octobre 2022, en hausse par rapport à 5,1 % au 31 octobre 2021, en raison d'une augmentation des fonds propres de catégorie 1, compensée en partie par l'augmentation de l'exposition aux fins du ratio de levier attribuable à la croissance des affaires et à l'incidence des fluctuations des cours de change.

Bien que les ratios indiqués ci-dessus rendent compte de notre capital de base consolidé, nous exerçons nos activités au moyen de diverses structures de sociétés, y compris des filiales. Un cadre a été instauré pour assurer une gestion adéquate du capital et du financement au niveau des filiales.

En tant que société de portefeuille bancaire américaine intermédiaire classée comme institution de catégorie IV, notre filiale BMO Financial Corp. (BFC) doit se soumettre tous les deux ans au processus d'analyse et d'examen complet du capital ainsi qu'aux exigences de simulation de crise prévues en vertu de la loi Dodd-Frank du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (CRF), et ce depuis 2020.

BFC a été tenue de participer à l'exercice du processus d'analyse et d'examen complet du capital du CRF de 2022. Le 23 juin 2022, le CRF a publié ses résultats du processus d'analyse et d'examen complet du capital ainsi que de la simulation de crise prévue en vertu de la loi Dodd-Frank pour 2022. Le 4 août 2022, il a annoncé les exigences de fonds propres pour chacune des grandes banques, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} octobre 2022. Le CRF a attribué à BFC une exigence de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,9 %, qui comprend le ratio minimal de 4,5 % des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ainsi qu'une réserve de fonds propres pour les périodes de crise de 3,4 %. BFC est bien capitalisée, avec un ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires robuste de 13,1 % au 30 septembre 2022.

Fonds propres réglementaires ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre

	2022	2021
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : instruments et réserves		
Actions ordinaires admissibles émises directement, plus la prime d'émission	18 061	13 912
Résultats non distribués	45 117	35 497
Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves)	1 552	2 556
Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôts connexes)	(6 901)	(7 130)
Autres déductions au titre des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	3 062	(344)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	60 891	44 491
Instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires		
Instruments de catégorie 1 supplémentaires admissibles émis directement, plus la prime d'émission	6 308	5 558
Instruments de fonds propres émis directement qui seront retirés graduellement des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	-	-
Instruments de catégorie 1 supplémentaires (et instruments de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires non inclus autrement) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant permis dans les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires du groupe)	-	-
<i>dont les instruments émis par des filiales qui seront retirés graduellement</i>	-	-
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	(78)	(83)
Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	6 230	5 475
Fonds propres de catégorie 1 (fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et fonds propres de catégorie 1 supplémentaires)	67 121	49 966
Fonds propres de catégorie 2 : instruments et dotations aux provisions		
Instruments de catégorie 2 admissibles émis directement, plus la prime d'émission	8 003	6 747
Instruments de fonds propres émis directement qui seront retirés graduellement des fonds propres de catégorie 2	-	141
Instruments de catégorie 2 (et instruments de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et de catégorie 1 supplémentaires non inclus autrement) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant permis dans les fonds propres de catégorie 2 du groupe)	-	-
<i>dont les instruments émis par des filiales qui seront retirés graduellement</i>	-	-
Provision générale	235	398
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2	(50)	(51)
Fonds propres de catégorie 2	8 188	7 235
Total des fonds propres (fonds propres des catégories 1 et 2)	75 309	57 201
Actifs pondérés en fonction des risques et exposition aux fins du ratio de levier		
Actifs pondérés en fonction des risques	363 997	325 433
Exposition aux fins du ratio de levier	1 189 990	976 690
Ratios des fonds propres (%)		
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	16,7	13,7
Ratio des fonds propres de catégorie 1	18,4	15,4
Ratio du total des fonds propres	20,7	17,6
Ratio TLAC	33,1	27,8
Ratio de levier	5,6	5,1
Ratio de levier TLAC	10,1	9,3

1) Calculés conformément à la ligne directrice NFP et à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF, le cas échéant. Les instruments de fonds propres de catégorie 1 et 2 supplémentaires non admissibles ont été progressivement retirés au rythme de 10 % par année entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} janvier 2022.

Nos fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'élevaient à 60,9 milliards de dollars au 31 octobre 2022, comparativement à 44,5 milliards au 31 octobre 2021. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ont augmenté, principalement en raison du bénéfice tiré des mesures de gestion de la juste valeur liées à l'acquisition annoncée de Bank of the West, d'une forte croissance des résultats non distribués, de l'émission d'actions ordinaires, dans le cadre d'un appel public à l'épargne aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, de l'incidence des fluctuations des cours de change et de l'élimination de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles associés à nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, vendues au cours de l'exercice, une hausse contrebalancée en partie par une provision juridique.

Les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres s'élevaient respectivement à 67,1 milliards de dollars et à 75,3 milliards au 31 octobre 2022, comparativement à 50,0 milliards et 57,2 milliards, respectivement, au 31 octobre 2021. L'augmentation des fonds propres de catégorie 1 est surtout due aux facteurs influant sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et aux émissions d'instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires, contrebalancée en partie par les rachats d'actions privilégiées. La hausse du total des fonds propres est principalement attribuable aux facteurs influant sur les fonds propres de catégorie 1 et aux émissions de billets subordonnés, contrebalancés en partie par les rachats.

Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques totalisaient 364,0 milliards de dollars au 31 octobre 2022, en hausse par rapport à 325,4 milliards au 31 octobre 2021. Au 31 octobre 2022, les actifs pondérés en fonction du risque de crédit se chiffraient à 295,5 milliards, en hausse par rapport à 272,9 milliards au 31 octobre 2021, en raison surtout d'une augmentation de la taille de l'actif attribuable à la croissance des prêts aux entreprises et à la clientèle de gros et à l'incidence des fluctuations des cours de change, contrebalancée en partie par l'incidence positive de la qualité des actifs, par des transactions de transfert des risques et par le passage de l'approche standard à l'approche avancée pour le traitement de certains portefeuilles. Comme il est mentionné ci-dessus, l'incidence des fluctuations des cours de change sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a été en grande partie neutralisée. Au 31 octobre 2022, les actifs pondérés en fonction du risque de marché s'établissaient à 13,5 milliards, contre 12,1 milliards au 31 octobre 2021, une hausse principalement attribuable à une volatilité accrue ainsi qu'à des changements apportés à la composition du portefeuille au cours de l'exercice. Au 31 octobre 2022, les actifs pondérés en fonction du risque opérationnel s'élevaient à 42,4 milliards, comparativement à 40,5 milliards au 31 octobre 2021, une hausse surtout due à la croissance de notre bénéfice brut moyen. Au 31 octobre 2022, l'ajustement des actifs pondérés en fonction des risques au titre du plancher de fonds propres s'élevait à 12,6 milliards, en raison de changements apportés à la qualité de l'actif et du passage de certains portefeuilles à l'approche avancée pour le calcul des actifs pondérés en fonction des risques. Le plancher de fonds propres ne s'est pas appliqué pour l'exercice précédent.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre

	2022	2021
Risque de crédit		
Services de gros		
Prêts aux grandes entreprises, y compris le financement spécialisé	123 595	117 876
Prêts aux petites et moyennes entreprises	45 479	43 562
États souverains	4 833	5 369
Banques	4 138	4 345
Services de détail		
Prêts hypothécaires à l'habitation, sauf les marges de crédit sur valeur domiciliaire	10 923	8 712
Marges de crédit sur valeur domiciliaire	5 915	5 241
Crédit renouvelable admissible	7 408	6 515
Autres prêts aux particuliers, sauf les prêts aux petites et moyennes entreprises	16 098	15 406
Prêts aux petites et moyennes entreprises	11 844	9 544
Capitaux propres	6 441	3 741
Portefeuille de négociation	11 036	13 066
Titrisation	9 530	4 570
Autres actifs présentant un risque de crédit – actifs gérés sans risque de contrepartie	24 095	22 587
Facteur scalaire appliqué aux actifs présentant un risque de crédit, selon l'approche NI avancée 1)	14 189	12 324
Total du risque de crédit	295 524	272 858
Risque de marché	13 522	12 066
Risque opérationnel	42 353	40 509
Actifs pondérés en fonction des risques avant le plancher de fonds propres	351 399	325 433
Ajustement au titre du plancher de fonds propres 2)	12 598	-
Total des actifs pondérés en fonction des risques	363 997	325 433

1) Le dispositif de Bâle III exige qu'un facteur scalaire supplémentaire de 6 % soit appliqué aux montants des actifs pondérés en fonction des risques en matière de risque de crédit dans le cadre de l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée).

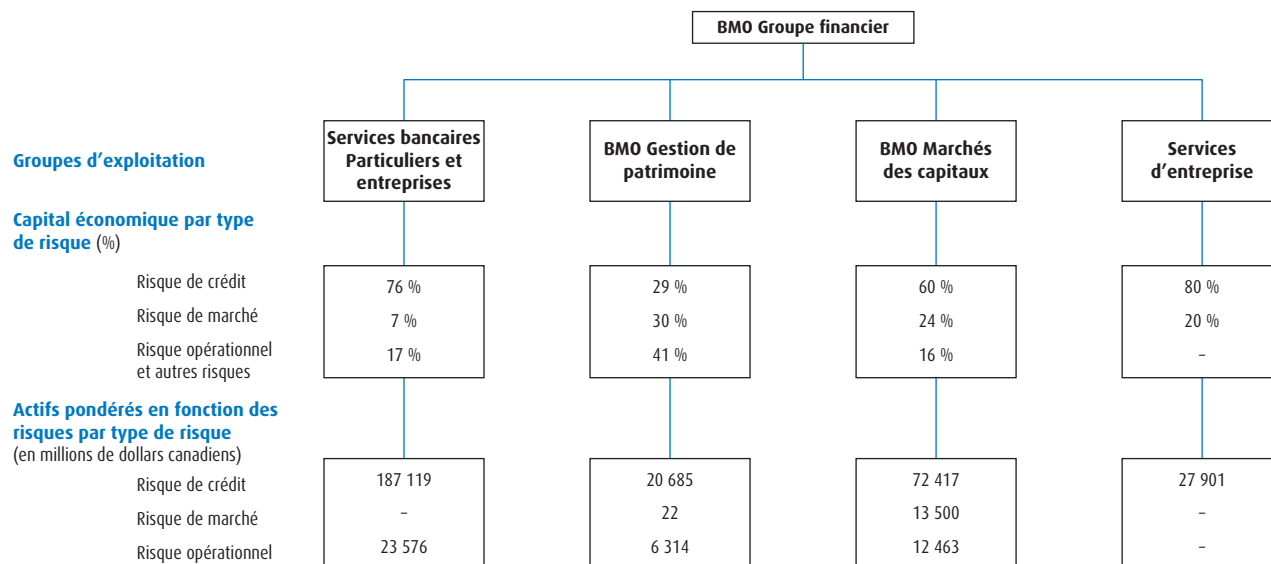
2) En ce qui a trait au plancher de fonds propres, la Banque est assujettie aux exigences énoncées dans la ligne directrice NFP du BSIF. Pour tenir compte de l'ajustement du plancher, le total des actifs pondérés en fonction des risques est relevé d'un montant calculé selon l'approche standard.

Capital économique

Le capital économique correspond aux fonds propres que doit détenir l'organisation, compte tenu des risques économiques sous-jacents à ses activités commerciales. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances extrêmement défavorables. La perte économique représente la perte de valeur économique ou de marché subie sur un intervalle de temps donné et selon un degré de confiance déterminé, par rapport à la perte attendue au cours de la même période. Le capital économique est calculé pour divers types de risques, y compris le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), le risque opérationnel, le risque d'entreprise et le risque d'assurance, en fonction d'un horizon de un an et selon un degré de confiance préétabli.

Capital économique et actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation et type de risque

(Au 31 octobre 2022)



Activités de gestion du capital

Au cours de l'exercice 2022, nous avons émis environ 20,8 millions d'actions ordinaires dans le cadre d'un appel public à l'épargne pour financer une partie du prix d'achat de l'acquisition annoncée de Bank of the West et environ 8,3 millions d'actions ordinaires dans le cadre du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions et de l'exercice d'options sur actions.

Au cours de l'exercice 2022, nous avons procédé à des émissions et à des rachats d'instruments de fonds propres de catégorie 1 et 2, comme l'indique le tableau suivant.

Émissions et rachats d'instruments de fonds propres

Au 31 octobre 2022	Date d'émission ou de rachat	Nombre d'actions	Montant (en millions)
Actions ordinaires émises		29,1	4 162 \$
Fonds propres de catégorie 1			
Rachat d'actions privilégiées de catégorie B, série 38, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif	25 février 2022	24,0	600 \$
Émission de billets avec remboursement de capital à recours limité, série 2, à 5,625 %	15 mars 2022		750 \$
Rachat d'actions privilégiées de catégorie B, série 40, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif	25 mai 2022	20,0	500 \$
Émission d'actions privilégiées de catégorie B, série 50, à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif	27 juillet 2022	0,5	500 \$
Rachat d'actions privilégiées de catégorie B, série 42, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif	25 août 2022	16,0	400 \$
Émission de billets avec remboursement de capital à recours limité, série 3, à 7,325 %	13 septembre 2022		1 000 \$
Fonds propres de catégorie 2			
Émission de billets subordonnés à 3,088 %, échéant en 2037	10 janvier 2022		1 250 USD
Rachat de billets à moyen terme, série I, Tranche 2	1 ^{er} juin 2022		850 \$
Émission de billets à moyen terme, série L, Tranche 1	27 octobre 2022		750 \$

Advenant le cas où se produirait un événement déclencheur des FPUNV, les instruments compris dans les FPUNV seraient convertis en actions ordinaires de BMO selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché des actions ordinaires de BMO à la date de l'événement déclencheur (calculé selon un prix moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix plancher de 5,00 \$, ces instruments compris dans les FPUNV seraient convertis en environ 3,9 milliards d'actions ordinaires de BMO, dans l'hypothèse où il n'y aurait ni intérêts courus ni dividendes déclarés et impayés.

De plus amples renseignements sur la dette subordonnée et le capital social sont respectivement présentés dans les notes 15 et 16 afférentes aux états financiers consolidés.

Actions en circulation et instruments de capital compris dans les FPUNV

Au 31 octobre	Nombre d'actions ou montant en dollars (en millions)	Dividendes déclarés par action		
		2022	2021	2020
Actions ordinaires	677	5,44 \$	4,24 \$	4,24 \$
Actions privilégiées de catégorie B				
Série 25 1)	-	-	0,34 \$	0,45 \$
Série 26 1)	-	-	0,23 \$	0,52 \$
Série 27 [*]	500 \$	0,96 \$	0,96 \$	0,96 \$
Série 29 [*]	400 \$	0,91 \$	0,91 \$	0,91 \$
Série 31 [*]	300 \$	0,96 \$	0,96 \$	0,96 \$
Série 33 [*]	200 \$	0,76 \$	0,76 \$	0,90 \$
Série 35 [*] 2)	-	-	-	1,25 \$
Série 36 [*] 2)	-	-	-	58,50 \$
Série 38 [*] 3)	-	0,30 \$	1,21 \$	1,21 \$
Série 40 [*] 4)	-	0,56 \$	1,13 \$	1,13 \$
Série 42 [*] 5)	-	0,83 \$	1,10 \$	1,10 \$
Série 44 [*]	400 \$	1,21 \$	1,21 \$	1,21 \$
Série 46 [*]	350 \$	1,28 \$	1,28 \$	1,28 \$
Série 50 [*]	500 \$	24,64 \$	-	-
Billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires[*]				
Billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires à 4,800 %	500 \$ US	s. o.	s. o.	s. o.
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 1 à 4,300 % 6)	1 250 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 2 à 5,625 % 6)	750 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 3 à 7,325 % 6)	1 000 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Billets à moyen terme[*] 7)				
Billets subordonnés à 3,803 %	1 250 \$ US	s. o.	s. o.	s. o.
Billets subordonnés à 4,338 %	850 \$ US	s. o.	s. o.	s. o.
Série J, Tranche 1	1 000 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Série J, Tranche 2	1 250 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Série K, Tranche 1	1 000 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Billets subordonnés à 3,088 %	1 250 \$ US	s. o.	s. o.	s. o.
Série L, Tranche 1	750 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Options sur actions				
Droits acquis	2,6			
Droits non acquis	3,3			

* Convertibles en actions ordinaires

1) Rachetées en août 2021.

2) Rachetées en novembre 2020.

3) Rachetées en février 2022.

4) Rachetées en mai 2022.

5) Rachetées en août 2022.

6) Convertibles en actions ordinaires en vertu du recours aux actions privilégiées, série 48, série 49 et série 51, respectivement. La note 16 afférente aux états financiers consolidés contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

7) La note 15 afférente aux états financiers consolidés présente des détails sur les billets à moyen terme compris dans les FPUNV.

s. o. - sans objet

La note 16 afférente aux états financiers consolidés traite en détail du capital social et d'autres instruments de capitaux propres.

Dividendes

Les dividendes déclarés par action ordinaire au cours de l'exercice 2022 se sont élevés à 5,44 \$, soit une hausse de 28 % par rapport à l'exercice précédent. Les dividendes annuels déclarés représentaient 27 % du bénéfice net comptable et 41 % du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires sur les douze derniers mois.

Notre fourchette du ratio de distribution cible (les dividendes sur les actions ordinaires en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées et des distributions sur les autres instruments de capitaux propres, selon les résultats obtenus au cours des douze derniers mois) s'établit entre 40 % et 50 %, offrant un rendement concurrentiel aux actionnaires. Notre fourchette du ratio de distribution cible vise à procurer aux actionnaires un revenu stable, tout en conservant une part de bénéfice net suffisante pour soutenir la croissance prévue du volume d'affaires, financer les investissements stratégiques et assurer un niveau adéquat des fonds propres. BMO a repris les hausses de dividendes au cours de l'exercice 2022 après que le BSIF a levé ses restrictions relatives à l'augmentation des dividendes et aux rachats d'actions ordinaires, qui ont été en vigueur du 13 mars 2020 au 4 novembre 2021.

À la clôture de l'exercice, le rendement annualisé de notre action ordinaire s'établissait à 4 % selon le cours de clôture. Le 1^{er} décembre 2022, nous avons annoncé que le Conseil d'administration avait déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires de 1,43 \$ par action, une hausse de 0,10 \$ par action, ou de 8 %, par rapport à l'exercice précédent. Le dividende doit être versé le 28 février 2023 aux actionnaires inscrits le 30 janvier 2023.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires

Les détenteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de réinvestir leur dividende dans des actions ordinaires de BMO en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires.

Au cours de l'exercice 2022, de nouvelles actions ordinaires ont été émises visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions à un prix reflétant un escompte de 2 % par rapport au cours alors en vigueur, sauf au premier trimestre, durant lequel les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre. Jusqu'à nouvel ordre, ces actions continueront d'être nouvellement émises à un prix reflétant un escompte de 2 %. Au cours de l'exercice 2021, les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre.

Désignation des dividendes admissibles

Pour les besoins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre loi provinciale ou territoriale similaire, et à moins d'indication contraire, BMO désigne tous les dividendes versés ou considérés comme ayant été versés sur ses actions ordinaires et privilégiées comme étant des « dividendes admissibles ».

Mise en garde

La présente section Gestion globale du capital renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Arrangements hors bilan

Dans le cadre normal de nos activités, nous concluons un certain nombre d'arrangements hors bilan, ce qui comprend les entités structurées (ES), les instruments de crédit et les garanties.

Entités structurées et titrisation

Nous exerçons certaines de nos activités au moyen d'arrangements qui impliquent des entités structurées dont nous nous servons pour obtenir des sources de liquidités en titrisant certains de nos actifs financiers, réaliser des transactions pour le compte de clients, ou transférer notre exposition au risque de crédit aux porteurs de titres des entités. Par exemple, nous concluons des transactions avec des ES dans lesquelles nous transférons des actifs, y compris des emprunts hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires, des prêts sur cartes de crédit, des marges de crédit immobilières, des prêts automobiles et des prêts d'équipement afin d'avoir accès à d'autres sources de financement, ou dans le cadre de nos activités de négociation. La note 6 afférente à nos états financiers consolidés donne une description des activités de titrisation de prêts menées dans le cadre de programmes mis sur pied par des tiers, comme le Programme des Obligations hypothécaires du Canada. Il y a lieu de se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés, qui renferme d'autres renseignements sur notre participation dans des ES qui sont consolidées et dans celles qui ne le sont pas. Aux termes des IFRS, nous consolidons une ES lorsqu'elle est sous notre contrôle. Nous consolidons nos propres entités de titrisation, certaines entités de capital et de financement ainsi que d'autres entités structurées créées pour satisfaire à nos besoins et à ceux de nos clients. Nous ne consolidons pas nos entités de titrisation canadiennes et américaines des clients, certaines entités de capital, ni divers fonds d'investissement gérés par BMO, ni diverses autres entités structurées dans lesquelles des placements sont détenus. D'autres renseignements sur les entités canadienne et américaine de titrisation des clients sont donnés ci-après.

Entités de titrisation soutenues par BMO

Nous soutenons plusieurs entités qui financent des actifs émanant de nous (qui sont ensuite titrisés par l'intermédiaire d'une entité de titrisation de la Banque) ou de nos clients (qui sont ensuite titrisés par l'intermédiaire de trois entités canadiennes de titrisation des clients et d'une entité américaine de titrisation des clients). Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation. Ces commissions se sont approximativement élevées à 140 millions de dollars à l'exercice 2022 (132 millions à l'exercice 2021).

Entités canadiennes de titrisation des clients

Ces entités procurent aux clients un accès à du financement provenant soit de nous, soit des marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA). Les clients vendent soit leurs actifs, soit une participation dans leurs actifs dans ces entités, lesquelles émettent ensuite du PCAA soit à l'intention d'investisseurs, soit à notre intention, pour financer les achats. Les vendeurs demeurent responsables de la gestion des actifs cédés, et ils sont les premiers à assumer les pertes réalisées sur ces actifs, le cas échéant. Nous ne sommes pas responsables de la gestion ou de l'absorption des pertes de premier niveau et aucun des vendeurs n'est associé à BMO.

Notre risque de perte éventuelle est lié à l'achat du PCAA émis par ces entités, aux contrats sur instruments dérivés conclus avec elles et au soutien de trésorerie fourni aux entités financées sur le marché. Nous avons recours au processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme nous le faisons à l'égard des prêts.

Deux de ces entités sont financées sur le marché, alors qu'une troisième est financée directement par la Banque. Nous ne contrôlons pas ces entités; par conséquent, elles ne sont pas consolidées. La note 7 afférente aux états financiers consolidés présente d'autres renseignements sur la consolidation des entités de titrisation des clients.

Nous fournissons aux entités financées sur le marché des facilités de trésorerie, ce qui peut exiger que nous leur fournissions du financement supplémentaire si certains événements surviennent. Le total des engagements non prélevés aux termes de ces facilités et de tout montant non utilisé de l'entité financée par BMO était de 7,1 milliards de dollars au 31 octobre 2022 (5,4 milliards au 31 octobre 2021). Ce montant représente une partie des engagements décrits à la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

Au 31 octobre 2022, le PCAA en cours des entités financées sur le marché totalisait 4,5 milliards de dollars (3,6 milliards en 2021). Le PCAA émis par les entités financées sur le marché est coté R-1 (élevé) par DBRS et P1 par Moody's. Les avoirs de PCAA que détenons à titre d'agent de placement du PCAA émis par les entités financées sur le marché totalisaient 573 millions de dollars au 31 octobre 2022 (24 millions en 2021).

Les actifs de chacune de ces entités financées sur le marché consistent essentiellement en une participation dans des lots diversifiés de créances automobiles canadiennes et de prêts hypothécaires à l'habitation canadiens conventionnels. Ces deux catégories d'actifs représentent 66 % du total des actifs de ces entités au 31 octobre 2022 (62 % en 2021).

Entité américaine de titrisation des clients

Nous soutenons une entité de titrisation des clients financée sur le marché aux États-Unis qui donne à nos clients accès à du financement dans le marché du PCAA aux États-Unis. Les clients vendent soit leurs actifs soit leur participation dans leurs actifs dans ces entités, lesquelles émettent ensuite du PCAA à l'intention d'investisseurs pour financer les achats. Les vendeurs demeurent responsables de la gestion des actifs impliqués dans le financement connexe et sont les premiers à assumer les pertes subies sur ces actifs. Nous ne sommes pas responsables de la gestion ou de l'absorption de premier niveau et aucun des vendeurs n'est associé à BMO.

Notre risque de perte éventuelle est lié à l'achat du PCAA émis par cette entité, aux contrats sur instruments dérivés que nous avons conclus avec elle et au soutien de trésorerie fourni. Nous avons recours au processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme c'est le cas à l'égard des prêts.

Avec prise d'effet le 31 octobre 2021, nous avons conclu que nous ne contrôlons plus cette entité et nous l'avons donc déconsolidée, notre relation ayant changé (nous n'agissons désormais plus pour notre propre compte, mais plutôt en tant que mandataire), comme le reflète le changement dans notre exposition à des rendements variables. Il y a lieu de se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés pour de plus amples détails sur cette entité.

Au 31 octobre 2022, le PCAA en cours de l'entité totalisait 4,8 milliards de dollars américains (3,1 milliards de dollars américains en 2021). Le PCAA émis par l'entité est coté A1 par S&P et P1 par Moody's.

Nous fournissons à l'entité des facilités de soutien de trésorerie engagées, dont le montant inutilisé totalisait 8,3 milliards de dollars américains au 31 octobre 2022 (6,5 milliards de dollars américains en 2021). Ce montant fait partie des engagements décrits à la note 24 afférente aux états financiers consolidés. Les actifs de cette entité consistent essentiellement en une participation dans des lots diversifiés de créances automobiles et de prêts étudiants aux États-Unis. Ces deux catégories d'actifs représentent 88 % du total des actifs de cette entité au 31 octobre 2022 (82 % en 2021).

Instruments de crédit

Pour répondre aux besoins financiers de nos clients, nous utilisons divers instruments de crédit hors bilan. Ces instruments comprennent les cautionnements bancaires et les lettres de crédit de soutien, qui représentent notre engagement à effectuer des paiements à un tiers pour le compte d'un client si ce dernier n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. Nous accordons également du crédit documentaire et des lettres de crédit commerciales, qui représentent les consentements à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités. Les engagements de crédit sont les arrangements hors bilan qui représentent notre promesse de mettre à la disposition d'un client, à certaines conditions, un crédit, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Un nombre important d'instruments de crédit sont en cours à tout moment. Notre clientèle est très diversifiée et nous ne prévoyons aucun événement ni aucune situation qui auraient pour effet de causer la défaillance d'un nombre important de clients à l'égard de leurs obligations contractuelles. Nous avons recours au processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces arrangements, tout comme nous le faisons dans le cas de prêts. Nous surveillons les instruments hors bilan afin d'éviter qu'il y ait une concentration indue dans une région ou une industrie donnée.

Le montant maximal à payer par BMO en vertu de ces instruments de crédit s'élevait à environ 228 milliards de dollars au 31 octobre 2022 (202 milliards en 2021). Toutefois, ce montant ne représente pas notre risque de crédit probable ni les besoins de liquidité relatifs à ces instruments, car il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles semblent indiquer que seulement une partie de nos clients auraient recours aux facilités liées à ces instruments, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours et la constitution d'une garantie.

En ce qui concerne les engagements de crédit mentionnés dans les paragraphes précédents, une résiliation anticipée par BMO en l'absence d'un événement qui cause une défaillance pourrait entraîner une rupture de contrat.

D'autres renseignements sur ces instruments sont présentés à la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

Garanties

Les garanties comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie. Les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont également considérés comme des garanties. Dans le cours normal des activités, nous avons recours à divers types de garanties, notamment des lettres de crédit de soutien, des concours de trésorerie et autres facilités de trésorerie, et des contrats ou des instruments dérivés (entre autres des swaps sur défaillance) ainsi que des conventions d'indemnisation.

Le montant maximal à payer par BMO au titre de ces garanties était d'environ 59 milliards de dollars au 31 octobre 2022 (40 milliards en 2021). Cependant, ce montant n'est pas représentatif de notre risque probable puisqu'il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles donnent à penser que seulement une partie des garanties exigerait de nous un paiement, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une garantie.

La note 24 afférente aux états financiers consolidés donne plus de détails concernant ces arrangements.

Mise en garde

La présente section Arrangements hors bilan renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Gestion globale des risques

En tant que société de services financiers hautement diversifiée qui fournit des services bancaires, des services de gestion de patrimoine ainsi que des services liés aux marchés des capitaux et à l'assurance, BMO est exposé aux divers risques que posent nos activités. Une approche en gestion des risques dûment intégrée et empreinte de rigueur est essentielle à notre réussite. Notre cadre de gestion des risques assure, à l'échelle de l'organisation, une supervision indépendante des risques et est essentiel au maintien de nos atouts concurrentiels.

La section **Gestion globale des risques** décrit la façon dont BMO aborde la gestion des principaux risques financiers et autres risques connexes que posent ses activités, tel qu'il est expliqué dans les sections suivantes :

73	Risques pouvant influencer sur les résultats futurs	104	Risque opérationnel non financier
77	Cadre de gestion globale des risques	107	Risque juridique et réglementaire
83	Risque de crédit et de contrepartie	109	Risque de stratégie
90	Risque de marché	110	Risque environnemental et social
95	Risque d'assurance	113	Risque de réputation
95	Risque de liquidité et de financement		

Les textes et les tableaux en bleu de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2022. Ils présentent les informations exigées par l'International Accounting Standards Board dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, norme qui permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers consolidés et le Rapport de gestion. Il y a lieu de se reporter à la note 1 et à la note 5 afférentes aux états financiers consolidés.

Risques pouvant influencer sur les résultats futurs

Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs

BMO est exposé à de nombreux événements internes et externes qui évoluent et qui peuvent avoir une incidence sur notre profil de risque global. Ces événements pourraient influencer sur nos activités, sur nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière. La détection, l'évaluation, la gestion, la surveillance et la transmission des informations proactives d'un éventail de risques découlant de ces événements constituent des engagements fondamentaux de nos procédés de gestion des risques. La détection des types précis de risques met en jeu diverses plateformes servant à des échanges avec le Conseil d'administration, la haute direction et des leaders, ce qui fait intervenir des approches ascendantes et descendantes. Les risques sont évalués et étayés par l'analyse de scénarios. Ces évaluations des risques contribuent à la mise en œuvre des plans d'action liés à notre exposition à certains événements.

BMO a accordé une attention particulière aux risques suivants qui pourraient influencer de façon importante sur les résultats financiers, l'efficacité opérationnelle, l'orientation stratégique ou la réputation de la Banque.

Situation économique générale

La situation économique générale au Canada, aux États-Unis et dans les autres territoires où nous exerçons nos activités a une incidence sur notre bénéfice. Au cours de la dernière année, les économies mondiales ont continué à se remettre des effets de la pandémie de COVID-19. L'économie canadienne a surpassé celles de ses pairs à l'échelle mondiale en début d'année, alors qu'aux États-Unis, la croissance du PIB réel a commencé à ralentir dès l'amorce de l'année. Partout en Amérique du Nord, la croissance s'essouffle en raison d'un resserrement monétaire agressif, du repli de la demande mondiale, de la hausse des taux d'intérêt, des contraintes d'approvisionnement, des pénuries de main-d'œuvre et de l'augmentation des taux d'inflation. Toutefois, le fait que les ménages aient conservé une part importante de l'épargne accumulée pendant la pandémie constitue un facteur atténuant partiel, ce qui soutient la demande refoulée de voyages, de services en personne et de véhicules automobiles. La reprise est entravée par les perturbations continues des chaînes d'approvisionnement mondiales, le conflit en Ukraine, les restrictions visant la COVID-19 en Chine, la volatilité des prix du pétrole et du gaz naturel, l'inflation des prix et des salaires et les enjeux auxquels fait face le marché du travail. Les tensions géopolitiques croissantes devraient contribuer à une baisse des taux de croissance des économies nord-américaines au cours de l'année à venir. Il y a lieu de se reporter à la section Risques géopolitiques et montée des différends commerciaux, pour une analyse plus détaillée sur ces risques.

La direction continue d'analyser le contexte économique dans lequel nous exerçons nos activités afin de repérer les changements importants dans les principaux indicateurs économiques. En réaction à l'évolution importante de l'économie, la direction s'assure de la pertinence de notre portefeuille et des stratégies d'affaires et élabore des plans d'urgence pour pallier une détérioration des conditions.

Risque lié à la cybersécurité et à la sécurité infonuagique

Notre exposition aux risques liés à la cybersécurité bancaire découle de la dépendance toujours plus grande à l'égard de l'Internet et des technologies infonuagiques, couplée à l'adoption du mode de travail à distance ou hybride, et du recours considérable aux technologies numériques avancées pour le traitement des données. L'accroissement des tensions géopolitiques contribue également à l'accroissement de l'exposition à l'échelle mondiale aux risques liés à la cybersécurité. Ces risques englobent la menace liée à la perte de données entraînant l'exposition éventuelle de renseignements sur les clients ou les employés, le vol d'identité et la fraude. Des attaques par rançongiciels ou par déni de service pourraient causer des pannes de réseau et une interruption des services. Les campagnes de menace sont de mieux en mieux organisées et de plus en plus complexes, les infractions liées aux données étant souvent signalées par les tiers fournisseurs, ce qui peut avoir une incidence néfaste sur la marque et la réputation d'une société. À BMO, nous répondons à cet enjeu en investissant dans notre Unité Crime financier et notre infrastructure technologique, permettant à nos équipes de détecter et de contrer les menaces à la cybersécurité et d'y remédier, que ce soit en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, pour veiller à assurer la sécurité des données de nos clients et de nos employés.

Résilience de la technologie

Les services bancaires numériques poursuivant leur croissance, nous continuons à investir dans des améliorations novatrices de nos capacités technologiques afin de répondre aux attentes de nos clients et de préserver la sécurité de leurs données. Nos clients, nos employés et nos fournisseurs comptent de plus en plus sur les plateformes technologiques et l'Internet des objets pour gérer et soutenir leurs activités bancaires personnelles, commerciales et d'investissement. Vu le degré élevé de dépendance des activités de BMO à l'égard de la technologie, il est important de maintenir des plateformes qui peuvent assurer des niveaux élevés de fiabilité et de résilience opérationnelles, particulièrement en ce qui concerne les systèmes critiques.

Conformément à notre stratégie appelée Le numérique au premier plan, nous nous consacrons aux innovations technologiques, telles que la gestion de données avancées, les outils analytiques et l'intelligence artificielle afin de fournir des informations qui amélioreront la manière dont nous faisons des affaires et servons nos clients.

Risques géopolitiques et montée des différends commerciaux

La montée des tensions géopolitiques en Europe causée par le conflit en Ukraine a des effets importants à l'échelle mondiale se traduisant notamment par des prix élevés de l'énergie et l'érosion de la confiance des entreprises. Les sanctions imposées à la Russie par les alliés de l'Ukraine ont également aggravé les pénuries d'approvisionnement, notamment en énergie, dans l'ensemble des économies mondiales.

Les tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis restent élevées, alors que la concurrence pour la domination technologique s'intensifie et que les États-Unis et la Chine cherchent à réduire leur dépendance économique mutuelle. Ceci pourrait avoir une incidence défavorable sur les investissements des entreprises, et pourrait être plus particulièrement problématique pour les pays producteurs de produits de base, comme le Canada. Des différends commerciaux ont également surgi entre le Canada et la Chine au cours des dernières années. En Amérique du Nord, l'Accord Canada – États-Unis – Mexique (ACEUM) a eu pour effet de réduire, sans toutefois éliminer, l'incertitude entourant les ententes commerciales sur le continent ainsi que les différends entre ces trois pays.

Bien qu'il soit difficile de prévoir et d'atténuer les effets financiers et économiques que pourraient avoir des événements relevant du commerce sur les économies canadienne et américaine, nous surveillons de près les tendances à l'échelle mondiale et en Amérique du Nord, et nous évaluons constamment nos secteurs d'activité à la lumière de ces tendances. Notre portefeuille de prêts comporte peu d'exposition directe hors de l'Amérique du Nord. Toutefois, nos clients sont tributaires du commerce international et d'une croissance économique soutenue. Pour atténuer l'exposition au risque géopolitique, nous maintenons un portefeuille diversifié que nous surveillons et évaluons constamment, ce qui s'ajoute aux plans d'urgence visant à pallier une éventuelle détérioration des conditions. Nous soumettons nos portefeuilles, nos plans d'affaires et la suffisance de nos fonds propres à des simulations de crise dans le cadre desquelles nous posons des scénarios mettant en jeu des situations graves liées à des événements relevant du commerce, et élaborons des plans d'urgence et des stratégies d'atténuation afin de réagir à des événements politiques ou économiques pouvant avoir de lourdes conséquences.

Les tableaux 4, 5 et 8 à 10 de la section Données complémentaire ainsi que la note 4 afférente aux états financiers consolidés indiquent la répartition géographique de l'exposition au risque de crédit de BMO.

Réforme des taux de référence

La transition des taux interbancaires offerts à Londres (TIOL) et d'autres taux interbancaires offerts (TIO) à des taux de référence complémentaires se poursuit. BMO a effectué la transition de tous les TIOL en livres sterling, en euros, en francs suisses, en yens japonais et en dollars américains de 1 semaine et 2 mois à des taux de référence complémentaires, avant la suppression de ces taux au 31 décembre 2021.

De plus, BMO a cessé d'émettre de nouveaux prêts et instruments fondés sur le TIOL en dollars américains après le 31 décembre 2021, sauf dans des circonstances permises, conformément aux directives de surveillance des organismes en réglementation prudentielle aux États-Unis. Alors que nous approchons de la date de cessation du 30 juin 2023 en ce qui a trait aux autres taux TIOL en dollars américains, les expositions globales au TIOL en dollars américains sont réduites à l'exception des fluctuations en raison des activités permises relatives aux produits dérivés pour contrebalancer les risques liés aux expositions existantes au TIOL. Les expositions existantes associées aux produits dérivés au TIOL libellé en dollars américains devraient pour la plupart faire l'objet d'une transition lorsque les contreparties centrales convertiront les produits dérivés fondés sur le TIOL existants au taux SOFR (Secured Overnight Financing Rate) d'ici la date de cessation.

Le 16 décembre 2021, le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (TARCOM) a recommandé à l'administrateur du taux offert en dollar canadien (Canadian Dollar Offered Rate, ou CDOR), Refinitiv Benchmark Services UK Limited (RBSL), d'en cesser la publication immédiatement après le 28 juin 2024, au cours d'une période de transition en deux étapes. Au terme de la première période, soit le 30 juin 2023, le Groupe de travail s'attend à ce que le taux des opérations de pension à un jour (Canadian Overnight Repo Rate Average ou CORRA) soit devenu le taux de référence utilisé pour tous les nouveaux instruments dérivés et titres, sauf dans le cas où les instruments dérivés couvrent ou réduisent les expositions au CDOR découlant des instruments dérivés ou des titres négociés avant le 30 juin 2023, ou liées à des contrats de prêt négociés avant le 28 juin 2024. Le taux CORRA devrait devenir le taux de référence pour toutes les expositions au CDOR d'ici le 28 juin 2024, ce qui marquera la fin de la seconde étape.

Le 16 mai 2022, à la suite d'une consultation publique, RBSL a annoncé que tous les taux CDOR restants cesseront d'être publiés immédiatement après le 28 juin 2024, conformément aux recommandations du Groupe de travail. Le Bureau de transition du TIO a ajusté tous les plans de projet visés suivant l'annonce de RBSL.

Risques liés aux changements climatiques et autres risques environnementaux et sociaux

BMO est exposé à des risques découlant des phénomènes environnementaux et des conditions climatiques extrêmes qui pourraient éventuellement causer une perturbation de nos activités, avoir une incidence sur nos clients et nos contreparties, et entraîner une baisse du bénéfice ainsi que des pertes accrues. Les facteurs qui contribuent à accroître les risques environnementaux comprennent les répercussions des changements climatiques et l'intensification continue du développement dans les secteurs qui présentent une sensibilité à l'environnement élevée. Les plans de gestion de la continuité des opérations nous procurent les feuilles de route et les outils pour aider à restaurer, à maintenir et à gérer les processus et opérations d'importance critique advenant une interruption des activités.

BMO est également exposé à des risques liés aux emprunteurs qui peuvent subir des pertes financières ou une hausse des coûts d'exploitation du fait de politiques ou de litiges liés au climat, telles que la tarification des émissions de carbone, ou qui peuvent enregistrer une baisse de revenus du fait de la perturbation ou de la modification de la demande pour certains produits, services et marchandises engendrée par les technologies nouvelles et émergentes. En tant que banque d'envergure mondiale, nous visons à favoriser le virage de l'économie vers la carboneutralité en établissant des partenariats avec nos clients pour accélérer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, en partie par la création de l'Institut pour le climat de BMO annoncée en mars 2021 et de notre équipe pour la transition énergétique qui y est attitrée.

Des risques juridiques et réglementaires, commerciaux ou de réputation pourraient découler d'actions ou d'inaction, réelles ou présumées, dans le cadre de nos activités et celles de nos clients en matière de changements climatiques et d'autres questions liées aux risques environnementaux et sociaux, ou de notre présentation d'informations sur ces questions. Les risques liés à ces questions pourraient également nuire à nos clients, fournisseurs ou autres parties prenantes, ce qui pourrait engendrer de nouveaux risques commerciaux ou de réputation. À l'échelle mondiale, des litiges ou des mesures d'application liés au climat pourraient découler de nouvelles obligations plus contraignantes en matière de gestion et de signalement des risques liés au climat.

Il y a lieu de se reporter à la section Risque environnemental et social pour une analyse plus détaillée sur ces risques.

Marché canadien de l'habitation et endettement des particuliers

Les risques liés à l'endettement des ménages et à l'accessibilité à la propriété sont élevés. Les hausses successives des taux d'intérêt par les banques centrales ont prédisposé le marché de l'habitation à une correction qui s'étirera jusqu'en 2023 et ont ralenti la demande. Bien que les prix des habitations aient commencé à baisser, le revenu annuel nécessaire pour acheter une propriété a considérablement augmenté en raison de la hausse des taux hypothécaires. Par ailleurs, la pandémie est susceptible d'avoir entraîné une modification permanente des comportements et des préférences des consommateurs, ainsi que des changements en ce qui a trait au lieu et au mode de travail, notamment l'adoption généralisée du travail à distance. Ces bouleversements pourraient provoquer des changements structurels de la demande sur le marché de l'habitation en fonction de critères géographiques et autres, et pourraient affaiblir les activités de vente, le prix des habitations et la valeur des propriétés dans notre portefeuille de prêts hypothécaires existant.

L'accessibilité à la propriété demeure un défi, particulièrement dans la région du Grand Toronto (RGT), la région du Grand Vancouver (RGV) et les régions avoisinantes, et elle constitue une barrière à l'entrée permanente pour les acheteurs éventuels d'une première propriété. Bien que les taux de chômage restent historiquement bas, l'inflation et la hausse des taux d'intérêt pèsent sur les budgets des ménages, ce qui réduit leur pouvoir d'achat global. D'autres augmentations des taux d'intérêt, si elles sont significatives, pourraient faire pression sur les finances des ménages ayant des prêts hypothécaires à taux variable, des prêts à taux variable qui atteignent leur « taux de déclenchement » lorsque le paiement ne couvre plus les intérêts sur le prêt, et des prêts à taux fixe qui doivent être renouvelés. Une incertitude économique prolongée pourrait également inciter les ménages à continuer à prioriser l'épargne.

Un recul du volume de ventes d'habitations, surtout dans la RGT et la RGV, pourrait influencer sur les volumes des nouveaux prêts hypothécaires alors qu'un recul de la valeur des habitations pourrait donner lieu à une hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances. Les pratiques prudentes de BMO en matière de crédit, notamment l'application d'un contrôle supplémentaire en matière de souscription et la mise en œuvre d'une analyse réglementaire de simulation de crise au moment de l'octroi de prêts, à l'égard des transactions portant sur des biens de plus grande valeur ou mettant en jeu des prêts à ratio prêt/valeur élevé ainsi que l'établissement et le suivi rigoureux des limites de la concentration dans des régions, des types de biens et des segments de clientèle, contribuent à la qualité du portefeuille canadien de prêts immobiliers de BMO. Qui plus est, les analyses par simulation de crise suggèrent que, malgré un recul marqué des prix et une conjoncture extrêmement difficile, les pertes demeureraient à un niveau pouvant être géré, principalement grâce à la couverture d'assurance et à la valeur nette importante des biens immobiliers détenus par les propriétaires ayant des prêts consentis depuis plus longtemps.

Inflation

Les taux d'inflation en Amérique du Nord ont fortement augmenté et devraient diminuer lentement au fil du temps. Les banques centrales ont commencé à mettre en œuvre des mesures de redressement en appliquant une série d'augmentations des taux d'intérêt en 2022. De nouvelles hausses de taux d'intérêt ajouteront une pression supplémentaire sur nos clients et augmenteront le risque d'une récession économique en Amérique du Nord. Les taux d'inflation plus élevés ont une incidence tant sur nos activités que sur celles de nos clients, et pourraient avoir un effet négatif sur notre bénéfice par l'entremise de la hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances et de celle des coûts d'exploitation. Nous continuons à surveiller de près les tensions inflationnistes en Amérique du Nord et à évaluer les effets potentiels qu'elles pourraient avoir sur nos portefeuilles, nos marges d'intérêts et nos coûts d'exploitation. Il y a lieu de se reporter aux sections Marché canadien de l'habitation et endettement des particuliers et Situation économique générale, pour une analyse plus détaillée sur ces risques.

Autres facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Politiques budgétaires et monétaires et autres conditions économiques dans les pays où BMO est présent

Le bénéfice de BMO est tributaire des politiques budgétaires et monétaires ainsi que d'autres conditions économiques en vigueur au Canada, aux États-Unis et dans les autres territoires où nous sommes présents. De fait, ces politiques et conditions réduisent la rentabilité et renforcent l'incertitude sur le plan économique dans certains secteurs et sur les marchés, et ainsi peuvent avoir des conséquences négatives pour nos clients et nos contreparties, ce qui peut accentuer leur risque de défaut. L'évolution des politiques budgétaires et monétaires est difficile à prévoir. L'accroissement de la dette publique et de celle des entreprises résultant de la pandémie peut entraîner une fragilité future qui pourrait se répercuter sur nos marchés et sur nos résultats d'exploitation. Les fluctuations des taux d'intérêt pourraient influencer sur notre bénéfice, la valeur de nos investissements, la qualité de crédit de nos prêts consentis aux clients et l'exposition aux contreparties ainsi que les marchés financiers auxquels nous avons accès.

Les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à celle d'autres monnaies ont eu, et pourraient continuer d'avoir, une incidence sur les activités commerciales et les résultats des clients dont les revenus ou les coûts des intrants libellés en monnaies étrangères sont importants. Nos investissements dans des établissements à l'étranger sont principalement libellés en dollars américains, et l'incidence du cours de change sur nos actifs pondérés en fonction du risque libellés en dollars américains et les déductions de capital peuvent entraîner une variabilité de nos ratios de fonds propres. Il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital. La valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain aura également une incidence sur la contribution des activités américaines à la rentabilité en dollars canadiens.

La Banque peut recourir à des positions de couverture afin de gérer l'acquisition en cours de Bank of the West et les répercussions des expositions au risque de taux d'intérêt et de change et de contrer en partie l'incidence que les fluctuations des cours de change entre les dollars canadien et américain ont sur ses résultats financiers. Il y a lieu de se reporter à la section Change et à la section Risque de marché pour une analyse plus détaillée de notre exposition au risque de change et de taux d'intérêt.

Exigences réglementaires

Le secteur des services financiers est fortement réglementé et BMO fait face à des exigences et à des attentes réglementaires de plus en plus complexes, les pouvoirs publics et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale poursuivant la mise en œuvre de vastes réformes visant à renforcer la stabilité du système financier et à protéger les marchés clés et leurs membres. Par conséquent, il est possible que les exigences en matière de fonds propres réglementaires soient resserrées et que les coûts de conformité s'accroissent, ce qui pourrait affaiblir ses rendements et sa croissance. De telles réformes pourraient également influencer négativement sur le coût et la disponibilité du financement ainsi que sur l'ampleur des activités de tenue de marché de la Banque. Les réformes de la réglementation pourraient également avoir des répercussions sur les commissions et les autres revenus de certains groupes d'exploitation. En outre, des divergences au chapitre des lois et des règlements instaurés par certaines autorités réglementaires nationales pourraient procurer des avantages à notre concurrence internationale, et ce faisant, affaiblir notre propre compétitivité. Nous suivons de près l'évolution de la réglementation et d'autres changements qui pourraient survenir, afin de pouvoir faire face aux nouvelles exigences et instaurer tout changement requis.

Notre incapacité à nous conformer aux exigences et aux attentes juridiques et réglementaires pourrait se solder par des poursuites judiciaires, des pertes financières, des sanctions réglementaires, des mesures d'application ainsi que des condamnations et sanctions pénales, entraver la mise en œuvre de nos stratégies d'affaires, miner la confiance de nos investisseurs et de nos clients, et entacher notre réputation. La section Risque juridique et réglementaire donne plus de renseignements sur la gestion de ce risque.

Législation fiscale et interprétations connexes

Des changements législatifs et des changements de politiques fiscales ainsi que de l'interprétation qu'en font les autorités fiscales et les tribunaux peuvent avoir des conséquences sur le bénéfice. Les lois fiscales ainsi que leurs interprétations et celles des politiques par les autorités fiscales peuvent changer en raison des efforts des gouvernements fédéraux canadiens et américains, des autres gouvernements du G20 et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour augmenter les impôts, élargir l'assiette fiscale, à l'échelle mondiale, et améliorer la présentation de l'information de nature fiscale. Par exemple, le gouvernement du Canada a présenté un projet de loi se rapportant à des mesures fiscales qui s'appliqueraient à certaines sociétés canadiennes faisant partie d'un groupe de banques ou d'assureurs-vie, dont l'introduction d'un impôt ponctuel de 15 % (appelé dividende pour la relance du Canada) et une augmentation permanente du taux d'impôt de 1,5 %, et il a proposé l'adoption du modèle de règles du Pilier Deux de l'OCDE qui assujettira les entreprises mondiales à un impôt minimum de 15 %. La section Estimations et jugements comptables critiques donne plus de détails sur les impôts sur le résultat et sur l'impôt différé.

Acquisition en cours de Bank of the West

BMO est soumis à plusieurs risques liés à l'acquisition en cours de Bank of the West. Ces risques peuvent comprendre notamment la possibilité que l'acquisition annoncée de Bank of the West ne soit pas conclue au moment prévu ou ne soit pas conclue du tout parce que les approbations réglementaires ou d'autres requêtes relatives à la clôture ne sont pas reçues ou satisfaites en temps opportun ou ne le sont pas du tout, ou que les approbations réglementaires sont reçues selon des conditions ou des exigences défavorables; le risque que BMO ne soit pas en mesure de réaliser, dans les délais prévus, les avantages attendus de la transaction proposée, comme le fait qu'elle soit relative au bénéficiaire par action ajusté et qu'elle crée des possibilités de synergies; le risque que les activités de Bank of the West ne donnent pas les résultats attendus ou ne soient pas conformes aux résultats historiques; le risque que BMO ne soit pas en mesure d'intégrer rapidement et efficacement Bank of the West et que les coûts d'intégration soient plus élevés que prévu; le risque que le total du capital excédentaire existant de BMO, d'une opération de financement réalisée et de la génération de capital prévue avant la clôture ne puisse être suffisante pour maintenir les objectifs en matière de capital sans réunir un capital additionnel; le risque que nos mesures de gestion de la juste valeur (tel qu'il est décrit à la section Faits marquants) ne soient pas efficaces ou qu'elles aient des conséquences imprévues; les risques liés à la réputation et la réaction des clients et des employés de Bank of the West à la transaction; le risque d'une exposition accrue aux problèmes économiques régionaux et à d'autres problèmes en raison de l'expansion de la présence de BMO aux États-Unis; les risques liés à une augmentation possible du temps que la direction doit consacrer à des questions liées à la transaction; et les risques liés à l'exposition accrue aux fluctuations des taux de change. L'un ou l'autre de ces risques et d'autres risques liés à l'acquisition en cours de Bank of the West, y compris, mais sans s'y limiter, le risque que nos hypothèses nous concernant, concernant Bank of the West et l'acquisition annoncée se révèlent inexacts, pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers ou notre orientation stratégique.

Modification du portefeuille d'activités

BMO peut, à l'occasion, faire l'acquisition d'entreprises, d'activités ou d'actifs dans le cadre de sa stratégie commerciale globale. Nous effectuons un contrôle préalable rigoureux avant de conclure de telles acquisitions. Toutefois, le rendement de certaines acquisitions pourrait ne pas être conforme à nos objectifs financiers ou stratégiques ou à nos attentes. Pour conclure une acquisition, nous pourrions devoir obtenir l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires. Or, il peut être difficile de déterminer si nous pourrions obtenir les approbations nécessaires et, le cas échéant, à quel moment et sous quelles conditions. Des changements dans le contexte concurrentiel et économique de même que d'autres facteurs peuvent réduire les revenus ou la rentabilité, tandis que des coûts d'intégration plus élevés que ceux prévus et la non-réalisation des économies anticipées après une acquisition peuvent également avoir un impact défavorable sur notre bénéfice. Il se peut également que les coûts d'intégration augmentent en raison des coûts réglementaires liés à une acquisition, d'événements générateurs de pertes d'exploitation, d'autres charges imprévues qui auraient échappé au processus de contrôle préalable, d'une augmentation sensible et inattendue du temps que la direction doit y consacrer ou encore de délais inattendus dans la mise en œuvre de certains plans, ce qui pourrait avoir comme effet de retarder l'intégration complète de l'entreprise acquise. La qualité des résultats obtenus après une acquisition dépend de la conservation des clients et des employés clés de l'entreprise et des activités ainsi que de l'intégration harmonieuse de ses systèmes et procédés clés.

BMO évalue également les cessions potentielles d'actifs et d'entreprises qui pourraient ne plus répondre aux objectifs stratégiques. Lorsque nous vendons des actifs ou nous nous départissons d'une entreprise, nous pouvons avoir des difficultés à trouver des acheteurs ou d'autres façons de se départir de l'entreprise à des conditions acceptables ou en temps opportun, ce qui peut retarder l'atteinte des objectifs stratégiques. Nous pouvons également céder des actifs ou une entreprise à des conditions moins favorables que prévu ou qui ont des conséquences opérationnelles ou financières négatives, qui occasionnent des perturbations plus importantes que prévu, ou qui font en sorte que l'incidence du désinvestissement sur la croissance des revenus pourrait être plus importante que prévu. Les cessions peuvent être tributaires de la satisfaction de certaines conditions et de l'obtention d'approbations gouvernementales ou réglementaires selon des modalités acceptables, lesquelles, si elles ne sont pas satisfaites ou obtenues, peuvent nuire à la réalisation d'une cession aux conditions souhaitées, voire l'empêcher.

Estimations comptables critiques et normes comptables

BMO dresse ses états financiers consolidés conformément aux IFRS. Les changements que l'International Accounting Standards Board apporte de temps à autre peuvent avoir une incidence importante sur la façon dont nous comptabilisons et présentons nos résultats financiers. Les principales nouvelles méthodes comptables et les changements futurs qui y seront apportés sont décrits aux sections Modifications de méthodes comptables en 2022 et Modifications futures de méthodes comptables, ainsi qu'à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

L'application des IFRS exige de la direction qu'elle pose des jugements importants et fasse des estimations qui influent sur la valeur comptable de certains actifs et passifs ainsi que sur certains montants inclus dans le bénéfice net et d'autres informations connexes. Dans l'établissement de ces jugements et estimations, nous nous fondons sur l'information la plus juste dont nous disposons à ce moment-là. Toutefois, il est possible que les circonstances changent, que d'autres renseignements deviennent disponibles par la suite ou que les modèles se révèlent imprécis.

En l'occurrence, les résultats financiers de BMO pourraient être négativement touchés au cours de la période où les nouveaux renseignements ou les nouvelles circonstances se manifestent, et l'ampleur des conséquences en résultant pourrait être importante. La section Estimations et jugements comptables critiques présente de plus amples renseignements à ce sujet.

Innovation technologique et concurrence

L'évolution des capacités technologiques façonne l'avenir des activités bancaires courantes des particuliers et des entreprises. La modification des comportements et des préférences des clients pour des services bancaires sur demande au cours des dernières années a entraîné des progrès importants réalisés par le système bancaire ouvert, une croissance de l'utilisation des monnaies numériques, un nombre croissant de fournisseurs de services financiers non bancaires de même que plus d'options en ce qui a trait aux services bancaires aux clients et aux entreprises. Cette transformation de l'écosystème des services financiers engendre des risques pour BMO, dont la concurrence directe avec les sociétés technologiques. Pour faire face à ces enjeux, nous avons élaboré une stratégie appelée Le numérique au premier plan pour améliorer l'expérience client, rationaliser les processus et réduire leur complexité. Nous continuons d'investir dans des technologies de pointe, y compris l'intelligence artificielle (IA), et nous avons instauré de nouvelles stratégies de gestion des talents visant à attirer et à conserver les employés avec les compétences dont nous avons besoin. De plus, nous surveillons de près l'évolution des technologies et des pratiques dans le secteur des services financiers et nous développons de nouvelles approches de gestion des risques afin de pouvoir détecter et gérer ces risques.

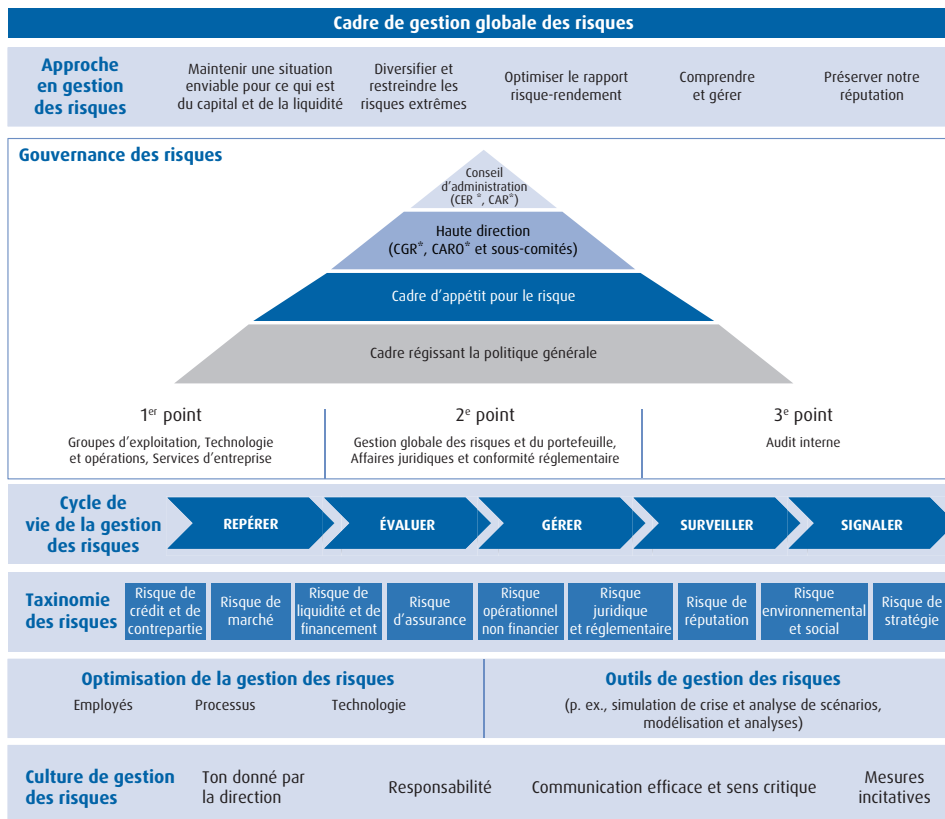
Mise en garde

La section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs ainsi que le reste de la présente section Gestion globale des risques renferment des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives. D'autres facteurs indépendants de la volonté de BMO qui sont susceptibles d'influer sur ses résultats futurs sont énoncés dans la mise en garde concernant les déclarations prospectives. BMO tient à souligner que la précédente analyse des facteurs susceptibles de toucher les résultats futurs n'est pas exhaustive.

Cadre de gestion globale des risques

L'approche de BMO en matière de gestion des risques, qui est à la fois intégrée et empreinte de rigueur, joue un rôle de premier plan dans la réussite de nos activités. Notre groupe Gestion globale des risques et du portefeuille veille à la mise en œuvre adéquate et au bon déroulement du cadre de gestion globale des risques et assure, à l'échelle de l'organisation, une surveillance et un examen indépendants des questions les concernant de sorte à assurer une prise de risques prudente et mesurée qui est intégrée à notre stratégie commerciale. Tous les éléments du cadre de gestion globale des risques contribuent à une gestion de risques éclairée et efficace et à l'atteinte d'un juste équilibre entre le risque et le rendement.

Le cadre de gestion globale des risques oriente les activités comportant une prise de risque afin de les harmoniser aux besoins des clients, aux attentes des actionnaires et aux exigences réglementaires. Il établit également notre approche en matière de gestion des risques qui consiste à maintenir une situation enviable pour ce qui est du capital et de la liquidité, à diversifier et à restreindre les risques extrêmes, à optimiser le rapport risque-rendement, à comprendre et à gérer les risques auxquels nous sommes exposés et à préserver notre réputation. La façon dont nous abordons la gouvernance des risques est décrite dans le cadre de gestion globale des risques, lequel intègre notre cycle de vie de la gestion des risques tout en orientant nos efforts en vue de repérer, d'évaluer, de gérer, de surveiller et de signaler notre exposition aux risques importants. Le cadre bénéficie du soutien de nos employés, de nos processus et de notre technologie, et d'une vaste gamme d'outils de gestion des risques, dont des techniques de modélisation et d'analyses, des simulations de crise et l'analyse de scénarios, ainsi que notre taxinomie des risques. Tous les éléments du cadre de gestion globale des risques s'appuient sur notre culture de gestion des risques. Le cadre de gestion globale des risques assure une gestion directe de chaque type de risque ainsi qu'une gestion du risque intégrée.



[®] CER : Comité d'évaluation des risques, CAR : Comité d'audit et de révision, CGR : Comité de gestion des risques, CARO : Comité des affaires réglementaires de l'organisation

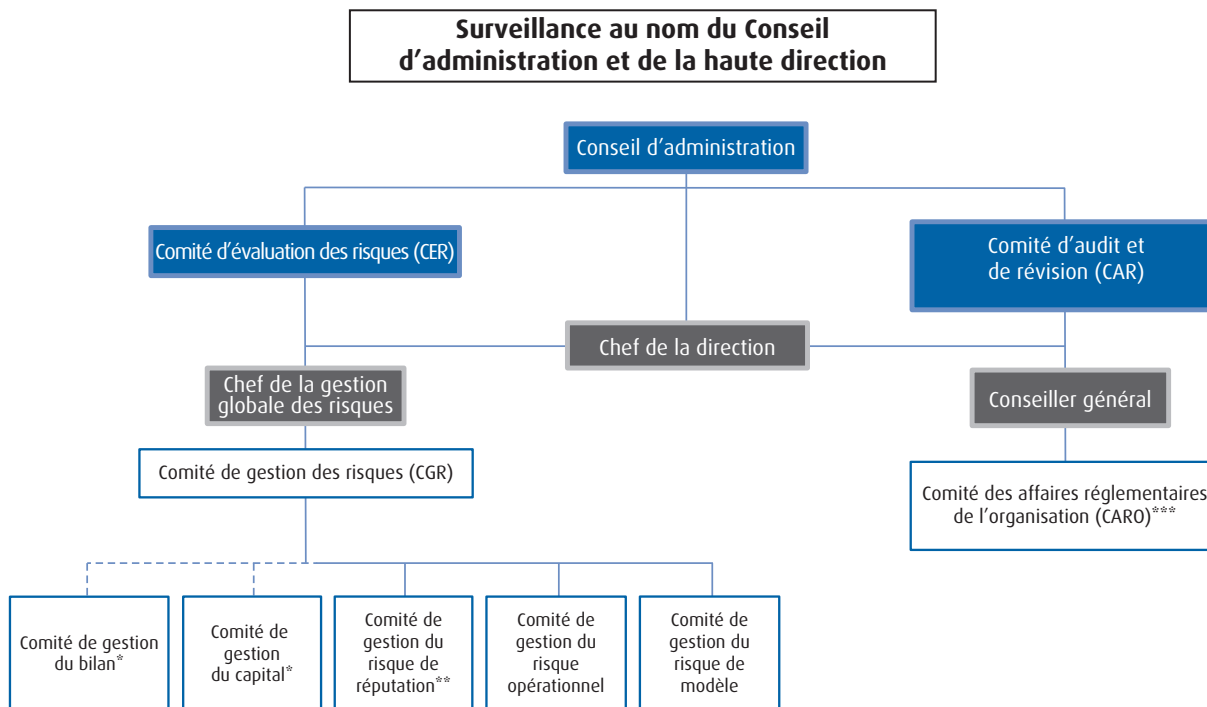
Gouvernance des risques

Le cadre de gestion globale des risques expose une approche de gouvernance qui englobe une supervision hautement efficace par le Conseil d'administration et la haute direction, un cadre d'appétit pour le risque, le cadre régissant la politique générale et les rôles correspondants du modèle opérationnel comportant trois points de contrôle.

Surveillance du Conseil d'administration et de la haute direction

Des politiques spécifiques approuvées par le Conseil d'administration régissent notre approche à l'égard de la gestion des risques importants et une surveillance est exercée à tous les échelons de l'organisation au moyen d'une hiérarchie de comités et de responsables, comme l'illustre le diagramme ci-après. Le Conseil d'administration veille à faire en sorte que les objectifs généraux reposent sur une stratégie de gestion des risques solide et sur un cadre de gestion globale des risques efficace qui convient à la nature, à l'ampleur, à la complexité et au profil de risque de nos activités. Le Conseil d'administration assume également la responsabilité générale du cadre de gouvernance et de la culture d'entreprise de la Banque. La haute direction examine les risques importants qui se présentent dans la réalisation de la stratégie de l'organisation et discute, au besoin, des plans d'action à mettre en œuvre, en exerçant la supervision des risques, la gouvernance des risques assumés par l'organisation ainsi que des processus grâce auxquels l'exposition à ces risques est repérée, évaluée, gérée, surveillée et signalée conformément aux politiques, aux limites approuvées et au degré d'appétit pour le risque.

Le cadre de gestion globale des risques est revu régulièrement par le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration afin qu'il supervise et oriente les activités de prise de risques.



* Le Comité de gestion du bilan et le Comité de gestion du capital sont des sous-comités du Comité de gestion de l'actif et du passif. Toutefois, pour les questions relatives au risque structurel de marché, au risque de liquidité et de financement et au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital, le Comité de gestion du bilan et le Comité de gestion du capital relèvent du Comité de gestion des risques.

** Ce comité est présidé par le conseiller général.

*** Ce comité est coprésidé par le conseiller général et le chef de la gestion globale des risques.

Outre les activités de surveillance exercées par le Conseil d'administration et la haute direction, des dispositions à l'égard des cadres efficaces de gouvernance des risques, s'appuyant sur les trois points de contrôle, ont été mises en œuvre dans les importants secteurs d'activité et entités. Dans chacun des groupes d'exploitation, ainsi que dans les Services à l'entreprise, y compris l'unité Technologie et opérations, la direction agit comme premier point de contrôle et est responsable de la gouvernance et des contrôles ainsi que de l'application et du fonctionnement efficaces des processus et procédures de gestion des risques conçus pour assurer qu'ils sont gérés comme il se doit. En tant que deuxième point de contrôle, la Gestion globale des risques et du portefeuille et les Affaires juridiques et conformité réglementaire veillent à la mise en œuvre adéquate et au bon déroulement de ces processus et procédures et ils surveillent et testent les résultats des risques par rapport à notre degré d'appétit pour le risque et aux attentes en matière de gestion, afin de déterminer si les résultats sont conformes aux rendements attendus. L'Audit interne agit comme troisième point de contrôle et procède à une évaluation indépendante de l'efficacité des contrôles internes, ce qui englobe ceux à l'appui des processus de gestion et de gouvernance des risques. Des comités de gouvernance distincts établissent et surveillent les limites des risques plus précises, conformément à celles approuvées par le Conseil.

Le **Conseil d'administration** est responsable de la supervision de la gestion des activités et des affaires de BMO. Il lui incombe, directement ou par l'intermédiaire de ses comités, de veiller à la planification stratégique, à l'établissement du degré d'appétit pour le risque, au repérage et à la gestion des risques, à la gestion du capital, à la promotion d'une culture d'intégrité, aux contrôles internes, à la planification de la relève et à l'évaluation de la haute direction, aux communications, à la transmission de l'information au public et à la gouvernance.

Le **Comité d'évaluation des risques (CER) du Conseil d'administration** est chargé d'aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance de la gestion des risques, ce qui inclut maintenir une solide culture du risque, superviser la détection et la gestion des risques de BMO, s'assurer du respect, par les groupes d'exploitation, des politiques et normes générales de gestion des risques, veiller à la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques et diriger l'évaluation du chef de la gestion globale des risques. Cette évaluation englobe également la planification de sa relève. Le cadre de gestion globale des risques est revu régulièrement par le CER afin qu'il oriente la gouvernance des activités de prise de risques.

Le **Comité d'audit et de révision (CAR) du Conseil d'administration** est chargé d'aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance afin d'assurer l'intégrité de l'information financière de BMO, de l'efficacité de ses contrôles internes, des compétences, de l'indépendance et du rendement des auditeurs indépendants, de la conformité de BMO aux lois et aux règlements, des transactions impliquant des parties liées, des conflits d'intérêts et du traitement des renseignements confidentiels, ainsi que des normes de conduite des affaires et d'éthique.

Le **chef de la direction** rend compte directement au Conseil d'administration de toutes les activités de prise de risques de BMO. Il est secondé par le chef de la gestion globale des risques et par le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille.

Le **chef de la gestion globale des risques** relève directement du chef de la direction, dirige la Gestion globale des risques et du portefeuille, agit comme président du CGR et est responsable de la supervision et de l'examen indépendant des risques à l'échelle de l'organisation. Il doit faire preuve de leadership pour ce qui est des questions liées aux risques, élaborer leur cadre de gestion et en assurer le maintien, et veiller à ce qu'une culture de gestion des risques soit bien enracinée à l'échelle de l'organisation.

Le **Comité de gestion des risques (CGR)** réunit des membres de la haute direction de BMO pour superviser la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. Ce comité examine les risques importants qui se présentent dans le cadre de la réalisation de la stratégie de l'organisation et discute des plans d'action à mettre en œuvre. Le CGR exerce la surveillance et la gouvernance des risques aux plus hauts niveaux de la direction. Le comité est présidé par le chef de la gestion globale des risques, et les dirigeants de nos groupes d'exploitation, le chef de la direction, le chef des finances et le conseiller général en sont membres.

Les **sous-comités du Comité de gestion des risques** assument une responsabilité de surveillance à l'égard de l'effet, sur les risques et sur le bilan, des stratégies de gestion, de la gouvernance, de l'appréciation des risques, de la gestion du risque de modèle et de la planification d'urgence. Le CGR et ses sous-comités exercent la supervision des risques assumés par l'organisation dans son ensemble et des processus grâce auxquels ces risques sont détectés, évalués, gérés, surveillés et signalés conformément aux politiques, aux limites déléguées et au degré d'appétit pour le risque.

La **Gestion globale des risques et du portefeuille**, qui constitue le deuxième point de contrôle, assure une surveillance de la gestion des risques par la direction ainsi qu'une remise en question et une évaluation indépendante des risques et des activités de prise de risque. La Gestion globale des risques et du portefeuille est garante d'une approche rigoureuse à l'égard de la prise de risques en exerçant ses responsabilités quant à la gestion indépendante du processus d'approbation des transactions et des portefeuilles, à l'élaboration de politiques, au signalement des risques, aux simulations de crise, à la modélisation et à la sensibilisation aux risques. Cette approche veille à l'uniformité des pratiques et des normes de gestion des risques à l'échelle de l'organisation et fait en sorte que tout risque assumé correspond au degré d'appétit pour le risque de BMO.

Les **groupes d'exploitation et les Services d'entreprise, y compris l'unité Technologie et opérations**, sont responsables de la gestion efficace des risques, responsabilité dont ils s'acquittent par la détection, l'évaluation, la gestion, la surveillance, la réduction et le signalement des risques dans leurs opérations et leur secteur d'activité respectifs selon leur degré établi d'appétit pour le risque. Ils doivent prendre des décisions d'affaires éclairées et maintenir des politiques, des processus et des contrôles internes efficaces de sorte que les questions concernant les risques importants sont soumises et examinées par la Gestion globale des risques et du portefeuille. Chaque comité de gouvernance ainsi que la Gestion globale des risques et du portefeuille établissent et surveillent les limites des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil, les premières étant subordonnées aux secondes.

Cadre d'appétit pour le risque

Le cadre d'appétit pour le risque de BMO est constitué d'un énoncé d'appétit pour le risque et d'une répartition des rôles et responsabilités de la haute direction et du Conseil d'administration et il s'appuie sur des normes, politiques et lignes directrices générales, ce qui inclut les limites de risque établies, les niveaux de concentration et les contrôles ainsi définis. Le degré d'appétit pour le risque désigne la part de risque que la Banque est disposée à assumer étant donné ses principes directeurs, ce qui favorise de bonnes initiatives commerciales et la réalisation de rendements appropriés et de la croissance visée. Le degré d'appétit pour le risque est intégré aux processus de planification de la stratégie et du capital et au système de gestion de la performance. L'énoncé d'appétit pour le risque comprend les spécifications qualitatives et quantitatives afférentes à notre degré d'appétit pour la prise de risques importants. Les mesures des risques clés sont précisées pour ce qui est des risques importants et elles englobent des seuils spécifiques qui permettent à la haute direction et au Conseil d'administration de surveiller le profil de risque actuel à la lumière du degré d'appétit pour le risque. Une fois l'an, CGR soumet l'énoncé d'appétit pour le risque et les principales mesures des risques au CER du Conseil d'administration, qui à son tour l'évalue et le soumet à l'approbation du Conseil d'administration. L'énoncé d'appétit pour le risque est appliqué de manière uniforme partout dans l'organisation, les groupes d'exploitation, principaux secteurs et entités l'utilisant pour formuler leur propre énoncé.

Nous jugeons que la responsabilité de la gestion des risques incombe à chacun de nos employés et notre approche en gestion des risques s'articule autour de cinq objectifs clés, qui orientent toutes nos activités en ce domaine et s'inscrivent dans notre énoncé d'appétit pour le risque.

- **Comprendre et gérer** en n'assumant que les risques qui sont transparents et clairement définis.
- **Préserver la réputation de BMO** en adhérant à des principes d'honnêteté, d'intégrité et de respect, ainsi qu'à des normes éthiques élevées, conformément à notre Code de conduite.
- **Diversifier et restreindre les risques extrêmes** en visant une diversification de nos activités qui réduit la volatilité du bénéfice et l'exposition à des événements à faible probabilité, mais à impact élevé.
- **Maintenir une situation enviable pour ce qui est de la situation en matière de capital et de liquidité** qui respectent voire dépassent les exigences réglementaires et les attentes du marché.
- **Optimiser le rapport risque-rendement** en gérant les expositions ajustées en fonction des risques et en prenant des décisions visant la création de valeur pour les actionnaires.

Limites de risque

Les limites de risque sont établies de manière à ce que les activités de prise de risque continuent de refléter l'appétit pour le risque de BMO, la diversification des risques, l'exposition aux pertes et les rendements ajustés en fonction des risques. Ces limites permettent d'élaborer des stratégies et de prendre des décisions et elles sont passées en revue et approuvées par le Conseil d'administration ou par les comités de gestion, au besoin, selon le niveau et la granularité des limites, et comprennent ce qui suit :

- **Risque de crédit et de contrepartie** – limites relatives aux risques liés à des groupes ou à des titulaires uniques ainsi qu'aux principaux pays, secteurs et segments de produit ou de portefeuille.
- **Risque de marché** – limites relatives aux risques liés à la valeur économique et au résultat dans le cadre de scénarios en période de tension et de fortes variations des marchés de même que les limites relatives à la valeur à risque et à la tension liée aux activités de négociation et de prise ferme.
- **Risque d'assurance** – limites relatives aux risques liés aux polices et aux ententes de réassurance.
- **Risque de liquidité et de financement** – limites minimales relatives au scénario de simulation de crise visant la trésorerie interne, exigences réglementaires minimales en matière de ratio de liquidité et limites maximales relatives au nantissement d'actifs et au financement de gros, ainsi que limites relatives à la diversification des passifs et aux expositions associées aux facilités de crédit et de liquidité.
- **Risque opérationnel** – mesures clés aux fins de l'évaluation des risques opérationnels et des autres risques non financiers qui pourraient avoir des conséquences financières.

Après avoir analysé les recommandations du CER et du CGR, le Conseil d'administration passe en revue et approuve les limites de risque clés chaque année, puis en délègue la responsabilité générale au chef de la direction. Ce dernier délègue alors des pouvoirs plus précis aux membres de la haute direction des groupes d'exploitation (premier point de contrôle), qui sont responsables de la gestion des risques liés à leurs activités, ainsi qu'au chef de la gestion globale des risques. Les pouvoirs ainsi délégués permettent aux dirigeants responsables des risques d'établir les degrés d'appétit pour le risque, d'approuver les limites d'exposition aux régions et aux secteurs d'activité en fonction de paramètres définis et de fixer des limites en matière de prise ferme et de ressources pour les activités de négociation et celles de banque d'investissement. Les politiques et normes générales décrivent les critères en vertu desquels des pouvoirs plus spécifiques peuvent être délégués au sein de l'organisation ainsi que les exigences concernant la documentation, la communication et la surveillance des pouvoirs ainsi délégués.

Politique globale de gestion des risques

La Politique globale de gestion des risques englobe un ensemble complet de politiques générales, qui sont toutes approuvées par le CER, ainsi que des normes d'application, émises conformément à ces politiques générales, qui ont été examinées par le CGR et approuvées par la haute direction. Les politiques générales et les normes établissent collectivement les principes, les attentes ainsi que les rôles et responsabilités de la haute direction dans le but de s'assurer que l'exposition aux principaux risques a été détectée, évaluée, gérée, surveillée et signalée. Ces politiques générales et normes sont examinées et mises à jour tous les deux ans au moins.

La Politique globale de gestion des risques comprend également les directives et procédures qui s'appliquent au premier comme au deuxième point de contrôle afin de mettre en pratique les exigences, rôles et responsabilités, ainsi que de mettre en œuvre des activités qui y sont décrites.

Modèle opérationnel en trois points de contrôle

L'approche en trois points de contrôle constitue la pierre angulaire de notre cadre de gestion globale des risques, comme il est décrit ci-dessous :

- Les groupes d'exploitation et les Services d'entreprise, y compris l'unité Technologie et opérations, constituent notre premier point de contrôle. Ils sont responsables des risques inhérents à leur secteur, à leurs activités et à leurs positions. Ils sont censés rechercher des occasions d'affaires qui respectent le degré d'appétit pour le risque ainsi que détecter, évaluer, gérer (y compris atténuer), surveiller et signaler tous les risques que posent leur secteur, leurs activités et leurs positions. Ils s'acquittent de leurs responsabilités en appliquant les méthodes et processus de gestion et de signalement des risques, en établissant des contrôles internes appropriés et conformes au cadre de gestion globale des risques et en surveillant l'efficacité de ces contrôles. Ces processus et contrôles fournissent un cadre aux secteurs d'activité leur permettant d'agir dans les limites de risque définies par les politiques générales et par le cadre d'appétit pour le risque. Les Services d'entreprise, bien qu'ils intègrent notre premier point de contrôle, peuvent également assurer le maintien de la gouvernance lorsque des rôles et responsabilités précis sont attribués à des particuliers ou à des groupes dans le cadre de la politique globale de gestion des risques.
- Le deuxième point de contrôle est constitué de la Gestion globale des risques et du portefeuille et des Affaires juridiques et conformité réglementaire. Ceux-ci exercent une supervision et une évaluation indépendantes des risques ainsi que des pratiques de gestion des risques et les remettent en question, ce qui englobe les décisions, processus et contrôles de gestion des risques appliqués au premier point de contrôle eu égard aux transactions, aux produits et au portefeuille. Ils élaborent des politiques générales, une infrastructure, des processus, des méthodes et des pratiques de gestion globale des risques qui peuvent également être utilisés par les premier et deuxième points de contrôle afin de détecter, d'évaluer, de gérer (y compris d'atténuer), de surveiller ainsi que de signaler les risques à l'échelle de l'organisation.
- L'Audit interne agit comme troisième point de contrôle et procède à une évaluation indépendante de l'efficacité des contrôles internes à l'échelle de l'organisation, ce qui englobe ceux à l'appui des processus de gestion et de gouvernance des risques.

Taxinomie des risques

Nous employons une taxinomie des risques qui documente les risques clés auxquels BMO est exposé et offre un soutien fondamental dans le cadre du cycle de vie de la gestion des risques par rapport à chacun des risques clés. Notre taxinomie des risques tient compte des expositions aux risques financiers (risque de crédit et de contrepartie, risque de marché, risque d'assurance et risque de liquidité et de financement), aux risques non financiers (risque opérationnel non financier et risque juridique et réglementaire) ainsi qu'aux risques transversaux lesquels recoupent les risques financiers et non financiers (risque de stratégie, risque environnemental et social et risque de réputation). Nous avons établi des sous-catégories pour chacun des risques de catégorie 1 à l'appui des pratiques efficaces de gestion des risques conformément au cadre de gestion globale des risques. Tout manquement dans la gestion de ces risques ou le contrôle de nos expositions s'y rapportant pourrait avoir des conséquences financières pour BMO.

Cycle de vie de la gestion des risques

Détection, évaluation et gestion des risques

Il est essentiel de repérer les risques afin de pouvoir définir les principaux risques auxquels BMO est exposé, d'évaluer les possibilités de perte et de prendre les mesures qu'exige leur atténuation. Notre taxinomie des risques documente les risques clés, ce qui favorise la mise en œuvre de notre cadre qui régit le degré d'appétit pour le risque et contribue à définir les principales catégories de risque pour lesquelles l'utilisation du capital en période de tension est estimée. Les processus d'évaluation et d'approbation des risques sont établis en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité des risques en cause. En général, ces processus mettent en jeu une estimation et une autorisation en bonne et due forme par une personne ou par un comité indépendant du demandeur. Les pouvoirs délégués et les approbations requises, par catégorie, sont décrits ci-après.

- **Transactions de portefeuille** – Les transactions sont approuvées par voie de procédés d'évaluation des risques pour tous les types de transactions, et ce, à tous les échelons de l'organisation, ce qui comprend les recommandations de la part des groupes d'exploitation et l'approbation, par la Gestion globale des risques et du portefeuille, du risque de crédit et des limites de transaction et de position à l'égard du risque de marché.
- **Transactions structurées** – Les nouveaux produits et transactions structurés qui comportent des enjeux de nature juridique, réglementaire, comptable ou fiscale importants sont examinés par le Comité de gestion des risques des Marchés mondiaux, selon ce qui convient, et sont également évalués aux termes du processus de gestion du risque opérationnel, s'ils font état d'une complexité structurelle ou opérationnelle susceptible d'engendrer un tel risque d'importance. Les transactions qui peuvent engendrer un risque de réputation sont examinées par le Comité de gestion du risque de réputation.
- **Initiatives de placement** – La documentation des évaluations des risques est officialisée au moyen du processus d'approbation des investissements, et elle est examinée et approuvée par les Services d'entreprise, en fonction de la taille des dépenses à l'égard des initiatives de placement et de leur risque inhérent.
- **Nouveaux produits et services** – Les politiques et les procédures d'approbation des produits et services, qu'ils soient nouveaux ou modifiés, qui sont offerts aux clients sont la responsabilité du premier point de contrôle, y compris les hauts dirigeants appropriés, et sont revues et approuvées par des spécialistes et les directeurs principaux des Services d'entreprise ainsi que par d'autres comités de la haute direction.

Surveillance et signalement des risques

Évaluation du capital pondéré en fonction des risques

BMO utilise deux mesures du capital pondéré en fonction des risques, soit le capital économique et les fonds propres réglementaires calculés selon l'approche avancée. Il s'agit de deux mesures globales des risques que la Banque assume en vue de l'atteinte de ses objectifs financiers et elles lui permettent d'évaluer les rendements ajustés en fonction des risques. Notre modèle opérationnel assure une gestion directe de chaque type de risque ainsi qu'une gestion intégrée des risques importants. L'évaluation de la rentabilité économique des transactions ou des portefeuilles implique une combinaison des pertes prévues et des pertes imprévues en vue de l'estimation de l'ampleur et de la corrélation des risques avant l'autorisation de nouvelles expositions. Les mesures des pertes prévues et imprévues des transactions courantes ou des portefeuilles reflètent la conjoncture des marchés, le risque inhérent à la position et la qualité du crédit, si cela convient. Les méthodes de calcul du capital pondéré en fonction des risques et les principaux modèles sont passés en revue au moins une fois l'an, et mis à jour, si cela est approprié. Les modèles du capital pondéré en fonction des risques procurent une estimation prospective de l'écart entre la perte de la valeur économique ou marchande maximale qui pourrait survenir et la perte attendue, ce qui est calculé sur un intervalle de temps donné et selon un degré de confiance préétabli.

Simulation de crise

La simulation de crise constitue un aspect clé de nos cadres de gestion des risques et du capital; elle est intégrée à nos énoncés d'appétit pour le risque à l'échelle de l'organisation et des groupes et est incorporée à nos processus de gestion. Pour évaluer les risques, nous soumettons régulièrement à une simulation divers scénarios dont la fréquence, la gravité et la complexité varient et qui portent sur les portefeuilles et les activités dans l'ensemble de l'organisation. Nous participons en outre à des simulations de crise réglementaires dans de nombreux territoires. La responsabilité de la gouvernance du cadre de simulation de crise revient à la haute direction, notamment au Comité des simulations de crise, lequel se compose de cadres responsables des activités, des risques et des finances et se doit d'examiner et de remettre en question les scénarios à l'échelle de l'organisation et les résultats des simulations de crise. Celles-ci et les scénarios posés à l'échelle de l'organisation en lien avec le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital, y compris les recommandations quant aux mesures que l'organisation pourrait prendre pour gérer les répercussions d'une crise, sont établis par la haute direction et présentés au Conseil d'administration. La supervision et la gouvernance des études économiques de crise liées au Horizontal Capital Review (HCR), lesquelles sont prescrites par une exigence réglementaire américaine à laquelle BMO Financial Corp. (BFC) est assujettie, sont exercées de la même manière au niveau du conseil d'administration de cette filiale.

Des modèles et outils quantitatifs ainsi que des évaluations qualitatives sont employés pour évaluer les répercussions de l'évolution de la conjoncture macroéconomique sur l'état des résultats et sur le bilan ainsi que la solidité de l'assise financière de la Banque sur une période prévisionnelle. Les modèles utilisés aux fins des simulations de crise sont approuvés et régis par voie du cadre de gestion du risque de modèle et servent à mieux comprendre nos risques et à évaluer la suffisance de notre capital.

Simulation de crise à l'échelle de l'organisation

La simulation de crise à l'échelle de l'organisation vient étayer l'évaluation interne de la suffisance du capital de BMO ainsi que l'établissement des objectifs par voie de l'analyse des conséquences que pourraient avoir des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, sur notre bénéfice, notre bilan et notre situation en matière de liquidité et de capital. La sélection des scénarios est un processus en plusieurs étapes qui tient compte des risques importants et idiosyncrasiques, des répercussions potentielles, sur les profils de risque, des tendances nouvelles ou émergentes ainsi que de la conjoncture macroéconomique. Les scénarios peuvent être dictés par la haute direction ou des organismes de réglementation. Les conséquences économiques sont déterminées par le groupe responsable des études économiques qui extrait de ces scénarios des variables macroéconomiques et des paramètres propres aux marchés qui incluent, sans toutefois s'y limiter, la croissance du PIB, les estimations des courbes de rendement, les taux de chômage, les prix des biens immobiliers, la croissance des indices boursiers et les variations des bénéfices des entreprises. Ces variables macroéconomiques servent à l'élaboration des modèles de perte en période de tension et d'outils et aux évaluations qualitatives des conséquences estimatives d'une situation de crise. Les groupes d'exploitation et ceux responsables de la gestion des risques et des finances se servent de ces scénarios pour évaluer un large éventail de conséquences financières que BMO pourrait subir du fait d'une crise spécifique et pour définir les mesures qui pourraient alors être prises dans le cours normal des affaires ou sur une base exceptionnelle.

Les résultats des simulations de crise, dont les mesures d'atténuation, sont comparés et remis en question par les unités d'affaires pertinentes et par la haute direction, dont le Comité des simulations de crise.

Simulations de crise ciblées et ponctuelles

Le cadre de simulations de crise de BMO instaure la simulation de crise au niveau des secteurs d'activité, des portefeuilles, des industries, des régions et des produits, et intègre les résultats des simulations de crise dans le cadre de l'élaboration des stratégies, de la planification des activités et de la prise de décisions. La Gestion globale des risques et du portefeuille et les secteurs d'activité réalisent des analyses portant expressément sur des portefeuilles, des industries et des régions afin de vérifier le degré d'appétit pour le risque, les limites, la concentration des risques et la stratégie. Des simulations de crise ponctuelles sont réalisées en réaction à l'évolution de la situation économique ou de la conjoncture de marché et afin de s'assurer de la pertinence des stratégies d'affaires.

Il y a lieu de se reporter à la section Risque environnemental et social pour une analyse plus détaillée de notre programme d'analyse de scénarios liés au climat.

Culture de gestion des risques

La culture d'entreprise et le cadre régissant la conduite déterminent l'approche de BMO en matière de gestion et d'atténuation des inconduites éventuelles. L'inconduite est définie comme étant un comportement qui déroge aux normes juridiques, professionnelles, internes et éthiques. À l'instar de l'approche de BMO à l'égard de la gestion des autres risques non financiers, ce cadre s'appuie sur le cadre de gestion globale des risques et sur notre souci de maintenir une solide culture de gestion des risques. BMO présente diverses mesures liées à la culture et à la conduite et utilise d'autres cadres de contrôle à l'échelle de l'organisation et dans les territoires dans lesquels il exerce ses activités.

À BMO, la culture de gestion des risques regroupe un ensemble de normes, d'attitudes et de comportements communs liés à la sensibilisation au risque, à la prise de risque et à la gestion des risques. Une culture de gestion des risques saine soutient systématiquement les comportements et les jugements appropriés en matière de prise de risques et favorise une gestion efficace des risques ainsi que l'harmonisation des activités de prise de risques et de l'appétit pour le risque de BMO. Notre culture de gestion des risques alimente et soutient notre culture globale. Nous cultivons depuis longtemps le respect de normes éthiques élevées, fondées sur nos valeurs d'intégrité, d'empathie, de diversité et de responsabilité. Notre objectif – Avoir le cran de faire une différence dans la vie, comme en affaires – définit ce qu'est BMO en tant qu'organisation et constitue le fondement de nos activités. La Gestion globale des risques et du portefeuille veille à la mise en œuvre et à la promotion d'une culture de gestion des risques saine et rigoureuse à l'échelle de l'organisation. Dans la poursuite de ce mandat, la Gestion globale des risques et du portefeuille travaille en étroite collaboration avec le Bureau de l'éthique et de la conduite professionnelle des Affaires juridiques et conformité réglementaire et avec le groupe Talent et Culture. La culture de gestion des risques de BMO repose sur quatre principes directeurs qui, ensemble, renforcent son efficacité à l'échelle de la Banque : Ton donné par la direction, Responsabilité, Communication efficace et sens critique, et Mesures incitatives :

- **Ton donné par la direction** : Notre culture de gestion des risques s'articule autour d'une approche en gestion des risques qui favorise l'ouverture, une démarche constructive de remise en question et la responsabilité personnelle. En faisant comprendre, par ses agissements, l'importance de cette responsabilité, chaque membre de la haute direction joue un rôle essentiel dans la promotion d'une saine culture de gestion des risques auprès de tous les membres du personnel. Le conseil d'administration supervise les objectifs généraux de BMO et s'assure qu'ils reposent sur une stratégie de gestion des risques solide et sur un cadre de gestion globale des risques efficace qui convient à la nature, à l'ampleur, à la complexité et au profil de risque de nos activités.
- **Responsabilité** : L'approche en trois points de contrôle constitue la pierre angulaire du cadre de gestion globale des risques de BMO. Notre culture de gestion des risques favorise aussi la communication, à la haute direction, des préoccupations associées aux risques éventuels ou émergents afin qu'elles puissent être évaluées et traitées comme il se doit. BMO favorise un environnement où les préoccupations peuvent être soulevées sans représailles.
- **Communication efficace et sens critique** : Un partage de l'information, à la fois ponctuel et transparent, est également essentiel, car il permet de faire participer les parties prenantes aux principales décisions et aux discussions portant sur la stratégie, ce qui apporte plus de rigueur et de discipline à la prise de décisions de BMO. En plus de favoriser la détection, le signalement et la résolution des questions en temps opportun, cette approche encourage la communication ouverte, l'exercice du sens critique et une compréhension des principaux risques auxquels l'organisation est exposée, ce qui fait que les employés ont les outils nécessaires et sont habilités à prendre des décisions et à agir de manière concertée et cohérente, s'appuyant à cette fin sur un cadre de surveillance et de contrôle solide et des plus efficaces.
- **Mesures incitatives** : La rémunération et d'autres mesures incitatives concordent avec une prise de risques empreinte de prudence de sorte qu'elles récompensent une affectation appropriée du capital et le respect des règles et principes du cadre de gestion globale des risques, et découragent la prise de risques démesurés. Les gestionnaires des risques participent à la conception des programmes d'incitatifs qui sont susceptibles d'influer sur la prise de risques. Nous offrons également des programmes de formation conçus pour garantir une profonde compréhension des cadres de gestion des risques et de gestion du capital de BMO à l'échelle de l'organisation, fournissant ainsi aux employés et aux membres de la direction les outils et les connaissances dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance indépendante des risques, et ce, quel que soit le poste qu'ils occupent.

Risque de crédit et de contrepartie

Le **risque de crédit et de contrepartie** désigne la possibilité de subir des pertes sur créances si un débiteur (soit un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie) ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.

Il existe un risque de crédit et de contrepartie dans toutes les activités d'octroi de crédit auxquelles nous prenons part, dans la détention de titres de placement, dans les transactions mettant en jeu des produits de négociation et autres produits des marchés financiers et dans les activités liées à la titrisation. Le risque de crédit et le risque de contrepartie représentent les plus importants risques mesurables auxquels nous sommes exposés. Une gestion appropriée de ce risque est un facteur essentiel à notre réussite puisque l'incapacité à le gérer efficacement aurait immédiatement de lourdes conséquences sur notre bénéfice, notre situation financière et notre réputation.

Gouvernance du risque de crédit et de contrepartie

Le cadre de gestion du risque de crédit vise à garantir que la totalité des risques de crédit importants auxquels l'organisation est exposée sont détectés, évalués, gérés, surveillés et signalés. Le Comité d'évaluation des risques (CER) supervise la gestion de tous les risques importants auxquels BMO fait face, ce qui englobe la supervision du cadre de gestion du risque de crédit. Ce cadre intègre des principes directeurs qui sont définis par une série de politiques et normes générales et qui sont appliqués par l'entremise de procédures d'exploitation précises. Ces politiques et normes sont régulièrement passées en revue et modifiées au besoin afin de s'assurer qu'elles sont à jour et conformes à notre degré d'appétit pour le risque. Ces principes de gestion du risque de crédit régissent la structure, les limites (le montant notionnel et le montant du capital), les sûretés exigées, le suivi, le signalement et la gestion continue du risque de crédit.

Ce sont les prêteurs au sein des groupes d'exploitation qui doivent recommander d'approuver les décisions en matière de crédit après avoir procédé aux contrôles préalables requis, et ils assument la pleine responsabilité des risques qui y sont inhérents. Dans certains cas, des transactions moins importantes peuvent être évaluées au moyen d'un processus de prise de décision automatique ou approuvées par des preneurs fermes de premier niveau ayant la formation, l'indépendance et un devoir de surveillance. Les agents de crédit de la Gestion globale des risques et du portefeuille approuvent les transactions de plus grande ampleur ou les transactions comportant un risque plus important et doivent procéder à une évaluation indépendante objective des recommandations pertinentes et des risques assumés par les prêteurs. Ces membres du personnel du premier et du deuxième point de contrôle sont soumis à un processus de qualification des prêteurs et œuvrent dans un environnement bien encadré et doté d'une structure claire de délégation des pouvoirs décisionnels qui prévoit notamment des limites d'octroi de prêts déléguées individuelles, le cas échéant, lesquelles sont revues une fois l'an, ou plus fréquemment si nécessaire. Le Conseil d'administration délègue annuellement au chef de la direction des limites d'octroi de prêts discrétionnaires qui, lui, en délègue à son tour à de hauts dirigeants. Les décisions en matière de crédit sont prises au palier de direction, compte tenu de l'envergure de la transaction et de son degré de risque, conformément à un vaste éventail de normes, de politiques et de procédures générales qui régissent la conduite des activités qui causent un risque de crédit. L'Audit interne examine et teste les processus de gestion, les contrôles et un échantillon des transactions de crédit afin d'évaluer le respect des normes de crédit acceptables conformément à l'énoncé d'appétit pour le risque de BMO ainsi que la conformité à toutes les politiques, normes et procédures d'entreprise en vigueur qui s'y appliquent.

Dans le cas des emprunteurs constitués d'entreprises et de grandes entreprises qui présentent un risque de défaut plus élevé que la normale, nous avons mis en place des politiques officielles qui décrivent le cadre de gestion de ces comptes et identifient les groupes spécialisés qui les gèrent. Nous nous efforçons de repérer rapidement les emprunteurs qui font face à des difficultés financières, et tout est mis en œuvre pour ramener ces comptes à un niveau de risque acceptable par l'exercice d'un bon jugement d'affaires et l'élaboration de solutions de redressement avisées et constructives. Les emprunteurs sont gérés au cas par cas, ce qui nécessite l'exercice d'un jugement de la part des groupes spécialisés.

Toutes les expositions au risque de crédit sont surveillées de manière continue. Les comptes des entreprises et des grandes entreprises sont passés en revue régulièrement, au moins une fois l'an, la plupart étant assujettis à des déclencheurs de contrôle interne qui, en cas de manquement, donnent lieu à un examen intermédiaire. La fréquence des examens s'accroît selon la probabilité et l'importance des pertes sur créances potentielles. Les situations à plus haut risque qui se dégradent sont portées à l'attention de groupes de gestion de comptes spécialisés pour un examen plus approfondi au besoin. En outre, des examens de portefeuilles et de secteurs sont réalisés périodiquement, ce qui englobe des simulations de crise et des analyses de scénarios fondées sur les risques actuels, émergents ou éventuels. Des rapports sont transmis au Conseil d'administration et aux comités de la haute direction au moins une fois par trimestre, et plus fréquemment au besoin, afin de les informer de l'évolution du risque de crédit de nos portefeuilles, dont les variations de la concentration de ce risque, les comptes inscrits sur la liste de comptes à surveiller, les prêts douteux, les dotations à la provision pour pertes sur créances, la détérioration du crédit et toute question concernant les nouveaux risques de crédit importants. Ceci permet de soutenir le CER et les comités de la haute direction dans leur prise de décisions au besoin.

Le risque de crédit de contrepartie crée un risque de perte bilatérale puisque la valeur marchande d'une transaction peut être positive ou négative pour l'une ou l'autre des parties. Les positions exposées à ce risque font l'objet de la surveillance du crédit, de limites et de processus d'approbation identiques à ceux décrits ci-dessus. Cependant, en raison de sa nature, les expositions au risque de crédit de contrepartie sont aussi surveillées aux termes du cadre de gestion du risque de marché. Afin de réduire notre exposition au risque de crédit de contrepartie, les transactions sont souvent assorties de garanties, et les opérations peuvent être compensées par l'intermédiaire d'une contrepartie centrale réglementée, ce qui réduit le risque systémique global en agissant comme intermédiaire entre les contreparties, en maximisant la compensation entre les opérations et en isolant les défaillances de chaque contrepartie. Les contreparties centrales réglementaires réduisent le risque de défaillance d'une contrepartie au moyen d'exigences portant sur des marges (marges initiales ou marges de variation) et d'un processus de gestion des situations de défaut, ce qui englobe la mise sur pied d'un fonds de défaillance et d'autres provisions. Nos expositions à des contreparties centrales réglementaires sont assujetties au même cadre de gouvernance, de surveillance et de notation du risque de crédit que nous appliquons à tous les autres comptes de grandes entreprises.

Gestion du risque de crédit et de contrepartie

Gestion des garanties

Les garanties servent à atténuer le risque de crédit afin de réduire au minimum les pertes qui, autrement, seraient subies advenant un défaut. En fonction du type d'emprunteur ou de contrepartie, des actifs disponibles ainsi que de la structure et du terme des obligations de crédit, les garanties peuvent prendre différentes formes. Dans le cas d'entreprises et de grandes entreprises emprunteuses, les garanties peuvent être constituées d'actifs d'entreprises, comme des comptes clients, des stocks, du matériel ou des biens immobiliers, ou d'actifs personnels donnés en gage. Dans le cas des contreparties commerciales et lorsque cela est possible, il se peut que BMO conclue, à l'égard d'expositions au risque de crédit inscrites au bilan, des accords de compensation nette qui sont juridiquement exécutoires. Dans le cadre des activités mettant en jeu des transactions de financement par titres (y compris des ententes de mise en pension et de prêt de titres), nous obtenons des garanties financières admissibles que nous contrôlons et pouvons liquider rapidement.

Les garanties relatives aux positions de négociation de dérivés exposées au risque de contrepartie de BMO sont essentiellement sous forme de trésorerie et de titres liquides admissibles qui sont surveillés et réévalués tous les jours. Ces garanties sont obtenues en vertu des modalités contractuelles stipulées dans la documentation normalisée du secteur.

Sauf en de rares exceptions, nous utilisons la convention-cadre élaborée par l'International Swaps and Derivatives Association Inc. ainsi que, fréquemment, une annexe au soutien de crédit, pour documenter nos relations de négociation de dérivés hors cote non compensés de manière centralisée que nous entretenons avec nos contreparties et qui font l'objet de sûretés.

Une annexe au soutien de crédit donne à une partie le droit d'exiger un transfert de garanties (ou un autre soutien au crédit) lorsque le risque lié aux dérivés hors cote de l'autre partie dépasse le seuil convenu. Les garanties à transférer peuvent comprendre la marge de variation ou la marge initiale et la marge de variation. Les annexes au soutien de crédit renferment, entre autres mesures, certains seuils et certaines dispositions décrivant les types de garanties qui sont acceptables, une méthode pour les évaluer (des escomptes sont souvent appliqués aux valeurs de marché), ainsi que la question de savoir si la sûreté peut ou non être redonnée en garantie par son bénéficiaire et le mode de calcul des intérêts.

Plusieurs pays du G20 ont poursuivi la mise en œuvre de nouveaux règlements qui nécessitent que certaines contreparties ayant d'importantes expositions sur dérivés hors cote donnent ou recouvrent les types et les montants prescrits de garantie pour les transactions sur dérivés hors cote non compensées. Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Transactions sur instruments dérivés.

Pour documenter nos relations contractuelles de financement par titres que nous entretenons avec nos contreparties, nous nous servons de conventions-cadres de mise en pension dans le cas de mises en pension de titres et nous utilisons des accords-cadres de prêt de titres, s'il s'agit d'un prêt de titres.

Les garanties sont réévaluées régulièrement en fonction du type d'actifs. Dans le cas des prêts, les valeurs des garanties sont initialement établies au moment de leur montage, et la fréquence des réévaluations dépend du type de garantie. Dans le cas des garanties sous forme de biens immobiliers commerciaux, une évaluation externe complète d'un bien est habituellement obtenue au moment du montage du prêt, à moins que l'exposition soit d'un montant inférieur à un seuil déterminé, auquel cas une évaluation interne et une inspection sur place sont réalisées. Les évaluations internes peuvent prendre en compte les cotisations de taxes foncières, les prix d'achat, les annonces immobilières ou l'opinion de courtiers immobiliers. La nécessité de mettre à jour l'évaluation est revue annuellement, compte tenu de la cote de risque de l'emprunteur, des locataires, des contrats de location en vigueur et de la conjoncture du marché.

Si le prêt est classé dans les prêts douteux et selon son montant, la plus récente évaluation externe, estimation ou évaluation à usage restreint est obtenue et mise à jour tous les 12 mois, et ce, tant que le prêt demeure classé dans cette catégorie. Au Canada, dans le cas d'un bien immobilier résidentiel à l'égard duquel le ratio prêt/valeur est de moins de 80 %, une évaluation indépendante du bien est obtenue systématiquement au montage du prêt. Aux États-Unis, dans le cas des prêts résidentiels garantis par des biens immobiliers, une évaluation indépendante du bien est obtenue pour tous les prêts qui seront détenus dans le portefeuille de prêts de BMO. Dans le cas de certains prêts immobiliers montés à l'égard de biens destinés à être vendus à des agences parrainées par le gouvernement, cette exigence peut être levée en présence d'une évaluation existante au dossier de l'agence en question.

Nous pouvons faire appel aux services externes que fournit la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou à un modèle d'évaluation automatisé fourni par un fournisseur de services de gestion des évaluations indépendant pour nous aider à déterminer la valeur actuelle d'un bien ou la nécessité de procéder à une évaluation exhaustive de celui-ci.

Dans le cas d'un prêt hypothécaire à l'habitation assuré au Canada et présentant un ratio prêt/valeur de plus de 80 %, il incombe à l'assureur du prêt de confirmer la valeur actuelle du bien.

Gestion des portefeuilles et concentrations du risque de crédit et de contrepartie

Nos politiques de gouvernance du risque de crédit exigent un degré acceptable de diversification afin d'aider à éviter des concentrations indues du risque de crédit. Il peut y avoir concentration de ce risque si un nombre relativement important de clients mènent des activités comparables, sont situés dans une même région ou présentent des caractéristiques économiques à ce point semblables que l'évolution de conditions économiques, politiques ou autres pourrait avoir des conséquences similaires sur leur capacité à honorer leurs obligations contractuelles. Des limites peuvent être établies pour plusieurs aspects des portefeuilles, notamment en ce qui concerne les concentrations par industrie, secteur spécialisé (tels les biens immobiliers commerciaux), pays, produit ou titulaire de compte. Nous avons recours à une gamme d'outils pour réduire les expositions au risque de crédit de notre portefeuille de prêts. Ces outils comprennent la vente d'actifs, la titrisation traditionnelle ou l'achat d'une protection de crédit sous la forme de swaps sur défaillance ou d'assurance crédit et de transactions comportant un transfert de risque. Le risque de crédit est atténué en obtenant une protection auprès d'une contrepartie mieux notée ou une garantie de grande qualité. Les activités d'atténuation du risque de crédit soutiennent notre gestion en matière de capital et de concentration de crédit individuel et de portefeuille.

Nos actifs de crédit constituent un portefeuille bien diversifié qui regroupe des millions de comptes dont les titulaires sont en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises. Sur la base des prêts et engagements utilisés, notre exposition la plus importante au 31 octobre 2022 relevait de particuliers et totalisait 308 446 millions de dollars (280 087 millions en 2021).

Risque de corrélation défavorable

Il existe un risque de corrélation défavorable lorsque notre exposition à une contrepartie ou l'ampleur de notre perte éventuelle est étroitement liée à la probabilité de défaut de la contrepartie. Un risque spécifique de corrélation défavorable survient lorsque la qualité du crédit de la contrepartie et les facteurs de risque de marché qui influent sur la garantie ou les autres éléments d'atténuation du risque sont très fortement liés, et un risque général de corrélation défavorable survient lorsque la qualité du crédit de la contrepartie affiche, sans raison apparente, des liens étroits avec des facteurs macroéconomiques ou autres qui influent sur l'élément d'atténuation du risque. Nos procédures exigent de repérer le risque spécifique de corrélation défavorable que posent les transactions et d'en tenir compte dans l'évaluation des risques, notamment dans le cas de positions accrues, quelles qu'elles soient.

Évaluation du risque de crédit et de contrepartie

BMO quantifie le risque de crédit tant au niveau de l'emprunteur ou de la contrepartie qu'à celui du portefeuille. Pour restreindre la volatilité du bénéfice, gérer les pertes sur créances attendues et réduire le plus possible les pertes imprévues, le risque de crédit est évalué et mesuré à l'aide des paramètres fondés sur le risque suivants :

- **L'exposition en cas de défaut (ECD)** représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut pourrait survenir.
- **La perte en cas de défaut (PCD)** est une mesure de la perte économique de BMO, telle la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut, sous la forme d'une proportion de l'exposition en cas de défaut.
- **La probabilité de défaut (PD)** représente la probabilité qu'un emprunteur ou une contrepartie tombe en situation de défaut au cours d'une période de un an.
- **La perte prévue (PP)** est une mesure représentant la perte attendue de BMO dans le cours normal des activités au cours d'une période donnée. La PP est calculée en fonction de l'ECD, de la PCD et de la PD.

Aux termes de Bâle III, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) autorise trois approches d'évaluation du risque de crédit, soit l'approche standard, l'approche fondée sur les notations internes (NI) et l'approche fondée sur les NI avancée. BMO a principalement recours à l'approche fondée sur les NI avancée pour déterminer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit de ses portefeuilles, dont ceux de sa filiale BMO Financial Corp. Il y a lieu de se reporter aux Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires pour de plus amples détails sur l'ECD totale des portefeuilles de prêts aux particuliers ainsi que des portefeuilles de prêts de la clientèle de gros au titre du traitement des fonds propres par l'approche NI avancée. Le reste de l'exposition reflète les exemptions aux modèles NI avancée et est assujéti à l'approche standard sous réserve de l'approbation du BSIF. Nous poursuivons le passage à l'approche fondée sur les NI avancée pour toutes les positions importantes de cette catégorie. Pour ce qui est des expositions de titrisation, nous appliquons la hiérarchie des approches prescrite par Bâle, y compris l'approche fondée sur les notations internes pour les opérations de titrisation et l'approche fondée sur les notations externes ainsi que l'approche standard.

Tant le cadre régissant les fonds propres réglementaires de BMO que celui relatif au capital économique de BMO exigent l'utilisation de l'ECD aux fins de l'évaluation du risque de crédit et de contrepartie. Les expositions sont classées selon les catégories suivantes :

- Les expositions aux engagements utilisés visent notamment les prêts, les acceptations et les dépôts auprès d'institutions financières réglementées ainsi que certaines valeurs mobilières. En ce qui concerne les montants hors bilan et les montants non utilisés, l'ECD comprend une estimation de tout montant supplémentaire pouvant être utilisé au moment du défaut.
- Les engagements non utilisés comprennent toutes les autorisations non utilisées relatives aux prêts utilisés mentionnés ci-dessus, y compris les autorisations qui sont révoquables sans condition. L'ECD relative aux engagements non utilisés est calculée au moyen d'un modèle qui se base sur des données empiriques internes.
- Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comprennent les instruments qui sont détenus dans des comptes d'opérations effectuées au nom de la Banque et qui comportent une exposition au risque de crédit en plus d'un risque de marché. Le calcul de l'ECD relative aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comprend les sûretés.
- Les autres éléments hors bilan comprennent des éléments comme les garanties, les lettres de crédit de soutien et les crédits documentaires. L'ECD relative aux autres éléments hors bilan est fondée sur les meilleures estimations que la direction peut en faire.
- Les transactions de type mise en pension comprennent les mises en pension, les prises en pension et les prêts de titres, lesquels comportent des expositions relatives à la fois à l'actif et au passif. L'ECD relative à de telles transactions correspond au montant de l'exposition, déduction faite des garanties.

Le capital est calculé en fonction des expositions qui, lorsque cela était applicable, ont été redistribuées selon une tranche de PD ou de PCD plus favorable ou reclassées dans une différente catégorie d'actifs, selon le classement de Bâle, en raison de l'application de mesures d'atténuation du risque de crédit et compte tenu de ces mesures, lesquelles englobent les garanties et la compensation.

Aux 31 octobre 2022 et 2021, l'exposition totale au risque de crédit, par type et par secteur d'activité, selon les catégories de classement de Bâle III, s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Montants utilisés 3)		Engagements (non utilisés) 3)		Dérivés hors cote 4)		Autres éléments hors bilan 3)		Transactions de type mise en pension 4) 5)		Total 1)	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Particuliers	245 673	224 348	62 697	55 655	-	-	76	84	-	-	308 446	280 087
Institutions financières	175 770	187 011	22 535	26 933	19 030	16 331	7 887	6 808	24 311	28 968	249 533	266 051
Administrations publiques	99 498	67 207	1 863	1 606	5 500	4 011	434	400	3 173	3 226	110 468	76 450
Secteur manufacturier	36 274	27 002	20 237	16 470	1 643	1 649	2 067	1 784	-	-	60 221	46 905
Secteur immobilier	53 531	43 524	13 325	9 830	459	1 032	1 295	1 189	-	-	68 610	55 575
Commerce de détail	24 040	16 270	5 235	4 646	248	289	548	592	-	-	30 071	21 797
Services	54 750	44 367	18 603	16 126	695	1 238	3 169	2 998	-	-	77 217	64 729
Commerce de gros	20 220	14 372	7 859	5 199	336	282	773	694	-	-	29 188	20 547
Industrie pétrolière et gazière	4 084	6 075	4 967	5 468	6 066	10 281	1 341	1 377	-	-	16 458	23 201
Services publics	9 954	7 412	13 740	10 864	2 087	1 273	4 364	2 950	-	-	30 145	22 499
Autres 2)	48 441	37 071	17 548	17 177	1 649	1 588	5 248	4 732	-	-	72 886	60 568
Total de l'exposition en cas de défaut 6)	772 235	674 659	188 609	169 974	37 713	37 974	27 202	23 608	27 484	32 194	1 053 243	938 409

- 1) Exposition au risque de crédit exclusion faite des titres de participation, de la titrisation et d'autres actifs, tels les investissements négligeables, l'écart d'acquisition, les actifs d'impôt différé et les immobilisations incorporelles.
- 2) Comprend les secteurs restants qui individuellement comptent pour moins de 2 % de l'exposition totale.
- 3) Représente le montant brut de l'exposition au risque de crédit compte non tenu des sûretés.
- 4) L'exposition au risque de crédit en cas de défaut comprend les sûretés.
- 5) L'incidence des sûretés sur le risque de crédit liée aux opérations de type mise en pension s'est élevée à 215 806 millions de dollars (208 635 millions en 2021).
- 6) Ne tient pas compte des risques découlant des dérivés et des opérations de type mise en pension compensés par l'intermédiaire d'une contrepartie centrale réglementée totalisant 13 698 millions de dollars (18 440 millions en 2021).

Systèmes d'évaluation du risque de crédit

Les systèmes d'évaluation du risque de BMO sont conçus pour évaluer et mesurer le risque inhérent à toute position.

Les paramètres fondés sur le risque de crédit sont surveillés, examinés et validés de manière régulière. Leur suivi a lieu trimestriellement, et ce, qu'il s'agisse des modèles appliqués aux prêts à la clientèle de détail et de ceux employés pour les prêts à la clientèle de gros. Il y a lieu de se reporter à la section Risque de modèle pour obtenir des détails sur le processus d'atténuation du risque de modèle.

Clientèle de détail (particuliers et petites entreprises)

Les portefeuilles de prêts aux particuliers et aux petites entreprises sont constitués d'un groupe diversifié de comptes de clients et comprennent des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels, des prêts sur cartes de crédit, des prêts automobiles et des prêts aux petites entreprises. Ces prêts sont gérés comme des lots de risques homogènes aux fins de la notation du risque. Des systèmes de soutien décisionnels sont élaborés à l'aide de techniques statistiques et de systèmes experts reconnus, et ce, à des fins d'octroi et de suivi. La combinaison de modèles décisionnels, d'indicateurs relatifs au comportement, d'arbres décisionnels et de connaissances d'experts permet de prendre des décisions de crédit optimales dans un environnement centralisé et automatisé.

Le système de notation du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail évalue le risque en fonction des caractéristiques de prêt individuelles. Nous disposons d'un éventail de modèles de PD, de PCD et d'ECD développés en interne pour chaque portefeuille important de clientèle de détail. Les principales gammes de produits sous-jacentes à chacun des portefeuilles de prêts à la clientèle de détail sont modélisées séparément de façon que les paramètres de risque tiennent compte de la nature distincte de chaque produit. Les modèles s'appuient généralement sur des données historiques internes enregistrées sur une période de plusieurs années pour au moins un cycle économique entier, conformément aux exigences réglementaires. Des ajustements des paramètres sont effectués, au besoin, afin de tenir compte de toute incertitude. Les paramètres du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail sont examinés et calibrés annuellement, au besoin, afin d'inclure des données supplémentaires ainsi que des données les plus récentes dans le processus de leur estimation. Les facteurs de risque utilisés dans les modèles employés pour les prêts à la clientèle de détail peuvent englober des attributs personnalisés tels que la situation de défaut et les notations de crédit ainsi que des attributs portant sur les comptes, tels que le montant du prêt et son utilisation.

Une PD est attribuée à des groupes homogènes afin de refléter la moyenne à long terme des taux de défaut sur un an pour la durée du cycle économique.

Une PCD estimative est calculée en actualisant les paiements de recouvrement futurs au moment du défaut, y compris les coûts associés au recouvrement.

Une ECD estimative est calculée en divisant le solde au moment du défaut par la limite de crédit au début de l'exercice. Pour les produits non renouvelables, comme les prêts hypothécaires, l'ECD équivaut à la totalité de l'encours actuel et ne comporte aucune portion inutilisée.

Aux fins des fonds propres, les PCD et ECD estimatives sont calibrées de manière à refléter des conditions de repli. Les PD, PCD et ECD sont actualisées annuellement et recalibrées au besoin, en comparant les données estimatives aux données historiques observées.

Fourchette des probabilités de défaut de la clientèle de détail par cote de risque

Profil de risque	Fourchette des probabilités de défaut
Exceptionnellement faible	≤ 0,05 %
Très faible	> 0,05 % à 0,20 %
Faible	> 0,20 % à 0,75 %
Moyen	> 0,75 % à 7,00 %
Élevé	> 7,00 % à 99,99 %
En défaut	100 %

Clientèle de gros (États souverains, banques, entreprises et grandes entreprises)

Pour nos portefeuilles de la clientèle de gros, un cadre global de notation des risques est appliqué à toutes les contreparties, qu'il s'agisse d'États souverains, de banques, d'entreprises ou de grandes entreprises. L'un des éléments clés de ce cadre d'évaluation est l'attribution, aux emprunteurs ou aux contreparties, de cotes de risque appropriées. Nous comptons toute une gamme de cotes de risque de l'emprunteur générales et propres à un secteur désignées en interne et ainsi que des modèles de PCD et d'ECD au niveau du portefeuille pour chacun des portefeuilles de prêts aux États souverains, aux banques, aux entreprises et aux grandes entreprises.

Les modèles de cotes de risque de l'emprunteur tiennent compte des principales caractéristiques financières et non financières des emprunteurs et génèrent une cote au niveau de l'emprunteur qui tient compte du rang du risque de défaut. Les modèles s'appuient essentiellement sur des données internes, conjuguées au jugement, si nécessaire, pour les portefeuilles ayant un faible risque de défaut.

Les cotes de risque sont évaluées et attribuées au moment du montage du prêt et sont réévaluées lorsque les emprunteurs demandent des modifications à leurs facilités de crédit ou lorsque des événements déclenchent un examen, comme un changement de cote externe ou le non-respect d'une clause restrictive. Les cotes de risque de l'emprunteur sont examinées au moins une fois l'an et des examens plus fréquents sont effectués à l'égard des emprunteurs qui affichent de moins bonnes cotes de risque. Les cotes attribuées sont analysées en fonction d'une PD qui tient compte de la probabilité d'une situation de défaut sur une période de un an. À mesure qu'un emprunteur passe d'une cote de risque à une autre, la PD qui lui est attribuée évolue également.

Nous employons une échelle maîtresse qui, outre celle de défaut, comporte 14 catégories de cotes de risque de l'emprunteur et, pour chaque cote comprise dans chacun des groupes d'actifs, des PD sont attribuées afin de refléter la moyenne à long terme des taux de défaut sur un an, sur la durée d'un cycle économique, ainsi qu'en fonction d'analyses comparatives externes, si cela est nécessaire.

Une PCD estimative tient compte du rang de la créance, de la sûreté, du produit et des caractéristiques du secteur de la facilité de crédit accordée à un emprunteur. Les PCD estimatives se situent au niveau de la facilité.

Une ECD estimative tient compte du type de facilité, du secteur et du taux d'utilisation, des caractéristiques de la facilité de crédit accordée à un emprunteur. Les ECD estimatives se situent au niveau de la facilité. Un facteur de conversion en équivalent-risque de crédit des modèles d'ECD est calculé, dans le cas des facilités admissibles, en comparant le montant prélevé au moment du défaut et le montant prélevé un an avant le défaut. Le montant autorisé et le montant prélevé, un an avant le défaut, sont utilisés pour répartir chaque facilité de crédit entre la tranche prélevée et la tranche non prélevée, le cas échéant.

Des modèles de PCD et d'ECD ont été conçus pour chaque catégorie d'actifs à l'aide de données internes comptabilisées sur une période de plusieurs années qui englobe au moins un cycle économique entier, conformément aux exigences réglementaires. Les résultats sont évalués en les comparant à des données externes, si cela est nécessaire, et des ajustements des paramètres sont effectués, au besoin, afin de tenir compte de toute incertitude. Aux fins des capitaux propres, les paramètres de PCD et d'ECD sont calibrés pour refléter des conditions économiques défavorables. Les PD, PCD et ECD estimatives sont mises à jour annuellement et recalibrées au besoin en comparant les estimations aux données historiques observées.

Comme le démontre le tableau ci-dessous, notre système interne de notation du risque peut concorder avec ceux des agences de notation externes.

Échelle de notation des risques des emprunteurs de gros

Cote de BMO	Équivalent implicite de Moody's Investors Service	Équivalent implicite de Standard & Poor's
Acceptable		
De I-1 à I-7	De Aaa à Baa3	De AAA à BBB-
De S-1 à S-4	De Ba1 à B1	De BB+ à B+
Liste de comptes à surveiller		
De P-1 à P-3	De B2 à Ca	De B à CC
En défaut / Douteux		
De D-1 à D-4	C	De C à D

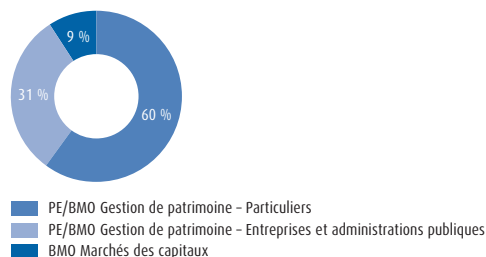
Information sur la qualité du crédit

Analyse des portefeuilles

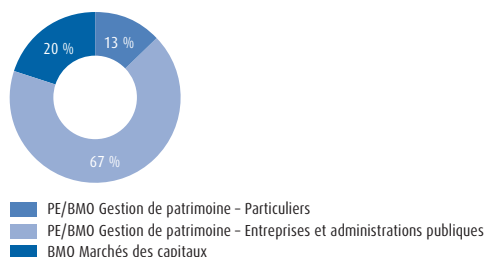
Le total des engagements de crédit en cours à l'échelle de l'organisation s'établissait à 1 053,2 milliards de dollars au 31 octobre 2022, soit 550,5 milliards comptabilisés au Canada, 456,1 milliards, aux États-Unis et 46,6 milliards, dans d'autres pays. Ce résultat représentait une hausse de 114,8 milliards, ou de 12 %, en regard de l'exercice précédent.

Les portefeuilles de prêts de BMO demeurent bien diversifiés par secteur d'activité et par région. Le solde brut des prêts et acceptations a augmenté de 92,3 milliards de dollars, ou de 19 %, par rapport à ce qu'il était un an plus tôt et s'établissait à 567,2 milliards au 31 octobre 2022. La répartition géographique des portefeuilles canadiens et américains de BMO a représenté respectivement 62,6 % et 35,4 % du total des prêts, contre 66,0 % et 32,4 % à l'exercice précédent. Les portefeuilles de prêts sont bien diversifiés, celui des prêts aux particuliers représentant 43,1 % du portefeuille global, en baisse par rapport à 46,5 % à l'exercice précédent, et les prêts aux entreprises et aux administrations publiques correspondant à 56,9 % du portefeuille total, en hausse par rapport à 53,5 % à l'exercice précédent.

Canada et autres pays



États-Unis



Prêts garantis par des biens immobiliers

Dans le contexte actuel, la Banque continue de porter une attention particulière aux risques liés aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux marges de crédit sur valeur domiciliaire. Nous soumettons régulièrement nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit sur valeur domiciliaire à des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions que pourraient avoir des événements extrêmes. Ces simulations de crise font intervenir des scénarios défavorables allant de modérés à graves. Les pertes sur créances ainsi prévues varient selon la gravité du scénario et sont actuellement considérées comme gérables.

Financement à levier financier

Nous définissons les prêts à levier financier comme étant les prêts et les prêts mezzanine consentis à des sociétés de capital-investissement pour lesquels notre évaluation indique un niveau de risque de crédit plus élevé. Nous faisons l'objet d'une certaine exposition aux prêts à levier financier correspondant à 2 % du total des actifs, soit un encours de 25,1 milliards de dollars au 31 octobre 2022 (2 % et 19,0 milliards respectivement en 2021). De ce montant, 25 % des prêts à levier financier, soit un encours de 6,3 milliards au 31 octobre 2022 (27 % et 5,2 milliards, respectivement en 2021), étaient proprement garantis par des actifs de haute qualité. Le reste du portefeuille est géré de façon étroite et comporte, dans certains cas, des éléments d'atténuation des risques et des éléments structurels qui réduisent le niveau du risque de crédit. Par ailleurs, 348 millions de dollars ou 1 % de l'ensemble des prêts à levier financier étaient classés comme douteux au 31 octobre 2022 (417 millions ou 2 % en 2021).

Dotations à la provision pour pertes sur créances

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 313 millions de dollars, comparativement à 20 millions à l'exercice précédent, ce qui reflète une détérioration des perspectives économiques et des conditions de crédit moins favorables. Une analyse détaillée de la dotation à la provision pour pertes sur créances, y compris ses tendances historiques, figure au tableau 12 de la section Données complémentaires, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Solde brut des prêts douteux

Le total du solde brut des prêts et acceptations douteux s'est situé à 1 991 millions de dollars, en baisse de 8 % par rapport à 2 169 millions à l'exercice précédent. Les plus fortes baisses des prêts douteux ont été enregistrées dans les secteurs pétrolier et gazier et du commerce de détail. Exprimé en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations, le SBPD s'est situé à 0,35 % en 2022, comparativement à 0,46 % pour l'exercice précédent.

Le tableau ci-après présente les facteurs ayant contribué à la variation du SBPD. Les prêts classés dans la catégorie des prêts douteux durant l'exercice se sont chiffrés à 1 635 millions de dollars, en baisse par rapport à 1 775 millions en 2021, ce qui a découlé notamment d'une baisse du nombre de nouveaux prêts douteux dans les secteurs pétrolier et gazier, de la fabrication et du commerce de détail. Sur le plan géographique, la plupart des nouveaux prêts douteux, soit 71 % du total de ceux de 2022, ont été enregistrés au Canada, en regard de 75 % en 2021.

Une répartition détaillée des prêts douteux par région et par secteur d'activité est présentée dans le tableau 8 de la section Données complémentaires et à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Variations du solde brut des prêts douteux ¹⁾ et acceptations douteuses

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2022	2021
SBPD à l'ouverture de l'exercice	2 169	3 638
Prêts classés dans les prêts douteux durant l'exercice	1 635	1 775
Prêts reclassés dans les prêts en règle durant l'exercice	(659)	(821)
Remboursements, montant net	(819)	(1 618)
Montants sortis du bilan	(363)	(584)
Recouvrements de prêts et d'avances déjà sortis du bilan	-	-
Cessions de prêts	(54)	(79)
Fluctuations des cours de change et autres variations	82	(142)
SBPD à la clôture de l'exercice	1 991	2 169
SBPD en % du solde brut des prêts et acceptations	0,35	0,46

1) Le SBPD ne tient pas compte des prêts douteux qui ont été acquis.

Provision pour pertes sur créances

Nous recourons à une approche rigoureuse en matière de provisionnement et d'évaluation des pertes sur prêts de l'ensemble de nos portefeuilles de prêts, la détection rapide des prêts problématiques constituant un objectif clé de la gestion des risques. Nous maintenons une provision liée aux prêts douteux et une provision liée aux prêts productifs, conformément aux IFRS. Une provision liée aux prêts productifs est maintenue afin de couvrir la perte de valeur des prêts d'un portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision constituée liée aux prêts productifs est fondée sur les exigences des IFRS, compte tenu de la ligne directrice émise par notre organisme de réglementation, à savoir le BSIF. Dans le cadre de la méthodologie des pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, une provision est comptabilisée pour les pertes sur créances attendues liées aux actifs financiers, peu importe s'il y a réellement eu un événement générateur de pertes ou non. Nous comptabilisons une provision pour pertes d'un montant équivalant aux pertes sur créances attendues en fonction généralement des 12 mois à venir si le risque de crédit à la date de présentation de l'information financière n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale (étape 1). Nous comptabiliserons des pertes sur créances attendues sur la durée restante des actifs financiers productifs qui sont considérés comme ayant subi une augmentation importante du risque de crédit (étape 2).

Les pertes sur créances attendues sont calculées d'après des pondérations probabilistes en fonction de trois scénarios économiques et sont calculées en fonction de la PD, de l'ECD et de la PCD estimatives, lesquelles sont calibrées pour satisfaire aux exigences visées pour calculer les pertes sur créances attendues à l'égard d'un actif financier précis. Le moment de la perte étant aussi pris en compte, et la perte sur créances attendue est estimée en intégrant des renseignements économiques prospectifs et au moyen de l'exercice d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte par les modèles de pertes sur créances attendues. Une provision liée aux prêts douteux est maintenue afin de ramener la valeur comptable des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux (étape 3) au montant recouvrable attendu.

Nous maintenons notre provision pour pertes sur créances à un montant que nous jugeons approprié pour absorber les pertes sur créances liées à ses prêts. Au 31 octobre 2022, le total de la provision pour pertes sur créances se situait à 2 998 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 40 millions par rapport à l'exercice précédent, reflétant une augmentation de la provision liée aux prêts douteux contrée en partie par un fléchissement de la provision liée aux prêts productifs. La provision liée aux prêts douteux s'établissait à 557 millions au 31 octobre 2022 et la provision liée aux prêts productifs se situait à 2 441 millions. Ces montants comprenaient une provision liée aux prêts douteux de 13 millions et une provision liée aux prêts productifs de 368 millions à l'égard d'engagements non utilisés et à des lettres de crédit, lesquels sont considérés comme d'autres instruments de crédit et sont inscrits dans les passifs divers. La provision liée aux prêts douteux a augmenté de 46 millions par rapport aux 511 millions constatés au cours de l'exercice précédent, et notre ratio de couverture demeurant adéquat. Exprimée en pourcentage du SDPB, la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 27,3 %, contre 23,0 % en 2021. Ce ratio peut varier d'un trimestre à l'autre en raison de la fluctuation des réductions de valeur des prêts et des provisions connexes. La provision liée aux prêts productifs, établie à 2 441 millions, a diminué de 6 millions par rapport à celle de 2 447 millions constituée au cours de l'exercice précédent, surtout en raison de la diminution de l'incertitude découlant de l'amélioration du contexte pandémique et de la qualité du crédit au sein du portefeuille, facteurs contrés en quasi-totalité par la détérioration des perspectives économiques, des variations des cours de change, la croissance des soldes et l'adoption d'un scénario défavorable plus marqué au cours du deuxième trimestre.

D'autres détails sur l'évolution de la provision pour pertes en fonction de chaque catégorie de produit sont présentés dans les tableaux 9 et 10 de la section Données complémentaires ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Expositions internationales

Les expositions géographiques de BMO dans des régions autres que le Canada et les États-Unis sont assujetties à un cadre de gestion des risques qui comprend des évaluations des risques économiques et politiques dans chaque région ou pays, ainsi que la gestion des expositions dans des limites fondées sur le produit, l'entité et le pays du risque ultime. Nos expositions à ces régions sont présentées dans le tableau ci-après.

Le 26 octobre 2021, le BSIF a recommandé que les banques canadiennes d'importance systémique mondiale (BISm) cessent de fournir les informations par pays relatives aux expositions des États souverains en Europe et que les expositions sur des États souverains commencent à être présentées par région (continent) à compter du premier trimestre de 2022.

Le tableau ci-dessous indique les montants nets des expositions associées aux tranches financées des prêts, aux engagements inutilisés, aux titres, (dont des produits de trésorerie, des titres de crédit négociables et des swaps sur défaillance), aux opérations de type mise en pension et aux dérivés. Les expositions associées aux opérations de type mise en pension et aux dérivés sont présentées à la valeur de marché. Les expositions aux dérivés comprennent la compensation des transactions lorsque des conventions-cadres de compensation ont été conclues avec des contreparties et les compensations liées aux garanties dans le cas des contreparties à l'égard desquelles une annexe au soutien de crédit est en vigueur.

Expositions par région

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2022												Au 31 octobre 2021	
	Tranche financée des prêts et engagements				Titres				Opérations de type mise en pension et dérivés				Montant net des expositions	Montant net des expositions
	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total		
Région														
Europe (exclusion faite du Royaume-Uni)	416	2 742	-	3 158	728	44	6 718	7 490	267	718	184	1 169	11 817	12 477
Royaume-Uni	60	4 914	-	4 974	77	108	377	562	516	1 011	32	1 559	7 095	8 236
Amérique latine	3 150	5 970	-	9 120	-	31	-	31	13	107	14	134	9 285	5 846
Asie-Pacifique	4 763	3 081	54	7 898	1 400	213	3 272	4 885	162	719	42	923	13 706	11 766
Afrique et Moyen-Orient	1 500	318	-	1 818	6	5	33	44	7	2	432	441	2 303	2 923
Autres 1)	-	5	32	37	33	-	3 947	3 980	-	-	1 885	1 885	5 902	4 775
Total	9 889	17 030	86	27 005	2 244	401	14 347	16 992	965	2 557	2 589	6 111	50 108	46 023

1) Reflète principalement l'exposition à des institutions supranationales.

Transactions sur dérivés

Le tableau suivant présente les montants nominaux de référence des contrats sur dérivés hors cote de BMO, soit les contrats qui sont compensés et réglés de manière centralisée par voie d'une chambre de compensation désignée ou d'une contrepartie centrale et les contrats qui ne sont pas compensés de cette façon.

Les contreparties centrales sont établies sous la supervision de banques centrales ou d'organismes de réglementation similaires et, en tant que composantes de l'infrastructure des marchés financiers, elles doivent remplir certaines exigences sur le plan de la résilience financière. En règle générale, pour être en mesure de compenser les contrats hors cote de manière centralisée, nous devons devenir membre d'une contrepartie centrale et, en plus de fournir des garanties en vue de protéger celle-ci des risques liés à BMO, en tant que membre, nous sommes exposés au risque associé à notre contribution à un fonds de défaillance. En outre, nous pourrions devoir y verser d'autres montants ou fournir un soutien supplémentaire advenant qu'un autre membre se retrouve en situation de défaut.

Les montants nominaux de référence de nos dérivés représentent les montants auxquels un taux ou un prix est appliqué afin de calculer le montant de trésorerie qui doit être échangé en vertu de chaque contrat. Ces montants ne représentent ni des actifs ni des passifs et, par conséquent, ne sont pas inscrits au bilan consolidé. La juste valeur des contrats dérivés hors cote est inscrite au bilan consolidé.

Contrats sur dérivés hors cote (montants nominaux de référence)

(en millions de dollars canadiens)	Compensation non centralisée		Compensation centralisée		Total	
	Au 31 octobre 2022	2021	2022	2021	2022	2021
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	420 700	379 117	5 534 061	3 772 174	5 954 761	4 151 291
Contrats à terme de gré à gré	3 929	2 919	18 468	144 738	22 397	147 657
Options achetées	98 113	69 491	-	-	98 113	69 491
Options vendues	87 941	68 155	-	-	87 941	68 155
Total des contrats de taux d'intérêt	610 683	519 682	5 552 529	3 916 912	6 163 212	4 436 594
Contrats de change						
Swaps de devises	119 976	85 912	-	-	119 976	85 912
Swaps de taux d'intérêt et de devises	582 092	513 421	-	-	582 092	513 421
Contrats de change de gré à gré	469 503	441 107	12 270	48 319	481 773	489 426
Options achetées	72 733	54 051	-	94	72 733	54 145
Options vendues	74 041	54 045	-	102	74 041	54 147
Total des contrats de change	1 318 345	1 148 536	12 270	48 515	1 330 615	1 197 051
Contrats sur produits de base						
Swaps	24 487	28 892	38	-	24 525	28 892
Options achetées	5 686	4 526	-	-	5 686	4 526
Options vendues	5 011	3 132	-	-	5 011	3 132
Total des contrats sur produits de base	35 184	36 550	38	-	35 222	36 550
Contrats sur titres de participation						
	105 280	99 471	-	7	105 280	99 478
Swaps sur défaillance						
Achetés	1 496	778	15 275	11 580	16 771	12 358
Vendus	962	179	10 137	4 979	11 099	5 158
Total des swaps sur défaillance	2 458	957	25 412	16 559	27 870	17 516
Total	2 071 950	1 805 196	5 590 249	3 981 993	7 662 199	5 787 189

Risque de marché

Le **risque de marché** représente le risque que la valeur de nos actifs et de nos passifs affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les cours des titres de participation et le prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite et les écarts de taux. Il désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance de notre portefeuille de négociation.

Le risque de marché découle de nos activités de négociation et de prise ferme ainsi que de nos activités bancaires structurelles. L'ampleur et l'importance qu'ont ces activités pour l'organisation ainsi que la volatilité éventuelle des paramètres du marché exigent une gouvernance rigoureuse et un solide cadre de gestion du risque de marché qui cherchent à garantir la détection, l'évaluation, le signalement et le contrôle du risque de marché.

Gouvernance du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Nos activités de prise de risques sont assujetties à un cadre de gouvernance étendu. Le Comité d'évaluation des risques (CER) supervise la gestion du risque de marché au nom du Conseil d'administration et approuve les limites régissant les expositions à ce risque qui sont conformes à notre degré d'appétit pour le risque. Le Comité de gestion des risques (CGR) examine régulièrement les importantes positions et les expositions au risque de marché, et en discute, en plus d'assurer une surveillance continue de nos activités de prise de risques au nom de la haute direction. Ces deux comités sont tenus informés des risques de marché particuliers et de tout autre facteur qui pourrait nous exposer à des risques inhabituels, imprévus ou non quantifiés qui sont liés aux positions sur les marchés ainsi que de tout risque de marché actuel ou émergent. De plus, toutes les entreprises et les personnes autorisées à réaliser des opérations de négociation et de prise ferme au nom de BMO doivent travailler en fonction de notre cadre de gouvernance et, dans le cadre de leurs responsabilités du premier point de contrôle, doivent se conformer à toutes les politiques et les normes générales pertinentes, et maintenir et gérer les expositions au risque de marché à l'intérieur de limites et de seuils de tolérance au risque précis. Pour appuyer notre cadre de gouvernance des risques, notre cadre de gestion du risque de marché comporte des processus, une infrastructure et des documents pertinents qui, ensemble, garantissent la détection, l'évaluation, la surveillance indépendante et le contrôle de nos risques de marché.

Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Nos activités de négociation et de prise ferme donnent lieu à un risque de marché associé à l'achat et à la vente de produits financiers pour répondre aux besoins de nos clients, y compris les activités de tenue de marché et de financement connexes, et à l'appui offert aux clients pour lever des fonds au moyen de l'émission de titres.

Détection et évaluation du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

En tant que première étape de gestion du risque de marché, des processus d'évaluation approfondis sont en place pour repérer les risques de marché liés aux nouveaux produits et établir l'évolution du profil de risque des produits existants, y compris les positions inscrites au bilan et hors bilan, les positions liées aux activités de négociation ou autres, la prise ferme de prêts à lever, d'obligations et de titres de capitaux propres et les risques de marché découlant des opérations effectuées au pays ou à l'étranger par nos groupes d'exploitation.

Diverses mesures et techniques sont alors employées pour évaluer les risques de marché repérés. Ces mesures incluent essentiellement la valeur à risque, la valeur à risque en période de tension, les exigences supplémentaires liées au risque (au sens donné à ce terme ci-dessous) ainsi que les simulations de crise. Les autres techniques comprennent l'analyse de la sensibilité de nos portefeuilles de négociation et de prise ferme aux facteurs de risque de marché ainsi que l'examen des concentrations des positions, des valeurs notionnelles et des revenus de négociation.

La **valeur à risque (VaR)** mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour. La VaR est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.

La **valeur à risque en période de tension (VaR en période de tension)** mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour, les données d'entrée des modèles étant définies d'après les données historiques enregistrées dans une période caractérisée par de fortes tensions financières. La VaR en période de tension est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.

Les **exigences supplémentaires liées au risque (IRC)** sont un complément aux mesures de la VaR et de la VaR en période de tension et représentent une estimation des risques de défaillance et de migration de produits autres que de titrisation détenus dans le portefeuille de négociation étant exposés au risque de taux d'intérêt, mesurée sur un an à un niveau de confiance de 99,9 %.

Les modèles de risque soutiennent la mesure de notre exposition au risque. Nous nous servons de diverses méthodes pour vérifier l'intégrité de nos modèles de risque, notamment en procédant à des contrôles ex post des pertes hypothétiques et l'approbation par une équipe d'évaluation des modèles indépendante. Cette démarche est conforme aux exigences définies par les organismes de réglementation, et les résultats obtenus confirment la fiabilité de nos modèles. Comme les données et les corrélations sous-jacentes à nos modèles sont mises à jour fréquemment, les mesures du risque reflètent les conditions courantes. Les périodes de tension financières importantes choisies dans le cas de la VaR en période de tension englobent les événements historiques, y compris la crise financière mondiale de 2008, le conflit actuel en Ukraine et la pandémie de COVID-19.

Nous effectuons également des simulations de crise probabilistes et des analyses de scénarios pour déterminer les répercussions potentielles des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, sur nos portefeuilles. Les scénarios intègrent des hypothèses et des événements historiques et ils tiennent compte du rendement de nos portefeuilles selon diverses conditions du marché. Des scénarios sont modifiés, ajoutés ou supprimés pour raffiner notre évaluation du risque, et les résultats sont communiqués régulièrement aux différents secteurs d'activité, au CGR et au CER.

La VaR, la VaR en période de tension, les exigences supplémentaires liées au risque et les simulations de crise ne doivent pas être perçues comme des indices définitifs du montant maximal de pertes pouvant survenir au cours d'une journée donnée, car ces mesures se fondent sur des modèles et estimations et dépendent des niveaux de confiance, et les estimations pourraient être dépassées dans des conditions imprévues du marché.

Les processus de contrôles ex post partent de l'hypothèse que les positions à la clôture des marchés, la veille, n'ont pas changé et permettent ensuite d'isoler l'incidence des variations quotidiennes des cours sur ces positions. Notre modèle de la VaR fait l'objet d'un contrôle ex post tous les jours, et le montant correspondant au niveau de confiance de 99 % sur un jour de la VaR sur une base locale ou consolidée est comparé au montant quotidien estimé des profits et pertes qui serait comptabilisé advenant que la composition du portefeuille ne change pas. Si le montant des profits et des pertes est négatif et que leur valeur absolue est supérieure à la VaR du jour précédent, cela constitue une exception du contrôle ex post. Chaque exception est étudiée, expliquée et documentée.

Même si la VaR constitue un indicateur utile du risque, elle comporte des limites comme toute mesure fondée sur un modèle, notamment l'hypothèse selon laquelle toutes les positions peuvent être liquidées pendant la période de détention assumée de un jour, ce qui n'est pas nécessairement vrai si le marché est peu liquide. De manière générale, l'horizon sur lequel les marchés seront liquides fait l'objet d'examen visant à déterminer sa pertinence et est révisé au besoin pour

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2022.

tenir compte des mesures du risque pertinentes. Les autres limites de la mesure de VaR comprennent l'hypothèse voulant que les données historiques puissent être utilisées comme substitut pour prévoir l'évolution à venir du marché et que les calculs de la VaR se fondent sur les positions du portefeuille à la clôture des marchés et ne tiennent pas compte de l'incidence des activités de négociation intrajournalières.

Suivi et contrôle du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

La Banque applique des limites à l'égard de la VaR, des simulations de crise et d'autres mesures du risque. Ces limites font l'objet d'un suivi et d'un signalement réguliers, tout dépassement étant rapporté à l'échelon de direction approprié. Les profils de risque de nos activités de négociation et de prise ferme demeurent conformes à notre degré d'appétit pour le risque et aux limites connexes, font l'objet d'un suivi et sont communiqués aux négociateurs, à la direction, aux hauts dirigeants et aux comités du Conseil d'administration. Les autres contrôles importants comprennent l'évaluation indépendante des actifs et des passifs financiers et de la conformité ainsi que notre cadre de gestion du risque de modèle qui permet d'atténuer ce risque.

Mesures du risque de marché lié aux activités de négociation

VaR liée aux activités de négociation et VaR liée aux activités de négociation en période de tension

La moyenne du total de la VaR liée aux activités de négociation a diminué d'un exercice à l'autre, étant donné que l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur la volatilité du marché en 2020 n'était plus un facteur pris en compte dans le calcul de la VaR de la période historique à compter du deuxième semestre de 2021. La VaR affichait une tendance à la hausse au deuxième semestre de 2022 étant donné la volatilité croissante des marchés et les changements aux portefeuilles, principalement dans notre portefeuille de produits dérivés d'actions. La moyenne du total de la VaR a augmenté d'un exercice à l'autre, en raison de la hausse de l'exposition au risque lié au portefeuille d'actions.

Sommaire du total de la valeur à risque (VaR) – Négociation ^{1) 2)}

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date (équivalent en millions de dollars canadiens avant impôts)	2022				2021			
	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
VaR liée aux produits de base	1,6	3,1	5,5	1,0	1,8	2,7	6,2	1,1
VaR liée aux titres de participation	14,1	13,1	18,4	8,5	10,8	14,9	24,9	10,0
VaR liée au change	2,3	1,8	5,2	0,5	0,5	2,2	6,4	0,5
VaR liée aux taux d'intérêt ³⁾	22,1	18,0	26,5	12,4	15,2	27,1	52,5	9,8
Risque propre à la dette	10,2	5,7	10,5	1,8	3,0	3,3	5,4	1,9
Diversification	(15,0)	(15,1)	n. s.	n. s.	(12,8)	(19,7)	n. s.	n. s.
Total de la VaR – Négociation	35,3	26,6	38,2	18,1	18,5	30,5	53,5	15,3
Total de la VaR en période de tension – Négociation	64,4	53,6	70,8	34,2	55,8	45,7	65,4	36,3

1) Mesure quotidienne selon un niveau de confiance de 99 %. Les profits sont indiqués par des montants entre parenthèses et les pertes, par des montants positifs.

2) La VaR en période de tension est établie sur une base hebdomadaire.

3) La VaR liée aux taux d'intérêt comprend le risque d'écart de crédit général.

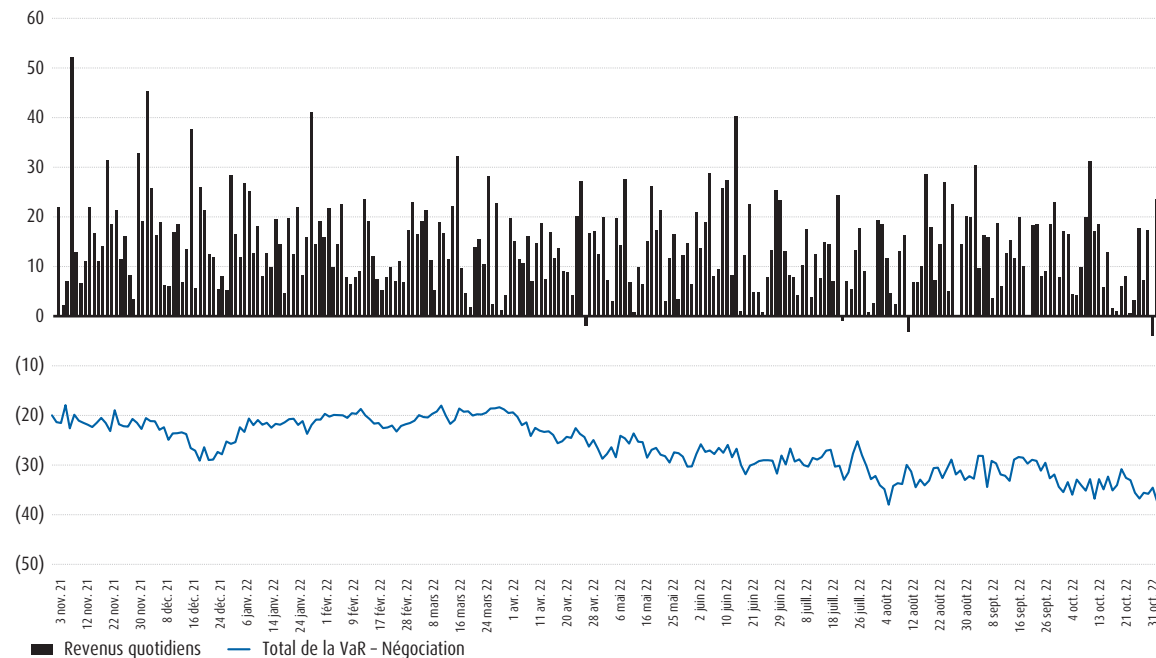
n. s. – non significatif

Revenus nets de négociation

Les graphiques ci-dessous mettent en corrélation les revenus nets quotidiens et le total de la VaR liée aux activités de négociation, en plus de présenter la répartition quotidienne de ces revenus. En 2022, des pertes de négociation nettes ont été subies pendant quatre jours et aucune de ces pertes n'a dépassé le total de la VaR – négociation. Ces pertes pour les quatre jours s'expliquent par une volatilité des marchés, ce qui a donné lieu à une incidence défavorable sur certaines de nos positions, conjuguée aux activités des clients qui ont été plus faibles que d'ordinaire.

Revenus nets de négociation par rapport à la VaR

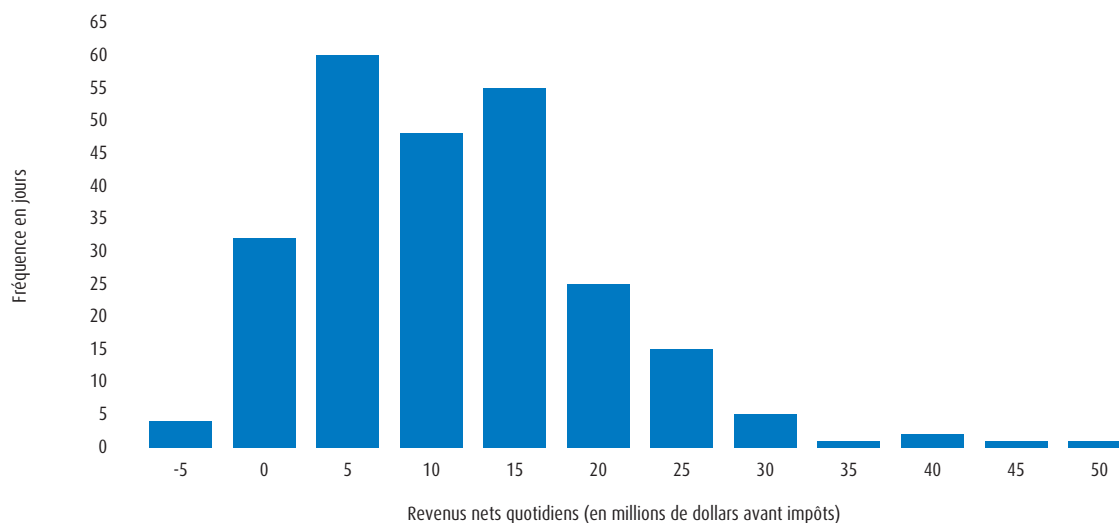
Du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022 (avant impôts et en millions de dollars canadiens)



Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2022.

Répartition des revenus nets quotidiens selon la fréquence

Du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022 (en millions de dollars canadiens)



Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation)

Le risque structurel de marché englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires (comme les prêts et les dépôts) et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises et expositions aux devises.

Gouvernance du risque structurel de marché

La Direction de la trésorerie de BMO est responsable de la gestion continue du risque structurel de marché à l'échelle de l'organisation, et une surveillance indépendante est assurée par le groupe Gestion du risque de marché. Outre les limites imposées à l'égard de la sensibilité du résultat à risque et de la valeur économique attribuable aux variations des taux d'intérêt qu'approuve le Conseil d'administration, des limites plus précises sont fixées afin d'orienter la gestion quotidienne de ce risque.

Le Comité d'évaluation des risques surveille la gestion du risque structurel de marché, examine régulièrement les positions qui y sont exposées et approuve une fois l'an la planification et les limites établies à l'égard de ce risque. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion de l'actif et du passif exercent une supervision permanente des positions qui y sont exposées et des activités au nom de la haute direction.

Évaluation du risque structurel de marché

Risque de taux d'intérêt

Un risque structurel de taux d'intérêt se pose lorsque les fluctuations des taux d'intérêt ont des répercussions sur la valeur de marché, sur les flux de trésorerie et sur le bénéfice ainsi que sur les actifs et les passifs associés à nos activités bancaires. La gestion de ce risque vise à assurer le maintien d'un bénéfice fort élevé et à dégager, sur les produits, les meilleures marges qui soient et qui sont susceptibles d'être maintenues, tout en gérant tout risque lié à la valeur économique de nos actifs nets découlant des variations des taux d'intérêt.

Le risque structurel de taux d'intérêt s'entend principalement du risque de non-concordance des taux d'intérêt et de celui lié aux options incorporées aux produits.

Il y a un risque de non-concordance des taux d'intérêt lorsqu'il existe des différences entre les dates prévues d'échéance ou de révision du taux ou les taux de référence des actifs, des passifs et des dérivés. La Banque gère la non-concordance des taux d'intérêt nets, ce qui représente les actifs résiduels financés par les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en fonction d'un profil cible, à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de valeurs mobilières.

Le risque lié aux options incorporées aux produits survient lorsqu'un produit comporte des caractéristiques qui permettent aux clients de modifier les flux de trésorerie, telles que les dates prévues d'échéance ou de révision du taux, et ce, généralement en réaction à l'évolution de la conjoncture de marché. De telles options comprennent les privilèges de remboursement anticipé de prêts et de rachat de dépôts et les taux engagés à l'égard des prêts hypothécaires non versés. Les options incorporées aux produits et les comportements des clients associés sont pris en compte dans la modélisation des risques, et les programmes de couverture peuvent être utilisés pour gérer ce risque de façon à le maintenir à de faibles niveaux.

Le risque structurel de taux d'intérêt est évalué au moyen de simulations, d'analyses de sensibilité du résultat et de la valeur économique, de simulations de crise, d'analyses d'écart et d'autres mesures du risque.

La **sensibilité du résultat** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts projeté sur 12 mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt commençant à un taux de zéro.

La **sensibilité de la valeur économique** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt commençant à un taux de zéro.

Les modèles servant à mesurer le risque structurel de taux d'intérêt font intervenir l'évolution projetée des taux d'intérêt et prévoient la réaction probable de nos clients à ces changements. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients assortis de dates prévues d'échéance et de révision du taux (comme les prêts hypothécaires et les dépôts à terme), les modèles évaluent la mesure dans laquelle les clients utiliseront probablement les options incorporées pour modifier ces dates. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients non assortis de dates d'échéance ou de révision de taux (comme les prêts sur cartes de crédit et les comptes de chèques), l'exposition est évaluée au moyen de modèles qui sont modifiés en fonction de la variabilité des taux des produits et qui reflètent les tendances historiques et prévues des variations des soldes. Les résultats générés par ces modèles employés relativement au risque structurel de marché comportent un degré inhérent d'incertitude puisqu'ils mettent en jeu des prévisions quant aux taux futurs et aux comportements des clients, lesquelles pourraient ne pas correspondre à la réalité. Ces modèles ont été élaborés à partir d'analyses statistiques et sont validés indépendamment et mis à jour périodiquement au moyen de processus

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2022.

réguliers d'évaluation du rendement et de contrôle ex post ainsi qu'au moyen d'un dialogue continu avec les secteurs d'activité. Des modèles servant à prédire le comportement des clients sont également utilisés afin d'appuyer les processus de tarification des produits. Tous les modèles sont soumis au cadre de gestion du risque de modèle de BMO, qui est décrit plus en détail à la section Cadre de gestion globale des risques.

La sensibilité du résultat et de la valeur économique au risque structurel de taux d'intérêt dans le cas d'une hausse ou d'une baisse immédiate et parallèle de 100 points de base de la courbe de rendement est présentée dans le tableau ci-dessous. Avant le troisième trimestre de 2022, la sensibilité de la valeur économique et du résultat aux baisses de taux d'intérêt était évaluée en fonction d'une baisse de 25 points de base, en raison du contexte de faiblesse des taux d'intérêt qui prévalait alors.

Le 20 décembre 2021, nous avons annoncé notre intention d'acquérir Bank of the West. Afin d'atténuer l'incidence des variations de l'équivalent en dollars canadiens du prix d'achat à la clôture de l'acquisition, nous avons conclu des accords de swap de taux d'intérêt afin de compenser l'incidence des variations des taux de change sur nos ratios de fonds propres. Toute exposition au risque de taux d'intérêt associé à ces accords a été essentiellement contrebalancée par l'achat d'un portefeuille d'obligations du Trésor américain assorties d'une durée comparable et d'autres instruments inscrits au bilan qui génèrent des revenus nets d'intérêts. Il y a lieu de se reporter aux sections Gestion globale du capital et Faits marquants pour obtenir plus de détails.

La sensibilité de la valeur économique structurelle à une hausse des taux d'intérêt reflète essentiellement le recul de la valeur de marché des prêts à taux fixe. La sensibilité de la valeur économique structurelle à une baisse des taux d'intérêt reflète essentiellement l'incidence d'une hausse de la valeur de marché des prêts à taux fixe et des taux minimums des dépôts des clients qui ont été modélisés. L'exposition de la valeur économique structurelle à une hausse des taux d'intérêt et les avantages d'une baisse des taux d'intérêt ont diminué par rapport au 31 octobre 2021, en raison essentiellement d'une durée nette un peu plus courte de la position de BMO en vue de l'acquisition de Bank of the West, contrebalancée en partie par l'incidence des taux d'intérêt prévus plus élevés à la suite de l'augmentation des taux du marché au cours de l'exercice à l'étude. La sensibilité du résultat structurel quantifie l'incidence potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts structurel constaté au bilan dans les 12 mois à venir. La sensibilité du résultat structurel à une baisse des taux d'intérêt reflète essentiellement le risque qu'au moment de la révision des taux, les prêts à taux fixe ou variable se voient attribuer des taux moins élevés ainsi qu'une capacité plus restreinte de baisser les taux des dépôts lorsque les taux diminuent. Les avantages, pour le résultat structurel, d'une hausse des taux d'intérêt reflètent surtout l'incidence positive du réinvestissement de nos fonds propres nets et de nos dépôts non sensibles aux taux d'intérêt à des taux à terme plus élevés. Les avantages, pour le résultat structurel, d'une hausse des taux d'intérêt ont augmenté en 2022 par rapport à 2021, en grande partie en raison d'une durée nette légèrement plus courte de la position de BMO en vue de l'acquisition de Bank of the West. La sensibilité du résultat structurel à une baisse des taux d'intérêt est demeurée relativement inchangée. L'exposition du résultat à la baisse des taux d'intérêt est attribuable à l'incidence négative du réinvestissement des fonds propres nets et des dépôts non sensibles aux taux d'intérêt dans des taux à terme plus bas, ainsi qu'à l'incidence des taux plancher sur la charge liée aux dépôts.

En 2022, la sensibilité de la valeur économique et la sensibilité du résultat sont demeurées dans les limites fixées par le conseil d'administration.

Sensibilité au risque structurel de taux d'intérêt ¹⁾

(équivalent en millions de dollars canadiens avant impôts)	Sensibilité de la valeur économique				Sensibilité du résultat sur 12 mois			
	31 octobre 2022		31 octobre 2021		31 octobre 2022		31 octobre 2021	
	Canada ³⁾	États-Unis	Total	Total	Canada ³⁾	États-Unis	Total	Total
Hausse de 100 points de base	(683,6)	(306,6)	(990,2)	(1 459,1)	232,0	266,9	498,9	383,7
Baisse de 25 points de base	159,7	42,0	201,6	264,9	(59,8)	(79,8)	(139,6)	(141,6)
Baisse de 100 points de base ²⁾	599,1	48,7	647,9	s. o.	(246,0)	(349,2)	(595,2)	s. o.

1) Les pertes sont indiquées par des montants entre parenthèses et les profits, par des montants positifs.

2) Du fait du contexte de faiblesse des taux d'intérêt entre le 30 avril 2020 et le 30 avril 2022, la sensibilité de la valeur économique et la sensibilité du résultat aux baisses de taux d'intérêt sont évaluées en fonction d'une baisse de 25 points de base. Sans objet au 31 octobre 2021.

3) Comprend le dollar canadien et les autres monnaies.

s. o. – sans objet

Le tableau ci-dessous présente le solde net des prêts et acceptations selon leur sensibilité aux taux d'intérêt :

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Taux fixe ¹⁾		
Montants contractuels qui seront réévalués/remboursés dans les 3 mois	148 036	126 452
Montants contractuels qui seront réévalués/remboursés après 3 mois	181 768	181 130
Taux variable ²⁾	215 337	145 903
Non sensibles aux taux d'intérêt ³⁾	19 433	18 798
Total	564 574	472 283

1) Comprend les prêts fondés sur un indice.

2) Les prêts à taux variable tiennent compte des prêts dont le taux est renégocié immédiatement à la suite de changements dans les taux d'intérêt.

3) Tiennent compte des soldes de cartes de crédit qui sont réglés lorsqu'exigibles, des engagements de clients aux termes d'acceptations, des prêts douteux qui ont été acquis et de la provision pour pertes sur créances.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Risque de marché lié à l'assurance

Le risque de marché lié à l'assurance englobe le risque de taux d'intérêt et le risque lié au marché boursier découlant de nos activités d'assurance. Une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt au 31 octobre 2022 donnerait lieu à une augmentation de 35 millions de dollars du résultat avant impôts (40 millions au 31 juillet 2022 et 48 millions au 31 octobre 2021). Une baisse de 25 points de base des taux d'intérêt au 31 octobre 2022 donnerait lieu à une diminution de 9 millions du résultat avant impôts (9 millions au 31 juillet 2022 et 12 millions au 31 octobre 2021). Une hausse de 10 % de la valeur du marché boursier au 31 octobre 2022 entraînerait une augmentation du résultat avant impôts de 13 millions (17 millions au 31 juillet 2022 et 22 millions au 31 octobre 2021). Une baisse de 10 % de la valeur du marché boursier au 31 octobre 2022 entraînerait une diminution du résultat avant impôts de 13 millions (16 millions au 31 juillet 2022 et 22 millions au 31 octobre 2021). Nous pouvons conclure des arrangements de couverture pour compenser l'incidence des variations des valeurs du marché boursier sur nos résultats, ce que nous avons fait au cours de l'exercice 2022. L'incidence du risque de marché lié à l'assurance sur le résultat est reflétée au poste Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités de notre état consolidé des résultats, une variation correspondante de la juste valeur des passifs au titre des indemnités de BMO étant comptabilisée au poste Autres passifs de notre bilan consolidé. L'incidence du risque de marché lié à l'assurance n'est pas reflétée dans le tableau ci-dessous.

Risque de change lié aux activités autres que de négociation

Le risque structurel de change découle principalement du risque de conversion associé à nos investissements nets dans des établissements aux États-Unis et du risque de transaction lié au bénéfice net libellé en dollars américains.

Le risque de conversion représente les conséquences que les variations des cours de change pourraient avoir sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires et les ratios de fonds propres que nous présentons. Nous pouvons conclure des ententes afin de contrer l'incidence des fluctuations des cours de change sur nos ratios des fonds propres, et c'est ce que nous avons fait au cours de l'exercice 2022. De plus, BMO a conclu des contrats à terme de gré à gré qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture dans le but d'atténuer l'incidence des fluctuations du prix d'achat libellé en équivalent en dollars canadiens à la clôture de l'acquisition annoncée de Bank of the West. Les variations de la juste valeur afférentes à ces contrats à terme de gré à gré liés à cette acquisition annoncée sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Il y a lieu de se reporter aux sections Gestion globale du capital et Faits marquants pour obtenir plus de détails.

Le risque de transaction représente l'incidence que les variations du cours de change entre les dollars canadien et américain pourraient avoir sur les équivalents en dollars canadiens des résultats financiers de BMO libellés en dollars américains. Les variations du cours de change influent sur les résultats futurs établis en dollars canadiens, et leur incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges et les dotations à la provision pour pertes sur créances se produisent. Des positions de couverture peuvent être conclues afin d'atténuer les conséquences avant impôts des fluctuations du cours de change entre les dollars canadien et américain sur ses résultats financiers; cependant, nous n'avons conclu aucun arrangement de couverture au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice antérieur. Si les résultats futurs sont comparables à ceux de 2022, chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre les dollars canadien et américain devrait se traduire par une augmentation (diminution) de 33 millions de dollars de l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net ajusté avant impôts des activités aux États-Unis pour l'exercice advenant qu'aucun arrangement de couverture n'ait été réalisé. Il y a lieu de se reporter à la section Change pour des détails sur les répercussions des variations des cours de change sur nos résultats.

Lien entre des éléments du bilan et les informations sur le risque de marché

Le tableau qui suit renferme les éléments du bilan consolidé qui sont exposés au risque de marché, à savoir les soldes qui résultent de techniques de mesure du risque associé à des éléments qui sont négociés ou à des éléments qui ne sont pas négociés.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2022				Au 31 octobre 2021				Principaux facteurs de risque des soldes d'éléments non négociés
	Exposés au risque de marché			Non exposés au risque de marché	Exposés au risque de marché			Non exposés au risque de marché	
	Bilan consolidé	Éléments négociés 1)	Éléments non négociés 2)		Bilan consolidé	Éléments négociés 1)	Éléments non négociés 2)		
Actifs exposés au risque de marché									
Trésorerie et équivalents de trésorerie	87 466	-	87 466	-	93 261	-	93 261	-	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	5 734	142	5 592	-	8 303	94	8 209	-	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières	273 262	108 303	164 959	-	232 849	104 412	128 437	-	Taux d'intérêt, écart de taux, titres de participation
Titres pris en pension ou empruntés	113 194	-	113 194	-	107 382	-	107 382	-	Taux d'intérêt
Prêts et acceptations (déduction faite de la provision pour pertes sur créances)	551 339	3 501	547 838	-	458 262	3 665	454 597	-	Taux d'intérêt, change
Instruments dérivés	48 160	45 537	2 623	-	36 713	34 350	2 363	-	Taux d'intérêt, change
Engagements des clients aux termes d'acceptations	13 235	-	13 235	-	14 021	-	14 021	-	Taux d'intérêt
Actifs divers	46 809	3 030	26 561	17 218	37 384	3 359	16 970	17 055	Taux d'intérêt
Total des actifs	1 139 199	160 513	961 468	17 218	988 175	145 880	825 240	17 055	
Passifs exposés au risque de marché									
Dépôts	769 478	26 305	743 173	-	685 631	22 665	662 966	-	Taux d'intérêt, change
Instruments dérivés	59 956	46 803	13 153	-	30 815	27 875	2 940	-	Taux d'intérêt, change
Acceptations	13 235	-	13 235	-	14 021	-	14 021	-	Taux d'intérêt
Titres vendus à découvert	40 979	40 979	-	-	32 073	32 073	-	-	
Titres mis en pension ou prêtés	103 963	-	103 963	-	97 556	-	97 556	-	Taux d'intérêt
Passifs divers	72 400	60	71 815	525	63 663	85	63 165	413	Taux d'intérêt
Dette subordonnée	8 150	-	8 150	-	6 893	-	6 893	-	Taux d'intérêt
Total des passifs	1 068 161	114 147	953 489	525	930 652	82 698	847 541	413	

1) Englobent essentiellement des éléments du bilan qui sont assujettis au cadre de gestion du risque lié aux activités de négociation et de prise ferme et qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

2) Englobent essentiellement des éléments du bilan qui sont assujettis au cadre de gestion du risque structurel lié au bilan et du risque d'assurance ainsi qu'à des transactions de financement garanties.

Risque d'assurance

Le **risque d'assurance** correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, diffère de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance et il englobe le risque de réclamation, le risque lié au comportement des titulaires de police et le risque lié aux frais.

Le risque d'assurance comporte généralement un degré d'imprévisibilité intrinsèque découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices d'assurance à long terme ou de l'incertitude à l'égard d'événements à venir. L'assurance offre une protection contre les conséquences financières des risques assurés en transférant ces risques à l'assureur (selon des conditions précises) en échange de primes. Tous nos produits d'assurance, d'assurance vie et de rentes (ce qui inclut les activités de transfert du risque de retraite), l'assurance maladie, l'assurance accident et l'assurance crédit, ainsi que nos activités de réassurance posent un risque d'assurance. Le risque d'assurance se compose des éléments suivants :

- Risque de réclamation – Risque que l'ampleur ou la fréquence réelle des réclamations diverge de celles établies de manière hypothétique dans le processus de tarification ou de souscription, ce qui inclut les risques de mortalité, de morbidité, de longévité et de catastrophe naturelle.
- Risque lié au comportement des titulaires de police – Risque que le comportement des titulaires de police eu égard au paiement des primes, aux retraits ou aux prêts, ainsi qu'à la déchéance ou au rachat des polices et aux autres interruptions volontaires ne soit pas celui envisagé dans le processus de tarification.
- Risque lié aux frais – Risque que les frais réels découlant de l'acquisition et de l'administration des polices ainsi que le traitement des réclamations excèdent les frais pris en compte dans le processus de tarification.

Nos pratiques en matière de gouvernance des risques assurent une surveillance indépendante efficace et un contrôle du risque au sein de BMO Assurance. Le cadre de gestion du risque de BMO Assurance vise la détection, l'évaluation, la gestion, la surveillance et le signalement des risques. Ce cadre met en jeu un énoncé de l'appétit pour le risque et ses mesures clés, les politiques et procédés relatifs à ce risque, dont des limites, les besoins en capital, les simulations de crise, les rapports sur le risque et l'évaluation du risque propre et de la solvabilité, ainsi que le suivi continu de l'expérience. La haute direction des secteurs d'activité utilise ce cadre comme premier point de contrôle, et elle a la responsabilité principale de gérer le risque d'assurance. Comme deuxième point de contrôle, une supervision est exercée par le chef de la gestion globale des risques, BMO Assurance, qui relève directement du chef, Risque de marché et chef de la gestion globale des risques, BMO Marchés des capitaux. Les comités internes responsables des risques, les conseils d'administration des filiales de BMO Assurance et la haute direction sont responsables de la gouvernance et de la révision par la haute direction. Plus précisément, le Comité de gestion du risque de BMO Assurance supervise les activités de gestion du risque et transmet des rapports aux conseils d'administration des sociétés d'assurance trimestriellement. De plus, le Comité d'audit et de révision du Conseil agit à titre de Comité d'audit et de révision de BMO Compagnie d'assurance-vie.

Un processus rigoureux d'approbation des produits est essentiel au cadre de gestion du risque d'assurance de BMO Assurance servant à la détection, à l'évaluation et à la gestion des risques associés aux nouveaux produits d'assurance et aux modifications de produits existants. Combiné à des lignes directrices et à des pratiques de souscription et de gestion des réclamations, ce processus permet de détecter, d'évaluer et de gérer efficacement le risque d'assurance. La réassurance, qui s'entend des transactions où le risque d'assurance est transféré ou cédé de BMO Assurance à des compagnies de réassurance indépendantes, atténue aussi notre exposition au risque d'assurance puisqu'elle sert à diluer le risque et à limiter les réclamations. BMO Assurance s'est retiré du marché de la réassurance de dommage, les derniers traités ayant pris fin en janvier 2021, ce qui a diminué sensiblement notre exposition aux réclamations liées aux catastrophes et, par ricochet, les risques découlant des changements climatiques. Toutefois, une certaine partie de notre exposition aux réclamations liées aux catastrophes demeurera jusqu'à ce que tous les portefeuilles soient liquidés et jusqu'à ce que toutes les réclamations effectuées avant la date d'échéance des traités aient été réglées et payées.

Comme une bonne part du portefeuille d'assurance vie est réassurée et que nous disposons d'un portefeuille bien équilibré de produits d'assurance vie et de rentes, constituant une couverture naturelle à l'égard de l'exposition au risque d'assurance, les sinistres liés à la pandémie de COVID-19 n'ont pas eu, à ce jour, d'incidence importante sur les résultats financiers globaux de BMO Assurance. Conformément au cadre de gestion globale des risques de BMO et au cadre correspondant au sein de BMO Assurance, les sinistres liés à la pandémie de COVID-19 sont encore enregistrés de façon distincte des autres types de sinistres.

Mise en garde

La présente section Risque d'assurance renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Risque de liquidité et de financement

Le **risque de liquidité et de financement** désigne la possibilité de subir une perte si nous ne sommes pas en mesure de respecter nos engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.

La gestion du risque de liquidité et de financement est une condition essentielle au maintien de la sécurité et de la solidité de l'organisation, de la confiance des déposants et de la stabilité du résultat. BMO a pour politique de s'assurer de maintenir des actifs liquides et une capacité de financement nous permettant d'honorer nos engagements financiers, même en période de tension.

Gouvernance du risque de liquidité et de financement

La Direction de la trésorerie et les groupes d'exploitation, à titre de premier point de contrôle, sont responsables de la détermination, de l'évaluation et de la gestion continue du risque de liquidité et de financement. La Direction de la trésorerie est responsable de surveiller le risque de liquidité et de financement et de communiquer l'information relative à ceux-ci à l'échelle de l'organisation et elle conçoit et soumet pour approbation le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, le degré d'appétit pour ce risque et les limites à adopter, surveille le degré de conformité aux politiques pertinentes de la société et évalue de manière continue les répercussions d'événements qui surviennent sur le marché et qui influent sur les besoins en liquidité et de financement.

Le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille, à titre de deuxième point de contrôle, assure la surveillance, l'évaluation indépendante des risques et le contrôle efficace des cadres, des politiques, des limites, de la supervision et de la présentation des résultats du risque de liquidité et de financement à l'échelle de l'organisation.

Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion de l'actif et du passif exercent une supervision au nom de la haute direction et communiquent à cette dernière leur examen des politiques, questions et faits nouveaux importants à prendre en compte concernant la liquidité et le financement qui découlent des activités afin de réaliser les priorités stratégiques de BMO. Le Comité d'évaluation des risques surveille la gestion du risque de liquidité et de financement, approuve une fois l'an les politiques s'y appliquant, les limites et le plan d'urgence, et examine régulièrement les positions de liquidité et de financement.

Gestion du risque de liquidité et de financement

Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO est défini et approuvé en accord avec des politiques approuvées par le Conseil d'administration et avec des normes approuvées par la direction. Ces politiques et normes établissent les principes clés, les paramètres de la liquidité et du financement ainsi que les limites s'y rapportant, de même que les rôles et responsabilités quant à la gestion de ce risque à l'échelle de l'organisation.

Pour gérer le risque de liquidité et de financement, nous avons instauré une structure de limites fort rigoureuse. Ces limites définissent le degré général d'appétit pour le risque à l'égard de la mesure clé qu'est la position de liquidité nette (PLN) en période de tension (PLN en période de tension), les ratios réglementaires de liquidité, la capacité d'utiliser du financement garanti et non garanti (aux fins de nos activités de négociation et de nos activités structurelles), ainsi que les activités de nantissement de garanties. Quant aux limites, elles servent aussi à établir la tolérance pour les concentrations d'échéances de même que les besoins de diversification des obligations envers les contreparties, les activités de nantissement, et le montant et le type de facilités de crédit et de trésorerie non engagées et engagées qui peuvent être utilisées.

Le fait de respecter ces limites contribue à assurer une saine gestion du risque de liquidité et de financement. Un plan d'urgence global élaboré pour permettre une gestion efficace des risques advenant des perturbations a également été instauré. Les indicateurs d'alerte qui sont définis dans ce plan font régulièrement l'objet d'un suivi afin de déceler les premières manifestations d'un accroissement du risque de liquidité ou de financement sur le marché ou des autres risques propres à BMO.

Les entités juridiques de BMO comprennent des filiales réglementées et des succursales à l'étranger et, par conséquent, les mouvements de fonds entre les entités du groupe doivent tenir compte, entre autres choses, des besoins en matière de liquidité, de financement et de suffisance du capital de ces entités. C'est pourquoi les positions de liquidité et de financement sont gérées de manière consolidée et par principale entité juridique. Des politiques et limites en vue de la gestion du risque de liquidité et de financement, lesquelles ont été définies conformément aux lois et aux règlements applicables à chaque entité, ont été instaurées pour les principales entités juridiques, et leurs positions font périodiquement l'objet d'un examen afin d'assurer le respect des lois et des règlements applicables.

BMO a continué à maintenir une solide position de liquidité en 2022. Les prêts et dépôts des clients ont continué de croître alors que le financement de gros a augmenté, reflète des émissions nettes. Nos paramètres de liquidité, y compris le ratio de liquidité à court terme (RLCT) et le ratio structurel de liquidité à long terme (RSLLT), ont dépassé les exigences internes et réglementaires tout au long de 2022.

Évaluation du risque de liquidité et de financement

L'évaluation du risque de liquidité en période de tension constitue un volet important de la gestion du risque de liquidité. Nous nous servons de la PLN en période de tension comme principale mesure du risque de liquidité. La PLN en période de tension correspond à l'excédent des actifs liquides sur les besoins de financement éventuels advenant une crise extrême tant propre à l'organisation que systémique. Les obligations de remboursement de dépôts des particuliers et des entreprises ainsi que de dépôts de gros qui sont retirés ou qui ne sont pas renouvelés, ou la nécessité de financer les avances de fonds sur les facilités de crédit et de trésorerie disponibles ou les obligations de fournir des sûretés en raison d'un abaissement des cotes ou de la volatilité des marchés, ainsi que la nécessité permanente de financer les nouveaux actifs et les investissements stratégiques peuvent créer des besoins de financement. Les besoins de financement éventuels sont quantifiés en appliquant des facteurs à diverses activités commerciales d'après l'opinion de la direction quant au niveau de risque relatif de liquidité de chaque activité. Ces facteurs varient en fonction du classement des dépôts (des particuliers, des petites entreprises, des sociétés qui ne sont pas du secteur des services financiers ou des contreparties de gros), par type de dépôt (des dépôts assurés ou non assurés ou des dépôts détenus à des fins opérationnelles ou à d'autres fins) ainsi que par type d'engagement (des facilités de crédit ou de liquidité engagées ou non engagées par type de contrepartie). Les scénarios de crise tiennent également compte de la durée qui pourrait être requise pour monétiser des actifs liquides de même que de l'évaluation de la direction de la liquidité de ces actifs dans certaines conditions de tension sur les marchés. Ces besoins de financement sont évalués au moyen de scénarios faisant intervenir des crises majeures systémiques ou propres à l'organisation, ou une combinaison des deux.

Les résultats des simulations de crise sont évalués par rapport à notre degré établi d'appétit pour le risque, sont pris en compte aux fins de la prise de décisions par la direction concernant l'établissement des limites et la fixation des prix de cession interne de la trésorerie, et facilitent la documentation et la conception des plans de gestion et d'urgence. Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement est intégré aux simulations de crise à l'échelle de l'organisation.

Outre l'examen de la PLN en période de tension, nous passons régulièrement en revue les positions en fonction des limites et ratios de liquidité exposés dans la section précédente qui traite de la gestion du risque de liquidité et de financement, ce qui englobe les mesures réglementaires, tels le RLCT, les flux de trésorerie nets cumulatifs et le RSLLT.

Actifs liquides non grevés

Les actifs liquides non grevés comprennent des actifs de grande qualité qui sont négociables, qui peuvent être donnés en garantie d'emprunts ou qui peuvent être convertis en trésorerie à l'intérieur d'un délai qui répond aux besoins de liquidité et de financement. Les actifs liquides sont détenus essentiellement par nos activités de négociation ainsi qu'en lots d'actifs liquides supplémentaires qui sont conservés en vue de la gestion du risque de liquidité en cas d'urgence. La liquidité qui est établie pour les différentes catégories d'actifs aux termes du cadre de gestion du risque de BMO reflète l'évaluation de la direction quant à la liquidité de ces actifs advenant une crise grave. Les actifs liquides détenus dans le cadre de nos activités de négociation comprennent la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales, les dépôts à court terme à d'autres institutions financières, des titres de créance assortis d'excellentes cotes et des titres pris en pension à court terme. Les lots d'actifs liquides supplémentaires comprennent essentiellement la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales, des valeurs mobilières ainsi que des conventions de prise en pension à court terme liées à des titres de créance et émis par des administrations publiques fédérales et provinciales canadiennes et des titres de créance émis par l'administration fédérale américaine et des agences américaines, ces entités étant hautement solvables. La quasi-totalité des actifs de ces lots peuvent être considérés comme des actifs liquides de la catégorie investissement aux termes de Bâle III. Environ 65 % des lots d'actifs liquides supplémentaires sont détenus par la banque mère et sont libellés en dollars canadiens et américains alors que la majeure partie des lots résiduels sont détenus par notre entité juridique américaine, BMO Harris Bank, et sont libellés en dollars américains. La taille des lots d'actifs liquides supplémentaires est intégrée à notre évaluation du risque de liquidité. Afin de répondre aux exigences des organismes de réglementation locaux, certaines entités juridiques maintiennent leur propre position de liquidité minimale. La capacité de BMO d'utiliser les actifs liquides d'une entité juridique pour soutenir les besoins de liquidité d'une autre peut faire l'objet de restrictions d'ordre juridique et réglementaire.

Dans le cours normal des activités, nous pouvons donner en garantie certains montants de trésorerie ainsi que des valeurs mobilières afin de soutenir nos activités de négociation et notre participation à des systèmes de compensation et de paiement au Canada et à l'étranger. En outre, nous pouvons obtenir des actifs liquides en guise de nantissement et pouvons les redonner en garantie en échange d'une somme en trésorerie ou en guise de sûreté de nos activités de négociation. Le montant net des actifs liquides non grevés, lesquels correspondent à des actifs inscrits au bilan, telles la trésorerie et les valeurs mobilières détenues par BMO, les titres pris en pension ou empruntés, plus d'autres garanties admissibles hors bilan qui ont été obtenues moins les actifs donnés en garantie, totalisait 335,3 milliards de dollars au 31 octobre 2022, comparativement à 317,3 milliards au 31 octobre 2021. La hausse des actifs liquides non grevés a résulté essentiellement de l'augmentation des soldes de valeurs mobilières, contrebalancée en partie par la diminution des soldes de trésorerie. Les actifs nets liquides non grevés sont essentiellement détenus par la banque mère, par BMO Harris Bank et par nos activités de courtage. Outre nos actifs liquides, nous avons accès à l'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte de la Réserve fédérale américaine et à des facilités de trésorerie de soutien de la Banque centrale européenne. Lorsque nous évaluons la solidité de notre position de liquidité, nous ne nous fions pas aux facilités des banques centrales comme source de liquidité à notre disposition.

Outre la trésorerie et les valeurs mobilières que nous détenons, nous pouvons également transporter en nantissement d'autres actifs, dont des prêts hypothécaires et d'autres prêts, afin de mobiliser du financement garanti à long terme. Conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, une politique générale de nantissement d'actifs a été élaborée et définit la structure et les limites du nantissement d'actifs financiers et non financiers.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2022.

Le tableau ci-après présente un résumé du total des actifs liquides grevés et non grevés de BMO. Pour d'autres informations sur les actifs grevés, il y a lieu de se reporter à la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

Actifs liquides

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2022					Au 31 octobre 2021
	Actifs appartenant à la Banque	Autres éléments de trésorerie et valeurs mobilières reçus	Total des actifs bruts 1)	Actifs grevés	Actifs nets non grevés 2)	Actifs nets non grevés 2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	87 466	-	87 466	87	87 379	93 151
Dépôts à d'autres banques	5 734	-	5 734	-	5 734	8 303
Valeurs mobilières et titres pris en pension ou empruntés						
États souverains, banques centrales ou banques multilatérales de développement	143 094	101 481	244 575	132 635	111 940	76 410
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires émis par des agences américaines	54 601	5 565	60 166	20 188	39 978	40 422
Titres de créance d'entreprises et autres	22 560	19 328	41 888	8 190	33 698	35 330
Titres de participation d'entreprises	53 007	50 926	103 933	63 967	39 966	48 509
Total des valeurs mobilières et des titres pris en pension ou empruntés	273 262	177 300	450 562	224 980	225 582	200 671
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti) 3)	21 881	-	21 881	5 277	16 604	15 126
Total des actifs liquides et des éléments d'autres sources	388 343	177 300	565 643	230 344	335 299	317 251

- 1) Les actifs bruts comprennent les actifs appartenant à la Banque ainsi que les éléments de trésorerie et les valeurs mobilières reçus de tiers.
- 2) Les actifs nets liquides non grevés désignent le total des actifs bruts, moins les actifs grevés.
- 3) Aux termes des IFRS, les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) qui comprennent les prêts hypothécaires détenus par BMO à titre de sûretés sous-jacentes sont classés dans les prêts. Les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH non grevés sont liquides et inclus à titre d'actifs liquides conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO. Ce montant est présenté comme un poste distinct appelé Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH.

Actifs grevés

(en millions de dollars canadiens)	Total des actifs bruts 1)	Actifs grevés 2)		Actifs nets non grevés	
		Donnés en garantie	Autres actifs grevés	Autres actifs non grevés 3)	Actifs pouvant être donnés en garantie 4)
Au 31 octobre 2022					
Trésorerie et dépôts à d'autres banques	93 200	-	87	-	93 113
Valeurs mobilières 5)	472 443	183 275	46 982	12 620	229 566
Prêts	529 458	71 139	656	299 358	158 305
Autres actifs					
Instrument dérivé	48 160	-	-	48 160	-
Engagements de clients aux termes d'acceptations	13 235	-	-	13 235	-
Bureaux et matériel	4 841	-	-	4 841	-
Écart d'acquisition	5 285	-	-	5 285	-
Immobilisations incorporelles	2 193	-	-	2 193	-
Actifs d'impôt exigible	1 421	-	-	1 421	-
Actifs d'impôt différé	1 175	-	-	1 175	-
Actifs divers	31 894	13 991	-	17 903	-
Total des autres actifs	108 204	13 991	-	94 213	-
Total des actifs	1 203 305	268 405	47 725	406 191	480 984
(en millions de dollars canadiens)					
Au 31 octobre 2021					
Trésorerie et dépôts à d'autres banques	101 564	-	110	-	101 454
Valeurs mobilières 5)	433 199	180 955	36 447	13 064	202 733
Prêts	438 617	53 485	1 171	238 283	145 678
Autres actifs					
Instrument dérivé	36 713	-	-	36 713	-
Engagements de clients aux termes d'acceptations	14 021	-	-	14 021	-
Bureaux et matériel	4 454	-	-	4 454	-
Écart d'acquisition	5 378	-	-	5 378	-
Immobilisations incorporelles	2 266	-	-	2 266	-
Actifs d'impôt exigible	1 588	-	-	1 588	-
Actifs d'impôt différé	1 287	-	-	1 287	-
Actifs divers	22 411	6 436	-	15 975	-
Total des autres actifs	88 118	6 436	-	81 682	-
Total des actifs	1 061 498	240 876	37 728	333 029	449 865

- 1) Les actifs bruts comprennent des actifs inscrits au bilan et des actifs hors bilan.
- 2) Les actifs donnés en garantie renvoient à la partie des actifs figurant au bilan ainsi qu'à la trésorerie et aux valeurs mobilières qui sont données en garantie au moyen de mises en pension de titres, de prêts de titres, de contrats dérivés, de dépôts minimaux requis auprès de banques centrales et aux termes des exigences associées à la participation à des chambres de compensation et des systèmes de paiement. Les autres actifs grevés comprennent les actifs soumis à des restrictions pour des raisons juridiques ou autres, tels que la trésorerie soumise à des restrictions et les actifs liés à des ventes à découvert.
- 3) Les autres actifs non grevés comprennent certains actifs liquides qui, de l'avis de la direction, ne sont pas rapidement disponibles pour répondre aux exigences de BMO en matière de liquidité. Ces instruments se composaient de valeurs mobilières d'un montant de 12,6 milliards de dollars au 31 octobre 2022, y compris les titres détenus par la filiale d'assurance de BMO, de même que d'importants placements en actions et certains investissements détenus par son unité de banque d'affaires. Les autres actifs non grevés comprennent des prêts hypothécaires et d'autres prêts pouvant être titrisés afin d'obtenir du financement garanti.
- 4) Les prêts indiqués comme pouvant être donnés en garantie représentent des prêts qui sont actuellement détenus dans des banques centrales et qui pourraient éventuellement servir à obtenir du financement auprès de celles-ci. Les prêts pouvant être donnés en garantie ne tiennent pas compte d'autres sources de liquidité supplémentaire pouvant être utilisées et associées au portefeuille de prêts de BMO, ce qui inclut d'autres titrisations, les émissions d'obligations sécurisées et les avances des Federal Home Loan Banks (FHLB) des États-Unis.
- 5) Comprennent des valeurs mobilières, des titres pris en pension ou empruntés et des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti).

Stratégie de financement

Selon la stratégie de financement de BMO, les sources de financement de gros garanti et non garanti qui sont utilisées pour financer les prêts et actifs moins liquides doivent être d'une durée (généralement d'une durée de deux à dix ans) qui appuiera la durée à courir réelle de ces actifs. Le financement de gros garanti et non garanti des actifs liquides liés aux activités de négociation est généralement à plus court terme (d'une durée de un an ou moins), reflète la liquidité des actifs ainsi financés et est assujéti à des limites relatives à l'ensemble des échéances sur différentes périodes. Les lots d'actifs liquides supplémentaires sont financés en grande partie au moyen de financement de gros à terme.

Nous maintenons une masse de dépôts de clients, à la fois vaste et stable, qui, conjugués à notre situation en matière de capital importante, constituent de solides assises, favorisent le maintien d'une saine position de liquidité et réduisent notre dépendance envers le financement de gros. Les dépôts de clients totalisaient 544,4 milliards de dollars au 31 octobre 2022, en hausse par rapport à ceux de 498,9 milliards en 2021, en raison principalement de la forte croissance des dépôts des particuliers et des dépôts des entreprises ainsi que du raffermissement du dollar américain.

L'encours du financement de gros, garanti et non garanti, constitué en grande partie de titres négociables, totalisait 236,8 milliards de dollars au 31 octobre 2022 et, de ce montant, une tranche de 63,6 milliards était sous forme de financement garanti et une autre de 173,2 milliards, de financement non garanti. L'encours du total du financement de gros a augmenté en regard de celui de 190,4 milliards au 31 octobre 2021, en raison principalement des émissions nettes du financement de gros au cours de l'exercice et de l'incidence du raffermissement du dollar américain. La composition et les échéances du financement de gros à terme de BMO sont présentées plus loin dans la présente section. D'autres renseignements sur les échéances des dépôts figurent également dans la section Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan. Nous maintenons un vaste portefeuille d'actifs liquides non grevés totalisant 335,3 milliards au 31 octobre 2022 et 317,3 milliards au 31 octobre 2021, actifs qui, tel qu'il est décrit à la section ci-dessus intitulée Actifs liquides non grevés pourraient être monétisés afin de combler des besoins de financement éventuels.

Échéances du financement de gros ¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2022							Au 31 octobre 2021	
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Total partiel - Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts d'autres banques	5 127	541	1 002	2 880	9 550	-	-	9 550	3 421
Certificats de dépôt et papier commercial	9 719	22 586	18 701	28 896	79 902	263	531	80 696	71 898
Billets de dépôt au porteur	446	122	1 055	38	1 661	-	-	1 661	2 364
Papier commercial adossé à des actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	2 031	1 691	4 007	9 286	17 015	18 743	29 476	65 234	51 837
Billets structurés non garantis de premier rang ²⁾	116	40	-	71	227	34	7 689	7 950	5 182
Financement garanti									
Titrisations de créances hypothécaires et de marges de crédit sur valeur domiciliaire	-	1 749	409	2 231	4 389	3 456	12 540	20 385	20 128
Obligations sécurisées	-	2 021	5 751	2 358	10 130	2 126	16 791	29 047	23 405
Autres titrisations adossées à des actifs ³⁾	-	865	721	59	1 645	249	4 737	6 631	5 316
Avances de la Federal Home Loan Bank	-	-	-	-	-	3 406	4 088	7 494	-
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-	8 150	8 150	6 892
Total	17 439	29 615	31 646	45 819	124 519	28 277	84 002	236 798	190 443
Composé de ce qui suit :									
Financement garanti	-	4 635	6 881	4 648	16 164	9 237	38 156	63 557	48 849
Financement non garanti	17 439	24 980	24 765	41 171	108 355	19 040	45 846	173 241	141 594
Total ⁴⁾	17 439	29 615	31 646	45 819	124 519	28 277	84 002	236 798	190 443

1) Le financement de gros non garanti comprend principalement le financement obtenu par l'émission de titres négociables. Le financement de gros ne tient pas compte des opérations de mise en pension de titres ni des acceptations bancaires, lesquelles sont présentées à la section Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan. Il exclut également le papier commercial adossé à des actifs qu'émettent certains fonds multicédants, qui n'est pas consolidé aux fins de la présentation de l'information financière.

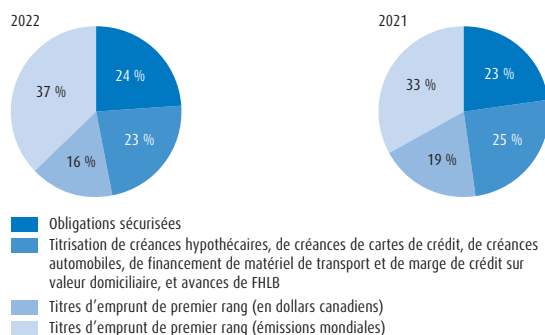
2) Émis essentiellement à des investisseurs institutionnels.

3) Comprennent les titrisations de créances de cartes de crédit, de prêts automobiles et de prêts au financement de matériel de transport.

4) Le total du financement de gros était constitué de 50,0 milliards de dollars de fonds libellés en dollars canadiens et de 186,8 milliards de fonds libellés en dollars américains et autres monnaies au 31 octobre 2022.

La diversification de nos sources de financement de gros à terme constitue un volet important de notre stratégie globale de gestion de la liquidité. Nos activités de financement de gros à terme sont bien diversifiées, et ce, par territoire, monnaie, type d'investisseurs, type d'instrument et profil d'échéances. Nous nous assurons d'avoir constamment accès à du financement de gros à long terme au moyen de divers programmes d'emprunt, notamment un programme d'émission de billets européens, des programmes de billets à moyen terme canadiens, australiens et américains, la titrisation de créances hypothécaires canadiennes et américaines, la titrisation de créances de cartes de crédit canadiennes, de prêts automobiles et de marges de crédit sur valeur domiciliaire, de prêts au financement de matériel de transport, des obligations sécurisées et des dépôts de premier rang non garantis canadiens et américains.

Composition du financement à terme du marché des capitaux de gros (%)



Grâce à notre plan de financement de gros à terme, nous visons à obtenir une capacité de financement qui nous permet de mettre de l'avant des stratégies commerciales. Ce plan tient compte des échéances projetées et de la croissance des actifs et des passifs des secteurs d'activité dans le cadre de notre processus de prévision et de planification, et évalue les besoins en financement à la lumière des sources disponibles. Le plan de financement est examiné par les comités de la haute direction à qui incombent des responsabilités précises, et approuvé par le Comité d'évaluation des risques, et est régulièrement mis à jour afin que les résultats réels y soient reflétés et les plus récentes informations prévisionnelles, intégrées.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Au cours de l'exercice, le BSIF a annoncé des changements à sa ligne directrice sur les normes de liquidité qui entreront en vigueur le 1^{er} avril 2023. Les changements se rapportent principalement au calcul de l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs du BSIF. Nous ne prévoyons pas que ces changements auront une incidence significative sur nos pratiques ou nos exigences en matière de liquidité et de financement.

Cotes de crédit

Les cotes de crédit que des agences de notation externes attribuent aux titres d'emprunt à court terme et aux titres d'emprunt à long terme de premier rang de BMO jouent un rôle important dans sa capacité à se procurer du capital et le financement que requiert le soutien de ses activités commerciales. Le fait de maintenir d'excellentes cotes de crédit nous permet d'avoir accès à des fonds sur les marchés de gros à des taux attractifs. Si les cotes de BMO se détérioraient, il est probable que notre coût de financement augmenterait et qu'il nous serait plus difficile d'obtenir du financement et du capital sur les marchés de gros. Un abaissement majeur des cotes de BMO pourrait aussi avoir d'autres conséquences, dont celles décrites à la note 8 afférente aux états financiers consolidés.

Les cotes que les agences de notation ont attribuées à la dette de premier rang de BMO sont réservées à des émissions de premier ordre et de grande qualité. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022, Moody's, Standard & Poor's (S&P), DBRS et Fitch ont confirmé les cotes attribuées à BMO. Moody's, S&P et DBRS ont attribué des perspectives stables à BMO tandis que Fitch lui a attribué des perspectives négatives.

Au 31 octobre 2022

Agence de notation	Dette à court terme	Dette de premier rang 1)	Dépôts à long terme / ancienne dette de premier rang 2)	Dette subordonnée - FPUNV	Perspectives
Moody's	P-1	A2	Aa2	Baa1 (hydr.)	Stables
S&P	A-1	A-	A+	BBB+	Stables
Fitch	F1+	AA-	AA	A	Négatives
DBRS	R-1 (élevée)	AA (faible)	AA	A (faible)	Stables

1) Sous réserve de la conversion aux termes du régime de recapitalisation interne des banques.

2) Les dépôts à long terme / l'ancienne dette de premier rang comprennent la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018 et la dette de premier rang émise depuis le 23 septembre 2018 inclusivement, laquelle est exclue du régime de recapitalisation interne des banques.

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines contreparties si les cotes de crédit de BMO sont abaissées. Les garanties supplémentaires requises sont fondées sur les risques associés à la valeur de marché, la valeur des garanties et les ententes prévoyant un seuil de garantie, le cas échéant. Au 31 octobre 2022, si nos cotes étaient abaissées de un cran, de deux crans et de trois crans, nous devrions fournir à des contreparties des garanties supplémentaires totalisant 161 millions de dollars, 429 millions et 1 340 millions, respectivement.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme (RLCT) est calculé selon la ligne directrice Normes de liquidités (NL) établie par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et est résumé dans le tableau ci-après. Le RLCT est calculé quotidiennement et correspond au ratio des actifs liquides de haute qualité détenus au total des sorties nettes de trésorerie en période de tension dans les 30 jours civils suivants. Les actifs liquides de haute qualité de BMO sont essentiellement composés de sa trésorerie, de titres de créance jouissant d'une bonne cote de crédit et émis ou garantis par des administrations publiques, d'obligations couvertes ayant une excellente cote de crédit ainsi que de titres de créance et d'actions inscrits à un important indice boursier et émis par des entreprises qui n'œuvrent pas dans le secteur financier. Les flux de trésorerie nets tiennent compte des sorties de trésorerie associées aux dépôts, au financement de gros garanti ou non garanti, aux engagements et aux sûretés qui pourraient être exigées, ce qui est compensé par les entrées de trésorerie autorisées provenant des prêts, des activités de prêt de titres ainsi que d'autres titres de créance qui ne sont pas considérés comme des actifs liquides de haute qualité et qui échoient sur une période de 30 jours. Les pondérations prescrites par le BSIF sont appliquées aux flux de trésorerie et aux actifs liquides de haute qualité aux fins du calcul des valeurs pondérées et du RLCT. Le RLCT ne tient pas compte des liquidités excédentaires au-delà de 100 % dans BMO Financial Corp. (BFC) en raison des restrictions quant au transfert de liquidités entre BFC et la banque mère. Les banques d'importance systémique nationale (BISN), y compris BMO, sont tenues de maintenir un RLCT minimal de 100 %. Le RLCT moyen quotidien pour le trimestre clos le 31 octobre 2022 a été de 135 %, ce qui se traduit par un excédent de 53 milliards de dollars par rapport au seuil réglementaire minimal et une augmentation de 10 % par rapport à 125 % en 2021, en raison de l'augmentation des actifs liquides de haute qualité et de la baisse des sorties nettes de trésorerie. Bien que les banques soient tenues de maintenir un RLCT de plus de 100 % dans des circonstances normales, on s'attend à ce qu'elles puissent utiliser leurs actifs liquides de haute qualité en période de tension, ce qui peut ramener leur RLCT à moins de 100 % au cours d'une telle période. Ce ratio n'est que l'une des mesures de la position de liquidité d'une banque et ne rend pas compte de tous ses actifs liquides ni des modes de financement de rechange auxquels nous pourrions recourir au cours d'une période de tension. Tous les actifs liquides de BMO sont indiqués dans le tableau intitulé Actifs liquides.

Pour le trimestre clos le 31 octobre 2022

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Total de la valeur non pondérée (moyenne) 1) 2)	Total de la valeur pondérée (moyenne) 2) 3)
Actifs liquides de haute qualité	*	204,3
Total des actifs liquides de haute qualité		
Sorties de trésorerie		
Dépôts des particuliers et dépôts des petites entreprises, dont :	238,4	16,1
Dépôts stables	116,1	3,5
Dépôts moins stables	122,3	12,6
Financement de gros non garanti, dont :	252,9	114,3
Dépôts opérationnels (toutes les contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	140,6	35,0
Dépôts non opérationnels (toutes les contreparties)	89,1	56,1
Dettes non garanties	23,2	23,2
Financement de gros garanti	-	22,9
Exigences supplémentaires, dont :	203,7	39,5
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	21,3	6,6
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	2,9	2,9
Facilités de crédit et de liquidité	179,5	30,0
Autres obligations de financement contractuelles	1,3	-
Autres obligations de financement conditionnelles	477,0	9,3
Total des sorties de trésorerie	*	202,1
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis (p. ex., prises en pension)	147,3	34,3
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	10,8	5,9
Autres entrées de trésorerie	10,7	10,7
Total des entrées de trésorerie	168,8	50,9
		Total de la valeur ajustée 4)
Total des actifs liquides de haute qualité		204,3
Total des sorties nettes de trésorerie		151,2
Ratio de liquidité à court terme (%)		135
Trimestre clos le 31 octobre 2021		Total de la valeur ajustée 4)
Total des actifs liquides de haute qualité		194,4
Total des sorties nettes de trésorerie		156,0
Ratio de liquidité à court terme (%)		125

* Valeur non exigée par la norme régissant les informations à fournir sur le RLCT.

- 1) Les valeurs non pondérées sont calculées à la valeur de marché (dans le cas des actifs liquides de haute qualité) ou selon les soldes en cours échéant ou exigibles dans les 30 jours suivants (dans le cas des entrées et sorties de trésorerie).
- 2) Les valeurs sont calculées en fonction de la moyenne simple du RLCT quotidien sur 63 jours ouvrables au quatrième trimestre de 2022.
- 3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice Normes de liquidité (NL) établie par le BSIF eu égard aux actifs liquides de haute qualité et aux entrées et sorties de trésorerie.
- 4) Les valeurs ajustées sont calculées en fonction du total des valeurs pondérées après l'application des plafonds définis dans la ligne directrice Normes de liquidité.

Ratio structurel de liquidité à long terme

Le ratio structurel de liquidité à long terme (RSLLT) est une mesure réglementaire qui évalue la stabilité du profil de financement d'une banque par rapport à la liquidité de ses actifs et est calculé selon la ligne directrice Normes de liquidités (NL) établie par le BSIF. Contrairement au RLCT, laquelle est une mesure à court terme, le RSLLT calcule la résilience à moyen et à long terme d'une banque. Le RSLLT s'entend du montant du financement stable disponible (FSD) par rapport à celui du financement stable requis (FSR). Le montant du FSD représente la part des fonds propres et des passifs censée être disponible de manière fiable pour une banque à un horizon de un an (ce qui comprend les dépôts de clients, le financement de gros à long terme et le capital). Les exigences relatives au financement stable pour chacune des institutions sont établies par le BSIF et fondées sur la liquidité et les caractéristiques inhérentes à la durée de ses actifs inscrits au bilan et des autres éléments hors bilan. Les pondérations prescrites par le BSIF s'appliquent aux soldes nominaux des actifs et passifs, afin de calculer le FSD, le FSR et le RSLLT. Les banques d'importance systémique nationale (BISN), y compris BMO, sont tenues de maintenir un RSLLT minimal de 100 %. Le RSLLT de BMO était de 114 % au 31 octobre 2022, ce qui se traduit par un excédent de 81 milliards de dollars par rapport au seuil réglementaire minimal. Le RSLLT a diminué par rapport à celui de 118 % au 31 octobre 2021, puisque l'accroissement du financement stable exigé a été en partie compensé par la hausse du financement stable disponible.

Pour le trimestre clos le 31 octobre 2022

	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée 2)
	Sans échéance 1)	Moins de 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 1 an	
(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)					
Élément de financement stable disponible (FSD)					
Fonds propres :	-	-	-	83,4	83,4
Fonds propres réglementaires	-	-	-	83,4	83,4
Autres instruments de fonds propres	-	-	-	-	-
Dépôts des particuliers et dépôts des petites entreprises :	210,0	33,2	24,8	42,3	285,7
Dépôts stables	105,5	14,9	9,0	7,8	130,8
Dépôts moins stables	104,5	18,3	15,8	34,5	154,9
Financement de gros :	253,4	197,9	56,9	90,5	236,7
Dépôts opérationnels	144,0	0,2	-	-	72,1
Autres financements de gros	109,4	197,7	56,9	90,5	164,6
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants	-	1,6	2,1	11,8	-
Autres passifs :	5,3	67,7	*	*	4,4
Passifs d'instruments dérivés du RSLLT	*	*	*	-	*
Tous les autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	5,3	44,9	0,1	4,3	4,4
FSD total	*	*	*	*	610,2
Élément de financement stable requis (FSR)					
Total des actifs liquides de haute qualité du RSLLT	*	*	*	*	12,6
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	-	-	-	-	-
Prêts et titres productifs :	180,3	137,0	51,8	311,5	459,5
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité de niveau 1	-	41,3	2,5	-	3,3
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions non garantis	37,8	57,3	4,7	15,7	62,6
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts aux particuliers et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	101,8	29,1	31,7	156,8	246,6
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	-	-	-	-	-
Crédits hypothécaires au logement productifs, dont :	13,3	6,9	12,6	125,2	110,6
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	13,3	6,7	12,4	120,7	106,6
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	27,4	2,4	0,3	13,8	36,4
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants	-	1,6	2,1	11,8	-
Autres actifs :	11,0	*	*	44,2	43,2
Produits de base physiques, y compris l'or	3,4	*	*	*	2,9
Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale	*	*	*	11,4	9,7
Actifs d'instruments dérivés du RSLLT	*	*	*	9,8	-
Passifs d'instruments dérivés du RSLLT avant déduction de la marge de variation versée	*	*	*	1,5	1,5
Tous les autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	7,6	1,4	0,1	20,0	29,1
Éléments hors bilan	-	-	-	537,0	18,8
FSR total	*	*	*	*	534,1
Ratio structurel de liquidité à long terme (%)	*	*	*	*	114
Trimestre clos le 31 octobre 2021					
					Total de la valeur ajustée 2)
FSP total					535,2
FSR total					453,4
Ratio structurel de liquidité à long terme (%)					118

* Valeur non exigée par la norme régissant les informations à fournir sur le RSLLT.

1) Les éléments devant être classés dans la colonne « Sans échéance » ne sont assortis d'aucune échéance stipulée. Ces éléments peuvent inclure notamment des dépôts sans échéance, des positions vendeurs, des positions à échéance ouverte, des titres autres que des actifs liquides de haute qualité, des produits de base physiques et des prêts à vue.

2) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice Normes de liquidité (NL) établie par le BSIF eu égard au FSD et au FSR.

Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan

Les tableaux ci-dessous présentent les échéances contractuelles résiduelles des actifs et des passifs inscrits au bilan et des engagements non inscrits au bilan. L'échéance contractuelle des actifs et des passifs financiers entre en jeu dans la gestion du risque de liquidité et de financement, mais elle n'est pas nécessairement conforme à l'échéance attendue des actifs et des passifs servant à cette gestion. Afin de gérer le risque de liquidité et de financement, nous établissons des prévisions des entrées et des sorties de trésorerie liées aux actifs et aux passifs compte tenu de conditions normales du marché et de divers scénarios de crise. Les scénarios de crise font intervenir des hypothèses relatives aux remboursements de prêts, aux retraits de dépôts et aux baisses des engagements de crédit et des facilités de trésorerie par type de contrepartie et de produit. Les scénarios de crise tiennent également compte de l'horizon temporel sur lequel les actifs liquides peuvent être monétisés, et pour quel montant (escompte), de même que les exigences en matière de sûretés éventuelles pouvant être imposées par suite de la volatilité du marché et des baisses des cotes de crédit, entre autres hypothèses.

	2022									
(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Instrument financiers inscrits au bilan										
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	86 003	-	-	-	-	-	-	-	1 463	87 466
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	3 844	1 662	86	44	98	-	-	-	-	5 734
Valeurs mobilières	4 189	4 284	5 480	5 375	6 060	18 272	68 521	108 072	53 009	273 262
Titres pris en pension ou empruntés	83 861	21 736	5 101	2 448	48	-	-	-	-	113 194
Prêts 1)										
Prêts hypothécaires à l'habitation	526	1 519	3 708	5 778	6 501	14 665	105 285	10 810	88	148 880
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	211	553	940	1 693	1 537	4 844	37 742	14 084	24 499	86 103
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	9 663	9 663
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	13 003	9 595	11 724	9 300	11 394	37 250	105 009	17 776	94 259	309 310
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 617)	(2 617)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	13 740	11 667	16 372	16 771	19 432	56 759	248 036	42 670	125 892	551 339
Autres actifs										
Instrument dérivés	5 362	7 147	3 359	2 552	2 225	7 787	11 636	8 092	-	48 160
Engagements de clients aux termes d'acceptations	9 752	3 461	19	3	-	-	-	-	-	13 235
Divers	2 735	625	225	21	2	10	19	5 817	37 355	46 809
Total des autres actifs	17 849	11 233	3 603	2 576	2 227	7 797	11 655	13 909	37 355	108 204
Total des actifs	209 486	50 582	30 642	27 214	27 865	82 828	328 212	164 651	217 719	1 139 199

	2022									
(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Passifs et capitaux propres										
Dépôts 2) 3)	38 064	44 637	49 626	47 908	48 444	39 992	62 978	16 265	421 564	769 478
Autres passifs										
Instrument dérivés	3 370	11 764	4 399	3 814	2 895	7 619	14 092	12 003	-	59 956
Acceptations	9 752	3 461	19	3	-	-	-	-	-	13 235
Titres vendus à découvert 4)	40 979	-	-	-	-	-	-	-	-	40 979
Titres mis en pension ou prêtés 4)	94 215	6 476	1 046	2 226	-	-	-	-	-	103 963
Titrisation et passifs liés aux entités structurées	14	2 803	1 300	794	1 673	5 136	9 342	6 006	-	27 068
Divers	12 143	4 980	101	97	146	872	2 558	5 722	18 713	45 332
Total des autres passifs	160 473	29 484	6 865	6 934	4 714	13 627	25 992	23 731	18 713	290 533
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-	25	8 125	-	8 150
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	71 038	71 038
Total des passifs et des capitaux propres	198 537	74 121	56 491	54 842	53 158	53 619	88 995	48 121	511 315	1 139 199

1) Les prêts à vue sont inclus dans la colonne Sans échéance.

2) Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.

3) Des dépôts de 29 966 millions de dollars au 31 octobre 2022 ont une date d'échéance fixe, mais ils peuvent toutefois faire l'objet d'une demande de remboursement anticipé (en totalité ou en partie) par le client sans pénalité. Ils sont classés comme étant exigibles à une date fixe en raison de leur date d'échéance contractuelle déclarée.

4) Montants présentés selon leur date d'échéance la plus rapprochée.

	2022									
(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Engagements hors bilan										
Crédits fermes 1)	1 932	3 610	10 461	13 373	14 753	38 057	119 430	5 490	-	207 106
Lettres de crédit 2)	1 680	4 601	4 936	4 662	4 922	2 832	3 680	57	-	27 370
Concours de trésorerie	-	585	393	1 438	1 275	3 465	9 189	985	-	17 330
Contrats de location	-	-	-	-	-	3	44	256	-	303
Prêt de titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations d'achat	27	98	55	55	58	217	309	22	-	841

1) Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que BMO peut annuler sans condition à son entière discrétion. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

2) Les lettres de crédit peuvent faire l'objet de prélèvements en tout temps. Elles sont classées en fonction de leur date d'échéance contractuelle déclarée.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante de la note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2022.

(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Instruments financiers inscrits au bilan										
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	91 736	-	-	-	-	-	-	-	1 525	93 261
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	3 529	1 440	1 172	1 753	409	-	-	-	-	8 303
Valeurs mobilières	5 286	4 742	5 116	3 383	2 692	17 512	43 571	90 225	60 322	232 849
Titres pris en pension ou empruntés	70 080	22 873	11 362	1 602	766	699	-	-	-	107 382
Prêts 1)										
Prêts hypothécaires à l'habitation	458	1 081	2 109	4 373	4 879	22 170	91 146	9 396	138	135 750
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	215	419	639	1 166	1 110	5 732	31 613	13 518	22 752	77 164
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	8 103	8 103
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	12 082	7 667	7 697	10 496	10 213	29 303	81 377	14 413	66 561	239 809
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 564)	(2 564)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	12 755	9 167	10 445	16 035	16 202	57 205	204 136	37 327	94 990	458 262
Autres actifs										
Instruments dérivés	2 752	4 924	2 187	1 809	1 634	7 525	8 787	7 095	-	36 713
Engagements de clients aux termes d'acceptations	11 574	2 428	19	-	-	-	-	-	-	14 021
Divers	2 002	461	140	4	3	5	1	5 097	29 671	37 384
Total des autres actifs	16 328	7 813	2 346	1 813	1 637	7 530	8 788	12 192	29 671	88 118
Total des actifs	199 714	46 035	30 441	24 586	21 706	82 946	256 495	139 744	186 508	988 175

(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Passifs et capitaux propres										
Dépôts 2) 3)	29 885	37 841	42 488	28 857	24 299	33 778	45 729	19 925	422 829	685 631
Autres passifs										
Instruments dérivés	2 771	3 651	2 379	1 508	1 444	5 723	7 140	6 199	-	30 815
Acceptations	11 574	2 428	19	-	-	-	-	-	-	14 021
Titres vendus à découvert 4)	32 073	-	-	-	-	-	-	-	-	32 073
Titres mis en pension ou prêtés 4)	73 190	17 199	3 994	3 103	70	-	-	-	-	97 556
Titrisation et passifs liés aux entités structurées	21	1 737	1 527	648	486	7 240	9 791	4 036	-	25 486
Divers	10 121	1 632	116	109	162	944	1 277	3 509	20 307	38 177
Total des autres passifs	129 750	26 647	8 035	5 368	2 162	13 907	18 208	13 744	20 307	238 128
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-	25	6 868	-	6 893
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	57 523	57 523
Total des passifs et des capitaux propres	159 635	64 488	50 523	34 225	26 461	47 685	63 962	40 537	500 659	988 175

1) Les prêts à vue sont inclus dans la colonne Sans échéance.

2) Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.

3) Des dépôts de 20 991 millions de dollars au 31 octobre 2021 ont une date d'échéance fixe, mais ils peuvent toutefois faire l'objet d'une demande de remboursement anticipé (en totalité ou en partie) par le client sans pénalité. Ils sont classés comme étant exigibles à une date fixe en raison de leur date d'échéance contractuelle déclarée.

4) Montants présentés selon leur date d'échéance la plus rapprochée.

(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Engagements hors bilan										
Crédits fermes 1)	1 674	4 935	8 374	13 308	14 498	33 749	99 639	4 571	-	180 748
Lettres de crédit 2)	1 196	4 083	4 358	3 815	4 806	1 980	3 304	104	-	23 646
Concours de trésorerie	189	137	293	1 073	1 578	2 709	6 088	828	-	12 895
Contrats de location	-	-	-	-	1	3	22	222	-	248
Prêt de titres	3 909	-	-	-	-	-	-	-	-	3 909
Obligations d'achat	16	38	47	44	60	139	217	41	-	602

1) Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que BMO peut annuler sans condition à son entière discrétion. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

2) Les lettres de crédit peuvent faire l'objet de prélèvements en tout temps. Elles sont classées en fonction de leur date d'échéance contractuelle déclarée.

Mise en garde

La présente section Risque de liquidité et de financement renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Risque opérationnel non financier

Le **risque opérationnel non financier** englobe un large éventail de risques non financiers, dont ceux liés à un changement dans les activités commerciales, à la relation de confiance avec les clients, à la réputation et aux données, tous ces éléments pouvant entraîner des pertes financières. Ces pertes peuvent découler de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'erreurs humaines, d'inconduite et d'événements externes qui peuvent avoir une incidence, directe ou indirecte, sur la juste valeur des actifs que nous détenons dans nos portefeuilles de prêts ou d'investissements. Parmi ces risques, on compte par exemple le risque lié à la cybersécurité et à la sécurité fonduagique, le risque technologique, le risque de fraude, le risque lié à la continuité de l'exploitation et le risque découlant des ressources humaines, mais ils excluent le risque juridique et réglementaire, le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et d'autres types de risque financier.

Le risque opérationnel non financier est inhérent à toutes nos activités commerciales et bancaires, et peut avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation et nos résultats financiers, y compris entraîner des pertes financières et des redressements des résultats financiers et entacher la réputation de BMO. Comme d'autres organisations de services financiers exerçant leurs activités dans divers territoires, nous sommes exposés à de nombreux risques de nature opérationnelle qui découlent du potentiel de défaillance de nos processus internes, de nos systèmes de technologie et de nos employés ainsi que de menaces externes. Les pertes éventuelles pourraient provenir de défaillances de nos processus et de nos contrôles, du vol et de la fraude, de transactions non autorisées effectuées par des employés, de l'interruption de nos activités, d'infractions à la sécurité informatique, de menaces à la cybersécurité, de l'exposition au risque lié à l'impartition, de relations avec des tiers ainsi que des dommages matériels. Compte tenu du volume élevé de transactions que nous traitons chaque jour ainsi que de la complexité de nos activités commerciales et de la rapidité de leur déroulement, certaines erreurs opérationnelles ou humaines peuvent se répéter ou s'aggraver avant d'être décelées et corrigées.

Le risque opérationnel non financier n'est pas seulement inhérent à nos activités commerciales et bancaires, il est également inhérent aux procédés et contrôles que nous utilisons pour gérer les risques. Il est possible que des erreurs se produisent et que nos processus ou nos systèmes internes subissent une défaillance, ce qui pourrait entraîner une perte financière ou une atteinte à notre réputation. Les lacunes ou défaillances des processus internes, systèmes ou employés ou des services et produits fournis par des tiers, y compris de n'importe lequel de nos systèmes de traitement des données financières, comptables ou autres, pourraient se solder par des pertes financières ou des redressements des résultats financiers et entacher la réputation de BMO.

Du fait de la nature de nos activités commerciales, nous sommes également exposés au risque de vol et de fraude lorsque nous concluons des transactions de crédit avec des clients ou des contreparties. Lorsqu'il accorde du crédit, BMO se fie à l'exactitude et à l'exhaustivité de l'information fournie par les clients et les contreparties ainsi qu'à toutes autres déclarations faites par ces derniers. Même si nous soumettons cette information à des contrôles diligents et, lorsque cela est possible et rentable, nous faisons appel à des évaluateurs et autres experts ainsi qu'à des sources d'information afin de mieux évaluer la valeur des garanties et les autres risques associés aux clients, si l'information transmise par les clients ou les contreparties est fortement trompeuse et que ce fait n'est pas découvert pendant le processus de contrôle diligent, cela pourrait avoir un effet négatif sur nos résultats financiers.

Nous avons mis en œuvre divers cadres de gestion du risque pour gérer et atténuer ces risques, y compris des contrôles internes, des limites et des processus de gouvernance. Toutefois, malgré les plans d'urgence que nous avons mis en place pour assurer notre capacité à servir nos clients et réduire au minimum les perturbations et les répercussions négatives, et malgré les plans d'urgence de nos tiers fournisseurs, notre capacité à poursuivre nos activités pourrait être entravée par des perturbations dans l'infrastructure qui soutient nos activités et les collectivités que nous servons, perturbations qui incluent, sans toutefois s'y limiter, des situations d'urgence touchant la santé publique et les actes terroristes.

Nous revoyons régulièrement les expositions aux principaux risques et aux risques émergents qui pourraient avoir des répercussions sur l'entreprise et les activités de BMO, et nous évaluons dans quelle mesure nous sommes prêts à gérer de manière proactive les risques auxquels nous sommes confrontés ou pourrions être confrontés dans le futur. Comme pour notre gestion des autres risques à l'échelle de l'organisation, nous utilisons une approche en trois points de contrôle pour gérer les expositions au risque non financier.

Il y a lieu de se reporter à la section Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs pour obtenir plus de renseignements à ce sujet et sur d'autres risques.

Gouvernance du risque opérationnel non financier

Le Comité de gestion du risque opérationnel, qui est un sous-comité du Comité de gestion des risques, constitue le principal comité de gouvernance exerçant la surveillance de toutes les questions liées à la gestion du risque opérationnel non financier. Son mandat consiste notamment à orienter et à superviser les objectifs stratégiques et les prestations, à accroître la résilience opérationnelle et à contribuer à s'assurer que BMO préserve sa réputation de prévenir les échecs et les erreurs opérationnels évitables. Dans le cadre de ses responsabilités en matière de gouvernance, le Comité de gestion du risque opérationnel examine et recommande les politiques et normes générales au Conseil et aux hauts dirigeants pour qu'ils les examinent et les approuvent au besoin, ainsi que les méthodologies et les outils qui englobent les principes directeurs du cadre de gestion du risque opérationnel non financier. La documentation qui précise ces principes de gouvernance est révisée périodiquement afin de confirmer qu'elle intègre de saines pratiques de gouvernance et qu'elle est conforme au degré d'appétit pour le risque de BMO. L'analyse et la communication, sur une base régulière, aux divers comités, soit le Comité de gestion du risque opérationnel, le Comité de gestion des risques et le Comité d'évaluation des risques, d'informations sur notre profil de risque opérationnel constituent des volets importants de notre cadre de gouvernance de ce risque. La communication à l'échelle de l'organisation sur le risque opérationnel permet d'obtenir une image intégrée des principaux risques et des risques émergents, des tendances qu'affichent les données sur les pertes, de l'utilisation du capital, des indicateurs de risque clés et des profils des groupes d'exploitation. Nous continuons d'investir dans nos plateformes de communication afin de favoriser la transmission, en temps opportun, d'informations exhaustives afin de rehausser la transparence et de contribuer à la gestion proactive des expositions à ce risque.

Gestion du risque opérationnel non financier

En tant que premier point de contrôle, les groupes d'exploitation et les Services d'entreprise, dont l'unité Technologie et opérations, sont responsables de la gestion quotidienne du risque non financier, y compris les chefs de la gestion globale des risques de nos unités d'affaires, qui assurent la gouvernance et la supervision de leur propre unité d'affaires, ainsi que les Services d'entreprise, qui assurent une gouvernance et une surveillance additionnelles dans certains secteurs ciblés. Une supervision indépendante de la gestion de ce risque est assurée par le groupe Gestion du risque opérationnel non financier, qui est responsable de la stratégie afférente au risque opérationnel non financier, des outils et des politiques qui s'y rapportent et, pour le deuxième point de contrôle, qui surveille, fait des demandes d'explication efficace et assure la gouvernance. Le groupe Gestion du risque opérationnel non financier établit et maintient le cadre de gestion du risque non financier, définit les procédés devant servir comme premier point de contrôle à détecter, à évaluer, à gérer, à atténuer, à surveiller et à signaler les principales expositions au risque opérationnel, les pertes et les événements de risque opérationnel évités de justesse ayant une importante incidence éventuelle. Le cadre de gestion du risque opérationnel non financier définit les procédés utilisés par le groupe Gestion du risque opérationnel non financier, à titre de deuxième point de contrôle, pour guider, soutenir, surveiller et évaluer le premier point de contrôle et communiquer avec lui pour la gestion du risque opérationnel non financier. Les dirigeants responsables de la gestion du risque opérationnel du groupe Gestion du risque opérationnel non financier ont pour fonction d'évaluer de manière indépendante le profil de risque opérationnel de chaque groupe, de repérer les principaux facteurs de risque ainsi que les lacunes potentielles des procédés et des contrôles, et de recommander des stratégies et des mesures d'atténuation appropriées. La mise en œuvre des principes directeurs du cadre de gestion du risque opérationnel non financier signifie également d'ancrer encore plus profondément notre culture de gestion des risques en prônant une plus grande sensibilisation et en favorisant une meilleure compréhension du risque non financier au sein des trois points de contrôle, apprendre des événements générateurs de pertes et des événements évités de justesse, et fournir davantage de formation et de communication ainsi que l'application et la surveillance quotidiennes du cadre de gestion du

risque opérationnel non financier. Nous continuons également à renforcer notre deuxième point de contrôle en ce qui concerne les capacités de soutien et de supervision en ayant recours à un modèle opérationnel de gestion du risque opérationnel non financier amélioré qui fait intervenir une approche différenciée basée sur la nature du risque sous-jacent et les structures organisationnelles existantes.

Nous visons à maintenir, au moyen de l'implantation et de la surveillance du cadre de gestion du risque opérationnel non financier, un profil de risque opérationnel qui est non seulement conforme à notre degré d'appétit pour le risque et est étayé d'un capital approprié, mais qui est aussi renforcé par une meilleure résilience opérationnelle. La résilience opérationnelle s'entend de la capacité d'une organisation à protéger et à soutenir les principaux services commerciaux qui sont essentiels pour ses clients, autant dans le cours normal des activités qu'en cas de tensions ou de perturbations opérationnelles. Elle suppose notre capacité à faire face à des événements imprévisibles et à nous adapter à la variation des conditions externes. La résilience opérationnelle n'est pas une stratégie défensive, c'est un outil stratégique positif et tourné vers l'avenir qui nous permet de prendre des risques mesurés en toute confiance et prépare BMO à surmonter les enjeux du marché découlant d'événements tant prévus qu'inattendus.

Ce qui suit constitue les principaux programmes, méthodes et processus énoncés dans le cadre de gestion du risque opérationnel non financier qui nous aident lors de la révision continue de notre profil de risque opérationnel :

- L'**autoévaluation des risques et des contrôles** est un processus bien défini qui évolue et deviendra le Programme d'évaluation des risques liés aux produits, aux services et aux processus en 2023-2024. Ce nouveau programme sera utilisé par nos groupes d'exploitation et les services généraux pour évaluer les contrôles et les expositions résiduelles au risque de leurs activités commerciales en mettant l'accent sur les contrôles clés en place qui encadrent les principaux risques que posent leurs produits, services, activités internes et processus. Ce processus donne un aperçu prospectif de l'incidence du contexte commercial et des contrôles internes sur le profil de risque de nos groupes d'exploitation et des services généraux, ce qui permet des mesures proactives de prévention, d'atténuation et de gestion des risques.
- Le **processus d'évaluation et d'approbation des projets** de BMO sert à évaluer, à documenter et à approuver des initiatives admissibles lorsque de nouvelles activités et de nouveaux services et produits sont mis au point ou lorsque des services et produits existants sont perfectionnés. Ce processus permet un suivi continu de l'évolution des risques du fait de l'établissement d'exigences spécifiques en matière de contrôle préalable, d'approbation, de suivi et de communication qui s'appliquent à tous les paliers de l'organisation.
- Les grandes tendances, mesures et évaluations des risques, lesquelles englobent les **indicateurs de risque clés**, la **gestion des facteurs** et les **données internes sur les pertes**, sont une partie intégrante du profil de risque opérationnel et ces éléments servent à évaluer l'exposition au risque précis par rapport au degré d'appétit pour le risque de BMO.
- Les **simulations de crise** évaluent l'incidence possible d'événements défavorables graves sur les principaux risques et les processus opérationnels essentiels afin de guider la gestion des risques. Les simulations de crise permettent d'aider la direction à cerner et à comprendre l'incidence des événements à grande échelle, y compris les événements dont la fréquence est faible, mais dont les répercussions sont importantes, ainsi que les tensions de nature environnementale, et à développer des mesures d'atténuation ou des contrôles qui visent à aider à gérer le risque extrême.
- Une saine **gestion de la continuité des opérations** nous permet de reprendre, de maintenir et de gérer les processus et opérations d'importance critique, ainsi que de protéger les intérêts et le bien-être de nos clients, actionnaires et employés advenant une interruption des activités, réduisant ainsi au minimum toute incidence négative pour nos clients et autres parties prenantes. Nous avons établi un cadre qui facilite la reprise rapide et en temps opportun des opérations d'importance critique. Notre stratégie étoffée de gestion de la continuité des opérations englobe l'élaboration, la mise à l'essai et le maintien de stratégies et de plans de reprise efficaces, de sorte que les processus critiques et les ententes avec des tiers demeurent viables.
- L'**équipe** de BMO **responsable de l'assurance et de la gestion du risque** qui en découle constitue un deuxième palier de réduction de certaines positions exposées au risque opérationnel. Nous souscrivons des assurances lorsque nous sommes tenus de le faire en vertu de la loi, de la réglementation ou d'une entente contractuelle et lorsque cela est intéressant du point de vue économique et réalisable pour atténuer nos risques afin de nous fournir la protection nécessaire contre toute perte importante imprévue.

Ce qui suit constitue des exemples de risques opérationnels non financiers qui peuvent avoir une incidence négative sur les activités et les résultats financiers de BMO. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs.

Risque lié à la cybersécurité et à la sécurité infonuagique

La cybersécurité et la sécurité infonuagique font partie intégrante des activités de BMO et influent fortement sur la notoriété de sa marque et sur sa réputation. L'évolution rapide de la technologie et l'amélioration des capacités de connectivité des appareils numériques font en sorte que les cybermenaces et les cyberrisques évoluent aussi. Ces menaces et risques comprennent : des intrusions dans nos systèmes et une interruption de ces derniers et de nos activités ainsi qu'un accès non autorisé, l'utilisation ou la dissémination d'informations à propos de BMO, de nos clients ou de nos employés. Pour plus d'informations, il y a lieu de se reporter à la section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs.

Risques liés à la technologie

La technologie est un outil essentiel aux fins de la livraison des produits et services commerciaux d'importance critique de BMO. Ainsi, l'incapacité de maintenir la technologie et d'investir dans celle-ci pourrait entraîner des perturbations opérationnelles (par exemple, un ralentissement prolongé ou une panne touchant des systèmes d'importance critique ou des services commerciaux) et nuire à la réalisation des objectifs stratégiques de l'organisation, le tout entraînant un coût financier important. Les activités de gestion des risques liés à la technologie visent à protéger les systèmes, les données et les biens de BMO ainsi qu'à en assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité. Comme l'adoption des services bancaires numériques prend encore de l'expansion, nous continuons d'investir dans de nouvelles améliorations novatrices de nos capacités technologiques afin de répondre aux attentes de nos clients et de veiller à ce que leurs données restent en sécurité.

Risques liés aux données et à l'analyse

BMO continue d'investir dans de nouvelles capacités numériques et d'analyse à l'appui des objectifs du programme Le numérique au premier plan. Notre aptitude à gérer efficacement et à protéger nos données se répercute directement sur nos processus numériques et sur notre capacité d'élaboration et de mise en place de nouvelles capacités d'analyse novatrices à l'aide d'outils et de systèmes fondés sur l'intelligence artificielle (IA). Notre gestion des risques liés aux données est axée sur la qualité, la résilience, la conservation et la gouvernance des données de BMO, lesquelles constituent un pilier de nos activités commerciales. Notre gestion des risques liés à l'analyse est axée sur l'engagement de BMO à faire un usage équitable et éthique des outils et des systèmes d'IA, en conformité avec l'ensemble des attentes des organismes de réglementation.

Risque lié aux tiers

Nous continuons de recourir à des tiers pour accéder rapidement aux nouvelles technologies, augmenter l'efficacité et améliorer la compétitivité et les performances. Cela accroît notre dépendance à l'égard des tiers et des sous-traitants pour fournir efficacement des produits et des services à nos clients, et nous expose à un risque de perturbation des activités et de perte financière découlant de la défaillance des processus et des contrôles chez nos tiers et leurs sous-traitants. Pour gérer ce risque, nous disposons d'un solide cadre de gestion du risque lié aux tiers, conçu pour cerner, évaluer, gérer, surveiller, atténuer et signaler les risques découlant du recours à des tiers à toutes les étapes du cycle de vie de ces derniers, conformément à notre stratégie organisationnelle et à notre degré d'appétit pour le risque. Nous continuons d'améliorer nos capacités de gestion du risque lié aux tiers afin de maintenir une solide gestion des risques, la résilience opérationnelle et la conformité aux exigences réglementaires pertinentes, ce qui comporte notamment la surveillance et l'appréciation de l'incidence attendue des modifications réglementaires à venir à la ligne directrice B-10 sur la gestion du risque lié aux tiers devant être annoncées par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

Lutte contre le blanchiment d'argent

La conformité à toutes les mesures portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes (LBA-FAT) ainsi qu'à celles concernant les sanctions afférentes représente une part essentielle de la protection de BMO, de nos clients et des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. Nous nous consacrons à la gestion efficace des risques liés à la LBA-FAT et de ses sanctions, ainsi qu'à la conformité à l'ensemble des lois et des règlements connexes. Les risques liés à la non-conformité à ces exigences peuvent comprendre des mesures d'exécution, des poursuites criminelles, des poursuites en justice et une atteinte à notre réputation. Sous la direction du chef de la lutte contre le blanchiment d'argent, le programme de conformité au régime de LBA-FAT et sanctions de BMO encourage la bonne gouvernance et la supervision dans toutes nos activités et met en place des politiques, des évaluations des risques et des formations, y compris une formation annuelle obligatoire pour tous les employés. Le programme de conformité au régime et de sanctions de LBA-FAT a recours à des analyses, à la technologie et à l'expertise professionnelle pour prévenir, détecter et signaler les activités douteuses. Le chef de la lutte contre le blanchiment d'argent transmet régulièrement au Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration et à la haute direction des rapports sur l'efficacité du programme de conformité au régime de la LBA. Les modifications qui continuent d'être apportées à la réglementation du régime canadien de LBA-FAT, y compris la réglementation modifiée qui est entrée en vigueur en juin 2021, visent à améliorer l'efficacité du régime et à le rendre davantage conforme aux normes internationales. Par ailleurs, nous continuons de nous conformer à l'imposition en cours de sanctions qui fait suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022. Nous nous engageons à assurer une conformité efficace et à déployer encore des efforts pour veiller à protéger le système financier et les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Évaluation du risque non financier

Le 1^{er} novembre 2019, le BSIF a autorisé BMO, ainsi que d'autres banques se qualifiant à l'AMA, à utiliser l'approche standard de Bâle II pour déterminer les exigences en matière de fonds propres réglementaires aux fins du risque opérationnel dans la période transitoire précédant la mise en œuvre de la nouvelle approche d'évaluation standard dans le cadre des réformes finales de Bâle III. Nous prévoyons passer à l'approche d'évaluation standard de Bâle III pour la présentation des fonds propres réglementaires en février 2023.

Risque de modèle

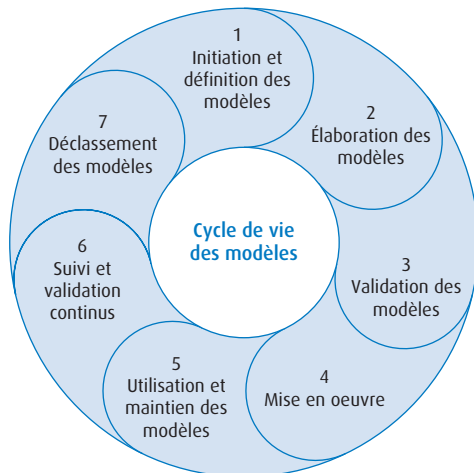
Le **risque de modèle** désigne la possibilité que des décisions fondées sur des résultats obtenus au moyen de modèles erronés ou mal utilisés aient des conséquences négatives, dont une perte financière, la prise de décisions inappropriées et une atteinte à la réputation.

Le risque de modèle englobe l'utilisation d'outils d'analyse quantitative qui appliquent des techniques de nature statistique, mathématique, économique et algorithmique ou d'autres techniques avancées, telles que l'intelligence artificielle (IA) et l'apprentissage machine pour traiter les données d'entrée et générer des estimations quantitatives. Ces outils d'analyse vont de modèles très simples qui produisent des estimations courantes à des modèles fort complexes qui permettent d'évaluer des transactions compliquées ou qui génèrent un large éventail d'estimations prospectives. Ces modèles génèrent des résultats qui servent à alimenter la prise de décisions éclairées concernant les activités ainsi que la gestion des risques et du capital et pour guider, au quotidien, les décisions d'octroi de crédit, de négociation, de prise ferme, de financement, d'investissement et d'exploitation.

Ces outils d'analyse quantitatifs fournissent de précieux renseignements et sont fort utiles s'ils sont utilisés dans un cadre servant à repérer les hypothèses et les limites clés, tout en contrôlant et en atténuant le risque de modèle. En plus de poser des jugements afin d'évaluer la fiabilité des données générées par les modèles, nous atténuons le risque de modèle en exerçant des contrôles rigoureux sur la conception, la validation, la mise en œuvre et l'utilisation de tous les modèles au sein de l'organisation. Nous veillons également à ce que les échelons du modèle qualitatif et les approches non statistiques d'évaluation des risques soient intuitifs, fondés sur l'expérience et bien documentés et qu'ils fassent l'objet de critiques efficaces par ceux ayant l'expertise et les connaissances nécessaires à l'obtention de résultats raisonnables.

Cadre de gestion du risque de modèle

Les modèles posent inévitablement des risques puisque les résultats qu'ils produisent constituent des estimations relevant de techniques statistiques et mathématiques ou d'autres techniques quantitatives qui se rapprochent de la réalité afin de convertir des données en estimations ou en prévision des résultats futurs. L'utilisation inappropriée du modèle ou des données générées par le modèle représente aussi un risque de modèle. BMO régit le risque de modèle grâce au cadre de gestion de ce risque, cadre qui est utilisé à l'échelle de l'organisation.



Le cadre de gestion du risque de modèle définit une approche globale de la gouvernance du risque de modèle tout au long du cycle de vie des modèles et de gestion de ce risque dans les limites de notre appétit pour le risque. Ce cadre englobe la politique et les lignes directrices générales concernant le risque de modèle ainsi que les procédures d'exploitation connexes, lesquelles définissent de manière explicite les principes de la gestion de ce risque, décrivent les processus de gestion connexes et indiquent les rôles et les responsabilités de toutes les parties prenantes, et ce, tout au long du cycle de vie des modèles. Les responsables des modèles, leurs concepteurs et leurs utilisateurs constituent le premier point de contrôle, le groupe Risque de modèle, le deuxième, et l'Audit interne, le troisième.

Notre équipe Risque de modèle a pour responsabilités d'élaborer et de maintenir le cadre de gestion du risque de modèle établi en fonction des risques qui est conforme aux attentes réglementaires ainsi que de surveiller l'efficacité des processus relatifs aux modèles, de la collection de modèles et de la présentation de l'information sur les modèles, et de veiller au regroupement et à l'évaluation de la totalité de ce risque. Ce cadre intègre des directives sur la gestion des risques découlant des avancées en matière de prise de décision assistée par ordinateur, tels que le commerce algorithmique, ainsi que d'IA et d'apprentissage machine. Notre Comité de gestion du risque de modèle est un groupe interfonctionnel qui représente toutes les principales parties prenantes de l'organisation et un sous-comité du Comité de gestion des risques. Le Comité de gestion du risque de modèle se réunit régulièrement afin d'orienter l'utilisation de modèles par BMO, de superviser l'élaboration, la mise en œuvre et le maintien du cadre de gestion du risque de modèle, de faire des critiques efficaces et de discuter de la gouvernance concernant les modèles.

Analyse des résultats et contrôles ex post

Lorsque les modèles ont été validés et approuvés et qu'ils sont utilisés, ils font l'objet d'un suivi constant, y compris l'analyse des résultats, plus ou moins fréquemment. L'analyse des résultats s'effectue principalement au moyen de la comparaison de résultats issus de l'application d'un modèle de mesure de contrôle ex post et de résultats réellement observés. Les écarts entre les prévisions des modèles et les résultats réels sont comparés à des seuils d'importance relative des risques qui ont été définis au préalable et les fourchettes de tolérance pouvant résulter de diverses mesures, dont l'analyse des modèles et le recalibrage de leurs paramètres, le cas échéant. Ce type d'analyse est utilisé pour confirmer la validité de la performance d'un modèle au fil du temps. Des contrôles sont en place pour traiter les problèmes décelés et pour améliorer la performance globale de nos modèles.

Tous les modèles utilisés par BMO, y compris ceux qui intègrent des techniques fondées sur l'IA et l'apprentissage machine, font l'objet d'une validation et d'un suivi continu afin de confirmer qu'ils sont utilisés conformément à notre cadre et en conformité avec les attentes des organismes de réglementation, par exemple en ce qui a trait à l'éthique, à la protection de la vie privée, à l'équité et à l'explicabilité. Ce cadre applique une grande variété de modèles, allant des modèles liés au risque de marché, au risque de crédit et au risque non financier aux modèles de simulation de crise, de tarification et d'évaluation, et de lutte contre le blanchiment d'argent.

Mise en garde

La présente section Risque opérationnel non financier renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Risque juridique et réglementaire

Le **risque juridique et réglementaire** désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois, des obligations contractuelles ou des exigences réglementaires, notamment le risque de ne pas se conformer à la loi (dans son esprit et dans sa lettre) ou de ne pas maintenir les normes de diligence, de ne pas mettre en œuvre des exigences juridiques ou réglementaires, de ne pas exécuter ou de ne pas se conformer à des modalités contractuelles, de ne pas faire valoir des droits non contractuels, de ne pas régler efficacement les litiges ou de ne pas agir de manière à préserver notre réputation.

Le succès des activités de BMO repose en partie sur notre capacité de gérer notre exposition au risque juridique et réglementaire. Le secteur des services financiers est fortement réglementé et soumis à une application stricte des exigences juridiques et réglementaires. À l'échelle mondiale, les banques continuent de se faire imposer des amendes et d'autres pénalités relativement à un certain nombre d'écarts en matière de questions liées aux pratiques et à la réglementation et nous sommes exposés à des risques dans le cadre d'enquêtes réglementaires ou gouvernementales, d'enquêtes et de mesures exécutoires, et de poursuites criminelles. Nous suivons de près l'évolution de la réglementation et des attentes des organismes de supervision afin que BMO soit en mesure de réagir en instaurant des changements si nécessaires.

Sous la direction du conseiller général de BMO, notre groupe Affaires juridiques et conformité réglementaire maintient, à l'échelle de l'organisation, des cadres qui définissent les mesures à prendre pour détecter, évaluer, gérer, surveiller et transmettre des informations au sujet des questions de nature juridique et réglementaire. Nous cernons les lois et les règlements applicables et les risques potentiels à ce chapitre, recommandons des mesures et des stratégies de réduction des risques, menons des enquêtes internes et surveillons le déroulement des poursuites judiciaires et des mesures d'exécution, y compris les poursuites et les litiges en droit civil, les accusations criminelles ainsi que les examens et les audits réglementaires.

Le renforcement des contrôles de la part des organismes de réglementation et de surveillance a eu une incidence importante sur la manière dont nous exerçons nos activités. De concert avec les groupes d'exploitation et les Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations, les Services juridiques et conformité réglementaire s'affairent avec diligence à l'analyse et à l'évaluation des répercussions des changements réglementaires et des exigences des organismes de supervision. Nous consacrons des ressources considérables à la mise en œuvre des systèmes et des processus qu'exige le respect des nouveaux règlements, ce qui pourrait nous permettre de répondre aux besoins et aux demandes de nos clients. Le fait de ne pas se conformer aux exigences juridiques et réglementaires pourrait se solder par des poursuites judiciaires, des pertes financières, des sanctions réglementaires et des mesures d'application, des condamnations et des peines criminelles, entraver la mise en œuvre de nos stratégies commerciales, miner la confiance des investisseurs et des clients, et entacher notre réputation. Certaines activités sont assujetties à des exigences fiduciaires, y compris à des politiques et à des pratiques portant sur les responsabilités d'une organisation envers les clients, notamment les exigences et les attentes en matière de service, l'évaluation des qualités des clients, les obligations en matière d'information et les communications.

BMO est partie à des poursuites judiciaires, y compris des enquêtes menées par des organismes de réglementation, qui surviennent dans le cours normal des affaires, et l'issue défavorable de telles poursuites judiciaires peut avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation, nos flux de trésorerie, nos fonds propres ou nos cotes de crédit, en plus d'exiger une modification importante de nos activités, d'entraîner la perte de clients et de porter atteinte à notre réputation. Le volume des poursuites judiciaires et le montant des dommages et pénalités imposés aux termes de celles-ci pourraient augmenter dans l'avenir. Des renseignements sur les poursuites judiciaires importantes auxquelles nous sommes parties sont compris dans la section Poursuites judiciaires de la note 24 afférente aux états financiers consolidés. Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et communiquée à la haute direction en temps opportun afin que des décisions appropriées puissent être prises à l'égard de la communication de l'information au public. Les facteurs que nous prenons en compte pour évaluer l'importance relative d'une procédure judiciaire comprennent une évaluation au cas par cas de faits et de circonstances spécifiques, notre expérience passée et l'opinion de juristes. Cependant, certaines poursuites judiciaires peuvent être très complexes et faire appel à des théories ou prétentions juridiques nouvelles ou non établies. L'issue de ces procédures peut être difficile à prévoir tant qu'elles ne sont pas parvenues à un stade avancé, ce qui peut prendre plusieurs années.

La protection de nos clients, de nos employés, de nos informations et de nos actifs contre l'exposition au risque d'actes criminels constitue une priorité majeure. Le risque de crime désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois criminelles et pourrait inclure les actes commis contre BMO par des employés, ou le risque que des parties externes agissent à l'encontre de BMO ou se servent de celui-ci pour poser des gestes illégaux, que ce soit par fraude, vol, blanchiment d'argent, violence, cyberattaque, chantage ou corruption.

Le Bureau de lutte contre la corruption de BMO a, par la voie de son programme mondial, élaboré des principes et des procédures clés nécessaires pour assurer la surveillance efficace de la conformité aux lois anticorruption en vigueur dans les territoires où nous menons des activités. Il s'agit notamment de directives visant à détecter et à empêcher les manœuvres frauduleuses et prônant la tenue d'enquêtes rigoureuses sur toute allégation de corruption.

Les administrations publiques et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale continuent de concentrer leurs efforts sur la question du blanchiment d'argent et les questions connexes, rehaussant les attentes en ce qui a trait à la qualité et à l'efficacité des programmes de lutte contre le blanchiment d'argent et pénalisant les institutions qui ne répondent pas à de telles attentes. Sous la direction du chef de la lutte contre le blanchiment d'argent, le Bureau de lutte contre le blanchiment d'argent de BMO est chargé de la gouvernance, de la supervision et de l'appréciation des principes et des procédures conçus afin d'assurer la conformité aux lois et aux règlements ainsi que des paramètres internes de risque compris dans les mesures portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme ainsi que celles concernant les sanctions. Pour plus d'information sur les pratiques de gestion du risque de BMO en matière de mesures de lutte contre le blanchiment d'argent, il y a lieu de se reporter à la section Lutte contre le blanchiment d'argent.

Nous reconnaissons que notre entreprise est fondée sur la réputation de bonne conduite de BMO. Par conséquent, nous avons adopté une foule de pratiques, en plus du code de conduite de BMO, pour appuyer la conduite éthique de nos employés. Le cadre de BMO régissant la culture et la conduite éthiques à l'échelle de l'organisation présente notre approche pour gérer et atténuer le risque d'inconduite. L'inconduite est un comportement qui déroge aux normes juridiques, professionnelles, internes et éthiques. À l'instar de notre approche vis-à-vis des autres risques non financiers, ce cadre est appuyé par notre cadre de gestion globale des risques et il met l'accent sur le maintien d'une solide culture de gestion des risques. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Culture du risque.

Tous ces cadres reflètent le modèle opérationnel qui s'articule autour de trois points de contrôle et qui a été décrit précédemment. Les groupes d'exploitation et les Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations, gèrent quotidiennement les risques conformément aux politiques et normes générales alors que des équipes des Services juridiques et conformité réglementaire spécialement affectées à chaque groupe d'exploitation formulent des recommandations et effectuent une surveillance indépendante de la gestion du risque juridique et réglementaire.

Nous demeurons à l'affût de tous les faits nouveaux sur le plan de la réglementation qui surviennent à l'échelle mondiale, ce qui englobe les exigences concernant les fonds propres et la liquidité. Ces faits nouveaux comprennent les mesures de protection des consommateurs et certaines réformes financières, notamment les réformes envisagées à l'égard de l'évaluation, de la gestion et de la communication des risques financiers liés au climat, dont il est question plus longuement ci-dessous. Pour plus de renseignements concernant les faits nouveaux réglementaires liés à la gestion du capital et le risque de liquidité et de financement, se reporter à la section Gestion globale du capital et à la section Risque de liquidité et de financement. Pour obtenir des renseignements sur l'incidence des autres faits nouveaux en matière de réglementation, il y a lieu de se reporter à la section Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé de la section Estimations et jugements comptables critiques, à la section Législation fiscale et interprétations connexes, à la section Politiques budgétaires et monétaires et autres conditions économiques dans les pays où BMO est présent, et à la section Réforme des taux de référence.

Protection des consommateurs et des investisseurs – Les organismes de réglementation du monde entier continuent de se pencher sur les mesures de protection des consommateurs, notamment les personnes âgées et les autres clients vulnérables, les interactions avec les consommateurs et les normes de conduite relatives aux particuliers dans le secteur des services financiers. Au Canada, ces mesures ont compris la modification de la *Loi sur les banques* visant la mise en œuvre du Cadre de protection des consommateurs de produits et services financiers, et la modification de la *Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada* visant à renforcer le mandat et les pouvoirs de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada. Tout particulièrement, le Cadre de protection des consommateurs de produits et services financiers prévoit l'instauration d'obligations de conduite responsable des affaires, comme les conduites interdites et l'obtention d'un consentement exprès, des périodes de réflexion pour certaines ententes avec des clients, une gestion des plaintes et des critères de délation plus stricts, la mise en œuvre d'une obligation de vérification du caractère approprié pour la vente de produits bancaires aux particuliers et des obligations d'information plus étoffées. BMO a mis en œuvre le Cadre de protection des consommateurs de produits et services financiers le 30 juin 2022. En outre, des réformes au chapitre des exigences des autorités canadiennes en matière de valeurs mobilières portant sur la protection des investisseurs sont également en cours. Les réformes de la réglementation canadienne en matière de valeurs mobilières prévoient notamment le regroupement de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels (ACFM) et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) pour former un seul organisme d'autoréglementation et combiner les deux fonds de protection des investisseurs, ainsi que l'harmonisation et l'amélioration de la présentation des coûts courants, y compris les frais incorporés, associés à la détention de fonds d'investissement et de fonds distincts aux termes de propositions conjointes des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance. Les autorités de réglementation prévoient aussi surveiller et évaluer les répercussions des réformes axées sur les clients dont l'étape finale est entrée en vigueur le 31 décembre 2021. Aux États-Unis, les organismes de réglementation bancaire portent une attention accrue, en ce qui a trait à tous les produits destinés aux consommateurs, aux questions relatives à l'équité raciale et à la protection des consommateurs. Les principales préoccupations relatives aux consommateurs, notamment en ce qui concerne le crédit équitable et les pratiques ou actes déloyaux, trompeurs ou abusifs, font l'objet de contrôles réglementaires accrus dans le cadre des programmes d'examen des banques.

Obligations relatives à l'utilisation de la langue française au Québec – Le 24 mai 2022, le gouvernement du Québec a adopté le projet de loi 96 qui prévoit des modifications importantes de la Charte de la langue française et d'autres textes législatifs. Le projet de loi 96 a reçu la sanction royale le 1^{er} juin 2022. Certaines modifications sont entrées en vigueur immédiatement tandis que d'autres prendront effet ultérieurement (dans trois mois, un an ou trois ans). La loi 96 a pour but d'affirmer que la langue officielle du Québec est le français. La Loi établit de nouvelles obligations visant à assurer que le droit des employés à mener leurs activités en français est respecté et que le français est la langue des affaires et des services au Québec. Elle renforce aussi les recours qui sont à la disposition des employés et des clients. L'Office québécois de la langue française est doté de pouvoirs d'application plus étendus et il peut imposer des pénalités plus strictes. Les principaux domaines touchés par cette mesure législative sont les questions liées à la main-d'œuvre et à l'emploi, la langue des documents déposés en cour, l'inscription des sûretés mobilières et d'autres documents connexes, la langue des contrats standard et des contrats conclus avec les consommateurs, les communications et les contrats avec le gouvernement du Québec et ses organismes (sous réserve de certaines exceptions), les marques de commerce, les actions en justice et les pénalités. Nous mettons en œuvre les nouvelles exigences, en conformité avec les échéanciers prévus.

Réforme de la réglementation aux États-Unis – En 2022, les équipes de direction des agences bancaires fédérales américaines ont continué d'évoluer. Elles ont notamment nommé de nouveaux membres clés qui pourraient lancer des réformes réglementaires, influencer sur les aspects les plus supervisés ou faciliter l'établissement de nouvelles règles. Il est prévu que les agences publieront de nouvelles règles portant sur la collecte de données aux fins des prêts aux petites entreprises et des réformes des règles de mise en œuvre de la *Community Reinvestment Act*. Par ailleurs, des agences et des législateurs américains continuent de mettre l'accent sur la protection des consommateurs et sur les éventuelles réformes des normes relatives aux fusions bancaires. Nous continuons à surveiller les activités législatives à l'échelle des instances concernées.

Autres initiatives réglementaires ayant une incidence sur les services financiers au Canada – Le ministère des Finances Canada a nommé un responsable du système bancaire ouvert chargé de mettre au point un système bancaire ouvert canadien, qui permettrait aux consommateurs et aux petites entreprises au Canada de demander aux institutions financières réglementées par le gouvernement fédéral de divulguer leurs renseignements bancaires par l'entremise d'un mécanisme sécurisé aux entités qui satisfont aux exigences en matière de sécurité de l'information et à d'autres exigences. L'édiction de règlements d'application est encore nécessaire à l'égard d'autres modifications antérieures de la *Loi sur les banques*, qui permettraient aux banques d'entreprendre des activités plus vastes en matière de technologies financières. Dans le cadre du processus budgétaire fédéral de 2021, le ministère des Finances du Canada a lancé un processus de consultation portant sur la réduction des commissions d'interchange au bénéfice des petites entreprises. Ces consultations précèdent la modification législative visant les commissions d'interchange, qui ont déjà fait l'objet d'une diminution par voie législative en 2018. À l'heure actuelle, nous ne prévoyons pas de changements découlant de l'engagement volontaire actuel à l'égard des réseaux de paiement. En outre, le gouvernement fédéral a déposé le projet de loi C-13 qui vise à favoriser une égalité réelle entre le français et l'anglais dans les entreprises réglementées par le gouvernement fédéral, y compris les banques. Le projet de loi est actuellement à l'étude par le Comité permanent des langues officielles.

Changements climatiques et questions environnementales, sociales et de gouvernance – Nous continuons à suivre de près les activités réglementaires des autorités de réglementation en valeurs mobilières et à participer à des programmes et à des consultations qui portent précisément sur la gestion et la communication des risques liés aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), ainsi que sur les tendances en matière de litiges liés au climat. À l'échelle mondiale, nous suivons également l'émergence de cadres réglementaires de supervision officiels régissant l'analyse des risques liés aux changements climatiques et la présentation d'information connexe, notamment au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et au sein de l'Union européenne. De plus, les exigences réglementaires qui émergent dans certains territoires américains pourraient interdire ou pénaliser les institutions financières qui font du « boycottage » à cause de questions environnementales ou qui obligent leurs clients à respecter des normes environnementales plus strictes que les exigences légales ou réglementaires en vigueur dans les territoires où elles exercent leurs activités. Les tendances en matière de litiges liés aux questions ESG et au climat et les enquêtes des autorités de réglementation portant sur des pratiques en matière d'information ou des activités de financement, ainsi que les allégations d'écoblanchiment, continuent aussi d'évoluer. Nous sommes à l'affût de ces tendances et évaluons leur incidence possible dans le contexte de la finance durable liée au climat et des activités d'investissement responsable de BMO, de la gestion du risque environnemental et social ainsi que des pratiques en matière d'information sur les questions ESG et le climat. Pour une analyse plus détaillée, il y a lieu de se reporter à la section Risque environnemental et social.

Protection de la vie privée – La réglementation sur la protection de la vie privée relativement à l'utilisation et à la sauvegarde des informations personnelles fait l'objet d'une attention croissante, et nous continuons à améliorer notre programme visant la confidentialité afin de nous conformer à ces exigences réglementaires en constante évolution. Au Canada, on s'attend à une réforme importante des lois fédérales sur la protection de la vie privée aux termes du projet de loi C-27, y compris de nouveaux pouvoirs réglementaires et des sanctions. Au Québec, le projet de loi 64, qui a été adopté, modernisera le régime de protection de la vie privée dans le secteur privé de la province et donnera de nouveaux pouvoirs aux organismes de réglementation pour imposer des sanctions administratives pécuniaires. L'Ontario envisage également de mettre en place une loi sur la protection de la vie privée dans le secteur privé. À l'étranger, des amendes et des règlements importants ont été imposés pour violation du droit à la vie privée et non-respect des exigences réglementaires en matière de protection de la vie privée, ce qui témoigne d'une vigilance et d'une application réglementaires accrues. La *California Consumer Privacy Act*, qui constitue actuellement la loi la plus complète pour un État sur la protection de la vie privée aux États-Unis, sera bonifiée et modifiée en 2023 par la *California Privacy Rights Act*, qui prévoit des droits nouveaux et élargis en matière de protection de la vie privée pour les résidents de Californie. D'autres États ont adopté des lois sur la protection de la vie privée, ce qui a donné lieu à une mosaïque croissante de lois sur la protection de la vie privée aux États-Unis. Dans l'Union européenne (UE) et au Royaume-Uni, de nouvelles clauses contractuelles types ont été introduites pour répondre aux préoccupations concernant le transfert de données personnelles vers des pays ne prônant pas une protection adéquate de la vie privée. Pour de plus amples renseignements sur la protection des renseignements personnels, se reporter à la section Risque lié à la cybersécurité et à la sécurité infonuagique et à la section Risque opérationnel non financier – Risque lié à la cybersécurité et à la sécurité infonuagique.

Le conseiller général et le chef de la conformité transmettent régulièrement au Comité d'audit et de révision (CAR) du Conseil ainsi qu'à la haute direction des rapports sur l'efficacité de notre programme global de la conformité qui, au moyen d'une approche fondée sur les risques, permet de détecter, d'évaluer et de gérer la conformité aux lois et règlements applicables et il exige que les groupes d'exploitation et les Services d'entreprise mettent en œuvre des politiques, des procédures et des contrôles en vue de répondre à ces lois et à ces règlements. Sous la gouverne du chef de la conformité, nous détectons et signalons les lacunes et les faiblesses, et effectuons le suivi des plans d'action visant à y remédier. Le chef de la lutte contre le blanchiment fait rapport au CAR de façon régulière.

Tous les membres du personnel de BMO doivent régulièrement prendre part à des programmes de formation concernant les questions de nature juridique et réglementaire, telles que les mesures anticorruption, la lutte contre le blanchiment d'argent et les politiques, normes et méthodes visant le respect de la vie privée. Cette formation leur est dispensée concurremment à celle portant sur notre code de conduite, ce qui a pour objet de vérifier leurs connaissances et leur compréhension des comportements qu'ils se doivent d'adopter en leur qualité d'employés de BMO.

Mise en garde

La présente section Risque juridique et réglementaire renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Risque de stratégie

Le **risque de stratégie** découle de la possibilité que BMO subisse des pertes financières ou d'autres types de préjudices en raison des changements du contexte commercial et de l'incapacité de s'adapter efficacement à ces changements à cause d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inappropriées ou de l'application déficiente des stratégies. Le risque de stratégie comprend en outre le risque d'entreprise, lequel découle des activités propres à une entreprise et des effets que ces activités pourraient avoir sur son résultat.

Le risque de stratégie découle des risques externes inhérents au contexte dans lequel BMO exerce ses activités ainsi que des pertes financières éventuelles ou de toute autre conséquence négative que pourrait subir BMO advenant que nous ne soyons pas en mesure de gérer efficacement ces risques externes. Si le contrôle des risques de stratégie externes, y compris les risques économiques, géopolitiques, réglementaires, technologiques, sociaux et concurrentiels, échappe à BMO, ce dernier peut néanmoins en limiter la probabilité et les conséquences au moyen d'un cadre de gestion efficace du risque de stratégie, et certains de ces risques, dont les risques économiques, géopolitiques et réglementaires peuvent être évalués par voie de simulations de crise.

L'équipe Stratégies de l'organisation de BMO supervise le processus de planification stratégique et travaille de concert avec les secteurs d'activité ainsi qu'avec le groupe de Gestion globale des risques et du portefeuille, les unités responsables des finances et les Services d'entreprise afin de détecter, de surveiller et d'atténuer le risque de stratégie à l'échelle de l'organisation. Notre cadre rigoureux de gestion du risque de stratégie favorise une approche cohérente de l'élaboration des stratégies, ce qui se traduit par un processus intégré et pluriannuel de planification financière et stratégique permettant d'affecter des fonds pour financer des choix stratégiques précis dans tous les secteurs d'activités.

L'équipe de la stratégie d'entreprise collabore avec les secteurs d'activité et les principales parties prenantes de l'organisation au cours du processus d'élaboration des stratégies de sorte à assurer leur cohérence et leur conformité aux normes de gestion stratégique, ce qui signifie notamment se servir des résultats dégagés par les simulations de crise pour prendre des décisions de nature stratégique. Les conséquences que pourrait avoir l'évolution du cadre commercial, y compris une modification du contexte macroéconomique, les grandes tendances du secteur, les mesures prises par les concurrents actuels et nouveaux ainsi que les faits nouveaux réglementaires, sont analysés dans le cadre de ce processus, ce qui permet de prendre des décisions stratégiques éclairées dans chacun des secteurs d'activité. Le Comité de direction et le Conseil d'administration procèdent chaque année à l'évaluation des stratégies générales et de celles

des groupes d'exploitation lors de séances interactives qui permettent de tester les hypothèses et les stratégies à la lumière des contextes commerciaux actuel et futur. Au besoin, ces stratégies sont révisées pour tenir compte de faits nouveaux ou inattendus, comme la hausse des taux d'intérêt, l'inflation et l'évolution de la politique réglementaire.

Le risque d'entreprise, en tant que composante du risque stratégique, englobe les causes possibles de la volatilité du résultat qui sont distinctes des facteurs de risque de crédit, de risque de marché ou de risque non financier. La rentabilité de BMO, et donc sa valeur, peut être affaiblie par des modifications du contexte commercial ou par une défaillance en matière de stratégie ou d'exécution du fait de l'évolution des attentes des clients, d'une incapacité à définir adéquatement les attentes des clients ou de l'inefficacité des réactions stratégiques face aux changements survenant dans le secteur d'activité. Au sein de BMO, chaque groupe d'exploitation est chargé de contrôler son propre risque commercial en évaluant, en gérant et en atténuant tout risque découlant notamment de la variation de ses volumes d'activité ou de ses structures de coûts ainsi que des mesures éventuelles qui pourraient être prises par des concurrents à l'avenir. Pour gérer les répercussions des risques d'entreprise transversaux (c'est-à-dire ceux qui touchent plusieurs secteurs d'activité, comme les changements climatiques), l'équipe de la stratégie d'entreprise travaille de concert avec les secteurs d'activité concernés pour mettre au point des approches d'atténuation efficaces.

Notre performance financière dépend notamment de la capacité à mettre en œuvre les plans stratégiques qu'élabore notre direction. Les objectifs en matière de performance établis dans le cadre du processus de planification stratégique font l'objet d'un contrôle régulier et de rapports trimestriels, basés sur des indicateurs guides et témoins de la performance absolue et relative, afin que les stratégies puissent être évaluées et adaptées, s'il y a lieu. Nous effectuons un examen minutieux des mises à jour stratégiques et financières périodiques afin de repérer tout risque émergent d'importance.

Risque environnemental et social

Le **risque environnemental et social** correspond au risque de perte ou de préjudice, direct ou indirect, découlant des facteurs environnementaux et sociaux qui touchent BMO ou ses clients et de l'incidence de BMO sur l'environnement et sur la société.

En raison de ses caractéristiques uniques, le risque environnemental et social est classé en tant que risque transversal dans la taxinomie des risques de BMO qui peut se manifester sur différentes périodes, à court terme ou à long terme. Les facteurs qui pourraient donner lieu à un risque environnemental et social s'entendent notamment des changements climatiques, de la pollution et des déchets, de l'utilisation de l'énergie, de l'eau et d'autres ressources, de la biodiversité, de l'utilisation de terres, des droits de la personne, de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, des normes du travail, de la santé communautaire, de la santé et de la sécurité, de l'acquisition de terrains et des réinstallations forcées, des droits des peuples autochtones ainsi que de l'héritage culturel.

Nous pouvons être directement exposés au risque environnemental et social associé à la propriété et à l'exploitation des activités de BMO, notamment la gestion et l'exploitation des biens immobiliers détenus ou loués par BMO. Nous pouvons être indirectement exposés au risque de pertes financières ou à des atteintes à notre réputation si nos clients ou nos fournisseurs sont touchés par des facteurs environnementaux ou sociaux faisant en sorte qu'ils ne sont pas en mesure de respecter leurs obligations financières ou autres envers nous. Des facteurs environnementaux et sociaux peuvent également donner lieu à un risque d'atteinte à notre réputation, notamment si nous sommes perçus comme ne réagissant pas de façon adéquate à ces facteurs ou comme donnant lieu, contribuant ou étant liés à des conséquences néfastes sur l'environnement ou la société.

Gouvernance

Le Conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité d'évaluation des risques (CER), approuve l'énoncé d'appétit pour le risque de l'entreprise, y compris l'énoncé d'appétit pour le risque environnemental et social et la politique générale de gestion du risque environnemental et social. Le Comité d'audit et de révision (CAR) évalue l'efficacité de la gouvernance, par BMO, des questions de durabilité et approuve les rapports et les informations fournies sur la durabilité de BMO, dont notre Rapport de durabilité et Déclaration annuelle, et notre Rapport climatique. Le CER seconde le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance ayant trait à la détection, l'évaluation et la gestion de notre exposition au risque environnemental et social, notamment les risques découlant des changements climatiques, du respect global des politiques générales de gestion des risques et de la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques. Le Comité des ressources humaines est responsable d'harmoniser la rémunération des hauts dirigeants avec la performance, y compris la performance de BMO sur le plan des objectifs environnementaux et sociaux. Le Comité de gouvernance et de mise en candidature examine régulièrement les chartes du Conseil d'administration et des comités afin d'évaluer la couverture et l'alignement des responsabilités de surveillance liées aux facteurs ESG sur leurs mandats respectifs.

Le conseiller général de BMO est le dirigeant promoteur, Durabilité, et il assume la responsabilité relative au risque juridique et réglementaire, au risque de réputation, à la conduite des affaires, à l'éthique et à la durabilité, y compris les changements climatiques. Notre Comité des dirigeants sur les facteurs ESG est formé de hauts dirigeants de secteurs d'activité et des Services d'entreprise de toute l'organisation, et il dispense des conseils et assure le leadership relativement à notre stratégie en matière de durabilité, y compris notre ambition climatique, comme il est décrit à la section Changements climatiques. En plus du Comité des dirigeants sur les facteurs ESG, la Banque a un Conseil de la durabilité, qui constitue un forum du leadership pour faire avancer les initiatives de développement durable. L'équipe du Conseil de la durabilité veille à coordonner l'élaboration et l'application d'une stratégie globale nous permettant de nous acquitter de nos grandes responsabilités environnementales et sociales.

Le chef de la gestion globale des risques est responsable de la supervision et de l'examen indépendant des risques à l'échelle de l'organisation. Il doit faire preuve de leadership pour ce qui est des questions liées aux risques, élaborer leur cadre de gestion et en assurer le maintien, et veiller à ce qu'une culture de gestion des risques soit bien enracinée à l'échelle de l'organisation. La gestion globale des risques et du portefeuille assure une surveillance de la gestion des risques, adoptant une approche rigoureuse à l'égard de la prise de risques quant à la gestion indépendante de l'approbation des transactions et des portefeuilles, à l'élaboration de politiques, au signalement des risques, à l'analyse de scénarios climatiques, à la modélisation et à la sensibilisation aux risques. Le chef de la gestion globale des risques et l'équipe de la gestion globale des risques et du portefeuille rendent compte régulièrement au CER sur les questions de risque environnemental et social, notamment les changements climatiques.

Comme le précise notre politique générale de gestion du risque environnemental et social, le chef, Cadres de gestion des risques et supervision des fonds propres réglementaires dirige l'équipe responsable du risque environnemental et social et est chargé de l'élaboration et de la supervision de la mise en œuvre du cadre de gestion du risque environnemental et social, en conformité avec les attentes des autorités de réglementation et en tenant compte des meilleures pratiques sectorielles, notamment l'intégration de la gestion du risque environnemental et social dans l'ensemble du cadre de gestion globale des risques; une expertise ciblée, des commentaires et l'approbation, au besoin, relativement aux sources de données, aux conseillers et aux autres renseignements nécessaires pour appuyer la détection, la gestion, l'évaluation, le suivi et la communication du risque environnemental et social; l'élaboration de l'énoncé d'appétit pour le risque environnemental et social de l'entreprise et des principales mesures de risque correspondantes; la présentation, à la haute direction, au Conseil d'administration et à ses comités ainsi qu'à nos organismes de réglementation, de rapports sur les expositions au risque environnemental et social; la participation à la rédaction des informations à fournir sur le risque environnemental et social; l'appui aux dirigeants de la Gestion globale des risques et du portefeuille dans le cadre de l'exercice de leurs responsabilités; ainsi que l'évaluation des nouvelles expositions au risque environnemental et social et la recommandation de les signaler au chef de la gestion globale des risques ou au conseiller général et(ou) aux comités de gestion concernés, s'il y a lieu.

Le chef de la durabilité travaille en partenariat avec le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille. Il est responsable de donner une orientation stratégique et des conseils portant sur les questions de durabilité, y compris la gouvernance de la durabilité et la gestion du risque environnemental et social, à l'échelle de BMO. Il s'agit notamment d'apporter une expertise ciblée et de formuler des commentaires aux fins de l'élaboration du cadre de gestion du risque environnemental et social décrit dans la politique générale de gestion du risque environnemental et social, en vue de son harmonisation avec les attentes des autorités de réglementation et en tenant compte des meilleures pratiques sectorielles; ainsi que d'établir des directives et d'apporter une expertise ciblée aux groupes d'exploitation et aux services généraux (y compris les groupes Finances, Talent et Culture, Stratégie, Affaires immobilières et Acquisitions), aux Affaires juridiques et

conformité réglementaire et à la Gestion globale des risques et du portefeuille pour ce qui est de cerner, gérer, évaluer, surveiller et communiquer le risque environnemental et social, en conformité avec le cadre de gestion du risque de réputation décrit dans la norme générale sur le risque de réputation. Le chef de la durabilité fait rapport chaque trimestre au Conseil de la durabilité et présente régulièrement, au Comité des dirigeants sur les facteurs ESG ainsi qu'aux autres comités du Conseil et comités de gestion concernés, des rapports sur les principaux faits nouveaux en matière de durabilité et de changements climatiques, et il s'entretient avec les parties prenantes externes afin de mieux comprendre les conséquences sociales et environnementales de nos décisions en matière d'exploitation et de financement.

La haute direction supervise le risque environnemental et social par l'intermédiaire des comités de gestion et des forums qui assurent la supervision, et elle reçoit des mises à jour sur les questions de durabilité et le risque environnemental et social qui proviennent notamment du Conseil de la durabilité, du Comité de communication de l'information, du Comité de gestion des risques, du Comité de gestion du risque de réputation, du Comité des faits nouveaux réglementaires de l'organisation, du Comité de direction sur la finance durable, du Comité de placement de fonds d'investissement d'impact et du Comité de placement BMO GMA. Le Comité des dirigeants sur les facteurs ESG, présidé par le conseiller général de BMO et dont font partie des membres du Comité de direction, se penche sur les questions liées à la durabilité et au risque environnemental et social, notamment la stratégie en matière de climat. D'autres comités, forums et groupes de travail seront mis sur pied au besoin. En outre, les comités du Conseil d'administration et les comités de gestion qui exercent leurs activités sur d'autres territoires reçoivent des mises à jour et supervisent le risque environnemental et social du territoire visé. Ils peuvent aussi recevoir des mises à jour sur les questions liées à la durabilité et au risque environnemental et social qui touchent l'entreprise en général.

Approche en matière de gestion du risque environnemental et social

La prospérité de BMO et de ses clients est tributaire de la durabilité de l'environnement, des collectivités et des économies dans lesquels BMO et ses clients exercent leurs activités. À BMO, nous cherchons à saisir les effets des facteurs environnementaux et sociaux sur notre contexte commercial, nos clients, nos portefeuilles et nos activités. En les comprenant, nous sommes mieux à même de prendre des décisions stratégiques éclairées.

Le risque environnemental et social est un risque transversal ayant une incidence sur les autres risques importants : le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel non financier, le risque juridique et réglementaire, le risque stratégique et le risque de réputation. Nous avons élaboré un énoncé qualitatif d'appétit pour le risque relatif au risque environnemental et social, notamment le risque lié aux changements climatiques. De plus, nous avons établi une mesure des risques clés assortie de seuils de tolérance aux risques qui mesure nos prêts adossés à des actifs liés au carbone exprimés en pourcentage du solde net total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux.

Nous avons établi une politique générale de gestion du risque environnemental et social qui fait partie de notre cadre de gestion globale des risques et qui s'applique à tous les employés de BMO et de ses filiales. La politique énonce le fait que notre Conseil d'administration s'attend à ce que BMO intègre les facteurs liés au risque environnemental et social dans le cadre de gestion globale des risques et définit les fondements de la gouvernance des risques à toutes les étapes du cycle de vie de la gestion des risques (détection, évaluation, gestion et surveillance). Elle est étayée par le modèle opérationnel en trois points de contrôle de BMO, qui repose sur notre culture de gestion des risques. L'approche de mise en œuvre implique de créer de nouvelles capacités tout en mettant à contribution nos mécanismes et nos outils de gouvernance des risques existants pour détecter, évaluer, gérer et surveiller des effets potentiels sur les clients, les portefeuilles et les activités. Nous reconnaissons que la gestion du risque environnemental et social constitue un nouvel ensemble de risques à prendre en compte et, à l'instar de nos pairs, nous entreprenons un long cheminement pour vraiment comprendre et gérer ces risques. Nous devons adapter et peaufiner notre approche, nos outils et nos méthodes afin de faire face aux attentes et aux exigences en constante évolution de nos organismes de réglementation, nos clients, nos collectivités et nos actionnaires.

Notre cadre de gestion du risque de crédit traite du risque environnemental et social, y compris les dispositions relatives à la gouvernance et à la reddition de comptes, au processus de diligence raisonnable amélioré ainsi que les critères de recours hiérarchiques et d'exceptions. Nous avons élaboré des lignes directrices sur le financement propres aux différents secteurs pour faciliter la détection et la gestion des risques environnementaux et sociaux dans les secteurs à risque plus élevé et pour prendre en compte l'incidence de ces risques dans notre prise de décisions, notamment des questions comme les changements climatiques et la consultation des Autochtones. Les exigences environnementales et sociales relatives aux mécanismes de financement et aux transactions font l'objet d'un suivi par secteur d'activité dans le cadre de notre processus global de surveillance. Les mises à jour de nos politiques sont distribuées à tous les employés concernés, et nous informons les principaux décideurs au cas par cas ou selon les enjeux, selon ce qui est nécessaire. Notre fonction d'audit interne réalise périodiquement des audits de toutes les unités d'exploitation, qui comportent notamment l'évaluation de la conformité aux politiques et procédures applicables, y compris celles qui se rapportent à la gestion du risque environnemental et social. Nous évaluons le risque environnemental et social lié aux transactions de crédit et de contrepartie et à notre exposition à celles-ci et appliquons un processus de contrôle diligent hautement perfectionné aux transactions avec des clients qui mènent leurs activités dans certains secteurs et régions à risque élevé. Il est possible d'en référer au Comité de gestion du risque de réputation de BMO pour les transactions comportant des enjeux importants sur le plan environnemental ou social. Des restrictions sont en vigueur en ce qui concerne les prêts aux sociétés qui prennent part à certaines activités à risque élevé, comme il est décrit dans la rubrique « Gestion du risque environnemental et social » du Rapport de durabilité de BMO.

Notre équipe responsable de la durabilité s'allie avec les groupes d'approvisionnement et des affaires immobilières pour les questions qui touchent la durabilité opérationnelle. Ensemble, ces groupes sont chargés d'établir et de maintenir une approche opérationnelle de gestion environnementale, ce qui comprend l'application du cadre énoncé dans la norme ISO 14001, ainsi que de définir les objectifs qui concordent avec nos activités et nos objectifs liés à la performance en matière de durabilité.

Cadres conceptuels et engagements

Pour mieux comprendre et aborder les enjeux qui touchent nos activités et notre approche en matière de gestion du risque environnemental et social, nous sommes signataires de nombreuses initiatives de premier plan auxquelles nous participons aussi, dont les Principes de l'Équateur, les Principes pour une banque responsable de l'Organisation de Nations Unies (ONU) et les Principes pour l'investissement responsable de l'ONU, et nous sommes membre du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), de l'Alliance bancaire Net Zéro (NZBA) et de l'initiative Net-Zero Asset Managers (NZAM). Ces cadres peuvent notamment inclure des exigences en matière de procédés et de présentation de l'information qui devraient être mises en place sur une base facultative, ou selon une approche « se conformer ou s'expliquer ». En tant que signataire, nous pourrions également être exposés à un risque juridique ou réglementaire ou à un risque de réputation dans l'éventualité où nous ne mettrions pas complètement en place ces cadres, soit en raison de nos propres actions ou en raison de facteurs externes.

- Les Principes de l'Équateur servent de base et de cadre communs aux institutions financières pour repérer, évaluer et gérer le risque environnemental et social qui peut survenir lors du financement d'un projet. Nous appliquons ce cadre de gestion du risque de crédit pour détecter, évaluer et gérer toute exposition aux risques environnementaux et sociaux inhérents à ces transactions. En tant que signataire des Principes de l'Équateur, nous avons mis en œuvre le cadre EP4, la plus récente itération des Principes de l'Équateur, qui comprend des exigences liées aux changements climatiques et le Consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones touchés pour les transactions entrant dans son champ d'application.

- Les Principes pour une banque responsable de l'ONU fournissent un cadre pour la mise en œuvre d'un système bancaire durable. Il s'agit du seul cadre de durabilité pour les banques qui soit applicable à l'ensemble de l'entreprise, fournissant des orientations liées à la stratégie, aux portefeuilles et aux transactions dans tous les secteurs d'activité. Les Principes pour une banque responsable de l'ONU permettent à toute institution financière véritablement engagée en faveur d'une activité bancaire durable et responsable de fixer des objectifs qui s'harmonisent avec ses capacités et sa situation financière et opérationnelle actuelle.
- Les Principes pour l'investissement responsable de l'ONU sont un cadre qui favorise l'investissement durable en intégrant les questions environnementales, sociales et de gouvernance aux pratiques régissant la prise de décisions d'investissement et aux pratiques d'actionnariat.
- Le PCAF est un partenariat mondial d'institutions financières qui travaille ensemble pour élaborer et mettre en œuvre une approche harmonisée d'évaluation et de divulgation des émissions de gaz à effet de serre (GES) associées à leurs prêts et investissements.
- La NZBA et la NZAM sont des organisations sectorielles réunies par les Nations Unies regroupant des banques et des gestionnaires d'actifs qui visent à soutenir la mise en œuvre des stratégies de décarbonation et le développement d'un cadre et des lignes directrices uniformes à l'échelle internationale à l'intention des banques et des gestionnaires d'actifs afin qu'elles puissent harmoniser leurs portefeuilles de prêts et d'investissements avec l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050.

Pour être à l'affût de tout nouveau risque environnemental et social, nous participons à des groupes de travail constitués de pairs à l'échelle mondiale et nous maintenons une communication ouverte avec nos parties prenantes externes. BMO est membre actif des groupes de travail sur la durabilité de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (IF-PNUE). BMO est également membre du Risk Management Association Climate Risk Consortium des États-Unis.

Changements climatiques

L'ambition climatique de BMO est d'être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre. Pour concrétiser cette ambition, nous avons établi une stratégie qui repose sur quatre piliers : Engagement; Capacités; Partenariat avec les clients et commercialisation; et Agir ensemble pour lutter contre les changements climatiques. En tant que banque d'envergure mondiale, nous visons à favoriser le virage de l'économie vers la carboneutralité en établissant des partenariats avec nos clients pour accélérer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Dans le cadre de l'élaboration de nos capacités relative aux changements climatiques, en mars 2021, nous avons annoncé la création de l'Institut pour le climat de BMO – un centre d'excellence qui fait le pont entre la politique et la science climatique et la stratégie d'affaires et les finances afin de trouver des solutions pour BMO et ses clients.

À la lumière des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), nous constatons que les changements climatiques englobent l'exposition à des risques physiques et à des risques de transition. Les risques physiques sont des risques associés aux changements climatiques qui peuvent entraîner des effets physiques graves et durables. Les risques peuvent se traduire par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques tels que les tempêtes, les inondations, les incendies de forêt et les vagues de chaleur, ou par des changements à plus long terme, tels que les changements de température, l'élévation du niveau de la mer et les modifications de la productivité des sols. À ce jour, les principaux indicateurs du changement climatique, les événements météorologiques et les recherches scientifiques connexes indiquent que l'exposition mondiale aux risques liés au changement climatique pourrait s'accroître. Les risques de transition sont associés au passage à une économie carboneutre. Ces risques peuvent découler de changements apportés aux politiques liés au climat, de changements technologiques et de changements de comportement faisant intervenir des mécanismes de tarification du carbone ou une évolution des préférences des consommateurs vers des produits et services à plus faible émission de carbone. Nous continuons à suivre de près ces changements, dont certains peuvent survenir plus rapidement que d'autres, à mesure que les consommateurs, les clients, les investisseurs, les gouvernements et les communautés agissent pour améliorer leur résilience face aux risques liés au climat.

Nous considérons que les risques physiques et les risques de transaction découlant des changements climatiques sont des risques transversaux, tel qu'il est indiqué à la section Approche en matière de gestion du risque environnemental et social. Notre directive de financement Gestion du risque environnemental et social comprend des directives sur la façon de comprendre les répercussions précises des changements climatiques sur les emprunteurs et leurs activités, y compris les changements apportés à la réglementation ou à la législation. Afin d'éviter une surexposition à un secteur ou à une région géographique susceptible d'être exposé aux risques liés au climat, nous maintenons un portefeuille de prêts diversifié. Nous continuons à effectuer des analyses sectorielles dans l'ensemble de notre portefeuille de prêts afin d'évaluer l'exposition aux secteurs sensibles au climat.

Nous élaborons un programme d'analyse de scénarios climatiques dans le but d'explorer les vulnérabilités propres au climat de sorte à améliorer notre résilience face aux risques liés au climat, conformément aux recommandations du GIFCC. Ce programme tire parti de nos capacités existantes de gestion des risques ainsi que de notre expertise en matière de changements climatiques. Il englobe l'évaluation des risques de transition et des risques physiques, lorsque cela est pertinent et potentiellement significatif, pour un éventail de portefeuilles sensibles au climat, et nous continuerons à étendre cette analyse à l'ensemble des secteurs et des types de risques, conformément aux politiques internes et à toute exigence réglementaire applicable. Le recours à l'analyse de scénarios pour mieux comprendre les risques liés aux changements climatiques est une pratique relativement nouvelle qui évolue rapidement. À mesure que nous améliorons notre connaissance des répercussions des changements climatiques et que nous étudions des scénarios climatiques étoffés, et à mesure que les techniques de modélisation de données se raffinent et que la disponibilité des données s'accroît, nous nous attendons à ce que notre approche d'analyse de ces scénarios évolue. Ces analyses nous aideront à cerner les risques financiers éventuels importants et ils pourraient orienter notre stratégie commerciale en matière de changements climatiques pour l'avenir.

Nous continuons à évaluer la crédibilité, la fiabilité, la comparabilité et l'utilité pour la prise de décision de diverses approches visant le calcul, l'évaluation et la présentation de l'information ainsi que leur mode d'intégration éventuelle au programme de gestion des risques climatiques et à la communication d'informations connexe.

Codes de conduite et déclaration sur les droits de la personne

Notre engagement à gérer nos activités de manière responsable est décrit dans notre code de conduite approuvé par le Conseil d'administration. Notre Déclaration sur les droits de la personne décrit notre approche face aux droits de la personne dans le contexte des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU. Nous publions notre déclaration en vertu de la *United Kingdom Modern Slavery Act, 2015* et de la *Australian Modern Slavery Act 2018*, et nous avons mis en place un code de conduite destiné à nos fournisseurs qui décrit nos normes en matière d'intégrité, de traitement équitable et de durabilité. Nous surveillons également le projet de loi S-211, *Loi édictant la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement et modifiant le Tarif des douanes* (projet de loi S-211), et nous élaborerons un plan d'harmonisation si et quand ce projet de loi sera promulgué. Nous nous attendons à ce que nos fournisseurs connaissent, comprennent et se conforment au code de conduite destiné aux fournisseurs.

Faits nouveaux de nature juridique et réglementaire

Nous continuons à suivre de près les activités réglementaires des autorités de réglementation en valeurs mobilières et des organismes de normalisation. En octobre 2021, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont proposé le Règlement 51-107 sur l'information liée aux questions climatiques (le « Règlement 51-107 »), et les politiques connexes. Le Règlement 51-107 obligerait les émetteurs assujettis à se conformer à des obligations d'information concernant la gouvernance, les stratégies, la gestion des risques et les mesures et cibles relatives aux changements climatiques, et il devrait être achevé en 2023, et il s'appliquerait alors aux informations à fournir pour l'exercice 2023. En janvier 2022, les Autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières ont publié des indications destinées aux fonds d'investissement au sujet de leurs pratiques en matière de publication d'information sur les questions touchant les facteurs ESG. En mars 2022, l'International Sustainability Standards Board (ISSB) a publié deux exposés-sondages présentant des propositions d'obligations générales pour les normes internationales d'information financière (IFRS), l'une concernant les informations à fournir en matière d'information financières liées au développement durable et l'autre concernant les informations à fournir en lien avec les changements climatiques. Les normes de l'ISSB devraient être publiées en 2023. Nous avons mis en place des groupes de travail internes afin d'évaluer l'incidence de ces nouvelles règles et normes sur nos pratiques en matière d'information, de repérer toute lacune potentielle dans nos pratiques et d'élaborer un plan pour mettre en œuvre de nouvelles pratiques en matière d'information, lorsque ces règles et normes seront annoncées, le cas échéant.

En mai 2022, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a lancé un processus de consultation publique sur son projet de ligne directrice B-15, *Gestion des risques climatiques* (la « ligne directrice B-15 »). La ligne directrice B-15 comprend deux chapitres, le premier décrivant les attentes du BSIF en matière de gouvernance et de gestion des risques climatiques, le second décrivant les attentes du BSIF en matière d'information à fournir concernant les risques climatiques. La version finale de la ligne directrice B-15 devrait être publiée au début de l'exercice 2023, et les institutions financières sous réglementation fédérale devraient fournir les informations aux termes de la ligne directrice B-15 pour les exercices clos le 1^{er} octobre 2023 ou après cette date. Nous élaborons actuellement des programmes par l'entremise du groupe Gestion globale des risques et du portefeuille, notamment un programme d'analyse des scénarios climatiques, qui traitent de ces faits nouveaux, et nous prévoyons d'intégrer ces nouvelles attentes dans notre cadre de gestion globale des risques.

Nous surveillons également les tendances en matière de litiges liés au climat, y compris les affaires faisant intervenir des allégations d'« écoblanchiment », lorsque des allégations d'avantages environnementaux et sociaux sont faites en relation avec des produits ou des services ou des performances d'entreprise qui ne peuvent être justifiées ou qui donnent une impression trompeuse. Des poursuites pour écoblanchiment ont eu lieu sur les territoires canadien, américain et européen, et la Securities Exchange Commission (SEC) sollicite des commentaires sur deux propositions de règles élargissant la réglementation des fonds qui respectent les critères ESG. Nous continuons à évaluer la cohérence et l'exactitude des informations à fournir liées aux facteurs ESG par rapport à nos pratiques et à notre approche, et nous évaluons notre exposition aux risques qui peuvent survenir en relation avec les allégations d'écoblanchiment.

Présentation de l'information

Nous appuyons, depuis 2018, le GIFCC et nous avons adopté le cadre du GIFCC afin d'orienter l'information financière relative aux changements climatiques, selon la description qui en est donnée dans notre Rapport climatique. Notre Rapport de durabilité est préparé conformément aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI) (option de base) et à la GRI Financial Services Sector Disclosure, et il intègre les cadres de communication d'informations du GIFCC et du Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Ce rapport comprend les Déclarations annuelles de la Banque de Montréal, de la Société hypothécaire Banque de Montréal, de BMO Société d'assurance-vie et de BMO Compagnie d'assurance-vie, qui décrivent certains aspects de l'apport de la Banque de Montréal et de celui de ses filiales exerçant des activités au Canada, à l'économie et à la société canadiennes. Ces énoncés répondent aux exigences du Règlement sur la déclaration annuelle émanant du gouvernement du Canada. Les auditeurs des actionnaires fournissent une assurance limitée à l'égard de certains indicateurs environnementaux et sociaux figurant dans ce rapport et dans le Rapport climatique.

Mise en garde

La présente section Risque environnemental et social renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Risque de réputation

Le **risque de réputation** correspond au risque de perte ou de préjudice lié à la marque BMO, ce qui peut se produire même si les autres risques sont gérés adéquatement.

Les normes élevées de conduite des affaires et d'éthique représentent les assises sur lesquelles nous avons bâti notre réputation, qui est l'un de nos actifs les plus précieux. C'est en protégeant et en préservant notre réputation que nous protégeons notre marque, que nous augmentons la valeur pour nos actionnaires, que nous réduisons les coûts du capital, que nous rehaussons l'engagement du personnel et que nous conservons la loyauté et la confiance des clients.

Nous gérons notre exposition au risque de réputation en tenant compte de l'incidence que peuvent avoir toutes les activités commerciales sur notre réputation, y compris l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies, les transactions et les initiatives, les offres de produits et de services, et les événements ou incidents touchant BMO, ainsi que la prise de décisions et la conduite quotidiennes. Nous tenons compte de notre réputation dans tout ce que nous entreprenons.

Le code de conduite de BMO constitue le fondement même de notre culture en matière d'éthique et il fournit à tous les membres du personnel des lignes directrices sur les comportements attendus pour qu'ils puissent prendre les bonnes décisions qui touchent nos clients et nos parties prenantes. Le renforcement continu des principes énoncés dans le code de conduite réduit le plus possible les risques envers notre réputation que pourraient entraîner de mauvaises décisions ou des comportements regrettables. Nous reconnaissons que les risques non financiers peuvent avoir une incidence négative aussi importante que celle que peuvent avoir les risques financiers. Nous faisons donc la promotion d'une culture qui motive les employés à soulever les problèmes et nous les appuyons lorsqu'ils le font. Nous n'avons aucune tolérance pour les représailles.

Nos pratiques de gouvernance et notre cadre de gestion globale des risques comportent divers contrôles spécifiques visant à gérer le risque de réputation auquel nous sommes exposés. Nous cherchons à cerner les activités ou les événements qui pourraient influencer sur notre réputation auprès des clients, des organismes de réglementation et d'autres parties prenantes. Lorsque nous repérons un risque potentiel pour notre réputation, nous prenons des mesures pour évaluer et gérer ce risque. Les cas pour lesquels le risque de réputation est significatif ou a augmenté sont soumis à l'examen du Comité de gestion du risque de réputation de BMO. Compte tenu du fait qu'une incompétence peut avoir une incidence sur notre réputation, le chef de l'éthique, qui est responsable de la communication de l'information sur la conduite du personnel à l'échelle de l'organisation, signale les cas d'incompétence relative au risque de réputation important au Comité de gestion du risque de réputation de BMO, le cas échéant.

Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne

Estimations et jugements comptables critiques

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations et poser des jugements comprennent : la provision pour pertes sur créances; les instruments financiers évalués à la juste valeur; les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel; la dépréciation de titres; les impôts sur le résultat et les actifs d'impôt différé; l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles; les passifs liés à l'assurance; les provisions, y compris pour les poursuites judiciaires et les charges de restructuration; les transferts d'actifs financiers; et la consolidation d'entités structurées. Nous posons des jugements pour évaluer le modèle économique utilisé pour les actifs financiers de même que la question de savoir si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés relativement aux transferts d'actifs financiers et si nous exerçons un contrôle sur les entités structurées. Ces jugements sont respectivement présentés aux notes 6 et 7 afférentes aux états financiers. La note 17 afférente aux états financiers consolidés donne plus de détails sur les estimations et les jugements posés pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations, l'incidence est constatée dans des périodes ultérieures.

En raison de leur nature, les jugements que nous posons et les estimations que nous faisons aux fins de l'établissement des états financiers portent sur des questions qui sont inévitablement incertaines. Toutefois, nous disposons de politiques et de procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur les jugements portés lorsque les estimations sont faites sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que les estimations de la valeur de nos actifs et de nos passifs sont appropriées.

La note 1 afférente aux états financiers consolidés donne plus de détails sur l'utilisation d'estimations.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances se compose des provisions pour les pertes estimatives liées aux prêts douteux dans le portefeuille ayant déjà fait l'objet de provisions, mais qui ne sont pas encore sortis du bilan, et les provisions liées aux prêts productifs, qui représentent notre meilleure estimation de la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision constituée liée aux prêts productifs est fondée sur les exigences de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et tient compte de la ligne directrice publiée par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Dans le cadre de la méthodologie des pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, une provision est comptabilisée pour les pertes sur créances attendues liées aux actifs financiers, peu importe s'il y a réellement eu une dépréciation ou non. Les pertes sur créances attendues sont calculées d'après des pondérations probabilistes en fonction de trois scénarios économiques et sont calculées pour chaque exposition dans le portefeuille en fonction de la probabilité de défaut (PD), de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD), ainsi que du moment de la perte. Lorsqu'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit, une perte sur créances attendue pour la durée de vie est comptabilisée; sinon, une perte sur créances attendue sur 12 mois est généralement comptabilisée. L'établissement d'une augmentation importante du risque de crédit nécessite la prise en compte de nombreux facteurs qui varient en fonction des catégories de produits et de risques. Les principaux facteurs à prendre en compte pour effectuer cette détermination sont les variations relatives de la PD depuis l'octroi et certains autres critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il soit inscrit dans une liste de comptes à surveiller. Nous pouvons appliquer un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte dans les résultats produits par les modèles de pertes sur créances attendues, si nous le jugeons nécessaire. Nous avons fait appel à notre jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour tenir compte de l'incidence du contexte incertain sur les conditions de crédit et l'économie. Nous avons mis en place des contrôles et des processus pour régir le processus lié aux pertes sur créances attendues, y compris des jugements et des hypothèses utilisés pour déterminer la provision liée aux prêts productifs. Ces jugements et hypothèses changeront au fil du temps et l'incidence de tout changement sera comptabilisée dans les périodes futures.

Pour établir notre provision liée aux prêts productifs, nous appliquons des pondérations probabilistes à trois scénarios économiques, lesquelles reflètent notre point de vue quant aux conditions économiques et de marché, soit un scénario de référence qui, de notre avis, représente le résultat le plus probable, ainsi que des scénarios favorables et défavorables, tous élaborés par notre groupe Études économiques. La provision liée aux prêts productifs est sensible à l'évolution des prévisions économiques et à la pondération probabiliste attribuée à chaque scénario de prévision. Lorsque des variations de la performance économique sont mesurées dans nos prévisions, nous nous appuyons sur le PIB réel, qui est le principal moteur des variations de bon nombre des autres variables économiques et du marché, y compris l'indice de volatilité (VIX), les écarts de taux de sociétés BBB, les taux de chômage, les indices des prix des habitations et le crédit à la consommation. Par ailleurs, nous tenons également compte de variables propres aux secteurs d'activité, le cas échéant. Bon nombre de ces variables présentent un degré élevé d'interdépendance et, par conséquent, il n'y a pas qu'un facteur unique auquel l'ensemble des provisions sont sensibles. Toutes choses étant égales par ailleurs, lorsque les variables économiques se détériorent, la provision liée aux prêts productifs augmente. Inversement, lorsqu'elles s'améliorent, la provision diminue. De même, dans l'hypothèse où toutes les variables demeurent constantes, une hausse des soldes de prêts ou une détérioration de la qualité du crédit du portefeuille de prêts feraient toutes deux augmenter la provision liée aux prêts productifs.

Des renseignements sur la dotation à la provision pour pertes sur créances pour les exercices clos le 31 octobre 2022 et 2021 se trouvent à la section Total des dotations à la provision pour pertes sur créances. On trouvera d'autres renseignements sur le processus et la méthode utilisés pour établir la provision pour pertes sur créances à la section Risque de crédit et de contrepartie ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Nous comptabilisons les actifs et les passifs détenus à des fins de négociation, les actifs et les passifs désignés à la juste valeur, les instruments dérivés, certains titres de participation et titres de créance et titres vendus à découvert à la juste valeur. La juste valeur représente le montant qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre parties consentantes à la date d'évaluation. Nous avons recours à la hiérarchie de la juste valeur fondée sur les données que nous utilisons dans nos techniques d'évaluation pour mesurer la juste valeur de nos instruments financiers. La mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours du marché (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données du marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données du marché observables (niveau 3) pour évaluer les prêts, les titres, les dérivés, certains autres actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur aux 31 octobre 2022 et 2021, ainsi qu'une analyse de sensibilité de nos instruments financiers de niveau 3 sont présentées à la note 17 afférente aux états financiers consolidés. Dans le cas des instruments évalués au moyen de modèles, nous prenons en compte tous les renseignements raisonnables disponibles et optimisons l'utilisation des informations de marché observables.

Le Contrôle de l'évaluation des produits, un groupe indépendant des secteurs d'activité liés à la négociation, cherche à s'assurer que les justes valeurs comptabilisées des instruments financiers sont exactes sur tous les points importants de la manière suivante :

- en élaborant et en maintenant des politiques, des procédures et des méthodologies d'évaluation conformes aux IFRS et aux exigences réglementaires;
- en définissant des sources officielles de prix pour l'évaluation des données d'entrée;
- en effectuant un examen indépendant des portefeuilles dans le cadre duquel les prix fournis par des négociateurs sont utilisés pour l'évaluation.

Lorsque le Contrôle de l'évaluation des produits détermine que des ajustements aux évaluations sont nécessaires pour mieux refléter les estimations de la juste valeur fondées sur des données provenant de ses sources de taux officielles, les ajustements sont soumis à l'examen et à l'approbation du comité de direction de l'évaluation.

Le comité de direction de l'évaluation est le comité d'évaluation relevant de notre haute direction. Ses membres se réunissent au moins une fois par mois pour discuter des questions d'évaluation de nos portefeuilles et approuver les changements à la méthodologie d'évaluation au besoin afin d'améliorer la fiabilité de nos estimations de la juste valeur. Le comité sert également de principal forum de discussion des sources d'incertitude en matière d'évaluation et de la manière dont elles ont été traitées par la direction.

Au 31 octobre 2022, les ajustements de l'évaluation totaux correspondaient à une diminution nette de valeur de 197 millions de dollars au titre des instruments financiers inscrits à la juste valeur au bilan consolidé (baisse nette de 124 millions au 31 octobre 2021).

Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Des actuaires indépendants calculent notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Les écarts entre les chiffres réels et les hypothèses posées sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

La charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel, les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations définies sont sensibles aux fluctuations des taux d'actualisation. Dans le cas de nos régimes, nous établissons les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice en fonction d'obligations de sociétés de grande qualité dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des régimes de retraite et des autres avantages futurs du personnel, y compris une analyse de sensibilité relative aux hypothèses clés, à la note 21 afférente aux états financiers consolidés.

Dépréciation de titres

Nous avons des investissements dans des entreprises associées et des coentreprises, que nous soumettons à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer ceux qui montrent des signes d'une possible dépréciation. En ce qui concerne ces investissements, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un titre à un montant inférieur au coût constitue une indication objective de dépréciation.

Les titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis à des tests de dépréciation au moyen du modèle de pertes sur créances attendues. En ce qui concerne les titres dont le risque de crédit est réputé faible, la provision pour pertes sur créances est évaluée en fonction des pertes sur créances attendues sur 12 mois.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, des titres divers et de la provision pour pertes sur créances attendues connexe, ainsi que sur la détermination de la juste valeur, aux notes 3 et 17 afférentes aux états financiers consolidés.

Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé

Notre approche vis-à-vis de l'impôt est déterminée par notre *Déclaration sur les principes fiscaux*, dont certains éléments sont décrits ci-dessous, et elle est régie par notre cadre de gestion du risque lié à la fiscalité, qui est mis en place grâce aux contrôles internes et à des processus. Nous exerçons nos activités en accordant aux risques l'attention nécessaire, y compris le risque lié à la fiscalité et le risque de réputation. Nous cherchons activement à repérer, à évaluer, à gérer, à suivre et à signaler tout risque lié à la fiscalité qui pourrait survenir afin de nous assurer que notre exposition financière est bien comprise. Notre intention est de nous conformer entièrement aux lois fiscales. Nous prenons en compte toutes les lois applicables relatives aux activités commerciales et, lorsque la législation fiscale concernant nos activités ou nos clients est modifiée, nous nous adaptons et apportons des changements en conséquence. Nous surveillons les faits nouveaux applicables en matière de fiscalité, y compris les propositions législatives, la jurisprudence et les indications émanant des autorités fiscales. Lorsque l'interprétation ou l'application de lois fiscales ne sont pas claires, nous adoptons une position bien réfléchie fondée sur la jurisprudence et les positions administratives disponibles émises par les autorités fiscales et embauchons des conseillers externes au besoin. Nous ne nous aventurons pas dans une planification fiscale dénuée de substance commerciale. Nous ne travaillons pas en toute connaissance de cause avec des clients qui, à notre avis, utilisent des stratégies fiscales à des fins d'évasion fiscale. Nous nous sommes engagés à maintenir des relations et une coopération productives avec les autorités fiscales pour toute question fiscale. Nous cherchons à résoudre les conflits de manière collaborative. Toutefois, lorsque notre interprétation des lois fiscales diffère de celle des autorités, nous sommes prêts à défendre notre point de vue.

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à l'état consolidé des résultats ou à l'état consolidé de la variation des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives de nombreux territoires et comptabilisons, en nous fondant sur notre jugement, le montant estimé requis pour régler les obligations fiscales. Nous posons également des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôt différé. Si l'interprétation et les hypothèses diffèrent de celles des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à nos prévisions, la charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer au cours des prochaines périodes. Le montant des augmentations ou diminutions éventuelles ne peut être raisonnablement estimé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que le bénéficiaire imposable des futures périodes sera suffisamment élevé pour permettre d'utiliser les différences temporaires déductibles ou les pertes fiscales et les crédits d'impôt non utilisés. Nous sommes tenus d'évaluer s'il est probable que les actifs d'impôt différé se réalisent. Les facteurs utilisés pour évaluer la probabilité de réalisation sont les suivants : le bénéficiaire et les gains en capital passés, les prévisions en matière de futur bénéficiaire net avant impôts et la période à courir avant l'expiration des reports de pertes en avant et des crédits d'impôt. Toute modification de l'évaluation de ces facteurs pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôts sur le résultat des futures périodes.

Le 4 novembre 2022, le gouvernement canadien a présenté un projet de loi se rapportant à certaines mesures fiscales qui s'appliqueraient à certaines sociétés canadiennes faisant partie d'un groupe de banques ou d'assureurs-vie dont un impôt ponctuel de 15 % (appelé dividende pour la relance du Canada) calculé en fonction du revenu imposable moyen pour les années d'imposition 2020 et 2021 duquel est retranchée une exemption de 1 milliard de dollars, payable en versements égaux sur une période de cinq ans. Une fois que la législation sera quasi adoptée, ce qui se produira après la troisième lecture législative, nous prévoyons comptabiliser une charge d'impôt ponctuelle relative au dividende pour la relance du Canada d'environ 325 millions. Le projet de loi prévoit également une augmentation permanente du taux d'impôt de 1,5 % qui est calculée sur le revenu imposable supérieur à 100 millions de dollars (en vigueur pour les années d'imposition se terminant après le 7 avril 2022 et calculé proportionnellement pour la première année). L'augmentation permanente du taux d'impôt de 1,5 % sera également reflétée dans la hausse des actifs et des passifs d'impôt différé. Les répercussions de cette hausse pour l'exercice 2022 ne devraient pas avoir d'incidences importantes pour la Banque.

Les autorités fiscales canadiennes ont produit un avis de nouvelle cotisation visant des impôts et des intérêts d'un montant d'environ 1 425 millions de dollars, jusqu'à présent, à l'égard de certains dividendes de sociétés canadiennes enregistrés entre 2011 et 2017. Dans le cadre de ces nouvelles cotisations, certaines

déductions pour dividendes ont été refusées du fait que les dividendes avaient été reçus dans le cadre d'un mécanisme de transfert de dividendes. En général, les points relatifs aux règles fiscales soulevés par les autorités fiscales canadiennes ont été traités de façon prospective dans le budget fédéral de 2015 et dans celui de 2018.

Nous avons déposé des avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt et l'affaire est en litige. Nous nous attendons à recevoir d'autres avis de nouvelle cotisation relatifs à des montants d'impôts pour des activités similaires menées en 2018. Nous demeurons convaincus que nos positions adoptées dans nos déclarations fiscales étaient adéquates et nous entendons contester tous les avis de nouvelle cotisation. Toutefois, si ces contestations sont infructueuses, les charges exigibles additionnelles pourraient avoir des répercussions défavorables sur le bénéfice net.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 22 afférente aux états financiers consolidés.

Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par année. Ces tests comprennent une comparaison entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de chacune de nos unités génératrices de trésorerie (UGT) afin de vérifier que la valeur recouvrable de chaque UGT demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable de l'UGT dépassait sa valeur recouvrable, un test de dépréciation plus détaillé devrait être effectué. La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente a été utilisée pour effectuer les tests de dépréciation faits pour toutes les périodes. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle d'actualisation des flux de trésorerie conforme à celui qui est utilisé lors d'une acquisition d'entreprise. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions, ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influencerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chacune de nos UGT. Dans cette tâche, la direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur les réductions de valeur éventuelles découlant d'une dépréciation.

Au 31 octobre 2022, aucune réduction de valeur de l'écart d'acquisition n'a été comptabilisée étant donné que la juste valeur estimative des UGT était supérieure à leur valeur comptable. En 2021, nous avons comptabilisé une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 779 millions de dollars en raison des évaluations implicites tirées de l'entente définitive portant sur la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique (UGT de notre Gestion de patrimoine) à Ameriprise et notre affectation de l'écart d'acquisition de l'entreprise vendue.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties par imputation au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de dépréciation annuellement. S'il est déterminé qu'une immobilisation incorporelle a subi une perte de valeur, elle sera ramenée à sa valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

On trouvera d'autres renseignements sur la composition de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles de BMO à la note 11 afférente aux états financiers consolidés.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des passifs au titre des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs des placements, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence éventuelle sur l'évaluation des passifs découlerait d'un changement des hypothèses relatives aux taux d'intérêt et à la valeur du marché boursier. Si les taux d'intérêt futurs présumés augmentaient de un point de pourcentage, le résultat avant impôts enregistrerait une hausse d'environ 35 millions de dollars. Une diminution de un point de pourcentage se traduirait par une baisse du résultat avant impôts d'environ 34 millions. Si la valeur du marché boursier présumée augmentait de 10 %, le résultat avant impôts augmenterait d'environ 13 millions. Une diminution de 10 % entraînerait une baisse du résultat avant impôts d'environ 13 millions.

Des renseignements additionnels sur les passifs liés à l'assurance se trouvent à la note 14 afférente aux états financiers consolidés, et des renseignements additionnels sur le risque d'assurance sont présentés à la section Risque d'assurance.

Dotations à la provision

Une dotation à la provision pour pertes sur créances est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, nous avons une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Les dotations à la provision sont comptabilisées selon la meilleure estimation du montant qui sera nécessaire pour régler toute obligation à la date du bilan, compte tenu des incertitudes et des risques inhérents aux obligations. Par exemple, BMO et ses filiales sont parties à diverses poursuites judiciaires dans le cours normal de leurs activités. Les facteurs pris en compte pour estimer toute obligation liée à ces recours juridiques comprennent une évaluation au cas par cas des faits et des circonstances particuliers, l'expérience passée et les avis des juristes. La direction ainsi que les experts internes et externes participent à l'estimation de tous les montants pouvant être requis. Certaines provisions sont également liées aux initiatives de restructuration que nous avons entreprises. Ces provisions sont comptabilisées selon la meilleure estimation de la direction quant aux montants qui seront finalement versés.

Les coûts réels de la résolution de certaines obligations pourraient se révéler considérablement supérieurs ou inférieurs au montant des dotations à la provision.

Des renseignements supplémentaires sur les dotations à la provision sont présentés dans la section Risque juridique et réglementaire et à la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

Transfert d'actifs financiers

Nous vendons des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires émis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). En 2020, nous avons participé à des programmes offerts par les gouvernements canadien et américain pour soutenir les entreprises aux prises avec des difficultés économiques découlant de la pandémie de COVID-19, dont le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) et le programme de prêts conjoints de la Banque de développement du Canada (BDC).

Nous achetons ou montons aussi certains prêts hypothécaires pour immeubles commerciaux qui sont par la suite vendus et décomptabilisés, et nous achetons des titres garantis par des créances hypothécaires d'agences américaines émis par des entités mises sur pied par des tiers; nous pouvons titriser encore ces titres en les réorganisant en de nouveaux titres garantis par des créances hypothécaires avant qu'ils ne soient vendus à des tiers investisseurs.

Nous évaluons si la quasi-totalité des risques et des avantages liés à ces instruments financiers ont été transférés pour déterminer si les transferts remplissent les conditions de décomptabilisation. Puisque nous demeurons substantiellement exposés aux risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés à ces instruments financiers, les transferts ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation. Nous continuons d'inscrire ces instruments financiers et comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti à notre bilan consolidé.

Consolidation d'entités structurées

Dans le cours normal des activités, nous concluons des arrangements qui impliquent des entités structurées dont nous nous servons pour réaliser des transactions ou pour titriser des actifs financiers pour le compte de clients afin d'obtenir des sources de liquidités ou de transférer notre exposition au risque de crédit aux porteurs de titres des entités. Par exemple, nous concluons des transactions avec des entités structurées dans le cadre desquelles nous transférons des actifs, notamment des prêts hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires, des prêts sur cartes de crédit, des marges de crédit immobilières, des prêts automobiles et des prêts d'équipement, afin d'obtenir d'autres sources de financement, ou dans le cadre de nos activités de négociation. Nous sommes tenus de consolider une entité structurée si nous la contrôlons, ce qui signifie que nous détenons le pouvoir sur celle-ci, que nous sommes exposés ou avons des droits à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant de ces rendements.

On trouvera d'autres renseignements sur les intérêts dans des entités structurées à la section Arrangements hors bilan, de même qu'à la note 7 afférente aux états financiers consolidés.

Mise en garde

La présente section Estimations et jugements comptables critiques renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Modifications de méthodes comptables en 2022

Réforme des TIO – Modifications de la phase 2

Nous avons adopté de manière anticipée, le 1^{er} novembre 2020, la phase 2 des modifications de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance* ainsi que de l'IFRS 16, *Contrats de location*. Ces modifications ont trait aux questions soulevées lors de la mise en œuvre de la réforme des TIO, plus particulièrement dans le cas où les TIO sont remplacés par des taux de référence de remplacement.

Dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti, les modifications prévoient une mesure de simplification selon laquelle si un changement dans les flux de trésorerie contractuels résulte de la réforme des TIO et se produit sur une base économiquement équivalente, ce changement sera comptabilisé en actualisant le taux d'intérêt effectif sans qu'aucun profit ni perte immédiat ne soit comptabilisé. Les modifications prévoient également un allègement temporaire supplémentaire en ce qui concerne l'application de dispositions spécifiques relatives à la comptabilité de couverture de l'IAS 39 qui s'appliquent aux relations de couverture directement touchées par la réforme des TIO. Par exemple, une exception à l'exigence de mettre fin à la comptabilité de couverture en raison de changements dans la documentation de couverture exigée uniquement par la réforme des TIO a été prévue. Les modifications exigent également que soient fournies des informations supplémentaires qui permettent aux utilisateurs de comprendre l'incidence de la réforme des TIO sur nos instruments financiers et notre stratégie de gestion des risques.

Il y a lieu de se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non audité.

Cadre conceptuel

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2020, nous avons adopté le cadre conceptuel révisé (cadre), qui définit les concepts fondamentaux aux fins de la présentation de l'information financière pour assurer que les décisions futures relativement à la normalisation soient prises de façon uniforme et que des transactions similaires soient traitées de manière similaire et ainsi fournir des renseignements utiles aux utilisateurs des états financiers. Le cadre révisé n'a eu aucune incidence sur nos méthodes comptables.

Modifications futures de méthodes comptables

IFRS 17, Contrats d'assurance (IFRS 17)

En mai 2017, l'IASB a publié l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui propose un référentiel comptable pour tous les types de contrats d'assurance et qui remplacera la version actuelle de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). La norme a été par la suite modifiée en juin 2020 et d'autres modifications de portée limitée ont été apportées en décembre 2021. Nous adopterons l'IFRS 17 pour notre exercice ouvert le 1^{er} novembre 2023. Nous avons mis en œuvre un projet à l'échelle de l'organisation afin de satisfaire aux exigences de l'IFRS 17 et nous continuons d'évaluer l'incidence potentielle de l'adoption de la norme, dont tout choix possible en ce qui a trait à la méthode comptable et à la méthode de transition.

L'IFRS 17 modifiera les principes fondamentaux utilisés dans la comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance, dont les contrats d'assurance vie, les contrats de réassurance et les contrats de placement avec participation discrétionnaire. Les principales différences par rapport à l'IFRS 4 sont résumées comme suit :

Selon l'IFRS 17, nous devons évaluer des groupes de contrats en fonction de notre estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus à mesure que nous exécutons les contrats, de l'inclusion, de manière explicite, d'un ajustement au titre du risque non financier et d'une marge sur services contractuels représentant les profits non acquis. La composante de la marge sur services contractuels afférente au passif au titre des contrats d'assurance sera amortie en résultat au moment de la prestation de services ou de la couverture d'assurance et les groupes de contrats donnant lieu à des pertes seront comptabilisés immédiatement en résultat. Il n'existe aucune exigence en matière de regroupement aux termes de l'IFRS 4 et les profits et pertes découlant de nouveaux contrats sont portés immédiatement en résultat. Lorsque nous adopterons l'IFRS 17, nous établirons la marge sur services contractuels relative aux contrats d'assurance en vigueur, ce qui augmentera les passifs et diminuera les capitaux propres.

Le taux d'actualisation que nous utilisons en vertu de l'IFRS 4 s'applique aux actifs détenus en vue de soutenir les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Aux termes de l'IFRS 17, le taux d'actualisation tiendra compte des caractéristiques inhérentes aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. Nous disposons d'un choix de méthode comptable aux termes de l'IFRS 17 nous permettant de prendre en compte les modifications apportées au taux d'actualisation afférent aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, soit par le biais des autres éléments du résultat global, soit à l'état du résultat.

Au moment de la transition, nous pourrions procéder soit à l'application rétrospective intégrale nous permettant de retraiter les chiffres des périodes précédentes comme si l'IFRS 17 avait toujours été appliquée, à l'application rétrospective modifiée nous permettant d'appliquer des modifications précises à l'application rétrospective intégrale ou encore à l'approche fondée sur la juste valeur dans le cas où nous évaluons les contrats à la juste valeur pour en déterminer la marge sur services contractuels.

D'autres renseignements sur ces modifications sont présentés à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Mise en garde

La présente section Modifications futures de méthodes comptables renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Autres faits nouveaux en matière de réglementation

Nous continuons de surveiller l'évolution d'autres faits nouveaux en matière de réglementation, y compris celle dont il est fait mention ailleurs dans le présent document, et de nous y préparer.

Pour une analyse plus poussée des autres faits nouveaux en matière de réglementation, il y a lieu de se reporter aux sections Gestion globale du capital, Risques pouvant influencer sur les résultats futurs, Risque de liquidité et de financement et Risque juridique et réglementaire.

Régime s'appliquant aux produits de prêts garantis par un bien immobilier innovants

Le 28 juin 2022, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a publié un préavis, Clarification du régime s'appliquant aux produits de prêts garantis par un bien immobilier innovants en vertu de la ligne directrice B-20 (le « préavis »), comprenant des clarifications sur les prêts hypothécaires inversés, les prêts hypothécaires résidentiels avec participation à la mise de fonds et les programmes de prêts combinés (PPC). En ce qui concerne les PPC, le préavis présente les attentes du BSIF sur l'option de nouvel octroi de crédit supérieure au ratio prêt-valeur (RPV) de 65 %.

BMO monte les PPC par l'intermédiaire de son produit BMO MargExpress sur valeur domiciliaire^{MD}.

Le préavis ne devrait pas avoir d'incidence sur la manière dont la plupart des emprunteurs utilisent les PPC. Le préavis entrera en vigueur le 31 octobre 2023 et s'appliquera aux prêts montés, renouvelés ou refinancés après cette date.

Mise en garde

La présente section Autres faits nouveaux en matière de réglementation renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Transactions avec des parties liées

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires au personnel de direction clé selon les mêmes modalités que celles que nous offrons aux clients privilégiés pour ces services. Le personnel de direction clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les administrateurs et les plus hauts dirigeants de la Banque. Des services bancaires sont fournis aux coentreprises et aux entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence suivant les mêmes modalités que celles offertes aux clients pour ces services. Nous offrons également aux employés une subvention à l'égard des frais annuels de cartes de crédit.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos partenariats et coentreprises et sur la rémunération du personnel de direction clé, il y a lieu de se reporter à la note 27 afférente aux états financiers consolidés.

Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires

Évaluation des auditeurs nommés par les actionnaires

La responsabilité de désigner les auditeurs nommés par les actionnaires, d'établir leurs honoraires et de superviser leurs travaux incombe au Comité d'audit et de révision (CAR), qui procède à une évaluation annuelle de la performance et de l'efficacité des auditeurs nommés par les actionnaires en s'appuyant sur les facteurs suivants : la qualité des services fournis par l'équipe de mission des auditeurs nommés par les actionnaires au cours de la période visée par l'audit; les compétences, l'expérience et la proximité géographique pertinentes pour bien servir BMO Groupe financier; la qualité des communications des auditeurs nommés par les actionnaires; l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires.

De l'avis du CAR, les processus d'évaluation en place suivants sont rigoureux et lui permettent de surveiller la qualité de l'audit et de superviser les travaux des auditeurs nommés par les actionnaires, dont l'associé leader de l'audit :

- l'examen annuel du plan de mission en deux réunions distinctes, y compris l'étude de l'incidence des risques d'entreprise sur le plan de mission et l'évaluation du caractère raisonnable des honoraires d'audit;
- l'examen des compétences des membres occupant des fonctions de direction au sein de l'équipe de mission;
- le suivi de l'exécution du plan de mission des auditeurs nommés par les actionnaires, tout particulièrement des aspects de l'audit les plus complexes et posant le plus de difficultés;
- l'examen et l'évaluation des constatations découlant de l'audit, y compris lors de séances privées;
- l'évaluation de la qualité et de la performance de l'audit, notamment des derniers rapports d'inspection du Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) et du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) portant sur les auditeurs nommés par les actionnaires et les cabinets membres de son groupe de pairs;
- la tenue de réunions au moins une fois par trimestre entre le président du CAR et l'associé leader de l'audit pour discuter des questions d'audit de façon indépendante de la direction;
- l'examen complet des auditeurs nommés par les actionnaires tous les cinq ans et examens annuels entre ces examens complets effectués selon les lignes directrices établies par Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) et le CCRC.

En 2022, un examen annuel des auditeurs nommés par les actionnaires a été effectué. La participation des membres du CAR et de la direction a été sollicitée dans des domaines tels que l'efficacité de la communication, la connaissance du secteur, l'exécution de l'audit, l'indépendance et l'esprit critique. En outre, le dernier examen complet a été effectué en 2020, conformément aux dernières recommandations de CPA Canada et du CCRC. Ces examens ont porté sur : i) l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires, ii) les compétences de leur équipe de mission et iii) la qualité des communications et des interactions avec les auditeurs nommés par les actionnaires. Par suite de cet examen, le CAR s'est déclaré satisfait de la performance des auditeurs nommés par les actionnaires.

Le CAR s'assure de l'indépendance des auditeurs nommés par les actionnaires conformément à la norme sur l'indépendance des auditeurs de BMO. Le CAR s'assure également qu'il y a une rotation des associés leaders de l'audit tous les cinq ans et que les associés ne peuvent occuper de nouveau cette fonction avant une période supplémentaire de cinq ans.

Politiques et procédures d'approbation préalable

Conformément aux pratiques de gouvernance de BMO Groupe financier, le CAR veille à l'application de sa politique visant à restreindre les services fournis par les auditeurs nommés par les actionnaires qui ne sont pas liés à leur rôle d'auditeur. Tous ces services doivent être conformes à notre norme sur l'indépendance des auditeurs, de même qu'aux normes professionnelles et à la réglementation des valeurs mobilières régissant l'indépendance des auditeurs. Le CAR approuve préalablement le type de services (les services autorisés) que les auditeurs nommés par les actionnaires peuvent fournir ainsi que le plan de mission annuel, qui comprend les honoraires associés précisément aux types de services. En ce qui concerne les services autorisés qui ne sont pas compris dans le plan de mission annuel préalablement approuvé, l'approbation permettant de procéder à la mission est obtenue conformément à la norme sur l'indépendance de nos auditeurs.

Honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires

(en millions de dollars canadiens) Honoraires 1)	2022	2021
Honoraires d'audit	23,5	25,2
Honoraires pour services liés à l'audit 2)	4,8	3,4
Taxes et frais de service 3)	0,3	0,1
Tous les autres honoraires 4)	0,7	1,3
Total	29,3	30,0

- 1) La ventilation des honoraires est fondée sur les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et sur les définitions de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.
- 2) Comprend les honoraires versés relativement à certaines procédures concernant la circulaire de sollicitation de procurations et d'autres services de BMO et à la traduction en français des états financiers, des informations continues connexes et d'autres documents d'information publique contenant des informations financières.
- 3) Comprend les frais payés pour les services de conformité fiscale fournis à divers complexes de sociétés d'investissement gérées par BMO.
- 4) Comprend les autres frais payés par les complexes de sociétés d'investissement gérées par BMO.

Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, notamment au chef de la direction et au chef des finances, pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Au 31 octobre 2022, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, la direction de BMO Groupe financier (BMO) a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement de ses contrôles et procédures de communication de l'information, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109 au Canada (Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) et dans la règle 13a-15(e) de la *Securities Exchange Act of 1934* aux États-Unis (la *Securities Exchange Act*). En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu qu'au 31 octobre 2022, les contrôles et procédures de communication de l'information de BMO étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS et les exigences de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, s'il y a lieu. La direction est tenue d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de BMO.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de BMO comprend des politiques et procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de BMO;
- sont conçues pour donner l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées comme il se doit de façon à permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS et aux exigences de la SEC des États-Unis, s'il y a lieu, et que les encaissements et décaissements de BMO ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de ses administrateurs;
- sont conçues pour donner l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de ses actifs qui pourrait avoir une incidence importante sur ses états financiers consolidés est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne fournisse qu'une assurance raisonnable et ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques et des procédures connexes.

La direction de BMO, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission en mai 2013 (le cadre établi par le COSO en 2013). En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu qu'au 31 octobre 2022, le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace.

À la demande du Comité d'audit et de révision de BMO, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. (les auditeurs nommés par les actionnaires), cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, a effectué un audit portant sur l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Dans son rapport d'audit, KPMG conclut qu'à son avis, au 31 octobre 2022, BMO avait maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace selon le cadre établi par le COSO en 2013.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, il n'y a eu aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu un effet important, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir un effet important, sur le caractère adéquat ou efficace du contrôle interne à l'égard de notre information financière.

Données complémentaires

Tableau 1 : Statistiques des dix derniers exercices

(en millions de dollars)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Bilan consolidé résumé										
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	87 466	93 261	57 408	48 803	42 142	32 599	31 653	40 295	28 386	26 348
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	5 734	8 303	9 035	7 987	8 305	6 490	4 449	7 382	6 110	6 259
Valeurs mobilières	273 262	232 849	234 260	189 438	180 935	163 198	149 985	130 918	143 319	135 800
Titres pris en pension ou empruntés	113 194	107 382	111 878	104 004	85 051	75 047	66 646	68 066	53 555	39 799
Prêts, déduction faite des provisions pour pertes sur créances	551 339	458 262	447 420	426 984	384 172	358 507	357 518	321 531	291 400	269 059
Autres	108 204	88 118	89 260	74 979	72 688	73 763	77 709	73 689	65 889	59 779
Total des actifs	1 139 199	988 175	949 261	852 195	773 293	709 604	687 960	641 881	588 659	537 044
Passifs										
Dépôts	769 478	685 631	659 034	568 143	520 928	479 792	470 281	438 169	393 088	368 369
Autres	290 533	238 128	225 218	225 981	199 862	180 438	170 910	159 383	155 254	133 500
Dettes subordonnées	8 150	6 893	8 416	6 995	6 782	5 029	4 439	4 416	4 913	3 996
Total des passifs	1 068 161	930 652	892 668	801 119	727 572	665 259	645 630	601 968	553 255	505 865
Total des capitaux propres	71 038	57 523	56 593	51 076	45 721	44 345	42 306	39 422	34 313	30 107
Total des passifs et des capitaux propres	1 139 199	988 175	949 261	852 195	773 293	709 604	687 960	641 881	588 659	537 044
État consolidé résumé des résultats										
Revenus nets d'intérêts	15 885	14 310	13 971	12 888	11 438	11 275	10 945	9 796	8 292	8 487
Revenus autres que d'intérêts	17 825	12 876	11 215	12 595	11 467	10 832	10 015	9 593	9 931	8 343
Total des revenus	33 710	27 186	25 186	25 483	22 905	22 107	20 960	19 389	18 223	16 830
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	683	(1 399)	(1 708)	(2 709)	(1 352)	(1 538)	(1 543)	(1 254)	(1 505)	(767)
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(313)	(20)	(2 953)	(872)	(662)	(746)	(771)	(544)	(527)	(553)
Charges autres que d'intérêts	(16 194)	(15 509)	(14 177)	(14 630)	(13 477)	(13 192)	(12 916)	(12 250)	(10 955)	(10 260)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	17 886	10 258	6 348	7 272	7 414	6 631	5 730	5 341	5 236	5 250
Charge d'impôts sur le résultat	(4 349)	(2 504)	(1 251)	(1 514)	(1 961)	(1 292)	(1 100)	(936)	(903)	(1 055)
Bénéfice net	13 537	7 754	5 097	5 758	5 453	5 339	4 630	4 405	4 333	4 195
Attribuable aux détenteurs de capitaux propres de la Banque	13 537	7 754	5 097	5 758	5 453	5 337	4 621	4 370	4 277	4 130
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	-	-	-	2	9	35	56	65
Bénéfice net	13 537	7 754	5 097	5 758	5 453	5 339	4 630	4 405	4 333	4 195
État consolidé résumé des variations des capitaux propres										
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	6 308	5 558	6 598	5 348	4 340	4 240	3 840	3 240	3 040	2 265
Actions ordinaires	17 744	13 599	13 430	12 971	12 929	13 032	12 539	12 313	12 357	12 003
Surplus d'apport	317	313	302	303	300	307	294	299	304	315
Résultats non distribués	45 117	35 497	30 745	28 725	25 850	23 700	21 207	18 930	17 237	15 087
Cumul des autres éléments du résultat global	1 552	2 556	5 518	3 729	2 302	3 066	4 426	4 640	1 375	437
Total des capitaux propres	71 038	57 523	56 593	51 076	45 721	44 345	42 306	39 422	34 313	30 107

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et pour refléter des changements de méthodes comptables. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

BMO a adopté diverses normes IFRS nouvelles et modifiées en 2015, soit l'IFRS 9, *Instruments financiers*, en 2018, et l'IFRS 16, *Contrats de location*, en 2020 de façon prospective, sans apporter de changements aux périodes précédentes. En 2014, BMO a adopté plusieurs prises de position comptables, nouvelles et modifiées, publiées par le Conseil des normes comptables internationales et a choisi de reclasser les montants de 2012 et de 2013. En 2019, BMO a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, et a choisi de reclasser les montants de 2017 et de 2018.

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Autres mesures financières										
Données sur les actions ordinaires (\$)										
Bénéfice de base par action	20,04	11,60	7,56	8,68	8,19	7,93	6,94	6,59	6,44	6,19
Bénéfice dilué par action	19,99	11,58	7,55	8,66	8,17	7,90	6,92	6,57	6,41	6,17
Dividendes déclarés par action	5,44	4,24	4,24	4,06	3,78	3,56	3,40	3,24	3,08	2,94
Valeur comptable de l'action	95,60	80,18	77,40	71,54	64,73	61,91	59,57	56,31	48,18	43,22
Cours de clôture de l'action	125,49	134,37	79,33	97,50	98,43	98,83	85,36	76,04	81,73	72,62
Rendement sur un an (%)	(3,1)	75,9	(14,6)	3,2	3,3	20,2	17,0	(3,0)	17,1	28,8
Nombre en circulation (en milliers)										
À la clôture de l'exercice	677 107	648 136	645 889	639 232	639 330	647 816	645 761	642 583	649 050	644 130
Nombre moyen de base	663 990	647 163	641 424	638 881	642 930	649 650	644 049	644 916	645 860	648 476
Nombre moyen dilué	665 707	648 676	642 128	640 360	644 913	651 961	646 126	647 141	648 475	649 806
Capitalisation boursière (en milliards de dollars)										
	85,0	87,1	51,2	62,3	62,9	64,0	55,1	48,9	53,0	46,8
Ratio cours/bénéfice	6,3	11,6	10,5	11,3	12,0	12,5	12,3	11,6	12,8	11,8
Ratio cours/valeur comptable	1,31	1,68	1,02	1,36	1,52	1,60	1,43	1,35	1,70	1,66
Rendement de l'action (%)	4,3	3,2	5,3	4,2	3,8	3,6	4,0	4,3	3,8	4,0
Ratio de distribution (%)	27,1	36,5	56,1	46,8	46,1	44,9	49,0	49,2	47,8	47,5
Mesures et ratios financiers (%)										
Rendement des capitaux propres	22,9	14,9	10,1	12,6	13,3	13,2	12,1	12,5	14,0	14,9
Ratio d'efficience	48,0	57,0	56,3	57,4	58,8	59,7	61,6	63,2	60,1	61,0
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen										
	1,62	1,59	1,64	1,70	1,67	1,74	1,76	1,69	1,57	1,75
Ratio du total des dotations à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations										
	0,06	-	0,63	0,20	0,17	0,20	0,22	0,17	0,18	0,21
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations										
	0,10	0,11	0,33	0,17	0,18	0,22	0,22	-	-	-
Rendement des actifs moyens (%)	1,26	0,79	0,54	0,69	0,72	0,74	0,65	0,66	0,72	0,74
Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques (%) 1)										
	3,89	2,38	1,51	1,86	1,97	1,98	1,71	1,84	1,85	1,93
Actif moyen (en millions de \$)	1 072 497	981 140	942 450	833 252	754 295	722 626	707 122	664 391	593 928	555 431
Croissance du bénéfice net	74,6	52,1	(11,5)	5,6	2,1	15,3	5,1	1,7	3,3	0,9
Croissance du BPA dilué	72,7	53,3	(12,8)	6,0	3,3	14,3	5,3	2,5	3,9	1,1
Mesures des fonds propres (%) 1)										
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires										
	16,7	13,7	11,9	11,4	11,3	11,4	10,1	10,7	10,1	9,9
Ratio des fonds propres de catégorie 1										
	18,4	15,4	13,6	13,0	12,9	13,0	11,6	12,3	12,0	11,4
Ratio du total des fonds propres										
	20,7	17,6	16,2	15,2	15,2	15,1	13,6	14,4	14,3	13,7
Ratio de levier										
	5,6	5,1	4,8	4,3	4,2	4,4	4,2	4,2	s. o.	s. o.
Autres renseignements statistiques										
Effectif	46 722	43 863	43 360	45 513	45 454	45 200	45 234	46 353	46 778	45 631
Nombre de succursales bancaires	1 383	1 405	1 409	1 456	1 483	1 503	1 522	1 535	1 553	1 563
Nombre de guichets automatiques bancaires	4 717	4 851	4 820	4 967	4 828	4 731	4 599	4 761	4 338	4 225

BMO a adopté diverses normes IFRS nouvelles et modifiées en 2015, soit l'IFRS 9, *Instruments financiers*, en 2018, et l'IFRS 16, *Contrats de location*, en 2020 de façon prospective, sans apporter de changements aux périodes précédentes. En 2014, BMO a adopté plusieurs prises de position comptables, nouvelles et modifiées, publiées par le Conseil des normes comptables internationales et a choisi de reclasser les montants de 2012 et de 2013. En 2019, BMO a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, et a choisi de reclasser les montants de 2017 et de 2018.

1) Les ratios des fonds propres et les actifs pondérés en fonction des risques sont présentés selon la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) établie par le BSIF, le cas échéant.

s. o. - sans objet

Tableau 2 : Actifs, passifs et taux d'intérêt moyens

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2022			2021		
	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ Charges d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ Charges d'intérêts
Actifs						
En dollars canadiens						
Dépôts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt	33 950	1,23	416	34 255	0,23	79
Valeurs mobilières	80 971	2,52	2 043	90 140	1,79	1 618
Titres pris en pension ou empruntés	50 090	1,39	695	43 375	0,44	190
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	132 118	2,63	3 476	122 661	2,58	3 168
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	4 954	3,09	153	5 368	3,19	171
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	74 832	4,68	3 503	66 247	4,26	2 823
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	96 057	3,81	3 656	82 858	3,37	2 796
Total des prêts	307 961	3,50	10 788	277 134	3,23	8 958
Total en dollars canadiens	472 972	2,95	13 942	444 904	2,44	10 845
En dollars américains et autres monnaies						
Dépôts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt	60 463	0,83	504	68 612	0,18	124
Valeurs mobilières	185 099	1,92	3 548	145 504	1,61	2 345
Titres pris en pension ou empruntés	62 416	1,02	640	62 250	0,39	245
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	8 312	2,97	247	8 055	3,02	243
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	12 426	3,86	479	10 684	3,18	339
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	15 060	3,89	586	13 344	3,86	516
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	160 157	4,34	6 951	141 003	3,71	5 230
Total des prêts	195 955	4,22	8 263	173 086	3,66	6 328
Total en dollars américains et autres monnaies	503 933	2,57	12 955	449 452	2,01	9 042
Actifs divers ne portant pas intérêt	95 592			86 784		
Total - toutes monnaies						
Total des actifs et des revenus d'intérêts	1 072 497	2,51	26 897	981 140	2,03	19 887
Passifs						
En dollars canadiens						
Dépôts						
Banques	4 983	0,37	19	9 616	0,35	33
Entreprises et administrations publiques	169 063	1,31	2 221	157 226	0,69	1 091
Particuliers	149 329	0,58	866	142 833	0,44	622
Total des dépôts	323 375	0,96	3 106	309 675	0,56	1 746
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés 1)	60 163	1,62	974	55 415	0,91	506
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	25 788	2,39	616	28 416	2,10	597
Total en dollars canadiens	409 326	1,15	4 696	393 506	0,72	2 849
En dollars américains et autres monnaies						
Dépôts						
Banques	23 583	1,21	285	24 200	0,33	80
Entreprises et administrations publiques	305 576	1,02	3 104	272 380	0,45	1 234
Particuliers	75 160	0,29	216	71 795	0,22	160
Total des dépôts	404 319	0,89	3 605	368 375	0,40	1 474
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés 1)	90 324	1,85	1 671	74 376	1,35	1 005
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	20 600	5,05	1 040	14 118	1,76	249
Total en dollars américains et autres monnaies	515 243	1,23	6 316	456 869	0,60	2 728
Passifs divers ne portant pas intérêt	84 253			74 471		
Total - toutes monnaies						
Total des passifs et des charges d'intérêts	1 008 822	1,09	11 012	924 846	0,60	5 577
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	63 675			56 294		
Total des passifs, des charges d'intérêts et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	1 072 497	1,03	11 012	981 140	0,57	5 577
Marge nette d'intérêts						
- fondée sur l'actif productif		1,62			1,59	
- fondée sur le total des actifs		1,48			1,46	
Revenus nets d'intérêts			15 885			14 310

1) Pour les exercices clos le 31 octobre 2022 et 2021, le montant maximal de titres mis en pension ou prêtés à la fin d'un mois donné était de 129 549 millions de dollars et de 102 567 millions, respectivement.

Tableau 3 : Incidence des variations des soldes et des taux sur les revenus nets d'intérêts

(en millions de dollars) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2022/2021		
	Augmentation (diminution) découlant de la variation du		
	Solde moyen	Taux moyen	Total
Actifs			
En dollars canadiens			
Dépôts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt	(1)	338	337
Valeurs mobilières	(165)	590	425
Titres pris en pension ou empruntés	30	475	505
Prêts			
Prêts hypothécaires à l'habitation	243	65	308
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	(13)	(5)	(18)
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	366	314	680
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	446	414	860
Total des prêts	1 042	788	1 830
Variation des revenus d'intérêts en dollars canadiens	906	2 191	3 097
En dollars américains et autres monnaies			
Dépôts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt	(15)	395	380
Valeurs mobilières	639	564	1 203
Titres pris en pension ou empruntés	1	394	395
Prêts			
Prêts hypothécaires à l'habitation	8	(4)	4
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	55	85	140
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	65	5	70
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	711	1 010	1 721
Total des prêts	839	1 096	1 935
Variation des revenus d'intérêts en dollars américains et autres monnaies	1 464	2 449	3 913
Total - toutes monnaies			
Variation du total des revenus d'intérêts (a)	2 370	4 640	7 010
Passifs			
En dollars canadiens			
Dépôts			
Banques	(16)	2	(14)
Entreprises et administrations publiques	83	1 047	1 130
Particuliers	28	216	244
Total des dépôts	95	1 265	1 360
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	43	425	468
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	(55)	74	19
Variation des charges d'intérêts en dollars canadiens	83	1 764	1 847
En dollars américains et autres monnaies			
Dépôts			
Banques	(2)	207	205
Entreprises et administrations publiques	150	1 720	1 870
Particuliers	7	49	56
Total des dépôts	155	1 976	2 131
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	216	450	666
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	114	677	791
Variation des charges d'intérêts en dollars américains et autres monnaies	485	3 103	3 588
Total - toutes monnaies			
Variation du total des charges d'intérêts (b)	568	4 867	5 435
Variation du total des revenus nets d'intérêts (a - b)	1 802	(227)	1 575

Tableau 4 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle ¹⁾²⁾

(en millions de dollars)	Canada		États-Unis		Autres pays		Total	
Au 31 octobre	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Particuliers								
Prêts hypothécaires à l'habitation	139 387	128 020	9 483	7 718	-	-	148 870	135 738
Prêts sur cartes de crédit	9 069	7 642	594	461	-	-	9 663	8 103
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	71 070	63 841	14 931	13 232	-	-	86 001	77 073
Total des prêts aux particuliers	219 526	199 503	25 008	21 411	-	-	244 534	220 914
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	135 317	113 895	175 571	132 087	11 225	7 453	322 113	253 435
Total du solde des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	354 843	313 398	200 579	153 498	11 225	7 453	566 647	474 349
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	(1 102)	(1 143)	(959)	(910)	(12)	(13)	(2 073)	(2 066)
Total du solde net des prêts et acceptations	353 741	312 255	199 620	152 588	11 213	7 440	564 574	472 283

Tableau 5 : Solde net des prêts et acceptations douteux (SNPD) – Information sectorielle ²⁾³⁾⁴⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada		États-Unis		Autres pays		Total	
Au 31 octobre	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Particuliers								
Prêts hypothécaires à l'habitation	187	216	98	123	-	-	285	339
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	109	83	101	113	-	-	210	196
Total des prêts aux particuliers	296	299	199	236	-	-	495	535
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	499	551	445	585	8	-	952	1 136
Total des prêts et acceptations douteux, déduction faite de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	795	850	644	821	8	-	1 447	1 671
Ratios liés à la situation ¹⁾								
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations	0,22	0,27	0,32	0,54	0,07	-	0,26	0,35
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations								
Prêts aux particuliers	0,13	0,15	0,80	1,10	-	-	0,20	0,24
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	0,37	0,48	0,25	0,44	0,07	-	0,30	0,45

1) Le solde net global des prêts et acceptations est présenté après déduction des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs et aux prêts douteux. Le solde net des prêts et acceptations lié aux prêts aux particuliers et aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques est présenté après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux uniquement.

2) L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

3) Le solde net des prêts et acceptations douteux est présenté après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux.

4) Le solde net des prêts et acceptations douteux ne tient pas compte des prêts douteux qui ont été acquis.

Tableau 6 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle ^{1) 2)}

(en millions de dollars) Au 31 octobre	2022	2021
Solde net des prêts et acceptations par province		
Atlantique	17 617	15 996
Québec	53 975	48 090
Ontario	159 862	136 638
Prairies	54 607	51 460
Colombie-Britannique et territoires	67 680	60 071
Solde net des prêts et acceptations au Canada	353 741	312 255
Total du solde net des prêts aux entreprises et aux administrations publiques par secteur d'activité		
Secteur immobilier commercial	54 478	43 259
Construction (non immobilière)	5 761	4 367
Commerce de détail	23 716	16 924
Commerce de gros	20 693	14 727
Agriculture	14 181	13 739
Communications	876	787
Produits de financement	1 588	1 084
Secteur manufacturier	36 607	28 034
Mines	3 503	1 832
Industries pétrolière et gazière	3 780	5 905
Transport	14 691	12 952
Services publics	9 754	7 263
Produits forestiers	1 113	780
Services	55 658	45 019
Services financiers	70 438	52 531
Administrations publiques	1 859	1 720
Autres	3 417	2 512
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	322 113	253 435

Tableau 7 : Solde net des prêts et acceptations douteux – Information sectorielle ³⁾

(en millions de dollars) Au 31 octobre	2022	2021
Solde net des prêts douteux aux entreprises et aux administrations publiques		
Secteur immobilier commercial	61	56
Construction (non immobilière)	34	58
Commerce de détail	92	143
Commerce de gros	47	38
Agriculture	189	190
Communications	1	1
Produits de financement	-	-
Secteur manufacturier	143	130
Mines	14	2
Industries pétrolière et gazière	-	63
Transport	63	73
Services publics	3	2
Produits forestiers	2	2
Services	266	344
Services financiers	25	12
Administrations publiques	3	2
Autres	9	20
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	952	1 136

1) Le solde net global des prêts et acceptations est présenté après déduction des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs et aux prêts douteux. Le solde net des prêts aux entreprises et aux administrations publiques par secteur d'activité est présenté après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux uniquement.

2) L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

3) Les soldes sont présentés après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux.

Tableau 8 : Variation du solde brut des prêts douteux – Information sectorielle ^{1) 2)}

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada		États-Unis		Autres pays		Total	
Au 31 octobre	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) à l'ouverture de l'exercice								
Prêts aux particuliers	382	414	256	335	-	-	638	749
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	813	929	718	1 876	-	84	1 531	2 889
Total du SBPAD à l'ouverture de l'exercice	1 195	1 343	974	2 211	-	84	2 169	3 638
Augmentation des prêts et acceptations douteux								
Prêts aux particuliers	630	712	77	134	-	-	707	846
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	538	616	377	313	13	-	928	929
Total des augmentations	1 168	1 328	454	447	13	-	1 635	1 775
Réduction des prêts et acceptations douteux ³⁾								
Prêts aux particuliers	(462)	(547)	(66)	(162)	-	-	(528)	(709)
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(533)	(636)	(389)	(1 231)	-	(84)	(922)	(1 951)
Total des réductions attribuables aux remboursements nets et autres	(995)	(1 183)	(455)	(1 393)	-	(84)	(1 450)	(2 660)
Prêts sortis du bilan ⁴⁾								
Prêts aux particuliers	(159)	(197)	(51)	(51)	-	-	(210)	(248)
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(51)	(96)	(102)	(240)	-	-	(153)	(336)
Total des prêts sortis du bilan	(210)	(293)	(153)	(291)	-	-	(363)	(584)
Solde brut des prêts et acceptations douteux à la clôture de l'exercice								
Prêts aux particuliers	391	382	216	256	-	-	607	638
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	767	813	604	718	13	-	1 384	1 531
Total du SBPAD à la clôture de l'exercice	1 158	1 195	820	974	13	-	1 991	2 169
Ratios liés à la situation								
SBPAD en pourcentage du solde brut des prêts								
Prêts aux particuliers	0,18	0,19	0,86	1,19	-	-	0,25	0,29
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	0,57	0,71	0,34	0,54	0,12	-	0,43	0,60
SBPAD en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations								
	0,33	0,38	0,41	0,63	0,12	-	0,35	0,46

1) Le solde brut des prêts douteux ne tient pas compte des prêts douteux qui ont été acquis.

2) L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

3) Inclut le montant des prêts et acceptations douteux classés de nouveau dans la catégorie des prêts productifs, les ventes, les remboursements, l'incidence du cours de change, les fluctuations et les compensations des radiations des prêts aux particuliers qui n'ont pas été constatés dans les nouveaux prêts douteux.

4) Ne tiennent pas compte de certains prêts sortis du bilan directement qui ne sont pas classés comme nouveaux prêts.

Tableau 9 : Variation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle ¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada		États-Unis		Autres pays		Total	
Au 31 octobre	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Provision pour pertes sur créances (PPC) à l'ouverture de l'exercice								
Particuliers	907	1 073	133	217	-	-	1 040	1 290
Entreprises et administrations publiques	792	782	1 111	1 696	15	46	1 918	2 524
Total de la PPC à l'ouverture de l'exercice	1 699	1 855	1 244	1 913	15	46	2 958	3 814
Dotation à la provision pour pertes sur créances ²⁾								
Particuliers	268	201	45	(48)	-	-	313	153
Entreprises et administrations publiques	48	117	(43)	(211)	(7)	(32)	(2)	(126)
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	316	318	2	(259)	(7)	(32)	311	27
Recouvrements								
Particuliers	105	127	60	64	-	-	165	191
Entreprises et administrations publiques	-	23	50	19	-	-	50	42
Total des recouvrements	105	150	110	83	-	-	215	233
Montants sortis du bilan								
Particuliers	(390)	(442)	(69)	(72)	-	-	(459)	(514)
Entreprises et administrations publiques	(51)	(96)	(102)	(240)	-	-	(153)	(336)
Total des montants sortis du bilan	(441)	(538)	(171)	(312)	-	-	(612)	(850)
Divers, y compris les variations des cours de change								
Particuliers	(39)	(52)	4	(28)	-	-	(35)	(80)
Entreprises et administrations publiques	8	(34)	146	(153)	7	1	161	(186)
Total – Divers, y compris les variations des cours de change	(31)	(86)	150	(181)	7	1	126	(266)
PPC à la clôture de l'exercice								
Particuliers	851	907	173	133	-	-	1 024	1 040
Entreprises et administrations publiques	797	792	1 162	1 111	15	15	1 974	1 918
Total de la PPC à la clôture de l'exercice	1 648	1 699	1 335	1 244	15	15	2 998	2 958
Montants nets sortis du bilan en pourcentage du solde moyen des prêts et acceptations ³⁾	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	0,08	0,13

Tableau 10 : Ventilation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle ¹⁾⁴⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada		États-Unis		Autres pays		Total	
Au 31 octobre	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Particuliers								
Prêts hypothécaires à l'habitation	7	7	3	5	-	-	10	12
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	88	76	14	15	-	-	102	91
Total des prêts aux particuliers	95	83	17	20	-	-	112	103
Entreprises et administrations publiques	268	262	159	133	5	-	432	395
Total de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	363	345	176	153	5	-	544	498
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	1 102	1 143	959	910	12	13	2 073	2 066
Provision pour pertes sur créances	1 465	1 488	1 135	1 063	17	13	2 617	2 564
Ratios de couverture								
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations douteux								
Total	31,3	28,9	21,5	15,7	38,5	-	27,3	23,0
Particuliers	24,3	21,7	7,9	7,8	-	-	18,5	16,1
Entreprises et administrations publiques	34,9	32,2	26,3	18,5	38,5	-	31,2	25,8

1) L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

2) Exclut la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux autres actifs.

3) Le solde net global des prêts et acceptations est présenté après déduction des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs et aux prêts douteux (à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan).

4) Ces montants excluent la provision pour pertes sur créances liée aux instruments hors bilan qui est comptabilisée dans les passifs divers.

n. d. – non disponible

Tableau 11 : Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux – Information sectorielle

(en millions de dollars) Au 31 octobre	2022	2021
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques		
Provisions pour pertes sur créances liées aux prêts douteux par secteur d'activité		
Secteur immobilier commercial	11	11
Construction (non immobilière)	25	9
Commerce de détail	81	90
Commerce de gros	31	36
Agriculture	13	23
Communications	-	5
Produits de financement	-	-
Secteur manufacturier	41	47
Mines	5	-
Industries pétrolière et gazière	39	77
Transport	10	17
Services publics	1	1
Produits forestiers	1	2
Services	144	73
Services financiers	29	3
Administrations publiques	-	-
Autres	1	1
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques 1)	432	395

Tableau 12 : Dotation à la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle

(en millions de dollars) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2022	2021
Particuliers		
Prêts hypothécaires à l'habitation	7	16
Prêts sur cartes de crédit	190	194
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	151	158
Total des prêts aux particuliers	348	368
Entreprises et administrations publiques		
Secteur immobilier commercial	2	7
Construction (non immobilière)	20	3
Commerce de détail	4	38
Commerce de gros	7	18
Agriculture	(2)	2
Communications	(5)	(2)
Produits de financement	-	-
Secteur manufacturier	10	41
Mines	5	(9)
Industries pétrolière et gazière	(32)	18
Transport	(7)	11
Services publics	1	1
Produits forestiers	-	2
Services	133	30
Services financiers	16	(4)
Administrations publiques	-	-
Autres	2	1
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	154	157
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	502	525
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs	(189)	(505)
	313	20
Ratios de rendement (%)		
Dotation à la provision pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations	0,06	-
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde net moyen des prêts et acceptations sectoriels		
Particuliers	0,15	0,17
Entreprises et administrations publiques	0,05	0,06
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde net moyen des prêts et acceptations	0,10	0,11

1) Ces montants excluent la provision pour pertes sur créances liée aux instruments hors bilan qui est comptabilisée dans les passifs divers.

Tableau 13 : Dépôts moyens

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2022		2021	
	Solde moyen	Taux moyen payé (%)	Solde moyen	Taux moyen payé (%)
Dépôts domiciliés au Canada				
Dépôts à vue productifs d'intérêts	51 184	1,84	48 372	0,58
Dépôts à vue non productifs d'intérêts	84 280	–	74 505	–
Dépôts à préavis	130 812	0,61	122 916	0,20
Dépôts à échéance fixe	205 284	1,74	173 030	1,31
Total des dépôts domiciliés au Canada	471 560	1,13	418 823	0,67
Dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays				
Banques situées aux États-Unis et dans d'autres pays 1)	19 303	1,29	21 237	0,36
Administrations publiques et institutions aux États-Unis et dans d'autres pays	8 404	0,44	8 705	0,16
Autres dépôts à vue	18 816	0,52	17 778	0,08
Autres dépôts à préavis ou à échéance fixe	209 611	0,48	211 507	0,15
Total des dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays	256 134	0,55	259 227	0,16
Total des dépôts moyens 2)	727 694	0,92	678 050	0,47

Au 31 octobre 2022 et 2021, les dépôts de déposants étrangers dans nos bureaux canadiens s'élevaient à 95 292 millions de dollars et à 58 396 millions, respectivement.

1) Comprend les banques réglementées et les banques centrales.

2) Les dépôts moyens à terme fixe comprenaient respectivement 101 millions de dollars, 27 287 millions et 17 394 millions de fonds fédéraux achetés et de papier commercial émis ainsi que d'autres éléments du passif-dépôts au 31 octobre 2022 (101 millions, 14 740 millions et 18 893 millions, respectivement, au 31 octobre 2021).

Glossaire de termes financiers

Acceptation bancaire Lettre de change ou autre effet négociable tiré par un emprunteur pour paiement à l'échéance et qui est accepté par une banque. L'acceptation bancaire constitue une garantie de paiement de la Banque et l'effet ainsi accepté peut être négocié sur le marché monétaire. La banque qui offre cette garantie perçoit une commission d'acceptation.

Actif productif moyen Solde moyen quotidien des dépôts auprès de banques centrales, des dépôts à d'autres banques, des titres pris en pension ou empruntés, des valeurs mobilières et des prêts pour une période de un an.

Actifs pondérés en fonction des risques Actifs définis comme les expositions inscrites au bilan et hors bilan qui sont pondérées en fonction des risques selon les lignes directrices établies par le BSIF. Cette mesure est utilisée aux fins de la gestion du capital et de la présentation de l'information pour répondre aux exigences réglementaires.

Actifs sous administration et actifs sous gestion Actifs administrés ou gérés par une institution financière et appartenant effectivement à des clients; ces actifs ne sont donc pas inscrits au bilan de l'institution financière qui les administre ou les gère.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat sur les valeurs mobilières exemptes d'impôt sont portés à un équivalent avant impôts afin de faciliter les comparaisons des revenus de sources imposables et de sources exemptes d'impôt. Le taux d'impôt effectif est également analysé sur une base d'imposition comparable pour des raisons de cohérence avec l'approche, la compensation des ajustements des unités d'exploitation étant enregistrée dans les Services d'entreprise.

Bénéfice avant dotation et impôts Bénéfice calculé comme étant le bénéfice avant la charge d'impôts sur le résultat et la dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances. Nous utilisons le bénéfice avant dotation et impôts sur une base comptable et ajustée pour évaluer notre capacité à générer une croissance soutenue des revenus à l'exception des pertes sur créances, qui sont influencées par la nature cyclique d'un cycle de crédit.

Bénéfice et mesures ajustés

- **Revenus ajustés** – Ils sont calculés comme les revenus, compte non tenu de l'incidence de certains éléments non récurrents, et les revenus nets ajustés correspondent aux revenus ajustés, déduction faite des SCVPI, tel qu'il est indiqué à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.
- **Charges autres que d'intérêts ajustées** – Elles sont calculées comme les charges autres que d'intérêts, compte non tenu de l'incidence de certains éléments non récurrents définis à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.
- **Bénéfice net ajusté** – Il est calculé comme le bénéfice net, compte non tenu de l'incidence de certains éléments non récurrents définis à la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

La direction considère que les résultats comptables et les résultats ajustés sont utiles pour évaluer la performance des activités poursuivies sous-jacentes.

Bénéfice par action (BPA) Bénéfice calculé en divisant le bénéfice net, déduction faite des dividendes

sur actions privilégiées et des distributions sur d'autres instruments de capitaux propres, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté. Le BPA dilué, qui sert de base à BMO et au secteur pour évaluer la performance, tient compte des conversions possibles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. La note 23 afférente aux états financiers consolidés contient plus de détails sur cette mesure.

Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) Canada Organisme gouvernemental responsable de la réglementation des banques, des sociétés d'assurance, des sociétés de fiducie, des sociétés de prêt et des régimes de retraite au Canada.

Capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC) Elle s'entend du total des fonds propres et de la dette de premier rang non garantie admissibles aux fins du régime de recapitalisation interne des banques au Canada, moins certaines déductions réglementaires. Les plus grandes banques au Canada sont tenues de respecter des exigences minimales à l'égard du ratio TLAC et du ratio de levier TLAC à compter du 1^{er} novembre 2021, calculées conformément à la ligne directrice relative à la TLAC du BSIF.

Capital économique Il correspond aux fonds propres que doit détenir l'organisation, compte tenu des risques économiques sous-jacents à ses activités commerciales. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances extrêmement défavorables. Le capital économique est calculé pour divers types de risques, y compris le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), le risque opérationnel non financier, le risque d'entreprise et le risque d'assurance, en fonction d'un horizon de un an et selon un degré de confiance préétabli.

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires Ces capitaux propres constituent la forme la plus permanente de capital. Aux fins des fonds propres réglementaires, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions du capital.

Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires Ces capitaux propres correspondent aux capitaux propres des actionnaires ordinaires, moins les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes.

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés Ces contrats sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date ultérieure prédéterminés. Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur le marché hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés boursiers réglementés et fait l'objet d'exigences quotidiennes sur les marges de sécurité.

Couverture Technique de gestion des risques utilisée pour neutraliser, gérer ou contrebalancer les risques qui sont liés aux taux d'intérêt, aux devises, aux titres de participation, aux produits de base ou au crédit, et qui découlent d'activités bancaires normales.

Dette admissible aux fins de recapitalisation interne Elle s'entend de la dette de premier rang

non garantie admissible aux fins du régime de recapitalisation interne des banques au Canada. Cette dette inclut la dette de premier rang non garantie émise directement par la Banque le 23 septembre 2018 ou après cette date, dont l'échéance initiale est supérieure à 400 jours et qui est négociable, sous réserve de certaines exceptions. Une partie ou la totalité de cette dette peut être, selon la loi, convertie en actions ordinaires de la Banque aux termes du régime de recapitalisation interne si la Banque dépose une résolution.

Dotation à la provision pour pertes sur créances Charge portée en résultat, d'un montant jugé adéquat par la direction pour absorber toute perte de valeur des portefeuilles de prêts et acceptations et d'autres instruments de crédit, étant donné la composition des portefeuilles, la probabilité de défaut des emprunteurs, la conjoncture économique et la provision pour pertes sur créances déjà établie. La dotation à la provision pour pertes sur créances se compose de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. Pour obtenir de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter aux sections Risque de crédit et de contrepartie – Provision pour pertes sur créances et Estimations et jugements comptables critiques – Dotation à la provision pour pertes sur créances et à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Entités structurées (ES) Elles s'entendent des entités pour lesquelles les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. BMO est tenue de consolider une ES si elle contrôle cette entité, à savoir qu'elle détient le pouvoir sur celle-ci, qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec elle et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur le montant de ces rendements.

Évaluation à la valeur de marché Évaluation d'instruments financiers à la juste valeur (tel que défini précédemment) à la date du bilan.

Exigences supplémentaires liées au risque (IRC) Elles sont un complément aux mesures de la VaR et de la VaR en période de tension et représentent une estimation des risques de défaillance et de migration de produits autres que de titrisation détenus dans le portefeuille de négociation étant exposés au risque de taux d'intérêt, mesurée sur un an à un niveau de confiance de 99,9 %.

Expositions aux fins du ratio de levier Elles sont composées de la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les ajustements spécifiés.

Fonds propres de catégorie 1 Ils sont constitués des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires. Les **fonds propres de catégorie 1 supplémentaires** sont constitués des actions privilégiées et des autres instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires, moins les déductions réglementaires.

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires Ces fonds propres comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, net des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et d'autres éléments qui pourraient inclure une partie des dotations à la provision pour pertes sur créances attendues.

Fonds propres de catégorie 2 Ils se composent de débentures subordonnées et peuvent inclure certaines provisions pour pertes sur créances, moins les déductions réglementaires.

Instruments dérivés Contrats qui nécessitent peu ou pas du tout d'investissement initial dont la valeur est dérivée des mouvements des taux d'intérêt ou de change, du cours des titres de participation ou des produits de base ou d'autres indicateurs sous-jacents. L'instrument dérivé est utilisé pour transférer, modifier ou réduire les risques existants ou prévus résultant de fluctuations des taux ou des cours.

Instruments financiers hors bilan Ils s'entendent des divers arrangements financiers offerts aux clients, notamment les instruments dérivés de crédit, les options de vente position vendeur, les concours de trésorerie, les lettres de crédit de soutien, les garanties de bonne exécution, les facilités de rehaussement de crédit, les crédits fermes, le prêt de titres, les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales et d'autres types d'indemnisation.

Juste valeur Elle s'entend du montant de la contrepartie qui serait convenu dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions normales de concurrence entre deux parties averties et consentantes agissant en toute liberté dans une transaction normale sur le marché.

Lever d'exploitation Écart entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des charges autres que d'intérêts. Le levier d'exploitation ajusté correspond à l'écart entre le taux de croissance des revenus ajustés et le taux de croissance des charges autres que d'intérêts ajustées.

Lever d'exploitation, déduction faite des SCVPI Écart entre le taux de croissance des revenus, déduction faite des SCVPI (ce qui correspond aux revenus nets), et le taux de croissance des charges autres que d'intérêts. Le levier d'exploitation net ajusté correspond à l'écart entre le taux de croissance des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI, et le taux de croissance des charges autres que d'intérêts ajustées. La Banque évalue sa performance au moyen des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI.

Marge nette d'intérêts Elle correspond au ratio des revenus nets d'intérêts à l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base. La marge nette d'intérêts, compte non tenu des activités de négociation, est calculée de la même manière que si l'on excluait les revenus d'intérêts et l'actif productif liés à la négociation.

Montant nominal de référence Montant de capital utilisé pour calculer les intérêts et autres paiements aux termes d'instruments dérivés. Le montant de capital ne change pas de mains selon les modalités des instruments dérivés, sauf dans le cas de swaps de devises.

Options Contrats donnant à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période future préétablie.

Papier commercial adossé à des actifs Instrument de placement à court terme. Le papier commercial est adossé à des actifs, tels que des comptes clients, et est généralement utilisé pour répondre à des besoins de financement à court terme.

Point de base Il équivaut à un centième de point.

Prêts douteux Prêts pour lesquels il n'est plus raisonnable de croire qu'il sera possible de recouvrer le capital ou les intérêts dans les délais prévus.

Provision pour pertes sur créances Montant jugé approprié par la direction pour éponger les pertes sur les créances liées aux prêts et acceptations et aux autres instruments de crédit, conformément aux normes comptables applicables. Une *provision liée aux prêts productifs* est maintenue afin de couvrir la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme

étant douteux. Une *provision liée aux prêts douteux* est maintenue afin de ramener la valeur comptable des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux au montant recouvrable attendu.

Ratio de distribution Ce ratio représente les dividendes sur les actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires. Il correspond aux dividendes par action divisés par le bénéfice de base par action. Le ratio de distribution ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté.

Ratio d'efficacité (ou ratio des charges aux revenus) Ce ratio est une mesure de la productivité. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus (sur une base d'imposition comparable pour les groupes d'exploitation) et est exprimé en pourcentage.

Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI Ce ratio se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI). Le ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI, se calcule de la même façon, à partir des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI et des charges autres que d'intérêts ajustées.

Ratio de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) Ce ratio reflète la mesure du TLAC, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

Ratio de levier Ce ratio représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par les expositions aux fins du ratio de levier.

Ratio de levier de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) Ce ratio reflète la TLAC, divisée par les expositions aux fins du levier.

Ratio de liquidité à court terme Ce ratio est une mesure réglementaire calculée selon Bâle III et correspond au ratio des actifs liquides de haute qualité au total des sorties nettes de trésorerie en période de tension sur 30 jours conformément à un scénario de tension prévu par le BSIF.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 Ce ratio représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires Ce ratio s'entend des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, nets des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et d'autres éléments qui peuvent comprendre une portion des provisions pour pertes sur créances attendues, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est calculé conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) établie par le BSIF.

Ratio du total des fonds propres Ce ratio représente le total des fonds propres, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPAAO) Rendement calculé à partir du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPAAO ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.

Rendement des capitaux propres ordinaires ou attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP) Ce rendement équivaut au bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et les distributions

sur les autres instruments de capitaux propres, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.

Rendement total des capitaux propres (RTCP) Rendement annualisé qui correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début de la période visée. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires.

Rendement total des capitaux propres (RTCP) annuel moyen Correspond au rendement total annuel moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période déterminée. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires.

Revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI Ils désignent les revenus d'assurance, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

Revenus de négociation Ils se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent également les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (y compris les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.

Revenus nets autres que d'intérêts Ils correspondent aux revenus autres que d'intérêts, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

Revenus nets d'intérêts Ils correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et certains revenus de dividendes, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts. Les revenus nets d'intérêts, compte non tenu des revenus de négociation, sont présentés sur une base qui exclut les revenus d'intérêts liés à la négociation.

Risque d'assurance Ce risque correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, diffère de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance, et se compose du risque de réclamation, du risque lié au comportement des titulaires de police et du risque lié aux frais.

Risque de crédit et de contrepartie Ce risque désigne la possibilité de subir une perte sur créances si un débiteur (p. ex. un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie) ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.

Risque de liquidité et de financement Ce risque désigne la possibilité de subir une perte si nous ne sommes pas en mesure de respecter nos engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.

Risque de marché Ce risque représente le risque que la valeur de nos actifs et de nos passifs affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les cours des titres de participation et le prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite et les écarts de taux. Il désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance de notre portefeuille de négociation.

Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme Ce risque est associé à l'achat et à la vente de produits financiers pour répondre aux besoins des clients, y compris les activités de tenue de marché et de financement connexes, et à l'appui offert aux clients pour lever des fonds au moyen de l'émission de titres.

Risque de modèle Ce risque désigne la possibilité que des décisions fondées sur des résultats obtenus au moyen de modèles erronés ou mal utilisés aient des conséquences négatives, dont une perte financière, la prise de décisions inappropriées ou une atteinte à la réputation.

Risque de réputation Ce risque correspond au risque de perte ou de préjudice lié à la marque BMO, ce qui peut se produire même si les autres risques sont gérés adéquatement.

Risque de stratégie Ce risque découle de la possibilité que la Banque puisse subir une perte financière ou d'autres types de préjudices en raison des changements du contexte commercial et de l'incapacité de s'adapter de manière efficace à ces changements à cause d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inappropriées ou de l'application déficiente des stratégies. Le risque de stratégie comprend également le risque d'entreprise, lequel découle des activités propres à une entreprise, ainsi que des effets que ces activités pourraient avoir sur son résultat.

Risque environnemental et social Ce risque correspond au risque de perte ou de préjudice, directement ou indirectement, découlant de facteurs environnementaux et sociaux qui ont une incidence sur BMO ou ses clients, et de l'impact de BMO sur l'environnement.

Risque juridique et réglementaire Ce risque désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois, des obligations contractuelles ou des exigences réglementaires, notamment le risque de ne pas se conformer à la loi (dans son esprit et dans sa lettre) ou de ne pas maintenir les normes de diligence, de ne pas mettre en œuvre des exigences légales ou réglementaires, de ne pas exécuter ou de ne pas se conformer à des modalités contractuelles, de ne pas faire valoir des droits non contractuels, de ne pas régler efficacement les litiges ou de ne pas agir de manière à préserver notre réputation.

Risque opérationnel non financier Ce risque englobe une vaste gamme de risques non financiers, y compris ceux qui touchent les changements organisationnels, la confiance des clients, la réputation et les données et qui peuvent entraîner une perte financière. Ces pertes peuvent provenir de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'erreurs humaines, ou d'inconduite, et d'événements externes qui sont susceptibles d'avoir une incidence directe ou indirecte sur la juste valeur des actifs que nous détenons dans nos portefeuilles de prêts ou de

placements. Ces risques comprennent notamment le risque lié à la cybersécurité et à la sécurité infonuagique, les risques technologiques, le risque de fraude, le risque lié à la continuité des opérations et le risque lié aux ressources humaines, mais ils excluent les risques juridiques et réglementaires, le risque d'entreprise, le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et d'autres types de risques financiers.

Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation) Ce risque englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires (prêts et dépôts) et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises et expositions aux devises.

Sensibilité de la valeur économique Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt étant limités à un taux plancher de zéro.

Sensibilité du résultat Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts projeté sur 12 mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt étant limités à un taux plancher de zéro.

Solde brut des prêts et acceptations douteux Il est calculé comme le solde des prêts douteux et des engagements de clients aux termes d'acceptations, compte non tenu des prêts douteux qui ont été acquis.

Solde moyen net des prêts et acceptations Solde quotidien ou mensuel moyen des prêts et des engagements de clients aux termes d'acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, pour une période de un an.

Swap Contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que BMO conclut sont les suivants :

- *Swap d'actions* – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre un rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.
- *Swap de produits de base* – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.
- *Swap de taux d'intérêt* – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.
- *Swap de taux d'intérêt et de devises* – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable, et des montants en capital dans des devises différentes.
- *Swap sur défaillance* – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie en échange d'un accord par lequel cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.

• *Swap sur rendement total* – une contrepartie accepte de payer à l'autre contrepartie ou de recevoir d'elle des sommes en trésorerie dont le montant est fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de sommes dont le montant est fonction des taux de financement en vigueur sur le marché.

Taux de recommandation net (TRN) s'entend du pourcentage de clients sondés qui recommanderaient BMO à un ami ou à un collègue. Les données sont recueillies dans le cadre d'un sondage qui utilise une échelle de 0 à 10 points. « Détracteurs » s'entend de ceux qui attribuent une note de 0 à 6, « Passifs » s'entend de ceux qui attribuent une note de 7 ou 8, et « Ambassadeurs », de ceux qui attribuent une note de 9 ou 10. Le TRN est calculé en soustrayant le pourcentage de « Détracteurs » du pourcentage d'« Ambassadeurs ».

Taux d'impôt effectif ajusté Taux calculé comme la charge d'impôts sur le résultat après ajustement divisée par le bénéfice ajusté avant charge d'impôts sur le résultat.

Titres mis en pension ou prêtés Passifs à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent le prêt ou la vente de titres.

Titres pris en pension ou empruntés Instruments à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent l'emprunt ou l'achat de titres.

Titrisation Elle consiste à vendre des lots de titres de créance contractuels, tels que des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts automobiles et des créances sur cartes de crédit, à des tiers ou à des fiduciaires, qui, en général émettent des titres adossés à des actifs à l'intention des investisseurs pour financer l'achat des titres de créance contractuels.

Total des fonds propres Il inclut les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2.

Valeur à risque (VaR) Elle mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour. La VaR est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.

Valeur à risque en période de tension (VaR en période de tension) Elle mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour, les données d'entrée des modèles étant définies d'après les données historiques enregistrées dans une période caractérisée par de fortes tensions financières. La VaR en période de tension est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.

Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

L'établissement et la présentation des états financiers consolidés annuels, du Rapport de gestion ainsi que de tous les autres renseignements figurant dans le Rapport annuel relèvent de la direction de la Banque de Montréal (la Banque), qui en assume la responsabilité.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board et répondent aux exigences applicables des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis. Les états financiers sont également conformes aux dispositions de la *Loi sur les banques* (Canada) et des règlements connexes, y compris les interprétations des IFRS qu'en fait l'organisme qui régit nos activités, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Le Rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des organismes de réglementation des valeurs mobilières, notamment le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des ACVM.

Les états financiers consolidés et l'information présentée dans le Rapport de gestion comprennent nécessairement des montants qui ont été établis en fonction de jugements éclairés et d'estimations de l'effet prévu d'événements actuels et d'opérations courantes, en accordant toute l'attention nécessaire à leur importance relative. En outre, lors de la préparation des données financières, nous devons interpréter les exigences décrites ci-dessus, établir la pertinence de l'information à y inclure ainsi que faire des estimations et poser des hypothèses ayant un effet sur l'information présentée. Le Rapport de gestion comprend également des renseignements concernant l'effet des transactions et des événements actuels, les sources actuelles de liquidités et de financement, les tendances de l'exploitation, les risques et les incertitudes. Les résultats futurs pourraient être sensiblement différents de nos estimations actuelles, le déroulement des événements et les situations à venir pouvant être différents de ce qui avait été prévu.

Les données financières figurant dans le Rapport annuel de la Banque concordent avec celles des états financiers consolidés.

Responsables de la fiabilité de l'information financière et de la rapidité de sa publication, nous nous appuyons sur un système élaboré de contrôles internes qui est constitué de contrôles organisationnels et opérationnels, de contrôles et procédures de communication de l'information financière et du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre système de contrôles internes comprend la rédaction et la diffusion de nos politiques et procédures régissant la conduite de la Banque et la gestion des risques, la planification budgétaire globale, la séparation efficace des tâches, la délégation de pouvoirs et la responsabilité personnelle, la transmission de l'information pertinente aux échelons supérieurs pour la prise des décisions relatives à la communication de l'information au public, la sélection minutieuse du personnel et sa formation ainsi que la mise à jour régulière et l'application des méthodes comptables. Nos contrôles internes visent à fournir une assurance raisonnable que les opérations ont été autorisées, que les actifs sont protégés, que des registres adéquats sont tenus, et que nous satisfaisons à toutes les exigences réglementaires. Le système de contrôles internes est appuyé en outre par une fonction de conformité destinée à garantir que la Banque et ses employés respectent les lois sur les valeurs mobilières et les règles relatives aux conflits d'intérêts, ainsi que par une équipe d'auditeurs internes qui examinent périodiquement tous les aspects de nos activités.

Au 31 octobre 2022, nous avons déterminé, à titre de chef de la direction et de chef des finances de la Banque, que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque est efficace. Nous avons fourni une attestation concernant les documents d'information annuels de la Banque de Montréal qui sont déposés auprès des ACVM et de la SEC comme l'exigent le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* et la loi *Securities Exchange Act of 1934*.

Pour pouvoir émettre des opinions d'audit sur nos états financiers consolidés et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, les auditeurs nommés par les actionnaires effectuent l'audit de notre système de contrôles internes et exécutent des travaux dans la mesure qu'ils jugent appropriée. Leur opinion d'audit sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2022 est présentée à la page 140.

Le Conseil d'administration, se fondant sur les recommandations de son Comité d'audit et de révision, procède à l'examen et à l'approbation de l'information financière contenue dans le Rapport annuel, et notamment dans le Rapport de gestion. Le Conseil d'administration et ses comités compétents exercent également un rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation de l'information financière, du maintien de contrôles internes appropriés, de la conformité aux exigences des lois et règlements, de la gestion et du contrôle des principaux secteurs de risque et de l'évaluation de transactions importantes et entre parties liées.

Le Comité d'audit et de révision, qui est formé uniquement d'administrateurs indépendants, a également pour responsabilités de choisir les auditeurs que nomment les actionnaires et d'examiner les compétences, l'indépendance et la performance de ces auditeurs et du personnel d'audit interne. Les auditeurs nommés par les actionnaires et l'auditeur en chef de la Banque ont accès sans réserve au Conseil d'administration, à son Comité d'audit et de révision et aux autres comités pertinents pour discuter de points touchant l'audit et la présentation de l'information financière ainsi que de questions connexes.

Lorsqu'il le juge nécessaire, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada mène des examens et des enquêtes au sujet des affaires de la Banque afin d'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* concernant la sécurité des déposants sont dûment respectées et que la Banque jouit d'une bonne situation financière.

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., les auditeurs indépendants nommés par les actionnaires de la Banque, qui ont effectué l'audit les états financiers consolidés, ont également effectué l'audit de l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2022 et ont émis le rapport ci-dessous.

Le chef de la direction,



Darryl White

Le chef des finances,



Tayfun Tuzun

Toronto, Canada

Le 1^{er} décembre 2022

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Banque de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque de Montréal (la Banque), qui comprennent :

- les bilans consolidés au 31 octobre 2022 et au 31 octobre 2021;
- les états consolidés des résultats pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les états financiers consolidés).

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Banque au 31 octobre 2022 et au 31 octobre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2022. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport de l'auditeur.

Appréciation des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts

Il y a lieu de se reporter aux notes 1 et 4 afférentes aux états financiers consolidés.

La provision pour pertes sur créances de la Banque s'établissait à 2 998 millions de dollars au 31 octobre 2022. La provision pour pertes sur créances de la Banque est constituée des provisions liées aux prêts douteux et des provisions liées aux prêts productifs, toutes deux calculées conformément au cadre prescrit pour les pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. La provision liée aux prêts productifs est calculée pour chaque exposition dans le portefeuille de prêts en fonction de principales données d'entrée des modèles, soit en fonction de la probabilité de défaut (PD), de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD). Lorsqu'elle établit les provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs, la Banque, aux termes de sa méthodologie, applique une pondération probabiliste à trois scénarios économiques, lesquels reflètent son jugement quant à un éventail de variables économiques possibles – un scénario de référence qui, de l'avis de la Banque, représente le résultat le plus probable, ainsi que des scénarios favorables et défavorables. Lorsqu'il y a une augmentation importante du risque de crédit, des provisions liées aux prêts productifs sur la durée de vie sont comptabilisées, sinon, des provisions liées aux prêts productifs sur 12 mois sont généralement comptabilisées. La méthodologie employée par la Banque pour déterminer l'augmentation importante du risque de crédit est basée sur l'évolution de la PD entre la date de montage et la date de présentation de l'information et elle est évaluée d'après des pondérations probabilistes. La Banque a recours à un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte dans les résultats produits par les modèles relatifs aux provisions liés aux prêts productifs.

Nous avons déterminé que l'appréciation des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts constituait une question clé de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires, car il existe un degré élevé d'incertitude d'évaluation relative aux principales données d'entrée des modèles de la Banque, aux méthodes et aux jugements ainsi qu'à leur incidence sur les provisions liées aux prêts productifs qui en découlent, comme il est décrit ci-dessus, y compris l'incidence de l'environnement macroéconomique actuel. L'appréciation des provisions liées aux prêts productifs a également nécessité une attention importante et l'exercice d'un jugement complexe de la part de l'auditeur pour évaluer les résultats des procédures d'audit. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus relatif aux provisions liées aux prêts productifs de la Banque avec la participation de professionnels en risque de crédit, en économie et en technologies de l'information possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ceci comprenait des contrôles internes liés 1) à la surveillance et la validation périodique des modèles utilisés pour établir les principales données d'entrée des modèles; 2) au suivi de la méthodologie utilisée pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit, et 3) à l'examen des variables économiques, des pondérations probabilistes de scénarios et du jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit. En outre, nous avons testé les contrôles à l'égard du processus relatif aux provisions liées aux prêts productifs de la Banque dans le cadre de l'examen des prêts, afin de déterminer les cotes de risque des prêts de gros. Nous avons demandé à des professionnels en risque de crédit et en économie possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidés à évaluer 1) les principales données d'entrée des modèles ainsi que la méthodologie relative aux provisions liées aux prêts productifs, notamment la détermination d'une augmentation importante du risque de crédit, en évaluant si la méthodologie est en conformité à l'IFRS 9 et en recalculant les essais de surveillance des modèles relativement aux principales données d'entrée des modèles et aux seuils utilisés pour identifier les augmentations importantes du risque de crédit; 2) les variables économiques et la pondération probabiliste des scénarios utilisés dans les modèles, en évaluant les variables et les scénarios par rapport à des données économiques externes; et 3) le jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit appliqué par la Banque aux provisions liées aux prêts productifs en se fondant sur notre connaissance du secteur et notre jugement en matière de crédit pour évaluer les jugements de la direction. Pour les prêts de gros sélectionnés, nous avons fait une estimation indépendante des cotes de risque de crédit des prêts à l'aide de l'échelle d'évaluation du risque des emprunteurs de la Banque et l'avons comparée à la cote de risque de crédit des prêts attribuée de la Banque.

Appréciation de l'évaluation de la juste valeur de certains titres

Il y a lieu de se reporter aux notes 1, 3 et 17 afférentes aux états financiers consolidés.

Le portefeuille de titres de la Banque comprenait des titres évalués à la juste valeur d'un montant de 165 379 millions de dollars au 31 octobre 2022. Ces montants comprennent certains titres dont la Banque détermine la juste valeur à l'aide de modèles faisant intervenir des données d'entrée non observables importantes et de valeurs liquidatives fournies par des tiers. Les données non observables exigent l'exercice de jugements importants. Les valeurs liquidatives et les taux de remboursement par anticipation constituent certaines des principales données d'entrée non observables importantes utilisées dans le cadre de l'évaluation de ces titres.

Nous avons déterminé que l'appréciation de l'évaluation de la juste valeur de certains titres constituait une question clé de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires, car il existe un degré élevé d'incertitude d'évaluation relative aux données d'entrée non observables importantes. L'évaluation des résultats des procédures d'audit a nécessité une attention importante et l'exercice d'un jugement complexe de la part de l'auditeur. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus de la Banque servant à déterminer la juste valeur de certains titres avec la participation de professionnels en évaluation et en technologies de l'information possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ceci comprenait des contrôles liés 1) à l'évaluation des sources de taux utilisés dans la vérification indépendante des prix; et 2) à la séparation des tâches et des contrôles d'accès.

Nous avons également évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles liés à 1) l'examen des valeurs liquidatives de tiers; et 2) la vérification indépendante des prix. Nous avons testé, avec la participation de professionnels en évaluation possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente, la juste valeur des titres sélectionnés pour lesquels des taux de remboursement par anticipation sont utilisés dans leur évaluation en formulant une estimation indépendante de la juste valeur et en la comparant à la juste valeur déterminée par la Banque et, pour les titres sélectionnés, nous avons comparé les valeurs liquidatives à des informations externes ou formulé une estimation indépendante de la juste valeur et l'avons comparée à la juste valeur déterminée par la Banque.

Appréciation des positions fiscales incertaines

Il y a lieu de se reporter aux notes 1 et 22 afférentes aux états financiers consolidés.

Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, la Banque interprète les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives et elle comptabilise, en se fondant sur son jugement, une provision pour une estimation du montant requis pour régler les obligations fiscales.

Nous avons déterminé que l'appréciation des positions fiscales incertaines constituait une question clé de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires, car il y a un degré élevé de subjectivité lors de l'appréciation de la nécessité de constituer une provision, fondée sur l'interprétation des lois fiscales, de la jurisprudence et de positions administratives, dans le cas des positions fiscales incertaines, et d'estimer le montant de cette provision, le cas échéant. Cela a nécessité une attention importante et l'exercice d'un jugement complexe de la part de l'auditeur pour évaluer les résultats des procédures d'audit. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus d'évaluation des positions fiscales incertaines de la Banque avec la participation de professionnels en fiscalité possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ceci comprenait des contrôles liés 1) à l'identification des positions fiscales incertaines, en fonction de l'interprétation des lois fiscales, de la jurisprudence et de positions administratives et 2) à la détermination de la meilleure estimation de la provision requise, le cas échéant, pour régler ces positions incertaines. Nous avons demandé à des professionnels en fiscalité possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidé 1) à apprécier, en fonction de leurs connaissances et de leur expérience, l'interprétation des lois fiscales, de la jurisprudence et des positions administratives faite par la Banque et dans l'évaluation de certaines positions fiscales incertaines et des dénouements prévus, y compris, le cas échéant, leur évaluation; 2) à interpréter les conseils obtenus par la Banque auprès de spécialistes externes et à évaluer l'incidence sur la provision de la Banque, le cas échéant; et 3) à lire la correspondance avec les autorités fiscales et à évaluer l'incidence sur la provision de la Banque, le cas échéant.

Appréciation des passifs liés à l'assurance

Il y a lieu de se reporter aux notes 1 et 14 afférentes aux états financiers consolidés.

Les passifs liés à l'assurance de la Banque s'établissaient à 11 201 millions de dollars au 31 octobre 2022. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie de la Banque sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations. Certaines hypothèses importantes comprennent la mortalité, les déchéances de polices, et les rendements futurs de placements.

Nous avons déterminé que l'appréciation des passifs liés à l'assurance constituait une question clé de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires, car il existe un degré élevé d'incertitude d'évaluation relative aux hypothèses importantes. Une attention importante de la part de l'auditeur et l'exercice d'un jugement complexe de la part de l'auditeur ont été nécessaires pour évaluer les résultats des procédures d'audit. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit. Avec l'assistance de professionnels en actuariat possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente, nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de contrôles internes à l'égard du processus d'évaluation des hypothèses importantes. Ces professionnels en actuariat ont également participé aux tests relatifs aux hypothèses importantes, en examinant l'expérience interne et externe de la Banque concernant les déchéances de polices et la mortalité, et en étudiant les calculs de la direction et en comparant certaines données d'entrée relatives au rendement futur des placements aux données externes disponibles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document qui s'intitule Rapport annuel, autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion et le rapport annuel déposés auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Banque pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit;
- parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport de l'auditeur parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

KPMG s.r.l./SENCAL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur est délivré est Naveen Kumar Kalia.

Toronto, Canada

Le 1^{er} décembre 2022

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant

Aux actionnaires et au Conseil d'administration de la Banque de Montréal

Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés ci-joints de la Banque de Montréal (la Banque) au 31 octobre 2022 et 2021, des états consolidés connexes des résultats, des états consolidés du résultat global, des états consolidés des variations des capitaux propres et des états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 octobre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) des États-Unis, du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2022, en nous fondant sur les critères établis dans le document *Internal Control - Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission, et dans notre rapport daté du 1^{er} décembre 2022, nous avons exprimé une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque.

Fondement de l'opinion

La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants par rapport à la Banque conformément aux lois sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et aux règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nos audits ont été effectués conformément aux normes du PCAOB. Ces normes exigent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Nos audits impliquent la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer le risque que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures comprennent le contrôle par sondage d'éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Nos audits comportent également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous estimons que nos audits constituent une base raisonnable à notre opinion.

Questions critiques de l'audit

Les questions critiques de l'audit communiquées ci-après sont les éléments découlant de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui ont été communiqués au Comité d'audit et de révision, ou qui doivent l'être, et qui : 1) portent sur les comptes ou les informations à fournir qui sont significatifs en ce qui a trait aux états financiers consolidés et 2) font intervenir des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes de notre part. La communication de questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant les questions critiques de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur les questions critiques de l'audit ou sur les comptes ou informations fournies auxquels elles se rapportent.

Appréciation des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts

Comme il est indiqué aux notes 1 et 4 afférentes aux états financiers consolidés, la provision pour pertes sur créances de la Banque s'établissait à 2 998 millions de dollars au 31 octobre 2022. La provision pour pertes sur créances de la Banque est constituée des provisions liées aux prêts douteux et des provisions liées aux prêts productifs, toutes deux calculées conformément au cadre prescrit pour les pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. La provision liée aux prêts productifs est calculée pour chaque exposition dans le portefeuille de prêts en fonction de principales données d'entrée des modèles, soit en fonction de la probabilité de défaut (PD), de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD). Lorsqu'elle établit les provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs, la Banque, aux termes de sa méthodologie, applique une pondération probabiliste à trois scénarios économiques, lesquels reflètent son jugement quant à un éventail de variables économiques possibles – un scénario de référence qui, de l'avis de la Banque, représente le résultat le plus probable, ainsi que des scénarios favorables et défavorables. Lorsqu'il y a une augmentation importante du risque de crédit, des provisions liées aux prêts productifs sur la durée de vie sont comptabilisées, sinon, des provisions liées aux prêts productifs sur 12 mois sont généralement comptabilisées. La méthodologie employée par la Banque pour déterminer l'augmentation importante du risque de crédit est basée sur l'évolution de la PD entre la date de montage et la date de présentation de l'information et elle est évaluée d'après des pondérations probabilistes. La Banque a recours à un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte dans les résultats produits par les modèles relatifs aux provisions liés aux prêts productifs.

Nous avons déterminé que l'appréciation des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts constituait une question critique de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires, car il existe un degré élevé d'incertitude d'évaluation relative aux principales données d'entrée des modèles de la Banque, aux méthodes et aux jugements ainsi qu'à leur incidence sur les provisions liées aux prêts productifs qui en découlent, comme il est décrit ci-dessus, y compris l'incidence de l'environnement macroéconomique. L'appréciation des provisions liées aux prêts productifs a également nécessité une attention importante et l'exercice d'un jugement complexe de la part de l'auditeur pour évaluer les résultats des procédures d'audit. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question critique de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus relatif aux provisions liées aux prêts productifs de la Banque avec la participation de professionnels en risque de crédit, en économie et en technologies de l'information possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ceci comprenait des contrôles internes liés 1) à la surveillance et la validation périodique des modèles utilisés pour établir les principales données d'entrée des modèles; 2) au suivi de la méthodologie utilisée pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit, et 3) à l'examen des variables économiques, des pondérations probabilistes de scénarios et du jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit. En outre, nous avons testé les contrôles à l'égard du processus relatif aux provisions liées aux prêts productifs de la Banque dans le cadre de l'examen des prêts, afin de déterminer les cotes de risque des prêts de gros. Nous avons demandé à des professionnels en risque de crédit et en économie possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidés à évaluer 1) les principales données d'entrée des modèles ainsi que la méthodologie relative aux provisions liées aux prêts productifs, notamment la détermination d'une augmentation importante du risque de crédit, en évaluant si la méthodologie est en conformité à l'IFRS 9 et en recalculant les essais de surveillance des modèles relativement aux principales données d'entrée des modèles et aux seuils utilisés pour identifier les augmentations importantes du risque de crédit; 2) les variables économiques et la pondération probabiliste des scénarios utilisés dans les modèles, en évaluant les variables et les scénarios par rapport à des données économiques externes; et 3) le jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit appliqué par la Banque aux provisions liées aux prêts productifs en se fondant sur notre connaissance du secteur et notre jugement en matière de crédit pour évaluer les jugements de la direction. Pour les prêts de gros sélectionnés, nous avons fait une estimation indépendante des cotes de risque de crédit des prêts à l'aide de l'échelle d'évaluation du risque des emprunteurs de la Banque et l'avons comparée à la cote de risque de crédit des prêts attribuée de la Banque.

Appréciation de l'évaluation de la juste valeur de certains titres

Comme il est indiqué aux notes 1, 3 et 17 afférentes aux états financiers consolidés, le portefeuille de titres de la Banque comprenait des titres évalués à la juste valeur d'un montant de 165 379 millions de dollars au 31 octobre 2022. Ces montants comprennent certains titres dont la Banque détermine la juste valeur à l'aide de modèles faisant intervenir des données d'entrée non observables importantes et de valeurs liquidatives fournies par des tiers. Les données non observables exigent l'exercice de jugements importants. Les valeurs liquidatives et les taux de remboursement par anticipation constituent certaines des données d'entrée non observables importantes utilisées dans le cadre de l'évaluation de ces titres.

Nous avons déterminé que l'appréciation de l'évaluation de la juste valeur de certains titres constituait une question clé de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires, car il existe un degré élevé d'incertitude d'évaluation relative aux données d'entrée non observables importantes. L'évaluation des résultats des procédures d'audit a nécessité une attention importante et l'exercice d'un jugement complexe de la part de l'auditeur. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question critique de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus de la Banque servant à déterminer la juste valeur de certains titres avec la participation de professionnels en évaluation et en technologies de l'information possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ceci comprenait des contrôles liés 1) à l'évaluation des sources de taux utilisés dans la vérification indépendante des prix; et 2) à la séparation des tâches et des contrôles d'accès. Nous avons également évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles liés à 1) l'examen des valeurs liquidatives de tiers; et 2) à la vérification indépendante des prix. Nous avons testé, avec la participation de professionnels en évaluation possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente, la juste valeur des titres sélectionnés pour lesquels des taux de remboursement par anticipation sont utilisés dans leur évaluation en formulant une estimation indépendante de la juste valeur et en la comparant à la juste valeur déterminée par la Banque et, pour les titres sélectionnés, nous avons comparé les valeurs liquidatives à des informations externes ou formulé une estimation indépendante de la juste valeur et l'avons comparée à la juste valeur déterminée par la Banque.

Appréciation des positions fiscales incertaines

Comme il est indiqué aux notes 1 et 22 afférentes aux états financiers consolidés, pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, la Banque interprète les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives et elle comptabilise, en se fondant sur son jugement, une provision pour une estimation du montant requis pour régler les obligations fiscales.

Nous avons déterminé que l'appréciation des positions fiscales incertaines constituait une question critique de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires, car il y a un degré élevé de subjectivité lors de l'appréciation de la nécessité de constituer une provision, fondée sur l'interprétation des lois fiscales, de la jurisprudence et de positions administratives, dans le cas des positions fiscales incertaines, et d'estimer le montant de cette provision, le cas échéant. Cela a nécessité une attention importante et l'exercice d'un jugement complexe de la part de l'auditeur pour évaluer les résultats des procédures d'audit. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question critique de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus d'évaluation des positions fiscales incertaines de la Banque avec la participation de professionnels en fiscalité possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ceci comprenait des contrôles liés 1) à l'identification des positions fiscales incertaines, en fonction de l'interprétation des lois fiscales, de la jurisprudence et de positions administratives et 2) à la détermination de la meilleure estimation de la provision requise, le cas échéant, pour régler ces positions incertaines. Nous avons demandé à des professionnels en fiscalité possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidé 1) à apprécier, en fonction de leurs connaissances et de leur expérience, l'interprétation des lois fiscales, de la jurisprudence et des positions administratives faite par la Banque et dans l'évaluation de certaines positions fiscales incertaines et des dénouements prévus, y compris, le cas échéant, leur évaluation; 2) à interpréter les conseils obtenus par la Banque auprès de spécialistes externes et à en évaluer l'incidence sur la provision de la Banque, le cas échéant; et 3) à lire la correspondance avec les autorités fiscales et à en évaluer l'incidence sur la provision de la Banque, le cas échéant.

Appréciation des passifs liés à l'assurance

Comme il est indiqué aux notes 1 et 14 afférentes aux états financiers consolidés, les passifs liés à l'assurance de la Banque s'établissaient à 11 201 millions de dollars au 31 octobre 2022. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie de la Banque sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations. Certaines hypothèses importantes comprennent la mortalité, les déchéances de polices et les rendements futurs des placements.

Nous avons déterminé que l'appréciation des passifs liés à l'assurance constituait une question critique de l'audit. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires, car il existe un degré élevé d'incertitude d'évaluation relative aux hypothèses importantes. Une attention importante de la part de l'auditeur et l'exercice d'un jugement complexe de la part de l'auditeur ont été nécessaires pour évaluer les résultats des procédures d'audit. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question critique de l'audit. Avec l'assistance de professionnels en actuariat possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente, nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de contrôles internes à l'égard du processus d'évaluation des hypothèses importantes. Ces professionnels en actuariat ont également participé aux tests relatifs aux hypothèses importantes, en examinant l'expérience interne et externe de la Banque concernant les déchéances de polices et la mortalité, et en étudiant les calculs de la direction et en comparant certaines données d'entrée relatives au rendement futur des placements aux données externes disponibles.

KPMG s.r.l./SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Nous sommes les auditeurs de la Banque depuis 2004 et avons été ses co-auditeurs pour les 14 années précédentes.

Toronto, Canada
Le 1^{er} décembre 2022

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant

Aux actionnaires et au Conseil d'administration de la Banque de Montréal

Opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal au 31 octobre 2022, en nous fondant sur les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. À notre avis, la Banque a maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2022 selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

Nous avons également effectué l'audit, selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) des États-Unis, des bilans consolidés de la Banque au 31 octobre 2022 et 2021, des états consolidés connexes des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes y afférentes (collectivement, les « états financiers consolidés »), et notre rapport daté du 1^{er} décembre 2022 exprime une opinion sans réserve sur ces états financiers consolidés.

Fondement de l'opinion

Le maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière ainsi que l'appréciation, incluse dans le *Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière* ci-joint, à la page 120 du Rapport de gestion, de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière incombent à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque sur la base de notre audit. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants de la Banque conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières, aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Notre audit a été réalisé conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à notre opinion.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

KPMG s.r.l./SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 1^{er} décembre 2022

État consolidé des résultats

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2022	2021
Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions		
Prêts	20 464 \$	15 727 \$
Valeurs mobilières (note 3) 1)	5 590	3 963
Dépôts à d'autres banques	843	197
	26 897	19 887
Charges d'intérêts		
Dépôts	6 711	3 220
Dette subordonnée	227	195
Autres passifs (note 14)	4 074	2 162
	11 012	5 577
Revenus nets d'intérêts	15 885	14 310
Revenus autres que d'intérêts		
Commissions et droits sur titres	1 082	1 107
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	1 318	1 243
Revenus de négociation (notes 10 et 17)	8 250	296
Commissions sur prêts	1 440	1 391
Frais de services de cartes	548	442
Frais de gestion de placements et de garde de titres	1 770	1 982
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 312	1 595
Commissions de prise ferme et de consultation	1 193	1 421
Profits sur titres, autres que de négociation (note 3)	281	591
Profits de change, autres que de négociation	181	167
Revenus d'assurance	(157)	1 941
Quote-part du bénéfice (de la perte) des entreprises associées et des coentreprises	274	248
Autres	333	452
	17 825	12 876
Total des revenus	33 710	27 186
Dotations à la provision pour pertes sur créances (note 4)	313	20
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (note 14)	(683)	1 399
Charges autres que d'intérêts		
Rémunération du personnel (notes 20 et 21)	8 795	8 322
Bureaux et matériel (note 9)	3 635	3 396
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)	604	634
Publicité et expansion des affaires	517	397
Communications	278	264
Honoraires	788	607
Autres	1 577	1 889
	16 194	15 509
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	17 886	10 258
Charge d'impôts sur le résultat (note 22)	4 349	2 504
Bénéfice net	13 537 \$	7 754 \$
Bénéfice par action ordinaire (en dollars canadiens) (note 23)		
De base	20,04 \$	11,60 \$
Dilué	19,99 \$	11,58 \$
Dividendes par action ordinaire	5,44 \$	4,24 \$

1) Comprend les revenus d'intérêts sur les titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti, calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, de 1 945 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 (889 millions en 2021).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Le chef de la direction,



Darryl White

La présidente, Comité d'audit et de révision,



Jan Babiak

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Bénéfice net	13 537 \$	7 754 \$
Autres éléments du résultat global (de la perte globale), après impôts (note 22)		
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net		
Variation nette des (pertes) latentes sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
(Pertes) latentes sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global survenues au cours de l'exercice	(520)	(161)
Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice	(11)	(43)
	(531)	(204)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie		
(Pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie survenues au cours de l'exercice	(4 999)	(1 380)
Reclassement, dans le résultat, de (profits) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours de l'exercice	(315)	(414)
	(5 314)	(1 794)
Profits nets (pertes) à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger		
Profits (pertes) latents à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	3 202	(2 207)
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(332)	496
Reclassement, dans le résultat, de pertes nettes liées aux dessaisissements (note 10)	29	-
	2 899	(1 711)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Profits latents sur les titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global survenus au cours de l'exercice	1	20
Profits sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel	659	923
Profits (pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur	1 282	(196)
	1 942	747
Autres éléments (de la perte globale), après impôts (note 22)	(1 004)	(2 962)
Total du résultat global	12 533 \$	4 792 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2022	2021
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2)	87 466 \$	93 261 \$
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques (note 2)	5 734	8 303
Valeurs mobilières (note 3)		
Titres de négociation	108 177	104 411
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	13 641	14 210
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	43 561	63 123
Titres de créance au coût amorti	106 590	49 970
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	1 293	1 135
	273 262	232 849
Titres pris en pension ou empruntés (note 4)	113 194	107 382
Prêts (notes 4 et 6)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	148 880	135 750
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	86 103	77 164
Prêts sur cartes de crédit	9 663	8 103
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	309 310	239 809
	553 956	460 826
Provision pour pertes sur créances (note 4)	(2 617)	(2 564)
	551 339	458 262
Autres actifs		
Instruments dérivés (note 8)	48 160	36 713
Engagements de clients aux termes d'acceptations (note 12)	13 235	14 021
Bureaux et matériel (notes 1 et 9)	4 841	4 454
Écart d'acquisition (note 11)	5 285	5 378
Immobilisations incorporelles (note 11)	2 193	2 266
Actifs d'impôt exigible	1 421	1 588
Actifs d'impôt différé (note 22)	1 175	1 287
Actifs divers (note 12)	31 894	22 411
	108 204	88 118
Total des actifs	1 139 199 \$	988 175 \$
Passifs et capitaux propres		
Dépôts (note 13)	769 478 \$	685 631 \$
Autres passifs		
Instruments dérivés (note 8)	59 956	30 815
Acceptations (note 14)	13 235	14 021
Titres vendus à découvert (note 14)	40 979	32 073
Titres mis en pension ou prêtés (note 6)	103 963	97 556
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées (notes 6 et 7)	27 068	25 486
Passifs d'impôt exigible	425	221
Passifs d'impôt différé (note 22)	102	192
Passifs divers (note 14)	44 805	37 764
	290 533	238 128
Dettes subordonnées (note 15)	8 150	6 893
Total des passifs	1 068 161	930 652
Capitaux propres		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (note 16)	6 308	5 558
Actions ordinaires (note 16)	17 744	13 599
Surplus d'apport	317	313
Résultats non distribués	45 117	35 497
Cumul des autres éléments du résultat global	1 552	2 556
Total des capitaux propres	71 038	57 523
Total des passifs et des capitaux propres	1 139 199 \$	988 175 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (note 16)		
Solde à l'ouverture de l'exercice	5 558 \$	6 598 \$
Émis au cours de l'exercice	2 250	-
Rachetés au cours de l'exercice	(1 500)	(1 040)
Solde à la clôture de l'exercice	6 308	5 558
Actions ordinaires (note 16)		
Solde à l'ouverture de l'exercice	13 599	13 430
Émises en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires	999	-
Émises en vertu du régime d'options sur actions	57	122
Actions propres vendues ou achetées	(17)	47
Émises pour financer une partie de l'acquisition annoncée (notes 10 et 16)	3 106	-
Solde à la clôture de l'exercice	17 744	13 599
Surplus d'apport		
Solde à l'ouverture de l'exercice	313	302
Charges liées aux options sur actions, déduction faite des options exercées (note 20)	3	10
Autres	1	1
Solde à la clôture de l'exercice	317	313
Résultats non distribués		
Solde à l'ouverture de l'exercice	35 497	30 745
Bénéfice net	13 537	7 754
Dividendes sur les actions privilégiées et distributions à payer sur les autres instruments de capitaux propres (note 16)	(231)	(244)
Dividendes sur les actions ordinaires (note 16)	(3 634)	(2 746)
Frais d'émission de titres de capitaux propres et prime payée au rachat d'actions privilégiées	(52)	(6)
Escompte net à la vente d'actions propres	-	(6)
Solde à la clôture de l'exercice	45 117	35 497
Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) attribuable aux titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, après impôts (note 22)		
Solde à l'ouverture de l'exercice	171	355
(Pertes) latentes sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global survenues au cours de l'exercice	(520)	(161)
Profits latents sur les titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global survenus au cours de l'exercice	1	20
Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice	(11)	(43)
Solde à la clôture de l'exercice	(359)	171
Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) attribuable aux couvertures de flux de trésorerie, après impôts (note 22)		
Solde à l'ouverture de l'exercice	185	1 979
(Pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie survenues au cours de l'exercice (note 8)	(4 999)	(1 380)
Reclassement, dans le résultat, de (profits) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours de l'exercice	(315)	(414)
Solde à la clôture de l'exercice	(5 129)	185
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, après impôts (note 22)		
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 269	3 980
Profits (pertes) latents à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	3 202	(2 207)
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(332)	496
Reclassement, dans le résultat, de pertes nettes liées aux dessaisissements (note 10)	29	-
Solde à la clôture de l'exercice	5 168	2 269
Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) attribuable aux régimes de retraite et à d'autres avantages futurs du personnel, après impôts (note 21)		
Solde à l'ouverture de l'exercice	285	(638)
Profits sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel (note 21)	659	923
Solde à la clôture de l'exercice	944	285
Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) attribuable au risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur, après impôts (note 22)		
Solde à l'ouverture de l'exercice	(354)	(158)
Profits (pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur	1 282	(196)
Solde à la clôture de l'exercice	928	(354)
Total du cumul des autres éléments du résultat global	1 552	2 556
Total des capitaux propres	71 038 \$	57 523 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	13 537 \$	7 754 \$
Ajustements en vue de déterminer les entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation :		
(Profits) sur titres, autres que de négociation (note 3)	(281)	(591)
Amortissement des bureaux et du matériel (note 9)	780	791
Amortissement d'autres actifs	96	140
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)	604	634
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition (notes 10 et 11)	-	779
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	313	20
Impôts différés (note 22)	475	184
Perte nette liée aux dessaisissements (note 10)	29	-
Variation des actifs et des passifs d'exploitation		
(Augmentation) diminution nette des titres de négociation	1 698	(10 447)
Variation des instruments dérivés - (augmentation) diminution des actifs dérivés	(13 376)	542
- augmentation des passifs dérivés	27 800	529
(Augmentation) diminution nette de l'actif d'impôt exigible	328	(539)
Augmentation nette du passif d'impôt exigible	156	143
Variation des intérêts courus - (augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(1 170)	75
- augmentation (diminution) des intérêts à payer	1 312	(366)
Variation nette des autres éléments et charges à payer	(6 222)	751
Augmentation nette des dépôts	45 232	52 244
(Augmentation) nette des prêts	(74 748)	(23 748)
Augmentation nette des titres vendus à découvert	7 515	3 545
Augmentation nette des titres mis en pension ou prêtés	810	12 866
(Augmentation) nette des titres pris en pension ou empruntés	(954)	(289)
Augmentation (diminution) nette des passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	1 023	(968)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	4 957	44 049
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation nette des passifs des filiales	6 927	-
Produit de l'émission d'obligations sécurisées (note 13)	12 443	4 396
Remboursement/rachats d'obligations sécurisées (note 13)	(5 829)	(4 074)
Produit de l'émission de la dette subordonnée (note 15)	2 337	1 000
Remboursement sur la dette subordonnée (note 15)	(850)	(2 250)
Produit de l'émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite des frais d'émission (note 16)	2 245	-
Rachat d'actions privilégiées (note 16)	(1 500)	(1 046)
Produit net de l'émission d'actions ordinaires (note 16)	3 113	112
Produit net de la vente (l'achat) d'actions propres (note 16)	(17)	47
Dividendes et distributions versés en trésorerie	(2 595)	(2 980)
Remboursement des obligations locatives	(294)	(327)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	15 980	(5 122)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Diminution nette des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	3 316	144
Achat de titres, autres que de négociation	(96 598)	(49 620)
Échéances de titres, autres que de négociation	21 204	27 377
Produit de la vente de titres, autres que de négociation	42 829	22 720
Bureaux et matériel - (achats) nets (note 9)	(777)	(484)
Logiciels achetés et développés - (achats) nets (note 11)	(671)	(499)
Produit net de dessaisissements (note 10)	1 226	63
(Sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(29 471)	(299)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2 739	(2 775)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(5 795)	35 853
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	93 261	57 408
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice (note 2)	87 466 \$	93 261 \$
Autres renseignements sur les flux de trésorerie		
Inclusions dans les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation :		
Intérêts versés au cours de l'exercice 1)	9 557 \$	5 864 \$
Impôts sur le résultat payés au cours de l'exercice	2 374 \$	2 167 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	24 046 \$	18 323 \$
Dividendes reçus au cours de l'exercice	1 823 \$	1 732 \$

1) Comprend les dividendes versés sur les titres vendus à découvert.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 1 : Mode de présentation

La Banque de Montréal (la Banque ou BMO) est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada) et une société ouverte constituée au Canada. Nous sommes une société de services financiers hautement diversifiés qui offre une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine et des produits et services de banque d'affaires. Le siège social de la Banque est situé au 129, rue Saint-Jacques, à Montréal, au Québec, et ses bureaux administratifs se trouvent au 100 King Street West, 1 First Canadian Place, à Toronto, en Ontario. Nos actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (TSX) et de la Bourse de New York.

Nous avons établi les présents états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Nous nous conformons également aux interprétations des IFRS que fait notre organisme de réglementation, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

Nos états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf dans le cas des éléments suivants, lesquels ont été réévalués : actifs et passifs détenus à des fins de négociation; actifs et passifs financiers évalués ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; actifs financiers évalués ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global; actifs et passifs financiers désignés comme des éléments couverts dans des relations de couverture de juste valeur admissibles; passifs au titre des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie; obligations au titre des prestations de retraite définies et d'autres avantages futurs du personnel; et passifs liés à l'assurance.

La publication de ces états financiers consolidés a été autorisée par notre Conseil d'administration le 1^{er} décembre 2022.

Méthode de consolidation

Les présents états financiers consolidés de la Banque comprennent les états financiers de nos filiales au 31 octobre 2022. Nous exerçons nos activités au moyen de diverses structures de sociétés, dont des filiales, des entités structurées, des entreprises associées et des coentreprises. Les filiales sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle par la détention de la majorité de leurs actions avec droit de vote. Nous détenons aussi des participations dans des entités structurées que nous consolidons lorsque nous les contrôlons. Ces entités sont décrites plus longuement à la note 7. La totalité des actifs, des passifs, des revenus et des charges de nos filiales et des entités structurées consolidées est prise en compte dans nos états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés sont éliminés au moment de la consolidation.

Nous détenons des participations dans des entreprises associées sur lesquelles nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation et de financement (soit généralement des sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote). Ces investissements sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. La méthode de la mise en équivalence est également utilisée à l'égard de nos participations dans des coentreprises, qui sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint en vertu d'une entente avec d'autres actionnaires. Selon la méthode de la mise en équivalence, les investissements sont initialement comptabilisés au coût, puis la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser notre quote-part dans le résultat net de l'entité émettrice, y compris les autres éléments du résultat global. On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos participations dans des entreprises associées et des coentreprises à la note 3.

Principales méthodes comptables

Pour faciliter la compréhension de nos états financiers consolidés, nous avons fait état de nos principales méthodes comptables tout au long des notes qui suivent ainsi que des renseignements financiers connexes, le tout étant présenté par section.

Note	Sujet	Page	Note	Sujet	Page
1	Mode de présentation	146	16	Capitaux propres	183
2	Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	152	17	Juste valeur des instruments financiers et revenus de négociation	186
3	Valeurs mobilières	152	18	Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers	192
4	Prêts et provision pour pertes sur créances	155	19	Gestion du capital	193
5	Gestion des risques	162	20	Rémunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions	194
6	Transfert d'actifs financiers	162	21	Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel	196
7	Entités structurées	163	22	Impôts sur le résultat	201
8	Instruments dérivés	166	23	Bénéfice par action	203
9	Bureaux et matériel	175	24	Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels	203
10	Acquisitions et dessaisissements	176	25	Segmentation opérationnelle et géographique	206
11	Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	177	26	Principales filiales	208
12	Autres actifs	178	27	Transactions avec des parties liées	209
13	Dépôts	179			
14	Autres passifs	180			
15	Dettes subordonnées	182			

Conversion de monnaies étrangères

Nous exerçons nos activités dans plusieurs monnaies étrangères, et nous présentons nos états financiers consolidés en dollars canadiens, ce dollar étant notre monnaie fonctionnelle. Les actifs et passifs monétaires ainsi que les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires qui ne sont pas évalués à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens aux cours d'origine. Les revenus et charges libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change moyen de l'exercice.

Les profits et pertes latents résultant de la conversion en dollars canadiens de notre investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture connexes et des impôts sur le résultat s'y rapportant, sont inclus dans le poste profits nets (pertes) à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, de l'état consolidé du résultat global. Lorsque nous cédon un établissement à l'étranger et qu'ainsi, nous en perdons le contrôle, l'influence notable ou le contrôle conjoint, le montant cumulé des profits ou pertes de conversion, des activités de couverture connexes et des impôts sur le résultat s'y rapportant est reclassé dans notre état consolidé des résultats par voie du profit ou de la perte sur cession.

Les profits et pertes de change sur les titres de participation évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui sont libellés en monnaies étrangères sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, après impôts, dans notre état consolidé des variations des capitaux propres. Tous les autres profits et pertes de conversion de monnaies étrangères sont inscrits au poste profits de change, autres que de négociation, à notre état consolidé des résultats au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Nous concluons de temps à autre des contrats de couverture du change afin de réduire notre risque lié aux fluctuations de valeur des monnaies étrangères. Les profits et pertes réalisés et latents qui surviennent lorsque sont évalués à la valeur de marché des contrats de change liés à des couvertures économiques sont inclus dans les revenus autres que d'intérêts inscrits à notre état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur des contrats dérivés qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture sont inscrites dans le poste variation nette des profits (pertes) latents sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie de notre état consolidé du résultat global, et l'écart au comptant ou à terme (soit l'écart entre le cours de change à l'entrée en vigueur du contrat et celui prévalant à son expiration) est inscrit dans les revenus (charges) d'intérêts sur la durée de la couverture.

Revenus

Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit d'en percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire, dans le cas de titres de participation cotés, à la date ex-dividende.

Revenus d'honoraires

Les **commissions et droits sur titres** ont trait aux groupes d'exploitation BMO Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux dans le cadre de transactions de courtage effectuées pour les clients. Ces commissions par action négociée sont normalement fixes et celles-ci, ainsi que les charges de compensation connexes, sont comptabilisées à la date de transaction. Il existe également des commissions, selon un pourcentage des avoirs en portefeuille du client, qui donnent droit à ce dernier à des conseils en placement et à un certain nombre de transactions, qui sont comptabilisées au cours de la période à laquelle les commissions se rapportent.

Les **frais de service liés aux dépôts et aux ordres de paiement** ont essentiellement trait au groupe d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises et comprennent les frais mensuels liés à la tenue de compte et d'autres frais liés aux activités facturés pour les dépôts et les services de gestion des liquidités. Les frais sont comptabilisés progressivement soit lorsque les services de tenue de compte ou de gestion des liquidités sont fournis ou à un moment précis lorsqu'une activité génératrice de produits est effectuée.

Les **frais de services de cartes** ont trait au groupe d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises et comprennent essentiellement les frais d'interchange, les frais de retard et les frais annuels. Les frais de services de cartes sont comptabilisés lorsque les services connexes sont fournis, à l'exception des frais annuels, qui sont comptabilisés uniformément tout au long de l'exercice. Les frais d'interchange sont calculés selon un pourcentage du montant de la transaction ou peuvent être fixes pour chaque transaction, tel qu'il est établi par le réseau de paiement, et sont comptabilisés lorsque la transaction par carte est réglée. Les coûts liés aux primes ayant trait à nos cartes sont portés en diminution des frais de services de cartes.

Les **frais de gestion de placements et de garde de titres** ont trait au groupe d'exploitation BMO Gestion de patrimoine et sont essentiellement fondés sur le solde des actifs sous gestion et de ceux sous administration, à la clôture de la période, et se rapportent aux services de gestion de placements, de garde de titres, de gestion du patrimoine et aux services fiduciaires fournis. Les frais sont comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis.

Les **revenus tirés de fonds d'investissement** ont trait au groupe d'exploitation BMO Gestion de patrimoine et sont obtenus pour les services de gestion de fonds, lesquels sont calculés et comptabilisés principalement selon un pourcentage de la valeur liquidative du fonds. Les frais sont comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis.

Les **commissions de prise ferme et de consultation** ont trait au groupe d'exploitation BMO Marchés des capitaux et surviennent lorsque nous agissons à titre de preneur ferme ou de placeur pour compte dans le cadre de placements de titres, où nous structurons et gérons les syndications de prêts et où nous fournissons des services en matière de fusions et acquisitions et des conseils en matière de montage. Les commissions de prise ferme et de consultation sont généralement comptabilisées lorsque les services sont fournis.

Contrats de location

Nous sommes bailleurs aux termes de contrats de location-financement et de contrats de location simple. Les contrats de location sont classés comme contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif concerné. Sinon, ils sont classés comme contrats de location simple puisque nous conservons la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

En tant que bailleur aux termes d'un contrat de location-financement, nous constatons un prêt d'un montant équivalant à l'investissement dans le contrat de location, ce qui représente la valeur actuelle des paiements minimaux à recevoir du preneur, paiements actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location, plus toute valeur résiduelle non garantie que nous prévoyons recouvrer à la fin de ce contrat. Les revenus locatifs qui en sont tirés sont pris en compte dans les prêts, sous revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, dans notre état consolidé des résultats.

Les actifs visés par des contrats de location simple sont pris en compte dans les autres actifs au bilan consolidé. Les revenus locatifs sont constatés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location dans le poste autres, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats. L'amortissement de ces actifs est constaté selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location dans le poste autres, sous charges autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Il y a lieu de se reporter à la note 9 pour connaître notre politique concernant la comptabilisation par le preneur.

Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs financiers non courants qui sont classés comme étant détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente, et sont inscrits dans les autres actifs figurant dans notre bilan consolidé. Après son classement initial, un actif non courant n'est plus amorti et toute réduction ultérieure à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente est prise en compte dans le poste autres, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Modifications de méthodes comptables

Réforme des taux interbancaires offerts (TIO) – Phase 2 des modifications

Nous avons adopté de manière anticipée, le 1^{er} novembre 2020, la phase 2 des modifications de l'IASB liées aux TIO de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4) ainsi que de l'IFRS 16, *Contrats de location*. Ces modifications ont trait aux questions soulevées lors de la mise en œuvre de la réforme des TIO, plus particulièrement dans le cas où les TIO seront remplacés par des taux de remplacement.

Dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti, les modifications prévoient une mesure de simplification selon laquelle si un changement dans les flux de trésorerie contractuels résulte directement de la réforme des TIO et se produit sur une base économiquement équivalente, ce changement sera comptabilisé en actualisant le taux d'intérêt effectif sans qu'aucun profit ni perte immédiat ne soit comptabilisé. Les modifications prévoient également un allègement temporaire supplémentaire en ce qui concerne l'application de dispositions spécifiques relatives à la comptabilité de couverture de l'IAS 39 qui s'appliquent aux relations de couverture touchées par la réforme des TIO. Il existe, par exemple, une exemption à l'exigence de mettre fin à la comptabilité de couverture lorsque des changements ont été apportés à la documentation de couverture strictement en raison de la réforme des TIO.

En raison des dates de cessation de contrats au taux interbancaire offert à Londres (TIOL) et de la transition déjà bien avancée des TIO à des taux de référence complémentaires, BMO, qui détient et émet des instruments fondés sur les TIO, continue d'être exposée à des risques financier, opérationnel, juridique et réglementaire et au risque de réputation. Ces risques découlent principalement de la modification d'anciens contrats, passant des taux TIOL à des taux de référence complémentaires, ou des clauses de repli existantes, pour les nouveaux taux de référence complémentaires et de l'incidence qui en résulte sur la gestion des risques économiques, ainsi que de la mise à jour des désignations de couverture à mesure que les nouveaux taux de référence complémentaires font leur apparition. Notre Bureau de transition du taux interbancaire offert (Bureau de transition du TIO) à l'échelle de l'organisation continue de coordonner et de superviser la transition des TIO vers des taux de référence complémentaires en mettant l'accent sur la gestion et l'atténuation des risques internes de même que sur la gestion de nos relations avec les clients. Le Bureau de transition du TIO, qui bénéficie du soutien et de la participation de la haute direction, a comme mandat général, notamment, de se pencher sur l'engagement de la Banque envers les questions qui touchent le secteur d'activité et la réglementation, les communications internes et externes, les modifications de la technologie et des activités, l'introduction de nouveaux produits, la migration des contrats existants conclus avec des clients, la stratégie relative aux programmes et la gouvernance, et il évalue les incidences sur l'information financière, y compris les répercussions sur la comptabilité de couverture. Étant donné que le marché continue à se développer, nous avons ajouté des produits basés sur les taux de référence complémentaires à notre gamme de produits et nous continuerons d'en ajouter.

Nous avons adhéré à l'International Swaps and Derivatives Association Fallbacks Protocol (protocole de l'ISDA), qui est entré en vigueur le 25 janvier 2021. Le protocole de l'ISDA prévoit des clauses de substitution spécifiques selon que le TIO pertinent (par exemple, le TIOL libellé en dollars américains) a été abandonné de façon permanente ou qu'il est temporairement indisponible. Nous continuons d'intégrer des clauses de substitution contractuelles aux nouveaux produits de trésorerie basés sur le TIO en vue de nous assurer qu'il y a un taux de référence alternatif au moment où l'application des TIO prendra fin.

Le 5 mars 2021, la Financial Conduct Authority (FCA) a confirmé que la fixation du TIOL cessera d'être offerte par les agents administratifs immédiatement après le 31 décembre 2021 en ce qui a trait à tous les contrats au TIOL en livres sterling, au TIOL en euros, au TIOL en francs suisses et au TIOL en yens japonais ainsi qu'au TIOL en dollars américains à 1 semaine et à 2 mois. La fixation du TIOL en dollars américains pour le reste des contrats cessera d'être offerte immédiatement après le 30 juin 2023. Les organismes en réglementation prudentielle aux États-Unis ont publié des directives en matière de supervision selon lesquelles le prolongement de certains contrats au TIOL en dollars américains jusqu'au 30 juin 2023 ne s'applique que pour les anciens contrats. Les nouvelles émissions d'instruments basés sur le TIOL doivent cesser d'ici le 31 décembre 2021. Le Bureau de transition du TIO a ajusté tous les plans de projet visés pour se conformer à ces échéances.

Comme prévu, BMO a effectué la transition de tous les TIOL en livres sterling, en euros, en francs suisses, en yens japonais et en dollars américains de 1 semaine et 2 mois à des taux de référence complémentaires, avant la suppression de ces taux au 31 décembre 2021.

De plus, BMO a cessé d'émettre de nouveaux prêts et instruments financiers fondés sur le TIOL en dollars américains après le 31 décembre 2021, sauf dans des circonstances permises, conformément aux directives de surveillance des organismes en réglementation prudentielle des États-Unis. Alors que nous approchons de la date de cessation du 30 juin 2023 en ce qui a trait aux autres taux TIOL en dollars américains, les expositions globales au TIOL en dollars américains sont réduites et les expositions existantes associées aux produits dérivés au TIOL libellé en dollars américains devraient pour la plupart faire l'objet d'une transition lorsque les contreparties centrales convertiront les produits dérivés fondés sur le TIOL existants au taux SOFR (Secured Overnight Financing Rate) d'ici la date de cessation.

Le 16 décembre 2021, le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (TARCOM) a recommandé à l'administrateur du taux offert en dollar canadien (Canadian Dollar Offered Rate, ou CDOR), Refinitiv Benchmark Services UK Limited (RBSL), d'en cesser la publication immédiatement après le 28 juin 2024, au cours d'une période de transition en deux étapes. Au terme de la première période, soit le 30 juin 2023, le Groupe de travail s'attend à ce que le taux des opérations de pension à un jour (Canadian Overnight Repo Rate Average ou CORRA) soit devenu le taux de référence utilisé pour tous les nouveaux produits dérivés et titres, sauf dans le cas où les produits dérivés couvrent ou réduisent les expositions au CDOR liées à des produits dérivés ou des titres négociés avant le 30 juin 2023, ou liées à des contrats de prêt négociés avant le 28 juin 2024. Le taux CORRA devrait devenir le taux de référence pour toutes les autres expositions au CDOR d'ici le 28 juin 2024, ce qui marquera la fin de la seconde étape. Le 16 mai 2022, à la suite d'une consultation publique, RBSL a annoncé que tous les taux CDOR restants cesseront d'être publiés immédiatement après le 28 juin 2024, conformément aux recommandations du Groupe de travail. Le Bureau de transition du TIO a ajusté tous les plans de projet visés suivant l'annonce de RBSL.

Le tableau suivant présente des informations quantitatives sur les instruments financiers qui faisaient référence à certains TIO au 31 octobre 2021, dont l'échéance est prévue après le 30 juin 2023 pour les contrats au TIOL en dollars américains autre que le TIOL à 1 semaine et à 2 mois, ou après le 31 décembre 2021 pour tous les autres contrats entrant dans le champ d'application de la réforme des TIO ou correspondant à des facilités à vue sans échéance. Les informations quantitatives au 31 octobre 2022 comprennent les instruments financiers qui faisaient référence aux contrats restants au TIOL en dollars américains dont l'échéance est prévue après le 30 juin 2023 ou après le 28 juin 2024 pour les contrats restants au CDOR et au taux des acceptations bancaires ou les instruments qui constituent des facilités à vue qui seront soumises à des rectifications en vue de modifier le taux d'intérêt de référence. Les variations de nos expositions au cours de l'exercice 2022 n'ont entraîné aucune variation importante des risques découlant de la transition depuis l'adoption de la phase 2 des modifications. Dans le cours normal des activités, nos expositions pourraient continuer à fluctuer et aucune incidence importante à l'égard de nos plans de conversion des TIOL n'est prévue.

(en millions de dollars canadiens)	2022				2021
	TIOL en dollars américains	CDOR	TIOL en dollars américains	TIOL en livres sterling	Autres 1)
Actifs non dérivés 2)	48 162	37 101	91 991	730	884
Passifs non dérivés 2)	3 335	4 583	3 043	678	-
Montants nominaux liés aux dérivés 3) 4)	1 870 472	1 554 518	1 340 121	28 385	4 898
Engagements de prêt autorisés et engagés 5) 6) 7)	90 797	26 106	62 174	241	15 047

1) Comprend le TIOL en francs suisses, le taux EONIA et le TIOL en yens japonais, lesquels ont été abandonnés après le 31 décembre 2021.

2) Tous les montants sont présentés sur la base des montants contractuels en cours, à l'exception des titres, comptabilisés dans les actifs non dérivés, qui sont présentés sur la base de leur valeur comptable.

3) Les montants nominaux représentent le montant auquel un taux ou un prix s'applique pour calculer la somme en trésorerie qui doit être échangée en vertu du contrat. Les montants nominaux de référence ne constituent pas des actifs ni des passifs et ne sont donc pas inscrits à notre bilan consolidé.

4) Comprend certains swaps de devises pour lesquels la branche paiement et la branche receveur font actuellement référence à un TIO. Pour ces dérivés, le tableau ci-dessus comprend le montant nominal de la branche paiement et de la branche receveur dans les colonnes correspondantes, en s'alignant sur l'exposition aux TIO.

5) Ne tient pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

6) Le montant de la colonne Autres comprend les engagements de prêt dans le cadre desquels nos clients ont la possibilité de prélever des sommes sur leur facilité en plusieurs devises. Les montants prélevés seront soumis aux TIO en vigueur pour la monnaie étrangère, y compris ceux qui entrent dans le champ d'application de la réforme des TIO.

7) Les engagements comprennent également les concours de trésorerie fournis par la Banque à des parties externes.

Cadre conceptuel

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2020, nous avons adopté le cadre conceptuel révisé (cadre), qui définit les concepts fondamentaux aux fins de la présentation de l'information financière pour assurer que les décisions futures relativement à la normalisation soient prises de façon uniforme et que des transactions similaires soient traitées de manière similaire et ainsi fournir des renseignements utiles aux utilisateurs des états financiers. Le cadre révisé n'a eu aucune incidence sur nos méthodes comptables.

Utilisation d'estimations et recours à des jugements

L'établissement des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable de certains actifs et passifs ainsi que sur certains montants inclus dans le bénéfice net et d'autres informations connexes.

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations et poser des jugements comprennent : la provision pour pertes sur créances; les instruments financiers évalués à la juste valeur; les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel; la dépréciation de titres; les impôts sur le résultat et les actifs d'impôt différé; l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles; les passifs liés à l'assurance; les provisions, y compris pour les poursuites judiciaires et les charges de restructuration, ainsi que les transferts d'actifs financiers et la consolidation d'entités structurées. Nous posons des jugements pour évaluer le modèle économique utilisé pour les actifs financiers de même que la question de savoir si la quasi-totalité des risques et des avantages a été transférée lorsque nous procédons à des transferts d'actifs financiers et pour établir si nous contrôlons les entités structurées, comme il en est question aux notes 6 et 7, respectivement. Si les résultats réels différaient des estimations, l'incidence serait constatée dans des périodes ultérieures.

Les perspectives économiques du Canada et des États-Unis sont soumises à plusieurs risques qui pourraient entraîner un grave ralentissement économique, notamment une inflation élevée persistante et de nouvelles hausses importantes des taux d'intérêt, une escalade du conflit en Ukraine, un accroissement des tensions géopolitiques entre les États-Unis et la Chine et la pandémie. Une correction importante du marché immobilier pourrait également se produire si la politique monétaire devient un peu trop restrictive afin de juguler l'inflation. L'incidence sur les activités, les résultats d'exploitation, la réputation et la situation financière de BMO, ce qui inclut le potentiel de pertes sur créances, des pertes liées à des contreparties et des pertes évaluées à la valeur de marché, ses notations de crédit et ses ratios de fonds propres réglementaires et de liquidité, de même que l'incidence sur ses clients et ses concurrents dépendra de l'évolution de la situation, qui demeure incertaine. En raison de leur nature, les jugements que nous posons et les estimations que nous faisons aux fins de l'établissement de nos états financiers consolidés portent sur des questions qui sont inévitablement incertaines. Toutefois, nous disposons de politiques détaillées et de contrôles internes qui visent à assurer que les jugements posés pour estimer ces montants sont bien contrôlés et vérifiés de façon indépendante, et nous appliquons nos politiques uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la valeur de nos actifs et de nos passifs sont appropriées en date du 31 octobre 2022.

Provision pour pertes sur créances

Le modèle de pertes sur créances attendues exige la comptabilisation des pertes sur créances en fonction des pertes attendues en général sur une période de 12 mois pour les prêts productifs et la comptabilisation des pertes sur créances attendues pour la durée de vie des prêts productifs dont le risque de crédit a subi une augmentation importante depuis qu'ils ont été accordés.

Pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit, il faut tenir compte de nombreux facteurs et cela varie en fonction des catégories de produits et de risques. La méthode de la Banque pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit est établie en fonction de la variation de la probabilité de défaut entre l'octroi et la date de clôture, et il est évalué à l'aide de scénarios pondérés en fonction de la probabilité et de certains autres critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il soit inscrit dans une liste de comptes à surveiller. Un jugement éclairé concernant la qualité du crédit devra être exercé afin d'évaluer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit.

Pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit et pour calculer le montant des pertes sur créances attendues, nous devons nous fonder sur des estimations et exercer notre jugement à l'égard de questions dont l'issue est incertaine. Par exemple, l'évolution de la situation peut faire en sorte que les évaluations futures du risque de crédit diffèrent dans une mesure importante des évaluations actuelles, ce qui pourrait nécessiter une augmentation ou une diminution de la provision pour pertes sur créances. Lors du calcul des pertes sur créances attendues, les prévisions de la conjoncture économique future sont prises en considération de façon explicite. Nous avons conçu des modèles qui incorporent des variables macroéconomiques spécifiques propres à chaque portefeuille. Les principales variables économiques propres aux portefeuilles de prêts aux particuliers comprennent le taux de chômage, l'indice des prix des habitations et les taux d'intérêt et celles propres aux portefeuilles de prêts aux entreprises, aux grandes entreprises et aux États souverains comprennent le PIB, les taux d'intérêt et l'indice de volatilité, et ce, pour ce qui est des principaux marchés où nous exerçons nos activités, soit le Canada, les États-Unis et les marchés régionaux qui sont considérés comme importants. Les prévisions de la Banque sont élaborées en interne par notre groupe Études économiques, qui tient compte de données externes et de notre appréciation de la conjoncture économique future. Nous exerçons un jugement éclairé concernant la qualité du crédit afin d'intégrer diverses prévisions économiques qui sont pondérées en fonction de la probabilité pour déterminer les pertes sur créances attendues définitives. La provision est sensible aux changements des prévisions économiques et de la pondération selon la probabilité de chaque scénario de prévision.

On trouvera d'autres renseignements sur la provision pour pertes sur créances à la note 4.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Des techniques d'évaluation de la juste valeur sont utilisées pour évaluer divers actifs financiers et passifs financiers et aussi pour effectuer des tests de dépréciation à l'égard de certains actifs non financiers.

On trouvera d'autres renseignements sur nos techniques d'évaluation de la juste valeur à la note 17.

Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Nos actaires indépendants calculent notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Si les chiffres réels différaient des hypothèses posées, l'écart serait comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

La charge au titre des prestations de retraite et d'autres avantages futurs du personnel, les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations définies sont aussi sensibles aux fluctuations des taux d'actualisation. Eu égard à tous nos régimes, nous établissons les taux d'actualisation en fonction du taux des obligations de sociétés de grande qualité cotées AA dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel à la note 21.

Dépréciation de titres

Nous soumettons les participations dans des entreprises associées et des coentreprises à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation. En ce qui concerne ces titres de participation, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un titre en deçà du coût constitue une indication objective de dépréciation.

Les titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis à des tests de dépréciation au moyen du modèle de pertes sur créances attendues. En ce qui concerne les titres dont le risque de crédit est réputé faible, la provision pour pertes sur créances est évaluée en fonction des pertes sur créances attendues sur 12 mois.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ainsi que sur les participations dans des entreprises associées et des coentreprises, la provision pour pertes sur créances et la détermination de la juste valeur aux notes 3 et 17.

Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats ou à notre état consolidé des variations des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives de nombreux territoires et comptabilisons, en nous fondant sur notre jugement, le montant requis pour régler les obligations fiscales calculé selon notre estimation. Nous posons également des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôt différé. Si notre interprétation et nos hypothèses diffèrent de celles des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à nos prévisions, notre charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer dans des périodes à venir. Le montant d'une telle augmentation ou diminution ne peut être raisonnablement estimé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que le bénéfice imposable des futures périodes sera suffisamment élevé pour permettre d'utiliser les différences temporaires déductibles ou les pertes fiscales et les crédits d'impôt non utilisés. Nous sommes tenus d'évaluer s'il est probable que nos actifs d'impôt différé se réalisent. Les facteurs pris en compte pour évaluer la probabilité de réalisation sont les suivants : le bénéfice et les gains en capital passés, nos prévisions en matière de futur bénéfice net avant impôts et la période à courir avant l'expiration des reports de pertes en avant et des crédits d'impôt. Toute modification de nos évaluations de ces facteurs pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôts sur le résultat des périodes futures.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 22.

Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Aux fins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition est attribué à nos groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT), qui correspondent au plus bas niveau auquel l'écart d'acquisition est surveillé à des fins de gestion interne. Les tests de dépréciation sont effectués au moins une fois par année et mettent en jeu la comparaison des valeurs comptables et des valeurs recouvrables des UGT auxquelles l'écart d'acquisition est attribué afin de déterminer si la valeur recouvrable de chaque groupe demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable du groupe se révèle supérieure à sa valeur recouvrable, un calcul de la dépréciation est effectué. La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle d'actualisation des flux de trésorerie, qui est conforme à ceux que nous employons lorsque nous procédons à l'acquisition d'une entreprise. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influencerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque unité d'affaires. La direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses afin d'établir la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur toute réduction de valeur pour dépréciation pouvant en résulter.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties par imputation au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de dépréciation annuellement. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

On trouvera d'autres renseignements sur l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles à la note 11.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des passifs au titre des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs des placements, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence sur l'évaluation des passifs découlerait d'un changement de l'hypothèse concernant le rendement futur des placements.

On trouvera d'autres renseignements sur les passifs liés à l'assurance à la note 14.

Provisions

Une provision, y compris pour les poursuites judiciaires et les charges de restructuration, est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Banque a une obligation juridique ou implicite actuelle dont elle peut estimer le montant de façon fiable et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour acquitter cette obligation. Des provisions sont comptabilisées selon la meilleure estimation des montants qui seraient nécessaires pour régler toute obligation à la date du bilan, compte tenu des risques et incertitudes connexes. La direction ainsi que des experts externes participent à l'estimation des provisions, le cas échéant. Les coûts réels de la résolution de certaines obligations pourraient être considérablement plus élevés ou moins élevés que les montants des provisions.

On trouvera d'autres renseignements sur les provisions à la note 24.

Transferts d'actifs

Nous concluons des transactions visant le transfert d'actifs, essentiellement des prêts hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires et des prêts sur cartes de crédit, avec une entité structurée ou un tiers afin d'avoir accès à d'autres sources de financement ou dans le cadre de nos activités de négociation. Nous déterminons si la quasi-totalité de leurs risques et avantages ou le contrôle ont été transférés, ce qui sert à établir s'ils peuvent être décomptabilisés. Puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés aux actifs titrisés, les transferts ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation. Nous continuons d'inscrire les actifs et comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti à notre bilan consolidé.

Les actifs transférés sont analysés plus longuement à la note 6.

Consolidation d'entités structurées

Pour ce qui est des entités de titrisation soutenues par la Banque, leur pouvoir décisionnel est normalement limité. La structure de ces entités restreint les activités qu'elles peuvent mener, les types d'actifs qu'elles peuvent détenir et le financement de leurs activités. Nous contrôlons et consolidons ces entités, puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour obtenir la majorité des avantages de leurs activités.

Pour ce qui est de certaines participations dans des sociétés en commandite, nous posons des jugements afin de déterminer si nous les contrôlons ou non. Par suite d'une évaluation de nos participations et de nos droits, nous avons établi que nous ne contrôlions pas certaines entités, même si notre participation pouvait être supérieure à 50 %. Cela peut survenir lorsque nous ne sommes pas le commandité d'une telle société et que les droits du commandité influent le plus sur les rendements de celle-ci. En outre, nous avons établi que nous contrôlions certaines entités même si notre participation était de moins de 50 %, par exemple lorsque nous en sommes le commandité et que nos droits influent le plus sur leurs rendements.

Les entités structurées sont analysées plus longuement aux notes 7 et 20.

Changements futurs des IFRS

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui propose un référentiel comptable pour tous les types de contrats d'assurance et qui remplacera la version actuelle de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). La norme a été par la suite modifiée en juin 2020 et d'autres modifications de portée limitée ont été apportées en décembre 2021. L'IFRS 17 entrera en vigueur pour notre exercice ouvert le 1^{er} novembre 2023. Nous avons mis en œuvre un projet à l'échelle de l'organisation afin de satisfaire aux exigences de l'IFRS 17 et nous évaluons encore l'incidence potentielle de l'adoption de la norme, dont les choix possibles en ce qui a trait à la méthode comptable et à la méthode de transition.

L'IFRS 17 modifiera les principes fondamentaux utilisés dans la comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance, dont les contrats d'assurance vie, les contrats de réassurance et les contrats de placement avec participation discrétionnaire.

Les principales différences par rapport à l'IFRS 4 sont résumées comme suit :

Selon l'IFRS 17, nous devons évaluer des groupes de contrats en fonction de notre estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus à mesure que nous exécutons les contrats, de l'inclusion, de manière explicite, d'un ajustement au titre du risque non financier et d'une marge sur services contractuels représentant les profits non acquis. La composante de la marge sur services contractuels afférente au passif au titre des contrats d'assurance sera amortie en résultat au moment de la prestation de services ou de la couverture d'assurance et les groupes de contrats donnant lieu à des pertes seront comptabilisés immédiatement en résultat. Il n'existe aucune exigence en matière de regroupement aux termes de l'IFRS 4 et les profits et pertes découlant de nouveaux contrats sont portés immédiatement en résultat. Au moment d'adopter l'IFRS 17, nous établirons la marge sur services contractuels relative aux contrats d'assurance en vigueur, ce qui augmentera les passifs et diminuera les capitaux propres.

Le taux d'actualisation que nous utilisons en vertu de l'IFRS 4 s'applique aux actifs détenus en vue de soutenir les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Aux termes de l'IFRS 17, le taux d'actualisation tiendra compte des caractéristiques inhérentes aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. Aux termes de l'IFRS 17, nous disposons d'un choix de méthode comptable nous permettant de prendre en compte les modifications apportées au taux d'actualisation afférent aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, soit par le biais des autres éléments du résultat global, soit à notre état du résultat.

Au moment de la transition, nous pourrions procéder soit à l'application rétrospective intégrale nous permettant de retraiter les chiffres des périodes précédentes comme si l'IFRS 17 avait toujours été appliquée, à l'application rétrospective modifiée nous permettant d'appliquer des modifications précises à l'application rétrospective intégrale ou encore à l'approche fondée sur la juste valeur dans le cas où nous évaluons les contrats à la juste valeur pour en déterminer la marge sur services contractuels.

Note 2 : Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Trésorerie et dépôts à d'autres banques 1)	85 234	91 377
Chèques et autres effets en transit, montant net	2 232	1 884
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	87 466	93 261

1) Comprend les dépôts à la Banque du Canada, à la Réserve fédérale des États-Unis et à d'autres banques centrales.

Chèques et autres effets en transit, montant net

Les chèques et les autres effets en transit, qui représentent le montant net des chèques en cours de compensation et les autres effets en transit entre nous et d'autres banques, sont inscrits au coût.

Restrictions visant la trésorerie

Certains de nos établissements à l'étranger sont tenus de maintenir des réserves ou des soldes minimaux à la banque centrale du pays où ils font affaire, et ces montants totalisaient 87 millions de dollars au 31 octobre 2022 (110 millions au 31 octobre 2021).

Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

Les dépôts à d'autres banques, qui comprennent les acceptations qui ont été émises par d'autres banques et que nous avons achetées, sont inscrits au coût amorti. Les revenus d'intérêts provenant de ceux-ci sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Note 3 : Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont divisées en six catégories, chacune visant un objectif distinct et étant soumise à un traitement comptable qui lui est propre. Les catégories de valeurs mobilières que nous détenons sont les suivantes :

Les **titres de négociation** sont ceux achetés aux fins de revente à court terme. Les titres de négociation sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les coûts de transaction et les variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les revenus de négociation à notre état consolidé des résultats.

Les **titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net** sont comptabilisés à la juste valeur, tandis que les variations de la juste valeur et les coûts de transaction connexes sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats au poste profits sur titres, autres que de négociation, à l'exception de ce qui est indiqué ci-après. Cette catégorie comprend :

Titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Pour être admissibles à cette désignation, les titres doivent avoir une juste valeur pouvant être calculée de manière fiable, et leur désignation doit éliminer ou réduire sensiblement la disparité de traitement qui, autrement, résulterait de l'évaluation des profits et des pertes sur une base différente. Les titres doivent être désignés au moment de leur constatation initiale et cette désignation est irrévocable. Si ces titres n'étaient pas désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, ils seraient comptabilisés soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit au coût amorti.

Nous désignons certains titres détenus par nos filiales du secteur de l'assurance qui soutiennent nos passifs d'assurance à la juste valeur par le biais du résultat net puisque le calcul actuariel de ces passifs se fonde sur la juste valeur des placements qui les soutiennent. Cette désignation permet d'harmoniser les résultats comptables avec le mode de gestion du portefeuille, soit à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des titres sont constatées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, et les variations de la juste valeur des passifs le sont dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités. La juste valeur de ces placements, soit 9 231 millions de dollars au 31 octobre 2022 (11 172 millions au 31 octobre 2021), est comptabilisée dans les titres figurant à notre bilan consolidé. L'incidence de la comptabilisation de ces placements à la juste valeur par le biais du résultat net a été une diminution de 1 954 millions des revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 (une diminution de 202 millions en 2021).

Titres devant obligatoirement être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Les titres gérés sur la base de la juste valeur, mais qui ne sont pas détenus à des fins de négociation, ou des titres de créance dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts, et des titres de participation qui ne sont pas détenus à des fins de négociation ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces placements de 4 410 millions de dollars au 31 octobre 2022 (3 038 millions au 31 octobre 2021) est constatée dans les titres de notre bilan consolidé.

Les **titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** sont des titres de créance achetés dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre les titres. Les flux de trésorerie liés à ces titres correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Ces titres peuvent être vendus en raison ou en prévision de variations des taux d'intérêt et de tout risque de remboursement par anticipation qui en résulte, de variations du risque de crédit, de variations du risque de change ou encore de changements quant aux sources ou aux modalités de financement, ou pour combler des besoins de liquidités.

Les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés initialement à leur juste valeur majorée des coûts de transaction. Ils sont évalués par la suite à la juste valeur, les profits et pertes latents étant inscrits dans notre état consolidé du résultat global jusqu'à ce que ces titres soient vendus ou dépréciés. Les profits et pertes sur cession et les pertes (recouvrements) de valeur sont inscrits à notre état consolidé des résultats dans les revenus autres que d'intérêts au poste profits sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les **titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** sont des titres de participation à l'égard desquels nous avons choisi de comptabiliser les variations de la juste valeur de l'instrument dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits ou pertes constatés à l'égard de ces instruments ne seront jamais comptabilisés en résultat net. Les titres de participation évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne sont pas assujettis à une évaluation de la dépréciation.

Les **titres de créance au coût amorti** sont des titres de créance achetés dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels, qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Ces titres sont initialement constatés à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont, par la suite, évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les pertes de valeur (recouvrements) sont inscrites à notre état consolidé des résultats, dans les profits sur titres, autres que de négociation, sous revenus autres que d'intérêts. Les revenus d'intérêts gagnés et l'amortissement de la prime, de l'escompte et des coûts de transaction sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Les **participations dans des entreprises associées et des coentreprises** sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. En ce qui concerne les participations dans des entreprises associées, nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation et de financement; de façon générale, des sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote. On entend par participations dans des coentreprises des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint. Notre quote-part du résultat net, y compris les pertes de valeur, est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts, au poste de la quote-part du bénéfice (de la perte) des entreprises associées et des coentreprises dans notre état consolidé des résultats. Tout autre montant au titre des autres éléments du résultat global est reflété dans les sections pertinentes de notre état du résultat global.

Nous inscrivons à notre bilan consolidé toutes nos transactions sur titres selon le mode de comptabilisation à la date de règlement.

Test de dépréciation

Les titres de créance au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis à des tests de dépréciation au moyen du modèle de pertes sur créances attendues, à l'exception des titres dont le risque de crédit est réputé faible et dont la provision pour pertes sur créances est évaluée en fonction des pertes sur créances attendues sur 12 mois. Un titre de créance est considéré comme ayant un risque de crédit faible si l'emprunteur comporte un risque de défaillance faible et s'il a une solide capacité à remplir ses obligations au titre des flux de trésorerie contractuels à court terme et que cette capacité ne sera pas nécessairement diminuée par des changements défavorables dans les conditions économiques et commerciales à plus long terme, même si elle peut l'être.

Les titres de créance au coût amorti, qui totalisent 106 590 millions de dollars au 31 octobre 2022 (49 970 millions au 31 octobre 2021), sont présentés déduction faite de la provision pour pertes sur créances de 3 millions au 31 octobre 2022 (2 millions au 31 octobre 2021).

Les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui totalisent 43 408 millions de dollars au 31 octobre 2022 (62 991 millions au 31 octobre 2021), sont présentés déduction faite de la provision pour pertes sur créances de 3 millions au 31 octobre 2022 (2 millions au 31 octobre 2021).

Évaluation de la juste valeur

Pour ce qui est des titres négociés en bourse, nous considérons la valeur à la cote comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur ou vendeur, selon ce qui permet le mieux d'évaluer la juste valeur. Dans le cas où le cours n'est pas disponible, nous utilisons des méthodes d'estimation afin d'en déterminer la juste valeur. On trouvera d'autres renseignements sur les techniques d'évaluation de la juste valeur à la note 17.

Terme à court de titres

Le tableau qui suit présente le terme à court de titres.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Terme à court					Sans échéance	2022	2021
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans		Total	Total
Titres de négociation								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	3 361	3 617	759	1 815	1 384	-	10 936	7 596
des provinces et municipalités canadiennes	1 247	826	390	876	2 771	-	6 110	5 838
l'administration fédérale américaine	2 269	6 034	3 051	3 572	1 773	-	16 699	9 582
des municipalités, agences et États américains	-	60	42	16	21	-	139	458
d'autres administrations publiques	1 337	1 432	742	367	92	-	3 970	1 898
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1)	32	165	432	176	13 507	-	14 312	14 054
Titres de créance d'entreprises	2 375	1 685	2 117	2 521	894	-	9 592	9 894
Prêts détenus à des fins de transaction	-	96	49	201	-	-	346	160
Titres de participation d'entreprises	-	-	-	-	-	46 073	46 073	54 931
Total des titres de négociation	10 621	13 915	7 582	9 544	20 442	46 073	108 177	104 411
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	319	2	9	-	163	-	493	863
des provinces et municipalités canadiennes	36	10	8	90	936	-	1 080	1 380
l'administration fédérale américaine	4	-	-	-	-	-	4	38
d'autres administrations publiques	39	48	-	-	-	-	87	92
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1)	-	-	-	8	-	-	8	9
Titres de créance d'entreprises	136	152	285	937	4 969	-	6 479	7 704
Titres de participation d'entreprises	-	-	-	-	-	5 490	5 490	4 124
Total des titres à la juste valeur par le biais du résultat net	534	212	302	1 035	6 068	5 490	13 641	14 210
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne								
Coût amorti	2 235	843	6 261	3 159	-	-	12 498	13 087
Juste valeur	2 229	816	6 122	3 134	-	-	12 301	13 065
Rendement (%)	2,08	1,68	1,65	3,29	-	-	2,14	1,48
des provinces et municipalités canadiennes								
Coût amorti	720	632	1 360	1 929	83	-	4 724	2 973
Juste valeur	714	611	1 300	1 866	80	-	4 571	2 987
Rendement (%)	1,22	2,51	2,74	3,21	4,29	-	2,70	1,45
l'administration fédérale américaine								
Coût amorti	1 006	49	751	1 249	348	-	3 403	21 041
Juste valeur	989	46	680	1 067	328	-	3 110	21 026
Rendement (%)	2,65	1,02	1,67	1,50	4,05	-	2,13	1,48
des municipalités, agences et États américains								
Coût amorti	485	1 062	602	864	850	-	3 863	4 034
Juste valeur	483	1 030	567	809	825	-	3 714	4 114
Rendement (%)	2,26	2,16	2,31	2,37	2,44	-	2,30	1,91
d'autres administrations publiques								
Coût amorti	3 385	1 420	1 589	138	-	-	6 532	6 476
Juste valeur	3 377	1 390	1 511	133	-	-	6 411	6 502
Rendement (%)	0,86	1,95	2,64	5,04	-	-	1,62	1,19
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH 1)								
Coût amorti	25	102	1 212	-	37	-	1 376	1 122
Juste valeur	21	102	1 204	-	36	-	1 363	1 125
Rendement (%)	0,46	0,85	2,22	-	1,53	-	2,07	1,23
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1)								
Coût amorti	70	44	78	1 215	6 789	-	8 196	10 894
Juste valeur	70	42	72	1 181	6 540	-	7 905	11 011
Rendement (%)	3,42	2,96	2,67	2,34	2,38	-	2,39	1,22
Titres de créance d'entreprises								
Coût amorti	1 439	1 249	1 084	238	193	-	4 203	3 147
Juste valeur	1 391	1 221	1 074	206	191	-	4 083	3 161
Rendement (%)	0,82	3,28	2,34	4,74	3,59	-	2,29	1,37
Titres de participation d'entreprises								
Coût amorti	-	-	-	-	-	122	122	103
Juste valeur	-	-	-	-	-	153	153	132
Total du coût ou du coût amorti	9 365	5 401	12 937	8 792	8 300	122	44 917	62 877
Total de la juste valeur	9 274	5 258	12 480	8 396	8 000	153	43 561	63 123
Rendement (%)	1,45	2,30	2,04	2,86	2,50	-	2,19	1,42
Titres au coût amorti								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne								
Coût amorti	2 146	3 537	1 319	134	-	-	7 136	7 084
Juste valeur	2 223	3 513	1 267	126	-	-	7 129	7 120
Rendement (%)	0,89	1,85	1,71	2,66	-	-	1,55	1,49
des provinces et municipalités canadiennes								
Coût amorti	984	2 113	1 345	1 146	-	-	5 588	5 642
Juste valeur	1 044	2 133	1 299	1 107	-	-	5 583	5 723
Rendement (%)	2,71	1,91	2,32	2,90	-	-	2,35	2,07
l'administration fédérale américaine								
Coût amorti	924	15 825	15 098	23 511	3 887	-	59 245	5 633
Juste valeur	942	14 785	13 414	19 703	2 873	-	51 717	5 589
Rendement (%)	0,94	1,46	1,29	1,56	2,05	-	1,49	1,51
des municipalités, agences et États américains								
Coût amorti	-	-	-	109	-	-	109	-
Juste valeur	-	-	-	105	-	-	105	-
Rendement (%)	-	-	-	4,26	-	-	4,26	-
d'autres administrations publiques								
Coût amorti	419	577	376	15	-	-	1 387	1 413
Juste valeur	456	544	364	13	-	-	1 377	1 420
Rendement (%)	1,44	1,31	2,46	1,00	-	-	1,66	1,24
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1)								
Coût amorti	79	1 757	3 579	2 747	22 851	-	31 013	28 557
Juste valeur	77	1 675	3 254	2 383	19 475	-	26 864	28 307
Rendement (%)	1,10	1,47	1,65	1,73	1,57	-	1,59	1,30
Titres de créance d'entreprises								
Coût amorti	407	530	988	128	59	-	2 112	1 641
Juste valeur	457	501	919	128	55	-	2 057	1 651
Rendement (%)	1,05	1,59	2,39	1,54	0,22	-	1,82	1,30
Total du coût amorti	4 959	24 339	22 705	27 790	26 797	-	106 590	49 970
Total de la juste valeur	5 199	23 151	20 517	23 562	22 403	-	94 832	49 810
Rendement (%)	1,32	1,56	1,50	1,65	1,64	-	1,58	1,44
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises								
Valeur comptable	-	-	-	-	-	1 293	1 293	1 135
Total de la valeur comptable ou du coût amorti des valeurs mobilières	25 479	43 867	43 526	47 161	61 607	52 978	274 618	232 603
Total de la valeur comptable des valeurs mobilières	25 388	43 724	43 069	46 765	61 307	53 009	273 262	232 849
Total par monnaie (équivalent en dollars canadiens)								
Dollar canadien	13 049	13 167	14 499	10 823	10 895	25 203	87 636	85 933
Dollar américain	9 620	29 363	28 094	35 743	50 334	24 217	177 371	140 422
Autres monnaies	2 719	1 194	476	199	78	3 589	8 255	6 494
Total des valeurs mobilières	25 388	43 724	43 069	46 765	61 307	53 009	273 262	232 849

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés ou représentent des titres émis par des agences américaines et des entreprises parrainées par un gouvernement. LNH signifie *Loi nationale sur l'habitation*. Les taux de rendement indiqués dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction du coût des titres et du taux d'intérêt contractuel associé à chaque titre, que nous ajustons pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Il n'est pas tenu compte des effets fiscaux. Les termes à court indiqués ci-dessus sont établis d'après la date d'échéance contractuelle des titres. Les échéances réelles peuvent différer, car les émetteurs peuvent avoir le droit de rembourser leurs obligations avant l'échéance.

Profits et pertes latents sur les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Le tableau qui suit présente un sommaire des profits et pertes latents :

(en millions de dollars canadiens)	2022				2021			
	Coût ou coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût ou coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	12 498	11	208	12 301	13 087	62	84	13 065
des administrations provinciales et municipales canadiennes	4 724	6	159	4 571	2 973	29	15	2 987
l'administration fédérale américaine	3 403	-	293	3 110	2 104	282	297	2 106
des municipalités, agences et États américains	3 863	5	154	3 714	4 034	85	5	4 114
d'autres administrations publiques	6 532	4	125	6 411	6 476	55	29	6 502
Titres adossés à des créances en vertu de la LNH	1 376	1	14	1 363	1 122	6	3	1 125
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	8 196	12	303	7 905	10 894	151	34	11 011
Titres de créance d'entreprises	4 203	25	195	4 033	3 147	34	20	3 161
Titres de participation d'entreprises	122	31	-	153	103	29	-	132
Total	44 917	95	1 451	43 561	62 877	733	487	63 123

Les profits (pertes) latents peuvent être compensés par les (pertes) profits connexes sur les contrats de couverture.

Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions

Les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions ont été inclus dans notre état consolidé des résultats comme suit, compte non tenu de notre quote-part du bénéfice (de la perte) des entreprises associées et des coentreprises et des titres de négociation. Les revenus liés aux titres de négociation sont inclus dans les revenus de négociation, à la note 17 :

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Juste valeur par le biais du résultat net	28	22
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	650	470
Coût amorti	1 295	419
Total	1 973	911

Revenus autres que d'intérêts

Les profits et pertes nets provenant des titres, compte non tenu des profits et des pertes sur les titres de négociation, ont été constatés dans notre état consolidé des résultats comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	268	535
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – profits (pertes) réalisés 1)	14	57
Pertes de valeur	(1)	(1)
Profits sur titres, autres que de négociation	281	591

1) Les profits (pertes) réalisés sont présentés déduction faite des (pertes) profits latents sur les contrats de couverture.

Les profits et les pertes sur les titres de négociation sont inclus dans les revenus de négociation, à la note 17.

Les revenus d'intérêts et de dividendes et les profits (pertes) sur les titres détenus relativement à nos activités d'assurance sont pris en compte dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de notre état consolidé des résultats. Ils comprennent :

- Des revenus d'intérêts et de dividendes de 397 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 (379 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2021). Les revenus d'intérêts sont calculés à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif;
- Des profits (pertes) sur titres à la juste valeur par le biais du résultat net de (1 954) millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 ((202) millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2021);
- Des profits (pertes) réalisés sur titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 (1 million de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2021).

Note 4 : Prêts et provision pour pertes sur créances

Prêts

Les prêts sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts directement imputables et sont ensuite évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, dans le cas où les flux de trésorerie liés à ces prêts correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Autrement, ces prêts sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Lorsque les prêts sont détenus dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre les prêts, et que les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts, ces prêts sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Aux termes de cette méthode, les revenus d'intérêts sont répartis sur la durée prévue du prêt en appliquant le taux d'intérêt effectif à la valeur comptable du prêt. Le taux d'intérêt effectif est défini comme le taux qui actualise avec précision les entrées de trésorerie futures estimées sur la durée prévue du prêt à la valeur comptable nette de celui-ci. En vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif, le montant imputé aux revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste prêts, varie tout au long de la durée du prêt en fonction du capital en cours. Le traitement des revenus d'intérêts des prêts douteux est décrit ci-après.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés représentent les montants que nous recevons du fait de notre engagement à remettre ou à revendre au prêteur ou au vendeur d'origine les titres que nous lui avons empruntés ou achetés, à une date et à un prix prédéterminés. Nous comptabilisons ces instruments comme s'ils étaient des prêts.

Commissions sur prêts

Les commissions sur prêts ont trait principalement aux groupes d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises et BMO Marchés des capitaux. Le traitement comptable des commissions sur prêts varie selon la transaction. Certaines commissions relatives au montage, à la restructuration et à la renégociation de prêts sont portées aux revenus d'intérêts tout au long de la durée des prêts, tandis que d'autres commissions sur prêts sont portées en résultat au moment du montage des prêts. Les commissions d'engagement correspondent à un pourcentage du solde de la facilité à la clôture de chaque période. Les commissions sont inscrites dans les revenus d'intérêts tout au long de la durée du prêt, sauf si nous jugeons que notre engagement ne sera pas utilisé. Dans ce cas, les commissions d'engagement sont inscrites en tant que commissions sur prêts gagnées sur la période d'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont payables et portées aux commissions sur prêts au moment où la syndication est terminée, sauf si le rendement d'un prêt dont nous avons conservé la gestion est inférieur au rendement obtenu par d'autres prêteurs comparables participant au financement. Dans ce cas, une portion appropriée des commissions de syndication est comptabilisée comme revenus d'intérêts sur la durée du prêt.

Prêts douteux

Nous classons un prêt dans les prêts douteux (étape 3) lorsqu'il s'est produit un ou plusieurs événements générateurs de perte, tels qu'une faillite, un retard de paiement ou lorsque le recouvrement de la totalité du capital et des intérêts n'est plus raisonnablement assuré. Les prêts sont en défaut s'il est improbable que l'emprunteur soit en mesure de payer ses obligations de crédit en totalité sans recourir à la Banque, pour la réalisation d'une sûreté par exemple, ou si les versements de l'emprunteur sont en souffrance depuis un nombre défini de jours.

En règle générale, les prêts aux particuliers au Canada et aux États-Unis sont classés comme douteux lorsque les versements prévus par contrat sont en souffrance depuis 90 jours, ou depuis un an pour les prêts hypothécaires à l'habitation si le prêt est garanti par l'administration fédérale canadienne. Les prêts sur cartes de crédit sont immédiatement sortis du bilan lorsque les versements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours et ne sont pas présentés comme douteux. Au Canada, les prêts à tempérament aux particuliers, les autres prêts aux particuliers et certains prêts aux petites entreprises sont normalement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis un an. Aux États-Unis, tous les prêts aux particuliers sont habituellement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 180 jours, à l'exception des prêts à terme ne visant pas des biens immobiliers, qui sont habituellement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 120 jours. Aux fins de l'évaluation du montant qu'il convient de sortir du bilan, l'établissement de la valeur recouvrable tient compte d'une estimation des recouvrements futurs sur ces prêts.

Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont classés comme douteux lorsque nous déterminons que nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer le plein montant du capital ou des intérêts dans les délais prévus. En règle générale, nous considérons les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises comme étant douteux lorsque les versements sont en souffrance depuis 90 jours. Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont sortis du bilan si un examen confirme que toutes les tentatives raisonnables de recouvrement ont échoué.

Les découverts sont considérés comme des créances échues lorsque le client a dépassé une limite autorisée ou qu'il a été averti qu'il disposait d'une limite inférieure à l'encours actuel ou, dans le cas de prêts aux particuliers à découvert, lorsque le client n'a pas ramené le montant à découvert à zéro dans un délai donné.

Un prêt est reclassé dans la catégorie des prêts productifs lorsque nous sommes raisonnablement assurés de recouvrer en temps opportun la totalité du capital et des intérêts conformément aux modalités du prêt, et que celui-ci ne présente plus aucun des critères exigeant son classement dans les prêts douteux.

Lorsqu'un prêt est jugé douteux, nous continuons à comptabiliser les revenus d'intérêts selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt, déduction faite de sa provision connexe. Dans les périodes suivant la constatation d'une dépréciation, nous constatons des ajustements à la provision pour ces prêts qui reflètent la valeur temps de l'argent en tant que revenus d'intérêts. Des revenus d'intérêts de 55 millions de dollars sur les prêts douteux ont été constatés au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022 (71 millions en 2021).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, nous avons constaté un profit net de 3 millions de dollars avant impôts (une perte de 10 millions en 2021) sur la vente de prêts douteux et sortis du bilan.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances figurant à notre bilan consolidé est maintenue à un montant que nous considérons comme adéquat pour éponger les pertes sur créances liées à nos prêts et à d'autres instruments de crédit. La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 2 998 millions de dollars au 31 octobre 2022 (2 958 millions au 31 octobre 2021), dont une tranche de 2 617 millions (2 564 millions au 31 octobre 2021) a été comptabilisée dans les prêts et 381 millions (394 millions au 31 octobre 2021), dans les passifs divers à notre bilan consolidé.

Les importantes variations des soldes bruts, notamment en ce qui a trait aux montages, aux échéances et aux remboursements dans le cours normal des activités, ont une incidence sur la provision pour pertes sur créances.

Provision liée aux prêts productifs

Nous maintenons une provision afin de couvrir la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision constituée liée aux prêts productifs est fondée sur les exigences des IFRS, compte tenu des lignes directrices du BSIF.

Dans le cadre de la méthodologie des pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, une provision est comptabilisée pour les pertes sur créances attendues liées aux actifs financiers, qu'il y ait eu dépréciation ou non. Nous comptabilisons une provision pour pertes d'un montant équivalant généralement aux pertes sur créances attendues pour les 12 mois à venir si le risque de crédit à la date de présentation de l'information financière n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale (étape 1). Nous comptabiliserons des pertes sur créances attendues sur la durée restante des actifs financiers productifs qui sont considérés comme ayant subi une augmentation importante du risque de crédit (étape 2).

Pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit, il faut tenir compte de nombreux facteurs et cela varie en fonction des catégories de produits et de risques. La méthode de la Banque pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit est établie en fonction de la variation de la probabilité de défaut (PD) entre l'octroi et la date de clôture, et il est évalué à l'aide de scénarios pondérés en fonction de la probabilité et de certains autres critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il figure sur une liste de comptes à surveiller.

Pour chaque exposition, la perte sur créances attendue dépend de la PD, de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD), le moment de la perte étant aussi pris en compte, et est estimée en intégrant des renseignements économiques prospectifs et au moyen de l'exercice d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte par les modèles de perte sur créances attendues.

La PD représente la probabilité qu'un prêt ne soit pas remboursé et tombe en situation de défaut sur un horizon de 12 mois pour l'étape 1 ou sur la durée de vie pour l'étape 2. La PD de chaque instrument individuel est modelée en fonction des données historiques et est estimée d'après les conditions actuelles du marché et les informations raisonnables et justifiables à propos des conditions économiques futures.

L'ECD est modelée en fonction des données historiques et représente une estimation du montant de l'encours exposé au risque de crédit au moment du défaut. Pour les sommes hors bilan et les sommes inutilisées, l'ECD inclut une estimation de tout montant supplémentaire qui pourrait avoir été prélevé au moment du défaut.

La PCD représente la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut et est modelée en fonction des données historiques et des informations raisonnables et justifiables à propos des conditions économiques futures, lorsqu'approprié. La PCD prend en compte le montant et la qualité de toute garantie.

Nous prenons en compte les événements passés, les conditions actuelles des marchés et les informations prospectives raisonnables et justifiables à propos de la conjoncture économique future pour déterminer le montant de pertes attendues. Lors de l'évaluation des informations relatives à la conjoncture économique future possible, nous faisons appel à divers scénarios économiques, notamment à notre scénario de référence, lequel représente, selon nous, le résultat le plus probable, ainsi qu'à des scénarios favorables et défavorables, qui sont tous élaborés par notre groupe Études économiques. Les principales variables économiques utilisées pour déterminer la provision pour pertes sur créances reflètent la diversité géographique de nos portefeuilles, selon le cas.

Afin de déterminer la durée de vie d'un prêt, la période contractuelle du prêt, y compris les paiements anticipés, les prorogations et les autres options sont généralement prises en compte. Pour ce qui est des instruments renouvelables, comme les cartes de crédit, qui pourraient ne pas être assortis d'une période contractuelle prédéterminée, la durée de vie est fondée sur le comportement historique.

La méthodologie que nous employons à l'égard des pertes sur créances attendues exige également l'exercice d'un jugement éclairé concernant la qualité du crédit afin d'inclure l'incidence estimée des facteurs qui échappent aux résultats obtenus au moyen du modèle de pertes sur créances attendues. Nous avons exercé un jugement éclairé concernant la qualité du crédit pour tenir compte de l'incidence persistante du contexte incertain sur les conditions de crédit et l'économie en raison de la pandémie de même que des répercussions prévues d'une inflation élevée et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement.

Provision liée aux prêts douteux

Nous réexaminons régulièrement nos prêts afin de déterminer si certains prêts devraient être classés comme douteux et, le cas échéant, faire l'objet d'une provision ou d'une sortie du bilan (exclusion faite des prêts sur cartes de crédit, qui sont sortis du bilan lorsque les paiements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours). L'examen des prêts-problèmes qui sont considérés comme importants pris individuellement est effectué au moins une fois par trimestre par les gestionnaires de comptes, chacun d'eux évaluant les possibilités de recouvrement ultime et les montants estimés de recouvrement d'un prêt en tenant compte de tous les événements et conditions qui sont pertinents à la situation du prêt. Cette évaluation est ensuite examinée et approuvée par un agent de crédit indépendant.

Prêts douteux considérés comme importants pris individuellement

Pour déterminer le montant que nous nous attendons à recouvrer sur un prêt douteux considéré comme important, nous utilisons la valeur des flux de trésorerie futurs estimés que nous actualisons au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Le calcul des flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt garanti douteux reflète la réalisation attendue de la sûreté sous-jacente, après déduction des coûts attendus et de tout montant dont la loi exige le versement à l'emprunteur. La sûreté peut varier selon la catégorie de prêts et comprendre de la trésorerie, des titres, des biens immobiliers, des créances, des garanties, des stocks ou d'autres immobilisations.

Prêts douteux considérés comme négligeables pris individuellement

Des prêts hypothécaires à l'habitation, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers ont été individuellement désignés comme négligeables et peuvent être individuellement ou collectivement soumis à des tests de dépréciation à la lumière des résultats passés en matière de perte et des attentes à l'égard de la conjoncture économique future. Les prêts soumis collectivement à des tests de dépréciation sont regroupés en fonction des caractéristiques de risque qu'ils présentent, telles le type d'instrument, la situation géographique, le secteur d'activité, le type de garantie et la durée à courir.

Exposition des prêts au risque de crédit

Le tableau qui suit présente notre exposition au risque de crédit pour tous les prêts comptabilisés au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net au 31 octobre 2022 et 2021. L'étape 1 représente les prêts productifs comptabilisés en fonction des pertes sur créances attendues sur une période maximale de 12 mois, l'étape 2 représente les prêts productifs comptabilisés en fonction des pertes sur créances attendues sur la durée de vie et l'étape 3 représente les prêts douteux comptabilisés en fonction des pertes sur créances attendues sur la durée de vie.

(en millions de dollars canadiens)	2022				2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 5)	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 5)	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Exceptionnellement faible	7	-	-	7	4	-	-	4
Très faible	94 743	81	-	94 824	94 566	179	-	94 745
Bas	31 617	3 134	-	34 751	23 471	1 293	-	24 764
Moyen	13 474	3 871	-	17 345	12 066	2 250	-	14 316
Haut	138	341	-	479	167	306	-	473
Non coté	1 126	53	-	1 179	1 051	46	-	1 097
Douteux	-	-	295	295	-	-	351	351
Solde brut des prêts hypothécaires à l'habitation	141 105	7 480	295	148 880	131 325	4 074	351	135 750
Provision pour pertes sur créances	59	66	10	135	46	39	12	97
Valeur comptable	141 046	7 414	285	148 745	131 279	4 035	339	135 653
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers								
Exceptionnellement faible	1 792	35	-	1 827	1 487	37	-	1 524
Très faible	33 554	83	-	33 637	30 672	8	-	30 680
Bas	24 369	1 307	-	25 676	21 660	534	-	22 194
Moyen	13 536	4 633	-	18 169	13 336	3 607	-	16 943
Haut	873	1 525	-	2 398	661	1 375	-	2 036
Non coté	4 052	32	-	4 084	3 450	50	-	3 500
Douteux	-	-	312	312	-	-	287	287
Solde brut des prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	78 176	7 615	312	86 103	71 266	5 611	287	77 164
Provision pour pertes sur créances	101	288	102	491	113	333	91	537
Valeur comptable	78 075	7 327	210	85 612	71 153	5 278	196	76 627
Prêts sur cartes de crédit 1)								
Exceptionnellement faible	2 920	-	-	2 920	2 532	-	-	2 532
Très faible	442	1	-	443	450	-	-	450
Bas	1 569	51	-	1 620	1 801	66	-	1 867
Moyen	2 918	792	-	3 710	1 743	663	-	2 406
Haut	316	563	-	879	75	287	-	362
Non coté	90	1	-	91	486	-	-	486
Douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde brut des prêts sur cartes de crédit	8 255	1 408	-	9 663	7 087	1 016	-	8 103
Provision pour pertes sur créances	69	207	-	276	67	209	-	276
Valeur comptable	8 186	1 201	-	9 387	7 020	807	-	7 827
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques 2)								
Risque acceptable								
Catégorie investissement	187 245	6 765	-	194 010	144 807	1 446	-	146 253
Catégorie spéculative	98 451	22 390	-	120 841	85 375	14 534	-	99 909
Liste de surveillance	-	6 310	-	6 310	-	6 137	-	6 137
Douteux	-	-	1 384	1 384	-	-	1 531	1 531
Solde brut des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	285 696	35 465	1 384	322 545	230 182	22 117	1 531	253 830
Provision pour pertes sur créances	608	675	432	1 715	529	730	395	1 654
Valeur comptable	285 088	34 790	952	320 830	229 653	21 387	1 136	252 176
Total du solde brut des prêts et acceptations	513 232	51 968	1 991	567 191	439 860	32 818	2 169	474 847
Total du solde net des prêts et acceptations	512 395	50 732	1 447	564 574	439 105	31 507	1 671	472 283
Engagements de prêt et contrats de garantie financière								
Risque acceptable								
Catégorie investissement	182 153	5 134	-	187 287	154 975	2 367	-	157 342
Catégorie spéculative	45 920	14 047	-	59 967	46 827	8 164	-	54 991
Liste de surveillance	2	2 176	-	2 178	-	2 453	-	2 453
Douteux	-	-	292	292	-	-	682	682
Provision pour pertes sur créances	194	174	13	381	195	186	13	394
Valeur comptable 3) 4)	227 881	21 183	279	249 343	201 607	12 798	669	215 074

1) Les prêts sur cartes de crédit sont immédiatement sortis du bilan lorsque les versements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours; par conséquent, ils ne sont pas présentés comme douteux à l'étape 3.

2) Comprend les engagements de clients aux termes d'acceptations.

3) Représente le montant contractuel total des facilités de crédit inutilisées et les autres éléments hors bilan, exclusion faite des marges de crédit personnelles et des cartes de crédit que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion.

4) Certains engagements de grandes entreprises emprunteuses sont conditionnels et pourraient inclure un recours auprès de contreparties.

5) Une proportion de 92 % des prêts se situant à l'étape 3 était garantie entièrement ou en partie au 31 octobre 2022 (92 % au 31 octobre 2021).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la provision pour pertes par catégorie de produit pour les exercices clos le 31 octobre 2022 et 2021. Les transferts représentent les pertes sur créances attendues qui sont passées d'une étape à l'autre au cours de l'exercice, par exemple des pertes sur créances attendues sur un horizon de 12 mois (étape 1) à des pertes sur la durée de vie (étape 2). Les réévaluations nettes correspondent à l'incidence des pertes sur créances attendues afférente au transfert d'étape, ainsi qu'aux changements des prévisions économiques et à la qualité du crédit. Les changements apportés à un modèle comprennent de nouveaux modèles ou méthodologies de calcul.

(en millions de dollars canadiens)	2022				2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Solde à l'ouverture de l'exercice	46	40	19	105	51	75	26	152
Transfert à l'étape 1	39	(37)	(2)	-	62	(53)	(9)	-
Transfert à l'étape 2	(4)	10	(6)	-	(4)	21	(17)	-
Transfert à l'étape 3	-	(7)	7	-	-	(13)	13	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes	(52)	61	8	17	(93)	24	29	(40)
Montages des prêts	34	-	-	34	38	-	-	38
Décomptabilisations et échéances	(5)	(7)	-	(12)	(7)	(12)	-	(19)
Changements apportés à un modèle	2	5	-	7	-	-	-	-
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 1)	14	25	7	46	(4)	(33)	16	(21)
Montants sortis du bilan 2)	-	-	(5)	(5)	-	-	(12)	(12)
Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement	-	-	7	7	-	-	11	11
Change et autres	(1)	2	(12)	(11)	(1)	(2)	(22)	(25)
Solde à la clôture de l'exercice	59	67	16	142	46	40	19	105
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers								
Solde à l'ouverture de l'exercice	128	357	91	576	148	454	105	707
Transfert à l'étape 1	230	(221)	(9)	-	297	(287)	(10)	-
Transfert à l'étape 2	(41)	71	(30)	-	(30)	66	(36)	-
Transfert à l'étape 3	(5)	(82)	87	-	(7)	(94)	101	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes	(263)	226	103	66	(289)	247	103	61
Montages des prêts	92	-	-	92	86	-	-	86
Décomptabilisations et échéances	(22)	(39)	-	(61)	(27)	(49)	-	(76)
Changements apportés à un modèle	(9)	(13)	-	(22)	(48)	26	-	(22)
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 1)	(18)	(58)	151	75	(18)	(91)	158	49
Montants sortis du bilan 2)	-	-	(205)	(205)	-	-	(236)	(236)
Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement	-	-	80	80	-	-	86	86
Change et autres	1	5	(15)	(9)	(2)	(6)	(22)	(30)
Solde à la clôture de l'exercice	111	304	102	517	128	357	91	576
Prêts sur cartes de crédit								
Solde à l'ouverture de l'exercice	114	245	-	359	110	321	-	431
Transfert à l'étape 1	149	(149)	-	-	194	(194)	-	-
Transfert à l'étape 2	(34)	34	-	-	(28)	28	-	-
Transfert à l'étape 3	(2)	(114)	116	-	(1)	(172)	173	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes	(156)	236	74	154	(191)	292	21	122
Montages des prêts	54	-	-	54	39	-	-	39
Décomptabilisations et échéances	(5)	(23)	-	(28)	(7)	(29)	-	(36)
Changements apportés à un modèle	(6)	18	-	12	-	-	-	-
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 1)	-	2	190	192	6	(75)	194	125
Montants sortis du bilan 2)	-	-	(249)	(249)	-	-	(266)	(266)
Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement	-	-	78	78	-	-	94	94
Change et autres	1	3	(19)	(15)	(2)	(1)	(22)	(25)
Solde à la clôture de l'exercice	115	250	-	365	114	245	-	359
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques								
Solde à l'ouverture de l'exercice	662	855	401	1 918	658	1 258	608	2 524
Transfert à l'étape 1	313	(267)	(46)	-	505	(496)	(9)	-
Transfert à l'étape 2	(166)	243	(77)	-	(101)	172	(71)	-
Transfert à l'étape 3	(1)	(52)	53	-	(2)	(97)	99	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes	(437)	127	224	(86)	(549)	334	138	(77)
Montages des prêts	488	-	-	488	329	-	-	329
Décomptabilisations et échéances	(223)	(168)	-	(391)	(140)	(214)	-	(354)
Changements apportés à un modèle	19	(32)	-	(13)	(5)	(19)	-	(24)
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances 1)	(7)	(149)	154	(2)	37	(320)	157	(126)
Montants sortis du bilan 2)	-	-	(153)	(153)	-	-	(336)	(336)
Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement	-	-	50	50	-	-	42	42
Change et autres	91	83	(13)	161	(33)	(83)	(70)	(186)
Solde à la clôture de l'exercice	746	789	439	1 974	662	855	401	1 918
Total à la clôture de l'exercice	1 031	1 410	557	2 998	950	1 497	511	2 958
Composition : Prêts	837	1 236	544	2 617	755	1 311	498	2 564
Autres instruments de crédit 3)	194	174	13	381	195	186	13	394

- 1) Exclut la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux autres actifs de 2 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 ((7) millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2021).
- 2) En règle générale, nous nous efforçons de recouvrer les montants qui ont été sortis du bilan au cours de l'exercice, à moins que le prêt n'ait été vendu, que nous n'ayons plus le droit de recouvrer le montant ou que nous ayons épuisé toutes les voies de recours raisonnables pour recouvrer le montant.
- 3) D'autres instruments de crédit, y compris des éléments hors bilan, sont comptabilisés dans les autres passifs dans notre bilan consolidé.

Les prêts et la provision pour pertes sur créances par répartition géographique au 31 octobre 2022 et 2021 se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2022				2021			
	Montant brut	Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux 2)	Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs 3)	Montant net	Montant brut	Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux 2)	Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs 3)	Montant net
Répartition géographique 1) :								
Canada	342 430	363	1 102	340 965	299 905	345	1 143	298 417
États-Unis	200 439	176	959	199 304	153 479	153	910	152 416
Autres pays	11 087	5	12	11 070	7 442	-	13	7 429
Total	553 956	544	2 073	551 339	460 826	498	2 066	458 262

- 1) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.
- 2) Exclut la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux de 13 millions de dollars relativement aux autres instruments de crédit, laquelle est comprise dans les autres passifs (13 millions au 31 octobre 2021).
- 3) Exclut la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 368 millions de dollars relativement aux autres instruments de crédit, laquelle est comprise dans les autres passifs (381 millions au 31 octobre 2021).

Le tableau ci-dessous fait état des prêts douteux (étape 3) ainsi que des provisions correspondantes au 31 octobre 2022 et 2021 :

(en millions de dollars canadiens)	2022			2021		
	Solde brut des prêts douteux 3)	Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux 4)	Solde net des prêts douteux 3)	Solde brut des prêts douteux 3)	Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux 4)	Solde net des prêts douteux 3)
Prêts hypothécaires à l'habitation	295	10	285	351	12	339
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	312	102	210	287	91	196
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques 1)	1 384	432	952	1 531	395	1 136
Total	1 991	544	1 447	2 169	498	1 671
Répartition géographique 2) :						
Canada	1 158	363	795	1 195	345	850
États-Unis	820	176	644	974	153	821
Autres pays	13	5	8	-	-	-
Total	1 991	544	1 447	2 169	498	1 671

- 1) Comprend les engagements de clients aux termes d'acceptations.
- 2) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.
- 3) Le solde brut des prêts douteux et le solde net des prêts douteux ne tiennent pas compte des prêts douteux qui ont été acquis.
- 4) Exclut la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux de 13 millions de dollars relativement aux autres instruments de crédit, laquelle est comprise dans les autres passifs (13 millions au 31 octobre 2021).

Prêts en souffrance non classés douteux

Les prêts qui sont en souffrance, mais qui n'ont pas été classés comme douteux, sont des prêts dont les titulaires n'ont pas fait les paiements dans les délais stipulés dans le contrat, mais pour lesquels nous nous attendons à recouvrer la totalité du capital et des intérêts ou des prêts qui sont détenus à la juste valeur. Le tableau suivant fait état des prêts en souffrance, mais non classés comme douteux au 31 octobre 2022 et 2021. Les prêts en souffrance depuis moins de 30 jours sont exclus puisqu'ils ne sont pas d'ordinaire représentatifs de la capacité des emprunteurs à honorer leurs obligations de paiement.

(en millions de dollars canadiens)	2022			2021		
	De 30 à 89 jours	90 jours ou plus	Total	De 30 à 89 jours	90 jours ou plus	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	411	19	430	404	14	418
Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	392	84	476	279	59	338
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	198	38	236	264	33	297
Total	1 001	141	1 142	947	106	1 053

Le solde des prêts entièrement garantis en souffrance depuis une période allant de 90 à 180 jours, mais qui n'avaient pas encore été classés comme douteux, s'établissait à 43 millions de dollars au 31 octobre 2022 (36 millions au 31 octobre 2021).

Sensibilité des pertes sur créances attendues et principales variables économiques

La provision liée aux prêts productifs est sensible aux changements des prévisions économiques et de la pondération selon la probabilité de chaque scénario de prévision. Parmi les facteurs, nombreux sont ceux qui ont un niveau élevé d'interdépendance, mais les provisions pour dépréciation de prêts prises dans leur ensemble ne sont pas sensibles à un facteur unique en particulier.

Au 31 octobre 2022, notre scénario favorable suppose une croissance économique beaucoup plus vigoureuse que ne le laisse entendre notre scénario de référence découlant d'une résolution de la guerre en Ukraine et d'une réaction plus forte des ménages à l'épargne élevée ainsi qu'un taux de chômage sensiblement inférieur.

Au 31 octobre 2022, notre scénario de référence prévoit que l'économie sera au ralenti tant au Canada qu'aux États-Unis, la croissance étant freinée par l'inflation élevée, l'augmentation rapide des taux d'intérêt, les perturbations persistantes de la chaîne d'approvisionnement et la diminution de la demande mondiale. En revanche, notre scénario de référence au 31 octobre 2021 prévoyait des perspectives économiques plus favorables, tant au Canada qu'aux États-Unis au cours de la période visée par les prévisions. En présumant d'un scénario de référence à l'égard des prévisions économiques d'une pondération de 100 % et en tenant compte de l'incidence de la migration des prêts d'une étape à l'autre, les autres hypothèses demeurant constantes par ailleurs, y compris le recours à un jugement éclairé concernant la qualité du crédit, la provision liée aux prêts productifs s'établirait à environ 1 900 millions de dollars au 31 octobre 2022 (1 725 millions au 31 octobre 2021), comparativement à la provision comptable liée aux prêts productifs de 2 441 millions (2 447 millions au 31 octobre 2021).

Au 31 octobre 2022, notre scénario économique défavorable fait état d'une contraction de l'économie avec un PIB réel moyen annuel à la baisse au Canada et aux États-Unis, en réponse à une possible intensification de la guerre en Ukraine. Au 31 octobre 2021, notre scénario défavorable prévoyait un léger ralentissement économique au Canada et aux États-Unis en raison de niveaux initiaux plus élevés de ce qui a trait aux taux de chômage. En présumant d'un scénario défavorable d'une pondération de 100 % et en tenant compte de l'incidence de la migration des prêts d'une étape à l'autre, les autres hypothèses demeurant constantes par ailleurs, y compris le recours à un jugement éclairé concernant la qualité du crédit, la provision liée aux prêts productifs serait d'environ 3 250 millions de dollars au 31 octobre 2022 (3 825 millions au 31 octobre 2021), comparativement à la provision comptable liée aux prêts productifs de 2 441 millions (2 447 millions au 31 octobre 2021).

En cas de récession, les résultats réels différeront puisque la composition de notre portefeuille changera en raison des migrations, de la croissance, des mesures visant à atténuer les risques et d'autres facteurs. En outre, notre provision reflétera les trois scénarios économiques employés pour évaluer la provision, les pondérations liées aux scénarios défavorables et favorables étant souvent inégales, et les pondérations varieront au fil du temps.

Le tableau qui suit présente les principales variables économiques utilisées pour évaluer les prévisions en matière de provision liée aux prêts productifs pour les 12 prochains mois ou sur la durée de vie. Bien que les valeurs indiquées ci-dessous soient des variables nationales, nous utilisons des variables régionales dans les modèles sous-jacents, et nous prenons en compte divers facteurs ayant une incidence sur certains secteurs lorsque cela est approprié.

Tous les pourcentages correspondent à des valeurs annuelles moyennes	Au 31 octobre 2022						Au 31 octobre 2021					
	Scénario favorable		Scénario de référence		Scénario défavorable		Scénario favorable		Scénario de référence		Scénario défavorable	
	12 premiers mois	Durée résiduelle 1)	12 premiers mois	Durée résiduelle 1)	12 premiers mois	Durée résiduelle 1)	12 premiers mois	Durée résiduelle 1)	12 premiers mois	Durée résiduelle 1)	12 premiers mois	Durée résiduelle 1)
Taux de croissance du PIB réel 2)												
Canada	3,7 %	2,2 %	1,5 %	1,1 %	(2,3) %	0,4 %	6,3 %	4,0 %	4,0 %	2,9 %	(2,7) %	0,4 %
États-Unis	2,4 %	2,1 %	0,2 %	1,3 %	(3,3) %	0,6 %	7,1 %	3,2 %	4,8 %	2,4 %	(1,2) %	0,6 %
Écart de sociétés BBB sur dix ans												
Canada	1,9 %	1,9 %	2,4 %	2,2 %	3,7 %	3,9 %	1,4 %	1,8 %	1,8 %	2,0 %	3,6 %	3,9 %
États-Unis	1,8 %	1,9 %	2,2 %	2,2 %	4,2 %	3,9 %	0,9 %	1,3 %	1,2 %	1,6 %	4,2 %	3,9 %
Taux de chômage												
Canada	4,3 %	3,6 %	5,9 %	6,5 %	8,0 %	9,9 %	6,0 %	4,8 %	6,6 %	5,6 %	10,8 %	12,4 %
États-Unis	3,2 %	2,6 %	4,2 %	4,8 %	6,5 %	8,4 %	4,2 %	3,0 %	4,7 %	3,6 %	8,5 %	10,6 %
Indice des prix des habitations 2)												
Canada 3)	(6,7) %	2,1 %	(10,0) %	(1,0) %	(13,6) %	(8,0) %	18,2 %	7,1 %	15,1 %	4,0 %	(6,4) %	(9,5) %
États-Unis 4)	1,6 %	(0,7) %	(0,9) %	(2,6) %	(7,5) %	(8,4) %	14,6 %	5,7 %	12,3 %	3,8 %	(6,1) %	(7,8) %

1) La période de prévision restante est de deux ans.

2) Le produit intérieur brut (PIB) réel et l'indice des prix des habitations sont des moyennes des taux de croissance trimestriels d'un exercice à l'autre.

3) Pour le Canada, nous avons recours à l'indice composé de référence IPP.

4) Pour les États-Unis, nous avons recours à l'indice du prix des maisons Case-Shiller national.

Certains chiffres des périodes précédentes ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le modèle de pertes sur créances attendues exige la comptabilisation des pertes sur créances en fonction généralement des pertes attendues sur 12 mois pour les prêts productifs (étape 1) et la comptabilisation des pertes sur créances attendues pour la durée de vie des prêts productifs qui ont subi une augmentation importante du risque de crédit depuis qu'ils ont été accordés (étape 2). Aux termes de nos scénarios actuels pondérés en fonction de la probabilité, en présumant que l'ensemble de nos prêts productifs relèvent de l'étape 1, nos modèles généreraient une provision liée aux prêts productifs d'environ 1 850 millions de dollars, comparativement à la provision comptable liée aux prêts productifs de 2 441 millions au 31 octobre 2022 (1 775 millions, comparativement à la provision comptable liée aux prêts productifs de 2 447 millions au 31 octobre 2021).

Prêts renégociés

Il nous arrive à l'occasion de modifier les modalités contractuelles d'un prêt en raison de la mauvaise situation financière de l'emprunteur. Nous évaluons si les prêts renégociés se sont dépréciés conformément à nos politiques en vigueur en matière de dépréciation. Lorsque la renégociation se solde par des concessions importantes et que celles-ci sont faites pour des motifs économiques ou juridiques associés aux problèmes financiers de l'emprunteur et dont nous n'aurions pas tenu compte autrement, le prêt est classé dans les prêts douteux. Nous jugeons qu'une ou plusieurs des concessions suivantes sont importantes : 1) une réduction du taux d'intérêt déjà établi; 2) le report de la date ou des dates d'échéance du prêt et l'imputation d'un taux d'intérêt plus faible que le taux du marché en vigueur qui serait exigé pour un nouveau prêt d'une durée similaire; et 3) la radiation du capital ou des intérêts courus.

Les prêts renégociés demeurent dans la catégorie des prêts productifs si les modifications ne sont pas considérées comme étant importantes, ou sont reclassés dans cette catégorie lorsqu'ils ne présentent plus aucune des caractéristiques exigeant leur classement dans les prêts douteux.

La valeur comptable des prêts avec des pertes sur créances attendues pour la durée de vie qui ont été modifiés au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022 était de 91 millions de dollars (37 millions en 2021). Les prêts modifiés de 16 millions (21 millions en 2021) ont été sortis du bilan au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022. Au 31 octobre 2022, 13 millions (29 millions au 31 octobre 2021) de prêts ayant fait antérieurement l'objet de modifications ont vu leur provision pour pertes changer au cours de l'exercice d'un modèle de pertes sur crédit attendues sur la durée de vie à un modèle sur 12 mois.

Biens saisis

Les biens ou autres actifs que nous obtenons d'emprunteurs en règlement de leurs prêts sont classés comme détenus pour usage propre ou en vue de la vente, selon les intentions de la direction, et comptabilisés initialement à la juste valeur en ce qui concerne les actifs pour usage propre et au plus faible de la valeur comptable ou de la juste valeur moins les coûts de vente des actifs détenus en vue de la vente. Les actifs pour usage propre sont ensuite comptabilisés conformément au classement pertinent des actifs, et les actifs détenus en vue de la vente sont soumis à des tests de dépréciation.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, des prêts douteux ont donné lieu à des saisies dans le cadre desquelles nous avons reçu 24 millions de dollars de biens immobiliers que nous avons classés comme détenus en vue de la vente (27 millions en 2021). Au 31 octobre 2022, les biens immobiliers détenus en vue de la vente totalisaient 13 millions (11 millions au 31 octobre 2021). Nous cédon de tels biens lorsque nous le jugeons approprié.

Sûretés

Nous avons recours à des sûretés pour gérer le risque de crédit lié aux titres pris en pension ou empruntés, aux prêts hypothécaires résidentiels, aux prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers, et aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques. D'autres renseignements sur nos exigences en matière de sûreté sont présentés aux notes 14 et 24 et en caractères de couleur bleue dans le texte de la section Gestion globale des risques de notre Rapport de gestion du présent Rapport annuel.

Note 5 : Gestion des risques

Nous avons recours à une méthode globale pour repérer, mesurer, surveiller et contrôler les risques auxquels nous devons faire face à l'échelle de l'organisation. Les principaux risques liés à nos instruments financiers sont le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché et le risque de liquidité et de financement. La pandémie et les turbulences économiques, comme la hausse des taux d'intérêt et l'inflation, ont une incidence sur certains des risques décrits dans la section Gestion globale des risques de notre Rapport de gestion. Lorsque ces risques sont liés aux instruments financiers, ils sont présentés en caractères de couleur bleue, tel qu'il est expliqué aux pages suivantes.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit et de contrepartie désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie. Le risque de crédit est lié principalement aux prêts, aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote et compensés de manière centralisée et aux autres instruments de crédit. Il s'agit du plus important risque mesurable auquel nous devons faire face.

Nos pratiques de gestion et principales mesures des risques sont présentées en caractères de couleur bleue dans la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion du présent Rapport annuel. D'autres renseignements sur le risque de crédit inhérent aux prêts et aux instruments dérivés sont présentés dans les notes 4 et 8, respectivement.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de fluctuations défavorables de la valeur de nos actifs et de nos passifs à la suite d'une variation de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les écarts de taux, les cours de change, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, ainsi que leur volatilité implicite, et comprend le risque de migration du crédit et de défaut dans notre portefeuille de négociation. Nous sommes exposés au risque de marché en raison de nos activités de négociation et de prise ferme, ainsi que de nos activités bancaires structurelles.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de marché sont présentées en caractères de couleur bleue dans la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion du présent Rapport annuel.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si nous ne sommes pas en mesure de respecter nos engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Notre politique consiste à nous assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement suffisants pour faire face à nos engagements financiers, y compris les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts, d'investissements et de nantissements, même en période difficile. La gestion du risque de liquidité et de financement est essentielle pour assurer le maintien de la sécurité et de la solidité de l'organisation et de la confiance des déposants, et la stabilité du bénéficiaire.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de liquidité et de financement sont présentées en caractères de couleur bleue dans la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion du présent Rapport annuel.

Note 6 : Transfert d'actifs financiers

Transfert d'actifs financiers non admissibles à une décomptabilisation

Titrisation de prêts

Nous vendons des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires émis en vertu de la LNH. En 2020, nous avons également participé au Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés qu'a lancé le gouvernement du Canada en tant que mesure annoncée dans le contexte de la COVID-19. Nous déterminons si la quasi-totalité de leurs risques et avantages ou le contrôle ont été transférés, ce qui sert à établir s'ils peuvent être décomptabilisés.

Aux termes de ces programmes, nous avons droit au paiement, au fil du temps, de l'excédent du total des intérêts et des frais perçus auprès des clients relativement aux prêts hypothécaires vendus, sur le rendement versé aux investisseurs, moins les pertes sur créances et les autres coûts. Par ailleurs, nous agissons à titre de contrepartie eu égard aux swaps de taux d'intérêt en vertu desquels nous acquittons les intérêts payables aux porteurs d'obligations hypothécaires du Canada et nous recevons des intérêts sur les prêts hypothécaires sous-jacents qui sont convertis en titres adossés à des créances hypothécaires conformément au Programme des titres hypothécaires émis en vertu de la LNH puis vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation. Comme nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement par anticipation, de taux d'intérêt et de crédit associés aux prêts hypothécaires titrisés, nous ne pouvons les décomptabiliser. Nous continuons d'inscrire les prêts hypothécaires dans notre bilan consolidé et le produit en trésorerie en découlant est comptabilisé comme un financement garanti dans les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées au bilan consolidé. Les intérêts et les frais perçus, déduction faite du rendement versé aux investisseurs, sont pris en compte dans les revenus nets d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sur la durée de la titrisation. Les pertes sur créances associées aux prêts hypothécaires sont constatées dans la dotation à la provision pour pertes sur créances. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, nous avons vendu pour 5 495 millions de dollars de prêts hypothécaires à ces programmes (7 614 millions en 2021).

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés représentent des opérations de financement à court terme dans le cadre desquelles nous vendons des titres que nous possédons et prenons simultanément l'engagement de les racheter à un prix et à une date prédéterminés. Nous conservons la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux titres, et c'est pourquoi nous continuons à les comptabiliser dans notre bilan consolidé. L'obligation de racheter ces titres est comptabilisée en tant que transactions d'emprunt garanti au montant exigible. La valeur comptable de ces titres correspond approximativement à la valeur comptable des passifs connexes du fait que ces titres sont à court terme. Au 31 octobre 2022, la valeur comptable des titres mis en pension et prêtés s'établissait à 13 473 millions de dollars et à 90 490 millions, respectivement (9 662 millions et à 87 894 millions, respectivement au 31 octobre 2021). Les charges d'intérêts relatives à un tel engagement sont inscrites selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans les autres passifs, sous charges d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs transférés qui n'étaient pas admissibles à une décomptabilisation ainsi que les passifs connexes :

(en millions de dollars canadiens)	2022		2021	
	Valeur comptable 1)	Juste valeur	Valeur comptable 1)	Juste valeur
Actifs				
Titres de négociation 2)	1 062	-	997	-
Prêts hypothécaires à l'habitation	7 503	-	7 847	-
Autres actifs connexes 3)	10 012	-	10 009	-
Total	18 577	17 764	18 853	18 859
Passifs connexes 4)	17 471	16 846	18 208	18 323

- 1) La valeur comptable des prêts est présentée déduction faite de la provision, le cas échéant.
- 2) Les titres de négociation représentent des titres garantis par des créances hypothécaires émis par des entités mises sur pied par des tiers dans le cas où nous ne transférons pas à des tiers investisseurs la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.
- 3) Les autres actifs connexes représentent des paiements reçus sur des prêts hypothécaires cédés en garantie dans le cadre de programmes de titrisation et qui n'ont pas encore été portés en réduction des passifs connexes. Les paiements reçus sont détenus sous forme d'instruments admissibles au nom des investisseurs des entités de titrisation jusqu'au moment où les paiements en capital sur les passifs connexes deviennent exigibles. Aux fins de la comparaison de tous les actifs éayant ces passifs connexes, le montant en cause a, dans le tableau ci-dessus, été ajouté à la valeur comptable des actifs titrisés.
- 4) Les passifs connexes sont comptabilisés dans les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées et dans les titres mis en pension ou prêtés dans notre bilan consolidé.

Maintien de notre engagement dans les actifs financiers transférés admissibles à une décomptabilisation

Nous conservons les droits de gestion de prêts hypothécaires, représentant le maintien de notre engagement, à l'égard de certains prêts hypothécaires acquis ou montés aux États-Unis, lesquels sont vendus et décomptabilisés. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, nous avons vendu et décomptabilisé pour 556 millions de dollars de ces prêts (631 millions en 2021) et avons comptabilisé un profit de 17 millions (32 millions en 2021) dans le poste autres, sous revenus autres que d'intérêts. Au 31 octobre 2022, la valeur comptable des droits de gestion de prêts hypothécaires se chiffrait à 39 millions (29 millions au 31 octobre 2021) et la juste valeur était de 54 millions (28 millions au 31 octobre 2021).

Nous conservons les droits résiduels, représentant le maintien de notre engagement, à l'égard de certains prêts hypothécaires pour immeubles commerciaux acquis ou montés aux États-Unis, lesquels sont vendus et décomptabilisés. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, nous avons vendu et décomptabilisé pour 4 014 millions de dollars de ces prêts (1 252 millions en 2021) et avons comptabilisé un profit de 7 millions (3 millions en 2021). La valeur comptable des droits résiduels classés comme des titres de créance au coût amorti et des prêts au coût amorti se chiffrait à 8 millions et à 37 millions, respectivement au 31 octobre 2022 (valeur comptable de 7 millions et de 7 millions au 31 octobre 2021). La juste valeur était équivalente à la valeur comptable à ces dates.

Nous détenons également des titres garantis par des créances hypothécaires d'agences américaines émis par des entités mises sur pied par des tiers; nous pouvons titriser encore ces titres en les réorganisant en de nouveaux titres garantis par des créances hypothécaires avant qu'ils ne soient vendus à des tiers investisseurs. Dans le cas où nous ne transférons pas à des tiers investisseurs la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété, nous continuons d'inscrire ces titres garantis par des créances hypothécaires et comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti dans notre bilan consolidé. Au cours de l'exercice, nous avons vendu des titres garantis par des créances hypothécaires pouvant être décomptabilisés lorsque les droits conservés représentent le maintien de notre engagement et qu'ils sont gérés dans le cadre de portefeuilles plus importants qui sont détenus à des fins de négociation, de liquidités ou de couverture. Lorsque nous avons vendu ces titres garantis par des créances hypothécaires, les profits et les pertes connexes sont constatés dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts. Au 31 octobre 2022, la juste valeur de nos droits conservés dans ces titres garantis par des créances hypothécaires se chiffrait à 10 millions de dollars, classés dans les titres de négociation à notre bilan consolidé (3 millions au 31 octobre 2021). Il y a lieu de se reporter à la note 3 pour de plus amples renseignements.

Actifs financiers transférés admissibles à une décomptabilisation

Le gouvernement du Canada a lancé le programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes en 2020 en tant que mesure annoncée dans le contexte de la COVID-19 dans le cadre duquel nous avons accordé des prêts qui ont été financés par le gouvernement jusqu'à ce que les demandes aux termes du programme cessent d'être acceptées le 30 juin 2021. Nous avons déterminé que ces prêts peuvent être décomptabilisés, étant donné que la quasi-totalité des risques et des avantages sont transférés, et c'est pourquoi nous ne comptabilisons pas ces prêts dans notre bilan consolidé.

Note 7 : Entités structurées

Dans le cadre normal des activités, nous concluons certaines transactions qui mettent en jeu l'établissement d'entités structurées dans le but de faciliter ou de réaliser des transactions pour le compte de clients et afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. Nous sommes tenus de consolider une entité structurée si nous la contrôlons, ce qui signifie que nous détenons le pouvoir sur celle-ci, que nous sommes exposés à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous en tirons.

Pour établir si nous contrôlons ou non une entité structurée, nous examinons l'accord en entier afin de définir l'objet et la conception de cette entité structurée, la nature des droits détenus par voie d'ententes contractuelles et le fait que nous agissons pour notre propre compte ou en tant que mandataire.

Nous procédons à une réévaluation de la consolidation si des faits et circonstances indiquent que des changements sont survenus dans l'un ou plusieurs des éléments de contrôle de l'entité structurée. Dans le cas où une telle réévaluation se solde par une perte de contrôle, nous décomptabilisons les actifs connexes (y compris l'écart d'acquisition), les passifs et la participation ne donnant pas le contrôle à leur valeur comptable et comptabiliserons toute contrepartie reçue ou tout droit conservé à la juste valeur, tout écart étant constaté en tant que profit ou perte à notre état consolidé des résultats. On trouvera à la note 1 des renseignements concernant notre mode de consolidation.

Entités structurées consolidées

Entités de titrisation de la Banque

Nous utilisons des entités de titrisation pour titriser nos prêts sur cartes de crédit canadiens, nos marges de crédit immobilières canadiennes, nos prêts automobiles canadiens et nos prêts visant du matériel américains afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. La structure de ces entités restreint les activités qu'elles peuvent mener et les types d'actifs qu'elles peuvent détenir, et leur pouvoir décisionnel est limité. Ces entités émettent des titres à terme adossés à des actifs pour financer leurs activités. Nous contrôlons et consolidons ces entités puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour obtenir la majorité des avantages de leurs activités.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs transférés qui n'étaient pas admissibles à une décomptabilisation ainsi que les passifs connexes émanant des entités de titrisation de la Banque :

(en millions de dollars canadiens)	2022		2021	
	Valeur comptable 1)	Juste valeur	Valeur comptable 1)	Juste valeur
Actifs				
Créances de cartes de crédit	8 223	8 223	7 106	7 106
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers 2)	4 769	4 738	5 228	5 238
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	125	124	250	253
Total	13 117	13 085	12 584	12 597
Passifs connexes 3)	9 274	9 072	7 278	7 341

1) La valeur comptable des prêts est présentée déduction faite de la provision.

2) Comprennent les marges de crédit immobilières et les prêts automobiles.

3) Les passifs connexes sont comptabilisés dans les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées dans notre bilan consolidé.

Entités de capital et de financement

Nous soutenons une fiducie en lien avec l'émission de billets avec remboursement de capital à recours limité de série 1, à 4,3 %, pour un montant de 1 250 millions de dollars, de billets avec remboursement de capital à recours limité de série 2, à 5,625 %, pour un montant de 750 millions et de billets avec remboursement de capital à recours limité de série 3, à 7,325 %, pour un montant de 1 000 millions; la fiducie détient les actions privilégiées de catégorie B, série 48, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividendes non cumulatifs (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)) pour un montant de 1 250 millions, les actions privilégiées de catégorie B, série 49, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividendes non cumulatifs (FPUNV) pour un montant de 750 millions ainsi que les actions privilégiées de catégorie B, série 51, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividendes non cumulatifs (FPUNV) pour un montant de 1 000 millions émises par BMO concurrentiellement avec les billets avec remboursement de capital à recours limité de série 1, de série 2 et de série 3, respectivement. Nous avons établi que nous contrôlions cette entité que nous avons consolidée puisque nous sommes exposés à ses rendements variables et que nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires à l'égard de ses activités. Il y a lieu de se reporter à la note 16 pour de plus amples informations.

Nous détenons une entité de financement, formée en vertu du Programme d'obligations sécurisées, qui a été établie pour garantir les paiements dus aux détenteurs d'obligations que nous avons émises. Nous vendons des actifs à cette entité de financement en échange d'un prêt intersociétés. Il y a lieu de se reporter à la note 13 pour de plus amples informations sur notre passif-dépôts afférent aux obligations sécurisées.

Nous pouvons également avoir recours à des entités de capital afin de transférer le risque de crédit que posent certains actifs sous forme de prêts. Nous achetons auprès de ces entités une protection de crédit contre des événements de crédit admissibles. À leur tour, les entités garantissent leur obligation en émettant des billets liés à une garantie. Les actifs sous forme de prêts ne sont pas vendus ni attribués à ces entités et demeurent inscrits à notre bilan consolidé. Au cours de l'exercice 2021, nous avons remboursé la totalité des billets liés à une garantie émis par ces entités.

Dans le cas des entités qui nous achètent des actifs ou qui sont mises sur pied en vue de transférer notre risque de crédit, nous avons établi que, d'après les droits stipulés dans les accords ou du fait de notre participation, nous sommes grandement exposés aux rendements variables de ces entités et que nous les contrôlons. C'est pourquoi nous les consolidons. Les notes 13 et 24 renferment plus de renseignements sur les billets émis par ces entités et les actifs qui leur sont vendus.

Autres

Nous avons d'autres entités structurées consolidées, créées pour satisfaire aux besoins de la Banque et des clients. Mis à part l'exposition résultant de notre engagement à titre de promoteur, la Banque ne dispose pas d'autres accords contractuels ou non contractuels visant à fournir un soutien financier à ces entités structurées consolidées.

Entités structurées non consolidées

Le tableau suivant présente les montants liés à nos participations dans des entités structurées non consolidées :

(en millions de dollars canadiens)	2022			2021		
	Entités de titrisation des clients 1)	Entités de capital	Autres entités de titrisation	Entités de titrisation des clients 1)	Entités de capital	Autres entités de titrisation
Participations inscrites dans notre bilan consolidé						
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	68	3 483	-	63	1 210	-
Titres de négociation	573	-	1 795	24	-	58
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	119	-	-	218	-	-
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 079	-	-	464	-	-
Titres au coût amorti	-	-	-	-	-	93
Instruments dérivés	-	-	-	2	-	-
Titres divers	11	-	80	5	-	-
Total	1 850	3 483	1 875	776	1 210	151
Passifs financiers						
Dépôts	68	3 483	-	63	1 210	-
Instruments dérivés	17	-	-	-	-	-
Divers	-	48	-	-	22	-
Total	85	3 531	-	63	1 232	-
Exposition maximale aux pertes 2)	20 141	1	1 875	14 208	-	151
Total des actifs des entités	12 364	3 531	11 845	8 116	1 234	5 686

1) Les titres détenus qui sont émis par nos entités de titrisation canadiennes et américaines des clients sont constitués de papier commercial adossé à des actifs et sont classés dans les titres de négociation, les titres à la juste valeur par le biais du résultat net ou les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

2) L'exposition maximale aux pertes représente les titres détenus, les facilités de trésorerie inutilisées, tout montant engagé non provisionné restant auprès de l'entité financée par BMO, les actifs dérivés et les autres actifs.

Entités de titrisation des clients

Nous soutenons des entités de titrisation des clients (aussi appelées conduits multicédants soutenus par des banques) qui fournissent à nos clients d'autres sources de financement par la titrisation de leurs actifs. Ces entités donnent à nos clients accès à du financement que ce soit auprès de BMO ou sur les marchés du PCAA en leur permettant de vendre directement leurs actifs à l'entité ou de vendre, indirectement, à l'entité une participation dans les actifs titrisés; l'entité émet alors du PCAA à l'intention des investisseurs ou de BMO afin de financer les achats. Le vendeur des actifs demeure responsable de la gestion des actifs cédés, et il est le premier à assumer les pertes réalisées sur ces actifs, le cas échéant. Nous ne sommes pas responsables de la gestion ni de l'absorption des premières pertes et aucun des vendeurs n'est associé à la Banque. Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation. Nous avons déterminé que nous ne les contrôlons pas, soit parce que nous ne gérons pas leurs actifs, ce qui est leur principale activité, soit parce que nous ne sommes pas exposés à des rendements variables.

Nous fournissons des facilités de trésorerie aux entités financées sur le marché, ce qui peut exiger que nous leur fournissions du financement supplémentaire si certains événements surviennent. Le total des engagements non prélevés aux termes de ces facilités et de tout montant non utilisé de l'entité financée par BMO s'établissait à 7 114 millions de dollars au 31 octobre 2022 (5 400 millions au 31 octobre 2021). Ce montant comprend une partie des engagements décrits à la note 24.

Avec prise d'effet le 31 octobre 2021, notre relation avec Fairway Financial Company LLC (une entité de titrisation américaine des clients) a changé (nous n'agissons désormais plus pour notre propre compte, mais plutôt en tant que mandataire), comme le reflète le changement dans notre exposition à des rendements variables. Nous avons établi qu'à compter de cette date, nous ne contrôlons plus cette entité et nous avons donc déconsolidé notre investissement. Aucun gain ni aucune perte n'a été constaté dans notre état consolidé des résultats en raison de la déconsolidation de cette entité.

Nous offrons toujours à cette entité des facilités de trésorerie, ce qui peut exiger que nous lui fournissions du financement supplémentaire advenant certains événements. Le montant total des engagements non prélevés aux termes de ces facilités était de 11 245 millions de dollars au 31 octobre 2022 (8 095 millions au 31 octobre 2021).

Notre participation dans cette entité au 31 octobre 2022 et 2021 est comprise dans le tableau Entités structurées non consolidées ci-dessus.

Entités de capital

Nous pouvons également avoir recours à des entités de capital afin de transférer notre risque de crédit aux porteurs de titres des entités. Nous ne sommes alors pas exposés à des risques de défaut ou de crédit significatifs. Le reste de notre exposition à leurs rendements variables est moindre que celle des porteurs de billets de ces entités qui, eux, sont exposés à nos risques de défaut et de crédit. Nous ne sommes pas tenus de consolider ces entités.

Autres entités de titrisation

Les autres entités de titrisation ont des avoirs dans des titrisations adossées à des actifs. Où nous agissons en tant que promoteur d'entités structurées qui titrisent des titres adossés à des créances hypothécaires en titres garantis par des créances hypothécaires, nous pouvons détenir des droits en raison de nos titres garantis par des créances hypothécaires détenus sans les consolider puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités pertinentes. Ces activités visent les titres d'agences parrainées par le gouvernement, dont les émissions des agences parrainées par le gouvernement des États-Unis. Pour déterminer si nous sommes le promoteur d'une entité structurée, nous tenons compte à la fois de facteurs qualitatifs et quantitatifs, y compris l'objet et la nature de l'entité, de même que notre engagement initial et le maintien de ce dernier. Après la titrisation, nous vendons les titres garantis par des créances hypothécaires à des tiers. Notre exposition maximale liée aux pertes se limite à nos placements dans ces entités figurant au bilan, lesquels sont inclus dans le tableau Entités structurées non consolidées ci-dessus.

Dans le cas où des titres adossés à des actifs dans ces titrisations sont transférés à des tiers, nous ne transférons pas à des tiers investisseurs la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés et le produit en trésorerie connexe est comptabilisé en tant que financement garanti à notre bilan consolidé dans les autres passifs au poste passifs liés à la titrisation et aux entités structurées. Au 31 octobre 2022, la juste valeur de ces actifs transférés totalisait 1 385 millions de dollars (53 millions au 31 octobre 2021) et un montant de 323 millions (néant au 31 octobre 2021) était également pris en compte à la juste valeur dans les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées.

Dans le cas où des instruments adossés à des actifs dans ces titrisations sont transférés à des tiers et peuvent être décomptabilisés, nous constatons les profits et les pertes connexes dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts. Nous pouvons également conserver des droits dans les titres garantis par des créances hypothécaires vendus, ce qui représente le maintien de notre engagement. Au 31 octobre 2022, nous détenions pour 410 millions de dollars de droits conservés (5 millions au 31 octobre 2021) inscrits à la juste valeur à notre bilan consolidé dans les valeurs mobilières au poste titres de négociation.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, nous avons vendu, à ces entités de titrisation soutenues par BMO, pour 8 342 millions de dollars de titres adossés à des créances hypothécaires (2 549 millions en 2021) et nous avons procédé au dessaisissement de tous les droits dans les titres adossés à des créances hypothécaires titrisées; les profits et les pertes sont constatés dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts.

Nous conservons les droits résiduels à l'égard de certains prêts hypothécaires pour immeubles commerciaux acquis ou montés aux États-Unis, lesquels sont par la suite vendus et décomptabilisés au moyen d'entités structurées soutenues par la Banque qui titrisent ces prêts en titres adossés à des créances hypothécaires. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, nous avons vendu et décomptabilisé pour 2 142 millions de dollars de ces prêts (411 millions en 2021) et avons comptabilisé un profit de 3 millions au moment du transfert (néant en 2021). La valeur comptable de nos droits conservés classés comme des prêts au coût amorti se chiffrait à 80 millions au 31 octobre 2022 (valeur comptable de néant au 31 octobre 2021). La juste valeur était équivalente à la valeur comptable à ces dates.

Fonds gérés par BMO

Nous constituons divers fonds que nous gérons également. Nous évaluons si nous contrôlons ou non un fonds donné en nous appuyant sur les intérêts économiques que nous y détenons, ce qui inclut nos placements dans celui-ci et nos frais de gestion gagnés sur les fonds, et aussi en fonction de tout droit qu'auraient les investisseurs de nous démettre de nos fonctions de gestionnaire de placements. Nous ne consolidons que les fonds que nous contrôlons. Notre participation dans les fonds que nous gérons, mais ne consolidons pas, totalisait 948 millions de dollars au 31 octobre 2022 (1 345 millions au 31 octobre 2021), dont 185 millions de titres à la juste valeur par le biais du résultat net et 763 millions de titres détenus à des fins de transaction au 31 octobre 2022 (321 millions et 1 024 millions, respectivement, au 31 octobre 2021) lesquels sont pris en compte dans notre bilan consolidé.

Autres entités structurées

Nous achetons et détenons des participations dans une variété d'entités structurées tierces, notamment des fonds négociés en bourse, des fonds d'investissement, des sociétés en commandite, des fiducies d'investissement et des entités parrainées par un gouvernement émettant des titres adossés à des actifs qui sont comptabilisés dans les valeurs mobilières dans notre bilan consolidé. Il est jugé que nous avons une participation dans ces entités en raison de nos avoirs et du fait que nous pouvons agir à titre de contrepartie eu égard à certains contrats dérivés. Nous n'agissons ni comme le gestionnaire de placements ni comme le promoteur de ces entités. De façon générale, nous sommes un investisseur passif, nous ne détenons pas les principaux pouvoirs de décision à l'égard de ces entités. Notre exposition maximale aux pertes liées à nos investissements se limite à la valeur comptable de nos investissements dans ces entités et à tout engagement non utilisé que nous avons fourni.

Entités structurées dont nous sommes le promoteur

Il peut être présumé que nous sommes le promoteur d'une entité structurée si nous participons à sa conception, à sa constitution juridique ou à sa commercialisation et si, de manière raisonnable, des intervenants du marché nous associaient à cette entité. Les participations dans des entités de titrisation dont nous sommes le promoteur sont présentées dans le tableau des participations dans des entités structurées non consolidées ci-dessus.

Soutien financier fourni aux entités structurées

Au cours des exercices clos le 31 octobre 2022 et 2021, nous n'avons fourni aucun soutien financier ou autre que financier à des entités structurées consolidées et non consolidées lorsque nous n'étions tenus, par contrat, de le faire. En outre, nous n'avons pas l'intention de fournir un tel soutien dans l'avenir.

Note 8 : Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée de variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des cours de change ou d'autres prix ou indices du marché des capitaux ou des produits de base.

Les instruments dérivés sont des contrats qui se négocient sur les marchés réglementés ou sur les marchés hors cote. Nous utilisons ces instruments à des fins de négociation ainsi que pour gérer nos risques, principalement ceux liés aux fluctuations des cours de change et d'intérêt, dans le cadre de notre programme de gestion des actifs et des passifs.

Types d'instruments dérivés

Swaps

Le swap est un contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

- Swap de taux d'intérêt – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.
- Swap de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.
- Swap de taux d'intérêt et de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable et des montants en capital dans des devises différentes.
- Swap de produits de base – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.
- Swap d'actions – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre un rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.
- Swap sur défaillance – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie pour que cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.
- Swap sur rendement total – une contrepartie accepte de payer à l'autre contrepartie ou de recevoir d'elle des sommes en trésorerie dont le montant est fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de sommes dont le montant est fonction des taux de financement en vigueur sur le marché.

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés

Le contrat à terme de gré à gré et le contrat à terme standardisé sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date prédéterminés.

Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur les marchés hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés boursiers réglementés et fait l'objet d'une marge de sécurité calculée quotidiennement.

Options

L'option est un contrat donnant à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période préétablie.

Dans le cas d'une option que nous vendons, l'acheteur nous verse une prime parce que nous acceptons un risque de marché.

Dans le cas d'une option que nous achetons, nous versons une prime pour le droit de l'exercer. Comme nous ne sommes pas tenus d'exercer l'option, le principal risque auquel nous sommes exposés est le risque de crédit dans l'éventualité où le vendeur, aux termes d'un contrat négocié sur les marchés hors cote, ne s'acquitterait pas de ses obligations contractuelles.

Les contrats assortis de taux plafonds, de fourchettes de taux et de taux planchers sont des types particuliers d'options position vendeur et position acheteur. Il s'agit de contrats en vertu desquels le vendeur s'engage à verser à l'acheteur, selon un montant nominal de référence donné, la différence entre le taux du marché et le taux stipulé au contrat. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

Une swaption est une option qui accorde à son détenteur le droit, mais non l'obligation, de conclure un swap sous-jacent.

Une option à terme est un contrat d'option dont l'instrument sous-jacent est un contrat à terme standardisé unique.

Les principaux risques liés à ces instruments dérivés proviennent de l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change, de la qualité du crédit et de la valeur des instruments financiers ou des prix des produits de base sous-jacents, selon le cas, ainsi que de l'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les modalités des contrats.

Instruments dérivés incorporés

À l'occasion, nous achetons ou émettons des instruments financiers qui contiennent des instruments dérivés incorporés. L'instrument dérivé incorporé dans un passif financier est séparé du contrat hôte et comptabilisé à la juste valeur si ses caractéristiques économiques ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte, si ses modalités sont les mêmes que celles d'un instrument dérivé autonome et si le contrat composé n'est pas évalué à la juste valeur. Si nous ne pouvons pas déterminer et évaluer de manière fiable l'instrument dérivé incorporé, le contrat est comptabilisé dans sa totalité à la juste valeur, les variations de celle-ci étant portées à notre état consolidé des résultats. Les instruments dérivés incorporés dans certains de nos dépôts sous forme de CPG sont comptabilisés séparément de l'instrument hôte et présentés dans les dépôts à notre bilan consolidé.

Dispositions conditionnelles

Certains instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote renferment des dispositions qui établissent un lien entre le montant de la garantie que nous sommes tenus de fournir ou de payer relativement à nos cotes de crédit (déterminées par les grandes agences de notation). Si nos cotes de crédit devaient être abaissées, certaines contreparties à ces instruments dérivés pourraient exiger la constitution immédiate et continue d'une garantie sur les instruments dérivés en position de passif ou un paiement immédiat. Le montant total de la juste valeur de tous les instruments dérivés qui devaient faire l'objet d'une garantie et qui étaient en position de passif au 31 octobre 2022 était de 12 413 millions de dollars (4 537 millions au 31 octobre 2021), montant à l'égard duquel nous avons fourni des garanties de 10 464 millions (3 921 millions au 31 octobre 2021).

Risques couverts

Risque de taux d'intérêt

Nous gérons le risque de taux d'intérêt au moyen de contrats à terme sur taux d'intérêt, de swaps de taux d'intérêt et d'options, qui sont liés, tout en l'ajustant, à la sensibilité aux taux d'intérêt d'un actif ou d'un passif spécifique, d'une transaction spécifique prévue, d'un engagement ferme spécifique, ou d'un groupe spécifique de transactions ayant les mêmes caractéristiques de risque.

Risque de change

Nous gérons le risque de change au moyen de contrats à terme sur devises, d'options sur devises, de swaps de devises, de transactions de change au comptant, de contrats à terme de gré à gré et de dépôts libellés en devises.

Risque lié aux cours des actions

Nous gérons le risque lié aux cours des actions au moyen de swaps sur rendement total.

Instruments dérivés de négociation

Les instruments dérivés de négociation incluent des instruments conclus avec des clients afin d'aider ces derniers à gérer leur risque, des activités de tenue de marché pour appuyer la demande de dérivés provenant de clients, des instruments contractés de façon limitée afin de nous permettre de générer des revenus de négociation à partir de nos principales positions et certains instruments dérivés que nous avons conclus dans le cadre de notre stratégie de gestion des risques qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture (couvertures économiques).

Nous procédons au montage et à la commercialisation de produits dérivés pour permettre aux clients de transférer, de modifier ou de réduire l'exposition aux risques existante ou prévue.

Les principales activités de négociation comprennent la tenue de marché et le positionnement. La tenue de marché consiste à offrir des cours acheteur et vendeur à d'autres participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et des volumes. Le positionnement consiste à gérer des positions exposées au risque du marché, dans l'intention de profiter des mouvements favorables des cours, des taux ou des indices.

Nous pouvons aussi utiliser des contrats de change à terme ou des options pour couvrir, d'un point de vue économique, une partie de notre résultat en dollars américains, afin de réduire au minimum les fluctuations de notre bénéfice net consolidé causées par la conversion de notre résultat réalisé en dollars américains. Ces contrats sont comptabilisés à leur juste valeur, et les variations de celle-ci sont portées aux revenus autres que d'intérêts, au poste revenus de négociation à notre état consolidé des résultats. Nous avons conclu des couvertures économiques en lien avec l'annonce de la signature d'une entente définitive avec BNP Paribas visant l'acquisition de Bank of the West et de ses filiales. La note 10 contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

Les instruments dérivés de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur. Les profits et pertes, réalisés ou latents, sont généralement portés aux revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts dans notre état consolidé des résultats. Les profits et les pertes latents sur instruments dérivés utilisés pour couvrir certaines expositions, d'un point de vue économique, peuvent être comptabilisés dans l'état des résultats au même poste que les profits et les pertes latents dérivés de ces expositions. Les profits latents sur instruments dérivés de négociation sont inscrits à notre bilan consolidé au poste instruments dérivés des actifs, et les pertes latentes le sont au poste instruments dérivés des passifs.

Juste valeur des instruments dérivés de négociation et de couverture

La juste valeur représente des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer au cours de périodes ultérieures en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. Des détails sur l'évaluation à la juste valeur des instruments dérivés figurent à la note 17.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur de nos instruments dérivés :

(en millions de dollars canadiens)	2022			2021		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Négociation						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps 1)	7 176	(4 249)	2 927	6 132	(4 323)	1 809
Contrats de garantie de taux d'intérêt	437	(120)	317	42	(105)	(63)
Options achetées	3 157	-	3 157	641	-	641
Options vendues	-	(2 391)	(2 391)	-	(520)	(520)
Contrats à terme standardisés	16	(27)	(11)	-	(3)	(3)
Contrats de change 2)						
Swaps de devises	1 688	(2 096)	(408)	1 438	(1 207)	231
Swaps de taux d'intérêt et de devises	10 722	(11 254)	(532)	8 595	(5 827)	2 768
Contrats de change à terme	8 387	(7 267)	1 120	3 505	(3 925)	(420)
Options achetées	1 096	-	1 096	381	-	381
Options vendues	-	(1 151)	(1 151)	-	(384)	(384)
Contrats sur produits de base						
Swaps	4 198	(1 725)	2 473	5 916	(1 256)	4 660
Options achetées	1 851	-	1 851	1 383	-	1 383
Options vendues	-	(1 627)	(1 627)	-	(815)	(815)
Contrats à terme standardisés	275	(237)	38	319	(120)	199
Contrats sur titres de participation						
Contrats de crédit	6 473	(14 584)	(8 111)	5 998	(9 383)	(3 385)
Achetés	27	(3)	24	-	(3)	(3)
Vendus	34	(72)	(38)	-	(4)	(4)
Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation	45 537	(46 803)	(1 266)	34 350	(27 875)	6 475
Couverture						
Contrats de taux d'intérêt 3)						
Couvertures de flux de trésorerie - swaps	41	(6 824)	(6 783)	354	(1 166)	(812)
Couvertures de juste valeur - swaps	1 935	(2 987)	(1 052)	903	(662)	241
Total des swaps	1 976	(9 811)	(7 835)	1 257	(1 828)	(571)
Contrats de change 4)						
Couvertures de flux de trésorerie 1)	629	(3 342)	(2 713)	1 020	(1 112)	(92)
Couvertures d'investissement net	-	-	-	46	-	46
Total des contrats de change	629	(3 342)	(2 713)	1 066	(1 112)	(46)
Contrats sur titres de participation						
Couvertures de flux de trésorerie	18	-	18	40	-	40
Total des contrats sur titres de participation	18	-	18	40	-	40
Juste valeur totale - instruments dérivés de couverture 5)	2 623	(13 153)	(10 530)	2 363	(2 940)	(577)
Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation et de couverture	48 160	(59 956)	(11 796)	36 713	(30 815)	5 898
Moins l'incidence des conventions-cadres de compensation	(31 878)	31 878	-	(20 952)	20 952	-
Total	16 282	(28 078)	(11 796)	15 761	(9 863)	5 898

1) Comprend les dérivés conclus relativement à notre entente annoncée visant à acquérir Bank of the West et ses filiales. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour obtenir un complément d'information.

2) Les contrats sur l'or sont inclus dans les contrats de change.

3) Comprend la juste valeur des contrats à terme d'obligations arrondie à néant au 31 octobre 2022 (aucun contrat à terme d'obligations détenu au 31 octobre 2021).

4) Comprend la juste valeur des swaps de devises dollar américain-euro dans des couvertures de la juste valeur arrondie à néant au 31 octobre 2022 (aucun swap de devises dollar américain-euro détenu au 31 octobre 2021).

5) La juste valeur des instruments dérivés de couverture compense totalement ou partiellement les variations de la juste valeur des instruments financiers connexes inscrits au bilan.

Les actifs sont présentés après déduction des passifs envers les clients lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compensation des montants et que nous avons l'intention de régler les contrats à leur solde net.

Montants nominaux de référence des instruments dérivés de négociation

Les montants nominaux de référence de nos instruments dérivés représentent le montant auquel un taux ou un prix s'applique pour calculer la somme en trésorerie qui doit être échangée en vertu du contrat. Les montants nominaux de référence ne constituent pas des actifs ni des passifs et ne sont donc pas inscrits à notre bilan consolidé.

(en millions de dollars canadiens)	2022			2021		
	Négociés en bourse	Hors cote	Total	Négociés en bourse	Hors cote	Total
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps 1)	-	5 683 145	5 683 145	-	3 976 428	3 976 428
Contrats de garantie de taux d'intérêt	-	22 397	22 397	-	147 657	147 657
Options achetées	23 854	98 113	121 967	10 611	69 491	80 102
Options vendues	11 073	87 941	99 014	3 621	68 155	71 776
Contrats à terme standardisés	401 965	-	401 965	232 972	-	232 972
Total des contrats de taux d'intérêt	436 892	5 891 596	6 328 488	247 204	4 261 731	4 508 935
Contrats de change 2)						
Swaps de devises	-	53 837	53 837	-	45 482	45 482
Swaps de taux d'intérêt et de devises	-	578 685	578 685	-	506 791	506 791
Contrats de change à terme	-	481 773	481 773	-	489 081	489 081
Options achetées	1 127	72 733	73 860	1 762	54 145	55 907
Options vendues	5 421	74 041	79 462	4 735	54 147	58 882
Contrats à terme standardisés	1 032	-	1 032	222	-	222
Total des contrats de change	7 580	1 261 069	1 268 649	6 719	1 149 646	1 156 365
Contrats sur produits de base						
Swaps	-	24 525	24 525	-	28 892	28 892
Options achetées	34 177	5 686	39 863	10 020	4 526	14 546
Options vendues	34 245	5 011	39 256	11 000	3 132	14 132
Contrats à terme standardisés	44 836	-	44 836	39 448	-	39 448
Total des contrats sur produits de base	113 258	35 222	148 480	60 468	36 550	97 018
Contrats sur titres de participation	162 102	104 825	266 927	106 302	98 962	205 264
Contrats de crédit						
Achetés	-	16 771	16 771	-	12 358	12 358
Vendus	-	11 099	11 099	-	5 158	5 158
Total	719 832	7 320 582	8 040 414	420 693	5 564 405	5 985 098

1) Comprend les dérivés conclus relativement à notre entente annoncée visant à acquérir Bank of the West et ses filiales. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour obtenir un complément d'information.

2) Les contrats sur l'or sont inclus dans les contrats de change.

Le tableau exclut les engagements de dérivés au titre d'engagements de prêts d'un montant nominal de référence de 4 183 millions de dollars (5 613 millions au 31 octobre 2021).

Instruments dérivés utilisés dans la comptabilité de couverture

La Banque applique les exigences de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation évaluation*, à des fins de comptabilité de couverture. Conformément à notre stratégie de gestion des risques, nous concluons divers contrats sur instruments dérivés pour couvrir notre exposition aux risques de taux d'intérêt et de change et au risque lié aux cours des actions. Nous avons également recours à des dépôts, à des swaps de devises, à des contrats de change à terme et à des options pour couvrir notre exposition au risque de change lié à notre investissement net dans des établissements à l'étranger.

Lorsque l'élément couvert est comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, le dérivé connexe est contrebalancé naturellement dans l'état des résultats. Toutefois, dans le cas où nous gérons les risques encourus liés aux instruments qui sont comptabilisés au coût amorti, y compris les prêts et dépôts ou les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, nous recourons à la comptabilité de couverture afin d'éliminer la non-concordance entre l'élément couvert et le dérivé à la valeur de marché.

Dans la mesure où ces instruments dérivés utilisés pour gérer les risques comblent les exigences concernant la comptabilité de couverture, nous les désignons comme relations de couverture. Nos stratégies de gestion du risque structurel de marché, y compris notre façon de gérer les risques de taux d'intérêt et de change, sont présentées en caractères de couleur bleue dans la section Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation) du Rapport de gestion du présent Rapport annuel. De plus, notre exposition au risque de change est présentée dans la section Risque de change lié aux activités autres que de négociation du Rapport de gestion. Notre exposition au risque lié aux cours des actions et la façon dont nous gérons ce risque sont présentées à la section Autres régimes de rémunération fondée sur des actions, régimes d'intéressement à moyen terme, de la note 20.

L'emploi d'instruments dérivés pour couvrir les expositions aux variations des taux d'intérêt et de change et des cours des actions nous expose en plus au risque de crédit de la contrepartie au dérivé. Nous atténuons le risque de crédit en concluant des transactions avec des contreparties de premier ordre, qui sont tenues de donner une garantie, en concluant des conventions-cadres de compensation ou en effectuant des règlements par l'entremise de contreparties compensées de manière centralisée.

Pour être considérée comme un instrument de couverture aux fins de la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être désignée comme telle et dûment documentée lors de sa mise en place. Les documents doivent faire état de l'objectif et de la stratégie de gestion du risque propre à la couverture, en précisant l'actif, le passif ou les flux de trésorerie ainsi couverts, ainsi que la manière dont l'efficacité doit être évaluée. Les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé doivent être très efficaces pour compenser les variations de la juste valeur ou celles du montant des flux de trésorerie futurs de l'élément couvert. Nous évaluons l'efficacité de ces instruments de couverture à la mise en place de la relation de couverture et régulièrement par la suite, de manière rétrospective et prospective, en utilisant principalement une analyse quantitative de régression statistique. Nous estimons qu'une relation de couverture est très efficace lorsque tous les critères suivants sont respectés : la corrélation entre les variables faisant l'objet de l'analyse de régression est d'au moins 0,8; la pente de la droite de régression se situe dans une fourchette de 0,8 à 1,25; et le niveau de confiance de la pente est d'au moins 95 %. La méthode diffère dans le cas de notre couverture d'investissement net, laquelle est présentée dans la section Couvertures d'investissement net ci-après.

Toute inefficacité de la relation de couverture est constatée lorsqu'elle se produit dans les revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats.

Aux termes de la phase 1 des modifications de l'IASB de l'IAS 39 et de l'IFRS 7, certaines dispositions en matière de comptabilité de couverture ont été modifiées et prévoient une mesure d'allègement à l'incertitude entourant la réforme des TIO dans la période précédant le remplacement des TIO. Ces modifications nous permettent de supposer que le taux de référence sur lequel sont fondés les flux de trésorerie de l'élément couvert et les flux de trésorerie de l'instrument de couverture ne sont pas modifiés à la suite de la réforme des TIO, ce qui nous permet toujours d'appliquer la comptabilité de couverture. Les modifications prévoient également une exception à l'exigence de mettre fin à la comptabilité de couverture si une relation de couverture ne satisfait pas aux exigences d'efficacité du seul fait de la réforme des TIO. Nous continuons d'appliquer ces modifications en date du 31 octobre 2022; toutefois, l'application de ces modifications prendra fin au moment de la cessation de la relation de couverture touchée ou lorsque qu'il ne subsistera plus d'incertitude entourant la réforme des TIO au sujet de l'échéance ou du montant des flux de trésorerie fondés sur les TIO, selon la première occurrence.

Le tableau qui suit présente le montant nominal de référence et les taux moyens des instruments dérivés et la valeur comptable des dépôts désignés comme instruments de couverture, en fonction du terme à courir, du type de couverture et du type de risque, selon le cas.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		Terme à courir					2022	2021
		Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Total
Couvertures de flux de trésorerie								
Risque de taux d'intérêt – swaps de taux d'intérêt								
Montant nominal de référence 1)		54 197	29 562	41 475	41 028	1 683	167 945	94 152
Taux d'intérêt fixe moyen		3,87 %	3,37 %	2,30 %	2,56 %	2,42 %	3,06 %	1,06 %
Risque de change – swaps de devises et contrats de change à terme de gré à gré 2)								
Paire dollar canadien-dollar américain 3)								
	Montant nominal de référence	33 018	12 436	9 943	6 979	327	62 703	38 292
	Taux d'intérêt fixe moyen	0,60 %	2,10 %	2,45 %	1,58 %	3,42 %	1,31 %	1,91 %
	Cours de change moyen : dollar canadien-dollar américain	1,3329	1,3076	1,2757	1,3407	1,3076	1,3196	1,3137
Paire dollar canadien-euro								
	Montant nominal de référence	6 710	1 924	8 756	1 839	200	19 429	14 517
	Taux d'intérêt fixe moyen	1,76 %	2,41 %	3,12 %	1,89 %	2,97 %	2,47 %	2,10 %
	Cours de change moyen : dollar canadien-euro	1,4919	1,5395	1,3904	1,4711	1,4870	1,4489	1,5078
Autres paires de devises 4)								
	Montant nominal de référence 5)	1 801	2 077	3 621	143	76	7 718	10 055
	Taux d'intérêt fixe moyen	3,15 %	2,35 %	1,96 %	4,33 %	5,24 %	2,42 %	2,39 %
	Cours de change moyen : dollar canadien-devise autre que le dollar américain et l'euro	1,0536	1,2744	1,6947	0,1500	0,9038	1,3956	1,4606
Risque lié aux cours des actions – swaps sur rendement total 6)								
Montant nominal de référence		-	455	-	-	-	455	515
Couvertures de juste valeur								
Risque de taux d'intérêt – swaps de taux d'intérêt								
Montant nominal de référence 7)		31 073	31 604	24 011	14 692	2 291	103 671	80 711
Taux d'intérêt fixe moyen		2,85 %	2,01 %	2,28 %	2,56 %	2,90 %	2,42 %	1,21 %
Risque de taux d'intérêt – contrats à terme d'obligations (instruments dérivés de négociation)								
Montant nominal de référence		109	-	-	-	-	109	-
Prix moyen en dollars		104	-	-	-	-	104	-
Risque de change – swaps de devises								
Paire dollar américain – euro								
	Montant nominal de référence 8)	-	19	-	-	-	19	-
	Taux d'intérêt fixe moyen	-	3,25 %	-	-	-	3,25 %	-
	Cours de change moyen : dollar américain-euro	-	0,9706	-	-	-	0,9706	-
Couvertures d'investissement net								
Risque de change – swaps de devises et contrats de change à terme								
Paire dollar canadien – livre sterling								
	Montant nominal de référence	-	-	-	-	-	-	1 285
Risque de change – passif – dépôts								
Dépôt libellé en dollars américains – valeur comptable		1 251	-	-	-	-	1 251	5 964
Dépôt libellé en livres sterling – valeur comptable		-	-	-	-	-	-	728

- Au 31 octobre 2022, le montant nominal de référence des swaps de taux d'intérêt susceptibles d'être visés par la réforme des TIO se chiffrait à 22 689 millions de dollars selon le TIOL en dollars américains, échéant après le 30 juin 2023, et à 49 560 millions selon le CDOR, échéant après le 28 juin 2024. Nous avons un montant nominal de référence de 35 519 millions au 31 octobre 2021 susceptible d'être visé par la réforme du TIOL en dollars américains échéant après le 31 décembre 2021, soit la date de cessation au moment de l'adoption de la phase 1 des modifications.
- Dans le cadre de certaines stratégies de couverture qui reposent sur les swaps de devises, une branche libellée en dollars canadiens est insérée dans ces derniers afin de créer deux swaps désignés comme couvertures distinctes (par exemple, un swap de devises euro-dollar américain divisé en swaps de devises euro-dollar canadien et dollar canadien-dollar américain). Dans le tableau ci-dessus, les montants nominaux de référence sont majorés, car les swaps de devises sont présentés selon la paire de monnaies dollar canadien-devise.
- Comprend les dérivés conclus relativement à notre entente annoncée visant à acquérir Bank of the West et ses filiales. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour obtenir un complément d'information.
- Comprennent les swaps de devises visant les paires de monnaies suivantes : dollar canadien-dollar australien, dollar canadien-franc suisse, dollar canadien-renminbi, dollar canadien-livre sterling, dollar canadien-dollar de Hong Kong, dollar canadien-yen japonais ou dollar canadien-couronne norvégienne, le cas échéant. Au 31 octobre 2022, le montant nominal de référence des swaps de devises susceptibles d'être visés par la réforme des TIO se chiffrait à néant selon le TIOL en dollars américains, échéant après le 30 juin 2023, et à néant selon le CDOR, échéant après le 28 juin 2024. Nous avons un montant nominal de référence qui se chiffrait à néant selon le TIOL en dollars américains au 31 octobre 2021 susceptible d'être visé par la réforme des TIO échéant après le 31 décembre 2021, soit la date de cessation au moment de l'adoption de la phase 1 des modifications.
- Au 31 octobre 2022, le montant nominal de référence des swaps de devises susceptibles d'être visés par la réforme des TIO, échéant après le 31 décembre 2021, se chiffrait à néant selon le TIOL en livres sterling (718 millions de dollars au 31 octobre 2021).
- Au 31 octobre 2022, le montant nominal de référence des swaps sur rendement total susceptibles d'être visés par la réforme des TIO, échéant le 28 juin 2024, se chiffrait à 455 millions de dollars selon le CDOR.
- Au 31 octobre 2022, le montant nominal de référence des swaps de taux d'intérêt susceptibles d'être visés par la réforme des TIO, se chiffrait à 31 455 millions de dollars selon le TIOL en dollars américains, échéant après le 30 juin 2023, et à 21 043 millions selon le CDOR, échéant après le 28 juin 2024. Nous avons un montant nominal de référence de 43 642 millions selon le TIOL en dollars américains au 31 octobre 2021 susceptible d'être visé par la réforme des TIO échéant après le 31 décembre 2021, soit la date de cessation au moment de l'adoption de la phase 1 des modifications. Le montant nominal de référence des swaps de taux d'intérêt selon le TIOL en livres sterling échéant après le 31 décembre 2021, se chiffrait à néant au 31 octobre 2022 (néant au 31 octobre 2021).
- Au 31 octobre 2022, le montant nominal de référence des swaps de devises susceptibles d'être visés par la réforme des TIO se chiffrait à néant selon le TIOL en dollars américains, échéant après le 30 juin 2023, et à néant selon le CDOR, échéant après le 28 juin 2024. Nous avons un montant nominal de référence de néant selon le TIOL en dollars américains au 31 octobre 2021 susceptible d'être visé par la réforme des TIO échéant après le 31 décembre 2021, soit la date de cessation au moment de l'adoption de la phase 1 des modifications.

Couvertures de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie modifient le risque lié à la variabilité des flux de trésorerie pour les instruments productifs d'intérêts à taux variable et les actifs et passifs libellés en devises, ainsi que certaines attributions de droits à des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie sujettes au risque lié aux cours des actions. Nous avons recours à des swaps de taux d'intérêt avec ou sans options incorporées, des swaps de devises, des contrats à terme de gré à gré et des swaps sur rendement total afin de couvrir cette variabilité. Le risque de change est couvert pour son montant total, tandis que le risque d'intérêt est couvert jusqu'à concurrence des taux d'intérêt de référence. Le taux d'intérêt de référence est une composante observable du risque de taux d'intérêt sur les marchés financiers pertinents, comme le TIOI, le taux des acceptations bancaires ou le taux SOFR (Secured Overnight Financing Rate).

Nous déterminons le montant de l'exposition au risque faisant l'objet de la comptabilité de couverture en évaluant l'incidence éventuelle d'une variation des taux d'intérêt, des cours de change et des cours des actions sur les flux de trésorerie futurs liés aux prêts et dépôts à taux variable, aux actifs et passifs libellés en devises et à certains paiements fondés sur des actions réglées en trésorerie. Cette évaluation est effectuée au moyen de techniques d'analyse comme la simulation, l'analyse de la sensibilité, la simulation de crise et l'analyse d'écarts.

Nous comptabilisons les intérêts que nous payons ou que nous recevons sur ces instruments dérivés liés aux couvertures de flux de trésorerie comme un ajustement des revenus nets d'intérêts inscrits à notre état consolidé des résultats, sur la durée de la couverture.

Nous avons conclu des contrats à terme de gré à gré pour couvrir la variabilité du prix d'achat fixe au comptant en dollars américains que nous verserons à BNP Paribas relativement à l'acquisition de Bank of the West et de ses filiales. La note 10 contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

La non-concordance comptable susceptible de survenir est éliminée en comptabilisant, dans les autres éléments du résultat global, les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé qui compensent les variations de la juste valeur de l'instrument couvert au titre du risque couvert désigné. L'inefficacité de la couverture, soit la portion de la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé qui ne compense pas la variation de la juste valeur de l'instrument couvert, est portée directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans notre état consolidé des résultats, à mesure qu'elle survient.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie qui cessent d'exister avant la fin de leur durée initiale, le montant cumulatif des profits ou pertes latents comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est amorti, dans notre état consolidé des résultats, par imputation aux revenus nets d'intérêts pour ce qui est des swaps de taux d'intérêt et à la rémunération du personnel pour ce qui est des swaps sur rendement total sur la période durant laquelle l'élément couvert est constaté en résultat. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, la totalité des profits ou pertes latents est immédiatement constatée dans les revenus nets d'intérêts dans notre état consolidé des résultats. En général, nous ne résilions pas nos contrats de couverture de change avant l'échéance.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie, nous avons recours à un instrument dérivé hypothétique pour évaluer le risque couvert au titre des prêts et dépôts à taux variable, des actifs et passifs libellés en devises ou des attributions de droits à des paiements fondés sur des actions. L'instrument dérivé hypothétique a les mêmes conditions essentielles que l'élément couvert et compense parfaitement les flux de trésorerie couverts.

Dans le cas de nos relations de couverture de flux de trésorerie, les principales sources d'inefficacité à l'égard de l'instrument de couverture et de l'élément couvert sont l'écart entre les indices de taux d'intérêt, l'écart entre leur durée et l'écart entre la fréquence de révision et la fréquence de règlement.

Couvertures d'investissement net

Les couvertures d'investissement net atténuent notre exposition aux fluctuations du cours de change ayant trait à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger.

Les dépôts libellés en devises, les swaps de devises, les contrats de change à terme et les options sont désignés comme instrument de couverture pour une partie de l'investissement net dans des établissements à l'étranger. Nous désignons le cours de change au comptant de notre instrument de couverture comme couverture d'investissement net. La conversion des devises de notre investissement net dans des établissements à l'étranger et la partie efficace de l'instrument de couverture correspondant sont comptabilisés dans le poste profit (perte) latent provenant de la conversion de l'investissement net dans des établissements à l'étranger, des autres éléments du résultat global, au lieu de l'état des résultats dans le cas de l'instrument de couverture si la comptabilité de couverture n'a pas été choisie.

L'efficacité de notre couverture d'investissement net est déterminée au moyen de la méthode de compensation selon le cours de change au comptant. Puisque le montant nominal de référence des instruments de couverture et celui de l'investissement net couvert dans des établissements à l'étranger sont les mêmes, aucune source d'inefficacité n'existe au sein de ces relations de couverture.

Le tableau suivant présente de l'information ayant trait aux éléments désignés comme instruments de couverture, aux éléments couverts et à l'inefficacité de couverture dans le cadre des couvertures de flux de trésorerie et des couvertures d'investissement net pour les exercices clos le 31 octobre 2022 et 31 octobre 2021 :

(en millions de dollars canadiens)

2022

	Valeur comptable des instruments de couverture 1)		Inefficacité de la couverture		
	Actif	Passif	Profits (pertes) sur les instruments dérivés de couverture utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture 2)	Profits (pertes) sur les instruments dérivés hypothétiques utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture 2)	Inefficacité comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts - autres
Couvertures de flux de trésorerie					
Risque de taux d'intérêt - swaps de taux d'intérêt	41	(6 824)	(8 481)	8 588	(33)
Risque de change - swaps de change, contrats de change à terme et options 3)	629	(3 342)	1 684	(1 684)	-
Risque lié au cours des actions - swaps sur rendement total	18	-	(29)	29	-
	688	(10 166)	(6 826)	6 933	(33)
Couvertures d'investissement net					
Risque de change - swaps de devises, contrats de change à terme et options	-	-	429	(429)	-
Risque de change - passif-dépôts	-	(1 251)	(886)	886	-
Total	688	(11 417)	(7 283)	7 390	(33)

2021

Couvertures de flux de trésorerie					
Risque de taux d'intérêt - swaps de taux d'intérêt	354	(1 166)	(2 467)	2 447	(5)
Risque de change - swaps de change, contrats de change à terme et options	1 020	(1 112)	276	(276)	-
Risque lié au cours des actions - swaps sur rendement total	40	-	313	(313)	-
	1 414	(2 278)	(1 878)	1 858	(5)
Couvertures d'investissement net					
Risque de change - swaps de devises, contrats de change à terme et options	46	-	29	(29)	-
Risque de change - passif-dépôts	-	(6 692)	647	(647)	-
Total	1 460	(8 970)	(1 202)	1 182	(5)

1) Correspond aux profits (pertes) latents comptabilisés relativement aux instruments dérivés compris dans les actifs et les passifs, respectivement, présentés dans notre bilan consolidé.

2) Correspond aux montants à jour.

3) Comprend les dérivés conclus relativement à notre entente annoncée visant à acquérir Bank of the West et ses filiales. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour obtenir un complément d'information.

Le tableau suivant présente un rapprochement ayant trait aux répercussions de nos couvertures de flux de trésorerie et couvertures d'investissement net, avant impôts, sur notre état consolidé du résultat global pour les exercices clos le 31 octobre 2022 et 31 octobre 2021 :

2022

	Solde au 31 octobre 2021	Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Montants reclassés en résultat net, l'élément couvert ayant une incidence sur le résultat net	Solde au 31 octobre 2022 1) 2)	Solde inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie / solde inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger	
					Couvertures en cours	Couvertures abandonnées
Couvertures de flux de trésorerie						
Risque de taux d'intérêt	578	(8 448)	(334)	(8 204)	(6 713)	(1 491)
Risque de change 3)	(483)	1 684	22	1 223	1 168	55
Risque lié au cours des actions	179	(29)	(117)	33	33	-
	274	(6 793)	(429)	(6 948)	(5 512)	(1 436)
Couvertures d'investissement net						
Risque de change	(1 263)	(457)	(3)	(1 723)	(1 723)	-
Total	(989)	(7 250)	(432)	(8 671)	(7 235)	(1 436)

2021

	Solde au 31 octobre 2020	Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Montants reclassés en résultat net, l'élément couvert ayant une incidence sur le résultat net	Solde au 31 octobre 2021 1) 2)	Solde inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie / solde inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger	
					Couvertures en cours	Couvertures abandonnées
Couvertures de flux de trésorerie						
Risque de taux d'intérêt	3 529	(2 462)	(489)	578	(921)	1 499
Risque de change	(759)	266	10	(483)	(483)	-
Risque lié au cours des actions	(50)	313	(84)	179	179	-
	2 720	(1 883)	(563)	274	(1 225)	1 499
Couvertures d'investissement net						
Risque de change	(1 939)	676	-	(1 263)	(1 263)	-
Total	781	(1 207)	(563)	(989)	(2 488)	1 499

1) Le solde d'impôts relatif au cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie se chiffrait à 1 819 millions de dollars au 31 octobre 2022 ((89) millions au 31 octobre 2021).

2) Le solde d'impôts relatif au cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures d'investissement net se chiffrait à 466 millions de dollars au 31 octobre 2022 (341 millions au 31 octobre 2021).

3) Comprend les dérivés conclus relativement à notre entente annoncée visant à acquérir Bank of the West et ses filiales. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour obtenir un complément d'information.

Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe que causent les fluctuations de taux d'intérêt. D'un point de vue économique, ces couvertures transforment des actifs et passifs à taux fixe en actifs et passifs à taux variable. Nous avons recours à des swaps de devises, des swaps de taux d'intérêt et des contrats à terme d'obligations pour couvrir le risque de change et le risque de taux d'intérêt, y compris les taux d'intérêt de référence, qui sont inhérents aux titres à taux fixe, et pour couvrir un portefeuille de prêts hypothécaires, des dépôts et la dette subordonnée et d'autres passifs.

La valeur comptable des actifs ou passifs à taux fixe qui font partie de la relation de couverture est ajustée en fonction de la variation de la valeur du risque qui est couvert. Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé ne neutralisent pas les variations de la juste valeur de l'élément couvert contre le risque couvert, le montant net (l'inefficacité de la couverture) est porté directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats.

Dans le cas des couvertures de juste valeur qui cessent d'exister, nous n'ajustons plus l'élément couvert. L'ajustement cumulatif à la juste valeur de l'élément couvert est alors amorti par imputations aux revenus nets d'intérêts sur le reste de sa durée. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, l'ajustement cumulatif à la juste valeur est inclus dans le profit ou la perte découlant de la vente ou du règlement.

Dans le cas des couvertures de juste valeur, les principales sources d'inefficacité sont notre risque de crédit propre sur la juste valeur du swap, et l'écart entre l'intérêt à taux fixe ou rajusté et la fréquence de règlement pour le swap et l'élément couvert.

Les montants liés aux instruments dérivés désignés comme instruments de couverture de juste valeur, aux éléments couverts et à l'inefficacité de couverture pour les exercices clos le 31 octobre 2022 et 31 octobre 2021 sont les suivants :

(en millions de dollars canadiens)

2022

	Valeur comptable des instruments dérivés de couverture 1)		Inefficacité de la couverture			Valeur comptable de l'élément couvert 2)	Montant cumulé des profits (pertes) liés aux couvertures de juste valeur sur les éléments couverts	
	Actif	Passif	Profits (pertes) sur les instruments dérivés de couverture utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture	Profits (pertes) sur l'élément couvert utilisé pour calculer l'inefficacité de la couverture	Inefficacité comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts - autres		Couvertures en cours	Couvertures abandonnées
Couverture de juste valeur 3)								
Swaps de taux d'intérêt	1 935	(2 987)	-	-	-	-	-	-
Titres et prêts	-	-	2 633	(2 625)	8	36 394	(2 603)	122
Dépôts, dette subordonnée et passifs divers	-	-	(3 113)	3 128	15	(61 307)	2 841	425
Total	1 935	(2 987)	(480)	503	23	(24 913)	238	547

2021

Couverture de juste valeur 3)								
Swaps de taux d'intérêt	903	(662)	-	-	-	-	-	-
Titres et prêts	-	-	1 649	(1 654)	(5)	49 789	156	62
Dépôts, dette subordonnée et passifs divers	-	-	(644)	638	(6)	(31 530)	(121)	(91)
Total	903	(662)	1 005	(1 016)	(11)	18 259	35	(29)

1) Correspond aux profits (pertes) latents liés aux instruments dérivés compris dans les actifs et les passifs, respectivement, présentés dans le bilan consolidé.

2) Correspond à la valeur comptable présentée au bilan consolidé et comprend le coût amorti, avant la provision pour pertes sur créances, majoré des ajustements de la couverture de juste valeur, sauf en ce qui a trait aux titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui sont comptabilisés à la juste valeur.

3) Comprend la juste valeur des swaps de devises dollar américain-euro et des contrats à terme d'obligations arrondie à néant au 31 octobre 2022 (aucun swap de devises dollar américain-euro et aucun contrat à terme d'obligations détenu au 31 octobre 2021).

Risque de marché lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés posent un risque de marché. Le risque de marché découle de la possibilité d'une incidence négative, sur le bilan ou l'état des résultats, de fluctuations défavorables de la valeur d'instruments dérivés par suite de variations de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les écarts de taux, les cours de change, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, ainsi que leur volatilité implicite, la migration du crédit et les défaillances. Nous nous efforçons de limiter le risque de marché en appliquant des processus globaux de gouvernance et de gestion pour toutes les activités comportant un risque de marché.

Risque de crédit lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés représentent un risque de crédit en raison de la possibilité que les contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations. Le risque de crédit lié à un instrument dérivé représente habituellement une petite fraction du montant nominal de référence de l'instrument en question. De façon générale, les contrats sur instruments dérivés peuvent nous exposer à des pertes si l'évolution des taux du marché influe défavorablement sur la position de la contrepartie et que cette contrepartie manque à ses obligations de paiement. Le risque de crédit est représenté par la juste valeur positive de l'instrument dérivé. Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en traitant avec des contreparties que nous considérons comme solvables, et nous gérons notre risque de crédit lié aux instruments dérivés selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Nous cherchons également d'autres moyens de réduire notre risque de pertes sur créances lié aux instruments dérivés, en obtenant des garanties et en concluant des conventions-cadres de compensation avec des contreparties. Ces conventions-cadres juridiquement exécutoires permettent d'atténuer le risque de crédit lié aux contrats favorables dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie doivent être réglés en même temps que les contrats favorables.

Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comportent un risque de crédit limité, car ils sont réglés sur une base nette quotidiennement avec chaque bourse.

Les expressions suivantes relatives au risque de crédit sont utilisées dans les tableaux sur le risque de crédit qui suivent :

Valeur de remplacement : La perte qui se produirait en cas de défaut d'une contrepartie dans la période courante ou à une période ultérieure, en supposant que la liquidation et le remplacement des transactions interviennent instantanément et dans l'hypothèse d'une absence totale de recouvrement en cas de faillite.

Équivalent-risque de crédit : Le total de la valeur de remplacement, majoré d'un montant représentant le risque de crédit potentiel ajusté en fonction du multiplicateur de 1,4, conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) édictée par le BSIF.

Actifs pondérés en fonction des risques : L'équivalent-risque de crédit pondéré en fonction de la solvabilité de la contrepartie et compte tenu des garanties, des dispositions de compensation et d'autres facteurs d'atténuation du risque de crédit, tel qu'il est stipulé par le BSIF.

(en millions de dollars canadiens)	2022			2021		
	Valeur de remplacement 1)	Équivalent-risque de crédit 1)	Actifs pondérés en fonction des risques	Valeur de remplacement 1)	Équivalent-risque de crédit 1)	Actifs pondérés en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt						
Hors cote						
Swaps	4 133	8 718	764	2 636	6 936	1 422
Contrats de garantie de taux d'intérêt	943	1 773	430	667	2 545	826
Options achetées	48	170	46	16	72	81
Options vendues	4	131	67	20	105	70
	5 128	10 792	1 307	3 339	9 658	2 399
Négociés en bourse						
Contrats à terme standardisés	231	359	7	71	141	3
Options achetées	159	227	5	2	4	-
Options vendues	7	11	-	2	4	-
	397	597	12	75	149	3
Total des contrats de taux d'intérêt	5 525	11 389	1 319	3 414	9 807	2 402
Contrats de change 2)						
Hors cote						
Swaps	1 645	5 535	880	1 087	4 609	987
Contrats de change à terme	2 250	8 339	1 237	769	6 649	883
Options achetées	321	681	183	93	270	104
Options vendues	2	88	30	11	115	38
	4 218	14 643	2 330	1 960	11 643	2 012
Négociés en bourse						
Contrats à terme standardisés	-	2	-	1	2	-
Options achetées	-	2	-	15	22	-
Options vendues	7	10	-	26	37	1
	7	14	-	42	61	1
Total des contrats de change	4 225	14 657	2 330	2 002	11 704	2 013
Contrats sur produits de base						
Hors cote						
Swaps	3 160	6 107	1 281	4 357	8 183	2 148
Options achetées	435	936	194	1 537	2 601	457
Options vendues	126	403	107	6	175	51
	3 721	7 446	1 582	5 900	10 959	2 656
Négociés en bourse						
Contrats à terme standardisés	1 122	2 055	41	1 829	3 244	65
Options achetées	356	552	11	474	721	14
Options vendues	303	471	9	463	727	15
	1 781	3 078	61	2 766	4 692	94
Total des contrats sur produits de base	5 502	10 524	1 643	8 666	15 651	2 750
Contrats sur titres de participation						
Hors cote						
	582	9 076	2 406	467	9 754	2 663
Négociés en bourse						
	1 580	3 888	78	3 873	7 938	159
Total des contrats sur titres de participation	2 162	12 964	2 484	4 340	17 692	2 822
Contrats de crédit						
	97	562	103	277	721	79
Total	17 511	50 096	7 879	18 699	55 575	10 066

1) La valeur de remplacement et l'équivalent-risque de crédit sont présentés après l'incidence des conventions-cadres de compensation et calculés au moyen de l'approche standard pour mesurer le risque de crédit de contrepartie (AS-RCC) conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres (NFP) établie par le BSIF. Par conséquent, le tableau ne tient pas compte des dérivés au titre d'engagement de prêts.

2) Les contrats sur l'or sont inclus dans les contrats de change.

Terme à courir

Les dates d'échéance de nos contrats sur instruments dérivés varient. Le tableau suivant présente les termes contractuels à courir relativement aux montants nominaux de référence de nos contrats sur instruments dérivés :

	Terme à courir					2022	2021
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total des montants nominaux de référence	Total des montants nominaux de référence
Contrats de taux d'intérêt							
Swaps 1)	2 458 155	1 520 032	829 127	878 514	268 933	5 954 761	4 151 291
Contrats de garantie de taux d'intérêt, contrats à terme standardisés et options	418 903	166 623	37 057	19 511	3 358	645 452	532 507
Total des contrats de taux d'intérêt	2 877 058	1 686 655	866 184	898 025	272 291	6 600 213	4 683 798
Contrats de change 2)							
Swaps	179 823	208 539	152 167	124 941	36 598	702 068	599 333
Contrats de change à terme 1)	454 751	21 846	3 646	1 514	16	481 773	489 426
Contrats à terme standardisés	992	40	-	-	-	1 032	222
Options	139 587	12 230	1 505	-	-	153 322	114 789
Total des contrats de change	775 153	242 655	157 318	126 455	36 614	1 338 195	1 203 770
Contrats sur produits de base							
Swaps	12 320	10 426	1 661	118	-	24 525	28 892
Contrats à terme standardisés	25 521	17 094	2 193	28	-	44 836	39 448
Options	53 033	21 345	4 741	-	-	79 119	28 678
Total des contrats sur produits de base	90 874	48 865	8 595	146	-	148 480	97 018
Contrats sur titres de participation	192 539	59 957	13 709	967	210	267 382	205 780
Contrats de crédit 3)	255	640	21 986	3 137	1 852	27 870	17 516
Total du montant nominal de référence	3 935 879	2 038 772	1 067 792	1 028 730	310 967	8 382 140	6 207 882

1) Comprend les dérivés conclus relativement à notre entente annoncée visant à acquérir Bank of the West et ses filiales. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour obtenir un complément d'information.

2) Les contrats sur l'or sont inclus dans les contrats de change.

3) Selon l'approche standard pour mesurer le risque de contrepartie, ne tient pas compte des dérivés au titre d'engagements de prêts.

Note 9 : Bureaux et matériel

Nous comptabilisons l'ensemble des bureaux et du matériel appartenant à la Banque au coût moins l'amortissement cumulé et toute dépréciation cumulée, sauf dans le cas des terrains qui, eux, sont inscrits au coût. Les immeubles, le matériel informatique et les logiciels d'exploitation, l'autre matériel ainsi que les améliorations locatives sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Lorsque les composantes importantes d'un immeuble ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées séparément et sont amorties sur leur durée d'utilité estimée respective. Les durées d'utilité estimées maximales que nous utilisons pour l'amortissement de nos actifs sont les suivantes :

Immeubles	De 10 à 40 ans
Matériel informatique et logiciels d'exploitation	De 5 à 7 ans
Autre matériel	10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail, jusqu'à un maximum de 10 ans

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et la valeur résiduelle des bureaux et du matériel font l'objet d'examen annuel à la lumière de tout changement de situation et sont ajustées au besoin. Pour chaque période de présentation de l'information financière, nous étudions la présence d'indications montrant que les bureaux et le matériel doivent subir un test de dépréciation. S'il existe des indications de dépréciation d'un actif, nous le soumettons à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité représente la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus qui devraient être tirés de l'actif. Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Il y a eu une réduction de valeur pour dépréciation des bureaux et du matériel de 6 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022 (36 millions en 2021). Les profits et pertes sur cession sont inclus dans les charges autres que d'intérêts sous bureaux et matériel dans notre état consolidé des résultats.

Contrats de location

Lorsque nous concluons de nouvelles ententes en tant que preneur, nous comptabilisons un actif au titre du droit d'utilisation au montant de l'obligation locative en nous fondant sur la valeur actualisée des paiements futurs liés aux contrats de location calculés à l'aide de notre taux d'emprunt marginal sur la durée du contrat de location. Aux fins du calcul de notre obligation locative et de l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant, nous évaluons si un contrat est un contrat de location en déterminant si nous avons le droit de contrôler l'actif en fonction de notre capacité à prendre des décisions ou de décider comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser.

L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti selon le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilité de l'actif sous-jacent ou de la durée du contrat de location, selon la plus rapprochée des deux dates. Nous ajustons l'actif pour tenir compte de toutes pertes de valeur, s'il y a lieu.

L'obligation locative fait l'objet d'un accroissement au titre des intérêts sur la durée des contrats de location, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, et les charges d'intérêts connexes sont comptabilisées dans le poste autres passifs sous les charges d'intérêts à notre état consolidé des résultats. Nous faisons des estimations aux fins d'établir le taux d'emprunt marginal servant à déterminer la valeur actualisée des obligations locatives, à partir des coûts attendus de l'emprunt garanti en fonction de la durée du contrat de location. La durée du contrat de location correspond au temps pour lequel le contrat de location est non résiliable auquel s'ajoute toute option de prolongation ou de résiliation que nous avons la certitude raisonnable d'exercer. L'obligation locative est réévaluée lorsque des décisions sont prises d'exercer les options aux termes des contrats de location ou que la certitude raisonnable qu'à le preneur d'exercer une option en vertu du contrat change. Il y a lieu de se reporter à la note 14 pour de plus amples informations.

Les montants afférents aux contrats de location de faible valeur sont passés en charges au moment où ils sont comptabilisés dans les bureaux et matériel sous les charges autres que d'intérêts à notre état consolidé des résultats.

Le tableau qui suit présente le total du coût et de l'amortissement cumulé afférent aux bureaux et au matériel détenus et loués :

	2022												2021		
	Terrains		Immeubles	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Actifs au titre de droits d'utilisation	Total	Terrains	Immeubles	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Actifs au titre de droits d'utilisation	Total
Coût															
Solde à l'ouverture de l'exercice	99	1 354	2 292	685	1 941	3 201	9 572	112	1 454	2 481	904	1 769	2 580	9 300	
Entrées/modifications de contrats de location	18	59	319	105	281	329	1 111	-	52	193	53	192	731	1 221	
Sorties 1)	(8)	(44)	(53)	(29)	(246)	(235)	(615)	(6)	(44)	(349)	(245)	(44)	(29)	(717)	
Change et autres	10	319	113	184	78	140	844	(7)	(108)	(33)	(27)	24	(81)	(232)	
Solde à la clôture de l'exercice	119	1 688	2 671	945	2 054	3 435	10 912	99	1 354	2 292	685	1 941	3 201	9 572	
Amortissement et dépréciation cumulés															
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	867	1 724	471	1 338	718	5 118	-	936	1 888	680	1 250	363	5 117	
Sorties 1)	-	(35)	(48)	(25)	(243)	(153)	(504)	-	(46)	(345)	(245)	(41)	(29)	(706)	
Amortissement	-	50	225	53	116	336	780	-	52	217	51	105	366	791	
Change et autres 2)	-	306	106	168	59	38	677	-	(75)	(36)	(15)	24	18	(84)	
Solde à la clôture de l'exercice	-	1 188	2 007	667	1 270	939	6 071	-	867	1 724	471	1 338	718	5 118	
Valeur comptable nette	119	500	664	278	784	2 496	4 841	99	487	568	214	603	2 483	4 454	

- 1) Inclut les actifs entièrement amortis qui ont été sortis du bilan et les actifs vendus dans le cadre de dessaisissements. La note 10 contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.
2) Comprend les charges de dépréciation.

Note 10 : Acquisitions et dessaisissements

Acquisitions

Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, ce qui englobe toute contrepartie conditionnelle. Les frais connexes à l'acquisition sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables repris et la contrepartie conditionnelle sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est évalué comme étant l'excédent du total de la contrepartie transférée sur le montant net de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris. Les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont pris en compte dans nos états financiers consolidés à partir de la date d'acquisition.

Bank of the West

Le 20 décembre 2021, nous avons annoncé la signature d'une entente définitive avec BNP Paribas en vue d'acquérir Bank of the West et ses filiales à un prix d'achat au comptant de 16,3 milliards de dollars américains, soit 13,4 milliards de dollars américains, déduction faite du capital excédentaire (à la conclusion) qui est estimé à 2,9 milliards de dollars américains. Bank of the West offre un large éventail de produits et services bancaires, principalement dans l'Ouest et le Midwest des États-Unis. La clôture de cette transaction devrait avoir lieu au premier trimestre de l'année civile 2023, sous réserve des conditions de clôture habituelles et de l'approbation des organismes de réglementation. Bank of the West intégrera essentiellement notre groupe d'exploitation Services bancaires PE États-Unis.

À la clôture de la transaction, le prix d'achat sera réparti entre des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris de Bank of the West, sur la base de leur juste valeur relative, la différence étant comptabilisée en tant qu'écart d'acquisition. L'écart d'acquisition ne sera pas déductible à des fins fiscales. La juste valeur des prêts à taux fixe, des titres et des dépôts repose en grande partie sur les taux d'intérêt. Si les taux augmentaient, la juste valeur des actifs à taux fixe acquis (plus particulièrement, les prêts et les titres) diminuerait, ce qui donnerait lieu à un écart d'acquisition plus élevé. L'inverse serait vrai si les taux d'intérêt diminuaient. En revanche, la juste valeur des actifs (passifs) à taux variable et des dépôts sans échéance se rapproche de la valeur nominale, faisant en sorte que les variations de la juste valeur ne seraient pas compensées naturellement.

Les variations de l'écart d'acquisition eu égard à nos hypothèses initiales annoncées le 20 décembre 2021 auront une incidence sur les ratios des fonds propres à la clôture de la transaction du fait que l'écart d'acquisition est comptabilisé en déduction des fonds propres selon les règles de l'accord de Bâle III du BSIF. De plus, comme le prix d'achat afférent à l'acquisition est libellé en dollars américains, toute variation des cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain depuis l'annonce de l'acquisition à la clôture de celle-ci, donnera lieu à une variation de l'écart d'acquisition en équivalent en dollars canadiens.

Pour atténuer l'impact des variations des taux d'intérêt depuis l'annonce de l'acquisition à la clôture de celle-ci, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt payeur de taux fixe/receveur de taux variable et avons constitué un portefeuille de titres de créance d'administrations publiques et d'autres instruments inscrits au bilan assortis d'une durée comparable qui génèrent des revenus d'intérêts (incidence comptabilisée dans les Services d'entreprise). Des profits évalués à la valeur de marché de 7 665 millions de dollars sur les swaps pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 ont été inclus dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, inscrits à notre état consolidé des résultats, étant donné que les swaps ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture. Les titres de créance d'administrations publiques et autres instruments, évalués au coût amorti, d'un montant de 48 millions ont été pris en compte dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières, pour l'exercice clos le 31 octobre 2022.

Nous avons conclu des contrats à terme de gré à gré qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture dans le but d'atténuer les effets des fluctuations du prix d'achat libellé en dollars canadiens à la clôture de la transaction. Les variations de la juste valeur afférentes à ces contrats à terme de gré à gré de 638 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global jusqu'au moment où la transaction se matérialisera.

Radicle Group Inc.

Le 20 juillet 2022, nous avons annoncé la conclusion d'une entente définitive en vue d'acquérir Radicle Group Inc. (Radicle), société de Calgary et chef de file des solutions et services-conseils en matière de durabilité et des solutions technologiques de mesure et de gestion des émissions. Toutes les approbations des organismes de réglementation en lien avec cette acquisition ont été reçues et la clôture de l'acquisition devrait avoir lieu le 1^{er} décembre 2022. Radicle sera intégrée à notre groupe d'exploitation BMO Marchés des capitaux. Cette acquisition ne devrait pas avoir d'incidence importante pour la Banque.

Dessaisissements

Les actifs non financiers non courants (et les groupes destinés à être cédés) sont classés comme étant détenus en vue de la vente à la condition que leur valeur comptable puisse être recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Ces actifs présentent des caractéristiques exigeant leur classement dans les actifs détenus en vue de la vente s'ils sont disponibles en vue de la vente immédiate dans leur état actuel et que leur vente dans les 12 mois est considérée comme très probable. Les actifs non financiers non courants classés comme étant détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente. Toute réduction ultérieure à la juste valeur diminuée des coûts de la vente est prise en compte dans le poste charges autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats. Toute hausse subséquente de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, dans la mesure où celle-ci n'est pas supérieure à la réduction de valeur cumulative ou qu'elle n'a pas une incidence sur la perte de valeur affectée antérieurement à l'écart d'acquisition, est également comptabilisée dans le poste charges autres que d'intérêts. Les profits sur cession sont constatés dans les revenus autres que d'intérêts.

Activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique et activités de gestion aux États-Unis

Le 8 novembre 2021, nous avons conclu la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, faisant partie de notre secteur d'exploitation BMO Gestion du patrimoine, à Ameriprise Financial Inc. (Ameriprise) pour un produit de 615 millions de livres sterling (1 038 millions de dollars canadiens) dans le cadre d'une transaction entièrement en trésorerie. À la date de la vente, des actifs et des passifs respectivement d'environ 1 779 millions de dollars et 527 millions ont été décomptabilisés. En relation avec la conclusion de la vente des activités en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, nous avons constaté une perte de 29 millions, avant et après impôts, afférente à la conversion des monnaies étrangères, montant qui a été reclassé du cumul des autres éléments du résultat global figurant sous les capitaux propres vers les profits de change, autres que de négociation, figurant sous les revenus autres que d'intérêts dans notre état consolidé des résultats du premier trimestre. La transaction comprend également la possibilité que certains clients des activités de gestion d'actifs de BMO aux États-Unis transfèrent leurs comptes chez Ameriprise. Ces transferts ont été réalisés au cours du premier trimestre, ce qui a donné lieu à une charge d'impôts de 22 millions. Des transferts additionnels de clients des activités de gestion d'actifs aux États-Unis ont été effectués au cours du deuxième trimestre sans incidence importante pour la Banque.

Taplin, Canida & Habacht, LLC

Le 27 janvier 2022, nous avons conclu la vente de Taplin, Canida & Habacht, LLC, faisant partie de nos activités de gestion d'actifs aux États-Unis, à Loop Capital. La vente de cette entreprise n'est pas considérée comme étant significative pour la Banque.

Banque privée, Asie

Le 30 avril 2021, nous avons conclu la vente de nos activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour, faisant partie de notre secteur d'exploitation BMO Gestion de patrimoine, à J. Safra Sarasin Group. La vente de cette entreprise n'était pas considérée comme étant significative pour la Banque.

Note 11 : Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Écart d'acquisition

Lorsque nous procédons à une acquisition, nous attribuons le prix d'achat payé aux actifs acquis, y compris les immobilisations incorporelles identifiables, et aux passifs repris. Toute partie de la contrepartie transférée qui excède la juste valeur des actifs nets acquis est considérée comme un écart d'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas amorti et fait plutôt l'objet d'un test de dépréciation chaque année.

Pour effectuer les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition, nous utilisons la juste valeur diminuée des coûts de la vente de chaque groupe d'UGT en nous appuyant sur des projections actualisées des flux de trésorerie. Ces projections ont été établies pour les dix premières années d'après les résultats d'exploitation réels, la performance future prévue des activités et les résultats passés. Pour la période postérieure à ces dix années, il a été présumé que les flux de trésorerie augmenteraient à des taux annuels permanents d'au plus 3,0 % (3,0 % en 2021). Les taux d'actualisation que nous avons employés aux fins du calcul des valeurs recouvrables en 2022 se situaient dans une fourchette de 6,8 % à 11,2 % (6,8 % à 11,0 % en 2021), et étaient fondés sur notre estimation du coût du capital de chaque UGT. Le coût du capital de chaque UGT a été estimé au moyen du modèle d'évaluation des actifs financiers, d'après les coefficients bêta historiques de sociétés ouvertes comparables à l'UGT. Nous avons recours à des jugements importants pour déterminer les données utilisées pour l'application de la méthode des flux de trésorerie actualisés, qui est très sensible aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions.

Les hypothèses clés décrites ci-dessus pourraient changer au fil de l'évolution des conditions de marché et de la conjoncture. Cependant, nous estimons que les changements qui, selon des attentes raisonnables, pourraient être apportés à ces hypothèses, ne devraient pas faire en sorte que les valeurs recouvrables des UGT deviennent inférieures à leurs valeurs comptables.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'écart d'acquisition, par groupe d'UGT, pour les exercices clos le 31 octobre 2021 et 2022 :

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires Particuliers et entreprises			BMO Gestion de patrimoine		BMO Marchés des capitaux	Total	
	PE Canada	PE États-Unis	Total	Gestion d'actifs et de patrimoine	Assurance	Total		
Solde au 31 octobre 2020	97	3 841	3 938	2 168	2	2 170	427	6 535
Sorties durant l'exercice	-	-	-	(21)	-	(21)	-	(21)
Change et autres 1)	-	(274)	(274)	(837) 7)	-	(837)	(25)	(1 136)
Solde au 31 octobre 2021	97	3 567	3 664	1 310	2	1 312	402	5 378
Sorties durant l'exercice	-	-	-	(538)	-	(538)	-	(538)
Change et autres 1)	-	362	362	50	-	50	33	445
Solde au 31 octobre 2022	97 2)	3 929 3)	4 026	822 4)	2 5)	824	435 6)	5 285

1) Les autres variations de l'écart d'acquisition comprennent l'incidence de la conversion en dollars canadiens de l'écart d'acquisition libellé en monnaies étrangères et les ajustements relatifs à la méthode de l'acquisition en ce qui concerne les acquisitions des exercices précédents.

2) Concerne essentiellement bcpbank Canada, Diners Club, Aver Media LP et GE Transportation Finance.

3) Concerne essentiellement First National Bank & Trust, Ozaukee Bank, Merchants and Manufacturers Bancorporation, Inc., Diners Club, AMCORE, M&I et GE Transportation Finance.

4) Concerne principalement BMO Nesbitt Burns Inc., Groupe de fonds Guardian Ltée, M&I, myCFO, Inc., Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc. et CTC Consulting LLC. Les activités de banque privée à Hong Kong et à Singapour ont été cédées au cours de l'exercice 2021. PwC International Limited, LGM Investments Limited et F&C Asset Management plc. ont été cédées au cours de l'exercice 2022. La note 10 contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

5) Concerne AIG Life Holdings (Canada), ULC.

6) Concerne Gerard Klauer Mattison, BMO Nesbitt Burns Inc., Paloma Securities L.L.C., M&I, Greene Holcomb Fisher, KGS-Alpha Capital Markets et Clearpool.

7) Tient compte d'une réduction de valeur de l'écart d'acquisition de 779 millions de dollars attribuable à la vente de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique au cours de l'exercice 2021. La note 10 contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles liées à nos acquisitions sont comptabilisées initialement à la juste valeur à la date d'acquisition et ensuite au coût, moins l'amortissement cumulé. Les logiciels sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé. La charge d'amortissement est constatée au poste amortissement des immobilisations incorporelles à l'état consolidé des résultats. Le tableau ci-dessous présente les variations du solde de ces immobilisations incorporelles :

(en millions de dollars canadiens)	Relations clients	Dépôts de base	Logiciels en cours d'amortissement	Logiciels en cours de développement	Autres	Total
Coût au 31 octobre 2020	767	962	5 416	280	621	8 046
Entrées	-	-	65	430	30	525
Transferts	-	-	498	(498)	-	-
Sorties 2)	(9)	-	(313)	(4)	(28)	(354)
Change et autres	(39)	(68)	(118)	(4)	(22)	(251)
Coût au 31 octobre 2021	719	894	5 548 1)	204	601	7 966
Entrées	-	-	11	662	20	693
Transferts	-	-	611	(611)	-	-
Sorties 2)	(247)	-	(53)	(1)	(319)	(620)
Change et autres	49	84	120	5	20	278
Coût au 31 octobre 2022	521	978	6 237 1)	259	322	8 317

1) Ce poste comprend 5 486 millions de dollars en logiciels générés en interne au 31 octobre 2022 (4 798 millions au 31 octobre 2021).

2) Inclut les actifs entièrement amortis qui ont été sortis du bilan et les actifs vendus dans le cadre de dessaisissements. La note 10 contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

Le tableau ci-dessous présente l'amortissement cumulé de nos immobilisations incorporelles :

(en millions de dollars canadiens)	Relations clients	Dépôts de base	Logiciels en cours d'amortissement	Logiciels en cours de développement	Autres	Total
Amortissement cumulé au 31 octobre 2020	616	933	3 681	-	374	5 604
Amortissement	35	27	530	-	42	634
Sorties 2) 3)	(5)	-	(308)	-	(28)	(341)
Change et autres	(30)	(66)	(82)	-	(19)	(197)
Amortissement cumulé au 31 octobre 2021	616	894	3 821 1)	-	369	5 700
Amortissement	22	-	556	-	26	604
Sorties 2) 3)	(247)	-	(49)	-	(123)	(419)
Change et autres	44	84	94	-	17	239
Amortissement cumulé au 31 octobre 2022	435	978	4 422 1)	-	289	6 124
Valeur comptable au 31 octobre 2022	86	-	1 815	259	33	2 193
Valeur comptable au 31 octobre 2021	103	-	1 727	204	232	2 266

1) Ce poste comprend 3 819 millions de dollars en logiciels générés en interne au 31 octobre 2022 (3 231 millions au 31 octobre 2021).

2) Inclut les actifs entièrement amortis qui ont été sortis du bilan et les actifs vendus dans le cadre de dessaisissements. La note 10 contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

3) Comprend les charges de dépréciation.

Les immobilisations incorporelles sont amorties par imputations au résultat selon le mode linéaire ou accéléré sur la période, d'au plus 15 ans, au cours de laquelle nous estimons que ces actifs nous seront bénéfiques. Nos immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée étaient de néant au 31 octobre 2022 (166 millions de dollars au 31 octobre 2021) et ont essentiellement trait à des contrats de gestion de fonds.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est examinée annuellement, à la lumière de tout changement de situation. Nous soumettons les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminée à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation chaque année. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les réductions de valeur des immobilisations incorporelles liées aux logiciels au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022 se sont chiffrées à 5 millions de dollars (9 millions en 2021).

Note 12 : Autres actifs

Engagements de clients aux termes d'acceptations

Les acceptations représentent une forme d'instrument d'emprunt à court terme négociable qu'émettent nos clients et que nous garantissons en contrepartie d'une commission. Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste des commissions sur prêts dans notre état consolidé des résultats sur la durée de l'acceptation. Le montant éventuellement exigible aux termes d'une acceptation est comptabilisé dans les passifs divers dans notre bilan consolidé. Nous comptabilisons la créance équivalente de la Banque auprès de nos clients en cas d'appels au remboursement visant ces engagements dans les actifs divers dans notre bilan consolidé.

Actifs divers

Le tableau qui suit présente les composantes du solde du poste actifs divers sous les autres actifs :

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Débiteurs, charges payées d'avance et autres éléments	3 634	3 302
Intérêts courus à recevoir	2 726	1 452
Contrats d'assurance-vie détenus par des banques	4 509	4 096
Véhicules loués, déduction faite de l'amortissement cumulé	263	415
Garanties en trésorerie	13 586	6 436
Créances de clients, de négociants et de courtiers	313	353
Actifs liés à l'assurance 1)	2 575	2 080
Actifs au titre des autres avantages futurs du personnel (note 21)	51	40
Actifs au titre des régimes de retraite (note 21)	1 267	947
Métaux précieux 2)	2 970	3 290
Total	31 894	22 411

- 1) Comprend des immeubles de placement de 1 001 millions de dollars (881 millions au 31 octobre 2021) comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé. Ces immeubles de placement soutiennent nos passifs au titre des contrats d'assurance. La juste valeur des immeubles de placement, qui a été déterminée par des experts indépendants en estimation de biens mobiliers aux fins des informations à fournir, se chiffre à 1 195 millions, ces évaluations ayant été classées au niveau 3, à l'aide de modèles faisant intervenir des données de marché non observables (1 033 millions au 31 octobre 2021).

- 2) Les métaux précieux sont comptabilisés à la juste valeur en fonction des cours sur des marchés actifs.

Note 13 : Dépôts

(en millions de dollars canadiens)	Dépôts à vue				2022	2021
	Productifs d'intérêts	Non productifs d'intérêts	Dépôts à préavis	Dépôts à terme fixe 2)		
Catégories de déposants :						
Banques 1)	4 938	2 096	1 417	22 450	30 901	26 611
Entreprises et administrations publiques	49 074	52 355	151 298	243 104	495 831	442 248
Particuliers	4 435	36 822	119 129	82 360	242 746	216 772
Total 3)	58 447	91 273	271 844	347 914	769 478	685 631
Domiciliation :						
Canada	48 260	81 726	126 204	259 100	515 290	427 316
États-Unis	9 851	9 478	143 819	54 572	217 720	232 830
Autres pays	336	69	1 821	34 242	36 468	25 485
Total	58 447	91 273	271 844	347 914	769 478	685 631

- 1) Inclut des banques réglementées et des banques centrales.

- 2) Comprend 51 746 millions de dollars au titre de la dette de premier rang non garantie au 31 octobre 2022, sous réserve du régime de recapitalisation interne des banques (recapitalisation interne) (35 959 millions au 31 octobre 2021). Aux termes de la recapitalisation interne, certains pouvoirs sont conférés par la loi à la Société d'assurance-dépôts du Canada, notamment la capacité de convertir certains types d'actions et de passifs admissibles en actions ordinaires si la Banque n'est plus viable.

- 3) Au 31 octobre 2022 et 2021, les dépôts comprenaient respectivement 384 080 millions de dollars et 342 967 millions de dépôts libellés en dollars américains ainsi que 46 830 millions et 29 937 millions de dépôts libellés en d'autres devises.

Les dépôts sont évalués au coût amorti, sauf en ce qui a trait aux billets structurés, aux dépôts structurés et aux dépôts de métaux, lesquels sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dépôts à vue sont constitués essentiellement des comptes de chèques de nos clients, comptes dont certains sont productifs d'intérêts. Nos clients n'ont pas l'obligation de nous donner un préavis avant de retirer des fonds de leurs comptes de chèques. Les dépôts à préavis sont constitués principalement des comptes d'épargne de nos clients; ces comptes sont productifs d'intérêts. Les dépôts à terme fixe sont constitués des dépôts suivants :

- Les divers instruments de placement qui sont achetés par nos clients afin de gagner des intérêts sur une période fixe, notamment les dépôts à terme des particuliers et des petites entreprises, le financement de gros, et les certificats de placement garanti. Des dépôts de 29 966 millions de dollars au 31 octobre 2022 (20 991 millions au 31 octobre 2021) peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement anticipé, en totalité ou en partie, par le client sans pénalité. Nous les avons classés en tant que dépôts à terme fixe en fonction de leur échéance contractuelle restante.
- Le papier commercial, dont le total atteignait 42 138 millions de dollars au 31 octobre 2022 (13 834 millions au 31 octobre 2021).
- Les obligations sécurisées, qui totalisaient 29 076 millions de dollars au 31 octobre 2022 (23 495 millions au 31 octobre 2021).

Le tableau qui suit présente les échéances de nos dépôts à terme fixe :

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Au 31 octobre 2022	228 679	39 992	23 445	16 665	22 868	16 265	347 914
Au 31 octobre 2021	163 370	33 778	24 826	8 908	11 995	19 925	262 802

Nous détenons des actifs liquides non grevés de 335 299 millions de dollars pour soutenir ces dépôts et d'autres éléments du passif-dépôts (317 251 millions au 31 octobre 2021).

Le tableau qui suit présente les dépôts à terme fixe supérieurs à cent mille dollars :

(en millions de dollars canadiens)	Canada	États-Unis	Autres	Total
Au 31 octobre 2022	230 475	50 542	34 241	315 258
Au 31 octobre 2021	140 002	72 399	23 921	236 322

Le tableau qui suit présente les échéances des dépôts à terme fixe supérieurs à cent mille dollars au Canada :

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 12 mois	Total
Au 31 octobre 2022	46 792	28 826	55 288	99 569	230 475
Au 31 octobre 2021	20 626	12 761	20 933	85 682	140 002

Passifs au titre des billets structurés

La majorité de nos passifs au titre des billets structurés inclus dans les dépôts ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui permet d'harmoniser les résultats comptables avec la façon dont le portefeuille est géré. Les variations de la juste valeur de ces billets structurés sont comptabilisées en tant que revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, alors que les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre sont portées dans les autres éléments du résultat global. L'incidence des variations de notre risque de crédit propre est évaluée en fonction des variations de notre propre écart de taux d'un exercice à l'autre.

Le tableau suivant présente la juste valeur et les variations de la juste valeur des passifs au titre des billets structurés.

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur	Montant nominal de référence dû à l'échéance contractuelle	Variation de la juste valeur comptabilisée à l'état consolidé des résultats 1)	Variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit propre comptabilisée dans les autres éléments du résultat global (avant impôts)	Variations cumulées de la juste valeur attribuable au risque de crédit propre comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global (avant impôts)
Au 31 octobre 2022	26 305	32 507	4 617	1 653	1 245
Au 31 octobre 2021	22 665	22 448	(1 310)	(240)	(408)

1) La variation de la juste valeur peut être contrebalancée par la variation connexe de la juste valeur des contrats de couverture.

Note 14 : Autres passifs

Acceptations

Les acceptations représentent une forme de créance à court terme négociable que nos clients émettent et que nous garantissons en contrepartie d'une commission. Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste des commissions sur prêts dans notre état consolidé des résultats sur la durée de l'acceptation. Le montant éventuellement dû aux termes des acceptations est comptabilisé dans les passifs divers dans notre bilan consolidé. Nous comptabilisons la créance équivalente de la Banque auprès de nos clients en cas d'appels au remboursement visant ces engagements dans les actifs divers dans notre bilan consolidé.

Prêt et emprunt de titres

Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont habituellement garanties par des titres ou de la trésorerie. La trésorerie donnée ou reçue en garantie est comptabilisée dans les titres pris en pension ou empruntés ou dans les autres passifs au poste des titres mis en pension ou prêtés, respectivement. Les intérêts gagnés sur les garanties en trésorerie sont inscrits dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions de notre état consolidé des résultats, et les charges d'intérêts sur ces garanties le sont dans les autres passifs, sous charges d'intérêts de ce même état. Le transfert de titres à des contreparties n'est inscrit à notre bilan consolidé que si les risques et avantages inhérents à la propriété ont également été transférés. Les titres empruntés ne sont pas comptabilisés dans notre bilan consolidé, à moins qu'ils ne soient vendus à des tiers, auquel cas l'obligation liée à la remise des titres est comptabilisée à sa juste valeur dans les titres vendus à découvert et tout profit ou perte est constaté dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts.

Titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert représentent nos obligations de livrer des titres que nous ne possédions pas au moment de leur vente. Ces obligations sont comptabilisées à leur juste valeur. Les ajustements à la juste valeur à la date du bilan et les profits et pertes au règlement de ces obligations sont comptabilisés dans les revenus de négociation figurant à notre état consolidé des résultats.

Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées

Les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées comprennent les billets émis par les entités de titrisation de la Banque qui sont consolidées ainsi que les passifs liés à la titrisation de nos emprunts hypothécaires canadiens dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada, du Programme des titres hypothécaires LNH et de nos propres programmes. Les notes 6 et 7 donnent plus de détails sur nos programmes de titrisation et les passifs qui y sont associés. Ces passifs sont initialement évalués à la juste valeur majorée de tout coût qui leur est directement attribuable et sont constatés par la suite au coût amorti. Les charges d'intérêts afférentes à ces passifs sont constatées dans les autres passifs, sous charges d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Passifs divers

Ce qui suit indique les composantes des passifs divers figurant dans les autres passifs :

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Comptes créditeurs, charges à payer et autres éléments	11 647	9 444
Intérêts courus à payer	2 319	960
Provision pour pertes sur créances liées aux éléments hors bilan	381	394
Garanties en trésorerie	5 042	6 733
Passifs liés à l'assurance	11 201	12 845
Obligations locatives	2 835	2 743
Passifs des filiales	7 494	-
Passif au titre des autres avantages futurs du personnel (note 21)	832	1 094
Montants à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	2 966	3 413
Passif au titre des régimes de retraite (note 21)	88	138
Total	44 805	37 764

Passifs liés à l'assurance

Nous exerçons des activités d'assurance liées à l'assurance vie et aux rentes, ce qui comprend les activités en matière de risque lié aux régimes de retraite, l'assurance accident et maladie et l'assurance crédit ainsi que des activités de réassurance. Nous désignons les obligations liées à certains contrats de placement de nos activités d'assurance à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui élimine toute disparité d'évaluation qui découlerait du fait d'évaluer les passifs au titre des contrats de placement et de compenser les variations de la juste valeur des placements qui les soutiennent sur des bases différentes. Les variations de la juste valeur de ces passifs au titre des contrats de placement sont comptabilisées dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités, exception faite des variations du risque de crédit propre, lesquelles sont constatées dans les autres éléments du résultat global. L'incidence des variations de notre risque de crédit propre est évaluée en fonction des variations de notre propre écart de taux d'un exercice à l'autre. Les variations de la juste valeur des placements garantissant les passifs au titre des contrats de placement sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance.

Le tableau suivant présente la juste valeur et les variations de la juste valeur de nos passifs au titre des contrats de placement.

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur	Montant nominal de référence dû à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur comptabilisée à l'état consolidé des résultats	Variations de la juste valeur attribuable au risque de crédit propre comptabilisée dans les autres éléments du résultat global (avant impôts)	Variations cumulées de la juste valeur attribuable au risque de crédit propre comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global (avant impôts)
Au 31 octobre 2022	770	1 459	(114)	94	22
Au 31 octobre 2021	1 046	1 526	(81)	(26)	(72)

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs des placements, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché.

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations des passifs liés à l'assurance :

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Passifs liés à l'assurance à l'ouverture de l'exercice	12 845	12 441
Augmentation (diminution) des passifs au titre des indemnités aux termes des polices d'assurance vie découlant de ce qui suit :		
Nouveaux contrats	354	765
Polices existantes	(1 938)	(306)
Variations des hypothèses et méthodes actuarielles	201	(72)
Monnaies étrangères	3	(2)
Augmentation (diminution) nette des passifs au titre des indemnités aux termes des polices d'assurance vie	(1 380)	385
Variation des autres passifs liés à l'assurance	(264)	19
Passifs liés à l'assurance à la clôture de l'exercice	11 201	12 845

Réassurance

Dans le cours normal de leurs activités, nos filiales du secteur de l'assurance procèdent à la réassurance de certains risques auprès d'autres sociétés d'assurance et de réassurance afin d'obtenir une meilleure diversification, de limiter les pertes éventuelles auxquelles les risques importants les exposent et d'augmenter leur capacité en vue de leur croissance à venir. Ces ententes de réassurance ne libèrent pas nos filiales du secteur de l'assurance de leurs obligations directes envers les parties assurées. Nous évaluons la situation financière des réassureurs et surveillons leurs cotes de crédit pour réduire au minimum le risque de perte découlant de l'insolvabilité des réassureurs.

Le tableau qui suit présente les primes cédées au titre de la réassurance qui sont portées en diminution du revenu des primes directes et qui sont incluses dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de l'état consolidé des résultats pour les exercices clos le 31 octobre 2022 et 2021 :

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Revenu des primes directes	1 623	2 050
Primes cédées	(399)	(408)
	1 224	1 642

Obligations locatives

Lorsque nous concluons des contrats de location, nous comptabilisons des obligations locatives représentant la valeur actualisée des paiements futurs liés aux contrats de location sur la durée des contrats. Les charges d'intérêts afférentes aux obligations locatives comptabilisées se sont chiffrées à 59 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 (56 millions en 2021). Le total des sorties de trésorerie liées aux obligations locatives pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 a été de 342 millions (383 millions en 2021). Les paiements de loyers variables (par exemple, les coûts liés à l'entretien et aux services publics, et l'impôt foncier) qui n'ont pas été pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022 se sont chiffrés à 206 millions (236 millions en 2021).

Le profil des échéances de nos obligations locatives non actualisées s'échelonne comme suit : 350 millions de dollars en 2023, 342 millions en 2024, 323 millions en 2025, 298 millions en 2026, 275 millions en 2027, 1 643 millions en 2028 et par la suite.

Note 15 : Dette subordonnée

La dette subordonnée représente nos obligations directes non garanties envers les porteurs de nos titres d'emprunt, sous forme de billets et de débetures, et elle fait partie de nos fonds propres réglementaires. La dette subordonnée est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsque cela convient, nous concluons des opérations de couverture de juste valeur afin de couvrir les risques inhérents aux fluctuations des taux d'intérêt (voir la note 8). Les droits des porteurs de nos billets et débetures sont subordonnés à ceux des déposants et de certains autres créanciers. Le remboursement de notre dette subordonnée, en tout ou en partie, est assujéti à l'approbation préalable du BSIF.

Le tableau ci-dessous fait état des valeurs nominales, des termes à courir et des valeurs comptables de notre dette subordonnée :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Valeur nominale	Échéance	Taux d'intérêt (%)	Remboursables à notre gré	2022 Total	2021 Total
Débetures série 20	150	De décembre 2025 à 2040	8,25	Non remboursables	146	146
Billets à moyen terme – série I Tranche 2 1)	850	Juin 2027	2,57	Juin 2022 2)	–	843
Billets subordonnés à 3,803 % échéant en 2032 1)	1 250 US	Décembre 2032	3,80	Décembre 2027 3)	1 497	1 567
Billets subordonnés à 4,338 % échéant en 2028 1)	850 US	Octobre 2028	4,34	Octobre 2023 4)	1 135	1 096
Billets à moyen terme – série J Tranche 1 1)	1 000	Septembre 2029	2,88	Septembre 2024 5)	998	998
Billets à moyen terme – série J Tranche 2 1)	1 250	Juin 2030	2,08	Juin 2025 6)	1 248	1 248
Billets à moyen terme – série K Tranche 1 1)	1 000	Juillet 2031	1,93	Juillet 2026 7)	984	995
Billets subordonnés à 3,088 % échéant en 2037 1)	1 250 US	Janvier 2037	3,09	Janvier 2032 8)	1 393	–
Billets à moyen terme – série L Tranche 1 1)	750	Octobre 2032	6,53	Octobre 2027 9)	749	–
Total 10)					8 150	6 893

- Ces billets sont assortis d'une clause concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité émis, ce qui est nécessaire pour les billets émis après une certaine date pour qu'ils puissent être considérés comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Ainsi, ces billets peuvent être convertis en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce que la Banque n'est plus viable ou est sur le point de ne plus l'être, ou si une administration publique fédérale ou provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent afin d'éviter de devenir non viable. Dans un tel cas, chaque billet est convertible en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché de nos actions ordinaires basé sur le cours moyen de nos actions ordinaires pondéré en fonction du volume sur la TSX. Le nombre d'actions ordinaires émises est déterminé en divisant la valeur nominale du billet (y compris les intérêts courus et impayés du billet) par le prix de conversion et ensuite multiplié par le multiplicateur.
- Le 1^{er} juin 2022, tous les billets à moyen terme – série I, Tranche 2 pour 850 millions de dollars ont été remboursés à un prix correspondant à 100 % du capital majoré des intérêts courus et impayés à la date de rachat, exclusion faite de celle-ci.
- Remboursables à la valeur nominale le 15 décembre 2027 en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci.
- Remboursables à la valeur nominale le 5 octobre 2023 en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci.
- Remboursables à la valeur nominale le 17 septembre 2024 en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci.
- Remboursables à la valeur nominale le 17 juin 2025 en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci.
- Remboursables à la valeur nominale le 22 juillet 2026 en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci.
- Le 10 janvier 2022, nous avons émis des titres de la dette subordonnée non garantie pour un montant de 1 250 millions de dollars américains en vertu de notre programme de billets à moyen terme américain. Ces billets sont remboursables à la valeur nominale le 10 janvier 2032 en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci.
- Le 27 octobre 2022, nous avons émis des titres de la dette subordonnée non garantie pour un montant de 750 millions de dollars en vertu de notre programme de billets à moyen terme canadien. Ces billets sont remboursables à la valeur nominale le 27 octobre 2027 en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci.
- Certains titres de la dette subordonnée ont été émis à un prix reflétant une prime ou un escompte et leurs montants tiennent compte d'ajustements au titre des couvertures de juste valeur qui, ensemble, ont eu pour effet de diminuer leur valeur comptable au 31 octobre 2022 de 565 millions de dollars (hausse de 44 millions en 2021); voir la note 8 pour obtenir des détails au sujet des ajustements au titre des couvertures. La valeur comptable est également ajustée en fonction de nos avoirs au titre de la dette subordonnée détenus aux fins des activités de tenue de marché.

L'information sur l'ensemble des durées à courir jusqu'à l'échéance de notre dette subordonnée, selon les dates d'échéance énoncées dans les conditions des émissions, est présentée en caractères de couleur bleue dans la section Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan du Rapport de gestion du présent Rapport annuel.

Note 16 : Capitaux propres

Actions privilégiées et ordinaires en circulation et autres instruments de capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2022			2021		
	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions privilégiées classées dans les capitaux propres						
Catégorie B – série 27	20 000 000	500	0,96	20 000 000	500	0,96
Catégorie B – série 29	16 000 000	400	0,91	16 000 000	400	0,91
Catégorie B – série 31	12 000 000	300	0,96	12 000 000	300	0,96
Catégorie B – série 33	8 000 000	200	0,76	8 000 000	200	0,76
Catégorie B – série 38 1)	-	-	0,30	24 000 000	600	1,21
Catégorie B – série 40 2)	-	-	0,56	20 000 000	500	1,13
Catégorie B – série 42 3)	-	-	0,83	16 000 000	400	1,10
Catégorie B – série 44	16 000 000	400	1,21	16 000 000	400	1,21
Catégorie B – série 46	14 000 000	350	1,28	14 000 000	350	1,28
Catégorie B – série 50 4)	500 000	500	24,64	-	-	-
Actions privilégiées classées dans les capitaux propres		2 650			3 650	
Autres instruments de capitaux propres						
Billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires, à 4,800 % (billets de catégorie 1)		658			658	
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 1 à 4,300 % (billets avec remboursement de capital à recours limité, série 1)		1 250			1 250	
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 2 à 5,625 % (billets avec remboursement de capital à recours limité, série 2 5)		750			-	
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 3 à 7,325 % (billets avec remboursement de capital à recours limité, série 3 6)		1 000			-	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres		6 308			5 558	
Actions ordinaires						
Solde à l'ouverture de l'exercice	648 136 472	13 599		645 889 396	13 430	
Émissions pour financer une partie l'acquisition annoncée (note 10)	20 843 750	3 106		-	-	
Émissions aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires	7 531 233	999		-	-	
Émissions ou annulées aux termes du régime d'options sur actions et d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions (note 20)	733 591	57		1 630 867	122	
Actions propres vendues (achetées)	(138 168)	(17)		616 209	47	
Solde à la clôture de l'exercice 7)	677 106 878	17 744	5,44	648 136 472	13 599	4,24

- 1) La série 38 a été rachetée et les dividendes finaux ont été versés le 25 février 2022.
- 2) La série 40 a été rachetée et les dividendes finaux ont été versés le 25 mai 2022.
- 3) La série 42 a été rachetée et les dividendes finaux ont été versés le 25 août 2022.
- 4) Le 27 juillet 2022, nous avons émis des actions privilégiées de catégorie B, série 50 pour un montant de 500 millions de dollars.
- 5) Le 15 mars 2022, nous avons émis des billets avec remboursement de capital à recours limité, série 2 pour un montant de 750 millions de dollars.
- 6) Le 13 septembre 2022, nous avons émis des billets avec remboursement de capital à recours limité, série 3 pour un montant de 1 000 millions de dollars.
- 7) Actions ordinaires déduction faite de 174 689 actions propres au 31 octobre 2022 (36 521 actions propres au 31 octobre 2021).

Droits et privilèges rattachés aux actions privilégiées

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Prix de rachat	Dividende non cumulatif 1)	Prime au rajustement du taux	Date de rachat ou de conversion	Convertibles en
Catégorie B – série 27	25,00	0,24075 \$ 2)	2,33 %	25 mai 2024 3) 4)	Catégorie B – série 28 5) 6)
Catégorie B – série 29	25,00	0,2265 \$ 2)	2,24 %	25 août 2024 3) 4)	Catégorie B – série 30 5) 6)
Catégorie B – série 31	25,00	0,240688 \$ 2)	2,22 %	25 novembre 2024 3) 4)	Catégorie B – série 32 5) 6)
Catégorie B – série 33	25,00	0,190875 \$ 2)	2,71 %	25 août 2025 3) 4)	Catégorie B – série 34 5) 6)
Catégorie B – série 44	25,00	0,303125 \$ 2)	2,68 %	25 novembre 2023 3) 4)	Catégorie B – série 45 5) 6)
Catégorie B – série 46	25,00	0,31875 \$ 2)	3,51 %	25 mai 2024 3) 4)	Catégorie B – série 47 5) 6)
Catégorie B – série 50	1 000,00	24,64400 \$ 2)	4,25 %	26 novembre 2027 3)	Non convertibles 6)

- 1) Les dividendes non cumulatifs doivent être versés une fois par trimestre si le Conseil d'administration en déclare, à l'exception des dividendes sur les actions privilégiées de catégorie B, série 50, qui doivent être versés semestriellement.
- 2) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat et à tous les cinq ans par la suite, et il correspondra alors au taux des obligations sur cinq ans du gouvernement du Canada majoré de la prime au rajustement indiquée. S'il est converti en taux variable, le taux équivaudra alors au taux sur trois mois des bons du Trésor du Canada majoré de la prime au rajustement indiquée.
- 3) Rachetables à cette date et tous les cinq ans par la suite.
- 4) Convertibles à la date indiquée et tous les cinq ans par la suite si elles ne sont pas rachetées. Si elles sont converties, les actions deviennent des actions privilégiées donnant droit à un dividende à taux variable.
- 5) Si ces actions sont converties, leurs porteurs pourront les reconvertir en actions privilégiées initiales à des dates de rachat subséquentes.
- 6) Les actions émises sont assorties d'une clause concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ce qui est nécessaire pour que les actions puissent être considérées comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Il y a lieu de se reporter au paragraphe sur les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité plus loin pour d'autres détails.

Le 25 août 2022, nous avons racheté la totalité de nos 16 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 42 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)) pour un total global de 400 millions de dollars.

Le 27 juillet 2022, nous avons émis 500 000 actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série 50 (FPUNV), au prix de 1 000 \$ par action pour un produit brut de 500 millions de dollars. Les actions donnent droit à des dividendes en trésorerie trimestriels, s'ils sont déclarés, à un taux de 7,373 % par année pour la période initiale de cinq ans jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée, soit le 26 novembre 2027. Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite, et il correspondra alors au taux des obligations sur cinq ans du gouvernement du Canada majoré d'une prime de 4,250 %.

Le 25 mai 2022, nous avons racheté la totalité de nos 20 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série 40 (FPUNV) en circulation pour un total global de 500 millions de dollars.

Le 25 février 2022, nous avons racheté la totalité de nos 24 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série 38 (FPUNV) en circulation pour un total global de 600 millions de dollars.

Autres instruments de capitaux propres

Le 15 mars 2022 et le 13 septembre 2022, nous avons émis des billets avec remboursement de capital à recours limité – série 2 à 5,625 %, d'un montant de 750 millions de dollars (FPUNV) et des billets avec remboursement de capital à recours limité – série 3 à 7,325 %, d'un montant de 1 000 millions (FPUNV), respectivement. Ces billets ainsi que les billets avec remboursement de capital à recours limité – série 1 à 4,300 %, d'un montant de 1 250 millions sont classés comme capitaux propres et font partie de nos fonds propres de catégorie 1 supplémentaires. En cas de recours, les porteurs de billets auront un droit de recours à l'égard des actifs détenus dans une fiducie consolidée gérée par un tiers administrateur. Les actifs détenus par la fiducie se composent actuellement d'actions privilégiées de catégorie B – série 48, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (FPUNV) (actions privilégiées de série 48) émises par BMO pour un montant de 1 250 millions, d'actions privilégiées de catégorie B – série 49, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (FPUNV) (actions privilégiées de série 49) émises par BMO pour un montant de 750 millions et d'actions privilégiées de catégorie B – série 51, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (FPUNV) (actions privilégiées de série 51) émises par BMO pour un montant de 1 000 millions concurremment avec les billets avec remboursement de capital à recours limité de série 1, de série 2 et de série 3, respectivement. Les actions privilégiées de série 48, de série 49 et de série 51 ne font pas actuellement partie de nos fonds propres de catégorie 1 supplémentaires puisqu'elles sont éliminées lors de la consolidation.

Les billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires à 4,800 %, d'un montant de 500 millions de dollars américains (billets de catégorie 1) (FPUNV) sont également classés comme capitaux propres et font partie de nos fonds propres de catégorie 1 supplémentaires.

Les billets avec remboursement de capital à recours limité et les billets de catégorie 1 sont des instruments financiers comportant à la fois une composante passif et une composante capitaux propres. À la date d'émission, nous avons attribué une valeur négligeable aux composantes passif de ces deux types d'instruments et, par conséquent, le montant intégral du produit a été classé comme capitaux propres. Les distributions semestrielles sur les billets avec remboursement de capital à recours limité et les billets de catégorie 1 seront comptabilisées lorsqu'elles seront à payer. Les billets avec remboursement de capital à recours limité et les billets de catégorie 1 sont subordonnés aux droits des déposants et de certains autres créanciers quant au droit de paiement. Le tableau suivant présente la ventilation de nos billets de catégorie 1 et de nos billets avec remboursement de capital à recours limité au 31 octobre 2022 et 2021.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Valeur nominale	Taux d'intérêt (%)	Remboursables à notre gré	Convertibles en	2022 Total	2021 Total
Billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires à 4,800 %	500 \$ US	4,800 1)	août 2024 2)	Nombre variable d'actions ordinaires 3)	658	658
Billets avec remboursement de capital à recours limité – série 1 à 4,300 %	1 250 \$	4,300 4)	Novembre 2025 2)	Nombre variable d'actions ordinaires 4)	1 250	1 250
Billets avec remboursement de capital à recours limité – série 2 à 5,625 %	750 \$	5,625 4)	Mai 2027 2)	Nombre variable d'actions ordinaires 4)	750	-
Billets avec remboursement de capital à recours limité – série 3 à 7,325 %	1 000 \$	7,325 4)	Novembre 2027 2)	Nombre variable d'actions ordinaires 4)	1 000	-
Total					3 658	1 908

- 1) Les intérêts non cumulatifs doivent être versés semestriellement à terme échu, au gré de la Banque.
- 2) Les billets sont remboursables, à un prix de remboursement équivalent à 100 % du capital, plus les intérêts courus et impayés, en totalité ou en partie à notre gré à n'importe quelle date de paiement d'intérêts à compter de la première date de révision du taux d'intérêt ou après certains événements réglementaires ou fiscaux. La Banque peut, en tout temps, acheter les billets peu importe le prix sur le marché libre.
- 3) Les billets émis sont assortis d'une clause concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ce qui est nécessaire pour que les billets puissent être considérés comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Il y a lieu de se reporter au paragraphe sur les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité plus loin pour d'autres détails.
- 4) Les intérêts, dont le paiement ne peut être reporté, afférents à ces billets doivent être versés semestriellement au gré de la Banque. Le non-paiement des intérêts donnera lieu à un recours et l'unique recours auquel les porteurs de billets auront droit portera sur la quote-part des porteurs dans les actifs de la fiducie, dont nos actions privilégiées – série 48 (FPUNV) au titre des billets avec remboursement de capital à recours limité, série 1, nos actions privilégiées – série 49 au titre des billets avec remboursement de capital à recours limité, série 2 et nos actions privilégiées – série 51 au titre des billets avec remboursement de capital à recours limité, série 3. En pareil cas, la remise des actifs de la fiducie entraînera l'extinction totale de nos engagements en vertu de nos billets avec remboursement de capital à recours limité. Dans des circonstances où des FPUNV, y compris les actions privilégiées de série 48, les actions privilégiées de série 49 et les actions privilégiées de série 51 au titre des billets avec remboursement de capital à recours limité de série 1, de série 2 et de série 3, respectivement, seraient convertis en actions ordinaires de la Banque (tel qu'il est décrit ci-dessous), les billets avec remboursement de capital à recours limité seraient remboursés et le seul recours des porteurs de billets serait la quote-part des détenteurs d'actifs de la fiducie constitués d'actions ordinaires de la Banque reçues par la fiducie à la conversion.

Actions ordinaires

Le 29 mars 2022, nous avons émis 20 843 750 actions ordinaires pour un montant de 3 106 millions de dollars dans le but de financer une partie du prix d'achat relatif à l'acquisition annoncée de Bank of the West. La note 10 contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

Capital social autorisé

Nous classons les instruments financiers que nous émettons en tant que passifs financiers, instruments de capitaux propres ou instruments composés. Les instruments financiers qui seront réglés par un nombre variable d'actions ordinaires au moment de leur conversion par leurs porteurs sont classés comme des passifs dans notre bilan consolidé. Les dividendes et les paiements d'intérêts sur les passifs financiers sont classés en tant que charges d'intérêts dans notre état consolidé des résultats. Les instruments financiers sont classés comme instruments de capitaux propres lorsqu'il n'existe aucune obligation contractuelle de transférer de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Les instruments émis dont le rachat n'est pas obligatoire, ou qui ne peuvent être convertis en un nombre variable de nos actions ordinaires au gré du porteur, sont classés en tant que capitaux propres et sont présentés dans le capital social. Les paiements de dividendes sur les instruments de capitaux propres sont comptabilisés en tant que réduction des capitaux propres.

Actions ordinaires

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Nos actions ordinaires ne sont pas rachetables ni convertibles. La déclaration de dividendes se fait à l'entière discrétion du Conseil d'administration. Traditionnellement, il déclare chaque trimestre un dividende dont le montant peut varier d'un trimestre à l'autre.

Actions privilégiées

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre en série un nombre illimité d'actions privilégiées des catégories A et B sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Les actions privilégiées de catégorie B peuvent être émises dans une monnaie étrangère.

Actions propres

Lorsque nous rachetons nos actions ordinaires dans le cadre de nos activités de négociation, nous en comptabilisons le coût comme une réduction des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Si ces actions sont revendues à un prix supérieur à leur coût, l'écart est comptabilisé comme une augmentation du surplus d'apport. Si ces actions sont revendues à un prix inférieur à leur coût, l'écart est d'abord comptabilisé comme une réduction du surplus d'apport et ensuite comme une réduction des résultats non distribués eu égard à tout montant en excédent du surplus d'apport total lié aux actions propres.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité

Les actions privilégiées de catégorie B – série 27, 29, 31, 33, 44, 46 et 50, ainsi que les billets de fonds propres de catégorie 1 et, en vertu des dispositions des actions privilégiées de série 48, de série 49 et de série 51 au titre des billets avec remboursement de capital à recours limité de série 1, de série 2 et de série 3, respectivement, les billets avec remboursement de capital à recours limité sont assortis d'une disposition concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ce qui est nécessaire pour qu'elles puissent être considérées comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Ainsi, ces actions peuvent être converties en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce que la Banque n'est plus viable ou est sur le point de ne plus l'être, ou si une administration publique fédérale ou provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent afin d'éviter de devenir non viable. Dans un tel cas, chaque action privilégiée ou autre instrument de capitaux propres est convertible en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché de nos actions ordinaires basé sur le cours moyen de nos actions ordinaires pondéré en fonction du volume sur la TSX. Le nombre d'actions ordinaires émises est déterminé en divisant la valeur de l'action privilégiée ou d'un autre instrument de capitaux propres émis (y compris les dividendes déclarés et impayés sur l'émission d'actions privilégiées ou d'autres instruments de capitaux propres) par le prix de conversion et ensuite multiplié par le multiplicateur.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 3 décembre 2021, nous avons annoncé notre intention, sous réserve de l'approbation du BSIF et de la TSX, de racheter à des fins d'annulation jusqu'à 22,5 millions de nos actions ordinaires dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRA). Concurrentement avec l'acquisition annoncée de Bank of the West, nous n'entendons pas établir une offre publique de rachat dans le cours normal des activités et nous ne prévoyons pas racheter les actions avant la clôture de l'acquisition.

Restrictions concernant le rachat d'actions et les dividendes

Le BSIF doit approuver tout plan de rachat en trésorerie portant sur n'importe laquelle de nos catégories d'actions privilégiées en circulation et autres instruments de capitaux propres.

Il nous est interdit de déclarer un dividende sur nos actions privilégiées ou ordinaires s'il est déterminé que le versement d'un tel dividende nous placerait en situation d'infraction à l'égard des règles sur la suffisance du capital et sur la liquidité ou de toute autre directive réglementaire publiée en application de la *Loi sur les banques* (Canada). En outre, nous ne pouvons verser de dividendes sur nos actions ordinaires à moins d'avoir versé, ou mis des fonds en réserve en vue de les verser, tous les dividendes déclarés et payables sur nos actions privilégiées et, dans certaines circonstances, les dividendes sur nos actions privilégiées de catégorie B ne peuvent être versés à moins que les dividendes sur les actions privilégiées de série 48, les actions privilégiées de série 49 et les actions privilégiées de série 51 aient été versés.

De plus, si la Banque ne paie pas en totalité les intérêts sur les billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires, la Banque ne déclarera pas de dividende sur ses actions ordinaires ou privilégiées, ni ne rachètera, n'achètera ou n'annulera autrement ces actions jusqu'au mois commençant après que la Banque ait payé intégralement les intérêts sur les billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires

Nous offrons un Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions à nos actionnaires (le « régime »). La participation à ce régime est facultative. Selon ses modalités, les dividendes en trésorerie sur les actions ordinaires sont réaffectés à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires. Les actionnaires ont aussi la possibilité de faire des paiements en trésorerie pour acquérir des actions ordinaires supplémentaires.

Le 10 janvier 2022, nous avons annoncé que nous accordons un escompte de 2 % sur les nouvelles actions ordinaires émises selon les modalités de réinvestissement de dividendes du régime. À compter du dividende sur les actions ordinaires déclaré pour le premier trimestre de l'exercice 2022 et jusqu'à nouvel ordre, les actions ordinaires émises par la Banque en vertu du régime seront de nouvelles actions comportant un escompte de 2 % calculé conformément aux modalités du régime. L'escompte ne s'appliquera pas aux actions ordinaires achetées dans le volet « versements facultatifs en espèces » du régime.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, nous avons émis 7 531 233 actions ordinaires aux termes du régime (néant au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2021).

Émissions éventuelles d'actions

Au 31 octobre 2022, nous avons réservé 25 669 677 actions ordinaires (33 200 910 au 31 octobre 2021) en vue de leur émission éventuelle dans le cadre du régime. Nous avons également réservé 5 976 870 actions ordinaires (5 682 206 au 31 octobre 2021) en vue de l'exercice éventuel des options sur actions, tel que nous l'expliquons à la note 20.

Note 17 : Juste valeur des instruments financiers et revenus de négociation

Nous comptabilisons à la juste valeur les actifs et passifs détenus à des fins de négociation, les actifs et passifs désignés à la juste valeur, les instruments dérivés, certains titres de participation et de créance et les titres vendus à découvert, et nous constatons les autres actifs et passifs autres que de négociation au coût amorti, déduction faite des provisions ou des réductions de valeur pour dépréciation. Les justes valeurs énoncées dans la présente note sont fondées sur des estimations d'actifs et de passifs individuels, et ne comprennent pas d'estimation de la juste valeur de l'une ou l'autre des entités juridiques ou des opérations sous-jacentes s'inscrivant dans nos activités. Dans le cas de certains portefeuilles d'instruments financiers pour lesquels nous gérons les expositions à des risques similaires et compensatoires, la juste valeur est déterminée en fonction de notre exposition nette à ce risque.

La juste valeur représente une estimation de la somme que nous pourrions recevoir, ou payer dans le cas d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre parties consentantes à la date d'évaluation. Les montants de juste valeur indiqués représentent des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer dans des périodes ultérieures en raison de l'évolution des conditions du marché ou d'autres facteurs. Certains instruments financiers ne sont pas échangeables ni échangés, si bien qu'il est difficile d'en déterminer la juste valeur. Lorsqu'il n'y a pas de cours de marché, nous déterminons la juste valeur au moyen des meilleures estimations que la direction puisse faire en se basant sur un certain nombre de techniques d'évaluation et d'hypothèses. Cependant, comme elles comportent des incertitudes, les justes valeurs peuvent ne pas se matérialiser dans la vente réelle ou le règlement immédiat des actifs ou des passifs.

Gouvernance à l'égard de l'établissement de la juste valeur

Divers comités d'évaluation et de gestion des risques assurent la supervision des procédés d'évaluation au nom de la haute direction. Afin de garantir que l'évaluation de tous les instruments financiers constatés à la juste valeur est raisonnable tant à des fins de gestion des risques qu'à celles de présentation de l'information financière, nous avons élaboré divers contrôles et procédés de gouvernance, telles la validation et l'approbation de modèles, la vérification indépendante des prix (VIP) et l'analyse de la répartition des profits ou pertes (ARPP), ce qui est conforme aux pratiques pertinentes en usage dans le secteur. Ces contrôles sont appliqués de manière indépendante par les groupes d'exploitation concernés.

Nous définissons les méthodes d'évaluation de chacun de nos instruments financiers devant être inscrits à la juste valeur. L'application de modèles d'évaluation à des produits ou à des portefeuilles est assujettie à une approbation indépendante afin d'assurer que seuls des modèles ayant été validés sont employés. L'incidence des limites connues des modèles et des données d'entrée est également surveillée de manière continue. La VIP est un processus dans le cadre duquel est effectuée une vérification régulière et indépendante des prix du marché ou des données d'entrée des modèles servant à évaluer les instruments financiers afin d'assurer leur précision et leur pertinence. Ce processus permet d'évaluer la juste valeur au moyen de différentes méthodes de sorte à vérifier et à valider les évaluations réalisées. L'ARPP est un processus quotidien qu'emploie la direction pour repérer et comprendre les variations des positions à la juste valeur de tous les secteurs d'activité de BMO Marchés des capitaux, processus qui, conjointement avec d'autres, permet d'assurer le caractère raisonnable et approprié des justes valeurs qui sont présentées.

Valeurs mobilières

Pour les titres négociés en bourse, la valeur à la cote est considérée comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur ou vendeur, selon ce qui permet le mieux d'évaluer la juste valeur. Les titres pour lesquels aucun marché actif n'existe sont évalués au moyen de toutes les données de marché raisonnablement disponibles. Nos méthodes relatives à la juste valeur sont décrites ci-après.

Titres d'administrations publiques

La juste valeur des titres de créance émis ou garantis par des administrations publiques sur des marchés actifs est déterminée en fonction des prix des transactions récentes, des cotes provenant de courtiers ou des prix de tiers vendeurs. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif est établie selon un modèle faisant intervenir des rendements provenant des prix de titres semblables d'administrations publiques activement négociés et des écarts observables.

Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires

La juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires (LNH) et des titres garantis par des créances hypothécaires est établie au moyen de l'obtention de prix provenant de tiers vendeurs indépendants, de cotes provenant de courtiers et d'indices de marché pertinents, le cas échéant. S'il est impossible d'obtenir de tels prix, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie faisant intervenir le maximum de données d'entrée observables ou en comparant les prix d'instruments semblables. Les hypothèses portant sur l'évaluation relatives aux titres adossés à des créances hypothécaires et aux titres garantis par des créances hypothécaires comprennent les taux d'actualisation, les taux de défaut, les remboursements anticipés attendus, les écarts de taux et les recouvrements.

Titres de créance d'entreprises

La juste valeur des titres de créance d'entreprises est établie au moyen des prix des transactions les plus récentes. Lorsqu'il est impossible d'obtenir des cours du marché observables, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des courbes d'actualisation et des écarts obtenus de négociateurs, de courtiers et de vendeurs tiers indépendants.

Prêts détenus à des fins de transaction

La juste valeur de nos prêts détenus à des fins de transaction est établie d'après les cours du marché actuels pour des instruments identiques ou semblables.

Titres de participation d'entreprises

La juste valeur des titres de participation d'entreprises est établie en fonction des cours sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, la juste valeur est déterminée au moyen des cours de titres semblables ou de techniques d'évaluation, ce qui inclut l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de multiples du résultat.

Titres émis par des sociétés fermées

Les titres de créance et de participation émis par des sociétés fermées sont évalués en fonction de transactions récentes sur le marché, lorsqu'il y en a eu. Autrement, la juste valeur est déterminée en fonction de modèles d'évaluation s'appuyant sur une approche fondée sur le marché ou sur les résultats. Ces modèles tiennent compte de divers facteurs, notamment les prévisions au chapitre des flux de trésorerie, des résultats et des revenus de même que d'autres informations de tiers disponibles. La juste valeur de nos titres émis par des sociétés fermées tient compte des valeurs liquidatives publiées par des gestionnaires de fonds externes, le cas échéant.

Les prix provenant de négociateurs, de courtiers et de vendeurs tiers sont corroborés dans le cadre de notre processus d'analyse indépendante, lequel peut comprendre l'utilisation de techniques d'évaluation ou l'obtention de prix de consensus ou de prix composés auprès d'autres services d'évaluation. Nous validons les estimations de la juste valeur en obtenant de façon indépendante plusieurs cours de marché et valeurs de données externes. Nous passons en revue l'approche choisie par les tiers vendeurs afin de nous assurer qu'ils utilisent un modèle d'évaluation qui optimise le recours à des données observables comme les courbes de rendement de référence, les écarts cours acheteur-cours vendeur, les garanties sous-jacentes, les durées moyennes pondérées à courir jusqu'à l'échéance et les hypothèses relatives au taux de remboursement par anticipation. Les estimations de la juste valeur provenant de techniques d'évaluation internes sont comparées, lorsque cela est possible, aux prix obtenus auprès de tiers vendeurs.

Prêts

Pour déterminer la juste valeur de nos prêts productifs à taux fixe, autres que nos prêts sur cartes de crédit, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, ajusté pour tenir compte des remboursements anticipés estimés, aux taux d'intérêt actuellement offerts sur le marché pour des prêts assortis de modalités et de risques de crédit semblables. Pour ce qui est de nos prêts productifs sur cartes de crédit, la juste valeur est considérée comme égale à la valeur comptable, étant donné qu'ils sont à court terme.

Quant à nos prêts productifs à taux variable, les fluctuations des taux d'intérêt ont peu d'incidence sur leur juste valeur puisque leurs taux d'intérêt sont révisés ou rajustés fréquemment. Ainsi, il est présumé que leur juste valeur correspond à leur valeur comptable.

La juste valeur de nos prêts n'est pas ajustée pour tenir compte de la valeur d'une protection de crédit achetée pour atténuer le risque de crédit.

Instruments dérivés

Diverses techniques d'évaluation sont utilisées pour évaluer la juste valeur, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés, le modèle de Black et Scholes, la simulation Monte-Carlo et d'autres modèles reconnus sur le marché. Ces modèles, lesquels sont validés de manière indépendante, font intervenir des données du marché actuelles et relatives aux taux d'intérêt, aux cours de change, aux prix et aux indices liés aux titres de participation et aux produits de base, aux écarts de taux, aux taux de recouvrement, aux niveaux de volatilité connexes du marché, aux prix au comptant, aux niveaux de corrélation et à d'autres facteurs de prix fondés sur le marché. La volatilité implicite des options, qui est utilisée dans de nombreux modèles d'évaluation, est obtenue directement auprès de sources des marchés ou calculée d'après les cours du marché. Dans la mesure du possible, des données multisources sont utilisées.

Pour déterminer la juste valeur de dérivés complexes et sur mesure, nous tenons compte de toute l'information raisonnablement disponible, notamment les cotes provenant de négociateurs et de courtiers, les prix multisources et toutes les données d'entrée observables pertinentes. Notre modèle établit la juste valeur en fonction de données propres au type de contrat, ce qui peut inclure les cours des actions, la corrélation dans le cas d'actifs multiples, les taux d'intérêt, les cours de change, les courbes de rendement et la volatilité.

Nous déterminons un ajustement d'évaluation lié au crédit pour constater le risque de crédit que la contrepartie de la Banque ne soit pas en mesure de respecter ses obligations liées au dérivé en question. L'ajustement d'évaluation lié au crédit est établi à partir d'écarts de taux observés sur le marché ou d'écarts de taux de substitution et de notre évaluation de l'exposition nette au risque de contrepartie, compte tenu des facteurs atténuants comme les garanties, les accords de compensation nette et les novations avec des contreparties centrales. Nous calculons également un ajustement d'évaluation lié au financement pour constater les coûts de financement implicites liés aux positions sur dérivés négociées sur les marchés hors cote. L'ajustement d'évaluation lié au financement est déterminé en fonction des écarts de financement du marché.

Dépôts

Nous établissons la juste valeur de nos dépôts en nous fondant sur les hypothèses suivantes :

- Dans le cas des dépôts à taux et à échéance fixes, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels afférent à ces dépôts, ajusté pour tenir compte des remboursements prévus, aux taux du marché actuels qui s'appliquent à des dépôts assortis de modalités et de caractéristiques de risque semblables. La juste valeur des passifs liés à nos billets de premier rang et de nos obligations sécurisées est déterminée d'après les cours du marché actuels d'instruments semblables ou au moyen de techniques d'évaluation, comme les modèles de flux de trésorerie actualisés, qui font intervenir des courbes de taux d'intérêt du marché et des écarts de financement du marché.
- Dans le cas des dépôts à taux fixe sans échéance définie, nous considérons que la juste valeur est égale à la valeur comptable, puisque la valeur comptable est équivalente au montant payable à la date de clôture.
- Dans le cas des dépôts à taux variable, les changements de taux d'intérêt n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces dépôts s'ajustent fréquemment aux taux du marché. C'est pourquoi leur juste valeur est considérée comme étant égale à leur valeur comptable.

Une partie du passif lié à nos billets structurés qui sont assortis d'intérêts ou de modalités de remboursement liés à des contrats de taux d'intérêt ou de devises et à des contrats sur produits de base ou titres de participation a été désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces billets structurés est estimée au moyen de modèles d'évaluation validés à l'interne qui intègrent des cours observables sur le marché pour des titres identiques ou comparables et d'autres données, comme les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité des options et les cours de change, si cela convient. Si les cours ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit exercer son jugement pour déterminer la juste valeur, ce qu'elle fait en ayant recours à d'autres sources d'information pertinente, telles que les données historiques et des informations de substitution relatives à des transactions semblables.

Titres vendus à découvert

La juste valeur de ces obligations est fondée sur la juste valeur des titres sous-jacents, soit des titres de participation ou de créance. Comme ces obligations sont entièrement garanties, la méthode utilisée pour établir la juste valeur est la même que celle utilisée pour des titres de participation ou de créance sous-jacents.

Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées

L'établissement de la juste valeur de nos passifs liés à la titrisation et aux entités structurées, lesquels sont constatés dans les passifs divers, est fondé sur leurs cours du marché ou les cours du marché d'instruments financiers similaires, s'il en est. Si des cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui optimisent l'utilisation de données observables, comme les modèles de flux de trésorerie actualisés.

Dettes subordonnées

La juste valeur de notre dette subordonnée est déterminée d'après les cours du marché actuels d'instruments identiques ou semblables.

Instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur

La valeur comptable de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie est considérée comme une estimation raisonnable de leur juste valeur.

Dans le cas de certains actifs et passifs financiers, leur valeur comptable représente une estimation raisonnable de leur juste valeur étant donné qu'ils sont à court terme ou parce qu'ils font fréquemment l'objet d'un rajustement aux taux du marché en vigueur, ce qui est notamment le cas des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, des titres pris en pension ou empruntés, des engagements de clients aux termes d'acceptations, de certains autres actifs, des acceptations, des titres mis en pension ou prêtés et de certains autres passifs. Par conséquent, ces actifs et passifs sont exclus du tableau ci-dessous.

Hiérarchie de la juste valeur

Nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer les instruments financiers par catégorie et en fonction des données que nous utilisons dans le cadre des techniques d'évaluation de la juste valeur.

Juste valeur des instruments financiers non inscrits à la juste valeur au bilan

Le tableau ci-dessous fait état de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas inscrits à leur juste valeur à notre bilan consolidé.

(en millions de dollars canadiens)	2022		2021	
	Valeur comptable	Juste valeur 6)	Valeur comptable	Juste valeur 6)
Titres 1)				
Titres comptabilisés au coût amorti	106 590	94 832	49 970	49 810
Prêts 1) 2)				
Prêts hypothécaires à l'habitation	148 569	142 526	135 653	135 461
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	85 612	83 948	76 627	76 791
Prêts sur cartes de crédit	9 387	9 387	7 827	7 827
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	302 079	300 173	233 066	233 670
	545 647	536 034	453 173	453 749
Dépôts 3)	742 419	739 339	662 050	662 781
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées 4)	25 816	24 989	24 631	24 809
Autres passifs 5)	4 088	3 181	-	-
Dettes subordonnées	8 150	7 743	6 893	7 087

1) La valeur comptable est présentée déduction faite des provisions pour pertes sur créances.

2) Ne tient pas compte des 176 millions de dollars de prêts hypothécaires à l'habitation classés à la juste valeur par le biais du résultat net, des 5 496 millions de prêts aux entreprises et aux administrations publiques classés à la juste valeur par le biais du résultat net et des 60 millions de prêts aux entreprises et aux administrations publiques classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (néant, 5 022 millions et 134 millions, respectivement, au 31 octobre 2021).

3) Ne tient pas compte des 26 305 millions de dollars de passifs liés aux billets structurés (22 665 millions au 31 octobre 2021), des 536 millions de dépôts structurés (777 millions au 31 octobre 2021) et des 218 millions de dépôts de métaux (139 millions au 31 octobre 2021) évalués à la juste valeur.

4) Ne tient pas compte des 1 252 millions de dollars de passifs liés à la titrisation et aux entités structurées classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (855 millions au 31 octobre 2021).

5) Les autres passifs comprennent certains autres passifs de filiales.

6) Si les instruments financiers qui ne sont pas inscrits à leur juste valeur étaient classés selon la hiérarchie de la juste valeur, tous ces instruments financiers seraient classés au niveau 2, exception faite des titres au coût amorti, dont 39 622 millions de dollars seraient classés au niveau 1 (14 117 millions au 31 octobre 2021) et 55 210 millions au niveau 2 (35 693 millions au 31 octobre 2021).

Techniques d'évaluation et données importantes

Pour déterminer la juste valeur des titres d'emprunt à échéance fixe et des titres de participation négociés en bourse, nous utilisons les cours sur des marchés actifs (niveau 1) lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, nous déterminons la juste valeur des instruments financiers selon des modèles tels que les flux de trésorerie actualisés au moyen de données de marché observables, comme les taux de rendement ou les cotes provenant de courtiers ou d'autres cotes de tiers (niveau 2). La juste valeur peut également être déterminée à l'aide de modèles faisant intervenir des données de marché qui ne sont pas observables en raison de marchés inactifs ou présentant un niveau d'activité négligeable (niveau 3). Nous utilisons, dans la mesure du possible, des données de marché observables.

Nos titres de négociation de niveau 2 sont essentiellement évalués en fonction de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des écarts observables ou se fondant sur des cotes provenant de courtiers. La juste valeur des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de niveau 2 est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés mettant en jeu des écarts observables ou des cotes de tiers. Les passifs liés aux billets structurés de niveau 2 sont évalués au moyen de modèles faisant intervenir des données de marché observables. Les actifs et passifs dérivés de niveau 2 sont évalués à l'aide de modèles normalisés du secteur et de données de marché observables.

Le tableau suivant fait état de la mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours sur des marchés actifs (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données de marché observables (niveau 2) et des modèles ne comportant pas de données de marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux entreprises et aux administrations publiques classés à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les autres actifs, les passifs inscrits à la juste valeur, les actifs dérivés et les passifs dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	2022						2021	
	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données d'entrée observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données d'entrée observables)	Total	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données d'entrée observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données d'entrée observables)	Total
Titres de négociation								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	6 981	3 955	-	10 936	3 123	4 473	-	7 596
des provinces et municipalités canadiennes	1 120	4 990	-	6 110	2 183	3 655	-	5 838
l'administration fédérale américaine	7 326	9 373	-	16 699	6 050	3 532	-	9 582
des municipalités, agences et États américains	56	83	-	139	-	458	-	458
d'autres administrations publiques	1 085	2 885	-	3 970	1 307	591	-	1 898
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	-	13 327	985	14 312	-	13 379	675	14 054
Titres de créance d'entreprises	1 445	8 144	3	9 592	2 231	7 656	7	9 894
Prêts détenus à des fins de transaction	-	346	-	346	-	160	-	160
Titres de participation d'entreprises	46 073	-	-	46 073	54 931	-	-	54 931
	64 086	43 103	988	108 177	69 825	33 904	682	104 411
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	319	174	-	493	704	159	-	863
des provinces et municipalités canadiennes	36	1 044	-	1 080	137	1 243	-	1 380
l'administration fédérale américaine	-	4	-	4	-	38	-	38
d'autres administrations publiques	-	87	-	87	-	92	-	92
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	-	8	-	8	-	9	-	9
Titres de créance d'entreprises	62	6 409	8	6 479	160	7 544	-	7 704
Titres de participation d'entreprises	1 440	6	4 044	5 490	1 670	12	2 442	4 124
	1 857	7 732	4 052	13 641	2 671	9 097	2 442	14 210
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	3 544	8 757	-	12 301	9 138	3 927	-	13 065
des provinces et municipalités canadiennes	972	3 599	-	4 571	1 438	1 549	-	2 987
l'administration fédérale américaine	1 443	1 667	-	3 110	18 873	2 153	-	21 026
des municipalités, agences et États américains	-	3 713	1	3 714	-	4 113	1	4 114
d'autres administrations publiques	1 795	4 616	-	6 411	2 803	3 699	-	6 502
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	-	9 268	-	9 268	-	12 136	-	12 136
Titres de créance d'entreprises	355	3 678	-	4 033	812	2 349	-	3 161
Titres de participation d'entreprises	-	-	153	153	-	-	132	132
	8 109	35 298	154	43 561	33 064	29 926	133	63 123
Prêts								
Prêts hypothécaires résidentiels	-	176	-	176	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	-	5 536	20	5 556	-	5 150	6	5 156
	-	5 712	20	5 732	-	5 150	6	5 156
Autres actifs 1)								
	4 148	60	49	4 257	4 392	85	-	4 477
Passifs à la juste valeur								
Titres vendus à découvert	18 465	22 514	-	40 979	17 424	14 649	-	32 073
Passifs liés aux billets structurés 2)	-	26 305	-	26 305	-	22 665	-	22 665
Dépôts structurés 3)	-	536	-	536	-	777	-	777
Autres passifs 4)	1 179	2 298	2	3 479	1 106	2 125	-	3 231
	19 644	51 653	2	71 299	18 530	40 216	-	58 746
Actifs dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	80	12 682	-	12 762	6	8 066	-	8 072
Contrats de change	21	22 475	26	22 522	3	14 982	-	14 985
Contrats sur produits de base	1 514	4 810	-	6 324	642	6 976	-	7 618
Contrats sur titres de participation	939	5 552	-	6 491	1 381	4 657	-	6 038
Swaps sur défaillance	-	61	-	61	-	-	-	-
	2 554	45 580	26	48 160	2 032	34 681	-	36 713
Passifs dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	58	16 540	-	16 598	6	6 773	-	6 779
Contrats de change	2	25 108	-	25 110	4	12 451	-	12 455
Contrats sur produits de base	1 523	2 066	-	3 589	746	1 445	-	2 191
Contrats sur titres de participation	1 203	13 381	-	14 584	1 581	7 802	-	9 383
Swaps sur défaillance	-	73	2	75	-	5	2	7
	2 786	57 168	2	59 956	2 337	28 476	2	30 815

1) Les autres actifs comprennent les métaux précieux, les actifs de fonds distincts qui se rapportent à nos activités d'assurance, certains débiteurs et autres éléments évalués à la juste valeur.

2) Ces passifs liés aux billets structurés figurant dans les dépôts ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

3) Représente certaines options incorporées liées à des dépôts structurés comptabilisés au coût amorti.

4) Les autres passifs comprennent les passifs au titre des contrats de placement et les passifs de fonds distincts qui se rapportent à nos activités d'assurance, certains créditeurs et des dépôts de métaux qui ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net de même que certains passifs liés à la titrisation et aux entités structurées désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Information quantitative concernant les évaluations de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant présente la juste valeur de nos principaux instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation qui ont servi à déterminer leur juste valeur et la fourchette des valeurs des données d'entrée non observables importantes qui ont été utilisées aux fins des évaluations. Nous n'avons pas posé d'autres hypothèses raisonnables eu égard aux principales catégories de placements dans des titres de participation de sociétés fermées de niveau 3, puisque les valeurs liquidatives nous ont été fournies par des gestionnaires de fonds ou de placements.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

					2022	
Élément de présentation du tableau de la hiérarchie de la juste valeur		Juste valeur des actifs	Techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Fourchette des valeurs des données d'entrée 1)	
					Minimum	Maximum
Titres de participation de sociétés fermées 2)	Titres de participation d'entreprises	4 044	Valeur liquidative VE/BAIIA	Valeur liquidative Coefficient	s. o. 5x	s. o. 19x
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	985	Flux de trésorerie actualisés Comparaison au marché	Taux de remboursement par anticipation Ajustement de comparabilité 3)	3 % (3,83)	47 % 6,82
2021						
Titres de participation de sociétés fermées 2)	Titres de participation d'entreprises	2 442	Valeur liquidative VE/BAIIA	Valeur liquidative Coefficient	s. o. 6x	s. o. 19x
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	675	Flux de trésorerie actualisés Comparaison au marché	Taux de remboursement par anticipation Ajustement de comparabilité 3)	4 % (5,56)	47 % 5,85

- 1) Les valeurs d'entrée minimales et maximales représentent les données réelles des niveaux les plus faibles et les plus élevés qui sont utilisées pour évaluer un groupe d'instruments financiers d'une catégorie spécifique. Ces fourchettes ne reflètent pas le degré d'incertitude des données d'entrée, mais sont touchées par les instruments sous-jacents qui font précisément partie de chacune des catégories. Ces fourchettes varient donc d'une période à l'autre en fonction des caractéristiques des instruments sous-jacents détenus à chaque date de clôture.
 - 2) Les titres de participation de sociétés fermées comprennent 832 millions de dollars d'actions de la Federal Reserve Bank et de la Federal Home Loan Bank des États-Unis que nous comptabilisons au coût (453 millions au 31 octobre 2021), qui se rapproche de la juste valeur, et qui sont détenus afin de respecter des exigences réglementaires.
 - 3) La fourchette des valeurs d'entrée représente le prix par titre après l'ajustement (en dollars canadiens).
- s. o. - sans objet

Données d'entrée non observables importantes servant aux évaluations des instruments de niveau 3

Valeur liquidative

La valeur liquidative représente la valeur estimée d'un titre détenu, d'après des évaluations obtenues auprès d'un gestionnaire de fonds ou de placements. L'évaluation de certains titres de participation de sociétés fermées repose sur l'avantage économique que nous tirons du placement.

Coefficient VE/BAIIA

La juste valeur des titres de participation de sociétés fermées et des placements dans des titres de banque d'affaires est déterminée au moyen du calcul de la valeur d'entreprise (VE) selon un coefficient VE/BAIIA puis de l'application d'une méthodologie en cascade à la structure du capital d'une entité afin d'établir la valeur des actifs et des titres que nous détenons. L'établissement du coefficient VE/BAIIA requiert l'exercice d'un jugement et la prise en compte de facteurs comme les coefficients de sociétés cotées en bourse comparables, les transactions récentes, les éléments propres à l'entité et les déductions pour absence de liquidité, qui visent à refléter le manque d'opérations de négociation touchant ces actifs ou ces titres.

Taux de remboursement par anticipation

Des modèles d'actualisation des flux de trésorerie sont utilisés pour calculer la juste valeur de nos titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, de nos titres adossés à des créances hypothécaires et de nos titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines. Le modèle de flux de trésorerie inclut des hypothèses liées à des taux de remboursement par anticipation conditionnels, à des taux de défaut constants et au pourcentage de perte sur défaut. Les taux de remboursement par anticipation ont une incidence sur nos flux de trésorerie actualisés estimés. Il existe une corrélation négative entre les variations des taux de remboursement par anticipation et les taux d'intérêt. Plus précisément, une augmentation du taux de remboursement par anticipation se traduirait par une augmentation de la juste valeur lorsque le taux d'intérêt de l'actif est inférieur au taux actuel de réinvestissement. Une diminution du taux de remboursement par anticipation donnerait lieu à une diminution de la juste valeur dans le cas où le taux d'intérêt de l'actif est supérieur au taux actuel de réinvestissement.

Ajustement de comparabilité

Les prix comparables de marché sont utilisés pour évaluer la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines. Cette technique implique l'obtention de prix auprès de tiers pour des instruments semblables et l'application d'ajustements pour refléter les prix de transactions récentes, et les caractéristiques spécifiques à des instruments.

Principaux transferts

Nous avons pour politique de constater les transferts d'actifs et de passifs d'un niveau de la hiérarchie de la juste valeur à un autre à la fin de chaque période de présentation, ce qui correspond à la date d'établissement de la juste valeur. Les transferts d'un niveau de la hiérarchie de la juste valeur à un autre rendent compte des changements dans la disponibilité des cours du marché ou des données de marché observables par suite de l'évolution des conditions de marché. Les transferts du niveau 1 au niveau 2 ont été effectués en raison d'une moins grande observabilité des données servant à l'évaluation des titres. Les transferts du niveau 2 au niveau 1 ont été effectués en raison de la disponibilité accrue de cours du marché sur des marchés actifs.

Le tableau qui suit indique les principaux éléments qui ont été transférés entre les niveaux 1 et 2 au cours des exercices clos le 31 octobre 2022 et le 31 octobre 2021.

(en millions de dollars canadiens)

		2022		2021	
		Du niveau 1 au niveau 2	Du niveau 2 au niveau 1	Du niveau 1 au niveau 2	Du niveau 2 au niveau 1
Titres de négociation		10 983	13 062	7 863	11 421
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net		607	522	871	902
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		16 452	11 895	11 028	13 542
Titres vendus à découvert		9 499	14 623	7 764	5 950

Évolution des instruments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur

Les tableaux suivants présentent un rapprochement de toutes les variations des instruments financiers qui étaient classés dans le niveau 3 pour les exercices clos le 31 octobre 2022 et 2021, y compris les profits (pertes) réalisés et latents inclus dans le résultat et les autres éléments du résultat global ainsi que les transferts au niveau 3 et depuis le niveau 3. Les transferts depuis le niveau 2 au niveau 3 ont été effectués en raison de l'augmentation des données d'entrées non observables sur le marché qui ont servi à établir le prix des titres. Les transferts depuis le niveau 3 au niveau 2 ont été effectués en raison de l'augmentation des données de marché observables qui ont servi à établir le prix des titres.

Exercice clos le 31 octobre 2022 (en millions de dollars canadiens)	Variations de la juste valeur			Fluctuations			Transferts		Juste valeur au 31 octobre 2022	Variations des profits (pertes) latents portées en résultat dans le cas d'instruments toujours détenus 2)
	Solde au 31 octobre 2021	Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat global 1)	Achats/ émissions	Ventes	Échéances ou règlements	Transferts vers le niveau 3	Transferts depuis le niveau 3		
Titres de négociation										
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émises par des agences américaines	675	(237)	76	1 045	(657)	-	444	(361)	985	(45)
Titres de créance d'entreprises	7	(2)	(1)	11	(5)	-	2	(9)	3	(1)
Total des titres de négociation	682	(239)	75	1 056	(662)	-	446	(370)	988	(46)
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net										
Titres de créance d'entreprises	-	-	-	8	-	-	-	-	8	-
Titres de participation d'entreprises	2 442	231	176	1 450	(321)	-	66	-	4 044	274
Total des titres à la juste valeur par le biais du résultat net	2 442	231	176	1 458	(321)	-	66	-	4 052	274
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Titres émis ou garantis par : des municipalités, agences et États américains	1	-	-	-	-	-	-	-	1	s. o.
Titres de participation d'entreprises	132	-	1	15	(1)	-	6	-	153	s. o.
Total des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	133	-	1	15	(1)	-	6	-	154	s. o.
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	6	-	-	15	-	(1)	-	-	20	-
Autres actifs	-	-	-	49	-	-	-	-	49	-
Actifs dérivés										
Contrats de change	-	-	-	26	-	-	-	-	26	-
Total des actifs dérivés	-	-	-	26	-	-	-	-	26	-
Autres passifs										
Passifs dérivés										
Swaps sur défaillance	2	-	-	-	-	-	3	(3)	2	-
Total des passifs dérivés	2	-	-	-	-	-	3	(3)	2	-

Exercice clos le 31 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens)	Variations de la juste valeur			Fluctuations			Transferts		Juste valeur au 31 octobre 2021	Variations des profits (pertes) latents portées en résultat dans le cas d'instruments toujours détenus 2)
	Solde au 31 octobre 2020	Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat global 1)	Achats/ émissions	Ventes	Échéances ou règlements	Transferts vers le niveau 3	Transferts depuis le niveau 3		
Titres de négociation										
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émises par des agences américaines	803	(222)	(56)	1 465	(1 253)	-	169	(231)	675	38
Titres de créance d'entreprises	-	-	-	10	(3)	-	-	-	7	-
Total des titres de négociation	803	(222)	(56)	1 475	(1 256)	-	169	(231)	682	38
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net										
Titres de créance d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de participation d'entreprises	1 903	315	(92)	628	(276)	(4)	-	(32)	2 442	374
Total des titres à la juste valeur par le biais du résultat net	1 903	315	(92)	628	(276)	(4)	-	(32)	2 442	374
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Titres émis ou garantis par : des municipalités, agences et États américains	1	-	-	-	-	-	-	-	1	s. o.
Titres de participation d'entreprises	93	-	26	13	-	-	-	-	132	s. o.
Total des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	94	-	26	13	-	-	-	-	133	s. o.
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 945	-	(150)	1 812	-	(1 302)	-	(2 299)	6	-
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs dérivés										
Contrats de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des actifs dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres passifs										
Passifs dérivés										
Swaps sur défaillance	4	-	-	-	-	-	-	(2)	2	-
Total des passifs dérivés	4	-	-	-	-	-	-	(2)	2	-

1) La conversion des devises en ce qui a trait aux actifs et passifs détenus par nos établissements à l'étranger est incluse dans les investissements nets dans des établissements à l'étranger, présentés dans les autres éléments du résultat global.

2) Les variations des profits (pertes) latents sur les titres de négociation et les titres à la juste valeur par le biais du résultat net toujours détenus au 31 octobre 2022 et 2021 ont été inscrites dans le résultat de l'exercice.

Les profits (pertes) latents comptabilisés pour les instruments financiers de niveau 3 peuvent être compensés par les (pertes) profits sur les contrats de couverture économique.

s. o. - sans objet

Revenus de négociation

Les actifs et passifs de négociation, y compris les dérivés, les titres et les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur et les profits et pertes sont comptabilisés dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats. Les revenus de négociation comprennent les revenus nets d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts et ne tiennent pas compte des commissions de prise ferme et des commissions liées aux transactions sur titres, qui sont présentées séparément dans notre état consolidé des résultats. Les revenus nets d'intérêts proviennent des intérêts et des dividendes liés aux actifs et passifs de négociation et sont présentés dans le tableau suivant, déduction faite des charges d'intérêts associées au financement de ces actifs et passifs.

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Taux d'intérêt	893	1 017
Change	571	416
Titres de participation	713	567
Produits de base	189	147
Autres 1)	7 556	2
Total des revenus de négociation	9 922	2 149
Présentés en tant que :		
Revenus nets d'intérêts	1 672	1 853
Revenus autres que d'intérêts - revenus de négociation 1)	8 250	296
Total des revenus de négociation	9 922	2 149

1) Comprend la gestion des variations de la juste valeur à l'acquisition de Bank of the West. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la note 10.

Note 18 : Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers font l'objet d'une compensation, et leur montant net est inscrit dans notre bilan consolidé lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants constatés et que nous avons l'intention de procéder à un règlement sur une base nette ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément. Le tableau qui suit présente les montants qui ont fait l'objet d'une compensation à notre bilan consolidé, notamment des titres pris en pension, des titres mis en pension et des instruments dérivés. En général, leur compensation a été faite par voie d'un mécanisme de règlement sur le marché (comme par l'entremise d'une bourse ou d'une chambre de compensation) aux termes duquel un règlement net simultané peut avoir lieu de sorte à éliminer le risque de crédit et celui de liquidité entre les contreparties. Le tableau comporte également les montants non compensés au bilan consolidé et ayant trait à des transactions visées par une convention-cadre de compensation ou un accord similaire ou dont le droit de compensation des montants ne peut être exercé qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite ou qui, autrement, ne remplissent pas les critères de compensation.

(en millions de dollars canadiens)	2022						
	Montants bruts	Montants compensés au bilan	Montants nets figurant au bilan	Montants non compensés au bilan			Montant net 3)
Incidence des conventions-cadres de compensation				Valeurs mobilières reçues ou données en garantie 1) 2)	Garanties en trésorerie		
Actifs financiers							
Titres pris en pension ou empruntés	116 309	3 115	113 194	11 757	99 736	4	1 697
Instruments dérivés	48 494	334	48 160	31 878	3 282	3 201	9 799
	164 803	3 449	161 354	43 635	103 018	3 205	11 496
Passifs financiers							
Instruments dérivés	60 290	334	59 956	31 878	7 212	8 843	12 023
Titres mis en pension ou prêtés	107 078	3 115	103 963	11 757	91 494	176	536
	167 368	3 449	163 919	43 635	98 706	9 019	12 559
							2021
Actifs financiers							
Titres pris en pension ou empruntés	108 799	1 417	107 382	15 779	90 389	9	1 205
Instruments dérivés	37 054	341	36 713	20 952	2 377	4 823	8 561
	145 853	1 758	144 095	36 731	92 766	4 832	9 766
Passifs financiers							
Instruments dérivés	31 156	341	30 815	20 952	1 865	1 906	6 092
Titres mis en pension ou prêtés	98 973	1 417	97 556	15 779	81 411	108	258
	130 129	1 758	128 371	36 731	83 276	2 014	6 350

1) Les actifs financiers reçus ou donnés en garantie sont présentés à la juste valeur et se limitent aux montants nets constatés au bilan (autrement dit, tout surnantissement est ignoré aux fins du tableau).

2) Certains montants de garantie ne peuvent être vendus ou redonnés en garantie sauf s'il survient un défaut ou si d'autres événements prédéterminés se produisent.

3) N'a pas pour but de représenter notre exposition réelle au risque de crédit.

Note 19 : Gestion du capital

Nous avons pour objectif de maintenir une assise financière solide grâce à une structure rentable qui est appropriée étant donné nos ratios cibles en matière de capital réglementaire et notre évaluation interne du capital économique requis, qui étaye les stratégies de nos groupes d'exploitation, qui soutient la confiance des déposants, des investisseurs et des organismes de réglementation tout en créant de la valeur à long terme pour les actionnaires et qui est conforme à nos cotes de crédit cibles.

Notre démarche consiste notamment à établir des limites, des objectifs et des mesures des résultats qui servent à gérer le bilan, les niveaux de risque et les exigences en matière de capital, ainsi qu'à émettre et à racheter des titres de façon à obtenir une structure du capital économique.

Les exigences en matière de fonds propres réglementaires pour la Banque sont déterminées selon les lignes directrices du BSIF, basées sur le cadre de l'accord de Bâle III établi par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Pour faire face à la perturbation des marchés causée par la pandémie, le BSIF a annoncé diverses modifications des exigences en matière de fonds propres réglementaires au cours de l'exercice 2020; les ajustements de nature temporaire ont été levés au cours de l'exercice 2021, exception faite de l'exclusion temporaire afférente à certaines mesures du ratio de levier des expositions qui ont pris fin le 31 décembre 2021. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital du rapport de gestion, du présent Rapport annuel.

Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires représentent la forme de fonds propres la plus permanente. Ils comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et peuvent comprendre une partie de la dotation à la provision pour pertes sur créances attendues, moins des déductions pour l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles et certains autres éléments. Les fonds propres de catégorie 1 comprennent principalement les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les actions privilégiées et les autres instruments de capitaux propres, après des déductions réglementaires.

Les fonds propres de catégorie 2 sont composés principalement de débetures subordonnées et peuvent comprendre une partie de la dotation à la provision pour pertes sur créances attendues, après des déductions réglementaires. Le total des fonds propres inclut ceux de catégorie 1 et de catégorie 2.

La capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC) s'entend du total des fonds propres et des autres instruments TLAC y compris la dette admissible aux fins du régime de recapitalisation interne des banques, moins les déductions réglementaires. Des précisions sur les éléments qui composent notre capital sont fournies aux notes 11, 12, 15 et 16.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1, le ratio du total des fonds propres, le ratio TLAC, le ratio de levier et le ratio de levier TLAC sont les principales mesures des fonds propres réglementaires.

- Les ratios pour les fonds propres réglementaires sont obtenus en divisant le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1, le ratio du total des fonds propres et le ratio TLAC par leurs actifs pondérés en fonction des risques respectifs.
- Le ratio de levier est obtenu en divisant les fonds propres de catégorie 1 par l'exposition aux fins du ratio de levier qui comprend les éléments inscrits au bilan et les éléments hors bilan précis, déduction faite d'ajustements spécifiés. Le ratio de levier TLAC s'entend de la TLAC, divisée par les expositions aux fins du levier.

Au 31 octobre 2022, nous nous conformions aux exigences du BSIF concernant les ratios cibles en matière de capital réglementaire, lesquelles prévoient une réserve de fonds propres de 2,5 %, un supplément en fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 1,0 % applicable aux banques d'importance systémique intérieure, une réserve anticyclique et une réserve pour stabilité intérieure de 2,5 %.

Mesures des fonds propres réglementaires et de capacité totale d'absorption des pertes, actifs pondérés en fonction des risques et exposition aux fins du ratio de levier ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022	2021
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	60 891	44 491
Fonds propres de catégorie 1	67 121	49 966
Total des fonds propres	75 309	57 201
Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC)	120 663	90 353
Actifs pondérés en fonction des risques	363 997	325 433
Exposition aux fins du ratio de levier	1 189 990	976 690
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	16,7 %	13,7 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	18,4 %	15,4 %
Ratio du total des fonds propres	20,7 %	17,6 %
Ratio TLAC	33,1 %	27,8 %
Ratio de levier	5,6 %	5,1 %
Ratio de levier TLAC	10,1 %	9,3 %

1) Calculé conformément aux lignes directrices Normes de fonds propres, Exigences en matière de levier et Capacité totale d'adsorption des pertes (TLAC) du BSIF, le cas échéant.

Note 20 : Rémunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options sur actions

Nous avons un régime d'options sur actions destiné à des dirigeants et employés désignés. Les options sont attribuées à un prix d'exercice égal au cours de clôture de nos actions ordinaires le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions deviennent acquis en tranches égales de 50 % aux troisième et quatrième anniversaires de la date d'attribution. Chaque tranche est traitée comme une attribution distincte qui a sa propre période d'acquisition. En règle générale, les options viennent à échéance dix ans après leur date d'attribution.

Nous calculons la juste valeur des options sur actions à leur date d'attribution et comptabilisons ce montant dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits aux options, et nous augmentons le surplus d'apport d'une somme correspondante. Lorsque ces options sont exercées, nous émettons les actions et comptabilisons dans le capital social le montant du produit ainsi que le montant inscrit dans le surplus d'apport. La juste valeur estimée à la date d'attribution des options sur actions attribuées aux employés qui sont admissibles à la retraite est passée en charges à la date de leur attribution.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur notre régime d'options sur actions :

	2022		2021	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
(en dollars canadiens, sauf indication contraire)				
Options en cours à l'ouverture de l'exercice	5 682 206	87,79	6 446 110	81,50
Options attribuées	1 028 255	135,58	984 943	97,14
Options exercées	733 591	70,64	1 630 867	67,88
Options éteintes ou annulées	-	-	117 980	97,03
Options échues	-	-	-	-
Options en cours à la clôture de l'exercice	5 976 870	98,12	5 682 206	87,79
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	2 648 426	84,14	2 616 750	77,34
Options pouvant être attribuées	11 680 041		12 708 296	

La charge de rémunération du personnel relative à ce régime s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2022 et 2021, respectivement à 12 millions de dollars et à 10 millions.

Le tableau ci-dessous présente les options en cours et celles pouvant être exercées au 31 octobre 2022 par fourchette de prix d'exercice :

Fourchette de prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
De 60,01 \$ à 70,00 \$	674 235	0,9	66,34	674 235	66,34
De 70,01 \$ à 80,00 \$	647 910	2,7	77,58	647 910	77,58
De 80,01 \$ à 90,00 \$	809 181	6,1	89,90	369 978	89,90
De 90,01 \$ à 100,00 \$	1 389 356	6,9	97,06	439 034	96,90
100,01 \$ et plus	2 456 188	7,6	115,57	517 269	100,63

Le tableau ci-dessous présente d'autres renseignements sur notre régime d'options sur actions :

	2022	2021
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		
Charge de rémunération non constatée liée aux attributions d'options sur actions dont les droits ne sont pas acquis	9	7
Produit en trésorerie provenant des options sur actions exercées	52	111
Cours moyen pondéré des actions visées par les options sur actions exercées (en dollars)	141,50	115,42

La juste valeur des options attribuées a été estimée au moyen d'un modèle binomial d'évaluation d'options. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2022 et 2021 s'est élevée à 14,17 \$ et à 10,75 \$, respectivement. Les fourchettes suivantes ont servi de données d'entrée relativement à chaque hypothèse d'évaluation formulée pour déterminer la juste valeur des tranches d'options sur actions à la date d'attribution :

	2022	2021
Rendement attendu des actions	4,2 %	4,9 %
Volatilité prévue du cours des actions	16,8 %	20,6 % - 20,7 %
Taux de rendement sans risque	1,8 % - 1,9 %	1 %
Période prévue jusqu'à l'exercice (en années)	6,5 - 7,0	6,5 - 7,0

Des changements dans les hypothèses utilisées pourraient produire des justes valeurs estimatives différentes.

Le rendement attendu des actions est fondé sur les attentes du marché quant aux dividendes futurs sur nos actions ordinaires. La volatilité prévue du cours des actions est établie en fonction de la volatilité implicite, estimée en fonction du consensus du marché, des options sur nos actions ordinaires négociées. Le taux sans risque est déterminé d'après les rendements d'une courbe de swaps canadiens ayant des termes comparables à la période prévue jusqu'à l'exercice des options. Le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'attribution a été respectivement de 135,58 \$ et de 97,14 \$ pour les exercices clos le 31 octobre 2022 et 2021.

Autres régimes de rémunération fondée sur des actions

Régimes d'achat d'actions

Nous offrons divers régimes d'achat d'actions à nos employés. Parmi ces régimes, le plus important offre aux employés la possibilité d'affecter une partie de leur salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires. Nous ajoutons à la cotisation des employés une somme égale à 50 % de cette cotisation, jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut individuel, le maximum étant de 75 000 \$ (100 000 \$ avant le 31 décembre 2020). Au cours des deux premières années, les droits rattachés à nos cotisations deviennent acquis après deux ans de participation au régime, et ceux associés aux cotisations versées par la suite sont immédiatement acquis. Les actions détenues dans le cadre de ce régime sont achetées sur le marché libre et considérées comme étant en circulation aux fins du calcul du résultat par action. Les dividendes gagnés sur nos actions ordinaires détenues dans le cadre du régime sont utilisés pour acheter d'autres actions ordinaires sur le marché libre.

Nous comptabilisons nos cotisations au régime en tant que charge de rémunération du personnel au moment où nous les versons.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2022 et 2021, à 45 millions de dollars et à 46 millions, respectivement. Au cours de ces exercices, il y avait respectivement 17,8 millions et 18,0 millions d'actions ordinaires détenues dans le cadre de ces régimes.

Fiducies de rémunération

Nous sommes les promoteurs de diverses ententes d'actionnariat, dont certaines sont administrées par l'entremise de fiducies dans lesquelles nous versons notre cotisation de contrepartie. Nous ne sommes pas tenus de consolider nos fiducies de rémunération.

Les actifs détenus dans le cadre des ententes d'actionnariat totalisaient 2 239 millions de dollars au 31 octobre 2022 (2 425 millions au 31 octobre 2021).

Régimes d'intéressement à moyen terme

Nous offrons des régimes d'intéressement à moyen terme aux dirigeants et à certains employés de haut niveau. Les montants des paiements sont ajustés pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires ainsi que de la performance de la Banque par rapport à certains objectifs, le cas échéant. Selon le régime, le bénéficiaire reçoit un paiement unique en trésorerie à la fin de la période de trois ans du régime, ou des paiements en trésorerie au fil de cette période. Les attributions étant réglées en trésorerie, elles sont inscrites dans le passif. Les montants à payer aux termes de ces attributions sont constatés dans la charge de rémunération sur la période d'acquisition des droits. Les sommes relatives aux unités d'actions attribuées à des employés qui sont admissibles à la retraite sont passées en charges à la date d'attribution. Toute variation ultérieure de la juste valeur du passif est comptabilisée dans la charge de rémunération dans la période durant laquelle elle survient.

Le nombre total d'unités consenties en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme au cours des exercices clos le 31 octobre 2022 et 2021 a été de 5,8 millions et de 6,4 millions d'unités, respectivement.

La juste valeur moyenne pondérée de ces unités attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2022 et 2021 était de 139,04 \$ et de 91,62 \$ respectivement, et nous avons constaté une charge de rémunération du personnel de 719 millions de dollars et de 1 234 millions, respectivement. Nous couvrons l'incidence des variations de la valeur de marché de nos actions ordinaires en concluant des swaps sur rendement total. Nous concluons également des swaps de devises pour gérer les écarts de conversion attribuables à nos activités aux États-Unis. Des profits (pertes) sur les swaps sur rendement total et les swaps de devises de 3 millions et de 719 millions, respectivement, ont été constatés pour les exercices clos le 31 octobre 2022 et 2021, ce qui s'est traduit par une charge de rémunération du personnel nette de 716 millions et de 515 millions, respectivement.

Au total, 16,6 millions et 17,6 millions d'unités octroyées en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme étaient en circulation au 31 octobre 2022 et 2021, et la valeur intrinsèque de ces unités dont les droits sont acquis était de 1 501 millions de dollars et de 1 679 millions, respectivement.

Régimes d'intéressement à droits différés

Nous offrons des régimes d'intéressement à droits différés aux membres de notre Conseil d'administration, aux hauts dirigeants et aux employés clés de BMO Marchés des capitaux et de BMO Gestion de patrimoine. En vertu de ces régimes, le versement d'honoraires, de primes annuelles ou de commissions peut être différé sous forme d'unités d'actions donnant droit à la valeur de nos actions ordinaires. Les droits rattachés à ces unités d'actions sont généralement entièrement acquis à la date d'attribution ou au bout de trois ans. La valeur de ces unités d'actions est ajustée pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires.

Les paiements différés sont versés en trésorerie lorsque leurs bénéficiaires quittent la Banque.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes est comptabilisée au cours de l'exercice où les honoraires, les primes ou les commissions sont gagnés. Les changements aux montants des paiements découlant des dividendes et de l'évolution du cours des actions sont constatés comme des augmentations ou des diminutions dans la charge de rémunération du personnel durant la période des changements en question.

Le nombre d'unités d'actions qui ont été attribuées en vertu des régimes d'intéressement à droits différés au cours des exercices clos le 31 octobre 2022 et 2021 s'est élevé à 0,2 million d'unités et à 0,4 million d'unités, respectivement, et la juste valeur moyenne pondérée des unités attribuées au cours de ces exercices a été de 136,74 \$ et de 113,08 \$, respectivement.

Les passifs relatifs à ces régimes sont inscrits à notre bilan consolidé dans les passifs divers et s'élevaient à 585 millions de dollars et à 609 millions au 31 octobre 2022 et 2021, respectivement.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes pour les exercices clos le 31 octobre 2022 et 2021 s'est chiffrée respectivement à (16) millions de dollars et à 279 millions. Nous avons conclu des instruments dérivés pour couvrir les risques auxquels nous exposent ces régimes. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés sont comptabilisées en tant que charge de rémunération du personnel au cours de la période où elles se produisent. Les profits (pertes) sur ces instruments dérivés comptabilisés au cours des exercices clos le 31 octobre 2022 et 2021 ont été de (30) millions et de 271 millions, respectivement. Ces profits (pertes) ont donné lieu à une charge de rémunération du personnel nette de respectivement 14 millions et 8 millions pour les exercices clos le 31 octobre 2022 et 2021.

Le nombre total d'unités consenties aux termes des régimes d'intéressement à droits différés en circulation au cours des exercices clos le 31 octobre 2022 et 2021 a été de 4,7 millions et de 4,6 millions, respectivement.

Note 21 : Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Nous agissons comme promoteur de divers régimes à l'échelle mondiale, qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages futurs du personnel à nos employés en poste ou retraités. Parmi ces régimes, les plus importants, sur le plan de l'obligation au titre des prestations définies, sont essentiellement ceux à prestations définies destinés au personnel au Canada et aux États-Unis ainsi que les grands régimes d'autres avantages futurs des salariés au Canada.

Les régimes de retraite comprennent des régimes de retraite à prestations définies, ainsi que des régimes complémentaires qui offrent des prestations de retraite en sus des limites prévues par les dispositions législatives. De façon générale, nous offrons, en vertu de ces régimes, des prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service de l'employé et sur son salaire annuel moyen pour une certaine période précédant la retraite. Les charges au titre des prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel, lesquelles sont prises en compte dans la charge de rémunération du personnel, sont constituées essentiellement du coût des services rendus au cours de l'exercice plus ou moins les intérêts sur les actifs ou les passifs nets au titre des prestations définies. De plus, nous offrons des régimes de retraite à cotisations définies à nos employés. Les coûts de ces régimes, qui sont constatés dans la charge de rémunération du personnel, correspondent aux cotisations que nous y versons.

Avec prise d'effet le 31 décembre 2020, le principal régime de retraite à prestations définies offert aux employés au Canada a cessé d'accepter de nouveaux employés engagés après cette date. Les employés qui ont été engagés le 1^{er} janvier 2021 et après cette date ou qui ont été transférés à BMO Canada peuvent participer à un régime de retraite à cotisations définies lorsqu'ils ont satisfait à la période d'admissibilité de six mois de services continus.

D'autres avantages futurs du personnel, y compris des avantages en matière de soins de santé et de soins dentaires ainsi qu'un régime d'assurance vie, sont également offerts aux employés en poste ou retraités admissibles.

Les avantages du personnel à court terme, tels les salaires, les congés rémunérés, les primes et autres avantages, sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice sur la période durant laquelle les employés rendent les services connexes.

Politique d'investissement

Les régimes de retraite à prestations définies sont administrés suivant une structure de gouvernance précise; la surveillance incombe au Conseil d'administration.

Les régimes sont administrés aux termes d'un cadre qui tient compte à la fois des actifs et des passifs aux fins de l'élaboration de la politique d'investissement et de la gestion des risques. Au cours des dernières années, nous avons mis en place une stratégie de placement guidée par le passif afin que le principal régime canadien puisse améliorer les rendements ajustés en fonction des risques, tout en limitant la volatilité de l'excédent du régime. Cette stratégie a réduit l'incidence du régime sur nos fonds propres réglementaires.

Les régimes investissent dans des catégories d'actifs qui incluent des titres de participation et des titres à revenu fixe, et adoptent d'autres stratégies qui respectent des lignes directrices déterminées en matière d'investissement. Les actifs sont diversifiés selon plusieurs catégories et diverses régions, et sont gérés par des sociétés de gestion d'actifs qui sont responsables du choix des titres de placement. Les lignes directrices autorisent l'utilisation d'instruments dérivés, lesquels servent généralement à couvrir des positions en devises, à gérer les expositions au risque de taux d'intérêt ou à reproduire le rendement d'un actif.

Répartition des actifs

Les fourchettes de répartition et les répartitions réelles moyennes pondérées pour les actifs de nos principaux régimes de retraite, selon leurs justes valeurs de marché au 31 octobre, se présentent comme suit :

	Régimes de retraite		
	Fourchette cible 2022	Répartition réelle 2022	Répartition réelle 2021
Titres de participation	20 % – 40 %	25 %	30 %
Placements à revenu fixe	40 % – 55 %	43 %	47 %
Autres stratégies	15 % – 40 %	32 %	23 %

Nos actifs des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel sont évalués à la juste valeur de manière récurrente.

Gestion des risques

Les régimes à prestations définies sont exposés à divers risques, notamment au risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque lié aux actions et risque de change), au risque de crédit, au risque opérationnel, au risque lié à l'excédent et au risque de longévité. Nous appliquons diverses méthodes pour surveiller et gérer activement ces risques, notamment :

- la surveillance des excédents à risque, méthode qui consiste à apprécier le risque auquel est exposé un régime en ce qui a trait aux actifs et aux passifs;
- la simulation de crise et l'analyse de scénarios afin d'évaluer la volatilité de la situation financière du régime et son incidence sur la Banque;
- la couverture liée aux risques de change et de taux d'intérêt dans les limites prescrites par la politique;
- la tenue de contrôles relativement à la répartition des actifs, à la répartition géographique, à la durée du portefeuille, à la qualité du crédit des titres de créance, aux directives sectorielles, aux limites des émetteurs et des contreparties, et à d'autres facteurs;
- l'observation continue de l'exposition aux risques, du rendement et du niveau des risques.

Passifs au titre des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel

Nos actaires procèdent à des évaluations de nos obligations au titre des prestations de retraite définies et des autres avantages futurs du personnel au 31 octobre de chaque exercice, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces évaluations sont fondées sur des hypothèses posées par la direction concernant les taux d'actualisation, les taux de croissance de la rémunération, l'âge de la retraite, le taux de mortalité et les taux tendanciels des coûts des soins de santé.

Les taux d'actualisation utilisés pour les principaux régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel au Canada et aux États-Unis ont été établis en fonction des rendements d'obligations de sociétés de grande qualité cotées AA dont les modalités correspondent à celles des flux de trésorerie des régimes.

La juste valeur des actifs des régimes est déduite de l'obligation au titre des prestations définies afin d'en arriver à l'actif ou au passif net au titre des prestations définies. Dans le cas des régimes de retraite à prestations définies qui affichent un actif net au titre des prestations définies, l'actif constaté se limite à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements futurs provenant du régime ou de réductions des cotisations qui y seront versées dans l'avenir (le plafond de l'actif). Les variations du plafond de l'actif sont prises en compte dans les autres éléments du résultat global. Les éléments de la variation de nos actifs nets ou de nos passifs nets au titre des prestations définies et de nos charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel sont les suivants :

Le **coût des services rendus au cours de l'exercice** représente les prestations de retraite accumulées au cours de l'exercice. Le coût est déterminé d'après le nombre d'employés en poste et la valeur des prestations auxquelles ils auront droit lorsqu'ils prendront leur retraite, compte tenu des dispositions de nos régimes.

Les **intérêts sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies** correspondent à la hausse de cet actif ou de ce passif attribuable au passage du temps et sont calculés en appliquant le taux d'actualisation à cet actif ou passif.

Les **gains et pertes actuariels** peuvent survenir dans deux situations. Premièrement, chaque année, nos actuaires recalculent les obligations au titre des prestations définies et les comparent à celles estimées à la clôture de l'exercice précédent. Tous les écarts découlant de changements dans les hypothèses démographiques ou économiques ou de différences entre les résultats associés aux membres et les prévisions faites par la direction à la clôture de l'exercice précédent sont considérés comme étant des gains ou pertes actuariels. Deuxièmement, des gains ou pertes actuariels découlent d'écarts entre le taux d'actualisation et le rendement réel des actifs des régimes. Les gains ou pertes actuariels sont inscrits dans les autres éléments du résultat global dès qu'ils surviennent et ne sont pas reclassés en résultat dans des périodes ultérieures.

Les **modifications des régimes** représentent les modifications de nos obligations au titre des prestations définies qui découlent de changements apportés aux dispositions des régimes. L'incidence des modifications des régimes est portée immédiatement en résultat lorsqu'un régime est modifié.

Les **liquidations** se produisent lorsque nos obligations au titre des prestations définies des participants au régime sont réglées, habituellement par le versement de sommes forfaitaires en trésorerie, et qu'en conséquence nous n'avons plus à leur verser des prestations à l'avenir.

Capitalisation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Nous capitalisons nos régimes de retraite à prestations définies au Canada et aux États-Unis conformément aux exigences réglementaires, et leurs actifs servent au versement des prestations aux retraités et aux autres employés. Certains groupes d'employés ont également le droit de verser des cotisations volontaires afin de toucher des prestations plus élevées. Notre régime de retraite complémentaire au Canada est capitalisé tandis que le régime complémentaire aux États-Unis ne l'est pas.

Nos régimes d'autres avantages futurs du personnel au Canada et aux États-Unis sont soit capitalisés, soit sans capitalisation. Les versements d'avantages du personnel au titre de ces régimes sont effectués soit par les régimes, soit directement par nous.

Nous établissons au 31 octobre la juste valeur des actifs de nos régimes au Canada et aux États-Unis. En plus des évaluations actuarielles effectuées à des fins comptables, nous sommes tenus de préparer des évaluations pour déterminer les exigences minimales en matière de capitalisation de nos régimes de retraite conformément au cadre réglementaire applicable (nos évaluations relatives à la capitalisation). Une évaluation annuelle relative à la capitalisation est effectuée pour nos régimes au Canada et aux États-Unis. La plus récente évaluation relative à la capitalisation de notre principal régime de retraite canadien a été effectuée en date du 31 octobre 2022 et la plus récente évaluation relative à la capitalisation pour notre principal régime de retraite américain a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2021.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sommaires sur nos régimes pour les deux derniers exercices :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite		Régimes d'autres avantages futurs du personnel	
	2022	2021	2022	2021
Obligation au titre des prestations définies	7 082	9 716	928	1 220
Juste valeur des actifs des régimes	8 261	10 525	147	166
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies	1 179	809	(781)	(1 054)
L'excédent (le déficit) est constitué comme suit :				
Régimes capitalisés en tout ou en partie	1 267	939	51	40
Régimes non capitalisés	(88)	(130)	(832)	(1 094)
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies	1 179	809	(781)	(1 054)

Charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel

Le tableau ci-dessous fait état du calcul des charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite		Régimes d'autres avantages futurs du personnel	
	2022	2021	2022	2021
Charge annuelle liée aux prestations				
Coût des services rendus au cours de l'exercice	237	268	8	9
(Revenu) charge nette d'intérêts sur (l'actif) le passif net au titre des prestations définies	(27)	7	35	30
Coût des services passés (crédit)	(2)	-	-	-
Profit découlant du règlement	(1)	-	-	-
Charges administratives	4	5	-	-
Réévaluation des autres avantages à long terme	-	-	(18)	(11)
Charge liée aux prestations	211	280	25	28
Charge pour les régimes de retraite gouvernementaux 1)	252	216	-	-
Charge liée aux régimes à cotisations définies	176	160	-	-
Total des charges annuelles liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel constatées dans l'état consolidé des résultats	639	656	25	28

1) Comprend le régime de pensions du Canada, le régime de rentes du Québec et la U.S. Federal Insurance Contribution Act. Certains chiffres des périodes précédentes ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Hypothèses moyennes pondérées

	Régimes de retraite		Régimes d'autres avantages futurs du personnel	
	2022	2021	2022	2021
Charges au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation à l'ouverture de l'exercice 1) 2)	3,2 %	2,7 %	3,3 %	2,7 %
Taux de croissance de la rémunération	2,2 %	2,1 %	s. o.	2,0 %
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	s. o.	s. o.	4,8 % 3)	4,8 % 3)
Obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation à la clôture de l'exercice	5,5 %	3,2 %	5,5 %	3,3 %
Taux de croissance de la rémunération	2,3 %	2,2 %	s. o.	s. o. 4)
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	s. o.	s. o.	4,7 % 3)	4,8 % 3)

1) Le coût des services rendus au cours de l'exercice au titre des prestations de retraite a été calculé au moyen de taux d'actualisation distincts de 3,7 % et de 3,0 % pour 2022 et 2021, respectivement.

2) Le coût des services rendus au cours de l'exercice au titre des autres avantages futurs du personnel a été calculé au moyen de taux d'actualisation distincts de 3,6 % et de 3,0 % pour 2022 et 2021, respectivement.

3) Le taux devrait se stabiliser à 4,0 % en 2041 et dans les années subséquentes.

4) Le taux de croissance de la rémunération n'est pas applicable, puisque le nouveau régime de retraite à rente uniforme ne dépend plus de la rémunération.

s. o. – sans objet

Les hypothèses concernant la mortalité sont fondées sur des statistiques publiées et des tables de mortalité calibrées pour tenir compte des résultats réels des régimes, le cas échéant. Ce qui suit indique l'espérance de vie actuelle qui sous-tend les montants des obligations au titre des prestations définies de nos principaux régimes :

(en années)	Canada		États-Unis	
	2022	2021	2022	2021
Espérance de vie des membres actuellement âgés de 65 ans				
Hommes	23,9	23,8	21,8	21,8
Femmes	24,2	24,2	23,2	23,2
Espérance de vie des membres de 65 ans actuellement âgés de 45 ans				
Hommes	24,8	24,8	23,0	23,0
Femmes	25,1	25,1	24,4	24,4

Le tableau suivant fait état des variations de la situation financière estimative de nos régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages futurs du personnel :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Régimes de retraite		Régimes d'autres avantages futurs du personnel	
	2022	2021	2022	2021
Obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	9 716	10 493	1 220	1 290
Dessalement de l'obligation au titre des prestations définies 1)	(532)	-	-	-
Coût des services rendus au cours de l'exercice	237	268	8	9
Charges d'intérêts	290	269	39	34
Coût des services passés (crédit)	(2)	-	-	-
(Profit) découlant du règlement	(1)	-	-	-
Prestations versées	(578)	(525)	(49)	(50)
Cotisations des employés	18	17	6	5
(Gains) pertes actuariels attribuables aux éléments suivants :				
Changements d'hypothèses démographiques	-	11	(60)	(4)
Changements d'hypothèses financières	(2 386)	(700)	(244)	(89)
Résultats associés aux membres des régimes	207	29	(9)	39
Conversion de devises et autres	113	(146)	17	(14)
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	7 082	9 716	928	1 220
Obligation au titre des prestations définies – régimes capitalisés en tout ou en partie	6 994	9 586	96	126
Obligation au titre des prestations définies – régimes non capitalisés	88	130	832	1 094
Total de l'obligation au titre des prestations définies	7 082	9 716	928	1 220
Juste valeur des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture de l'exercice	10 525	10 064	166	181
Dessalement des actifs des régimes 1)	(647)	-	-	-
Revenus d'intérêts	317	262	4	4
Rendement des actifs des régimes (exclusion faite des revenus d'intérêts)	(1 524)	542	(37)	(1)
Cotisations versées par l'employeur	58	298	40	40
Cotisations des employés	18	17	6	5
Prestations versées	(578)	(525)	(49)	(50)
Charges administratives	(4)	(5)	-	-
Conversion de devises et autres	96	(128)	17	(13)
Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice	8 261	10 525	147	166
Surplus (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	1 179	809	(781)	(1 054)
Comptabilisation dans :				
Actifs divers	1 267	947	51	40
Passifs divers	(88)	(138)	(832)	(1 094)
Surplus (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	1 179	809	(781)	(1 054)
Gains (pertes) actuariels constatés dans les autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) actuariels nets sur les actifs des régimes	(1 524)	542	(37)	(1)
Gains (pertes) actuariels sur l'obligation au titre des prestations définies en raison des éléments suivants :				
Changements d'hypothèses démographiques	-	(11)	56	4
Changements d'hypothèses financières	2 386	700	228	84
Résultats associés aux membres des régimes	(207)	(29)	10	(45)
Conversion de devises et autres	(14)	20	-	-
Gains actuariels constatés dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice	641	1 222	257	42

1) Ce poste se rapporte au régime de retraite à prestations définies faisant partie de la vente, au cours de l'exercice 2022, de nos activités de gestion d'actifs en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. La note 10 contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

Les actifs de nos régimes de retraite et autres avantages futurs du personnel sont évalués à la juste valeur de manière récurrente. La juste valeur des actifs de nos principaux régimes au 31 octobre 2022 et 2021 se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2022			2021		
	Cotés	Non cotés	Total	Cotés	Non cotés	Total
Trésorerie et titres des fonds du marché monétaire	185	-	185	144	1	145
Titres émis ou garantis par :						
l'administration fédérale canadienne	11	41	52	26	41	67
des administrations provinciales et municipales canadiennes	156	303	459	191	364	555
l'administration fédérale américaine	108	-	108	297	4	301
Fonds communs	704	4 034	4 738	1 071	4 014	5 085
Instruments dérivés	-	(53)	(53)	-	43	43
Titres de créance d'entreprises	-	1 157	1 157	3	1 391	1 394
Titres de participation d'entreprises	1 187	-	1 187	1 655	-	1 655
	2 351	5 482	7 833	3 387	5 858	9 245

Au 31 octobre 2022 et 2021, aucun actif des régimes n'était directement sous forme de titres de la Banque ou de parties liées. Au 31 octobre 2022, notre principal régime canadien détenait indirectement, par voie de fonds communs, une tranche de moins de 1 million de dollars (11 millions de dollars au 31 octobre 2021) de nos actions ordinaires et de nos titres à revenu fixe. Les régimes ne détiennent aucune propriété que nous occupons ni aucun autre actif que nous utilisons.

Sensibilité des hypothèses

Le tableau ci-dessous présente les moyennes pondérées des hypothèses clés pour 2022 utilisées pour mesurer l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau ci-après doit être utilisée avec prudence, car ses résultats sont hypothétiques et les variations de chacune des hypothèses clés pourraient ne pas être linéaires. La sensibilité de chaque variable clé a été calculée indépendamment de l'incidence des variations des autres variables clés. Dans les faits, des variations peuvent survenir dans plusieurs hypothèses clés simultanément, ce qui amplifierait ou réduirait certaines sensibilités.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Obligation au titre des prestations définies	
	Régimes de retraite	Régimes d'autres avantages futurs du personnel
Taux d'actualisation (%)	5,5	5,5
Effet : hausse de 1 % (\$)	(681)	(69)
baisse de 1 % (\$)	836	85
Taux de croissance de la rémunération (%)	2,3	s. o.
Effet : hausse de 0,25 % (\$)	30	s. o.
baisse de 0,25 % (\$)	(29)	s. o.
Mortalité		
Effet : espérance de vie diminuée de 1 an (\$)	(119)	(17)
espérance de vie augmentée de 1 an (\$)	116	17
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé (%)	s. o.	4,7 1)
Effet : hausse de 1 % (\$)	s. o.	35
baisse de 1 % (\$)	s. o.	(31)

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,00 % en 2041 et pour les années subséquentes.

s. o. – sans objet

Profil des échéances

La durée de l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes est comme suit :

(en années)	2022	2021
Régimes de retraite canadiens	12,1	14,5
Régimes de retraite américains	7,5	9,5
Régimes d'autres avantages futurs du personnel canadiens	12,5	13,7

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente les paiements en trésorerie que nous avons faits au cours de l'exercice relativement aux régimes d'avantages futurs du personnel :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite		Régimes d'autres avantages futurs du personnel	
	2022	2021	2022	2021
Cotisations aux régimes à prestations définies	24	254	–	–
Cotisations aux régimes à cotisations définies	176	160	–	–
Prestations versées directement aux retraités	34	44	40	40
	234	458	40	40

Nos meilleures estimations des cotisations et des prestations que nous prévoyons verser directement aux retraités dans l'exercice se terminant le 31 octobre 2023 sont d'environ 69 millions de dollars pour nos régimes de retraite à prestations définies et de 46 millions pour nos régimes d'autres avantages à prestations définies. Les versements de prestations de nos régimes de retraite à prestations définies aux retraités sont estimés à 520 millions pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2023.

Note 22 : Impôts sur le résultat

Nous présentons notre charge d'impôts sur le résultat dans notre état consolidé des résultats en fonction des opérations comptabilisées dans nos états financiers consolidés, quelle que soit la date à laquelle elles sont constatées aux fins des impôts sur le résultat, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales, tel que nous le mentionnons ci-après.

En outre, nous comptabilisons la charge ou le recouvrement d'impôts dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres lorsque les impôts portent sur des montants constatés dans les autres éléments du résultat global ou dans ces capitaux propres. Par exemple, la charge (le recouvrement) d'impôts découlant des profits (pertes) de couverture relatifs à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger est comptabilisée dans nos profits (pertes) nets dans notre état consolidé du résultat global à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger.

L'impôt exigible correspond au montant d'impôts sur le résultat à recouvrer (à payer) à l'égard de la perte (du bénéfice) imposable de l'exercice. Les impôts différés sont comptabilisés en fonction des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et celle des passifs à des fins comptables et fiscales. Les actifs et passifs d'impôt différé sont calculés aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer au moment où les différences temporaires s'inverseront. Les variations des actifs et passifs d'impôt différé découlant d'un changement de taux d'impôt sont comptabilisées en résultat durant la période au cours de laquelle le nouveau taux est pratiquement en vigueur, sauf si l'impôt découle d'une transaction ou d'un événement constatés soit dans les autres éléments du résultat global, soit directement dans les capitaux propres. Les impôts exigibles et différés ne peuvent être compensés que s'ils sont prélevés par la même administration fiscale, proviennent de la même entité ou du même groupe d'entités, et que la Banque a un droit juridique d'opérer compensation.

Les actifs d'impôt différé comprennent un montant de 10 millions de dollars (9 millions au 31 octobre 2021) lié aux reports prospectifs de pertes fiscales américaines et aux crédits d'impôt, qui expirera en diverses tranches au cours des années d'imposition aux États-Unis de 2022 à 2040. Selon les éléments probants disponibles, dont les projections de la direction au sujet des revenus, nous sommes d'avis qu'il est probable que nos activités commerciales généreront suffisamment de bénéfice imposable pour soutenir ces actifs d'impôt différé. Le montant de l'impôt sur les différences temporaires ainsi que des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été constaté dans notre bilan consolidé est de 922 millions au 31 octobre 2022 (118 millions en 2021), dont une tranche de 36 millions (7 millions en 2021) est censée expirer d'ici cinq ans. Aucun actif d'impôt différé n'a été constaté à l'égard de ces éléments étant donné qu'il est improbable qu'un tel actif se réalise.

Les revenus que nous gagnons par l'entremise de nos filiales à l'étranger sont généralement assujettis aux impôts des pays où ces filiales mènent leurs activités. Les revenus que nous gagnons par l'entremise de nos succursales à l'étranger sont aussi généralement assujettis aux impôts à payer des pays où ces succursales mènent leurs activités. Le Canada perçoit également des impôts sur les revenus que nous gagnons par l'entremise des succursales à l'étranger et un crédit est accordé pour certains impôts étrangers payés sur ces revenus. Si nous devions rapatrier les résultats non distribués de certaines filiales à l'étranger, nous serions tenus de payer de l'impôt sur certains de ces montants. Comme le rapatriement de tels bénéfices n'est pas envisagé dans un avenir prévisible, nous n'avons pas comptabilisé le passif d'impôt différé s'y rapportant. Au 31 octobre 2022, les différences temporaires imposables liées au rapatriement des bénéfices attribuables aux participations dans certaines filiales, succursales et entreprises associées et à certaines participations dans des coentreprises, pour lesquelles des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés, totalisaient 24 milliards de dollars (17 milliards en 2021).

Charge d'impôts sur le résultat

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
État consolidé des résultats		
Impôts exigibles		
Charge d'impôts sur le résultat pour l'exercice à l'étude	3 889	2 334
Ajustements pour les exercices précédents	(15)	(14)
Impôts différés		
Origine et renversement des différences temporaires	475	173
Incidence des changements des taux d'impôt	-	11
	4 349	2 504
Autres éléments du résultat global et capitaux propres		
Charge (recouvrement) d'impôts découlant de :		
(Pertes) latentes sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(182)	(58)
Reclassement, dans le résultat, de (profits) sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(5)	(14)
(Pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(1 794)	(504)
Reclassement, dans le résultat, de (profits) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(114)	(149)
Profits (pertes) latents sur la couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(124)	180
Profits sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel	239	341
Profits (pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur	465	(70)
Profits latents sur les titres de participation évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1	6
Rémunération fondée sur des actions	5	(10)
	(1 509)	(278)
Total de la charge d'impôts sur le résultat	2 840	2 226

Composantes du total de la charge d'impôts sur le résultat

(en millions de dollars canadiens)

	2022	2021
Au Canada : Impôts exigibles		
Palier fédéral	1 178	650
Palier provincial	672	373
	1 850	1 023
Au Canada : Impôts différés		
Palier fédéral	148	233
Palier provincial	85	134
	233	367
Total des impôts au Canada	2 083	1 390
À l'étranger : Impôts exigibles	953	940
Impôts différés	(196)	(104)
Total des impôts à l'étranger	757	836
Total de la charge d'impôts sur le résultat	2 840	2 226

Rapprochement du taux d'impôt prévu par la loi

Le tableau suivant présente un rapprochement entre, d'une part, nos taux d'impôt prévus par la loi et les impôts sur le résultat qui seraient exigibles à ces taux et, d'autre part, les taux d'impôt effectifs et le montant de la charge d'impôts sur le résultat que nous avons comptabilisé dans notre état consolidé des résultats :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2022	2021
Impôts sur le résultat au taux d'impôt prévu par la loi combiné du Canada et des provinces	4 757	26,6 %
Augmentation (diminution) en raison des éléments suivants :		
Revenu tiré de titres exonéré d'impôt	(200)	(1,1)
Activités à l'étranger assujetties à des taux d'impôt différents	(160)	(0,9)
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition	-	202
Changement du taux d'impôt pour impôts différés	-	11
Bénéfice attribuable aux participations dans des entreprises associées et des coentreprises	(57)	(0,3)
Autres	9	-
Charge d'impôts sur le résultat dans l'état consolidé des résultats et taux d'impôt effectif	4 349	24,3 %

Composantes des soldes d'impôt différé

(en millions de dollars canadiens)

	Actif net au 31 octobre 2021	Économie (charge) inscrite à l'état des résultats	Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres	Change et autres	Actifs nets au 31 octobre 2022
Actifs (passifs) d'impôt différé					
Provision pour pertes sur créances	651	(52)	-	6	605
Avantages futurs du personnel	330	(10)	(65)	1	256
Rémunération différée	685	18	-	5	708
Autres éléments du résultat global	(108)	(1)	682	-	573
Report prospectifs de pertes fiscales	34	(23)	-	-	11
Crédits d'impôt	-	-	-	-	-
Bureaux et matériel	(400)	(59)	-	(1)	(460)
Prestations de retraite	(148)	(47)	(174)	(1)	(370)
Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	(241)	1	-	(4)	(244)
Valeurs mobilières	(51)	193	-	-	142
Autres 1)	343	(495)	(5)	9	(148)
Actifs (passifs) d'impôt différé nets	1 095	(475)	438	15	1 073
Comprenant les éléments suivants :					
Actifs d'impôt différé	1 287				1 175
Passifs d'impôt différé	(192)				(102)
Actifs (passifs) d'impôt différé nets	1 095	-	-	-	1 073

(en millions de dollars canadiens)

	Actif net au 1 ^{er} novembre 2020	Économie (charge) inscrite à l'état des résultats	Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres	Change et autres	Actifs nets au 31 octobre 2021
Actifs (passifs) d'impôt différé					
Provision pour pertes sur créances	849	(194)	-	(4)	651
Avantages futurs du personnel	337	2	(9)	-	330
Rémunération différée	416	270	-	(1)	685
Autres éléments du résultat global	(358)	-	250	-	(108)
Report prospectifs de pertes fiscales	87	(53)	-	-	34
Crédits d'impôt	31	(31)	-	-	-
Bureaux et matériel	(361)	(39)	-	-	(400)
Prestations de retraite	78	104	(330)	-	(148)
Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	(237)	(6)	-	2	(241)
Valeurs mobilières	11	(62)	-	-	(51)
Autres	512	(175)	10	(4)	343
Actifs (passifs) d'impôt différé nets	1 365	(184)	(79)	(7)	1 095
Comprenant les éléments suivants :					
Actifs d'impôt différé	1 473				1 287
Passifs d'impôt différé	(108)				(192)
Actifs (passifs) d'impôt différé nets	1 365	-	-	-	1 095

1) Ce poste englobe l'incidence fiscale des swaps de taux d'intérêt et des valeurs mobilières que nous avons achetées pour atténuer l'effet des variations des taux d'intérêt à l'égard de notre acquisition annoncée de Bank of the West (il y a lieu de se reporter à la note 10 pour de plus amples renseignements) et l'incidence fiscale de la provision pour frais juridiques comptabilisée relativement à la poursuite décrite à la note 24.

Les autorités fiscales du Canada ont produit un avis de nouvelle cotisation visant des impôts et des intérêts additionnels d'un montant d'environ 1 425 millions de dollars, à ce jour, relatifs à certains dividendes de sociétés canadiennes enregistrées de 2011 à 2017. Dans le cadre de ces réévaluations, la déduction pour dividendes avait été refusée du fait que les dividendes avaient été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». En général, les règles fiscales qu'avaient évoquées les autorités fiscales du Canada ont été abordées de manière prospective dans les budgets fédéraux de 2015 et de 2018 du Canada. Nous avons déposé des avis d'appel auprès de la Cour de l'impôt du Canada et l'affaire fait l'objet d'un litige. Nous nous attendons à recevoir un nouvel avis de cotisation visant des impôts en raison d'activités similaires menées en 2018. Nous demeurons convaincus que la position adoptée dans nos déclarations fiscales était adéquate et entendons contester tous les avis de nouvelle cotisation. Cependant, si cette procédure n'aboutit pas, la charge additionnelle pourrait avoir une incidence néfaste sur notre bénéfice net.

Note 23 : Bénéfice par action

Nous calculons le bénéfice de base par action en divisant le bénéfice net, après avoir déduit les dividendes à payer sur les actions privilégiées et les distributions à payer sur les autres instruments de capitaux propres, par le nombre moyen quotidien d'actions ordinaires entièrement payées et en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué par action est calculé de la même manière si ce n'est des ajustements qui sont apportés afin de rendre compte de l'effet dilutif des instruments pouvant être convertis en nos actions ordinaires.

Le tableau suivant présente notre bénéfice de base et dilué par action :

Bénéfice de base par action ordinaire (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2022	2021
Bénéfice net	13 537	7 754
Dividendes sur les actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(231)	(244)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	13 306	7 510
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	663 990	647 163
Bénéfice de base par action ordinaire (en dollars canadiens)	20,04	11,60
Bénéfice dilué par action ordinaire		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement au titre de l'incidence d'instruments dilutifs	13 306	7 510
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	663 990	647 163
Effet des instruments dilutifs		
Options sur actions pouvant éventuellement être exercées 1)	5 178	6 403
Actions ordinaires pouvant éventuellement être rachetées	(3 461)	(4 890)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après dilution (en milliers)	665 707	648 676
Bénéfice dilué par action ordinaire (en dollars canadiens)	19,99	11,58

1) En calculant le bénéfice dilué par action, nous avons exclu le nombre moyen d'options sur actions en cours, soit 943 741, dont le prix d'exercice moyen était de 143,52 \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2022. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2021, nous n'avons exclu aucune option sur action puisque le prix moyen par action pour l'exercice était supérieur au prix d'exercice.

Note 24 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons divers types de contrats aux termes desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements pour rembourser une perte à une contrepartie si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat ou n'effectue pas les paiements au moment prévu par les modalités d'un instrument de crédit, et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie, lesquels contrats sont tous considérés comme des garanties.

Les garanties qui sont admissibles en tant qu'instruments dérivés sont constatées conformément à la méthode suivie pour les instruments dérivés (se reporter à la note 8). Dans le cas de celles qui ne sont pas admissibles en tant qu'instruments dérivés, l'obligation est initialement constatée à sa juste valeur, qui correspond généralement aux honoraires reçus. Ensuite, les garanties sont évaluées au plus élevé de la juste valeur initiale moins l'amortissement visant à constater tout revenu d'honoraires gagné sur la période, et de notre meilleure estimation du montant requis pour régler l'obligation. Toute variation du passif est présentée à notre état consolidé des résultats.

Nous prenons divers types d'engagements, dont ceux découlant d'instruments de crédit hors bilan, tels que des concours de trésorerie, des lettres de crédit, des swaps sur défaillance et des crédits fermes, afin de répondre aux besoins financiers de nos clients. De tels engagements comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie, à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie, en raison des variations d'un taux d'intérêt ou d'un cours de change sous-jacent ou d'une autre variable. Le montant contractuel de nos engagements représente le montant non actualisé maximal, avant tout montant qui pourrait être recouvré en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une sûreté. Les sûretés exigées relativement à ces instruments sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts.

La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en ne traitant qu'avec des contreparties que nous considérons comme solvables et nous gérons notre risque de crédit lié à ces instruments selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Par ailleurs, nous avons par le passé facilité des transactions de prêts de titres pour le compte de clients; toutefois, nous avons procédé au dessaisissement de cette activité au cours de l'exercice 2022.

Le tableau ci-dessous présente le montant maximal à payer relativement à nos divers engagements :

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Garanties financières		
Lettres de crédit de soutien	26 019	22 165
Swaps sur défaillance 1)	11 099	5 158
Autres instruments de crédit		
Concours de trésorerie	17 330	12 895
Prêts de titres 2)	-	3 909
Crédits documentaires et lettres de crédit commerciales	1 351	1 481
Crédits fermes 3)	200 814	174 327
Autres engagements 4)	7 075	8 070
Total	263 688	228 005

1) La juste valeur des dérivés connexes figurant au bilan consolidé était de (38) millions de dollars au 31 octobre 2022 ((4) millions au 31 octobre 2021).

2) Au cours de l'exercice 2022, nous avons procédé au dessaisissement des activités de prêts de titres.

3) Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion.

4) Les autres engagements comprennent 783 millions de dollars au 31 octobre 2022 (1 649 millions au 31 octobre 2021) de participations en syndicats financiers qui ont été offerts, mais qui n'ont pas encore été acceptées par l'emprunteur.

Garanties financières

Les lettres de crédit de soutien représentent notre engagement à effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients, si ces derniers ne sont pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. La majorité de ces engagements ont un terme d'au plus un an. Les sûretés exigées relativement aux lettres de crédit de soutien et aux cautionnements sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts. Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires comprennent notre cautionnement direct de la dette d'une filiale envers un tiers.

Les swaps sur défaillance position vendeur exigent que nous indemnisons une contrepartie par suite d'un incident de crédit lié à un engagement de référence, comme une obligation ou un prêt. La durée de ces contrats varie de moins de un an à plus de dix ans. Voir la note 8 pour obtenir des détails à ce sujet.

Autres instruments de crédit

Les concours de trésorerie sont fournis à des PCAA qui sont administrés par nous, et constituent une source de financement de substitution lorsque les marchés du PCAA sont inaccessibles. Les modalités des concours de trésorerie ne nous obligent pas à avancer des sommes aux programmes en question en cas d'insolvabilité de l'emprunteur. La durée moyenne de ces concours de trésorerie est d'environ un an à cinq ans.

Nous prêtons des titres appartenant à nos clients admissibles à des tiers emprunteurs dont le risque de crédit a été évalué selon le même processus d'évaluation du risque de crédit que celui utilisé à l'égard de prêts et d'autres actifs de crédit. Dans le cadre de ces activités, il se peut que nous procurions aux clients des indemnisations contre les pertes découlant de l'incapacité des emprunteurs à remettre les titres prêtés lorsqu'ils arrivent à échéance. Tous les emprunts sont entièrement garantis par des liquidités ou des titres négociables. Lorsque les titres sont prêtés, nous exigeons des emprunteurs qu'ils maintiennent la garantie à au moins 100 % de la juste valeur des titres. La garantie est réévaluée quotidiennement. Au cours de l'exercice 2022, nous avons procédé au dessaisissement des activités de prêts de titres.

Les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités.

Les crédits fermes représentent notre engagement à mettre à la disposition d'un client, sous réserve de certaines conditions, des crédits sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Les autres engagements comprennent des engagements aux termes desquels nous finançons des fonds de capital-investissement externes et de titres de participation et de créance à la valeur de marché au moment où les fonds sont prélevés aux termes d'engagements. De plus, nous agissons à titre de preneur ferme pour certaines nouvelles émissions dans le cadre desquelles nous achetons, seuls ou de concert avec un consortium d'institutions financières, la nouvelle émission afin de la revendre aux investisseurs.

Conventions d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons diverses conventions prévoyant des indemnisations générales. Ces indemnisations ont habituellement trait à la vente d'actifs, des placements de titres, des contrats de service, des contrats des administrateurs, des contrats d'adhésion, des accords de compensation, des contrats sur instruments dérivés et des contrats de location. Nous estimons que, d'après les résultats passés, le risque de perte est minime.

Garanties fournies à des bourses et à des chambres de compensation

Nous sommes membre de plusieurs bourses de valeurs mobilières, de marchés à terme et de contreparties centrales. L'adhésion à certaines de ces organisations pourrait nous obliger à nous acquitter d'une quote-part des pertes de celles-ci si un autre membre manque à ses engagements. Il est difficile d'estimer notre risque maximal aux termes de tels contrats puisque cela exigerait d'évaluer les réclamations futures qui pourraient nous être faites par suite d'événements qui ne se sont pas encore produits. Nous estimons que, d'après les résultats passés, le risque de perte importante est minime.

Actifs cédés en garantie et garanties

Dans le cours normal des activités, nous exerçons des activités de négociation, d'octroi de crédit et d'emprunt dans le cadre desquelles nous devons céder des actifs en garantie ou de fournir des garanties. Les transactions portant sur le nantissement et les garanties sont généralement effectuées selon les modalités courantes et d'usage dans le cadre de ces activités. S'il n'y a pas de défaut, les valeurs mobilières ou leurs équivalents doivent être remis par le créancier au moment où l'obligation est remplie.

Les tableaux suivants font état de nos actifs cédés en garantie et de nos garanties, des parties auxquelles ils ont été cédés et des activités auxquelles ils se rapportent :

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Actifs de la Banque		
Trésorerie et montants à recevoir d'autres banques	87	110
Valeurs mobilières 1)	95 194	82 975
Prêts	71 795	54 656
Autres actifs	13 991	6 436
	181 067	144 177
Actifs de tiers 2)		
Actifs reçus en garantie et disponibles à la vente ou à la remise en garantie	177 300	180 705
Moins : Actifs donnés en garantie non disponibles à la vente ou à la remise en garantie	(42 237)	(46 278)
	135 063	134 427
	316 130	278 604
(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Ventilation des actifs cédés en garantie et des garanties		
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	19 082	9 464
Administrations publiques étrangères et banques centrales	87	110
Obligations relatives à des titres vendus à découvert	40 979	32 073
Obligations relatives à des titres mis en pension	90 490	87 894
Emprunt et prêt de titres 3)	69 525	77 456
Transactions sur instruments dérivés	16 341	11 439
Titrisation	27 499	26 075
Obligations sécurisées	33 175	26 340
Autres	18 952	7 753
Total des actifs cédés en garantie et des garanties	316 130	278 604

1) Comprend des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) de 5 277 millions de dollars qui sont classés dans les prêts dans notre bilan consolidé (4 519 millions au 31 octobre 2021).

2) Comprennent les actifs figurant au bilan pris en pension ou empruntés ainsi que d'autres garanties hors bilan qui ont été obtenues.

3) Comprend des emprunts et des prêts de titres figurant hors bilan.

Engagements sur bail

Nous avons conclu un certain nombre de contrats non résiliables de location de bureaux et de matériel. Les contrats de location conclus à l'égard du matériel informatique et des logiciels se limitent généralement à un terme. Les baux signés, mais non encore en vigueur se chiffraient à 303 millions de dollars au 31 octobre 2022 (248 millions au 31 octobre 2021).

Provisions et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, nous avons une obligation juridique ou implicite, telle qu'un engagement contractuel ou une obligation juridique ou autre, si nous pouvons en estimer le montant de façon fiable et s'il est probable que nous devrions nous acquitter de cette obligation. Nous constatons une provision comme étant le montant qui reflète notre meilleure estimation de la somme requise pour régler l'obligation à la date de clôture, en tenant compte à cette fin des risques et incertitudes la concernant. Les provisions sont comptabilisées dans les autres passifs au bilan consolidé. Un passif éventuel est une obligation potentielle qui pourrait résulter d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs qui ne sont pas totalement sous notre contrôle. Le tableau ci-dessous ne tient compte d'aucun passif éventuel.

Poursuites judiciaires

La Banque et ses filiales sont parties à des poursuites judiciaires, dont des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des activités. Nous examinons régulièrement l'état de ces poursuites et établissons des dispositions lorsque, à notre avis, il est probable que nous subirons une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. Les provisions de la Banque représentent nos meilleures estimations qui reposent sur l'information actuellement disponible afférente aux poursuites pour lesquelles des estimations peuvent être formulées. Toutefois, les provisions constituées par la Banque peuvent différer sensiblement des pertes réelles subies en raison notamment de ce qui suit : l'incertitude inhérente quant aux diverses issues potentielles de ces poursuites; les diverses étapes des procédures; l'existence de nombreux défendeurs nommés dont la part de responsabilité n'a peut-être pas encore été établie; des points en suspens dans le cadre de telles poursuites, dont certains pourraient faire intervenir de nouvelles théories et interprétations; le fait que les procédures sous-jacentes évolueront dans le temps; et ces poursuites peuvent mener à des dommages-intérêts très importants ou indéterminés. Bien qu'il soit intrinsèquement difficile de prévoir l'issue finale de ces poursuites, d'après nos connaissances actuelles, nous ne nous attendons pas à ce que l'issue de ces poursuites, individuellement ou globalement, ait un effet négatif important sur la situation financière consolidée ou sur les résultats d'exploitation de la Banque. Cependant, en raison des facteurs qui précèdent et d'autres incertitudes inhérentes à un litige ou à des questions d'ordre réglementaire, il est possible que la résolution ultime des poursuites judiciaires ou des enquêtes réglementaires puisse avoir une incidence significative sur la situation financière consolidée de la Banque ou sur ses résultats d'exploitation pour l'une ou l'autre des périodes de présentation de l'information financière.

BMO Harris Bank N.A. (BMO Harris), société remplaçante de M&I Marshall and Ilse Bank (M&I), a été nommée défenderesse dans une poursuite déposée devant le tribunal de la faillite américain (US Bankruptcy Court) du district du Minnesota (le tribunal de la faillite) en lien avec une combine à la Ponzi mise en place par Thomas J. Petters et certaines personnes et entités affiliées (collectivement, Petters). La poursuite intentée par un fiduciaire dans le cadre d'une procédure de faillite contre certaines entités Petters alléguait que M&I (et une banque que celle-ci a absorbée) a contribué à faciliter la combine à la Ponzi menée par Petters entre 1999 et 2008. La procès a eu lieu du 12 octobre au 8 novembre 2022 et, le 8 novembre 2022, le jury a ordonné à BMO Harris de verser des dommages-intérêts d'environ 564 millions de dollars américains. Ce montant n'inclut pas les intérêts antérieurs au jugement qui pourraient atteindre 484 millions de dollars américains. BMO Harris rejette vigoureusement les allégations du demandeur et continuera de se défendre activement, notamment en interjetant appel devant la cour d'appel des États-Unis pour le huitième circuit (*United States Court of Appeals for the Eighth Circuit*) pour contester la décision du jury et les dommages-intérêts accordés. Après le prononcé de verdict du jury, nous avons comptabilisé une provision de 1 120 millions (830 millions après impôts), composée de charges autres que d'intérêts au poste autres de 605 millions et de charges d'intérêts au poste autres passifs de 515 millions ce qui représente les dommages-intérêts accordés par le jury et le montant maximal estimatif des éventuels intérêts antérieurs au jugement, déduction faite des recouvrements estimatifs. Les recouvrements se rapportent à une entente de règlement conclue en 2015 en lien avec une autre affaire liée à Petters.

Charges de restructuration

Au 31 octobre 2022, les provisions au titre des charges de restructuration s'élèvent à 94 millions de dollars (136 millions au 31 octobre 2021), ce qui se rapporte principalement à des coûts liés aux indemnités de départ. Ceci représente le montant qui sera ultimement payé selon notre meilleure estimation.

Ce qui suit indique l'évolution du solde des provisions au cours des exercices indiqués :

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Solde à l'ouverture de l'exercice	248	472
Nouvelles provisions ou hausse des provisions	1 201	166
Provisions affectées	(155)	(340)
Montants repris	(20)	(44)
Change et autres	3	(6)
Solde à la clôture de l'exercice 1)	1 277	248

1) Le solde inclut les obligations au titre des indemnités de départ, les charges de restructuration et les réserves réglementaires.

Note 25 : Segmentation opérationnelle et géographique

Groupes d'exploitation

Nous exerçons nos activités par l'entremise de trois groupes d'exploitation, chacun d'eux ayant un mandat distinct. Nous déterminons nos groupes d'exploitation d'après notre structure de gestion et, par conséquent, il se peut que ces groupes et les résultats qui leur sont attribués ne puissent être comparés à ceux d'autres entreprises de services financiers. Nous évaluons les résultats de nos groupes d'exploitation en utilisant des mesures comptables et ajustées comme le bénéfice net, la croissance des revenus, le rendement des capitaux propres, le ratio des charges autres que d'intérêts au revenu (ou ratio d'efficacité) ainsi que le levier d'exploitation avant amortissement.

Services bancaires Particuliers et entreprises

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) sont constitués de deux unités d'exploitation : Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada et Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis.

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) offrent une gamme complète de produits et de services financiers à huit millions de clients. Les Services bancaires aux particuliers offrent des solutions financières grâce à un réseau de plus de 900 succursales, de centres contact clientèle, de plateformes de services bancaires numériques et d'un réseau de plus de 3 200 guichets automatiques. Les Services bancaires aux entreprises offrent des services à nos clients partout au Canada, ainsi qu'une expertise sectorielle et industrielle en plus d'une présence locale.

Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis) offrent une vaste gamme de produits et services. Nous répondons aux besoins des particuliers ainsi que des petites et moyennes entreprises par l'intermédiaire de succursales, de centres de contact clientèle, de plateformes de services bancaires en ligne et par téléphonie mobile, et de guichets automatiques dans huit États. Les Services bancaires aux entreprises répondent aux besoins des clients partout aux États-Unis et offrent une expertise sectorielle et industrielle en plus d'une présence locale.

BMO Gestion de patrimoine

Le groupe de BMO qui offre des services de gestion de patrimoine (BMO GP) sert une grande diversité de segments de clientèle, qui vont du marché grand public aux clients à valeur nette très élevée et aux clients institutionnels, et propose un large éventail de produits et services de gestion de patrimoine, y compris des produits d'assurance.

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux (BMO MC) est un fournisseur de services financiers nord-américain qui offre une gamme complète de produits et services aux grandes entreprises, aux institutions et aux administrations publiques. Grâce à nos secteurs Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés et Marchés mondiaux, nous exerçons nos activités dans 32 emplacements répartis dans le monde, dont 18 bureaux en Amérique du Nord.

Services d'entreprise

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et un soutien en matière de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, la conformité aux lois et à la réglementation, les ressources humaines, les communications, la commercialisation, les opérations immobilières et l'approvisionnement. T&O assure la conception, la surveillance, la gestion et le maintien de la gouvernance en matière de technologie de l'information, y compris les données et l'analyse, ainsi que la prestation de services de cybersécurité et de services opérationnels.

Les coûts des services des unités fonctionnelles et de T&O sont en grande partie transférés aux trois groupes d'exploitation (Services bancaires PE, BMO GP et BMO MC), tout montant restant étant conservé dans les résultats des Services d'entreprise. Par conséquent, les résultats des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence d'activités touchant la trésorerie résiduelle, l'élimination des ajustements d'imposition comparable et le reste des charges non attribuées.

Base de présentation

La présentation des résultats de ces groupes d'exploitation est fondée sur nos systèmes internes de communication de l'information financière. Les méthodes comptables utilisées par ces groupes sont généralement les mêmes que celles employées pour la préparation de nos états financiers consolidés, tel que nous l'expliquons à la note 1 et tout au long de ces états. Les impôts sur le résultat présentés ci-après pourraient ne pas refléter les impôts payés dans chaque territoire dans lequel nous exerçons des activités. En règle générale, les impôts des groupes sont basés sur un taux d'impôt prévu par la loi et sont ajustés en fonction des éléments et activités propres à chaque groupe. Comme il est expliqué ci-dessous, les ajustements sur une base d'imposition comparable constituent une différence notable dans les mesures comptables.

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités sous-jacentes soient transférés d'un groupe client à un groupe de soutien des Services d'entreprise ou l'inverse afin d'harmoniser plus étroitement notre structure organisationnelle et nos priorités stratégiques. De plus, les ventilations des revenus et des charges sont mises à jour afin de mieux refléter les circonstances. Les résultats des exercices antérieurs sont retraités en fonction de la présentation adoptée pour celui à l'étude.

Base d'imposition comparable

Nous analysons les revenus sur une base d'imposition comparable (bic) par groupe d'exploitation. Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat liés aux titres exempts d'impôt sont majorés jusqu'à un montant équivalent avant impôts afin de faciliter la comparaison des revenus tirés de sources imposables et non imposables. La compensation des ajustements sur une bic des groupes d'exploitation est reflétée dans les revenus et la charge d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise. L'ajustement sur une bic pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 a été de 270 millions de dollars (315 millions en 2021).

Répartitions intergroupes

Diverses méthodes d'estimation et de répartition sont utilisées dans la préparation de l'information financière des groupes d'exploitation. Les frais généraux sont répartis entre les groupes d'exploitation selon des formules de répartition appliquées de manière uniforme. Les revenus nets d'intérêts des groupes d'exploitation reflètent les débits et les crédits liés au financement interne à l'égard des actifs, des passifs et du capital des groupes, aux taux du marché et compte tenu des modalités et des monnaies étrangères appropriées. La compensation de l'incidence nette de ces débits et crédits est reflétée dans les résultats des Services d'entreprise. Ces répartitions intergroupes s'appliquent également à la segmentation géographique.

Les tableaux qui suivent présentent nos résultats et nos actifs moyens par unité d'exploitation :

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	BMO GP	BMO MC	Services d'entreprise 1)	2022 Total
Revenus nets d'intérêts 2)	7 449	5 037	1 188	3 197	(986)	15 885
Revenus autres que d'intérêts	2 419	1 265	3 336	2 975	7 830	17 825
Total des revenus	9 868	6 302	4 524	6 172	6 844	33 710
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	432	107	2	(32)	(7)	502
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	(91)	(90)	(4)	(11)	7	(189)
Total des dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances	341	17	(2)	(43)	-	313
Sinistres, commissions et variations du passif au titre des indemnités	-	-	(683)	-	-	(683)
Amortissement	516	424	258	282	-	1 480
Charges autres que d'intérêts	3 833	2 619	3 306	3 573	1 383	14 714
Bénéfice avant impôts	5 178	3 242	1 645	2 360	5 461	17 886
Charge d'impôts sur le résultat	1 352	745	394	588	1 270	4 349
Bénéfice net comptable	3 826	2 497	1 251	1 772	4 191	13 537
Actifs moyens 3)	292 087	145 187	50 488	404 728	180 007	1 072 497

	PE Canada	PE États-Unis	BMO GP	BMO MC	Services d'entreprise 1)	2021 Total
Revenus nets d'intérêts 2)	6 561	4 268	982	3 115	(616)	14 310
Revenus autres que d'intérêts	2 225	1 243	6 071	3 011	326	12 876
Total des revenus	8 786	5 511	7 053	6 126	(290)	27 186
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liées aux prêts douteux	493	22	4	11	(5)	525
(Recouvrement de) pertes sur créances liées aux prêts productifs	(116)	(166)	(16)	(205)	(2)	(505)
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	377	(144)	(12)	(194)	(7)	20
Sinistres, commissions et variations du passif au titre des indemnités	-	-	1 399	-	-	1 399
Amortissement	486	475	323	281	-	1 565
Charges autres que d'intérêts	3 482	2 338	3 520	3 181	1 423	13 944
Bénéfice (perte) avant impôts	4 441	2 842	1 823	2 858	(1 706)	10 258
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	1 153	666	441	738	(494)	2 504
Bénéfice net (perte nette) comptable	3 288	2 176	1 382	2 120	(1 212)	7 754
Actifs moyens 3)	263 004	129 009	48 232	372 475	168 420	981 140

1) Les Services d'entreprise englobent l'unité Technologie et opérations.

2) Les données des groupes d'exploitation sont présentées sur une base d'imposition comparable – voir la section Mode de présentation.

3) Les actifs moyens comprennent l'actif productif moyen, qui comprend les dépôts à d'autres banques, les dépôts auprès de banques centrales, les prises en pension, les prêts et les titres. Le total de l'actif productif moyen pour 2022 s'élève à 979 341 millions de dollars, soit 278 022 millions pour les Services bancaires PE Canada, 138 094 millions pour les Services bancaires PE États-Unis et 563 225 millions pour tous les autres groupes d'exploitation, y compris les Services d'entreprise (pour 2021 : total : 897 302 millions, Services bancaires PE Canada, 248 215 millions, Services bancaires PE États-Unis, 122 166 millions et tous les autres groupes d'exploitation, 526 921 millions).

À compter du premier trimestre de l'exercice 2022, les ventilations de certaines charges au sein de nos secteurs d'exploitation ont été actualisées afin de mieux refléter les circonstances actuelles, ce qui n'a eu aucune incidence sur les résultats de la Banque dans son ensemble. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Information géographique

Nous exerçons nos activités essentiellement au Canada et aux États-Unis, mais nous en menons également au Royaume-Uni, en Europe, dans les Caraïbes et en Asie, régions qui sont regroupées dans les autres pays, comme il est présenté dans le tableau suivant. Nous répartissons nos résultats par région selon l'emplacement de l'unité responsable de la gestion des actifs, des passifs ainsi que des revenus et des charges connexes.

Le tableau ci-dessous présente nos résultats et actifs moyens répartis par région :

				2022
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
(en millions de dollars canadiens)				
Total des revenus	15 977	16 980	753	33 710
Bénéfice avant impôts sur le résultat	7 335	10 526	25	17 886
Bénéfice net comptable	5 557	7 894	86	13 537
Actifs moyens	600 607	416 885	55 005	1 072 497
2021				
Total des revenus	15 983	9 242	1 961	27 186
Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat	6 242	4 224	(208)	10 258
Bénéfice net (perte nette) comptable	4 809	3 254	(309)	7 754
Actifs moyens	544 652	376 102	60 386	981 140

Note 26 : Principales filiales

Au 31 octobre 2022, la Banque contrôlait, directement ou indirectement par l'entremise de ses filiales, chacune des principales filiales en exploitation suivantes.

Principales filiales 1) 2)	Siège social	Valeur comptable des actions détenues par la Banque (en millions de dollars canadiens)
Bank of Montreal (China) Co. Ltd.	Beijing, Chine	463
Bank of Montreal Europe plc	Dublin, Irlande	1 130
Bank of Montreal Holding Inc. et filiales, y compris :	Toronto, Canada	36 913
BMO Investissements Inc.	Toronto, Canada	
BMO Investments Limited	Hamilton, Bermudes	
BMO Reinsurance Limited	St. Michael, Barbade	
BMO Ligne d'action Inc.	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Inc.	Toronto, Canada	
Société hypothécaire Banque de Montréal	Calgary, Canada	
BMO Mortgage Corp.	Vancouver, Canada	
BMO Capital Markets Limited	Londres, Angleterre	289
BMO Compagnie d'assurance-vie et filiales, y compris :	Toronto, Canada	1 610
BMO Life Holdings (Canada), ULC	Halifax, Canada	
BMO Société d'assurance-vie	Toronto, Canada	
BMO Financial Corp. et filiales, y compris :	Chicago, États-Unis	32 490
BMO Asset Management Corp. et filiales	Chicago, États-Unis	
BMO Capital Markets Corp.	New York, États-Unis	
BMO Harris Bank National Association et filiales, y compris :	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Investment Company LLC	Chicago, États-Unis	
Société de fiducie BMO	Toronto, Canada	597
BMO Japan Securities Ltd.	Tokyo, Japon	6

1) Si ce n'est de BMO Financial Corp., de BMO Asset Management Corp. et de BMO Capital Markets Corp., qui ont été constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, chaque filiale a été constituée ou organisée en vertu des lois de l'État ou du pays dans lequel son siège social est situé. BMO Harris Investment Company LLC a été organisée aux termes des lois de l'État du Nevada, aux États-Unis.

2) À moins d'indication contraire, la Banque détient, soit directement ou indirectement par l'entremise de ses filiales, 100 % des actions avec droit de vote en circulation de chaque filiale.

Principales restrictions

Des exigences légales, contractuelles et réglementaires et d'autres concernant nos fonds propres peuvent restreindre notre capacité à procéder à des virements de fonds entre nos filiales. Ces restrictions comprennent les suivantes :

- Actifs cédés en garantie des divers passifs que nous engageons. Voir la note 24 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Actifs de nos entités structurées consolidées qui sont détenus pour le compte des porteurs de billets. Voir la note 7 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Actifs détenus par nos filiales du secteur de l'assurance. Voir la note 12 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Exigences réglementaires et légales reflétant celles visant nos fonds propres et notre liquidité.
- Fonds devant être détenus auprès de banques centrales. Voir la note 2 pour obtenir des détails à ce sujet.

Note 27 : Transactions avec des parties liées

Les parties liées comprennent les filiales, les entreprises associées, les coentreprises, les régimes d'avantages futurs du personnel ainsi que le personnel de direction clé et les membres de la famille proche. Les membres de la famille proche comprennent les conjoints, les conjoints de fait et les enfants mineurs à charge. Les transactions que nous concluons avec nos filiales sont éliminées au moment de la consolidation et ne sont pas présentées comme des transactions avec des parties liées.

Personnel de direction clé et membres de la famille proche

Le personnel de direction clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les membres de notre Conseil d'administration (les administrateurs) et certains hauts dirigeants.

Le tableau suivant indique la rémunération de notre personnel de direction clé :

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Salaire de base et primes	25	22
Avantages postérieurs à l'emploi	3	3
Paiements fondés sur des actions 1)	45	32
Total de la rémunération du personnel de direction clé	73	57

1) Les montants compris dans les paiements fondés sur des actions équivalent à la juste valeur des attributions octroyées au cours de l'exercice.

Nous offrons à nos hauts dirigeants des taux d'intérêt du marché sur leurs soldes de carte de crédit, des tarifs bonifiés quant aux frais annuels de services de cartes et un ensemble sélectionné de prêts hypothécaires et autres prêts aux taux que nous accordons normalement à nos clients privilégiés. Les prêts consentis au personnel de direction clé et aux membres de la famille proche totalisaient 20 millions de dollars au 31 octobre 2022 (22 millions au 31 octobre 2021). Nous n'avions enregistré aucune dotation à la provision pour pertes sur créances liée à ces montants au 31 octobre 2022 et 2021.

Nos administrateurs touchent un montant déterminé de leur rémunération annuelle en unités d'actions différées. Jusqu'à ce que le portefeuille d'actions (y compris les unités d'actions différées) d'un administrateur représente onze fois sa rémunération annuelle, il doit toucher la totalité de sa rémunération annuelle et de ses autres honoraires sous forme d'actions ordinaires ou d'unités d'actions différées de la Banque. Lorsque les exigences relatives au portefeuille d'actions ont été satisfaites, un administrateur peut décider de recevoir sa rémunération résiduelle en trésorerie, en actions ordinaires ou en unités d'actions différées.

Les membres du Conseil d'administration de notre filiale entièrement détenue, BMO Financial Corp., doivent toucher un montant minimal déterminé de leur rémunération annuelle et de leurs autres honoraires sous forme d'unités d'actions différées.

Coentreprises et entreprises associées

Nous fournissons des services bancaires à nos coentreprises et entreprises associées selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients.

Le tableau suivant présente la valeur comptable de nos participations dans des coentreprises et entreprises associées selon la méthode de la mise en équivalence de même que notre quote-part du bénéfice de ces entités :

(en millions de dollars canadiens)	Coentreprises		Entreprises associées	
	2022	2021	2022	2021
Valeur comptable	585	474	708	661
Quote-part du résultat net	126	107	148	141

Nous ne détenons aucune coentreprise ni entreprise associée qui, prises individuellement, ont une incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Le tableau suivant présente les transactions conclues avec nos coentreprises et entreprises associées :

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Prêts 1)	1 190	791
Dépôts	202	117
Commissions versées en échange de services reçus	61	59
Garanties et engagements	93	73

1) Comprend les engagements de clients aux termes d'acceptations.

Où trouver plus d'information

Gouvernance

Notre site Web contient des renseignements sur nos pratiques de gouvernance, y compris notre code de conduite, nos normes de détermination de l'indépendance des administrateurs ainsi que le mandat du Conseil d'administration et les chartes de ses comités.

www.bmo.com/gouvernance

Circulaire de sollicitation de procurations de la direction

Notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction contient des renseignements sur nos administrateurs, les rapports des comités du Conseil d'administration et une explication détaillée de nos pratiques de gouvernance. Elle sera publiée en mars 2023 et sera disponible sur notre site Web.

www.bmo.com/gouvernance

Règles de la Bourse en matière de gouvernance

Un sommaire des différences sensibles entre nos pratiques de gouvernance et celles qui sont exigées des entreprises américaines en vertu des normes d'inscription à la cote de la Bourse de New York figure sur notre site Web.

www.bmo.com/gouvernance

Performance en matière de durabilité

Le *Rapport de durabilité et Déclaration annuelle* de BMO décrit comment nous assurons la gouvernance, la gestion, la mesure et la déclaration des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance ainsi que des occasions connexes liées à nos activités, tout en créant de la valeur pour nos nombreuses parties prenantes. Nous utilisons les normes GRI (Global Reporting Initiative) comme cadre de communication de l'information pour faire état de notre performance en matière de durabilité ainsi que d'autres normes reconnues à l'échelle internationale, dont celles émises par le Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Vous trouverez le *Rapport de durabilité et Déclaration annuelle 2022* sur notre site Web en mars 2023.

www.bmo.com/responsabilitesociale

À vous la parole

Si vous souhaitez poser une question à l'assemblée annuelle des actionnaires, vous pourrez le faire durant la webdiffusion. Vous pouvez aussi soumettre une question au Conseil en écrivant au Secrétariat général de BMO à : Secrétariat général, 21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1, ou en envoyant un courriel à : corp.secretary@bmo.com.

Actionnaires

Communiquez avec notre agent des transferts et agent comptable des registres si vous désirez :

- obtenir des renseignements sur les dividendes;
- modifier vos données d'inscription ou signaler un changement d'adresse;
- signaler une perte de certificat;
- signaler un transfert de succession;
- nous aviser de l'envoi en double de documents;
- présenter une demande d'enregistrement dématérialisé.

Société de fiducie Computershare du Canada

100 University Avenue, 8th Floor, Toronto, ON M5J 2Y1
Courriel : service@computershare.com

www.computershare.com/ca/fr

Canada et États-Unis

Téléphone : **1-800-340-5021**

Télécopieur : **1-888-453-0330**

International

Téléphone : **514-982-7800**

Télécopieur : **416-263-9394**

Computershare Trust Company, N.A.

Coagent des transferts (États-Unis)

Computershare Investor Services PLC fait office d'agent des transferts et d'agent comptable des registres dans le cas des actions ordinaires négociées à Bristol, au Royaume-Uni.

Dossiers publics en ligne :

Dossiers publics de BMO déposés au Canada
Autorités canadiennes en valeurs mobilières
www.sedar.com

Dossiers publics de BMO déposés aux États-Unis
Securities and Exchange Commission
www.sec.gov/edgar.shtml

Pour toute autre question touchant les actionnaires :

Relations avec les actionnaires

Secrétariat général de BMO Groupe financier
21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1
Courriel : corp.secretary@bmo.com
Téléphone : **416-867-6785**

Investisseurs institutionnels et analystes de recherche

Pour obtenir des renseignements financiers supplémentaires :

Relations avec les investisseurs

BMO Groupe financier
10th Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1
Courriel : investor.relations@bmo.com

Employés

Pour obtenir des renseignements sur le Régime d'actionnariat des employés de BMO :

Téléphone : **1-877-266-6789**

Exemplaires

Pour vous procurer des exemplaires du Rapport annuel :

Communications et impact social

Courriel : rapportsannuels@bmo.com
Téléphone : **514-717-7208**

English edition of the Annual Report available on request.

www.bmo.com

Clients

Pour obtenir de l'aide concernant votre portefeuille de placements ou pour tout autre besoin financier :

BMO Banque de Montréal

Français et anglais : **1-877-225-5266**

Cantonais et mandarin : **1-800-665-8800**

De l'extérieur du Canada et de la zone continentale des États-Unis : **514-881-3845**

Numéro ATS pour les clients malentendants :
1-866-889-0889

www.bmo.com

BMO Ligne d'action : 1-888-776-6886

bmo.com/ligne-d-action

BMO Harris Bank

États-Unis : **1-888-340-2265**

De l'extérieur des États-Unis : **1-847-238-2265**

www.bmoharris.com

BMO Nesbitt Burns : 416-359-4000

www.bmo.com/gestionprivee/

Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de tiers :

Finovate est une marque de service de KNect365 US, Inc.

Forrester est une marque de commerce de Forrester Research, Inc.

Insider Intelligence est une marque de commerce d'Insider, Inc.

Javelin Strategy & Research est une marque de service d'Escalent, Inc.

J.D. Power est une marque de commerce de J.D. Power.

Brandon Hall Group est une marque de commerce de Brandon Hall Group, Inc.

Keynova Group est une marque de commerce de Keynova Group LLC.

Bloomberg est une marque de commerce de Bloomberg Finance Eight L.P.

Information à l'intention des actionnaires

Marché des actions de la Banque de Montréal

Les actions ordinaires de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York (NYSE). Les actions privilégiées de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto.

Actions ordinaires négociées durant l'exercice 2022

Bourses – marché primaire	Symbole	Cours de clôture au 31 octobre 2022	Haut	Bas	Volume total
TSX	BMO	125,49 \$	154,47 \$	113,73 \$	567,1 millions
NYSE	BMO	92,08 \$ US	122,77 \$ US	81,57 \$ US	61,0 millions

Données historiques visant les actions ordinaires

Date	Mesure	Effet sur les actions ordinaires
14 mars 2001	Versement d'un dividende-actions de 100 %	Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une
20 mars 1993	Versement d'un dividende-actions de 100 %	Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une
23 juin 1967	Fractionnement d'actions	Fractionnement d'actions à raison de cinq pour une

Dates importantes

Fin de l'exercice 31 octobre
Assemblée annuelle 18 avril 2023 à 9 h 30 (heure de l'Est)

Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Web.

www.bmo.com/relationinvestisseurs

Versement des dividendes en 2023*

Dates de clôture des registres pour les actions ordinaires et privilégiées	Actions ordinaires – Dates de versement	Actions privilégiées – Dates de versement**
30 janvier	28 février	27 février
28 avril	26 mai	25 mai
28 juillet	28 août	25 août
30 octobre	28 novembre	27 novembre

* Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration.

** Le versement applicable aux actions privilégiées, série 50, est effectué semestriellement, le 26 mai et le 27 novembre 2023.

La *Loi sur les banques* interdit à une banque de déclarer ou de verser un dividende qui contrevient ou contreviendrait aux règlements ou à un ordre du Bureau du surintendant des institutions financières relatifs à la suffisance du capital ou à la liquidité. À l'heure actuelle, cette restriction n'empêche pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées de la Banque de Montréal.

La gestion de vos actions

Agent des transferts et agent comptable des registres

La Société de fiducie Computershare du Canada, qui compte des bureaux à Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver, fait office d'agent des transferts et d'agent comptable des registres dans le cas des actions ordinaires et privilégiées. Par ailleurs, la Computershare Investor Services PLC et la Computershare Trust Company, N.A. font office d'agents des transferts et d'agents comptables des registres dans le cas des actions ordinaires négociées à Bristol, Royaume-Uni, et à Canton, Massachusetts, respectivement. Leurs coordonnées sont présentées à la page précédente.

Réinvestissement des dividendes et achat d'actions ordinaires additionnelles

Le Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions vous permet de réinvestir les dividendes en espèces reçus sur les actions ordinaires de BMO pour acheter des actions ordinaires de BMO additionnelles, sans avoir à verser de commission ni de frais de gestion. Vous pouvez également acheter en espèces des actions ordinaires additionnelles, jusqu'à concurrence de 40 000 \$ par exercice. Veuillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada ou avec l'équipe Relations avec les actionnaires pour obtenir de plus amples renseignements.



Votre vote compte.

Assurez-vous d'avoir reçu la circulaire de sollicitation de procurations en mars et n'oubliez pas de voter.

Actionnariat des employés*

80,3 % de nos employés canadiens participent au Régime d'actionnariat des employés de BMO, ce qui témoigne clairement de leur engagement envers BMO.

* Au 31 octobre 2022.

Cotes de crédit

Les renseignements sur nos cotes de crédit sont présentés à la page 99 du présent Rapport annuel ainsi que sur notre site Web.

www.bmo.com/cotesdecredit

Dépôt direct

Vous pouvez faire déposer directement vos dividendes à un compte domicilié dans n'importe quelle institution financière du Canada ou des États-Unis offrant des services de transfert électronique de fonds.

Sécurité des renseignements personnels

Nous invitons nos actionnaires à faire preuve de prudence en protégeant leurs renseignements personnels. Pour en savoir plus, consultez notre site Web.

www.bmo.com/securite

Auditeurs : KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

